-COPIE-
Service de la gestion des documents et archives – VTR

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE	RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
03/07 85	85-200	Avis de motion - règlement no. 187	1002
	85-201	Premier versement de 1000$ au Comité de loisirs du Village	
	85-202	Lettre de félicitations au Comité de la St-Jean	
	85-203	Lettre de remerciements à la Sureté du Québec	
	85-204	Animation des terrains de loisirs - été 85	1003
	85-205	Opération cadastrale - lots 104-70 et 104-71	
	85-206	Assainissement des eaux - session d'information à l'intention de la population	
	85-207	Premier versement au Comité Villes & Villages fleuris	1004
08/07 85	85-208	Adoption de l'ordre du jour	1005
	85-209	Adoption des minutes	
	85-210	Bail entre la Corporation Municipale et le Club Optimiste Ste-Marthe Inc.	
	85-211	Adhésion à l'Association Québécoise des Directeurs de Loisirs Municipaux	
	85-212	Demande à la Société d'Habitation du Québec-H.L.M	1006
	85-213	Correspondance	
	85-214	Comptes	1007
	85-215	Municipalisation des rues	1008
	85-216	Dépôt de plans - projet de condominium	1009
	85-217	Levée de l'assemblée	
30/07 85	85-218	Parc Industriel - signature du contrat d'acquisition	1010
06/08 85	85-219	Règlement no. 175 - Paiement des fournisseurs et emprunt temporaire d'un montant correspondant	1012
	85-220	Demande d'autorisation du RED pour effectuer une campagne de souscription dans la Municipalité	
	85-221	Résidents de la 8e et 9e rue St-Malo pour l'installation de services	
	85-222	Assainissement des eaux - Position du conseil municipal face à la proposition contenue dans un rapport du Consortium daté du 10 juin 85	
	85-223	Assainissement des eaux - Position du conseil municipal face à la proposition contenue dans un rapport du Consortium daté du 6 juin 85	1013
12/08 85	85-223	Adoption de l'ordre du jour	1014
	85-224	Adoption des minutes	
	85-225	Avis de motion - règlement no. 186	
	85-226	Infractions au règlement no. 153 (Usage de l'eau)	
	85-227	CPTAQ - demande d'autorisation lot 447-P	1015
	85-228	Opération cadastrale - lot 446-9	
	85-229	Travaux de voirie	
	85-230	Evènement spéciaux - mesure à prendre par les comités locaux de loisirs	
	85-231	Achat de peinture pour équipements de loisirs	1016
	85-232	Correspondance	
	85-233	Comptes	
	85-234	Acquisition de la Salle du fleuve - modification au contrat	1018
	85-235	Parc Industriel - demande de Monsieur Marcel Francoeur	
	85-236	Levée de l'assemblée	1019
19/08 85	85-237	Engagement d'un directeur des travaux publics	1021
	85-238	Vente de terrain - lot 103-306	
	85-239	Location du photocopieur	1022
	85-240	Ligue de sacs de sable	
	85-241	Pee-Wee Elite & Baseball Mineur Ste-Marthe	
26/08 85	85-242	Rapport budgétaire revisé - 1985	1025
	85-243	Conciliation du solde en banque	
	85-244	Assainissement des eaux - représentant de la Corporation Municipale au Comité de planification	

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE	RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
26/08 85	85-245	Assainissement des eaux - Formation d'un Comité provisoire	1025
	85-246	Parc Industriel - Modification de l'accord conclu avec le Gouvernement du Canada le 29 marc 1985	
	85-247	Création d'une commission d'étude sur le devenir des Municipalités	1026
	85-248	Bulletin Municipal - détermination de la forme du document	
	85-249	CPTAQ - demande d'autorisation lots 34-8 et 35-4	
	85-250	Location de local	1027
03/09 85	85-251	Avis de motion - règlement numéro 187	1029
	85-252	Nomination du maire suppléant	
	85-253	Secteur des Prairies - Projet d'aqueduc	
	85-254	Municipalisation de rue - 50e rue	
	85-255	Opération cadastrale - lot 577-42	1030
	85-256	Prêt d'équipements au Centre de loisirs du Cap	
	85-257	Affaire Place Norbert	
09/09 85	85-258	Adoption de l'ordre du jour	1032
	85-259	Adoption des minutes	
	85-260	Adoption du règlement no. 186 - Rémunération des membres du Conseil	
	85-261	Adoption du règlement no. 187 - Réfection de la Salle du Fleuve, aménagement du terrain de loisirs du Secteur Norbert et construction d'un chalet de loisirs sur ce terrain	
	85-262	Assainissement des eaux - emplacement des panneaux indicateurs	
	85-263	Infraction aux règlements de construction et de zonage - Jules Guilbeault	1033
	85-264	CPTAQ - Demande d'autorisation lot 13-P	
	85-265	Travaux supplémentaires à la station de pompage d'aqueduc	
	85-266	Achat d'un compteur d'eau 6" avec accessoires marque Rockwell	1034
	85-267	Ajout de 2 lampes de rues	
	85-268	Programme National de Soutien aux Activités de Loisir Municipal	
	85-269	Le Comité d'Embellissement de Ste-Marthe du Cap (1985) - emblème floral	1035
	85-270	Correspondance	
	85-271	Comptes	
	85-272	Opération cadastrale - lot 24-23	1037
	85-273	ACEF - Demande de subvention	
	85-274	Cours sur la santé et la sécurité au travail offerts par l'UMQ	1038
	85-275	Demande au Ministère des Transports	
	85-276	Félicitations à la Municipalité de Champlain	
	85-277	Demande à la Ville de Trois-Rivières	
	85-278	Félicitations aux membres du Comité d'embellissement de Ste-Marthe du Cap (1985)	1039
	85-279	Levée de l'assemblée	
16/09 85	85-280	Municipalisation de rue - rue Denise	1041
	85-281	Municipalisation de rue - rue Jacinthe	
	85-282	Pour Fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique des électeurs propriétaires d'immeubles imposables - règlement numéro 187	
	85-283	Nomination d'un représentant officiel de la Municipalité - rencontre sur la formation d'un CLSC	
	85-284	Epinglette aux armoiries de la Municipalité	1042
	85-285	Parc de maisons-mobiles - avis de Me N. Guilbeault	
	85-286	Parc Industriel - document légal	
	85-287	Aménagement du Parc Norbert - Plan final	1043
	85-288	Demande à la MRC de Francheville	
	85-289	Contrat d'assurance collective	

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE	RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
16/09 85	85-290	Financement de l'Ecole de Patinage Artistique du Comté de Champlain	1044
	85-291	Achat d'une fosse septique et d'une trappe à matière grasse	
	85-292	Infraction au règlement no. 153 (Usage de l'eau)	
23/09 85	85-293	Avis de motion - règlement numéro 188	1045
	85-294	Règlement no. 175 - Paiement des fournisseurs et emprunt temporaire d'un montant correspondant	1046
	85-295	Municipalisation de rue - Deuxième avenue	
	85-296	Municipalisation de rue - Prolongement de la 3e rue	
	85-297	Les Galeries du Fleuve - Utilisation et entretien du stationnement	
	85-298	Budget - Loisirs St-Laurent	1047
	85-299	Budget - Loisirs Place Norbert	
	85-300	Programme d'Aide au Développement des Equipements de loisirs	
	85-301	Assemblée générale annuelle de l'Association Québécoise des Directeurs de Loisirs Municipaux	1048
30/09 85	85-302	Certificat attestant que le conseil a pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables - R-187	1050
	85-303	Adoption du règlement numéro 188 - Pour décréter l'exécution des travaux de voirie sur la rue des Plaines	
	85-304	Offre d'achat sur les lots 103-331 et 103-185	
	85-305	Déplacement d'une lampe de rue	
	85-306	Demande pour déplacement de poteaux électriques rue des Plaines	1051
	85-307	Opération cadastrale - lot 90-17	
	85-308	Demande au Ministère des Transports	
07/10 85	85-309	Nouvelle affectation du secrétaire-trésorier adjoint	1054
	85-310	Pouvoir de signature	
	85-311	Prolongement de la 2ième avenue - note de frais de l'évaluateur	
	85-312	Réseau cyclable - Détermination du tracé et du type d'aménagement préconisé par le conseil municipal	
	85-313	Achat d'un système de radio	1055
	85-314	Demande à l'Hydro-Québec	
	85-315	Location machinerie pour nettoyage d'égout	
	85-316	Demande de la Ville de Cap-de-la-Madeleine	
	85-317	Baseball Mineur - Versement de 400$	1056
	85-318	Loisirs Jeunesse Cap-de-la-Madeleine Inc. - Premier anniversaire	
	85-319	Commandite de l'Ecole des Sports du Cap	
15/10 85	85-320	Adoption de l'ordre du jour	1057
	85-321	Adoption des minutes	
	85-322	Nomination d'un aviseur légal	
	85-323	Assainissement des eaux - représentants de la Corporation Municipale au Comité de planification	
	85-324	Reclassement Wabasso	1058
	85-325	Demande de la Commission de Toponymie du Québec	
	85-326	Acquisition d'une génératrice	
	85-327	Opération cadastrale - lot 577-43	
	85-328	Avance sur la subvention PADEL	
	85-329	Paiement des autobus pour voyage - Parc de la Mauricie	1059
	85-330	Acquisition d'un mixer(Mélangeur)	
	85-331	Correspondance	
	85-332	Comptes	

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE	RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
15/10 85	85-333	Assainissement des eaux - Demande d'extension de l'échéance pour l'obtention de la prime d'accélération de 5%	1062
	85-334	Assainissement des eaux - Travaux à effectuer à Ste-Marthe en 1986 - Le Consortium Pluritec Ltée et V.F.P. Inc.	
	85-335	Demande à la Commission de Toponymie du Québec	
	85-336	Levée de l'assemblée	1063
21/10 85	85-337	Réfection de la Salle du Fleuve, aménagement du terrain de loisirs du Secteur Norbert et construction d'un chalet de loisirs sur ce terrain - Règlement no. 187	1065
	85-338	Campagne du Coquelicot 1985	
	85-339	Opération cadastrale - lots 29-7 et 28-7 @ 28-9	
	85-340	Opération cadastrale - lot 51-5	
	85-341	Versement d'une tranche de $1000.00 aux loisirs St-Malo	
	85-342	Versement de $1000.00 au Hockey Mineur Ste-Marthe	1066
28/10 85	85-343	Financement du Film "Le Jardin des Dieux"	1068
	85-344	Financement de la salle J.A. Thompson	
	85-345	Financement de l'O.S.T.R.	
	85-346	Subvention d'entretien d'hiver des chemins-saison 1985-1986	1069
	85-347	Implantation d'un CLSC à Cap-de-la-Madeleine	
	85-348	Le Club d'Age d'Or Sainte-Marthe Inc.	
	85-349	Démolition d'une remise sur le terrain des loisirs St-Malo	1070
	85-350	Nomination de représentants sur le Comité intermunicipale de la gestion des déchets du Comté de Champlain	
11/11 85	85-351	Adoption de l'ordre du jour	1071
	85-352	Adoption des minutes des sessions tenues les 15, 21 et 28 octobre 1985.	
	85-353	Pour modifier l'article 2 et l'article 5 du Règlement numéro 187	
	85-354	Avis public - Règlement no. 187	
	85-355	Assainissement des eaux - Changement de raison sociale du laboratoire d'expertise	1072
	85-356	Adhésion à l'UMQ - 1986	
	85-357	Congrès de l'AQTE	
	85-358	L'Entraide Economique du Trois-Rivières Métropolitain - Dîner conférence	1073
	85-359	Confirmation de conformité au Programme PADEL	
	85-360	Acquisition d'un mélangeur	
	85-361	Abonnement au Renvoi d'appel	
	85-362	Correspondance du mois d'octobre	1074
	85-363	Comptes	
	85-364	Opération cadastrale - lot 582-10	1076
	85-365	Levée de l'assemblée	
18/11 85	85-366	Discours du maire	1078
	85-367	Fixation du taux d'intérêt pour l'exercice 1986	
	85-368	Félicitations aux élus municipaux	
	85-369	Rapport de contrôle budgétaire	
	85-370	Conciliation du solde en banque	
	85-371	CPTAQ - demande d'autorisation lot 584-P	
	85-372	Infraction au règlement de zonage et de construction - Jules Guilbeault	1079
	85-373	Achat d'abrasif et de sel	
25/11 85	85-374	Site d'enfouissement sanitaire du comté de Champlain - Budget 1986	1081
	85-375	Suspension temporaire d'un employé du service technique	
	85-376	Réforme cadastrale - Autorisation à la MRC de Francheville à présenter un rapport technique	

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE	RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
25/11 85	85-377	Achat d'un terrain rue Gilles Toupin - lot 9-P (Adrien Gagnon)	1082
	85-378	Nomination d'un arpenteur-géomètre pour cadastrer une partie de la rue Gilles Toupin	
	85-379	Vente d'un résidu de terrain rue Gilles Toupin	1083
	85-380	Opération cadastrale - lots 701 @ 704	
	85-381	Opération cadastrale - lot 575-1	
	85-382	Acceptation d'un plan d'avant-projet de lotissement lot 582 et 583 (Mme Gisèle Turcotte)	1084
	85-383	Position du Conseil face à l'assainissement des eaux	
	85-384	Projet d'aqueduc - Secteur des Prairies	
	85-385	Epinglettes aux armoiries de la Municipalité	
03/12 85	85-386	Nomination du maire suppléant	1087
	85-387	Demande de Monsieur Jules Milette	
	85-388	Achat de combustible	
	85-389	CPTAQ - demande d'autorisation lots 24-11 et 24-21	
	85-390	Demande de permis de construction de M. Pierre Cossette	
	85-391	Acquisition de la rue Chemin de l'Ile	1088
	85-392	Versement au Comité de Loisirs - Place Norbert	
	85-393	Versement au Comité de Loisirs - St-Malo	
	85-394	Projet d'aqueduc - Secteur des Prairies	
09/12 85	85-395	Adoption de l'ordre du jour	1090
	85-396	Adoption des minutes des sessions tenues les 11, 18, 25 novembre et 3 décembre 1985	
	85-397	Liste des immeubles que la Corporation Municipale de Ste-Marthe souhaite vendre pour taxes	
	85-398	Avis de motion - règlement numéro 190	
	85-399	Traitement du secrétaire-trésorier par intérim	1091
	85-400	Demande de la MRC de Francheville	
	85-401	Achat d'une machine à percer les tuyaux	
	85-402	Achat de boyaux d'arrosage	
	85-403	Abonnement à un téléphone semi-public pour la salle communautaire	1092
	85-404	Correspondance	
	85-405	Comptes	
	85-406	CPTAQ - demande d'autorisation lot 486-1-1	1094
	85-407	Secteur des Prairies - Acquisition d'équipement de gardien de but	
	85-408	Pour modifier l'article 2 et l'article 5 du règlement numéro 187	1095
	85-409	Demande de Monsieur Jules Milette	
	85-410	Travaux d'aménagement et de planification du territoire	
	85-411	Entretien des chemins d'hiver	1096
	85-412	Entretien des Chemins d'hiver - Route 138	
	85-413	Félicitations aux élus provinciaux	
	85-414	Levée de l'assemblée	
16/12 85	85-415	Avis de motion - règlement numéro 189	1098
	85-416	Programme développement de l'emploi	
	85-417	Plans du Parc Industriel	
	85-418	Acquisition d'un terrain rue Gilles Toupin - lot 9-P M. Adrien Gagnon	
	85-419	Opération cadastrale lots 582-11 et 583-28 rue Chemin de l'Ile	1099
	85-420	Promesse de vente - rue Chemin de l'Ile	
	85-421	Demande au Ministère des Transports	
	85-422	Demande de lumières de circulation au Ministère des Transport coin St-Maurice et Courteau	
	85-423	Acquisition d'une table à dessin	1100
	85-424	Déneigement des entrées des Parcs de Secteur	
	85-425	Invitation - L'Ecole des Sports du Cap	
30/12 85	85-426	Adoption du budget pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1986	1102
	85-427	Adoption du règlement numéro 190 - Pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 1986	

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

1986

DATE	RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
13/1 86	86-1	Adoption de l'ordre du jour	1103
	86-2	Adoption des minutes	
	86-3	Programme de rabais tarifaire de l'Hydro-Québec	
	86-4	Demande de permis d'excavation au Ministère des Transports	
	86-5	Acceptation des travaux de voirie-entretien des rues	1104
	86-6	Permis émis en 1985	
	86-7	Ajout d'une lampe de rue coin Gilles Toupin et Notre-Dame Sud	1105
	86-8	Nomination d'un inspecteur adjoint	
	86-9	Opération cadastrale-lots 446-10 à 446-13 et 447-3	1106
	86-10	Opération cadastrale-lots 95-61 et 95-62	
	86-11	Demande d'autorisation par Roland Montplaisir à la Commission de protection du territoire agricole du Québec	
	86-12	Maison incendiée au 171, 8è rue	
	86-13	Correspondance	1107
	86-14	Comptes	
	86-15	Levée de l'assemblée	1109
20/1 86	86-16	Entente entre la Corporation Municipale et la la Société Protectrice des Animaux de la Mauricie	1111
	86-17	Inscription au cours de Gestion de l'aménagement du territoire	
	86-18	Opération cadastrale-lot 577-44	
27/1 86	86-19	Demande de la Société Canadienne de la sclérose en plaques	1113
	86-20	Demande d'autorisation à la C.P.T.A.Q. (rue des Plaines)	
	86-21	Demande à la MRC deFrancheville-revision de la zone agricole permanente	
03/2 86	86-22	Avis de motion-règlement numéro 191	1115
	86-23	Parc Industriel-Modification de l'accord conclu avec le Gouvernement du Canada le 11 septembre 1985	
	86-24	Achat de timbres	
10/2 86	86-25	Adoption de l'ordre du jour	1116
	86-26	Adoption des Minutes	
	86-27	Nomination du secrétaire-trésorier	
	86-28	Nomination d'un coordonnateur pour la Protection Civile	
	86-29	Offre d'emploi-Secrétaire-trésorier adjoint	1117
	86-30	Adoption du règlement numéro 191-Pour approuver les prévisions budgétaires pour l'exercice 1986 de la Régie Intermunicipale d'assainissement des eaux du Trois-Rivières Métropolitain	
	86-31	Emprunt par billets-Banque Nationale du Canada-règlement numéro 187	
	86-32	Atelier des Lutins de 4 ans Inc- demande de don	
	86-33	CPTAQ- demande d'autorisation lot 73-1	1118
	86-34	CPTAQ- demande d'autorisation lot 584-P	
	86-35	Versement de 1 000$ au Hockey Mineur Ste-Marthe	
	86-36	Correspondance	
	86-37	Comptes	
	86-38	Les Entreprises René Carle Inc.-Ramonage des cheminées	1120
	86-39	Traduction de volumes en langue anglaise-Parc Industriel	
	86-40	Levée de l'Assemblée	

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

1986

DATE	RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
17/2 86	86-41	Entente entre la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap et Monsieur Marcel Milot	1122
	86-42	Entente entre la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap et Monsieur Fernand Veillette	
	86-43	Entente entre la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap et Monsieur Guy Doucet	
	86-44	Expropriation du terrain de M.Gilles Gauthier note de frais de l'évaluateur	1123
	86-45	Aménagement du service technique	
	86-46	Opération cadastrale - lot 583-29	
	86-47	Réparation de pompes (Station de pompage d'aqueduc)	
	86-48	Cotisation à l'association des Inspecteurs Municipaux	1124
	86-49	Programme de création d'emplois étudiants-DEFI 86	
03/3 86	86-50	Nomination du maire suppléant	1126
	86-51	Demande de la maison J.B. Deschamps- Destruction des obligations et coupons payés pour les années antérieures à dix ans	
	86-52	Parc Industriel-Demande à la firme Pluritec Ltée	
	86-53	Distribution du fonds Laprade	
	86-54	CPTAQ- demande d'autorisation lot 73-19	1127
	86-55	CPTAQ- demande d'autorisation lot 473-P	
	86-56	Don à la Société Canadienne de la Croix-Rouge	
	86-57	Congrès annuel de l' AIMEQ 1986	1128
	86-58	Achat de mobilier	
10/3 86	86-59	Adoption de l'ordre du jour	1129
	86-60	Adoption des Minutes	
	86-61	Avis de motion, règlement numéro 192	
	86-62	Nomination des Vérificateurs externes pour l'année 1986	
	86-63	Traduction de volumes en langue anglaise Parc Industriel	1130
	86-64	Reclassement Wabasso-Demande d'aide financière	
	86-65	CPTAQ- demande d'autorisation lots 28-P et 29-P	
	86-66	Modification au plan de zonage- demande de Monsieur Gérard Sabourin	
	86-67	Correspondance	1131
	86-68	Comptes	
	86-69	Location de machinerie	1133
	86-70	Règlement numéro 175- Paiement des fournisseurs et emprunt temporaire d'un montant correspondant	
	86-71	Demande de Madame Rita Beaumeir	
	86-72	Félicitations aux organismes et bénévoles ayant participés au premier Carnaval de Ste-Marthe du Cap	1134
	86-73	Versement au comité d'initiative touristique du Chemin du Roy	
	86-74	Ajournement de la session	
11/3 86	86-75	Levée de l'assemblée	1135
17/3 86	86-76	Projet d'aqueduc- Secteur des Prairies	1137
24/3 86	86-77	Avis de motion- règlement numéro 193	1139
	86-78	Adoption de règlement numéro 192- Pour adopter une politique globale en matière de frais de déplacement et de représentation	
	86-79	Programme PAIRA 1985- Annulation de la demande subvention relative à l'installation d'un réseau d'aqueduc dans le secteur des Prairies	
	86-80	Vente pour taxes- mandat accordé au secrétaire-trésorier	

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

1986

DATE	RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
24/3 86	86-81	Entente entre la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap et M. Laurier Mongrain	1139
	86-82	CPTAQ- demande d'autorisation lot 445-P	1140
	86-83	CPTAQ- demande d'autorisation lots 34-15 et P-34	
	86-84	Opération cadastrale- lot 37-6	
	86-85	Opération cadastrale- lot 95-63 et 95-64	
	86-86	Versement au Comité de loisirs- Secteur Norbert	1141
07/4 86	86-87	Etats financiers au 31 décembre 1985	1143
	86-88	DEmande d'assistance financière pour la Fête Nationale en 1986	
	86-89	Adhésion au Conseil des loisirs de la Mauricie Inc. pour l'exercice 1986-1987	
	86-90	Campagne d'économie d'eau potable 1986	
	86-91	Concours "Villes, Villages et Campagnes fleuris" 1986	1144
	86-92	Affichage des Avis Publics	
	86-93	Travaux d'aqueduc rue Thomas Toupin	
	86-94	Permis autorisant l'exploitation de trains routiers sur un tracé routier défini	
	86-95	Déplacement d'une boîte postale commune sur la 9e rue	1145
	86-96	Opération cadastrale - lot 37-6	
	86-97	Demande au Ministère des Transports	
14/4 86	86-98	Adoption de l'ordre du jour	1147
	86-99	Adoption des minutes	
	86-100	Adoption du règlement numéro 193 - Pour l'installation d'équipements destinés à avertir en cas d'incendie	
	86-101	Nomination des responsables de l'organisation des mesures d'urgence pour la Protection civile	
	86-102	Modification du système téléphonique	1148
	86-103	Localisation des ouvrages de traitement	
	86-104	Achat de matériaux d'aqueduc	
	86-105	CPTAQ - demande d'autorisation lots P-34 P-35	1149
	86-106	Correspondance	
	86-107	Comptes	
	86-108	Levée de l'Assemblée	1151
21/4 86	86-109	Avis de motion - règlement numéro 194	1153
	86-110	Signature des documents reliés à l'acquisition d'immeubles ou de droits réels dans le cadre du programme d'assainissement des eaux	
	86-111	Assainissement des eaux - Recommandation pour le choix de l'arpenteur-géomètre	
	86-112	Infractions aux règlements municipaux - Mme Jeanne Bouchard	
	86-113	Demande d'appui de Monsieur Michel Champagne Développement industriel	1154
28/4 86	86-114	Avis de motion - règlement numéro 195	1156
	86-115	Programme de création d'emplois - Article 38	
	86-116	Conciliation du solde en banque	
	86-117	Conciliation du solde aux livres	
	86-118	Rapport de contrôle budgétaire	
	86-119	Achat de produit abat-poussière (Calcium liquide)	
	86-120	Demande d'appui relative à la fermeture de l'Ecole l'Assomption	1157
	86-121	Opération cadastrale - lots 576-3 et 576-4	
	86-122	Opération cadastrale - lot 583-30	
	86-123	Certificat pour un morcellement du lot 445	
5/5	86-124	Engagement du secrétaire-trésorier adjoint	1160
	86-125	Adoption du règlement numéro 195 - Pour abroger la section IV "Compteur pour l'eau" du règlement numéro 153	
	86-126	Adoption du projet de règlement numéro 185 concernant la division de la Municipalité en six (6) districts électoraux	
	86-127	Renouvellement de la marge de crédit	
	86-128	Convention pour le maintien d'un compte courant	

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE	RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
5/5 86	86-129	Versement au comité des loisirs du Village	1161
	86-130	Opération cadastrale - lots 579-48, 579-49, 579-51 et 579-52	
	86-131	Demande de Monsieur Jules Landry	
12/5 86	86-132	Adoption de l'ordre du jour	1162
	86-133	Adoption des minutes	
	86-134	Offre d'achat sur les lots 103-331 et 103-185	
	86-135	Demande d'appui à M. Pierre A. Brouillette	
	86-136	Municipalisation d'un émissaire d'égout privé situé sur la propriété de M. Alain Larivière 1130, rue Notre-Dame	1163
	86-137	Déneigement du stationnement - Salle comm.	
	86-138	Nomination d'un inspecteur (salubrité et usage de l'eau)	1164
	86-139	Achat de pierre concassée	
	86-140	CPTAQ - demande d'autorisation lot 440-8	
	86-141	Opération cadastrale - lot 106-2-28	
	86-142	Correspondance	
	86-143	Comptes	1165
	86-144	Travaux à la station de pompage d'aqueduc	1166
	86-145	Levée de l'assemblée	1167
20/5 86	86-146	Avis de motion - règlement numéro 185	1169
	86-147	Demande de Monsieur Gilles Haché	
	86-148	Opération cadastraLE _ Lots 526-8 et 526-9	
	86-149	Versement de la subvention Fête Nationale des Québécois	
	86-150	Avis de motion - règlement numéro 196	1170
26/5 86	86-151	Adoption du règlement numéro 185 concernant la division de la Municipalité en six (6) districts électoraux	1172
	86-152	Demande de Monsieur Jules Landry	
	86-153	Versement au Baseball Mineur	
	86-154	Contrat d'acquisition des lots 95-38 et 85-42	
02/6 86	86-155	Nouveau budget présenté dans le cadre du programme de l'assainissement des eaux usées pour les trois prochaines années	1174
	86-156	Nomination du maire suppléant	
	86-157	Offre d'achat - Garage situé à l'arrière de l'Hôtel Municipal	
09/6 86	86-158	Adoption de l'ordre du jour	1175
	86-159	Adoption des minutes	
	86-160	Adoption du règlement numéro 194	
	86-161	Adoption du règlement numéro 196	
	86-162	Pour fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique des électeurs propriétaires d'immeubles imposables - règlement numéro 194	1176
	86-163	" " règlement numéro 196	
	86-164	Assurances 1986-1987	
	86-165	Prolongement des services d'aqueduc et d'égout sur la 11e rue	1177
	86-166	Opération cadastrale - lot 5-11	
	86-167	Versement au Comité des Loisirs Place St-Laurent	
	86-168	Correspondance	1178
	86-169	Compte	
	86-170	Félicitations à M. Jacques Larivière	1180
	86-171	Levée de l'assemblée	
16/6 86	86-172	Assainissement des eaux - Recommandation d'un co-gestionnaire du projet	1182
	86-173	Offre d'achat sur les lots 95-38 et 95-42	
	86-174	Demande de Monsieur Gilles Haché	
	86-175	Acceptation d'un plan projet de lotissement	1183
	86-176	Opération cadastrale - lots 702-01 à 702-04 702-1, 702-2, 702-101 à 702-106 et 702-201 à 702-206	
	86-177	Opération cadastrale - lot 526-10	
	86-178	Opération cadastrale - lots 90-18 et 90-19	1184

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE	RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
16/6 86	86-179	Opération cadastrale - lots 89-167 à 89-175, 88-31-1 et 89-31-2	
	86-180	Travaux rue Valley-Inn	
	86-181	Demande de subvention au Ministère des Transports	1185
01/7 86	86-182	Avis de motion - règlement numéro 199	1187
	86-183	Avis de motion - règlement numéro 200	
	86-184	Avis de motion - règlement numéro 201	
	86-185	Avis de motion - règlement numéro 202	
	86-186	Avis de motion - règlement numéro 203	
	86-187	Engagement de la firme d'ingénieurs pour le projet de sixième, huitième et neuvième rues (Secteur St-Malo)	
	86-188	Engagement de la firme d'ingénieurs pour le projet de la huitième et neuvième rues (Secteur Village)	1188
	86-189	Calendrier de conservation des archives municipales	
	86-190	Congrès de la Corporation des secrétaires municipaux du Québec - 1986	
	86-191	Programme de réforme du système cadastrale québécois	1189
	89-192	Certificat attestant que le conseil a pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables - règlement numéro 196	
	86-193	Offre d'achat - Terrain dans le parc industriel	
	86-194	Nomination d'un inspecteur (salubrité et usage de l'eau)	
	86-195	Opération cadastrale - lot 95-65	
07/7 86	86-196	Adoption de l'ordre du jour	1191
	86-197	Adoption des minutes	
	86-198	Adoption du règlement numéro 199 - Participation financière de la Corporation Municipale à la réalisation de règlements de secteurs et ce à même le fonds d'administration	
	86-199	Adoption du règlement numéro 200 - Pour adopter un programme de revitalisation en vue de favoriser, au moyen de subventions, la construction résidentielle sur une partie du territoire de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine	
	86-200	Adoption du règlement numéro 201	1192
	86-201	Adoption du règlement numéro 202	
	86-202	Adoption du règlement numéro 203	
	86-203	Pour fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique des électeurs propriétaires d'immeubles imposables - règlement numéro 201 (PHASE I DU PROJET) et règlement numéro 202 (PHASE II DU PROJET)	
	86-204	Avis de motion - règlement numéro 204	1193
	86-205	CPTAQ - demande d'autorisation - lots P-84, P-85 et 85-9	
	86-206	Opération cadastrale - lots 444-1 et 445-7	
	86-207	Correspondance	
	86-208	Comptes	
	86-209	Certificat attestant que le conseil a pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables - règlement numéro 194	1195
	86-210	Parc industriel - engagement des ingénieurs conseils pour la phase I du projet	1196
	86-211	Levée de l'assemblée	
04/8 86	86-212	Adoption du règlement numéro 204	1198
	86-213	Pour fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique des électeurs propriétaires d'immeubles imposables - règlement numéro 204	
	86-214	Certificat attestant que le conseil a pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables - règlement numéro 201	

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE	RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
04/8 86	86-215	Certificat attestant que le conseil a pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables - règlement numéro 202	1199
	86-216	Offre d'achat - terrain dans le Parc Industriel	
	86-217	Opération cadastrale - lots 17-1 et 17-2	1200
	86-218	Opération cadastrale - lot 577-46	
	86-219	Inscription au programme PADEL	
	86-220	Versement d'une tranche de 1 000$ au Comité de Loisirs St-Laurent	
	86-221	Avis de motion - règlement numéro 197-A (Zonage)	1201
	86-222	Avis de motion - regl. 197-B(construction)	
	86-223	Avis de motion - regl. 197-C(lotissement)	
	86-224	Avis de motion - regl. 198(Cession de terrain pour parc et terrains de jeux)	
11/8 86	86-225	Adoption de l'ordre du jour	1202
	86-226	Adoption des minutes	
	86-227	Adoption du projet de règlement numéro 197-A modification au règlement de zonage	
	86-228	Adoption du projet de règlement numéro 197-B modification au règlement de construction	
	86-229	Adoption du projet de règlement numéro 197-C modification du règlement de lotissement	1203
	86-230	Adoption du projet de règlement numéro 198-modification du règlement de cession de terrain pour parcs et terrains de jeux	
	86-231	Assainissement des eaux - signature de l'addenda avec le MENVIQ	
	86-232	Subvention du Ministère des Transports	
	86-233	Plans et devis pour soumissions - 8e et 9e rue (Village)	1204
	86-234	Plans et devis pour soumissions - 6e, 8e et 9e rue (Ste-Malo)	
	86-235	Plans et devis pour soumissions - Intercepteur 9e rue dans le cadre du programme d'assainissement des eaux	
	86-236	Réforme cadastrale - protocole d'entente avec le Ministère de l'Energie et des Ressources	
	86-237	Programme Parel - Loginove	1205
	86-238	Opération cadastrale - lots 108-5 et 109-11	
	86-239	Opération cadastrale - lots 103-394 rue à 103-402, 104-71 rue et 104-72 rue et le 105-14 rue	
	86-240	Demande de Monsieur Roland Montplaisir	1206
	86-241	Demande de subvention - Ministère des Transports pour la pose d'asphalte dans les secteurs	
	86-242	Correspondance	
	86-243	Comptes	
	86-244	Levée de l'assemblée	1208
18/8 86	86-245	Certificat attestant que le conseil a pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables - règlement numéro 204	1210
	86-246	Appel d'offre pour des travaux d'infrastructure dans le Parc Industriel	
	86-247	Demande au Ministère des Transports	
	86-248	Homologation de l'acte d'accord pour le nettoyage de la branche #11 de la rivière des Cormiers (Cours d'eau Arcand)	1211
	86-249	Demande d'intervention à titre gratuit au Ministère de l'Agriculture	
	86-250	Demande d'assistance financière - Association de Soccer de Ste-Marthe du Cap Inc.	1212
	86-251	Demande de Monsieur Réjean Paradis	
	86-252	Demande de Madame Rita Beaumier(acceptation d'un plan projet de lotissement lot-95)	1213
	86-253	Opération cadastrale - lots 95-66 à 95-70	
	86-254	Opération cadastrale - lots 104-73 à 104-76	

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE	RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
26/8 86	86-255	Parc Industriel - engagement de l'arpenteur-géomètre pour la phase I du projet	1215
	86-256	Programme d'aide à la remise en état des logements - PAREL	
	86-257	Adhésion à l'Association Touristique du Coeur du Québec pour l'exercice 1986-1987	
	86-258	Ajout d'une lampe de rue près du #60 rue Bosquet	
—	86-259	Règlement numéro 194 - Acceptation de la soumission de la firme Sogerex Ltée/ Parc Industriel	1216
08/9 86	86-260	Adoption de l'ordre du jour	1217
	86-261	Adoption des minutes	
	86-262	Nomination du maire suppléant	
	86-263	Certificat attestant que le conseil a pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée publique de consultation en vue de modifier les règlements 155-A, zonage, 155-B, construction, 155-C, lotissement et 118, cession de terrain pour parcs et terrains de jeux.	
	86-264	Adoption du règlement numéro 197-A, Pour régir le zonage à l'intérieur des limites de la Municipalité	1218
	86-265	Adoption du règlement numéro 197-B- Pour régir la construction à l'intérieur des limites de la Municipalité.	
	86-266	Adoption du règlement numéro 197-C, Pour régir le lotissement à l'intérieur des limites de la Municipalité.	
	86-267	Adoption du règlement numéro 198- Pour régir la cession de terrain pour parcs et terrains de jeux à l'intérieur des limites de la Municipalité	
	86-268	Règlement numéro 175- Paiement de la retenue sur contrat et emprunt temporaire d'un montant correspondant	
	86-269	Rapport de contrôle budgétaire.	
	86-270	Conciliation du solde en banque	1219
	86-271	Conciliation du solde aux livres	
	86-272	DEmande au Ministère des Affaires Municipales	
	86-273	Infractions au règlement no. 153 (Usage de l'eau)	
	86-274	CPTAQ- demande d'autorisation- lot 13-2	1220
	86-275	Opération cadastrale- lots 34-17 et 35-7	
	86-276	Correspondance	
	86-277	Comptes	1221
	86-278	Demande au Ministère des Transports pour l'installation d'une glissière de sécurité	1222
	86-279	Acquisition de terrains pour l'ouverture d'une avenue reliant la 6e, 8e, et 9è rues-St-Malo	
	86-280	Levée de l'assemblée	
15/9 86	86-281	Modification de l'article numéro 1 du règlement numéro 201	1225
	86-282	Modification de l'article numéro 1 du règlement numéro 202	
	86-283	Modification de l'article numéro 1 du règlement numéro 196	
	86-284	Modification de l'article numéro 1 du règlement numéro 204	
	86-285	Versement au Baseball Mineur	
	86-286	CPTAQ- demande d'autorisation- lot 17-P	1226
	86-287	Opération cadastrale- lots 107-4, 108-6, 108-7, 109-12 et 110-8	
	86-288	Opération cadastrale- lots 110-9 et 111-4	
	86-289	Opération cadastrale- lots 8-17-1, 8-17-2, 8-18-1, 8-18-2, 8A-27-1 et 8A-27-2	
	86-290	Opération cadastrale- lot 572-41	1227

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE		RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
22/9	86	86-291	Règlement numéro 196- acceptation de la soumission de la firme André Cyrenne Inc.	1229
		86-292	Règlement numéro 204- engagement d'un évaluateur agréé	
		86-293	Acte de vandalisme au puit no. 4- Demande de soumissions	
		86-294	Demande au Ministère des Transports pour l'installation d'un panneau visant à protéger les écoliers	1230
		86-295	Demande de monsieur Marcel Vézina- 10ième rue	
		86-296	Interdiction de l'enlèvement du sol arabe sur les lots 88 et 89	
		86-297	Opération cadastrale- lot 90-20	1231
		86-298	Opération cadastrale- lot 96-169	
		86-299	Répartition de la subvention du Ministère des Transports	
29/9	86	86-300	Avis de motion- Règlement numéro 205	1234
		86-301	Félicitations aux membres du Comité d'Embellissement de Ste-Marthe duCap (1986)	
		86-302	Félicitations à la Municipalité de Champlain	
		86-303	Félicitations aux Aigles de Ste-Marthe	
		86-304	Achat de pneus arrière pour la chargeuse excavatrice	
		86-305	Règlement numéro 201- Acceptation de la soumission de la firme Panpierre Inc.	1235
6/10	86	86-306	Adoption du règlement numéro 205- Pour fixer le montant que la Municipalité peut dépenser pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles	1237
		86-307	Pour fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique des électeurs propriétaires d'immeubles imposables- règlement numéro 205	
		86-308	Avis sur le Projet de Schéma de la M.R.C. de Francheville	
		86-309	Demande à la Ville de Cap-de-la-Madeleine- Déplacement d'enseignes	1238
		86-310	Affichage dérogatoire- Bar Scorpion au 3060 rue Notre Dame	
		86-311	Opération cadastrale- lot 104-78	1239
		86-312	Opération cadastrale- lots 104-79 à 104-87	
		86-313	Inscription au Programme National de Soutien aux activités des Loisirs Municipaux	
		86-314	Versement de 1 000$ au Hockey Mineur Ste-Marthe	1240
		86-315	Abonnement à la revue Tam Ti Delam	
14/10	86	86-316	Adoption de l'ordre du jour	1241
		86-317	Adoption des minutes	
		86-318	Certificat attestant que le Conseil a pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée publique aux fins d'approbation des règlements numéros 197-A Zonage, 197-B Construction- 197-C Lotissement et 198 Cession de terrains pour parcs et terrains de jeux	
		86-319	Conciliation du solde aux livres	1242
		86-320	Conciliation du solde en banque	
		86-321	Demande à la Compagnie Hydro-Québec	
		86-322	Achat de matériaux d'égout et d'aqueduc	
		86-323	Versement au Comité des Loisirs St-Malo	1243
		86-324	Correspondance	
		86-325	Comptes	
		86-326	CPTAQ - demande d'autorisation lot 452-P	1245
		86-327	Demande de subvention dans le cadre du programme PDE	
		86-328	Demande à la Compagnie Bell Canada - Déplacement d'un poteau électrique (lot-103-130)	1246
		86-329	Demande à la Compagnie Bell Canada	
		86-330	Demande au Ministère des Transports - Pose d'un puisard	
		86-331	Infraction au règlement de zonage no. 197-A	

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE	RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
14/10 86	86-331	Monsieur & Madame Jean Guy Trépanier demeurant à 2071 rue St-Maurice Nord	1247
	86-332	Levée de l'assemblée	
20/10 86	86-333	Certificat attestant que le conseil a pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables - règlement numéro 205	1249
	86-334	Campagne du Coquelicot - 1986	
	86-335	Enlèvement du sol arabe sur les lots 88 et 89	
27/10 86	86-336	Avis de motion - Règlement numéro 206	1252
	86-337	Modification au règlement numéro 187	
	86-338	Pour émettre des billets pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 187	
	86-339	Emprunt par billets - Règlement numéro 187	1253
	86-340	Demande à la Compagnie Hydro-Québec - Déplacement d'un poteau électrique (lot 103-130)	
	86-341	Versement au comité des Loisirs Place Norbert	
	86-342	Versement au Comité des Loisirs Pl.St-Laurent	1254
	86-343	Demande de Monsieur Clément Bastien (rue Claude)	
03/11 86	86-344	AQTE - Conférence annuelle	1256
	86-345	Achat de combustible	
	86-346	Achat de sable abrasif avec 10% de sel	
	86-347	Ajout de lampes de rues	
	86-348	Salle communautaire - installation d'armoires supplémentaires dans la cuisine	1257
	86-349	Versement au Comité des Loisirs -St-Malo	
	86-350	Achat d'une scie pour tuyaux et autres	
10/11 86	86-351	Adoption de l'ordre du jour	1258
	86-352	Adoption des minutes	
	86-353	Félicitations aux élus municipaux	
	86-354	Vente d'un terrain à M. Raymond Gélinas	
	86-355	Infraction au Règlement de construction No. 197B - Paul Sciacca, 900 route Red Mill	1260
	86-356	Versement de 50$ au Corps de Cadet 2446	
	86-357	Correspondance	
	86-358	Comptes	
	86-359	Rapport de contrôle budgétaire	1262
	86-360	Levée de l'assemblée	
17/11 86	86-361	Discours du Maire	1264
	86-362	Fixation du taux d'intérêt pour l'exercice 1987	
	86-363	Pochettes Publicitaires - Parc Industriel	
	86-364	Cotisations à l'Association des Inspecteurs Municipaux de l'Environnement du Québec	
	86-365	Convention de cession de rue - Partie du lot 475-11 rue Claude	
	86-366	Nettoyage du ruisseau St-Pierre - lots 90, 93 95 et 96	1265
	86-367	Location d'équipements pour nettoyage d'égout	
	86-368	Opération cadastrale - lot 581-2	1266
	86-369	Opération cadastrale - lot 486-1-1	
	86-370	Acquisition de terrains pour l'ouverture d'une avenue reliant la 6e, 8e et 9e rues - St-Malo	
	86-371	Engagement d'un laboratoire pour essaie de compaction	
	86-372	Demande d'appui de la Commission Scolaire Régionale des Vieilles Forges	1267
24/11/86	86-373	Modification au règlement numéro 175	1269
	86-374	Pour émettre des billets pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 175	
	86-375	Emprunt par billets-règlement numéro 175	1270

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE	RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
24/11 86	86-376	Offre de subvention du Ministère des transports- entretien des chemins d'hiver- saison 1986-1987	1270
	86-377	Achat de pneus d'hiver pour les camions	
	86-378	Paiement à Atelier Go-Elan Inc.	
	86-379	Règlement numéro 196- Paiement du fournisseur et emprunt temporaire d'un montant correspondant	1271
01/12 86	86-380	Nomination du maire suppléant	1273
	86-381	Honoraires professionnels- Les Laboratoires Shermont Inc	
	86-382	Mandataire pour la livraison du programme "PARCQ"	
	86-383	Convention pour le maintien d'un compte courant- BNC	1274
	86-384	Félicitations au "Maire d'un jour"	
	86-385	Entretien d'hiver (chemin de desserte) autoroute 40	
	86-386	Versement au Comité des Loisirs- Secteur Village	1275
08/12 86	86-387	Adoption de l'ordre du jour	1276
	86-388	Adoption des minutes	
	86-389	Avis de motion- règlement numéro 197-A-1	
	86-390	Avis de motion- règlement numéro 207	
	86-391	Règlement numéro 201- Paiement de l'entrepreneur et emprunt temporaire d'un montant correspondant	
	86-392	Liste des immeubles que la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine souhaite vendre pour taxes	1277
	86-393	Nomination d'un professionnel pour préparer l'acte notarié à l'acquisition des lots P-429 à P-438	
	86-394	Nomination de représentants- Négociation de la convention collective àvec le (SCFP)	1278
	86-395	Modifications aux plans et règlement de zonage numéro 197-A	
	86-396	Projet de modification cadastrale sur une partie de la neuvième et huitième rues et des avenues adjacentes situées sur le lot 103	
	86-397	Achat d'un camion par soumissions publiques	1279
	86-398	CPTAQ- demande d'autorisation - lots P-481 et P-482	
	86-399	Engagement de préposés à la lecture des compteurs d'eau	
	86-400	Location d'un système informatique	1280
	86-401	Correspondance	
	86-402	Comptes	
	86-403	Travaux supplémentaires 8e et 9e rues- Secteur Village	1282
	86-404	Levée de l'assemblée	
15/12 86	86-405	Règlement numéro 196-Paiement du fournisseur et emprunt temporaire d'un montant correspondant	1284
	86-406	Dénomination d,un boulevard dans le parc industriel	
	86-407	Cession du lot (103-343) en faveur de Les Gestions Haché Inc.	
	86-408	Adoption du budget pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1987.	1287
	86-409	Adoption du règlement numéro 207- Pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice finanfier 1987.	

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE	RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
12/01 87	87-1	Adoption de l'ordre du jour	1289
	87-2	Adoption des minutes	
	87-3	Prolongation du terme original-Règlement numéro 54	
	87-4	Prolongation du terme original- Règlement numéro 114	1290
	87-5	Modification aux règlements numéros 54 et 114	
	87-6	Pour émettre des billets pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt numéros 54 et 114	1291
	87-7	Emprunt par billets - Règlement numéros 54 114	
	87-8	Règlement numéro 175- Paiement des fournisseurs	1292
	87-9	Règlement numéro 204- Acquisition des lots P-429 à P-438 et emprunt temporaire d'un montant correspondant	
	87-10	Règlement numéro 204- Emprunt temporaire à la Banque et paiement des fournisseurs	
	87-11	Règlement numéro 204- Acceptation de la soumission pour l'achat d'un camion	1293
	87-12	Travaux d'assainissement 9e rue (pose de 14 tés sur la conduite d'interception)	
	87-13	Adhésion à U.M.R.C.Q. - 1987	1294
	87-14	Demande de la Société Canadienne de la Sclérose en plaques	
	87-15	Entente entre la Corporation Municipale et la SOciété Protectrice des Animaux de la Mauricie Inc.	
	87-16	Demande de permis d'excavation au Ministère des Transports	
	87-17	Acceptation des travaux de voirie- entretien des rues	1295
	87-18	Nomination d'un garde-feu municipal	
	87-19	Versement au Comité des Loisirs-Village	
	87-20	Correspondance	1296
	87-21	Comptes	
	87-22	Avis de motion- Règlement numéro 208	1298
	87-23	Avis de motion- Règlement numéro 209	
	87-24	Versement au Comité des Loisirs- Secteur St-Malo	
	87-25	Remplacement de la porte du chalet des loisirs - Parc St-Laurent	
	87-26	Félicitations à Monsieur Michel Leclerc	1299
	87-27	Permis émis en 1986	
	87-28	Adoption du projet de règlement numéro 197-A-1- Modification du règlement de zonage	1300
	87-29	Achat de compteurs d'eau	
	87-30	Avis de motion - Règlement numéro 210	
	87-31	Levée de l'assemblée	
19/01 87	87-32	Règlement numéro 194- Paiement de l'entrepreneur et emprunt temporaire d'un montant correspondant	1302
	87-33	Nomination de la Société Québécoise d'assainissement des eaux	
	87-34	Demande de la Société Québécoise d'assainissement des eaux	
	87-35	Demande au Ministère des Transports- Acquisition de résidu de terrain situé à l'intersection route Red Mill Sud et Route 138	1303
	87-36	Avis de motion - Règlement numéro 211	
	87-37	Opération cadastrale - lot 34-18	
	87-38	Cession des équipements du Parc Ecole Dominique Savio à la COmmission Scolaire du Cap.	

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE	RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
19/01 87	87-39	Demande de Monsieur Firmin Kolly	1304
26/01 87	87-40	Opération cadastrale- lot 90-21 à 90-24 inclusivement	1306
	87-41	Dénomination d'une rue conduisant au Parc Norbert	
02/02 87	87-42	Avis de motion - Règlement numéro 212	1308
	87-43	Règlement numéro 201- Paiement à l'entrepreneur et emprunt temporaire d'un montant correspondant	
	87-44	Règlement numéro 204- Paiement des fournisseurs et des honoraires professionnels et emprunt temporaire d'un montant correspondant	
	87-45	Nomination d,un professionnel - Préparation d'un nouvel acte notarié- Parc Industriel	1309
	87-46	Municipalisation de rue - Partie de la 10e rue	
	87-47	Déneigement du stationnement- Salle Communautaire du Fleuve	
	87-48	Entente entre la Corporation Municipale et la SOciété Protectrice des Animaux de la Mauricie Inc.	1310
	87-49	Achat d'un furêt d'égout en acier plat	
	87-50	Remboursement à Madame Gaby Desrosiers	
	87-51	Opération cadastrale- lots 579-53 et 579-54	1311
	87-52	Adoption du règlement numéro 208- Relatif aux coûts des études ainsi qu'aux coûts pour la préparation des plans et devis pour le projet de construction d'aqueduc, d'égout pluvial et sanitaire, mise en forme de rues, pose de bordure de béton et pavage sur une partie de la 10e, 11e, 12e rues et une partie de la 1ere avenue, la 2ème avenue et son raccordement à la Route 138- Secteur Village	
	87-53	Adoption du règlement numéro 209- relatif à la construction d'égout pluvial, mise en forme de rue, pose de bordure de béton, pavage ainsi que la construction de branchements d'aqueduc et d'égout sanitaire sur une partie de la neuvième rue	
	87-54	Adoption du règlement numéro 210- Relatif aux coûts des études ainsi qu'aux coûts pour la préparation des plans et devis pour le projet de construction d'aqueduc, d'égout pluvial et sanitaire, mise en forme de rues, pose de bordure de béton et pavage sur une partie de la 10e, 11e, 12e, rues, une partie de la 2 e avenue et la 3e avenue ainsi que dans les rues connues sous les numéros de cadastre 96-24 et 96-25 (Secteur Village)	
	87-55	Pour fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique des électeurs propriétaires d'immeubles imposables - Règlement numéro 208	
	87-56	Pour fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique des électeurs propriétaires d'immeubles imposables- Règlement numéro 209	1312
	87-57	Pour fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique des électeurs propriétaires d'immeubles imposables- Règlement numéro 210	
	87-58	Engagement de la firme d'ingénieurs pour le projet de construction de services sur une partie de la neuvième rue-Règlement numéro 209	

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE	RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
02/02 87	87-59	Règlement numéro 194- Paiement des honoraires professionnels et emprunt temporaire d'un montant correspondant	1312
	87-60	Règlement numéro 201- Paiement des honoraires professionnels et emprunt temporaire d'un montant correspondant	1313
	87-61	Règlement numéro 208- Entente relative à l'engagement de la firme d'ingénieurs	
09/02 87	87-62	Adoption de l'ordre du jour	1314
	87-63	Adoption des minutes	
	87-64	Règlement numéro 204- Paiement du fournisseur et emprunt temporaire d'un montant correspondant	
	87-65	Achat de timbres	1315
	87-66	Opération cadastrale- lots 104-79 à 104-90	
	87-67	CPTAQ- demande d'autorisation- lots 75-P, 76-p	
	87-68	CPTAQ- demande d'autorisation- lot 448-P	
	87-69	Correspondance	
	87-70	Comptes	1316
	87-71	Opération cadastrale- lot 104-91	1317
	87-72	Levée de l'assemblée	
16/02 87	87-73	Certificat attestant que le conseil a pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables- Règlement numéro 209	1319
	87-74	CPTAQ- demande d'autorisation- lots 446-P	
	87-75	Congrès de la Société des Festivals Populaires du QUébec	1320
17/02 87	87-76	Certificat attestant que le conseil a pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables- Règlement numéro 208	1322
	87-77	Engagement de la firme d'ingénieurs pour le projet de construction de services sur une partie de la 10e, 11e, 12e rues et une partie de la 1ere avenue, de la 2ème avenue et son raccordement à la ROute 138 (Secteur Village)- Règlement numéro 208	
23/02 87	87-78	Certificat attestant que le conseil a pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables- Règlement numéro 210	1324
	87-79	Engagement de la firme d,ingénieurs pour le projet de construction de services sur une partie de la 2e avenue et de la 3e avenue ainsi que dans les rues connues sous les numéros de cadastre 96-24 et 96-25 (Secteur Village)- Règlement numéro 210	
	87-80	Cotisation annuelle 1987 et assurance-cautionnement du secrétaire trésorier.	1325
	87-81	Engagement d'un dessinateur pour une période de deux semaines	
	87-82	Modification de l'éclairage sur la 11e rue et la 1ere avenue	
	87-83	Rapport des permis émis pour le mois de Janvier	1326
	87-84	Versement au Comité des Loisirs-Place St-Laurent	
	87-85	Versement au Comité des Loisirs St-Malo	
02/03 87	87-86	Nomination du maire suppléant	1328
	87-87	Location de machinerie	
	87-88	Versement au Hockey Mineur	
	87-89	Programme de création d'emplois étudiants DEFI 87	

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE	RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
02/03 87	87-90	Plans et devis pour soumissions- partie 9e rue Village	1329
	87-91	Programme de création d'emplois- Article 38	
	87-92	Procès-verbal de l'assemblée publique de consultation en vue de modifier le règlement numéro 197-A zonage	
09/03 87	87-93	Adoption de l'ordre du jour	1330
	87-94	Adoption des minutes	
	87-95	Nomination des vérificateurs externes pour l'exercice 1987	
	87-96	Demande au Ministre des Affaires Municipales du QUébec	1331
	87-97	Demande au Premier Ministre du Québec concernant les pluies acides	
	87-98	Demande au Premier Ministre du Canada concernant les pluies acides	1332
	87-99	Signalisation touristique	
	87-100	Demande de l'Escadron 772 "Vanier"	1333
	87-101	Congrès annuel de L'AIMEQ 1986	
	87-102	Nomination d'un inspecteur agraire	
	87-103	Opération cadastrale- lots 103-404 à 103-489	
	87-104	Opération cadastrale- lots 527-19 à 527-35	1334
	87-105	Opération cadastrale - lots 572-42 à 572-43	
	87-106	Rapport des permis émis pour le mois de février	
	87-107	Comptes	
	87-108	Correspondance	1336
	87-109	Avis de motion- Règlement numéro 214	
	87-110	Avis de motion- Règlement numéro 215	
	87-111	Adoption du règlement numéro 211- Relatif à la construction et aux coûts des branchements des services d'aqueduc et d'égôut	1337
	87-112	Levée de l'assemblée	
16/03 87	87-112	Avis de motion- Règlement numéro 213	1339
	87-113	Opération cadastrale- lots 96-169, 96-170 et 96-171	
	87-114	Tournoi Provincial Balle Donnée	
	87-115	Versement au Comité des Loisirs - Place Norbert	
	87-116	Parc Industriel - Engagement des ingénieurs-conseils pour la deuxième partie de la phase I du projet	1340
23/03 87	87-117	Adoption du règlement numéro 197-A-I- Pour modifier le règlement de zonage numéro 197-A	1342
	87-118	Adoption du règlement numéro 212- Relatif à la construction d'un réseau d'aqueduc, d'égôut sanitaire, d'égout pluvial, la pose de bordure de béton et pavage sur une partie du Boulevard Industriel dans le parc industriel	
	87-119	Pour fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique des électeurs propriétaires d'immeubles imposables- Règlement numéro 212	
	87-120	Règlement numéro 209- Acceptation de la soumission de la firme Panpierre Inc.	
	87-121	Vente pour taxes - mandat accordé au secrétaire-trésorier	1343
	87-122	Plaquettes aux armoiries de la Municipalité	

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE	RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
23/03/87	87-123	Règlement numéro 202- Engagement des ingénieurs- conseils pour la deuxième phase du projet 6e, 8e, 9e rues et l'avenue reliant ces 3 rues- Secteur St-Malo	1343
	87-124	Demande de subvention au Ministère des Transports	
	87-125	Opération cadastrale - lots 95-71 à 95-98	
	87-126	Adoption du règlement numéro 213- Relatif à l'acquisition d'un camion, d'équipements, d'outillage, à l'aménagement d'un parc floral dans le parc industriel	
	87-127	Pour fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique des électeurs propriétaires d'immeubles imposables - Règlement numéro 213	1344
	87-128	Demande au Ministère des Transports	
3-/03/87	87-129	Achat de timbres	1346
	87-130	Opération cadastrale - lots 103-403 à 103-410 (rue) et 104-77 (rue)	
	87-131	Achat d'un compresseur à air et équipement de peinture	
	87-132	Remboursement Padel au Comité des Loisirs St-Laurent	1347
06/04/87	87-133	Adoption du règlement numéro 214- Relatif à la construction d,un réseau d'aqueduc, d'égout pluvial et sanitaire, mise en forme de rues, pose de bordure de béton et pavage sur une partie de la 10, 11, 12e rues et une partie de la 1ere avenue, la 2è avenue et son raccordement à la ROute 138- (Secteur Village)	1349
	87-134	Adoption du règlement numéro 215- Relatif à la construction d'un réseau d'aqueduc, d'égout pluvial et sanitaire, mise en forme de rues, pose de bordure de béton et pavage sur une partie de la 10, 11, 12e rues, une partie de la 2è avenue et la 3e avenue ainsi que dans les rues connues sous les numéros de cadastre 96-24 et 96-25 (Secteur Village)	
	87-135	Pour fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique des électeurs propriétaires d'immeubles imposables - Règlement numéro 214	
	87-136	Pour fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique des électeurs propriétaires d'immeubles imposables - Règlement numéro 215	
	87-137	Certificat attestant que le Conseil a pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée publique aux fins d'approbation du règlement numéro 197-A-1 ZONAGE	1350
	87-138	Règlement numéro 194- Acceptation de la soumission de la Firme Les COnstructions J.Y. Côté (1984) Inc.	
	87-139	Etats financiers au 31 décembre 1986	1351
	87-140	Plan et devis pour soumission - (Parc Industriel phase 1.A)	
	87-141	Acquisition d'immobilisations	
	87-142	Campagne d'économie d'eau potable 1987	
	87-143	Opération cadastrale- lot 577-47	1352
	87-144	Achat d'une brosse et d,un système d'arrosage pour le balai mécanique	
	87-145	Demande de subvention pour la Fête Nationale des QUébécois	
	87-146	Inscription au concours Villes, villages et Campagnes FLeuris	
	87-147	Demande à Hydro-Québec- Ajout de six (6) lampes de rues	

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE	RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
13/04 87	87-148	Adoption de l'ordre du jour	1354
	87-149	Adoption des minutes	
	87-150	Certificat attestant que le COnseil a pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables- Règlement numéro 213	
	87-151	Règlement numéro 201- Paiement à l'entrepreneur et emprunt temporaire d'un montant correspondant	1355
	87-152	Règlement numéro 201- Paiement des honoraires professionnels et emprunt temporaire d'un montant correspondant.	
	87-153	Règlement numéro 214- Plans et devis pour soumissions- partie de la 10e, 11e, 12e rues et partie de la 1ere avenue, partie de la 2ème avenue et son raccordement à la Route 138, (Secteur Village).	1356
	87-154	Règlement numéro 215- Plans et devis pour soumissions- Partie de la 10e, 11e, 12e rues, partie de la 2ème avenue et une partie de la 3ème avenue , ainsi que dans les rues connues sous les numéros de cadastre 96-24 et 96-25 (Secteur Village).	
	87-155	Adhésion au COnseil des loisirs de la Mauricie Inc. pour l'exercice 1987-1988.	
	87-156	Don à la Société Canadienne de la Croix-Rouge	
	87-157	Achat d'une soudeuse électrique et accessoires de base indispensable.	1357
	87-158	Rapport des permis émis pour le mois de Mars.	
	87-159	Opération cadastrale- lot 104-102.	
	87-160	Interdiction de la circulation lourde - rue des Bouleaux blancs	
	87-161	Correspondance	1358
	87-162	Comptes	
	87-163	Règlement numéro 213- Soumission refusée à la firme Pépinière Cormier.	1360
	87-164	Réprimandes à la Société Protectrice des animaux de la Mauricie Inc.	
	87-165	Panneaux de signalisation- "Attention à nos enfants".	1361
	87-166	Levée de l'assemblée.	
20/04 87	87-167	Certificat attestant que le conseil a pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables- Règlement numéro 212.	1363
	87-168	Demande aux médias d'informations	
	87-169	Nomination d'un inspecteur régional adjoint de la MRC de Francheville sur le territoire de la Municipalité	1364
27/04 87	87-170	Certificat attestant que le conseil a pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables- Règlement numéro 214.	1366
	87-171	Certificat attestant que le conseil a pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables- Règlement numéro 215	
	87-172	Avis de motion- Règlement numéro 216	1367
	87-173	Demande à la COrporation Municipale de Champlain - pose d'une vanne régulatrice de débit d'eau.	
	87-174	Achat d'un compacteur (placque vibrante)	1368
	87-175	Versement à la Ligue de Soccer	
	87-176	Règlement numéro 175- Paiement du solde dû sur le contrat de Excavation René Gélinas Inc.	

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE		RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
4/5	87	87-177	Plans pour travaux d'aqueduc.	1371
		87-178	Nomination d'un responsable de l'organisation des mesures d'urgence pour la Protection civile	
		87-179	Achat de produit abat-poussière (calcium liquide)	
		87-180	Demande de Carrosserie Mauricie Enr. Boul. des Prairies	1372
11/5	87	87-181	Adoption de l'ordre du jour	1373
		87-182	Adoption des minutes	
		87-183	Adoption du règlement numéro 206 - Pour décréter une dépense au montant de $773403.89 en vue d'acquérir un immeuble à des fins industrielles	
		87-184	Engagement de la firme d'ingénieurs pour le projet de construction de services sur une partie de la 1ère avenue, de la 2ième avenue et son raccordement à la Route 138 (Secteur Village) - Règlement numéro 214	
		87-185	Engagement de la firme d'ingénieurs pour le projet de construction de services sur une partie de la 2e avenue et de la 3e avenue ainsi que dans les rues connues sous les numéros de cadastre 95-24 et 96-25 (Secteur Village) Règlement numéro 215	1374
		87-186	Rapport de contrôle budgétaire	
		87-187	Conciliation du solde en banque	
		87-188	Conciliation du solde aux livres	
		87-189	Adhésion à l'Association Touristique du Coeur du Québec pour l'exercice 1987-1988	
		87-190	Correspondance	1375
		87-191	Comptes	
		87-192	Rapport des permis émis pour le mois d'avril	1376
		87-193	Achat de matériauc d'aqueduc et d'égout	1377
		87-194	Achat de signalisation routière	
		87-195	Règlement numéro 213 - Acceptation de la soumission de la Compagnie Centre Horticole du Cap Inc.	
		87-196	Nomination d'un représentant - Corporation pour le développement de la récupération et du recyclage des déchets de la région 04 Inc.	
		87-197	Levée de l'assemblée	
19/5	87	87-198	Adoption du règlement numéro 216 - Relatif à la construction d'un puits, à la rénovation d'une partie du réseau d'aqueduc avec protection incendie dans le rang St-Malo Est, à la pose d'une conduite d'aqueduc sur une partie de la 2ième avenue et un raccordement de réseaux sur la 8ième rue	1380
		87-199	Pour fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique des électeurs propriétaires d'immeubles imposables - Règlement numéro 216	
		87-200	Engagement de la firme d'ingénieurs pour le projet de construction d'un puits tubé et d'une conduite de branchement au réseau d'aqueduc - Règlement numéro 216	
		87-201	Règlement numéro 209 - Modification de l'article 1 et abrogation de l'article 10	
		87-202	Règlement numéro 212 - Modification de l'article 1	1381
		87-203	Règlement numéro 214 - Modification de l'article 1 et abrogation de l'article 11	
		87-204	Règlement numéro 215 - Modification de l'article 1 et abrogation de l'article 11	
		87-205	Nomination de représentants - Négociation ententes du personnel cadre de la Municipalité	

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE		RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
19/5	87	87-206	Achat de matériaux pour la construction d'une grille de protection fixe, en acier galvanisé, pour le terrain de jeux - Parc St-Laurent	1382
		87-207	Règlement numéro 212 - Parc industriel (Phase 1.A) - Acceptation de la soumission de la firme Asphalte Continental	
		87-208	Restructuration des politiques en loisirs	
		87-209	Enlèvement du sol arabe sur les lots 88 et 89	1383
		87-210	Demande de Monsieur Fernand Milette	
25/5	87	87-211	Achat de drapeaux avec les armoiries de la Municipalité	1385
		87-212	Convention collective de travail 1987-1989	
1/6	87	87-213	Certificat attestant que le conseil a pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables - Règlement numéro 216	1387
		87-214	Règlement numéro 216 - Plans et devis pour soumissions - Projet de construction d'un puits tubé et d'une conduite de branchement au réseau d'aqueduc	
		87-215	Règlement numéro 214 - Acceptation de la soumission de la firme Les Pavages de Nicolet Inc.	1388
		87-216	Règlement numéro 215 - Acceptation de la soumission de la Cie Construction Dollard Ltée	
		87-217	Règlement numéro 204 - Paiement du fournisseur et emprunt temporaire d'un montant correspondant	1389
		87-218	Nomination du maire suppléant	
		87-219	Echange de lots entre la Corporation Municipale de Ste-Marthe et Les Gestions Haché	
		87-220	Acte de servitude en faveur de Bell Canada	1390
		87-221	Remerciements à la Ville de Cap-de-la-Madeleine	
		87-222	Plans pour travaux d'aqueduc	
		87-223	Clôture Place St-Laurent	1391
		87-224	Versement au Comité de la Fête Nationale des Québécois	
8/6	87	87-225	Adoption de l'ordre du jour	1392
		87-226	Adoption des minutes	
		87-227	Acceptation de la soumission pour les assurances pour l'année 1987-1988	
		87-228	Opération cadastrale - lots 103-490, 103-491, 96-172 et 96-173	1393
		87-229	Location d'une débroussailleuse (avecx opérateur)	
		87-230	Achat de décalque (auto-collants)	
		87-231	Adhésion à l'Association québécoise des directeurs du loisir municipal pour l'année 1987	
		87-232	Correspondance	1394
		87-233	Comptes	
		87-234	Rapport des permis émis pour le mois de Mai	1396
		87-235	Vente d'une partie du lot 110-P	
		87-236	Règlement numéro 202 - Acceptation de la soumission de la firme Les Pavages de Nicolet Inc.	
		87-237	Enlèvement du sol arabe sur les lots 88 et 89	1397
		87-238	Levée de l'assemblée	
15/6	87	87-239	Avis de motion - Règlement numéro 217	1399
		87-240	Nomination d'un inspecteur (Salubrité et usage de l'eau)	
		87-241	Achat de macarons aux armoiries de la Municipalité	

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE	RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
15/6 87	87-242	Adoption du règlement numéro 217 - Pour approuver les prévisions budgétaires pour l'exercice 1987 de la Régie Intermunicipale d'assainissement des eaux du Trois-Rivières Métropolitain	1401
	87-243	Cueillette et transport des déchets	
	87-244	Demande de Monsieur Jules Milette	
	87-245	Opération cadastrale - lots 108-8, 109-14 et 109-15	1402
	87-246	Demande d'appui du Comité de concertation pour personnes handicapées du Trois-Rivières Métropolitain	
	87-247	Demande du Ministère des Transports	
	87-248	Versement au Comité de la Fête Nationale des Québécois	1403
29/6 87	87-249	Ajournement d'une session du Conseil	1404
6/7 87	87-250	Règlement numéro 194 - Paiement à l'entrepreneur et emprunt temporaire d'un montant correspondant	1406
	87-251	Règlement numéro 204 - Paiement des fournisseurs et emprunt temporaire d'un montant correspondant	
	87-252	Dénomination de rue - Secteur St-Malo	1407
	87-253	Dénomination de rue - Secteur des Prairies	
	87-254	Dénomination de rue - Secteur Village	
	87-255	Adoption de l'ordre du jour	1408
	87-256	Adoption des minutes	
	87-257	Règlement numéro 201 - Paiement à l'entrepreneur et emprunt temporaire d'un montant correspondant	
	87-258	Règlement numéro 216 - Acceptation de la soumission de la firme R.J. Levesque & Fils	1409
	87-259	Subvention du Ministère des Transports	
	87-260	Demande du Ministère des Transports	
	87-261	Offre d'achat sur une partie du lot 103-129	1410
	87-262	Opération cadastrale - lots 107-5, 108-9, 109-16 et 110-11	
	87-263	Opération cadastrale - lot 89-167	
	87-264	Opération cadastrale - lot 110-10	1411
	87-265	Rapport des permis émis pour le mois de juin	
	87-266	Correspondance	
	87-267	Comptes	
	87-268	Travaux de pavage	1413
	87-269	Contrat de déneigement des rues - Appel d'offres publiques	
	87-270	Cession d'une partie du lot 88-1	1414
	87-271	Demande à la MRC de Francheville - Revision de la zone agricole permanente	
	87-272	Levée de l'assemblée	
3/8 87	87-273	Cession et rétrocession des parties des lots 109. 110 et 111	1416
	87-274	Cession d'une partie du lot 88-1	1417
	87-275	Congrès de la Corporation des secrétaires municipaux du Québec - 1987	
	87-276	Congrès de l'Association Québécoise des Directeurs de Loisirs Municipaux - 1987	
	87-277	Demande d'appui de la Corporation de la Paroisse de Ste-Anne de la Pérade	1418
	87-278	CPTAQ - demande d'autorisation - lot 81	
	87-279	Opération cadastrale - lot 104-105	
	87-280	Opération cadastrale - lot 104-106	
	87-281	Opération cadastrale - lots 110-11 à 110-15	1419
	87-282	Opération cadastrale - lot 446-14	
	87-283	Opération cadastrale - lot 88-1-1	
	87-284	Opération cadastrale - lot 463-56	
	87-285	Opération cadastrale - lot 452-16	1420
	87-286	Tournoi de Balle Donnée St-Laurent	
	87-287	Règlement numéro 212 - Paiement des fournisseurs et emprunt temporaire d'un montant correspondant	

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE		RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
3/8	87	87-288	Règlement numéro 209 - Paiement des fournisseurs et emprunt temporaire d'un montant correspondant	1421
		87-289	Règlement numéro 213 - Paiement du fournisseur et emprunt temporaire d'un montant correspondant	
10/8	87	87-290	Adoption de l'ordre du jour	1423
		87-291	Adoption des minutes	
		87-292	Offre d'achat - Terrain dans le Parc Industriel	
		87-283	Demande de subvention PADEL	1424
		87-294	Ligue de Sacs de sable	
		87-295	Restauration des chaises de la Salle Communautaire	
		87-296	Correspondance	1425
		87-297	Rapport des permis émis pour le mois de juillet	
		87-298	CPTAQ - demande d'autorisation - lot P-86	
		87-299	Levée de l'Assemblée	
17/8	87	87-300	Comptes	1427
		87-301	Achat d'une Camionnette modèle Cargo pour les employés du service technique	1428
		87-302	Opération cadastrale - lot 577-48	1429
		87-303	Opération cadastrale - lot 583-31	
		87-304	Versement Baseball Mineur	
		87-305	Demande au Ministère de l'Environnement (approbation de plan pour des modifications au réseau d'aqueduc rang St-Malo EST)	
24/8	87	87-306	Adjudication du contrat de déneigement	1432
		87-307	Abonnement à la revue "Oxygène" - VVCF	
		87-308	Versement au Hockey Mineur Ste-Marthe	
		87-309	Opération cadastrale - lot 103-492	1433
		87-310	Opération cadastrale - lots 110-2 et 111-5	
31/8	87	87-311	Nomination du maire suppléant	1435
		87-312	Dénomination des circonscriptions électorales	
		87-313	Opération cadastrale - lot 583-32	
		87-314	Opération cadastrale - lot 582-12	
		87-315	Versement - Ligue Soccer Ste-Marthe	1436
		87-316	Règlement numéro 213 - Paiement des fournisseurs et emprunt temporaire d'un montant correspondant	
		87-317	Achat de 2 radios communication	
		87-318	Nomination d'une coordonnatrice des services professionnels	1437
08/9	87	87-319	Règlement numéro 212 - Paiement des ingénieurs et emprunt temporaire d'un montant correspondant	1439
		87-320	Règlement numéro 214 - Paiement des honoraires professionnels et emprunt temporaire d'un montant correspondant	
		87-321	Règlement numéro 215 - Paiement des honoraires professionnels et emprunt temporaire d'un montant correspondant	
		87-322	Contrats de vente définitive des lots 88-62 et 89-32	1440
		87-323	Demande à la Compaggie Bell Canada - Déplacement de quatre poteaux sur la 10e rue	
		87-324	Sommet régional du Sport en Mauricie	
		87-325	Versement au Comité de la Fête Nationale	
		87-326	Achat d'un téléviseur	1441
14/9	87	87-327	Adoption de l'ordre du jour	1442
		87-328	Adoption des minutes	
		87-329	Rapport de contrôle budgétaire	
		87-330	Achat de timbres	
		87-331	Travaux d'aménagement à l'intersection des rues Des Jonquilles et Notre-Dame - Bordure de béton	1443
		87-332	Travaux d'aménagement à l'intersection des rues Des Jonquilles et Notre-Dame - Pavage	
		87-333	Achat de matériaux d'aqueduc (conduites)	
		87-334	Achat de matériaux d'aqueduc (accessoires)	

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE	RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
14/9 87	87-335	Demande à l'Hydro-Québec - Ajout de deux (2) lampes de rues	1444
	87-336	Versement au Comité de la Fête Nationale	
	87-337	Correspondance	
	87-338	Comptes	1445
	87-339	Rapport des permis émis pour le mois d'Août	1447
	87-340	Demande à la Sureté du Québec - Surveillance sur la 9e rue	
	87-341	Levée de l'assemblée	
21/9 87	87-342	Règlement numéro 215 - Paiement à l'entrepreneur,et emprunt temporaire d'un montant correspondant	1449
	87-343	Félicitations aux membres du Comité d'Embellissement de Ste-Marthe 1987	
	87-344	Opération cadastrale - lots 32-1, 32-2, 33-1 à 33-3	
	87-345	Opération cadastrale - lots 107-6, 108-10 et 109-17	1450
	87-346	Travaux de réfection du terrain de Soccer - Secteur des Prairies	
	87-347	Cause - Monsieur Jean-Guy Lemire faisant affaires sous l'appellation d'Antirouille Lemyre	
28/9 87	87-348	Contrat d'assurance collective	1452
	87-349	Programme de création d'emplois - Article 38	
	87-350	Demande à la Compagnie N.L.CHEM CANADA INC.	
	87-351	Soirée spéciale de l'Association Touristique du Coeur du Québec	1453
	87-352	AchaT D'une machine à perforer et à relier les documents	
	87-353	Demande de permis pour maison de pension	
	87-354	Opération cadastrale - lot 89-168	1454
	87-355	CPTAQ - demande d'autorisation - lot P-75	
	87-356	Nettoyage et prolongement du cours d'eau des Cormiers	
5/10 87	87-357	Règlement numéro 214 - Paiement à l'entrepreneur et emprunt d'un montant correspondant	1456
	87-358	Règlement numéro 202 - Paiement à l'entrepreneur et emprunt temporaire d'un montant correspondant	
	87-359	Convention collective de travail des employés cadres pour 1987-1988 et 1989	
	87-360	Rapport du secrétaire-trésorier et de Monsieur Louis St-Arnaud, conseiller	1457
	87-361	Expropriation du terrain de Monsieur Gilles Gauthier - Prolongement de la 2ième avenue	
	87-362	Sommet sportif 04	1458
	87-363	Colloque du Regroupement Québécois du Loisir Municipal	
	87-364	Opération cadastrale - lots 710 et 711	
	87-365	Achat d'équipement pour l'épandage de sel et abrasifs et d'une charrue réversible avec harnais	1459
	87-366	Travaux de terrassement et d'engazonnement - Règlement numéro 214	
	87-367	Opération cadastrale - lot 536-1	
	87-368	Acceptation de la soumission - Travaux de terrassement et engazonnement en plaque - intersection Des Jonquilles et Notre-Dame	1460
	87-369	Achat de matériaux d'aqueduc	
13/10 87	87-370	Adoption de l'ordre du jour	1461
	87-371	Adoption des minutes	
	87-372	Règlement numéro 201 - Paiement des honoraires professionnels et emprunt temporaire d'un montant correspondant	
	87-373	Règlement numéro 214 - Paiement à l'entrepreneur et emprunt temporaire d'un montant correspondant	1462
	87-374	Règlement numéro 215 - Paiement à l'entrepreneur et emprunt temporaire d'un montant correspondant	

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE	RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
13/10 87	87-375	Conciliation du solde en banque	1462
	87-376	Campagne du Coquelicot - 1987	
	87-377	Demande d'appui financier - Les Maralga	1463
	87-378	Achat de sable abrasif contenant 10% de sel	
	87-379	Opération cadastrale - lots 96-174 et 96-175	
	87-380	Opération cadastrale - lot 86-3	1464
	87-381	Versement au Comité des Loisirs Norbert	
	87-382	Versement au Comité des Loisirs St-Laurent	
	87-383	Correspondance	
	87-384	Comptes	1465
	87-385	Rapport des permis émis pour le mois de septembre	1467
	87-386	Rapport de contrôle budgétaire	
	87-387	CPTAQ - demande d'autorisation - lot 442-P	
	87-388	Comité du projet d'une rampe de mise à l'eau	
	87-389	Levée de l'assemblée	
16/11 87	87-390	Adoption de l'ordre du jour	1475
	87-391	Adoption des minutes	
	87-392	Procès-verbal dressé lors de la mise en nomination	
	87-393	Nomination du maire suppléant	1476
	87-394	Photos des nouveaux élus	
	87-395	AWTE - Conférence régionale annuelle	
	87-396	Achat d'huile à chauffage	
	87-397	Récurage d'égout	
	87-398	Opération cadastrale - lots 28-10 et 29-8	1477
	87-399	Rapport des permis émis pour le mois d'octobre	
	87-400	Achat d'équipements - Loisirs Des Prairies	
	87-401	Achat d'équipements - Loisirs Village	1478
	87-402	Location du Casse-Croûte du Chalet des Loisirs des prairies	
	87-403	Correspondance	
	87-404	Comptes	
	87-405	Construction d'une clôture pour le terrain de soccer du secteur des Prairies	1481
	87-406	Demande de subvention dans le cadre du Programme de Développement de l'Emploi	
	87-407	Demande du Ministère de l'environnement (Construction d'une clôture pour la protection du puits numéro 5)	1482
	87-408	Levée de l'assemblée	
23/11 87	87-409	Discours du Maire	1484
	87-410	Fixation du taux d'intérêts pour l'exercice 1988	
	87-411	Conciliation du solde en banque	
	87-412	Association des communicateurs municipaux du Québec (A.C.M.Q.)	
	87-413	Demande d'appui au Ministère des Transports	
	87-414	Demande de travaux au Ministère des Transports pour les rues St-Maurice et Courteau	1485
	87-415	Achat de signalisation routière	
	87-416	Location d'une pelle hydraulique pour travaux d'aqueduc	
	87-417	Location de machinerie pour chargement et transport de sable sur la 9e rue	1486
	87-418	Achat d'une clôture pour la protection du puits numéro (5)	
—	87-419	Promotion - Carnaval	
	87-420	Demande au Ministère des Transports	1487
30/11 87	87-421	Règlement numéro 213 - Paiement des fournisseurs et emprunt temporaire d'un montant correspondant	1489
	87-422	Avis de motion - Règlement numéro 218	
	87-423	Nomination des membres du Conseil dans les dossiers municipaux	
	87-424	Félicitations au "Maire d'un jour"	1491
	87-425	Acte ve servitude - Bell Canada	
	87-426	Achat et transport de gravier pour la 9e rue	
	87-427	Opération cadastrale (95-3-1, 95-3-2 et 95-99 à 95-108)	1492

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE	RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
30/11 87	87-428	Opération cadastrale (remplacement des lots 95-77 et 95-78 lesquels seront connus sous les numéros 95-99 et 95-100)	1492
	87-429	Pour enlever le caractère de rue au lot numéro 95-97 ainsi qu'une partie du lot numéro 95-3 qui sera connu sous les numéros 95-3-1 95-3-2 parties	
	87-430	Règlement numéro 214 - Paiement des fournisseurs et emprunt temporaire d'un montant correspondant	1493
	87-431	Règlement numéro 215 - Paiement à l'entrepreneur et emprunt temporaire d'un montant correspondant	
07/12 87	87-432	Appui aux citoyens - Expropriation de terrains longeant le chemin de fer dans le cadre des travaux d'assainissement des eaux	1495
	87-433	Demande à la Société d'Habitation du Québec H.L.M.	
	87-434	Cotisation à l'Association des inspecteurs municipaux de l'environnement du Québec	1496
	87-435	AIMEQ - Cours de formation des inspecteurs municipaux de l'environnement	
	87-436	Opération cadastrale - lot 95-3-3	
	87-437	Versement au Comité des Loisirs St-Malo	1497
	84-438	Nomination d'un représentant sur le Comité de gestion de l'entente intermunicipale de gestion des déchets (site d'enfouissement sanitaire)	

INITIALES DU MAIRE
L. E.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Mercredi le 3 juillet 1985

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce mercredi 3 juillet 1985 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents savoir:

Son Honneur Le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Pierre Juneau, Louis St-Arnaud, Jean-Pierre Sévigny, Michel Nobert, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Frédéric Prescott pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du conseil, mercredi le 3e jour de juillet 1985 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

DONNE ce 28e jour du mois de juin 1985.

(signé)

.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

.....
Secrétaire-trésorier

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-200 Avis de motion - règlement no. 187

Monsieur Michel Nobert donne avis de motion à l'effet de présenter lors de la prochaine session ou lors d'une session subséquente un règlement pour la construction d'une bâtisse des loisirs et accessoires pour le secteur Norbert.

Adopté

85-201 Premier versement de 1000 $ au Comité de loisirs du Village

ATTENDU que le Comité des loisirs du Village a présenté ses prévisions budgétaires pour l'année 1985;

ATTENDU que les activités estivales nécessiteront des déboursés;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement QU'UNE somme de 1000 $ soit mise à la disposition du directeur des loisirs afin d'assurer le déroulement normal des activités estivales du secteur du Village et ce d'ici à ce qu'un comité permanent soit formé pour ce secteur.

Adopté

85-202 Lettre de félicitations au Comité de la St-Jean

ATTENDU le dynamisme avec lequel le comité de la St-Jean s'est occupé des préparatifs de la fête;

ATTENDU l'esprit communautaire et collectif dans lequel la fête à été préparée;

ATTENDU le franc succès remporté;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE REMERCIER tous ceux qui ont participé à la préparation et la réalisation de la Fête Nationale des Québécois pour l'énergie qu'ils y ont mis et le civisme dont ils ont fait part.

Adopté

85-203 Lettre de remerciements à la Sureté du Québec

ATTENDU la qualité de l'aide qu'a apportée la Sureté du Québec lors du déroulement de la parade de la Fête Nationale des Québécois à Ste-Marthe du Cap;

ATTENDU l'excellent travail effectué par les agents qui y ont participé et la gentillesse avec laquelle ils l'ont fait;

ATTENDU l'attention particulière que les agents ont accordé aux jeunes;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement QUE des remerciements soient adressés à la Sureté du Québec district du Cap, pour l'excellent travail effectué par les agents Michel Després, Claude Belisle et Pierre Simard lors de la Fête de la St-Jean à Ste-Marthe.

Adopté

INITIALES DU MAIRE L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS. J

No. de résolution ou annotation

85-204 Animation des terrains de loisirs - été 85

ATTENDU que le programme fédéral de création d'emplois DEFI - 1985 prévoit financer 75% des coûts occasionnés par l'embauche de 2 moniteurs durant 7 semaines;

ATTENDU la nécessité de prévoir 1 moniteur par secteur de loisirs pour la durée du projet soit 7 semaines;

ATTENDU la recommandation du directeur des loisirs;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- QUE la municipalité défraie le 25% restant du projet DEFI - 1985;

2- QUE la municipalité assume les frais reliés à l'engagement de 3 moniteurs afin de permettre à chacun des secteurs d'avoir son propre moniteur;

3- QUE les coûts d'acquisition de matériel soient à la charge des comités locaux (200$/semaine) de même que les coûts du personnel affecté au groupe des 4 - 6 ans;

4- QU'UN montant de 4400,00$ soit mis en réserve afin de permettre la réalisation de ce projet.

Adopté

J 85-205 Opération cadastrale - lots 104-70 et 104-71

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre, en date du 31 mai 1985 concernant les lots 104-70 et 104-71 propriété de Madame Nicole Roy;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Louis St-Arnaud, et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 6077 étant la subdivision des lots 104-70 et 104-71.

Adopté

J 85-206 Assainissement des eaux - session d'information à l'intention de la population

ATTENDU la nécessité de fixer la date de la session d'information;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- D'ORGANISER une session d'information à l'intention des citoyens de Ste-Marthe sur le dossier d'assainissement des eaux.

2- DE TENIR cette session d'information le 5 août 1985 à 19:00 heures à la Salle du Fleuve au 1771 rue Notre-Dame

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

* 85-207 Premier versement au Comité Villes et Villages Fleuris

ATTENDU que le Comité d'embellissement de la Municipalité de Ste-Marthe a entrepris des démarches pour faire aménager un site fleuri à l'entrée de notre municipalité;

ATTENDU qu'une avance de fonds doit être faite afin de débuter les travaux;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QU'UNE somme de 1500 $ soit dégagée et versée à notre Comité d'embellissement en fonction de l'échéancier prévu pour les travaux à effectuer.

Adopté

* Les membres du Conseil étant tous présents, ce point a été ajouté.

Lucien Chaussé .....MAIRE..... .....SEC.TRES.

Lucien Chaussé Frédéric Prescott

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Le 8 juillet 1985

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 8 juillet 1985 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

85-208 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

85-209 Adoption des minutes

Proposé par Pierre Juneau, secondé par michel Nobert et résolu unanimement D'ADOPTER les minutes des sessions tenues les 10 et 17 juin et 3 juillet 1985.

Adopté

85-210 Bail entre la Corporation Municipale et le Club Optimiste Ste-Marthe Inc.

ATTENDU le projet de bail à intervenir entre les deux corporations relativement à la location de l'édifice Notre-Dame de la Rive;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'AUTORISER MM. Lucien Chaussé, maire et Frédéric Prescott, secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Corporation Municipale le projet de bail joint en annexe.

Adopté

85-211 Adhésion à l'Association Québécoise des Directeurs de Loisirs Municipaux

ATTENDU l'isolement professionnel dans lequel travaille notre directeur des loisirs;

ATTENDU l'existence de l'Association Québécoise des Directeurs de Loisirs Municipaux;

ATTENDU la nécessité qu'il a de se ressourcé afin d'être le plus informé et le plus à jour possible;

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE Re
INITIALES DU SEC.-TRÉS. (1)

No. de résolution ou annotation

85-211 Adhésion à l'Association Québécoise des Directeurs de Loisirs Municipaux (suite)

Proposé par Michel Nobert, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement DE DEFRAYER la somme de 100$ permettant à notre Directeur des Loisirs de devenir membre de l'Association des Directeurs de loisirs Municipaux.

Adopté

✓85-212 Demande à la Société d'Habitation du Québec - H.L.M.

ATTENDU que les membres du conseil sont conscients qu'il existe à l'intérieur des limites territoriales de la Municipalité un besoin de logements pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique;

ATTENDU que suivant les démarches préliminaires auprès de la Société d'habitation du Québec, cette dernière semble disposée à étudier la requête de la Municipalité;

ATTENDU que le conseil a pris connaissance des dispositions de la Loi et des règlements de la Sosiété d'habitation du Québec et plus particulièrement de celles concernant la section "habitation";

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1- QUE le conseil demande à la Société d'Habitation du Québec de faire bénéficier la municipalité des avantages de la loi.

2- QUE le conseil demande à la Société de considérer la possibilité de réaliser un programme d'habitation pour familles ou personnes agées à faible revenu ou à revenu modique d'environ 12 unités de logements dont 6 unités destinées aux familles et/ou 6 unités destinées aux personnes agées.

3- QUE le conseil s'engage à signer une convention avec la Société d'habitation du Québec par laquelle la municipalité participera financièrement aux déficits d'exploitation selon les modalités de la Loi et des règlements de la Société d'habitation du Québec.

4- QUE le conseil s'engage à collaborer à la réalisation par la Société d'habitation du Québec au programme d'habitation.

5-QUE le conseil fournira les infrastructures nécessaires, s'il y a lieu, pour la réalisation du programme.

6- QUE le conseil s'engage à adopter, s'il y a lieu, un code du logement acceptable à la Société dans un délai satisfaisant à cette dernière.

Adopté

85-213 Correspondance

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier pour le mois de juin 1985.

Adopté

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-214 Comptes

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

7566	Banque Nationale du Canada	(Intérêt sur obligation)	5687.50
7567	Syndicat Can. Fonc. Publ.	(Déductions salaires)	90.47
7568	Ministre du Revenu	(Déductions salaires)	3872.80
7569	Receveur Général du Canada	(Déductions salaires)	3099.83
7570	Lucien Chaussé	(Frais déplacement)	87.14
7571	Jules Milette Inc.	(Contrat enlèvement ord.)	3454.67
7572	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	5850.00
7573	Commission Scolaire Cap	(Occupants roulottes)	2296.00
7574	J.B.Lanouette Inc.	(Remboursement dépôt de soumission)	100.00
7575	Corp.Sec. Municipaux Qué	(Congrès sec.-tres.)	250.00
7576	Corp. développement de la récupération	(Cotisation 85-86)	50.00
7577	Claudette Toupin	(Petite Caisse)	74.08
7578	Loisirs Pl.St-Laurent	(Fête Nationale St-Jean)	964.00
7579	Serge Turcotte	(Ent. salle-comm.)	35.00
7580	Garage R.Desrosiers	(Véhicule - réparation)	900.00
7581	Marchand Audio-vidéo	(Location équip. bureau)	92.42
7582	Hydro-Québec	(Electricité)	6998.46
7583	Pierre Juneau	(Frais déplacement)	49.70
7584		CANCELLE	
7585	Caisse Pop. Ste-Madeleine	(Achat actif imm. salle)	90394.59
7586	Jean-Pierre Sévigny	(Frais représentation)	25.94
7587	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	5748.31
7588	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires conseil)	1355.00
7589	Marcel Milot	(Frais de poste)	30.00
7590	MRC de Francheville	(Quote-part admi. 2885.23) (Quote-part éval.19074.23)	21959.46
7591	Richard Loranger	(Réclamation domm. et intérêts)	766.16
7592	Marcel Milot	(Frais de déplacement)	24.78
7593	Société Canadienne Poste	(Frais de poste)	50.88
7594	Corp. Mun. Ste-Maurice	(Entretien chemin hiver)	1236.95
7595	Frédéric Prescott	(Frais de déplacement)	20.79
7596	Trust Général du Canada	(Déductions salaires)	2057.20
7597	Club de l'Amitié	(Don)	50.00
7598	Lucien Chaussé	(Frais représentation)	51.00
7599	Marc Montambeault	(Don)	133.00
7600	Marcel Milot	(Frais de poste)	30.00
7601	La Laurentienne	(Déductions salaires)	186.81
7602	Comité Loisirs Village	(Contribution secteurs)	10.00
7603	Baseball Mineur	(Contribution secteurs)	45.00
7604	Michel Nobert	(Frais de représentation)	63.70
7605		CANCELLE	
7606	Jean-Louis Brière	(Contribution Villes et Villages fleuris)	600.00
7607	L'ENAP	(Fourniture de bureau)	6.00
7608	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	246.15
	TOTAL:		$159043.79

Liste des comptes à payer au 30 juin 1985

7609	Hydro-Québec	(Aqueduc)	1393.12
7610	Hydro-Québec	(Salle communautaire)	322.50
7611	Hydro-Québec	(Hôtel municipal)	226.90
7612	Hydro-Québec	(Station de pompage)	148.14
7613	Hydro-Québec	(Notre-Dame de la Rive)	33.02
7614	Hydro-Québec	(Loisirs St-Malo)	120.52
7615	Bell Canada	(Station de pompage)	38.26
7616	Bell Canada	(Hôtel municipal)	203.02
7617	Bell Canada	(Salle communautaire)	36.18
7618	Bell Canada	(Notre-Dame de la Rive)	19.90
7619	La Cie de Const. Dollard	(Service de nivelleuse)	1425.00

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Liste des comptes à payer au 30 juin 1985 (suite)

No. de résolution ou annotation			
7620	Produits Laboratoires certifiés	(Produit - RDE)	40.26
7621	Chaussures Lavergne	(3 paires de bottes)	135.00
7622	Conseil Loisirs Mauricie	(Achat cahier - loisirs)	25.00
7623	Vitres d'Auto Mauricie Enr.	(Franchise - vitre GMC80)	100.00
7624	J.B.Deschamps Inc.	(Impression obligations)	2751.71
7625	Le Nouvelliste	(Offre d'emploi)	223.20
7626	Me Gilles Légaré	(Vente par A. Toupin lot 581-1)	164.00
7627	Sergaz Inc.	(Essences - véhicules)	18.81
7628	Machineries Baron & Tousignant Ltée	(Pièces machineries)	67.10
7629	Atelier Usinage Gomex Inc.	(3 crochets filet - PTJ)	35.97
7630	Gaston Bédard Inc.	(Location dactylo)	54.50
7631	Savin Canada Inc.	(Location photocopieur)	125.57
7632	Formulaires Ducharme Inc.	(Achat permis)	255.48
7633	Centre de Décoration Inc.	(Peinture-salle comm.)	35.32
7634	Marc Montambeault	(Transport handicapé juin)	119.00
7635	Garage M. Ayotte	(Réparation d'un pneu)	8.55
7636	Les Enseignes le Pro du Pinceau	(Service camion-élévateur)	113.33
7637	Aluminium Dufresne Inc.	(Plaques de rues)	360.33
7638	Burotec inc.	(Coût des photocopies)	291.71
7639	Laujag Inc.	(Matériel - salle comm.)	10.19
7640	Radiateurs MR Inc.	(Radiateur - GMC/80)	222.36
7641	Imprimerie Vallières Inc.	(Avis de contravention)	120.86
7642	Métropolitain Equipement	(Pièces - Tondeuse)	195.16
7643	Librairie du Cap Inc.	(Fournitures bureau)	91.12
7644	Purolator Courier Ltd.	(Transport - pièces)	20.08
7645	J.U. Houle Ltée	(Pièces et acc.-RDE)	2357.74
7646	Soc.Coop. Agricole Champlain	(Engrais - PTJ)	108.75
7647	Béton du Cap Inc.	(Ciment - PTJ - Prairies)	439.26
7648	Vaugeois & Fils	(Location Machineries - voirie)	720.00
7649	P.A. Thibeault Ltée	(Bois pour tables - PTJ)	156.96
7650	Morin & Frères Inc.	(Pièces et acc. - PTJ)	217.51
7651	Saillant Inc.	(Pièces et acc. - RE-RDE)	4276.71
7652	Roger Gélinas	(Honoraires) (Parc industriel lot 107)	150.00
7653	Les Studios Gosselin	(Films)	39.38
7654	Quévis Inc.	(Pièces et acc.-PTJ)	62.00
	TOTAL:		$18079.48

Adopté

✓85-215 Municipalisation des rues

ATTENDU la résolution no. 84-205 jointe en annexe;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'AJOUTER les études suivantes à la liste établie dans la résolution #84-205.

Martel Christiane	1481, Notre-Dame, T.R.
Cloutier René	669, Laviolette, T.R.
St-Arnaud, Pellerin & Leblanc	144, Bonaventure, T.R.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.
FP

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

85-216 Dépôt de plans - projet de condominium

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement DE RECEVOIR les plans déposés par Monsieur Raymond Duval pour fins d'étude par l'inspecteur municipal.

Adopté

85-217 Levée de l'assemblée

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Lucien Chaussé ..... MAIRE ..... Frédéric Prescott ..... SEC.-TRES

Lucien Chaussé Frédéric Prescott

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
Le
INITIALES DU SEC.-TRÉS.
7

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 30 juillet 1985

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce mardi 30 juillet 1985 à 17:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Jean-Guy Bergeron
Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Michel Nobert
Maurice Dumas

Les membres étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation.

85-218 Parc Industriel - signature du contrat d'acquisition

ATTENDU le mandat confié à Me Robert Carrier relatif à la rédaction du contrat d'acquisition des terrains devant servir de Parc Industriel (résolution no. 85-129);

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement;D'AUTORISER MM. Lucien Chaussé, Maire et Frédéric Prescott, secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine:

1- Un contrat d'acquisition des lots devant servir de Parc Industriel appartenant à la Compagnie NL CHEM Canada Inc. et ce pour la somme de Quatre cent soixante dix milles dollars (470 000,00$);

2- Un billet à l'ordre de la Compagnie NL CHEM Canada Inc. d'un montant correspondant.

Adopté

Lucien Chaussé .....MAIRE..... .....SEC.TRES.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Mardi le 6 août 1985

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce mardi 6 août 1985 à l'heure et au lieu ordinaire des sessions à laquelle étaient présents savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Pierre Juneau
Michel Nobert
Jean-Pierre Sévigny
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Michel Nobert, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Frédéric Prescott pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, mardi le 6e jour de août 1985 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

DONNE ce 2e jour du mois d'août 1985.

(signé)

.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

.....
Secrétaire-trésorier

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE Le
INITIALES DU SEC.-TRÉS. D

No. de résolution ou annotation

85-219 Règlement no. 175 - Paiement des fournisseurs et emprunt temporaire d'un montant correspondant

ATTENDU les comptes reçus à jour et autorisés par la Firme Pluritec

-Compagnie Construction Dollard Ltée	142 845,59$
-Excavation René Gélinas Inc.	72 630,00
-Pluritec Consultants	24 908,65
	240 384,24$

ATTENDU l'autorisation reçue de la Commission Municipale du Québec le 18 décembre 1984;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à un emprunt temporaire de 240 500,00$ à la Banque Nationale du Canada.

2- D'UTILISER le produit de cet emprunt pour rembourser les trois fournisseurs mentionnés ci-dessus.

Adopté

85-220 Demande d'autorisation du RED pour effectuer une campagne de souscription dans la Municipalité

ATTENDU la demande reçue de l'entreprise Réseau d'entraide à domicile en date du 29 juillet 1985; (annexe)

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'AUTORISER le Réseau d'entraide à domicile à effectuer une campagne de souscription dans notre municipalité du 25 septembre au 9 octobre 1985.

Adopté

85-221 Résidents de la 8e et 9e rue St-Malo pour l'installation de services

ATTENDU la lettre reçue de MM. Yvon Charland et Marc Martel en date du 31 juillet 1985;

ATTENDU qu'environ 80% des propriétaires concernés souhaitent obtenir ces services;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- DE MANDATER l'inspecteur municipal pour préparer une étude visant à établir les coûts préliminaires pour la mise en place de ces services.

2- DE MANDATER le secrétaire-trésorier afin qu'il rédige une lettre pour informer la SQAE de ce projet.

Adopté

85-222 Assainissement des eaux - Position du conseil municipal face à la proposition contenue dans un rapport du Consortium daté du 10 juin 1985

ATTENDU que l'entente entre les municipalités participantes prévoit que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine devra assumer une partie des frais d'entretien à compter de l'an 2000;

INITIALES DU MAIRE R.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS. A.D.

No. de résolution ou annotation

ATTENDU que le nouveau tracé prévoit que les eaux usées de notre municipalité traverseront une partie importante du territoire de la Ville de Cap-de-la-Madeleine avant d'être acheminées vers les étangs;

ATTENDU que les informations contenues dans les deux paragraphes ci-dessus sont de nature à accroître sensiblement les frais à être assumés par notre municipalité;

ATTENDU que le nouveau tracé pérmettra de réaliser des écônomies globales importantes dans la réalisation du projet dans son ensemble;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement DE DEMANDER aux responsables de ce dossier d'effectuer les calculs requis afin de déterminer de quelle façon on compte répartir les économies réalisées entre les quatre partenaires afin de nous permettre de nous prononcer définitivement sur cette alternative.

Adopté

✓ 85-223

Assainissement des eaux - Position du conseil municipal face à la proposition contenue dans un rapport du Consortium daté du 6 juin 1985

ATTENDU le rapport sur l'étude préliminaire (étape III) du lot: "Emissaire Red Mill" lequel présente l'analyse des scénarios étudiés pour solutionner l'évacuation des eaux usées provenant des étangs aérés;

ATTENDU la comparaison contenue dans ce rapport entre le scénario "avant projet" et le scénario "Red Mill" et les conclusions du rapport;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimementD'AVISER le Consortium que la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine privilégie le scénario "Red Mill" et accepte l'échéancier prévu à la page 6 du rapport.

Adopté

Lucien Chaussé ....MAIRE.... Frédéric Prescott ....SEC./TRES.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE Re
INITIALES DU SEC.-TRÉS. (J)

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 12 août 1985

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 12 août 1985 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

J.P. Sevigny / Travail

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

85-223 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

85-224 Adoption des minutes

Proposé par Michel Nobert, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ADOPTER les minutes des sessions tenues les 8 et 30 juillet et le 6 août 1985.

Adopté

✓85-225 Avis de motion - règlement no. 186

Monsieur Maurice Dumas, donne avis de motion à l'effet de présenter à la prochaine session ou lors d'une session subséquente, un règlement concernant la rémunération des membres du Conseil.

✓ 85-226 Infractions au règlement no. 153 (Usage de l'eau)

ATTENDU les avis d'infractions émis pour non respect du règlement no. 153 concernant l'usage de l'eau;

ATTENDU qu'un délai de 10 jours est accordé pour s'acquitter du paiement des contraventions;

ATTENDU que 10 contribuables n'ont pas donné suite à cet avis de paiement; (Annexe)

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE SOUMETTRE ces 10 dossiers à la Cour Municipale.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-227 CPTAQ - demande d'autorisation lot 447-P

ATTENDU la demande de MMe Johanne Lacombe Montambeault;

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec les activités exercées dans le secteur concerné;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'APPUYER la demande d'autorisation de Mme Johanne Lacombe Montambeault auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Adopté

85-228 Opération cadastrale - lot 446-9

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre, en date du 27 juillet 1985 concernant le lot 446-9 propriété de la Municipalité de Ste-Marthe;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement:

1- D'ACCEPTER le plan numéro 6159 étant la subdivision du lot 446-9

2- D'AUTORISER le maire et le secrétaire-trésorier à signer ledit plan.

Adopté

85-229 Travaux de voirie

ATTENDU les travaux à exécuter au réseau routier pour le maintenir en bon état;

ATTENDU la subvention de 50 000$ offerte par le Ministère des Transports pour l'amélioration de notre réseau routier;

ATTENDU la liste des travaux prioritaires fourni en annexe;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACCEPTER la liste des travaux soumise et D'AUTORISER l'inspecteur municipal à:

1- Faire exécuter les travaux par les employés municipaux.

2- Procéder à l'achat de matériaux requis pour effectuer ces travaux.

3- Faire la location de machinerie et équipement lorsque jugé nécessaire et ce suivant les meilleurs prix soumis.

Adopté

85-230 Evènements spéciaux - mesure à prendre par les comités locaux de loisirs

ATTENDU le rôle dévolu aux comités locaux de loisirs lors de la tenue d'évènements spéciaux dans leur secteur respectif;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'AVISER le président du comité de loisirs Place St-Laurent que lors de la tenue de tournois de balle, des dispositifs soient mis en place afin de s'assurer:

1- Que les participants (joueurs et spectateurs) respectent la propriété d'autrui.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-230 Evènements spéciaux - mesure à prendre par les comités locaux de loisirs (suite)

2- Que la Sureté du Québec joue pleinement son rôle et ce pour toute la durée de l'évènement.

Adopté

85-231 Achat de peinture pour équipements de loisirs

ATTENDU l'entretien à faire aux équipements de jeux (patinoires, estrades etc.);

ATTENDU les achats de peinture à effectuer pour cet entretien;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACHETER dé Centre de Décoration du Cap une quantité de 50 X 4 litres de peinture latex blanc pour le prix de $14.60 le litre pour un montant total de $795.70 taxe incluse, suivant le meilleur prix soumis.

Adopté

85-232 Correspondance

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétarie-trésorier pour le mois de juillet 1985.

Adopté

85-233 Comptes

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

7655	Chantal Teasdale	(Contribution sec.Prairies)	70.00
7656	Soc. Canadienne des Postes	(Frais de poste)	300.00
7657	Serge Turcotte	(Salle comm. ménage)	35.00
7658	Pierre Juneau	(Frais représentation)	27.20
7659	Receveur Gén. Canada	(Déductions salaires)	2775.83
7660	Ministre du Revenu	(Déductions salaires)	3593.55
7661	Syndicat Can. Fonc. Publ.	(Déductions salaires)	85.96
7662	Jean-Louis Brière	(Contribution Villes et Villages fleuris)	800100
7663	Laurier Mongrain	(Frais déplacement)	95.97
7664	Isabelle Turcotte	(Taxes à recevoir 85)	348.12
7665	Mun. Champlain	(Ordures ménagères)	3793.00
7666	Jules Milette Inc.	(Contrat enl. ordures)	3454.67
7667	Ravary & Associés Inc.	(Assurances)	8748.34
7668	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	14819.95
7669	Hydro-Québec	(Electricité)	6989.60
7670	Normand Biron	(Contribution sec.Prairies)	25.00
7671	Roger Courteau	(Achat actifs immobilisés)	75.00
7672		CANCELLE	
7673	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	265.59
7674	Ravary & Associés Inc.	(Dépôt de soumission)	100.00
7675	Marcel Milot	(Frais de poste)	30.00
7676	Richard Loranger	(Réclamation domm. et int.)	766.16
7677	André Manseau	(Remboursement taxes roulotte)	87.50
7678	Trust Général Canada	(Déductions salaires)	1632.10
7679	Gilles Leclerc	(Remboursement taxes)	58.95
7680	Louis Brouillette	(Frais déplacement-arpen.)	43.89
7681	La Laurentienne	(Déductions salaires)	186.81
7682	Ginette Launier	(Petite Caisse)	62.14
7683	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	1970.23
7684		CANCELLE	

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation			
7685	Marcel Milot	(Frais déplacement)	20.79
7686	N.L.CHEM Canada Inc.	(Remboursement taxes Re: parc industriel)	677.07
7687	Sylvain Bellemare	(Dist. circulaires)	22.05
7688	Sylvain Normandin	(Dist. circulaires)	12.60
7689	René Beauchesne	(Dist. circulaires)	28.00
7690	Robert Jutras	(Dist. circulaires)	23.45
7691	Patrick Dumas	(Dist. circulaires)	24.15
7692	Ville Cap-de-la-Madeleine	(Sercices payés mun.)	32556.23
7693	Gilles Gauthier	(Achat actifs imm.) (Re: expropriation 2e ave)	400.00
7694	Frédéric Prescott	(Frais déplacement)	15.54
7695	Mun. Ste-Marthe	(Salaires conseillers)	1335.00
7696	Frédéric Prescott	(Frais dépla. et repré.) (Re: congrès sec. mun.)	500.00
7697	Louis Brouillette	(Frais dép. arpentage)	24.57
7698	Jean-Guy Bergeron	(Frais déplacement)	40.15
7699	Claudette Toupin	(Petite caisse)	75.00
7700	Normand Biron	(Cont. sec. Prairies)	25.00
7701	Josée Houle	(Cont. sec. Prairies)	100.00
7702	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	2017.15
7703	U.M.R.C.Q.	(Frais représentation) (congrès)	550.00
7704	Receveur Général Canada	(Déductions salaires)	3031.48
7705	Ministre du Revenu	(Déductions salaires)	3996.28
7706	Syndicat Can. Fonc. Publi	(Déductions salaires)	83.58
	TOTAL		$96798.65

Liste des comptes à payer au 31 juillet 1985

7707	Hydro-Québec	(Eclairage de rues)	7045.46
7708	Hydro-Québec	(Place St-Laurent)	165.72
7709	Hydro-Québec	(Dominique Savio)	18.27
7710	Hydro-Québec	(Prairies)	114.63
7711	Hydro-Québec	(Aqueduc)	1298.18
7712	Bell Canada	(Station de pompage)	31.67
7713	Bell Canada	(Hôtel Municipal)	182.83
7714	Bell Canada	(Salle communautaire)	39.78
7715	Bell Canada	(Notre-Dame de la Rive)	19.90
7716	Ass. Qué. Directeur de loisir municipal	(Adhésion membre - Rés. 85-211)	100.00
7717	Union des Mun. du Québec	(Document municipal)	30.00
7718	Rolland Clément & Fils	(Pièces faucheuse)	226.05
7719	La Cie Can. service de linge Inc.	(Guénilles)	30.00
7720	La Cie Const. Dollard	(Service nivelleuse)	290.00
7721	Cooke et Fils Enr.	(Serrures, cadenas, salle)	31.07
7722	Lajoie, Roy et Lambert	(Relation travail - convention)	1728.00
7723	Télé-communication T.R.	(Location 1 an télépage)	451.26
7724	Machineries Baron et Tous.	(Pièces débroussailleuse)	35.83
7725	Marc Montambeault	(Transport handicapés)	56.00
7726	Burotec Inc.	(Achat de papeterie)	147.15
7727	Savin Canada Inc.	(Location photocopieur)	125.57
7728	Vaugeois & Fils Ltée	(Transport pierre)	90.15
7729	Les Breuvages Bégin Ltée	(Location-distributrice)	52.32
7730	Lamothe & Ayotte	(Re: cimetières autos)	60.00
7731	Trois-Rivières location	(Location plaque vibrante)	32.66
7732	Pitney Bowes	(Location compteur postal)	78.32
7733	Sergaz inc.	(Essence - véhicules)	502.97
7734	Gaston Bédard Inc.	(Location dactylo 54.50) (Fournitures 95.78)	150.28
7735	Gas Bar Giroux	(Essence - véhicules)	492.52
7736	Polygraphic	(Matériel - arpenteur)	324.75

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

7737	P.A. Thibeault Ltée	(Poulie)	7.20
7738	Pièces d'auto H.P.Jacques	(Pièces - véhicules)	38.10
7739	Imprimerie Vallières Inc.	(Carte identification -F.P)	17.99
7740	Imprimerie Art Graphique	(Papier lettres, cartes d'affaires)	536.91
7741	Service de Pneus CTR Ltée	(Réparation pneu - pépine)	32.73
7742	Pluritec Ltée	(Analyse bactériologique)	123.50
7743	Pagé Construction Inc.	(Achat de pierre)	162.25
7744	Canadien Tire Accept.	(Fournitures - camion)	63.07
7745	Les Produits chimiques Calclo Ltée	(Calcium, abat-poussière)	4730.60
7746	Sani-Marc Inc.	(Produits - salle comm.)	102.81
7747	Guillevin International	(Pièces - PTE)	299.86
7748	Fred Poliquin Ltée	(Pièces - RDE)	1952.39
7749	Saillant Inc.	(Pièces & Acc.-RE)	120.01
7750	Morin & Frères Inc.	(Pièces et accessoires)	120.56
	TOTAL		$22259.32

Adopté

✓ 85-234 Acquisition de la Salle du Fleuve - modification au contrat

ATTENDU qu'aux termes d'un acte de vente reçu devant le notaire Robert Carrier le 4 décembre 1984 et enregistré au bureau d'enregistrement de Champlain, sous le numéro 304806 la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine a acquis de la Caisse Populaire Ste-Madeleine les lots 88-53-2-1 et 88-53-1 avec bâtisse dessus construite portant le numéro civique 1771, rue Notre-Dame, Ste-Marthe, circonstances et dépendances;

ATTENDU que la Caisse Populaire Ste-Madeleine ne possédait qu'une partie des lots P 88-53-2-1 et qu'une partie du lot P 88-53-1 et n'était pas en mesure de vendre la totalité de ces deux lots;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- DE MANDATER Me Robert Carrier pour apporter les correctifs requis à cet acte de vente.

2- QUE le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer les documents légaux.

Adopté

85-235 Parc Industriel - demande de Monsieur Marcel Francoeur

Proposé, secondé et résolu unanimement:

1- DE PERMETTRE à Monsieur Marcel Francoeur d'effectuer la coupe de bois dans les rues projetées du parc industriel

2- D'AVISER Monsieur Francoeur qu'il devra rencontrer l'inspecteur municipal afin de connaître les conditions à respecter suite a cette permission.

Adopté

INITIALES DU MAIRE L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-236 Levée de l'assemblée

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Lucien Chaussé ..... MAIRE ..... Frédéric Prescott ..... SEC.TRES.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

L.S. TRAVAIL

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 19 août 1985

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 19 août 1985 à l'heure et au lieu ordinaire des sessions à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Jean-Pierre Sévigny
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron
Pierre Juneau

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Michel Nobert, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 19e jour d'août 1985 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1- Engagement d'un directeur des travaux publics
2- Vente de terrain - lot 103-306
3- Location de photocopieur
4- Ligue de sacs de sable
5- Pee-Wee Elite et Baseball Mineur Ste-Marthe

DONNE ce 16e jour du mois d'août 1985.

(signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier adjoint

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier adjoint

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-237 Engagement d'un directeur des travaux publics

ATTENDU l'ouverture du concours pour le poste de directeur des travaux publics;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection suite au processus de sélection du candidat;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à l'engagement de M. Guy Doucet au poste de directeur des travaux publics;

2- DE FIXER le traitement annuel à dix-sept mille dollars (17 000,00$) pour la durée de la période de probation de six mois et à dix-huit mille dollars (18 000.00$) une fois cette période terminée.

3- DE DETERMINER comme date d'entrée en fonction le 26 août 1985.

Adopté

85-238 Vente de terrain - lot 103-306

ATTENDU que la Corporation Municipale est propriétaire du lot 103-306 situé sur la neuvième rue;

ATTENDU la résolution # 85-152 à l'effet de demander des soumissions publiques pour les lots 103-306 et 103-331;

ATTENDU l'avis public publié dans le journal "Le Nouvelliste" en date du 24 mai 1985, lequel stipulait que les soumissions devaient être reçues par le secrétaire-trésorier, à son bureau, avant le 20 juin 1985 à 15 heures;

ATTENDU qu'aucune soumission n'a été reçue entre le 24 mai et le 20 juin 1985;

ATTENDU l'offre d'achat reçue le 13 août 1985 de Monsieur Alain Griffin au montant de 4 250,00$ pour le lot 103-306;

ATTENDU les dispositions de l'article 6 du Code Municipal paragraphe 1.1;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1- D'ACCEPTER l'offre d'achat de quatre mille deux cent cinquante dollars de Monsieur Alain Griffin pour l'acquisition du lot 103-306 situé sur la neuvième rue;

2- D'AUTORISER MM. Lucien Chaussé, Maire et Frédéric Prescott, secrétaire-trésorier pour signer les documents pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap;

3- DE MANDATER M. Frédéric Prescott, secrétaire-trésorier pour donner suite aux dispositions contenues à l'article 6 paragraphe 1.1 du Code Municipal.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-239 Location du photocopieur

ATTENDU le contrat actuel de location d'un photocopieur de modèle SAVIN 765;

ATTENDU l'entente de crédit bail existant sur le copieur actuel prendra fin automatiquement à la signature de la nouvelle proposition;

ATTENDU les changements continuels de technologies dans les équipements et les besoins périodiques de la municipalité en réprographie;

ATTENDU la nécessité de remplacer le présent copieur soit le modèle Savin 765 pour un modèle Savin 7025 plus adopté à nos besoins;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement DE LOUER un photocopieur de modèle Savin 7025 au coût mensuel de $355.00 plus taxe lorsque la période d'essai du photocopieur sera terminée.

Adopté

85-240 Ligue de sacs de sable

ATTENDU l'intérêt que cette activité suscite chez les citoyens de Ste-Marthe du Cap;

ATTENDU que la Corporation Municipale dispose actuellement de 5 jeux et qu'un sixième devrait être ajouter;

ATTENDU que les sacs de sable ont une vie utile d'environ une saison;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement QUE la Corporation Municipale procède à l'acquisition d'un sixième jeux similaire aux 5 autres ainsi qu'a 6 sets de sacs de sable et ce pour la saison 1985-1986.

Adopté

85-241 Pee-Wee Elite et Baseball Mineur Ste-Marthe

ATTENDU le bon travail effectué par les responsables de la ligue de Baseball Mineur Ste-Marthe;

ATTENDU le nombre de personnes qui ont profité des activités de ladite ligue;

ATTENDU l'excellente saison qu'ont connu les Pee-Wee Elites de Ste-Marthe en remportant le tournoi régional de Mont-Carmel et en accédant à la finale au tournoi provincial de Charlesbourg;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- QU'UNE lettre de félicitations soit envoyée à l'entraineur des Pee-Wee Elites Ste-Marthe ainsi qu'au président de la ligue.

2- QUE la municipalité souligne d'une façon particulière les hauts faits des Pee-Wee Elites en versant un montant de $50.00 qui aidera à défrayer la fête de fin de saison des Pee-Wee Elites de Ste-Marthe.

3- QU'UNE tranche de $600.00 soit versée à la ligue immédiatement afin de permettre aux responsables de terminer la saison. La dernière tranche de la subvention soit 400$ sera versée suite à la production du rapport financier final.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS

No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lucien Chaussé ....MAIRE.... Frédéric Prescott .....Sec.-Tres

Lucien Chaussé Frédéric Prescott

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 26 août 1985

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 26 août 1985 à l'heure et au lieu ordinaire des sessions à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Pierre Juneau
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Michel Nobert, Jean-Pierre Sévigny, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Frédéric Prescott pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 26e jour d'août 1985 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

N.B. La session spéciale sera précédée
à 6h30 d'une rencontre avec le Comité de Loisirs
Place St-Laurent

à 7h30 d'une rencontre avec M. Georges Binet de
Pluritec Ltée

DONNE ce 23e jour du mois d'août 1985

(Signé)

.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-242 Rapport budgétaire revisé - 1985

ATTENDU la production du rapport de contrôle budgétaire revisé pour l'exercice 1985;.

ATTENDU la nécessité de fonctionner à l'intérieur d'un budget équilibré;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ADOPTER le rapport de contrôle budgétaire revisé pour l'exercice 1985, tel que présenté.

Adopté

85-243 Conciliation du solde en banque

ATTENDU la production de la conciliation du solde en banque en date du 30 juin 1985;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ADOPTER la conciliation du solde en banque du 30 juin 1985.

Adopté

85-244 Assainissement des eaux - représentants de la Corporation Municipale au Comité de planification

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement QU'A COMPTER du ler septembre 1985, les représentants de la Corporation Municipale sur ce comité soient MM. Frédéric Prescott, Secrétaire-trésorier et Fernand Veillette, Inspecteur Municipal.

Adopté

85-245 Assainissement des eaux - Formation d'un Comité provisoire

ATTENDU la lettre reçue le 8 août 1985 du Maire de la Ville de Cap-de-la-Madeleine;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- D'ACCEPTER la proposition du Maire de la Ville de Cap-de-la-Madeleine à l'effet de former un Comité provisoire composé des quatre Maires des Municipalités participantes lequel comité aurait pour mandat d'exercer un droit de regard sur les travaux en cours dans le dossier de l'assainissement des eaux.

2- DE MANDATER M. Lucien Chaussé, Maire pour agir à titre de représentant de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine sur ce comité provisoire.

Adopté

85-246 Parc Industriel - Modification de l'accord conclu avec le Gouvernement du Canada le 29 mars 1985

ATTENDU la modification à l'accord proposée par le Gouvernement du Canada dans le projet numéro: QUE 623;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- D'ACCEPTER les modifications proposées par le Gouvernement du Canada dans le projet QUE - 623;

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-246 Parc Industriel - Modification de l'accord conclu avec le Gouvernement du Canada le 29 mars 1985 (suite)

2- DE MANDATER M. Lucien Chaussé, Maire pour signer pour et au nom de la Corporation Municipale tous les documents requis dans ce dossier.

Adopté

85-247 Création d'une commission d'étude sur le devenir des Municipalités

ATTENDU la documentation reçue de l'UMQ concernant cette proposition;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- QUE la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine endosse la création d'une commission d'étude qui aura pour mandat général d'enquêter auprès des municipalités, des contribuables municipaux et de tout organisme ou groupe intéressés à se faire entendre sur le devenir des municipalités et des gouvernements locaux, de même que sur les services qu'ils recoivent et de faire rapport sur les possibilités et les perspectives à moyen et long terme que peut offrir le régime politique municipal;

2- QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à verser à cette fin, à l'UMQ, une cotisation volontaire de 626,00$ payable comme suit:

- premier versement de 313,00$ le ler septembre 1985

- deuxième versement de 313,00$ le ler septembre 1986

Adopté

85-248 Bulletin municipal - détermination de la forme du document

ATTENDU les démarches du secrétaire-trésorier auprès de l'imprimeur du bulletin municipal; (annexe)

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- QU'A l'avenir le bulletin municipal sera imprimé sur un format 81/2" X 11" en couleur.

2- D'ACQUERIR 2000 pochettes en couleur.

Adopté

85-249 CPTAQ - Demande d'autorisation lots 34-8 et 35-4

ATTENDU la demande de Monsieur André Cantin et Madame Maureen Bartlett;

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec les activités exercées dans le secteur concerné;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'APPUYER la demande d'autorisation de Monsieur André Cantin et Madame Maureen Bartlett auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Adopté

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-250 Location de local

ATTENDU que les travaux de construction auront cours à la Salle Communautaire du Fleuve cet automne;

ATTENDU que ces travaux compromettront les activités qui pourraient normalement s'y dérouler pendant le jour;

ATTENDU qu'entre autres, l'Atelier d'animation pour enfants sera compromis et que les parents consommateurs de ce service inscriront leur(s) enfant(s) ailleurs;

ATTENDU qu'en janvier 86, lesdits parents ne ramèneront pas leur(s) enfant(s) chez-nous à cause des liens qui se seront crées ailleurs;

ATTENDU que le fait de ne pas démarrer l'Atelier d'animation pour enfants à l'automne serait le compromettre pour toute l'année;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- DE LOUER le local des Galeries du Fleuve au 1751, Notre-Dame à Ste-Marthe, afin que ledit atelier puisse avoir lieu.

2- QUE ce même local serve de dépanneur pour d'autres activités qui autrement seraient compromises.

3- QUE la durée de location soit du 16 septembre 1985 au 19 décembre 1985 pour un coût de 900,00$.

Adopté

Lucien Chaussé .....MAIRE..... F. Prescott .....SEC.TRES.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Mardi le 3 septembre 1985

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce mardi 3 septembre 1985 à l'heure et au lieu ordinaire des sessions à laquelle étaient présents, savoir:

J.P.S. MALADE
L.S - TRAVAILLE

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. Les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Michel Nobert, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Frédéric Prescott pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, mardi le 3e jour de septembre 1985 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir:

Voir "ANNEXE"

DONNE ce 30e jour du mois d'août 1985.

(Signé)

.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-251 Avis de motion - règlement numéro 187

Monsieur Pierre Juneau donne avis de motion à l'effet de présenter lors de la prochaine session ou lors d'une session subséquente un règlement relatif à la réfection de la salle du Fleuve, à l'aménagement du terrain de loisirs du secteur Norbert et à la construction d'un chalet de loisirs sur ce terrain.

85-252 Nomination du maire suppléant

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement DE NOMMER Jean-Guy Bergeron maire suppléant pour le prochain terme jusqu'au 30 novembre 1985.

Adopté

85-253 Secteur des Prairies - Projet d'aqueduc

ATTENDU le rapport produit en date du 12 mars 1985 et revisé le 29 mars 1985 par la firme Pluritec Ltée dans le dossier no. 85058;

ATTENDU qu'une demande de subvention a été soumise au Ministère des Affaires Municipales dans le cadre du Programme "P.A.I.R.A." 1985;

ATTENDU que le M.A.M. procédera à l'étude de cette demande aussitôt qu'un accord de principe aura été émise par le Ministère de l'Environnement du Québec;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- D'ACCEPTER formellement le rapport de la firme Pluritec Ltée.

2- DE RETENIR l'alternative no.1 du rapport comme étant la solution la plus apte à satisfaire les usagers.

3- DE TRANSMETTRE au bureau régional du M.E.N.V.I.Q. une copie de ce rapport ainsi qu'un plan illustrant les travaux à effectuer afin d'obtenir un accord de principe sur les travaux projetés et ce afin que le M.A.M. puisse procéder à l'analyse de notre demande de subvention dans le cadre du programme P.A.I.R.A. 1985.

Adopté

85-254 Municipalisation de rue - 50e rue

ATTENDU que la Corporation Municipale est déjà propriétaire du lot 73-45 acquis de MM. Narcisse Hinse et Gilles Hamel le 5 juin 1974 et enregistré le 19 juin 1974 sous le numéro 240341;

ATTENDU la décision de la CPTAQ no. 3209 D 083029 rendue le 12 mars 1985 et autorisant M. Jean-Paul Trottier à faire un stationnement sur une partie du lot 73; (Voir plan ci-joint)

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à l'acquisition d'une partie du lot 73-60 contigue au lot 73-45 sur une longueur de 376 pieds par la largeur de la rue soit 50 pieds.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE h.e
INITIALES DU SEC.-TRÉS. (J)

No. de résolution ou annotation

85-254 Municipalisation de rue - 50e rue (suite)

2- DE MANDATER le maire et le secrétaire-trésorier pour signer le contrat notarié pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

3- DE CONFIER la rédaction du contrat à Me Robert Carrier.

Adopté

J 85-255 Opération cadastrale - lot 577-42

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 27 août 1985 concernant le lot 577-42 propriété de Monsieur François Roy;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 6207 étant la subdivision du lot 577-42.

Adopté

Engagement d'un consultant - Salle communautaire (besoins de ventilation)

Ce point est reporté à une prochaine session

V 85-256 Prêt d'équipements au Centre de loisirs du Cap

ATTENDU que la Municipalité de Ste-Marthe est propriétaire de 12 chevalets à peinture;

ATTENDU qu'ils seront inutilisés à la session d'automne parce qu'il n'y aura pas de cours de peinture;

ATTENDU que le Centre de Loisirs du Cap a manifesté le désir de les emprunter ou les louer pour offrir un cours de peinture à la session d'automne;

ATTENDU qu'ils soient empruntés ou loués, le Centre de Loisirs du Cap s'engage à nous les remettre dans l'état où ils sont à savoir fonctionnel et sans bris, sinon ils les feront réparer à leurs frais ou les remplaceront;

ATTENDU que cet organisme est à but non lucratif;

ATTENDU que ce centre est ouvert au bassin de population du comté de Champlain;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE PRETER les 12 chevalets à peinture au Centre de Loisirs du Cap, ceci étant un premier pas vers un éventuel échange, prêt ou location d'équipements.

Adopté

J 85-257 Affaire Place Norbert

ATTENDU la requête de M. Rosaire Vaillancourt à la Cour Provinciale - Division des petites créances en date du 16 août 1985 à l'effet d'affirmer que le Chalet de loisirs du Parc Norbert et les biens localisés à l'intérieur de ce bâtiment sont sa propriété;

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

ATTENDU que ce chalet fut construit par les membres du Comité des loisirs et les biens dont il est question furent acquis par ces derniers;

ATTENDU que le 17 mai 1983, M. Vaillancourt adressait une lettre au maire de la Municipalité afin de consentir la vente du terrain utilisé à des fins de loisirs (Partie du lot 29) et que cette lettre traduit bien sa croyance que le chalet de loisirs et les biens localisés à l'intérieur é étaient la propriété de la Municipalité;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement:

1- D'OPTER pour la solution no.4 soit de se représenter en cour pour contester le bien-fondé de la requête et de faire entendre les témoins suivants: MM. Lucien Chaussé, Emilien Normandin et André Toupin.

2- DE MANDATER le secrétaire-trésorier pour signer le formulaire pour et au nom de la Corporation Municipale.

Adopté

Lucien Chaussé ..... MAIRE ..... SEC.TRES.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 9 septembre 1985

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 9 septembre 1985 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Pierre Juneau
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

85-258 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

85-259 Adoption des minutes

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ADOPTER les minutes des sessions tenues les 12, 19, 26 août et 3 septembre 1985.

Adopté

J 85-260 Adoption du règlement no. 186 - Rémunération des membres du Conseil

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement no. 186.

Adopté

J 85-261 Adoption du règlement no. 187 - Réfection de la Salle du Fleuve, aménagement du terrain de loisirs du Secteur Norbert et construction d'un chalet de loisirs sur ce terrain.

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement no. 187.

Adopté

Monsieur Pierre Juneau quitte l'assemblée.

J 85-262 Assainissement des eaux - emplacement des panneaux indicateurs

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement DE DEMANDER au Ministère des Transports de procéder à la mise en place des panneaux indicateurs sur le site du parc industriel selon les spécifications produites par l'inspecteur municipal.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-263 Infraction aux règlements de construction et de zonage - Jules Guilbeault

ATTENDU le refus par l'inspecteur municipal d'émettre un permis de rénovation sur un garage situé à 30, 5e rue, considéré comme vétuste par notre règlement de construction;

ATTENDU que M. Jules Guilbeault, propriétaire, a débuté une construction sans permis à cet effet;

ATTENDU la mise en demeure envoyée par l'inspecteur municipal en date du 31 juillet 1985;

ATTENDU que M. Jules Guilbeault n'a jamais donné suite à cet avis;

ATTENDU que M. Jules Guilbeault, pour tenter de protéger son droit acquis, a érigé une nouvelle construction par dessus le bâtiment dérogatoire existant et ce sans permis à cet effet;

ATTENDU que la nouvelle construction de M. Guilbeault ne respecte pas la norme minimale de marge latérale à gauche;

ATTENDU la mise en demeure, signifiée par un huissier, qui fût envoyée par l'inspecteur municipal en date du 5 septembre dernier;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE SOUMETTRE le dossier de M. Jules Guilbeault à la Cour Municipale.

Adopté

85-264 CPTAQ - Demande d'autorisation - lot 13-P

ATTENDU la demande de Madame Madeleine Vallée (Succession Wellie Montplaisir);

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec les activités exercées dans le secteur concerné;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'APPUYER la demande de Madame Madeleine Vallée auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Adopté

85-265 Travaux supplémentaires à la station de pompage d'aqueduc

ATTENDU les travaux en cours à la station de pompage;

ATTENDU les directives reçues dernièrement par le fournisseur de produits chimiques à l'effet que les conduits de remplissage et ventilation doivent sortir à l'extérieur du bâtiment pour des raisons de sécurité;

ATTENDU le prix soumis pour ces travaux supplémentaires soit la somme de $1141.40;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement DE CONFIER ces travaux supplémentaires à Excavation René Gélinas Inc. pour la somme totale de $1141.40.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.E
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-266 Achat d'un compteur d'eau 6" avec accessoires marque Rockwell

ATTENDU le mal-fonctionnement d'un compteur d'eau à la station de pompage d'aqueduc;

ATTENDU l'impossibilité d'obtenir des pièces de remplacement à cause de la discontinuité de fabrication;

ATTENDU l'offre soumise par Excavation René Gélinas Inc. au montant de $5,551.46 pour la fourniture seulement du compteur avec accessoires;

ATTENDU le prix soumis par Saillant Inc. pour les mêmes items et même marque au montant de $4,761.12;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACHETER un compteur d'eau 6" de diamètre de marque Rockwell, d'une capacité de 2000 gallons minimum avec accessoires et chartre pour 31 jours à même le totalisateur, signal de chloration, enregistreur et tamis pour la somme de $4,761.12 taxe provinciale incluse et que cette dépense soit incluse à même le règlement no. 175.

Adopté

85-267 Ajout de 2 lampes de rues

ATTENDU les demandes reçues pour l'ajout de deux lampes de rues: 1 face au no. 205 Robert Biron (Vapeur Mercure)
1 face au no. 61 des Merisiers (Vapeur Sodium);

ATTENDU que l'inspecteur municipal a constaté un manque d'éclairage à ces deux endroits;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement DE DEMANDER à l'Hydro-Québec pour la pose de deux lampes de rues 10,000 lumens, une à vapeur de mercure et une a vapeur de sodium tel que plans ci-annexés.

Adopté

85-268 Programme National de Soutien aux Activités de Loisir Municipal

ATTENDU l'exigence du "Programme National de Soutien aux activités de loisir Municipal" demandant qu'une résolution soit adoptée pour nommer un responsable pour effectuer une consultation populaire;

ATTENDU qu'un directeur a été embauché au Service des Loisirs;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- QUE M. Laurier Mongrain, directeur des loisirs, en collaboration avec les Comités de Loisirs des secteurs et dif différents intervenants effectuent une consultation des citoyens et citoyennes en matière de loisirs sur le territoire de la municipalité;

2- QUE M. Frédéric Prescott, secrétaire-trésorier, soit dûment autorisé à signer la demande de subvention dans le cadre du Programme National de Soutien.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-269 Le Comité d'Embellissement de Ste-Marthe du Cap (1985) - emblème floral

ATTENDU les recherches effectuées par le comité, pour le choix d'un emblème floral, soit:

Frère Marie-Victorin, Flore laurentienne, Montréal, P.U.M., 1964, p. 327.

P.Louis-Marie, Flore-manuel de la Province de Québec, Montréal, Centre de Psychologie et de Pédagogie, p. 176.

Bernard Boivin, Enumération des plantes du Canada, Québec, Université Laval, 1967, p. 383.

ATTENDU que le rosier canelle, rosier originaire de l'Europe et de l'Asie et naturalisé dans le Québec depuis fort longtemps constitue le choix du Comité et de son président M. Guy Fournier;

ATTENDU les différents noms attribués à ce rosier, soit:

Nom scientifique: Rosa cinnamonea L.

Nom français : Rosier cannelle

Nom commum : Rosier

Nom anglais : Cinnamon Rose

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ENTERINER la suggestion du Comité d'Embellissement de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine à l'effet de retenir le rosier cannelle comme étant l'emblème floral de la municipalité.

Adopté

85-270 Correspondance

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier pour le mois d'août 1985.

Adopté

85-271 Comptes

Proposé par Michel Nobert, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

7751	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	2093.96
7752	Josée Houle	(Contribution secteur Prairies)	60.00
7753	Normand Biron	(Contribution secteur Prairies)	25.00
7754	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	5850.00
7755	Louis Brouillette	(Frais déplacement - arpentage)	27.09
7756	Jules Milette Inc.	(Contrat enlèvement ordures)	3454.67
7757	N.L.Chem Canada Inc.	(Achat terrain - Parc Ind.)	470000.00
7758	François Bruneau	(Contribution secteur)	44.80
7759	Claudette Toupin	(Petite Caisse)	80.75
7760	Louis Brouillette	(Frais déplacement - arpentage)	18.48
7761	Pluritec Ltée	(Parc Industriel)	9627.92
7762	Chambre Commerce Cap	(Parc Industriel)	2259.00
7763	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	2056.81
7764	Comité Loisirs Village	(Contribution secteur)	572.00
7765	Josée Houle	(Contribution sec. Prairies)	60.00
7766	Normand Biron	(Contribution sec. Prairies)	25.00

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS. (1)

No. de résolution ou annotation

7767	Pee-Wee Elite	(Contribution secteur)	50.00
7768	Baseball Mineur	(Contribution secteur)	600.00
7769	Me Jean Gélinas	(Taxes recevoir - remboursé)	174.54
7770	Frédéric Prescott	(Frais représentation et dép)	87.55
7771	Claudette Toupin	(Petite caisse)	54.46
7772	René Dumas	(Frais déplacement arpentage)	11.13
7773	Louis Brouillette	(Frais déplacement arpentage)	18.48
7774	Dany Pronovost	(Frais déplacement arpentage)	7.77
7775	Richard Paradis	(Frais déplacement arpentage)	28.35
7776	U.M.Q.	(Cotisation ass. et abon.)	313.00
7777	Richard Loranger	(Réclamation domm. et int.)	766.16
7778	Marcel Milot	(Frais poste)	30.00
7779	Laurier Mongrain	(Frais déplacement)	77.72
7780	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	7409.15
7781	Mun. Ste-Marthe	(Salaires conseil)	1355.00
7782	Marcel Milot	(Frais déplacement)	31.08
7783	Comité Loisirs St-Laurent	(Fête Nationale St-Jean)	161.00
7784	La Laurentienne	(Déduction salaire)	186.81
7785	UMRCQ	(Frais représentation)	150.00
7786	Trust Général Canada	(Déduction salaire)	1638.10
7787	Normand Biron	(Contribution secteur)	25.00
7788	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	291.38
7789	Louis Brouillette	(Frais déplacement arpentage)	17.64
7790		CANCELLE	
7791	Louis St-Arnaud	(Contribution Villes & Villages fleuris)	384.93
7792	Les Publications du Québec	(Fourniture de bureau)	6.95
	TOTAL:		$510131.68

Comptes à payer au 31 août 1985

7793	Hydro-Québec	(Salle communautaire)	103.46
7794	Hydro-Québec	(Eclairage des rues)	7045.46
7795	Hydro-Québec	(Hôtel municipal)	170.09
7796	Hydro-Québec	(Aqueduc)	1422.95
7797	Hydro-Québec	(Loisirs - St-Malo)	27.00
7798	Hydro-Québec	(Notre-Dame de la Rive)	35.20
7799	Hydro-Québec	(Station pompage)	123.12
7800	Bell Canada	(Notre-Dame de la Rive)	19.90
7801	Bell Canada	(Salle Communautaire)	41.42
7802	Bell Canada	(Hôtel Municipal)	192.69
7803	Bell Canada	(Station de pompage)	31.01
7804	Me Jacques Verrette	(Honoraires 8e rue St-Malo)	163.00
7805	Société Qué. Ass. Eaux	(Honoraires)	50.84
7806	A.Q.T.E.	(Abonnement - revue)	20.00
7807	Florian Massicotte	(6 sets sacs sable R.85-240)	60.00
7808	Télé-Communication T.R.	(Service communication)	420.00
7809	Savin Canada Inc.	(Location - photocopieur)	125.57
7810	Belitec Inc.	(Pinces à plans et matrice)	44.00
7811	Me Réjean Giroux	(Vente par Roger Guilbeault)	200.00
7812	Chastenay, Gagné & Ass.	(Subdivision - lot 446-9e rue)	2000.00
7813	Librairie du Cap Inc.	(Fournitures bureau)	309.01
7814	Gaston Bédard Inc.	(Location dactylo 54.50) (Fournitures 27.25)	81.75
7815	Burotec Inc.	(Coût des photocopies)	76.83
7816	Marc Montambeault	(Transport - handicapés)	77.00
7817	Clément Bastien Exc.	(Sable - station pompage)	294.30
7818	Roland Clément & Fils	(Pièce de faucheuse)	29.43
7819	Electricité ACA Inc.	(Réparation station pompage)	315.00
7820	Soc. Coop. Agricole Champlain	(Gas moteur à incendie)	180.83
7821	Cooke & Fils Enr.	(Clés)	10.25
7822	Sani-Marc Inc.	(Produits chimiques - PTE)	57.61

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

7823	Guillevin Inter. Inc.	(Pièces et acc. PTE)	201.43
7824	Polygraphie	(Copies plans et fournitures)	200.70
7825	Trois-Rivières Loc.	(Location équipements)	224.75
7826	Gas Bar Giroux	(Essence - véhicules)	62.28
7827	Cie Const. Dollard	(Service niveleuse)	667.00
7828	Centre du Trophée	(Médailles loisirs)	66.22
7829	Matériaux Gauvin Inc.	(Dormants station pompage)	328.05
7830	Pagé Construction Inc.	(Achat de pierre)	1434.26
7831	P.A.Thibeault Ltée	(Pièces réservoir PTE)	20.39
7832	Spécialités Pierre Martin Inc.	(Produits PTE)	55.05
7833	Le Nouvelliste	(Avis public - R-186)	95.00
7834	Aluminium Dufresne	(Plaques de rues)	503.95
7835	Robert Delisle Inc.	(Huile à moteur)	61.51
7836	Machineries Baron & Tousignant	(Pièces - débroussailleuse)	8.83
7837	Garage M. Ayotte	(Essence véhicules)	322.10
7838	Trophées Elka	(Matériel loisirs)	76.30
7839	Centre décoration Enr.	(Peinture loisirs voirie)	1221.09
7840	Richard Piché Inc.	(Pièces machineries)	330.69
7841	Saillant Inc.	(Pièces aqueduc)	127.65
7842	Morin & Frères Inc.	(Produits chimiques PTE - pièces RDE - PTJ)	637.86
7843	Les Ent. Gaston Fournier	(Transp. pierre)	680.00
	TOTAL :		$21052.83

Adopté

85-272 Opération cadastrale - lot 24-23

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 5 septembre 1985 concernant le lot 24-23 propriété de Madame Célyne Deschamps;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 6235 étant la subdivision du lot 24-23.

Adopté

85-273 ACEF - Demande de subvention

ATTENDU la demande de l'Association coopérative d'économie familiale en date du 26 août 1985;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- DE REFUSER l'octroi d'une subvention a cet organisme.

2- D'AVISER M. Bertrand Rainville de la politique de la Municipalité dans ce domaine d'activité.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE k.e
INITIALES DU SEC.-TRÉS. (17)

No. de résolution ou annotation

85-274 Cours sur la santé et la sécurité au travail offerts par l'UMQ

ATTENDU la tenue d'une session de formation le 1er octobre prochain;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- DE DELEGUER un officier municipal pour assister à cette session de formation soit M. Frédéric Prescott ou Fernand Veillette selon la disponibilité de ces personnes.

2- D'AVISER l'UMQ que les membres du conseil auraient souhaité que cette session de formation soit dispensée le soir afin de leur permettre d'y assister.

Adopté

85-275 Demande au Ministère des transports

ATTENDU la réfection de la route red mill sud à l'été 1985;

ATTENDU la pose d'une couche d'usure dans la partie est du rang St-Malo;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement DE DEMANDER au Ministère des Transports:

1- D'APPORTER les correctifs requis à l'intersection de la route 138 et de la route red mill sud du côté sud-est (Pavillon Dagenais) afin que la pierre cesse de recouvrir l'asphalte ce qui rend la circulation difficile et dangereuse.

2- DE POSER une couche d'usure à l'intersection de la route red mill sud et du rang St-Malo afin de joindre les travaux exécutés à date.

3- DE REFAIRE les accotements le long du rang St-Malo aux endroits ou la couche d'usure fut mise en place.

Adopté

85-276 Félicitations à la Municipalité de Champlain

ATTENDU les résultats obtenus par la Municipalité de Champlain dans le cadre du concours "Villes, Villages et Campagnes fleuris";

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE TRANSMETTRE nos félicitations aux responsables de cet éclatant succès.

Adopté

85-277 Demande à la Ville de Trois-Rivières

ATTENDU la qualité des informations relatives à l'assainissement des eaux contenues dans le dernier bulletin municipal;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE DEMANDER aux autorités de la Ville de Trois-Rivières la permission d'utiliser le contenu de cet article afin que nos citoyens puissent en bénéficier.

Adopté

INITIALES DU MAIRE L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-278 Félicitations aux membres du Comité d'embellissement de Ste-Marthe du Cap (1985)

ATTENDU les résultats obtenus par les membres de ce comité dans chacune des actions entreprises;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- DE REMERCIER les membres du comité pour l'apport de cette activité à l'amélioration de la qualité de la vie dans notre milieu.

2- D'ENCOURAGER ces bénévoles à poursuivre leur action au cours des années à venir.

Adopté

85-279 Levée de l'assemblée

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Lucien Chaussé ..... MAIRE ..... SEC.TRE.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.C INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 16 septembre 1985

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 16 septembre 1985 à l'heure et au lieu ordinaire des sessions à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Pierre Juneau
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Michel Nobert, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Frédéric Prescott pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 16e jour de septembre 1985 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

DONNE ce 13e jour du mois de septembre 1985.

(signé)

.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE
J.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-280 Municipalisation de rue - rue Denise

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à l'acquisition des lots 572-10 et 572-17 de Monsieur Normand Guilbeault et ce pour la somme de 1$.

2- DE MANDATER le maire et le secrétaire-trésorier pour signer le contrat notarié pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

3- DE CONFIER la rédaction du contrat à Me Léo Vézina.

Cette résolution rescinde la résolution no. 85-63

Adopté

85-281 Municipalisation de rue - rue Jacinthe

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à l'acquisition des lots 572-5 et 572-18 de M. Normand Guilbeault et ce pour la somme de 1$.

2- DE MANDATER le maire et le secrétaire-trésorier pour signer le contrat notarié pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

3- DE CONFIER la rédaction du contrat à Me Léo Vézina.

Cette résolution rescinde la résolution no. 85-64

Adopté

85-282 Pour Fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique des électeurs propriétaires d'immeubles imposables - règlement numéro 187

ATTENDU l'adoption du règlement numéro 187 en date du 9 septembre 1985;

ATTENDU les dispositions de la loi;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement QUE le règlement numéro 187 concernant la réfection de la Salle du Fleuve, aménagement du terrain de loisirs du Secteur Norbert et construction d'un chalet de loisirs sur ce terrain et à un emprunt de 55 000$ soit soumis aux électeurs propriétaires d'immeubles imposables lors d'une assemblée publique qui sera tenue le 30 septembre à 19:00 heures à l'Hôtel Municipal, 2061, rue Notre-Dame.

Adopté

85-283 Nomination d'un représentant officiel de la Municipalité - rencontre sur la formation d'un CLSC

ATTENDU qu'une rencontre aura lieu le 24 septembre prochain dans le but de former un CLSC à Cap-de-la-Madeleine;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement DE NOMMER M. Pierre Juneau, représentant de la Municipalité à cette rencontre.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
R.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

✓ 85-284 Epinglette aux armoiries de la Municipalité

ATTENDU l'échantillon fourni par la firme "Les distributions Lamdor Enr.";

Proposé par Michel Nobert, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE FAIRE une nouvelle demande à la firme "Les distributions Lamdor Enr." de façon à inclure le spécimen produit à l'intérieur d'un cadre de couleur verte tel que demandé.

Adopté

✓ 85-285 Parc de maisons-mobiles - avis de Me N. Guilbeault

ATTENDU l'avis demandé à Me N. Guilbeault;

ATTENDU que Me Guilbeault demandait d'effectuer une consultation de l'ensemble de nos règlements d'urbanisme pour émettre une opinion sur le sujet;

ATTENDU que la MRC de Francheville a obtenu un avis de ses procureurs sur le sujet en titre;

Proposé par Jean-Guy Bergeron , secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- DE NE PAS donner suite au mandat attribué à Me N. Guilbeault

2- DE DEMANDER à la MRC de Francheville de nous fournir une copie de l'avis reçu de leurs procureurs.

Adopté

✓ 85-286 Parc Industriel - document légal

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- QUE la Corporation Municipale de Ste-Marthe accepte la responsabilité du projet QUE - 623 - Subvention pour la création d'emplois, présenté dans le cadre du programme S.C.C.E. 1985.

2- QUE M. Lucien Chaussé soit autorisé au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe à signer tout document officiel concernant ledit projet et ce, avec le Gouvernement du Canada.

3- QUE Vézina, Fortier, Poisson Consultants, soit autorisé au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe à vérifier les travaux et à certifier l'exactitude des renseignements sur l'avancement de ces travaux.

4- QUE la Corporation Municipale de Ste-Marthe s'engage par son représentant, à couvrir tout coût excédant la contribution allouée par le Gouvernement du Canada dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.

Adopté

INITIALES DU MAIRE L.E
INITIALES DU SEC.-TRÉS. 1

No. de résolution ou annotation

85-287 Aménagement du Parc Norbert - Plan final

ATTENDU que les travaux d'aménagement du Parc Norbert débuteront bientôt;

ATTENDU que plusieurs alternatives d'aménagement sont possibles; (voir annexe)

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- D'AVISER le directeur des loisirs qu'il devra rencontrer les membres du Comité Place Norbert avec les quatre alternatives et leur mentionner que le conseil préfère les alternatives 4 et 2 pour des raisons bien précises.

2- D'INVITER M. Michel Nobert pour représenter le conseil à cette réunion.

Adopté

85-288 Demande à la MRC de Francheville

ATTENDU le nouveau programme de réforme du système cadastral québécois mis sur pied par le Ministère de l'Energie et des Ressources;

ATTENDU que cette réforme s'échelonnera sur les dix prochaines années;

ATTENDU les difficultés énormes que la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine a vécue, au cours des dernières années suite aux faillites successives de deux firmes chargées du dossier d'évaluation;

ATTENDU que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine est située dans une zone péri-urbaine;

ATTENDU que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine souhaite ardemment s'informatiser et à cet égard espère s'appuyer sur une cartographie mise à jour;

ATTENDU que la Municipalité est en accord avec l'établissement d'un réseau de B.M. Géodesique de 1°, 2°, 3° et 4° ordre;

ATTENDU que la Municipalité est prête à maintenir à jour ce réseau de B.M. Géodesique;

ATTENDU que la Municipalité est prête à tenir à jour la compilation des données; (plans de subdivisions)

ATTENDU que la Municipalité est disposée à réglementer en ne permettant pas aux citoyens d'effectuer des transactions sur des parties de lots;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement DE DEMANDER à la MRC de Francheville que la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine soit inscrite en priorité dans l'échéancier de réalisation des travaux projetés.

Adopté

85-289 Contrat d'Assurance Collective

ATTENDU que le contrat d'assurance collective des employés syndiqués vient à échéance le 1er octobre 1985;

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.
(1)

No. de résolution ou annotation

85-289 Contrat d'Assurance Collective (suite)

Proposé par Michel Nobert, secondé par Pierre Juneau, et résolu unanimement DE RENOUVELER le contrat avec le Groupe La Laurentienne pour la période du 1er octobre 1985 au 1er octobre 1986.

Adopté

✓ 85-290 Financement de l'Ecole de Patinage Artistique du Comté de Champlain

ATTENDU que l'Ecole de Patinage Artistique du Comté de Champlain reçoit la clientèle de Ste-Marthe;

ATTENDU que l'Ecole est la seule de la région à ne pas charger de frais supplémentaires aux résidents de Ste-Marthe;

ATTENDU que notre programmation ne rejoint pas beaucoup la clientèle desservie par l'Ecole, à savoir les jeunes filles;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE RETENIR les deux recommandations du rapport ci-joint.

Adopté

✓ 85-291 Achat d'une fosse septique et d'une trappe à matière grasse

ATTENDU les travaux à compléter à la Salle Communautaire;

ATTENDU le retard dans l'acceptation du programme CLE;

ATTENDU qu'il est devenu nécessaire d'utiliser le réseau de toilette construit au printemps dernier;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACHETER de la Compagnie Matériaux Economique Inc. , une fosse septique d'une capacité de 1000 gallons ainsi qu'un piège à matière grasse pour le garage, le tout suivant le meilleur prix soumis soit la somme de 1 212,17$ taxe fédérale et provinciale et livraison incluse.

Adopté

✓ 85-292 Infraction au règlement no. 153 (Usage de l'eau)

ATTENDU l'avis d'infraction émis pour non respect du règlement no. 153 concernant l'usage de l'eau;

ATTENDU qu'un délai de 10 jours est accordé pour s'acquitter du paiement de la contravention;

ATTENDU que 1 contribuable n'a pas donné suite à cet avis de paiement; (annexe)

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement DE SOUMETTRE ce dossier à la cour municipale.

Adopté

Lucien Chaussé .....MAIRE..... Frédéric Prescott .....Sec.Tres

INITIALES DU MAIRE
L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

Lundi le 23 septembre 1985

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 23 septembre 1985 à l'heure et au lieu ordinaire des sessions à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Pierre Juneau
Michel Nobert
Maurice Dumas

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Michel Nobert, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Frédéric Prescott pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 23e jour de septembre 1985 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir

Voir "ANNEXE"

DONNE ce 20e jour du mois de septembre 1985

(signé)

.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

.....
Secrétaire-trésorier

J85-293 Avis de motion - règlement numéro 188

Monsieur Pierre Juneau donne avis de motion à l'effet de présenter lors de la prochaine session ou lors d'une session subséquente un règlement relatif à l'exécution de travaux de voirie sur la rue des Plaines.

INITIALES DU MAIRE R.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS. (71)

No. de résolution ou annotation

85-294 Règlement no. 175 - Paiement des fournisseurs et emprunt temporaire d'un montant correspondant

ATTENDU le compte reçu de Excavation René Gélinas Inc. et autorisé par la Firme Pluritec au montant de 34 066,67$;

ATTENDU l'autorisation reçue de la Commission Municipale du Québec le 18 décembre 1984;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à un emprunt temporaire de 34 100,00$ à la Banque Nationale du Canada.

2- D'UTILISER le produit de cet emprunt pour rembourser le fournisseur mentionné ci-dessus.

Adopté

85-295 Municipalisation de rue - Deuxième avenue

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à l'acquisition des lots 95-50, 95-51 et 95-60 de Dame Rita Toupin Beaumier et ce pour la somme de 1$.

2- DE MANDATER le maire et le secrétaire-trésorier pour signer le contrat notarié pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

3- DE CONFIER la rédaction du contrat à Me Hugues Germain.

Adopté

85-296 Municipalisation de rue - Prolongement de la 3e rue

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à l'acquisition des lots 106-2-10 et 106-3-3 devant servir de rue et des lots 106-2-11 et 106-3-4 devant servir d'espaces verts de Les Gestions L. Francoeur et ce pour la somme de 1$.

2- DE MANDATER le maire et le secrétaire-trésorier pour signer le contrat pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

3- DE CONFIER la rédaction de ce contrat à Me Réjean Giroux.

Adopté

85-297 Les Galeries du Fleuve - utilisation et entretien du stationnement

ATTENDU la lettre de M. Bertrand Ferron en date du 13 septembre 1985;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement DE MANDATER le secrétaire-trésorier pour rencontrer M. Bertrand Ferron afin de prendre connaissance de ses revendications relativement à l'entretien d'été et à l'entretien d'hiver du stationnement.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Déplacement d'une lampe de rue

Ce point est reporté à la prochaine session.

✓ 85-298 Budget - Loisirs Place St-Laurent

ATTENDU qu'une vérification sommaire des dépenses du comité des loisirs Place St-Laurent a été faite;

ATTENDU que cette vérification a permis de constater des dépenses de plus de 5 500$; (voir annexe)

ATTENDU que le comité produira un rapport de ses revenus et dépenses jusqu'en août d'ici le 15 octobre 1985;

ATTENDU que ledit comité s'engage à fournir ses prévisions budgétaires 86 pour la même date;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- QUE les 2 000$ toujours disponible pour ce secteur leur soit versé.

2- QUE demande d'un rapport de revenus et dépenses 85 soit faite au Comité afin de justifier l'utilisation qu'en l'on a fait de cet argent.

Adopté

✓ 85-299 Budget - Loisirs Place Norbert

ATTENDU qu'une vérification sommaire des dépenses du comité des loisirs du Secteur Norbert a été faite;

ATTENDU que cette vérification a permis de constater des dépenses réalisées et prévues de 3 269,93$; (voir annexe)

ATTENDU qu'un rapport détaillé sera fait en même temps que la présentation budgétaire 86 et ce, avant le 15 octobre;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QU'UNE tranche de 1 000$ soit versée au comité du Secteur Norbert afin de rembourser ces dépenses et lui permettre d'en assumer d'autres.

Adopté

✓ 85-300 Programme d'Aide au Développement des Equipements de loisirs

ATTENDU que la demande de la Municipalité de Ste-Marthe dans le cadre du Programme PADEL n'a été satisfaite qu'en partie;

ATTENDU que cette demande était bien en deça des 15 000$ que laisse miroiter les possibilités du programme;

ATTENDU que le Secteur Place St-Laurent, à qui était destiné l'équipement refusé, fait des pressions auprès de la Municipalité afin qu'on réévalue le dossier; (voir annexe)

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- QUE demande soit faite au M.L.C.P. de justifier sa décision.

2- QUE copie de cette résolution soit acheminée à M. Marcel Gagnon afin qu'il suive le dossier et tente de donner satisfaction au secteur place St-Laurent.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-301 Assemblée Générale Annuelle de l'Association Québécoise des Directeurs de Loisirs Municipaux

ATTENDU que l'assemblée générale annuelle de l'Association aura lieu les 25, 26, 27 et 28 septembre prochain à la Malbaie;

ATTENDU que notre directeur des loisirs est membre de cette Association;

ATTENDU qu'un des thèmes du loisir est l'étude des subventions gouvernementales;

ATTENDU qu'il est intéressant pour notre directeur de confronter ses opinions avec d'aûtres professionnels du loisir;

ATTENDU que les informations qui seront recueillies à ce congrès seront bénéfiques pour les loisirs de Ste-Marthe;

Proposé, secondé et résolu unanimement:

1- DE PERMETTRE à M. Laurier Mongrain de participer au congrès de l'A.Q.D.L.M. les 27 et 28 septembre 1985.

2- D'ALLOUER la somme de 715$ à M. Mongrain pour sa participation à ce congrès.

Adopté

Lucien Chausse .....MAIRE.....SEC.-TRES,
LUCIEN CHAUSSE FREDERIC PRESCOTT

INITIALES DU MAIRE R-E

INITIALES DU SEC.-TRÉS. LJ

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 30 septembre 1985

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 30 septembre 1985 à 21:00 heures au lieu ordinaire des sessions à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Pierre Juneau
Louis St-Arnaud
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Michel Nobert, Jean-Pierre Sévigny, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une session spéciale du Conseil de cette municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Frédéric Prescott pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 30e jour de septembre 1985 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

DONNE ce 27e jour du mois de spetembre 1985.

(signé)

.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

.....
Secrétaire-trésorier

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE — INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-302 Certificat attestant que le conseilla pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables - R-187

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement QUE le procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement no. 187; soit adopté tel que lu; qu'il soit consigné aux archives de cette corporation.

Adopté

* Procès-verbal (voir page 1052)

85-303 Adoption du règlement numéro 188 - Pour décréter l'exécution des travaux de voirie sur la rue des Plaines

Proposé par Michel Nobert, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 188.

Adopté

85-304 Offre d'achat sur les lots 103-331 et 103-185

ATTENDU l'offre d'achat de M. Jean-Yves Côté sur ces deux lots;

ATTENDU que ces lots sont évalués à 4900$ pour le lot 103-331 et 4000$ pour le lot 103-185;

ATTENDU que la proportion médiane de la Municipalité est de 109% en 1985 et conséquemment le facteur comparatif de .92;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACCEPTER l'offre d'achat de M. Jean-Yves Côté au montant de 7000$.

Adopté

85-305 Déplacement d'une lampe de rue

ATTENDU la demande reçue pour le déplacement d'une lampe de rue située face au numéro civique 4208 rue Notre-Dame sud, laquelle lampe incommode le propriétaire parce qu'elle est placée trop près de sa résidence;

ATTENDU la demande reçue par Madame Angèle Désilets demeurant au numéro civique 4198 rue Notre-Dame et Monsieur Roland Désilets demeurant au 4188 rue Notre-Dame pour l'ajout d'une lampe de rue;

ATTENDU que Madame Angèle Désilets a déposé un chèque à la Municipalité au montant de 75$ pour défrayer les frais de déplacement tel que convenu avec l'Hydro-Québec;

ATTENDU les commentaires de l'inspecteur municipal;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- DE DEMANDER à l'Hydro-Québec de relocaliser la dite lampe de rue tel que mentionné soit entre les numéros civiques 4198 et 4188 rue Notre-Dame et ce pour le prix de 75$ tel que convenu entre Monsieur Claude Le Rousses de l'Hydro-Québec et Monsieur Fernand Veillette, inspecteur municipal.

2- DE DIFFERER ce déplacement jusqu'à ce qu'une autre lampe soit installée au coin de la rue Gilles Toupin, au printemps de l'exercice 1986.

Adopté

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. F.P.

No. de résolution ou annotation

85-306 Demande pour déplacement de poteaux électriques rue des Plaines

ATTENDU que la Municipalité doit effectuer des travaux de voirie sur la rue des Plaines au cours du mois d'octobre;

ATTENDU que six poteaux électriques appartenant à l'Hydro-Québec doivent être déplacés pour effectuer ces travaux;

Proposé pâr Loúis St-Arnaud, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE DEMANDER à l'Hydro-Québec de relocaliser les six poteaux dans la limite de l'emprise de la rue tel qu'entendu avec l'inspecteur municipal et ce sans frais.

Adopté

85-307 Opération cadastrale - lot 90-17

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 9 septembre 1985 concernant le lot 90-17 propriété de Dame Suzanne Lupien Beaulieu;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 6227 étant la subdivision du lot 90-17.

Adopté

85-308 Demande au Ministère des Transports

ATTENDU la demande de la Corporation Municipale de St-Maurice pour la modification de la signalisation indiquant le Sanctuaire;

ATTENDU la signalisation inadéquate sur la route à suivre pour se rendre au Sanctuaire et sur la route 138, laquelle offre beaucoup de services de restauration, hébergement et autres;

ATTENDU que beaucoup de gens se perdent et se rendent même jusqu'à St-Maurice à cause du manque de signalisation près de l'intersection de la rue St-Maurice et Courteau;

ATTENDU l'importance touristique du Sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine;

ATTENDU les retombés économiques que cela apporte à notre Municipalité;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE DEMANDER àu Ministère des Transports d'installer un panneau de signalisation grandeur approximative de 4' X 12' tel que le plan ci-joint.

Adopté

L. Chausse ...MAIRE... F. Prescott ...SEC.TRES.
LUCIEN CHAUSSE FREDERIC PRESCOTT

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

PROCES-VERBAL REGLEMENT NO. 187

Procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement no. 187 relatif à la réfection de la Salle du Fleuve, à l'aménagement d'un terrain de loisirs du Secteur Norbert et à la construction d'un chalet de loisirs sur ce terrain et à un emprunt de 55000$ pour ces fins.

Cette assemblée fut tenue à l'Hôtel Municipal de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine le 30 septembre 1985, à 19 heures, sous la présidence de Monsieur Lucien Chaussé, Maire.

Le secrétaire-trésorier donne lecture du règlement no. 187 ainsi que de l'article 1061 di code municipal.

Après deux heures d'attente, conformément à la loi, aucun électeur propriétaire d'immeubles imposables ne s'étant opposé à l'adoption dudit règlement, le président de l'assemblée déclare le règlement approuvé par les électeurs.

Lucien Chaussé Maire
Président de l'assemblée

Secrétaire de l'assemblée Sec. Trés.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Lundi le 7 octobre 1985

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 7 octobre 1985 à l'heure et au lieu ordinaire des sessions à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Pierre Juneau
Louis St-Arnaud
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Michel Nobert, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une session spéciale du Conseil de cette municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 7e jour d'octobre 1985 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

DONNE ce 4e jour d'octobre 1985.

(signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier adjoint

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier adjoint

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

√ 85-309 Nouvelle affectation du secrétaire-trésorier adjoint

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'AFFECTER Monsieur Marcel Milot au poste de secrétaire-trésorier par intérim et ce à compter du 7 octobre 1985.

Adopté

√ 85-310 Pouvoir de signature

ATTENDU l'affectation de Monsieur Marcel Milot au poste de secrétaire-trésorier par intérim;

Proposé par Maurice Dumas secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'AUTORISER Monsieur Marcel Milot à signer conjointement avec Monsieur le Maire, Lucien Chaussé, tous les chèques, billets et autres documents pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Adopté

√ 85-311 Prolongement de la 2ième avenue - note de frais de l'évaluateur

ATTENDU la note de frais reçue le 30 avril dernier;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE PAYER à M. Louis Georges Baril, la somme de 1747,50$ soit le total de ses honoraires dans ce dossier.

Adopté

√ 85-312 Réseau cyclable - Détermination du tracé et du type d'aménagement préconisé par le Conseil Municipal

ATTENDU les modifications au tracé prévu dans la résolution no. 85-161;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ADOPTER un nouveau tracé pour le réseau cyclable soit:

Endroit	Type d'aménagement
1- Rue Courteau	De la rue St-Maurice au limite Nord- Bande cyclable
2- Rue St-Maurice	Des limites de la Mun. à la rue Courteau - Bande cyclable
3- Rang St-Malo	De la 9e rue à la limite ouest - Bande cyclable
4- 9e rue	De la 138 au rang St-Malo - Chaussée partagée
5- Route 138	Les 2 côtés de la 138, des limites ouest aux limites est - Bande cyclable
6- Route Red Mill Sud	Chaussée partagée

Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-313 Achat d'un système de radio

ATTENDU le besoin de notre municipalité d'acquérir un système de radio;

ATTENDU les pertes de temps et les déplacements inutiles qui seront évités avec ce système;

ATTENDU les demandes de prix faite aux deux (2) fournisseurs de notre région;

ATTENDU que le prix fait par Reynolds Radio Inc. est de $1100.00 inférieur;

ATTENDU que le délai de livraison est aussi moindre, soit 2 semaines maximum;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE SE PROCURER un système de radio de Reynolds Radio Inc. tel que décrit en annexe au prix de $6500.00.

Adopté

85-314 Demande à l'Hydro-Québec

ATTENDU le projet de lotissement déjà accepté sur les lots 8-15, 8-16, 8A25, 8A26, 9-64, 9-65 et 9-66;

ATTENDU que ces lots sont prêts à construire;

ATTENDU les travaux de construction d'un chalet de loisir et d'une patinoire éclairé qui doivent débuter le 15 octobre sur le lot 9-64;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE DEMANDER à l'Hydro-Québec de faire la construction d'une ligne électrique pour desservir les lots 9-64, 9-65, 9-66, 8A26 et 8-16 le plus tôt possible.

Adopté

85-315 Location machinerie pour nettoyage d'égout

ATTENDU qu'il est devenu nécessaire de faire un nettoyage de nos réseaux d'égout dans plusieurs rues, afin d'éviter des refoulements qui risquent de survenir;

ATTENDU que des prix ont été demandés à deux entrepreneurs pour effectuer ces travaux;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement DE RETENIR les services de la compagnie SERVAC INC. suivant le meilleur prix soumis dans la liste fourni en annexe soit la somme de $1840.00

Adopté

85-316 Demande de la Ville de Cap-de-la-Madeleine

ATTENDU la résolution no. 85-523 adoptée par le conseil de la Ville de Cap-de-la-Madeleine;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACQUIESCER a la demande de la Ville de Cap-de-la-Madeleine et DE DELEGUER M. Jean-Guy Bergeron, conseiller et M. Laurier Mongrain, directeur des loisirs pour représenter la Corporation Municipale dans ce dossier.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. Marcel

No. de résolution ou annotation

85-317 Baseball Mineur - Versement de 400$

ATTENDU qu'un montant de 2 000$ avait été budgété pour le Baseball Mineur de Ste-Marthe;

ATTENDU que seulement 1 600$ ont été versé à date;

ATTENDU que le bilan financier a été produit en bonne et dûe forme et qu'il révèle des dépenses de 5 400,38$ (voir annexe);

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement DE VERSER 400$ à la ligue de Baseball Mineur de Ste-Marthe.

Adopté

85-318 Loisirs Jeunesse de Cap-de-la-Madeleine Inc. - Premier anniversaire

ATTENDU l'invitation reçue le 27 septembre 1985;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'AUTORISER M. Jean-Guy Bergeron à assister à cette soirée et de défrayer les frais inhérents à cette participation.

Adopté

85-319 Commandite de l'Ecole des Sports du Cap

ATTENDU que l'Ecole des Sports du Cap fournit des services tel que: éducation physique, ballet-jazz, judo, natation etc. que la Municipalité de Ste-Marthe n'offre pas;

ATTENDU que ladite école reçoit 51 jeunes de notre municipalité;

ATTENDU que l'école est à but non-lucratif et autofinancé;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement QU'UNE commandite de $100.00 leur soit versé afin de les aider à réaliser la fête annuelle de la mi-décembre, ce montant représentant environ 25% des frais et étant proportionnel à la clientèle de Ste-Marthe.

Adopté

Lucien Chausse ....MAIRE.... Marcel Milot ....SEC./TRES.
LUCIEN CHAUSSE MARCEL MILOT

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Mardi le 15 octobre 1985

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce mardi 15 octobre 1985 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

85-320 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Michel Nobert, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

85-321 Adoption des minutes

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ADOPTER les minutes des sessions tenues les 9, 16, 23, 30 septembre, 7 octobre et le procès-verbal règlement no. 187.

Adopté

√ 85-322 Nomination d'un aviseur légal

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE NOMMER Me Michel Richard l'aviseur légal pour la Municipalité de Ste-Marthe du Cap et de lui confier dans un premier temps les dossiers de MM. Jules Guilbeault et Roger Goyette.

Adopté

√ 85-323 Assainissement des eaux - représentants de la Corporation Municipale au Comité de planification

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QU'A COMPTER du 7 octobre 1985, les représentants de la Corporation Municipale sur ce comité soient MM. Marcel Milot, secrétaire-trésorier et Fernand Veillette, Inspecteur municipal.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE A.L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-324 Reclassement Wabasso

ATTENDU la demande du Comité de Reclassement de la Wabasso face à la fermeture de Wabasso Inc.;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'APPUYER le comité dans ses démarches afin d'obtenir une prolongation du projet.

Adopté

85-325 Demande de la Commission de Toponymie du Québec

ATTENDU la demande formulée par la Commission de Toponymie du Québec concernant la modification de la dénomination de l'autoroute 40 en "Autoroute de la Nouvelle-France";

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACCORDER notre assentiment favorable quant à la désignation de l'autoroute 40 sous le nom de "Autoroute de la Nouvelle-France".

Adopté

85-326 Acquisition d'une génératrice

ATTENDU que la Municipalité souhaite se porter acquéreur de biens que Transport Canada souhaite vendre;

ATTENDU le prix demandé pour ces biens qui est de 400$ plus taxe;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACHETER de Transport Canada, une génératrice telle que décrite dans la formule d'offre d'achat, au prix de 400$ plus taxe.

Adopté

85-327 Opération cadastrale - lot 577-43

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Guy Lahaie, arpenteur-géomètre en date du 4 octobre 1985 concernant le lot 577-43 propriété de Monsieur Pierre Veillette;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro D:1797 étant la subdivision du lot 577-43.

Adopté

85-328 Avance sur la subvention PADEL

ATTENDU que le Comité des loisirs Place St-Laurent a un compte de 2071$ chez Polyjeux inc.:

ATTENDU que le M.L.C.P. doit ce montant à la Municipalité mais qu'il ne sera déboursé que lorsque la compagnie Polyjeux Inc. aura été payé;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement QUE ledit compte soit acquitté afin de recevoir la subvention.

Adopté

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Financement de l'O.S.T.R.

Ce point est reporté à une prochaine session.

√ 85-329 Paiement des autobus pour voyage - Parc de la Mauricie

ATTENDU que les enfants qui ont participés au voyage dans le Parc de la Mauricie le 16 août 1985, dans le cadre des activités de terrains de jeux, ont déboursé $3.00 chacun;

ATTENDU que cet argent a été déposé au compte des loisirs;

ATTENDU que ce voyage s'est entièrement autofinancé;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement QUE la facture du Baladeur Mauricien Inc. au montant de 300$ soit payée.

Adopté

√ 85-330 Acquisition d'un mixer (mélangeur)

ATTENDU la quantité de composantes de notre système de son, à savoir: 2 tables tournantes, 1 lecteur de cassette audio, 1 radio et un amplificateur;

ATTENDU que la source de puissance de notre système qu'est l'amplificateur n'est pas suffisamment polyvalente pour ses composantes;

ATTENDU que l'amplificateur ne nous permet l'utilisation simultanée de toutes les composantes;

ATTENDU que l'ajout d'un mélangeur (mixer) ajouterait énormément à l'efficacité et la qualité de notre système de son;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Louis St-Arnaud, et résolu unanimement:

1- D'ACHETER un mélangeur de marque DISCO I pour un montant n'excédant pas 600$, le tout incluant l'achat et la pose de connecteurs, plaques et autres éléments qui permettront à notre système de son d'être énormément plus fonctionnel.

2- DE RESERVER cette somme à même le poste budgétaire - Entretien et réparation - salle communautaire.

Adopté

85-331 Correspondance

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier pour le mois de septembre 1985.

Adopté

85-332 Comptes

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. Mme

No. de résolution ou annotation			
7844	Frédéric Prescott	(Frais déplacement)	101.13
7845		CANCELLE	
7846	Lucien Chaussé	(Frais représentation) (congrès U.M.R.C.Q.)	700.00
7847	Jean-Guy Bergeron	(Frais représentation) (congrès U.M.R.C.Q.)	700.00
7848	Pierre Beaulieu	(Contribution secteur)	75.00
7849	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	6350.00
7850	Gilles Gauthier	(Expropriation 2e ave.)	2010.00
7851	Ministre du Revenu	(Déductions salaires)	4178.84
7852	Receveur Général Canada	(Déductions salaires)	3537.62
7853	Syndicat Canadien	(Déductions salaires)	89.84
7854	Jules Milette Inc.	(Enlèvement ordures)	3454.67
7855	Union des Municipalités	(Perfectionnement)	75.00
7856	Sylvain Bellemare	(Distribution circul.)	22.05
7857		CANCELLE	
7858	Municipalité Ste-Marthe	(Dû au FREC Banque 3352.71) (Compte général 1252.70)	4605.41
7859	Burotec Inc.	(Loc. équip. bureau)	386.95
7860	Claudette Toupin	(Petite caisse)	56.89
7861	Guy Doucet	(Frais déplacement)	30.98
7862	Société Canadienne Postes	(Frais poste)	300.00
7863	Claudette Toupin	(Petite caisse)	46.88
7864	Laurier Mongrain	(Frais déplacement)	31.08
7865	Sylvain Bellemare	(Dist. circulaires)	22.05
7866	Sylvain Normandin	(Dist. circulaires)	12.60
7867	Mme René Beauchesne	(Dist. circulaires)	28.00
7868	Robert Jutras	(Dist. circulaires)	23.45
7869	Patrick Dumas	(Dist. circulaires)	24.15
7870	Comité loisirs St-Laurent	(Contribution secteur)	2000.00
7871	Comité loisirs Norbert	(Contribution secteur)	1000.00
7872	Laurier Mongrain	(Frais déplacement et représentation AQDLM)	715.00
7873	Marcel Milot	(Frais de poste)	30.00
7874	Richard Loranger	(Dommages intérêts)	766.16
7875	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	6371.26
7876	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires conseil)	1854.07
7877	C.Pop. Ste-Madeleine	(Autres frais courus)	1474.65
7878	La Laurentienne	(Déductions salaires)	211.98
7879	Trust Général Canada	(Déductions salaires)	1747.06
7880	Claudette Toupin	(Petite caisse)	58.41
7881	Marcel Milot	(Frais déplacement)	31.29
7882	Guy Doucet	(Frais déplacement)	17.22
7883	Galeries du Fleuve	(Location local)	300.00
7884	Frédéric Prescott	(Frais déplacement)	20.37
7885	Laurier Mongrain	(Frais déplacement et représentation)	73.21
7886	Chastenay, Gagné et Ass.	(Parc industriel)	18485.60
7887	Vézina Fortier Poisson	(Parc Industriel)	139306.25
7888	Laboratoires Choisy	(Parc Industriel)	6000.00
7889	Robert Carrier	(Parc Industriel)	4490.00
7890	Pluritec Ltée	(Parc Industriel)	3295.39
7891	Syndicat Canadien	(Déductions salaires)	87.53
7892	Receveur Général Canada	(Déductions salaires)	3132.92
7893	Ministre du Revenu	(Déductions salaires)	3894.69
7894	Publications du Québec	(Fournitures bureau)	15.00
7895	Louis Georges Baril	(Achat actif immobilisé)	1747.50
7896	Baseball Mineur Ste-Marthe	(Contribution)	400.00
7897	Ecole des Sports du Cap	(Contribution)	100.00
7898	Jules Milette Inc.	(Enlèvement ordures)	3454.67
7899	Municipalité Champlain	(Ordures ménagères,ent.)	3793.00
7900	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	6350.00
7901	Bijouterie Dupuis Inc.	(Fournitures bureau)	60.00
	TOTAL:		238145.82

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Comptes à payer au 30 septembre 1985

No. de résolution ou annotation			
7902	Hydro-Québec	(Aqueduc)	1232.15
7903	Hydro-Québec	(Dominique Savio)	17.70
7904	Hydro-Québec	(Place St-Laurent)	158.00
7905	Hydro-Québec	(Prairies)	85.09
7906	Hydro-Québec	(Eclairage des rues)	6901.25
7907	Bell Canada	(Station de pompage)	30.11
7908	Bell Canada	(N.D. de la Rive 2 final)	19.45
7909	Bell Canada	(Salle comm. - 2 mois)	93.89
7910	Bell Canada	(Hôtel municipal)	217.89
7911	Martin Bergeron	(Peinture - patinoires)	188.35
7912	Les Studios Gosselin	(Films et accessoires)	97.06
7913	P.A.Thibeault Ltée	(B.N.D.-voirie, loisirs PTJ)	162.53
7914	Radiateurs MR Inc.	(Réparation - radiateur pépine)	30.00
7915	Vitrerie du Centre	(Vitres-St-Malo et Prairies)	54.26
7916	Me Jacques Verrette	(Contrats rues Des Cyprès, Robert Biron, Prés-verts)	326.00
7917	Fred Poliquin Ltée	(Pièces et acc. - RDE)	53.41
7918	Trois-Rivières Loc.	(Location - fusil peinture PTE)	8.17
7919	Revue Municipale Inc.	(Abonnements annuels)	144.00
7920	Vaugeois & Fils	(Transport de pierre)	647.60
7921	Sani-Marc Inc.	(Produits - Salle comm.)	33.75
7922	Trudel, Morin & Ass.	(Mise en demeure J.Guilbeault)	14.60
7923	Les Ent. G.Fournire	(Transport pierre)	2363.00
7924	Burotec Inc.	(Papeterie 204.38) (Coût photo final 57.39)	261.77
7925	Gaston Bédard Inc.	(Location dactylo)	54.50
7926	Sergaz	(Essence-véhicules A.S.)	794.69
7927	Henri Bourgeois Inc.	(Access. produits salle com.)	118.10
7928	Canadien Pacifique	(Droit passage annuel)	5.00
7929	Matériaux Economiques	(Fosse septique Salle com.) (Rés 85-291 1111.80) (Loc. équip. PTE 129.00)	1240.80
7930	Imprimerie Vallières	(Impression - Bulletins)	891.00
7931	Centre de Décoration	(Peinture-patinoires PTJ) (Voirie et RDE)	345.17
7932	Me Robert Carrier	(Quittance - RE: C.Pop Ste-Madeleine et contrat M. Leclerc)	267.00
7933	Librairie du Cap Inc.	(Fournitures bureau)	229.46
7934	Marchand Audio-Vidéo	(Aiguille système de son - salle comm.)	15.21
7935	Le Nouvelliste	(Avis public Rôle éval. 86)	142.50
7936	Marc Montambeault	(Transport handicapés)	119.00
7937	Produits Chim. Calclo	(Abat poussière)	2703.20
7938	Bélitec Inc.	(Fournitures de bureau)	8.72
7939	Gravier Mont-Carmel	(Achat de pierre)	731.81
7940	Les Breuvages Bégin	(Location distributrice)	52.32
7941	Matériaux les Rives	(Produits bornes-fontaines)	273.59
7942	Robert Delisle Inc.	(Huile, graisse, antigel)	110.94
7943	M.Electrique Ltée	(Réparation moteur - PTE)	293.52
7944	McKerlie Millen Inc.	(Huile - véhicules)	104.21
7945	Cie Can. de Linge	(Produits nettoyage salle)	57.46
7946	Garage J.Blais Enr.	(Rép. camion GMC/80)	168.89
7947	Pagé Construction Inc	(Achat de pierre)	4299.83
7948	Saillant Inc.	(Pièces acces. PTE,RDE,RE)	1353.25
7949	Gustave Goyette	(Rép. paravents salle)	106.00
7950	La Cie Const. Dollard	(Service niveleuse)	348.00
7951	Morin & Frères	(Petits outils, matériel salle B.N.D., PTJ)	81.09
	TOTAL		28055.29

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-333 Assainissement des eaux - Demande d'extension de l'échéance pour l'obtention de la prime d'accélération de 5%

ATTENDU que la Municipalité a avisé le consultant "Le Consortium Pluritec Ltée et Vézina, Fortier, Poisson Inc.";

ATTENDU que la firme Longest inc. représentant la Société Québécoise d'Assainissement des eaux a été avisée;

ATTENDU que le Ministère des Transports a besoin d'informations pour connaître l'ampleur du projet afin de préparer leur budget pour l'année 1986;

ATTENDU que plusieurs alternatives sont proposées, ce qui amènera des modifications au calendrier d'exécution;

ATTENDU que certaines alternatives occasionneront des déboursés supplémentaires à la municipalité advenant un retard de ces travaux, car nous ne seront pas éligible à la subvention additionnel de 5%;

ATTENDU que le projet pourrait être compromis advenant un retard exagéré;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- DE DEMANDER au Ministre Adrien Ouellette, d'extensionner l'échéance pour l'obtention de la prime d'accélération de 5% aux municipalités qui auront signé le protocole d'entente avant le 31 mars 1986.

2- D'ACCORDER un délai de 15 jours pour une réponse à cette demande.

Adopté

85-334 Assainissement des eaux - Travaux à effectuer à Ste-Marthe en 1986 - Le Consortium Pluritec Ltée et V.F.P. Inc.

ATTENDU la lettre qui vous a été adressée par le maire, le 16 septembre 1985;

ATTENDU que nous n'avons reçue aucune réponse à cette lettre et il semble qu'aucune demande n'a été adressée au Ministère des Transports pour les prévenir des travaux qui seront exécutés en 1986;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement DE DEMANDER au consultant de donner suite à cette demande le plus tôt possible, car nous craignons un retard de notre cédule d'éxécution ainsi que des changements dans les alternatives proposées.

Adopté

85-335 Demande à la Commission de Toponymie du Québec

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement DE DEMANDER à la Commission de Toponymie du Québec de nous suggérer un nom applicable aux gens de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-336 Levée de l'assemblée

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

.....MAIRE.....Sec.Tres.
LUCIEN CHAUSSE MARCEL MILOT par int.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 21 octobre 1985

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 21 octobre 1985 à l'heure et au lieu ordinaire des sessions à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Pierre Juneau
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Michel Nobert, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une session spéciale du Conseil de cette municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 21e jour d'octobre 1985 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

DONNE ce 18e jour d'octobre 1985.

(signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier
par intérim

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier
par intérim

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-337 Réfection de la Salle du Fleuve, aménagement du terrain de loisirs du Secteur Norbert et construction d'un chalet de loisirs sur ce terrain - Règlement no. 187

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'AUTORISER le maire Monsieur Lucien Chaussé et le secrétaire-trésorier Monsieur Marcel Milot pour signer les billets et tous les autres documents concernant ce règlement pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe.

Adopté

85-338 Campagne du Coquelicot 1985

ATTENDU la lettre du président de la campagne du Coquelicot 1985;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement DE VERSER la somme de $25.00 à la Légion Royale Canadienne - filiale no. 204.

Adopté

85-339 Opération cadastrale - lots 29-7 et 28-7 @ 28-9

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 18 septembre 1985 concernant les lots 29-7 et 28-7 @ 28-9 propriété de Monsieur Wilfrid Martel;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro numéro 6241 étant la subdivision des lots 29-7 et 28-7 @ 28-9.

Adopté

85-340 Opération cadastrale - lot 51-5

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 19 septembre 1985 concernant le lot 51-5 propriété de Monsieur Gaétan Dumas;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 6262 étant la subdivision du lot 51-5.

Adopté

85-341 Versement d'une tranche de $1000.00 aux loisirs St-Malo

ATTENDU qu'une rencontre a eu lieu avec le comité des Loisirs St-Malo le 7 octobre 1985;

ATTENDU que la situation financière du comité a été étudiée;

ATTENDU que le comité a actuellement encouru pour plus de $2000.00 de dépenses; (voir annexe)

ATTENDU que des fonds sont disponibles;

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.-L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-341 Versement d'une tranche de $1000.00 aux loisirs St-Malo (suite)

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- DE VERSER une seconde tranche de $1000.00 au comité des Loisirs St-Malo.

2- QUE le chèque soit adressé à M. Gilbert Dumas, président.

Adopté

85-342 Versement de $1000.00 au Hockey Mineur Ste-Marthe

ATTENDU qu'une rencontre a eu lieu avec le Hockey Mineur Ste-Marthe, le 16 octobre 1985;

ATTENDU qu'on y a vérifié la comptabilité et que des dépenses de $5745.00 ont été encourus ou sont à encourir pour la saison 85-86, alors que les revenus sont de l'ordre de $3900.00; (voir annexe)

ATTENDU un manque à gagner de $1845.00;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- QUE la deuxième tranche de $1000.00 prévu au budget 1985 soit versé au Hockey Mineur Ste-Marthe.

2- QUE le chèque soit fait à l'ordre du Hockey Mineur Ste-Marthe à l'attention de M. Gérald Blanchette, président.

Adopté

Adopté

Lucien Chausse ..... MAIRE ..... Marcel Milot ..... SEC.-TRES.
LUCIEN CHAUSSE MARCEL MILOT

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Lundi le 28 octobre 1985

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 28 octobre 1985 à l'heure et au lieu ordinaire des sessions à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Michel Nobert, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une session spéciale du Conseil de cette municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 28e jour d'octobre 1985 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

DONNE ce 25e jour d'octobre 1985.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier par intérim

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier par intérim

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-343 Financement du Film "Le Jardin des Dieux"

ATTENDU l'importance de la réalisation du film "Le Jardin des Dieux";

ATTENDU le support financier et/ou technique offert au projet de film par L'U.Q.T.R., le Ciné-Campus, les Matériaux Economiques, le député provincial M. Marcel Gagnon, M. Jacques Lessard et M. Jean Lemay, professeur de Cinéma au CEGEP de Trois-Rivières;

ATTENDU que la réalisation du film se fait à Ste-Marthe et qu'elle pourrait donner lieu à la création d'une P.M.E.;

ATTENDU que la subvention de $4,900.00 des députés Gagnon et Duhaime est conditionnelle à l'implication financière de la Municipalité;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement QU'UNE subvention de $500.00 soit allouée à la compagnie 23236698 Qué. Inc. pour la réalisation du film "Le Jardin des Dieux".

Adopté

85-344 Financement de la salle J.A. Thompson

ATTENDU la vocation régionale de la Salle J.A. Thompson;

ATTENDU la demande de support financier Ville de Trois-Rivières aux Municipalités, Villes et Villages de la région afin de restaurer la salle J.A. Thompson;

ATTENDU que les citoyens de la municipalité de Ste-Marthe du Cap bénéficie déjà et bénéficieront davantage de ce service lorsque réaménagé;

ATTENDU qu'un financement de notre part aidera le projet et soulignera de façon concrète notre désir de développement de la communauté régionale;

ATTENDU que la fondation culturelle trifluvienne a été crée pour recevoir les dons servant à la réfection de la salle J.A. Thompson;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement QUE la municipalité de Ste-Marthe du Cap verse une somme de $250.00 tel que souhaité par le maire de la Ville de Trois-Rivières au fond de réfection de la salle J.A. Thompson, que le chèque soit fait au nom de la Fondation Culturelle Trifluvienne et que cette subvention se répète pendant 4 autres années sous réserve d'obtenir l'autorisation du Ministère des Affaires Municipales pour engager lesfonds de la Corporation Municipale pour une periode de cinq (5) ans.

Adopté

85-345 Financement de l'O.S.T.R.

ATTENDU que l'Orchestre Symphonique de Trois-Rivières recherche le support financier des municipalités de la région;

ATTENDU qu'elle est la seule à desservir la région 04 en ce qui concerne la musique classique et qu'à ce titre, elle est aussi la seule à répondre aux besoins des mélomanes de la région et de la municipalité;

ATTENDU que la municipalité de Ste-Marthe ne peut pas et ne pourra pas offrir ce service à sa population;

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

ATTENDU que notre programmation de loisirs doit comporter un volet culturel;

ATTENDU que l'Orchestre Symphonique de Trois-Rivières est un organisme sans but lucratif;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement QUE la Municipalité de Ste-Marthe verse une subvention de 250$ à l'O.S.T.R. afin que celle-ci puisse pleinement s'implanter dans notre région et que notre population puisse bénéficier de ses services et que la municipalité répète cette subvention pendant 2 autres années.

Adopté

85-346 Subvention d'entretien d'hiver des chemins - saison 1985-1986

ATTENDU la lettre du Ministère des Transports en date du 15 octobre 1985;

ATTENDU la formule V-1225;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACCEPTER la subvention pour l'entretien d'hiver des chemins - saison 1985-1986.

Adopté

85-347 Implantation d'un CLSC à Cap-de-la-Madeleine

ATTENDU la demande de M. Pierre Girard coordonnateur du CLSC de Cap-de-la-Madeleine;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'APPUYER le comité de promotion dans les démarches entreprises pour l'implantation d'un CLSC à Cap-de-la-Madeleine.

Adopté

85-348 Le Club d'Age d'Or Sainte-Marthe Inc.

ATTENDU la lettre du Conseil de l'Age d'Or Inc. - Région de la Mauricie en date du 17 octobre 1985;

ATTENDU l'affiliation de "Le Club de l'Age d'Or Sainte-Marthe Inc." à la Fédération des Clubs de la Province de Québec en date du 7 octobre 1985;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement:

1- DE RECONNAITRE officiellement Le Club de l'Age d'Or Sainte-Marthe Inc. sur le territoire de la Municipalité en vertu des statuts de la Province.

2- DE FELICITER les membres du comité provisoire ainsi que tous les membres qui ont travaillé en vue de la formation de ce club.

3- DE DEMANDER qu'une liste des administrateurs nous soit fournie lorsque le conseil d'administration sera formée officiellement.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-349 Démolition d'une remise sur le terrain des loisirs St-Malo

ATTENDU qu'une remise désaffectée et inutile gêne sur le terrain des loisirs St-Malo;

ATTENDU que ladite remise est disgracieuse, détériorée et pourrait s'avérer cause d'accident;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement QUE le comité des loisirs soit autorisé à détruire ce bâtiment.

Adopté

85-350 Nomination de représentants sur le Comité intermunicipale de la gestion des déchets du Comté de Champlain

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement DE NOMMER MM. Lucien Chaussé, maire et Louis St-Arnaud, conseiller, représentants de la Corporation Municipale dans ce dossier pour participer aux délibérations dudit comité.

Adopté

Lucien Chaussé ..... MAIRE
LUCIEN CHAUSSE

Marcel Milot ..... SEC.TRES.
MARCEL MILOT

INITIALES DU MAIRE JB.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Lundi le 11 novembre 1985

No. de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 11 novembre 1985 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Pro-Maire: Jean-Guy Bergeron

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Michel Nobert
Maurice Dumas

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Pro-Maire.

85-351 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

85-352 Adoption des minutes

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ADOPTER les minutes des sessions tenues les 15, 21 et 28 octobre 1985.

Adopté

85-353 Pour modifier l'article 2 et l'article 5 du règlement numéro 187 relatif à la réfection de la salle du Fleuve, à l'aménagement du terrain de loisirs du Secteur Norbert et à la construction d'un chalet de loisirs sur ce terrain

Proposé par Michel Nobert, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement:

1- DE MODIFIER le règlement numéro 187 afin de porter la dépense prévue à l'article 2 à 130 000$ représentant le coût des travaux projetés;

2- D'APPROPRIER une somme de 55 000$ à même le fonds général de la municipalité;

3- D'APPROPRIER toute subvention que la municipalité pourra recevoir pour ces travaux aux fins du règlement;

4- DE MENTIONNER à l'article 5 que les billets porteront intérêt à un taux n'excédant pas 15% l'an.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-354 Avis public - Règlement numéro 187 relatif à la réfection de la salle du Fleuve, à l'aménagement du terrain de loisirs du Secteur Norbert et à la construction d'un chalet de loisirs sur ce terrain

ATTENDU l'avis public donné à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine ce dix-neuvième jour de septembre mil neuf cent quatre-vingt cinq;

ATTENDU que pour être conforme à l'article 1061 du Code Municipal, cet avis public devait mentionner qu'il s'adressait aux électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables dans la Municipalité inscrit le 9 septembre 1985 au rôle d'évaluation en vigueur dans la Municipalité;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QUE le conseil se porte garant du fait que l'omission que l'on retrouve à l'avis public n'a pas porté préjudice aux contribuables.

Adopté

85-355 Assainissement des eaux - Changement de raison sociale du laboratoire d'expertise

ATTENDU la résolution no. 85-135 du 6 mai 1985 recommandant l'engagement du laboratoire d'expertise Consortium Laviolette/Shermont;

ATTENDU la nouvelle raison sociale de ce laboratoire;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACCEPTER la nouvelle raison sociale du laboratoire soit: Les Laboratoires Shermont Inc. et Laboratoire Laviolette.

Adopté

85-356 Adhésion à l'UMQ - 1986

ATTENDU que la cotisation est fixée à 0.14 du citoyen pour l'exercice 1986;

ATTENDU que la population de notre municipalité est de 4910 habitants;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement DE VERSER la somme de 687,40$ à l'UMQ à titre de contribution pour l'exercice 1986.

Adopté

85-357 Congrès de l'AQTE

ATTENDU la tenue du congrès de l'AQTE le jeudi 28 novembre 1985;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- DE DELEGUER MM. Fernand Veillette et Guy Doucet pour assister à ce congrès.

2- DE DEFRAYER les coûts inhérents à cet évènement.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-358 L'Entraide Economique du Trois-Rivières Métropolitain Dîner Conférence

ATTENDU l'invitation reçue le 6 novembre 1985;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement:

1- DE DELEGUER M. Pierre Juneau pour assister à ce dîner-conférence le 14 novembre 1985.

2- DE DEFRAYER les coûts inhérents à cette invitation.

Adopté

✓ 85-359 Confirmation de conformité au Programme PADEL

ATTENDU les équipements acquis pour le Parc du Secteur St-Laurent dans le cadre du programme PADEL;

ATTENDU que les dépenses ont été encourues dans les délais prévus;

ATTENDU que ces équipements sont conforme aux autres exigences du programme et qu'ils ont été fabriqués au Québec;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE RECLAMER au M.L.C.P. les 2071$ qu'il s'est engagé à verser à la municipalité.

Adopté

✓ 85-360 Acquisition d'un mélangeur

ATTENDU que l'acquisition du mélangeur DISCO I n'est pas possible parce qu'il ne le fabrique plus;

ATTENDU que le magasin A.E.A. a un modèle DISCO I usagé qu'il pourrait nous vendre au prix de 250$;

ATTENDU que ce modèle usagé est en très bon état et qu'il aura la même garantie que si nous en achetons un neuf, c'est-à-dire, une année sur les pièces et la main-d'oeuvre;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QU'ON ACQUIERE le mélangeur DISCO I usagé du magasin A.E.A. au prix de 250$.

Cette résolution resceinde la résolution numéro 85-330

Adopté

✓ 85-361 Abonnement au Renvoi d'Appel

ATTENDU le fait que le Directeur des Loisirs travaille sans réceptioniste;

ATTENDU qu'il a à s'absenter fréquemment de son bureau;

ATTENDU son horaire flexible qui ne correspond pas toujours aux heures de bureau conventionnelles;

ATTENDU que des citoyens signalent souvent la difficulté qu'ils ont à rejoindre le Directeur des Loisirs;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1- QUE la Municipalité de Ste-Marthe abonne le numéro de téléphone de la Salle Communautaire (373-0177) au service de Renvoi d'appel, ce qui permettra à notre réception de prendre les messages du Service des Loisirs.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS

No. de résolution ou annotation

85-361 Abonnement au Renvoi d'Appel (suite)

2- QUE cet abonnement soit défrayé à même le budget de la Salle communautaire du Fleuve.

Adopté

85-362 Correspondance

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier pour le mois d'octobre 1985.

Adopté

85-363 Comptes

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

7952	Jean-Pierre Sévigny	(Frais de représentation)	40.74
7953	Lucien Chaussé	(Frais déplacement et repr.)	243.36
7954	Ecole Patinage Artistique	(Contribution aux loisirs)	652.00
7955	Jocelyne Grondines	(Salaire animatrice)	90.00
7956	Jocelyne Grondines	(Salaire animatrice)	60.00
7957	Receveur Général du Canada	(Achat act. imm. génératrice)	436.00
7958	Polyjeux Inc.	(Contribution aux loisirs)	2071.00
7959	Autobus Le Baladeur	(Contribution aux loisirs)	300.00
7960	Guy Doucet	(Frais déplacement)	62.87
7961	Sylvain Bellemare	(Distributions circulaires)	22.05
7962	Sylvain Normandin	(Distribution circulaires)	12.60
7963	Mme René Beauchesne	(Distribution circulaires)	28.00
7964	Robert Jutras	(Distribution circulaires)	23.45
7965	Patrick Dumas	(Distribution circulaires)	24.15
7966	Claudette Toupin	(Petite Caisse)	63.55
7967	Jean-Guy Bergeron	(Frais de représentation)	50.00
7968	Légion Royale Canadienne	(Dons)	25.00
7969	Hockey Mineur Ste-Marthe	(Contribution hockey mineur)	1000.00
7970	Gilbert Dumas	(Contribution aux loisirs)	1000.00
7971	Charles Veillette	(Avance Programme CLE)	300.00
7972	Gustave Goyette	(Avance Programme CLE)	370.00
7973	O.S.T.R. M. Brochu	(Financement O.S.T.R.)	250.00
7974	Fondation culturelle Trifluvienne	(Financement Salle Thompson)	250.00
7975	23236698 Québec Inc.	(Financement film le Jardin des Dieux)	500.00
7976	Jocelyne Grondines	(Salaire animatrice)	180.00
7977	Receveur Général Canada	(Licence système radio)	236.00
7978	Marcel Milot	(Frais de déplacement)	41.27
7979	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires conseil)	1854.07
7980	Richard Loranger	(Réclamation domm. et in.)	766.16
7981	Ginette Launier	(Frais de déplacement)	25.20
7982	Gustave Goyette	(Avance Programme CLE)	419.54
7983	Charles Veillette	(Avance Programme CLE)	357.06
7984	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	6707.96
7985	Guy Doucet	(Frais de déplacement)	66.57
7986	Fernand Veillette	(Frais de déplacement)	118.12
7987	Trust Général Canada	(Déductions salaires)	1656.80
7988	M. Pépin	(Dossier 138 - FC)	165.89
7989	La Laurentienne	(Déductions salaires)	273.54
7990	Jean Tourigny	(Frais de déplacement)	17.43
7991	Roger Courteau	(Location machinerie)	60.00
7992	Comm. Santé Sécurité au Travail	(Accident de travail)	492.68
7993	Charles Veillette	(Avance Programme CLE)	354.78
7994	Gustave Goyette	(Avance Programme CLE)	420.33
7995	André Laperrière	(Avance Programme CLE)	325.00
7996	Ange Albert Dubois	(Avance Programme CLE)	410.00

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

7997	Ministre du Revenu	(Déductions salaires)	3750.35
7998	Receveur Général Canada	(Déductions salaires)	3150.59
	TOTAL:		$29724.11

Les chèques numéros 7999 à 8005 inclusivement seront acceptés à la prochaine session régulière.

Comptes à payer au 31 octobre 1985

8006	Hydro-Québec	(Eclairage des rues)	7076.48
8007	Hydro-Québec	(Notre-Dame de la Rive)	45.28
8008	Hydro-Québec	(Aqueduc)	1224.40
8009	Hydro-Québec	(Hôtel Municipal)	201.69
8010	Hydro-Québec	(St-Malo)	22.89
8011	Hydro-Québec	(Station de pompage)	105.58
8012	Bell Canada	(Station de pompage)	30.42
8013	Bell Canada	(Hôtel Municipal)	192.79
8014	Le Nouvelliste	(Cahier-Ursulines)	225.00
8015	Les Estampes P.G. (1981)	(Articles quinc. -Salle)	24.86
8016	Henri Bourgeois Inc.	(Gobelets - Conf. presse)	24.65
8017	Pitney-Bowes	(Location compteur postal)	78.32
8018	Librairie du Cap Inc.	(Fournitures de bureau)	89.86
8019	Imprimerie Vallières Inc.	(Pochettes de presse)	1462.78
8020	Formulaires Ducharme Inc.	(Mise à jour-code mun. 1an)	40.00
8021	Burotec Inc.	(Fournitures photocopieur)	81.75
8022	Cie Can. Service linge	(Produits nettoyage salle)	57.46
8023	Gaston Bédard Inc.	(Location - contrat d'ent.)	259.00
8024	Marc Montambault	(Transport handicapés)	140.00
8025	Clément Bastien Exc.	(Location Bélier Mécan.)	2305.00
8026	Massicotte & Fils Ltée	(Pavage intersections)	19037.55
8027	Westbyrbe Québec Plomberie	(Tuyaux non perforé 5443.78)	
		(- 2% 108.87)	5334.91
8028	Jean Vaugeois	(Loc. mach. 2e ave et rue du parc Norbert)	4572.44
8029	Les Ent. Gaston Fournier	(Loc. mach.-transport de pierre rue des Plaines)	5191.82
8030	Béton du Cap Inc.	(B.N.D. - rue des Plaines)	819.19
8031	Trois-Rivières Loc. Inc.	(Loc. machinerie Voirie)	216.94
8032	Matériaux Les Rives Inc.	(Créosote - patinoire)	93.17
8033	Morin & Frères Inc.	(Peinture et tablette)	49.11
8034	J.U.Houle Ltée	(Rallonge - RDE)	39.24
8035	Ubald Forest & Fils Ltée	(Matériaux - PTJ)	362.75
8036	La Cie Const. Dollard Ltée	(Loc. Mach. - Voirie)	1363.00
8037	Thomas Bellemare Ltée	(Loc. Mach. rue des Plaines)	3000.00
8038	Béton Vibré Ltée	(5 anneaux rehaussement)	201.65
8039	Centre de Décoration	(Peinture Patinoire)	588.60
8040	Excavation Fournier Ltée	(Loc. Mach. voirie)	2340.00
8041	Cooke & Fils Enr.	(Clés)	16.25
8042	Gas Bar Giroux	(Essences camions)	481.79
8043	Services de Pneus CTR	(Crevaison - pépine)	76.46
8044	Pagé Construction	(Achat pierre)	14744.58
	TOTAL:		$72217.66

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-364 Opération cadastrale - lot 582-10

ATTENDU la requête effectuer par Serge Hamel, aprenteur-géomètre, en date du 4 novembre 1985 concernant le lot 582-10 propriété de Madame Gisèle Turcotte;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

ATTENDU que ce projet de lotissement n'est pas situé en bordure d'un chemin public;

ATTENDU que les travaux d'infrastructure sont inexistants;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan no. 2805 étant la subdivision du lot 582-10 aux conditions énoncées dans l'acte d'accord signé le 11 novembre 1985.

Adopté

85-365 Levée de l'assemblée

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Jean-Guy Bergeron ...Pro-Maire... Marcel Milot ...Sec.Tres.

INITIALES DU MAIRE
l.-l
INITIALES DU SEC.-TRÉS.
mac

No. de résolution ou annotation

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

Lundi le 18 novembre 1985

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 18 novembre 1985 à l'heure et au lieu ordinaire des sessions à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Pierre Juneau
Jean-Guy Bergeron
Maurice Dumas

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Michel Nobert, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron, Jean-Pierre Sévigny.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une session spéciale du Conseil de cette municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 18e jour de novembre 1985 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

DONNE ce 15e jour de novembre 1985.

(signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier par intérim

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier par intérim

INITIALES DU MAIRE R.L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. mca

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution ou annotation

85-366 Discours du Maire

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ADOPTER le discours du Maire.

Adopté

85-367 Fixation du taux d'intérêt pour l'exercice 1986

ATTENDU que le contexte économique n'a pas tellement varié au cours du présent exercice;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement DE MAINTENIR le taux d'intérêt sur les comptes de taxes impayés à 15%.

Adopté

85-368 Félicitations aux élus municipaux

ATTENDU les élections qui se sont tenues dans la Ville de Cap-de-la-Madeleine et dans les Municipalités de St-Louis de France et Pointe-du-Lac;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE TRANSMETTRE nos félicitations par voie de lettre à l'ensemble des personnes élues.

Adopté

85-369 Rapport de contrôle budgétaire

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QUE le rapport de contrôle budgétaire au 30 septembre 1985 soit adopté.

Adopté

85-370 Conciliation du solde en banque

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement QUE la conciliation du solde en banque au 30 septembre 1985 soit adoptée.

Adopté

85-371 CPTAQ - demande d'autorisation lot 584-P

ATTENDU la demande de Monsieur Jacques Larivière;

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec les activités exercées dans le secteur concerné;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'APPUYER la demande d'autorisation de Monsieur Jacques Larivière auprès de la Commission du territoire agricole du Québec.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-372 Infraction au règlement de zonage et de construction - Jules Guilbeault .

ATTENDU le refus de l'inspecteur municipal d'émettre un permis pour la rénovation du garage de Monsieur Jules Guilbeault;

ATTENDU que Monsieur Jules Guilbeault à entrepris des travaux de construction sans permis malgré les avertissements de l'inspecteur municipal;

ATTENDU que ce dossier a été référé à Me Michel Richard pour étude;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE SOUMETTRE le dossier, opposant M. Jules Guilbeault à la Corporation Municipale de Ste-Marthe, à Me Michel Richard du Bureau d'étude légale Beaumier, Richard et Associés pour que les moyens nécessaires soient pris afin de mener à bien ce dossier.

Adopté

85-373 Achat d'abrasif et sel

ATTENDU l'obligation de maintenir les chemins dans un état sécuritaire durant l'hiver;

ATTENDU que l'épandage d'abrasif est fait par les employés municipaux sur une partie du territoire;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- D'ACHETER de Gravier Mont-Carmel, une quantité de 100 tonnes de sable et 10% de sel, au prix de $5.75 plus taxe de 9%.

2- D'ACHETER de la Compagnie Canadienne de Sel, une quantité de 15 tonnes de sel au prix de $34.50 plus taxe de 9%. Le tout pour le prix total de $1,200.00

Adopté

Lucien Chaussé ..... MAIRE
Lucien Chaussé

Marcel Milot ..... SEC.TRES
Marcel Milot

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 25 novembre 1985

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 25 novembre 1985 à l'heure et au lieu ordinaire des sessions à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Michel Nobert, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une session spéciale du Conseil de cette municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 25e jour de novembre 1985 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

N.B.: 6:30 heures - Rencontre Comité Villes et Villages fleuris
7:00 heures - Rencontre avec M. Georges Binet

DONNE ce 22e jour du mois de novembre 1985.

(signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier par intérim

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier par intérim

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Avis de motion - Règlement numéro 189

Ce point est reporté à une prochaine session.

/85-374 Site d'enfouissement sanitaire du comté de Champlain - Budget 1986

ATTENDU la résolution no. 85-11-227 de la Municipalité de Champlain ayant pour objet d'adopter le budget du site d'enfouissement sanitaire pour l'exercice 1986;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ADOPTER le budget du site d'enfouissement sanitaire pour l'exercice 1986 ainsi que le per capita fixé à 3,09$ pour le même exercice.

Adopté

/85-375 Suspension temporaire d'un employé du service technique

ATTENDU les réprimandes verbales données à plusieurs reprises à Monsieur René Dupont pour insubordination envers son supérieur immédiat;

ATTENDU qu'un avis écrit lui a été remis en date du 13 mars 1985;

ATTENDU le refus d'obéir aux ordres de son supérieur en date du 19 novembre 1985 tel que décrit dans le rapport ci-joint;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE SUSPENDRE temporairement Monsieur René Dupont pour une période de cinq (5) jours ouvrables à compter du 27 novembre 1985 et ce sans solde.

Adopté

/85-376 Réforme cadastrale - Autorisation à la MRC de Francheville à présenter un rapport technique

ATTENDU que le projet de réforme cadastrale annoncé par le Ministre de l'Energie et des Ressources doit s'appliquer sur le territoire de l'ensemble de la province au cours des dix (10) prochaines années;

ATTENDU que les membres du conseil de la Municipalité Régionale de Comté de Francheville sont d'avis que l'application de cette réforme cadastrale devrait se faire le plus rapidement possible sur le territoire des quatorze (14) municipalités de la M.R.C. de Francheville;

ATTENDU la résolution numéro 85-02-043 adoptée par les membres du Conseil de la M.R.C. de Francheville demandant l'inscription de ces quatorze (14) municipalités au programme de réforme cadastrale;

ATTENDU que le Ministère des Affaires Municipales exige la production d'un rapport technique pour établir un ordre de priorité des territoires à couvrir par la réforme cadastrale;

ATTENDU que ce rapport technique doit être parvenu au Ministère des Affaires Municipales avant le 1er novembre de chaque année afin d'être analysé pour fins de réalisation au prochain exercice financier;

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-376 Réforme cadastrale - Autorisation à la MRC de Francheville à présenter un rapport technique (suite)

ATTENDU que lors de la dernière session des membres du Conseil de la M.R.C. de Francheville tenue le 16 octobre 1985, le personnel de la M.R.C. a été mandaté pour présenter un rapport technique misant en faveur de l'application de la réforme cadastrale dans les plus brefs délais;

ATTENDU que lors de cette session, il a été précisé qu'advenant une acceptation du projet, chacune des municipalités sera responsable de la signature des ententes qui seront nécessaires à sa réalisation;

ATTENDU que lors de cette session, il a été demandé à chacune des municipalités d'adopter une résolution autorisant la M.R.C. de Francheville à présenter un rapport technique;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'AUTORISER la Municipalité Régionale de Comté de Francheville à présenter un rapport technique appuyant la demande pour l'inscription des quatorze (14) municipalités rurales du territoire pour une application de la réforme cadastrale au cours du prochain exercice financier.

Adopté

J 85-377 Achat d'un terrain rue Gilles Toupin - lot 9-P (Adrien Gagnon)

ATTENDU le litige opposant la Corporation Municipale de Ste-Marthe et Monsieur Adrien Gagnon pour une partie de terrain qui est situé dans l'emprise de la rue Gilles Toupin;

ATTENDU que la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap a déjà offert la somme de 300,00$ pour acquérir la partie de terrain qui est situé dans l'emprise de la rue et ayant été reconnu comme appartenant à Monsieur Adrien Gagnon;

ATTENDU la lettre du 6 novembre par laquelle Monsieur Adrien Gagnon offre de faire la cession complète de son terrain à la Corporation Municipale pour le prix de 800$;

ATTENDU l'offre écrite soumise par Monsieur Robert St-Arnaud, 4234 rue Notre-Dame Sud, pour l'acquisition de la partie résultante et située à l'extérieur de l'emprise de rue suite à l'opération cadastrale par la Corporation Municipale;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1- D'ACCEPTER l'offre de vente par Monsieur Adrien Gagnon tel que décrit dans la lettre du 6 novembre 1985, pour le prix de 800$;

2- D'AUTORISER M. Lucien Chaussé, maire et M. Marcel Milot, secrétaire-trésorier à signer tous les documents relatifs à cette transaction.

Adopté

J85-378 Nomination d'un arpenteur-géomètre pour cadastrer une partie de la rue Gilles Toupin

ATTENDU qu'une partie de la rue Gilles Toupin ne fait pas partie du cadastre officiel;

ATTENDU le litige ayant opposé la Corporation Municipale et Monsieur Adrien Gagnon; (parce que la rue ne faisait pas partie du cadastre officiel)

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

1- DE NOMMER Monsieur Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre pour faire les travaux nécessaires afin de cadastrer officiellement toute la partie non cadastrée de la rue Gilles Toupin sur une largeur de 50 pieds avec un rayon de 20 pieds à l'intersection de la rue Notre-Dame Sud.

2- QU'UN estimé des coûts nous soit fourni avant l'exécution des travaux.

Adopté

85-379 Vente d'un résidu de terrain rue Gilles Toupin

ATTENDU l'offre d'achat au montant de 800$ soumise à la Municipalité par Monsieur Robert St-Arnaud pour la partie excédentaire de l'emprise de la rue tel que démontré sur le plan de cadastre officiel de la dite rue;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1- D'ACCEPTER l'offre d'achat au montant de 800$;

2- D'AUTORISER M. Lucien Chaussé, maire et M. Marcel Milot, secrétaire-trésorier à signer tous les documents relatifs à cette transaction.

Adopté

85-380 Opération cadastrale - lots 701 @ 704

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 22 novembre 1985 concernant les lots 701 @ 704;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 6336 étant le remplacement du lot 94 et d'une partie des lots 90, 93 et 95, créant ainsi les lots 701 @ 704.

Adopté

85-381 Opération cadastrale - lot 575-1

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 5 novembre 1985 concernant le lot 575-1 propriété de Monsieur Rolland Lemire;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 6330 étant la subdivision du lot 575-1, conditionnel à ce que la marge latérale gauche soit conforme à la règlementation qui doit être 3 mètres au lieu de 2.42 mètres.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE P.L. — INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-382 Acceptation d'un plan d'avant-projet de lotissement lot 582 et 583 (Mme Gisèle Turcotte)

ATTENDU la demande reçue de Mme Gisèle Turcotte pour l'approbation d'un plan d'avant-projet de lotissement;

ATTENDU que le promoteur devra se conformer aux exigences suivantes: 1- Faire cadastrer la rue officiellement.
2- Rendre sa rue conforme aux règlements de lotissement et ce à la satisfaction de l'inspecteur municipal.
3- Céder à la corporation Municipale l'emprise de la rue dans toutessa longueur et ce pour la somme de 1,00$.
4- Payer les frais de notaire pour la cession de la dite rue.;

ATTENDU qu'aucun permis de construction ne sera émis tant que la mise en forme de la rue n'aura été faite et acceptée par l'inspecteur municipal;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACCEPTER l'avant-projet de lotissement de Mme Gisèle Turcotte, en autant que toutes les conditions énoncées ci-dessus soient respectées avant l'émission d'un permis de construction.

Adopté

85-383 Position du Conseil face à l'assainissement des eaux

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE SUSPENDRE les travaux d'assainissement des eaux tant que le nouveau protocole d'entente n'aura pas été accepté par le conseil.

Adopté

* 85-384 Projet d'aqueduc - Secteur des Prairies

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- DE RESCINDER la résolution antérieure no. 85-253.

2- DE DEMANDER au MENVIQ un accord de principe afin de connaître les subventions possibles pour la construction d'un réseau d'aqueduc - Secteur des Prairies avec l'alternative no.2 et ce afin de satisfaire une demande du comité d'aqueduc du secteur des Prairies.

Le vote est demandé

Pour : quatre (4)
Contre: deux (2) M. Louis St-Arnaud
M. Jean-Pierre Sévigny

Adopté

* 85-385 Epinglettes aux armoiries de la Municipalité

ATTENDU les échantillons fournis par la firme "Les Distributions Lambor Enr.";

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement DE COMMANDER 2500 épinglettes aux armoiries de la Municipalité, modèle avec encadrement tel que présenté, de la firme "Les Distributions Lambor Enr."

Adopté

INITIALES DU MAIRE
L. C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

* Les membres du Conseil étant tous présents, ces points furent ajoutés.

Lucien Chaussé ..... MAIRE ..... Marcel Milot SEC.TRES

Lucien Chaussé Marcel Milot

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
l.l
INITIALES DU SEC.-TRÉS.
mau.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Mardi le 3 décembre 1985

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce mardi 3 décembre 1985 à l'heure et au lieu ordinaire des sessions à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers: Pierre Juneau
Michel Nobert
Jean-Pierre Sévigny
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Michel Nobert, Jean-Guy Bergeron, Maurice Dumas.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une session spéciale du conseil de cette municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, mardi le 3e jour de décembre 1985 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

* Les membres étant tous avisé ce point fut ajouté.

DONNE ce 29e jour du mois de novembre 1985.

(signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier par intérim

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier par intérim

Nomination du secrétaire-trésorier

Ce point est reporté à une session ultérieure.

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

J85-386 Nomination du maire suppléant

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement DE NOMMER Monsieur Jean-Pierre Sévigny Maire suppléant pour le prochain terme soit jusqu'au 28 février 1986.

Adopté

J85-387 Demande de Monsieur Jules Milette

ATTENDU la demande reçue de Monsieur Jules Milette, entrepreneur préposé à la cueillette des ordures ménagères, pour faire l'enlèvement des ordures le vendredi au lieu du mercredi et ce à compter du 25 décembre 1985;

ATTENDU les inconvénients de changer le jour de la cueillette surtout au cours de la saison d'hiver;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE REFUSER la demande de Monsieur Jules Milette.

Adopté

J85-388 Achat de combustible

ATTENDU la demande de prix auprès de 4 fournisseurs pour l'achat approximatif de 6000 litres d'huile à chauffage pour la période du 1er décembre 1985 au 30 novembre 1986;

ATTENDU les confirmations reçues;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'AUTORISER l'achat de 6000 litres d'huile à chauffage, du plus bas soumissionnaire, La Société Coopérative Agricole de Champlain, au prix de ,325$/litre.

Adopté

J85-389 CPTAQ - demande d'autorisation lots 24-11 et 24-21

ATTENDU la demande de Madame Andrée Vallée;

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec les activités exercées dans le secteur concerné;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'APPUYER la demande d'autorisation de Madame Andrée Vallée auprès de la Commission du Territoire Agricole du Québec.

Adopté

J 85-390 Demande de permis de construction de Monsieur Pierre Cossette

ATTENDU la demande reçue de Monsieur Pierre Cossette;

ATTENDU la résolution numéro 85-382;

ATTENDU les conditions énoncées dans l'acte d'accord signé par Dame Gisèle Turcotte le 11 novembre 1985;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'EMETTRE un permis de construction en faveur de Monsieur Pierre Cossette sur le lot 582-10 aux conditions stipulées au contrat notarié intervenu entre la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et Dame Gisèle Turcotte.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE h.c
INITIALES DU SEC.-TRÉS. mm.

No. de résolution ou annotation

✓ 85-391 Acquisition de la rue Chemin de l'Ile

ATTENDU la résolution numéro 85-382;

ATTENDU les conditions de gel actuel dans l'emprise de rue dont le numéro de cadastre est 582-11 et 583-28;

ATTENDU la clause spéciale dans l'acte notarié en faveur de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et acceptée par Dame Gisèle Turcotte;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1- D'ACCEPTER le contrat notarié pour l'acquisition de la rue Chemin de l'Ile avec les modifications.

2- D'AUTORISER M. Lucien Chaussé, maire et M. Marcel Milot, secrétaire-trésorier pour signer le contrat pour et au nom de la Corporation Municipale.

Adopté

✓ 85-392 Versement au Comité de Loisirs -- Place Norbert

ATTENDU que l'année 1985 tire à sa fin;

ATTENDU que le comité de loisirs Place Norbert a encouru jusqu'à aujourd'hui près de 2900$ de dépenses;

ATTENDU que le comité n'a touché que 2028,50$ de subvention;

ATTENDU que leurs dépenses excéderont les 3000$ prévus au budget;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement QU'UN VERSEMENT de 971,50$ soit versé au comité de loisirs Place Norbert afin d'équilibrer leur budget.

Adopté

✓ 85-393 Versement au comité de loisirs - St-Malo

ATTENDU que l'année 1985 tire à sa fin;

ATTENDU que le comité de loisirs St-Malo a encouru jusqu'à aujourd'hui près de 2900$ de dépenses;

ATTENDU que le comité n'a touché que 2028,50$ de subvention;

ATTENDU que leurs dépenses excéderont les 3000$ prévue au budget;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QU'UN VERSEMENT de 971,50$ soit versé au comité de loisirs St-Malo afin d'équilibrer leur budget.

Adopté

* ✓ 85-394 Projet d'aqueduc - Secteur des Prairies

ATTENDU la rencontre au bureau régional du M.E.N.V.I.Q. le 29 novembre 1985, où M. Marcel Milot, secrétaire-trésorier, M. Jean-Guy Bergeron, conseiller et M. Ghislain Montambeault, représentant du comité d'aqueduc des Prairies étaient présents;

ATTENDU les recommandations défavorables du M.E.N.V.I.Q. concernant l'alternative no.2;

INITIALES DU MAIRE
L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

85-394 Projet d'aqueduc - Secteur des Prairies (suite)

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- DE RETENIR l'alternative no. 1 du rapport de la firme Pluritec Ltée.

2- DE DEMANDER au M.E.N.V.I.Q. un accord de principe afin de connaître les subventions possibles pour la construction d'un réseau d'aqueduc - Secteur des Prairies dans le cadre du programme P.A.I.R.A. 1985.

Adopté

Lucien Chaussé ..... MAIRE ..... Marcel Milot SEC.TRES

Lucien Chaussé Marcel Milot

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 9 décembre 1985

No. de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 9 décembre 1985 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

85-395 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

85-396 Adoption des minutes

Proposé par Mauciee Dumas, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCEPTER les minutes des sessions tenues les 11, 18, 25 novembre et 3 décembre 1985.

Adopté

✓ 85-397 Liste des immeubles que la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine souhaite vendre pour taxes

ATTENDU l'article 1023 du Code Municipal;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE TRANSMETTRE la liste des immeubles que la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine souhaite vendre pour taxes, au secrétaire-trésorier de la MRC de Francheville pour les comptes ayant un solde dû pour l'année 1984.

Adopté

✓ 85-398 Avis de motion - règlement numéro 190

Monsieur Pierre Juneau donne avis de motion à l'effet de présenter lors de la prochaine session ou lors d'une session ultérieure un règlement pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 1986.

Adopté

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-399 Traitement du secrétaire-trésorier par intérim

ATTENDU l'affectation de Monsieur Marcel Milot au poste de secrétaire-trésorier par intérim le 7 octobre 1985;

ATTENDU qu'un ajustement de salaire s'avère nécessaire dans ses nouvelles fonctions;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement DE FIXER son traitement annuel 1985 à 31 000$ rétroactivement au 7 octobre 1985.

Adopté

v 85-400 Demande de la MRC de Francheville

ATTENDU la lettre de la MRC de Francheville en date du 29 novembre 1985;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'AUTORISER la MRC de Francheville de répondre affirmativement à la demande d'Hydro-Québec pour la fourniture d'une liste d'informations comprenant les adresses par ordre alphabétique des propriétaires d'immeubles de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap.

Adopté

v 85-401 Achat d'une machine à percer les tuyaux

ATTENDU qu'il est devenu nécessaire de faire l'acquisition d'une machine à percer les entrées d'aqueduc de diamètre entre 1" et 2";

ATTENDU que des prix ont été demandés à 2 distributeurs pour une machine de marque Daig-o-per no. D73-2 avec accessoires pour diamètre de 1 1/4", 1 1/2" et 2";

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACHETER cet équipement de la Compagnie Westburne pour le prix total de 693,07$.

Adopté

v 85-402 Achat de boyaux d'arrosage

ATTENDU la détérioration de plusieurs boyaux d'arrosage utilisés par les comités de loisirs pour le glaçage des patinoires;

ATTENDU la nécessité de s'en procurer des neufs;

ATTENDU que des prix ont été demandés à plusieurs firmes et que la Maison Protection Incendie C.F.S. Ltée a les meilleurs prix;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement:

1- QUE dix (10) longueurs de boyaux Hot Linc au prix unitaire de 98,10$ (taxes incluses) soient achetées chez Protection Incendie C.F.S. Ltée.

2- QUE les frais soient imputés à Patinoires/Biens non-durables du budget 86.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-403 Abonnement à un téléphone semi-public pour la Salle Communautaire

ATTENDU l'absence de téléphone semi-public à la Salle communautaire du Fleuve;

ATTENDU que la pose d'un téléphone payant agrémenterait la vie des organisateurs et des participants;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- QUE la Municipalité de Ste-Marthe offre le service d'un téléphone semi-public aux utilisateurs de la Salle communautaire du Fleuve.

2- QUE les frais de ce service pouvant s'élever à un maximum de 450$ annuellement soient prévus au budget 86 et imputés à la Salle communautaire du Fleuve.

Adopté

85-404 Correspondance

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier pour le mois de novembre 1985.

Adopté

85-405 Comptes

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

7999	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	6175.00
8000	Charles Veillette	(Avance Prog. CLE)	331.19
8001	Gustave Goyette	(Avance Prog. CLE)	374.82
8002	André Laperrière	(Avance Prog. CLE)	152.75
8003	Ange-Albert Dubois	(Avance Prog. CEE)	420.14
8004	Jules Milette Inc.	(Contrat enlèvement ordures)	3454.67
8005	Galeries du Fleuve	(Location local)	300.00
8045	Union des Mun. du Québec	(Cotisation ass. et abonn.)	687.40
8046	AQTE	(Cotisation " ")	100.00
8047	Serge Turcotte	(Ménage salle communautaire)	35.00
8048	Laurier Mongrain	(Frais déplacement)	81.35
8049	Jocelyne Grondines	(Salle comm - cours)	180.00
8050	Guy Doucet	(Frais de déplacement)	64.26
8051	Claudette Toupin	(Petite caisse)	65.91
8052	Ginette Launier	(Frais de déplacement)	16.80
8053	Fernand Veillette	(Frais de déplacement)	40.11
8054	23236688 Inc.	(Film Jardin des Dieux)	4900.00
8055	Pierre Juneau	(Frais de représentation)	14.00
8056	Charles Veillette	(Avance Prog. CEE)	348.78
8057	Gustave Goyette	(Avance Prog. CLE)	411.14
8058	André Laperrière	(Avance Prog. CLE)	241.07
8059	Ange-Albert Dubois	(Avance Prog. CLE)	415.07
8060	Lise Desorchers	(Modifications taxes)	187.17
8061	Marie-Paule Gauthier	(" ")	81.59
8062	André Montplaisir	(" ")	99.59
8063	Rosaire Vaillancourt	(" ")	48.55
8064	Rosaire Vaillancourt	(" ")	48.05
8065	Guy Thibeault	(Taxes à recevoir)	146.84
8066	Gilles Dorval	(Modifications de taxes)	67.61
8067	Marcel Dumas	(" ")	46.72
8068	Suzanne Dumas Roy	(" ")	9.72
8069	Yvon Lagacé	(" ")	78.27
8070	François Arcand	(" ")	242.31
8071	Jocelyne Grondines	(Salle comm. cours)	180.00
8072	Serge Turcotte	(Ménage salle comm.)	32.50

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation			
8073	Mun. Ste-Marthe	(Salaires conseil)	1834.07
8074	Ministre des Finances	(Avance Prog. CLE - Licence)	80.00
8075	Richard Loranger	(Réclamation domm. et int.)	766.16
8076	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	6034.70
8077	Charles Veillette	(Avance Prog. CLE)	344.78
8078	Gustave Goyette	(Avance Prog. CLE)	411.14
8079	André Laperrière	(Avance Prog. CLE)	174.90
8080	Ange-Albert Dubois	(Avance Prog. CLE)	415.07
8081	Jean-Claude Beaumier	(Avance Prog. CLE)	428.54
8082	Marcel Milot	(Frais de déplacement)	54.77
8083	Trust Général Canada	(Déductions salaires)	1453.78
8084	La Laurentienne	(Déductions salaires)	218.30
8085	Jean Tourigny	(Frais de déplacement)	42.80
8086	Guy Doucet	(Frais de déplaceemnt)	70.35
8087	Serge Turcotte	(Ménage salle comm.)	12.50
8088	Loisirs Place Norbert	(Contribution loisirs)	971.50
8089	Loisirs St-Malo	(" ")	971.50
8090	Claudette Toupin	(Petite caisse)	70.36
8091	Charles Veillette	(Avance Prog. CLE)	347.78
8092	Gustave Goyette	(Avance Prog. CLE)	411.14
8093	Jean-Claude Beaumier	(Avance Prog. CLE)	428.54
8094	Ange-Albert Dubois	(Avance Prog. CLE)	415.07
	TOTAL:		$36036.13

Comptes à payer au 30 novembre 1985

8095	Hydro-Québec	(Eclairage de rues)	6848.22
8096	Hydro-Québec	(Salle comm. et garage)	775.54
8097	Hydro-Québec	(Aqueduc)	1345.45
8098	Hydro-Québec	(Dominique Savio)	16.82
8099	Hydro-Québec	(Place St-Laurent)	53.45
8100	Hydro-Québec	(Prairies)	112.28
8101	Bell Canada	(Hôtel Municipal)	203.21
8102	Bell Canada	(Station de pompage)	30.42
8103	Bell Canada	(Centre communautaire)	32.75
8104	Marc Montambault	(Transport handicapés)	133.00
8105	FCC Leasing	(Location photocopieur 3 mois)	1160.85
8106	Librairie du Cap Inc.	(Fournitures de bureau)	309.23
8107	Pitney-Bowes	(Fournitures)	18.46
8108	Cie Can. Services Linge	(Produits nettoyage salle)	59.07
8109	Gaston Bédard Inc.	(Location dactylo)	554.50
8110	Burotec Inc.	(Fournitures photocopieur)	130.80
8111	Bo-Québécois Elec. Inc.	(Travaux station pompage)	1591.10
8112	Clément Bastien Exc.	(Loc. machinerie voirie)	2030.00
8113	Vaugeois & Fils Auto Ltée	(Location machineure)	5979.05
8114	Westburne Québec	(Pièces et acc. 613.02 (- 2% 12.26)	600.77
8115	Sani-Marc Inc.	(Produits chimiques)	33.75
8116	Spéc. Pierre Martin	(Fournitures réseau égout)	62.13
8117	Western Star	(Câble - mini saleuse)	23.98
8118	M. Electrique Ltée.	(Réparation moteur station)	293.52
8119	Soc. Coop. Agricole Champ	(Huile chauffage édifices)	703.94
8120	Garage M. Ayotte	(Essence)	481.36
8121	Poste d'essence Mauricie	(Essence)	149.15
8122	Gravier Mont-Carmel	(Sel, calcium, sable)	963.12
8123	Phil Canning	(Location mach. sable)	440.98
8124	Techni FM	(Entretien camions)	66.00
8125	Trois-Rivières Loc. Inc.	(Loc. Mach. voirie)	881.74
8126	Cie Construction Dollard	(Loc. Mach. voirie)	638.00
8127	La Sablière du Cap Inc.	(Sable)	527.56
8128	Thomas Bellemare Ltée	(Loc. Mach. voirie)	2076.00
8129	Ville Cap-de-la-Madeleine	(Nettoyage réservoir d'eau)	41.67

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE — INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

8130	Servac	(Loc. Mach. égout)	1897.50
8131	Les Ent. Gaston Fournier	(Loc. Mach. voirie)	1024.00
8132	Transport Réal Roberge	(Loc. Mach. voirie)	1260.00
8133	Pièces d'auto HP Jacques	(Pièces et acc. mach. et véh)	45.15
8134	Béton du Cap Inc.	(B.N.D. voirie Plaines 752.18) - esc. 24.00)	728.18
8135	D.DeMontigny & Fils Inc.	(Loc. mach. voirie)	1367.26
8136	Pagé Construction Inc.	(Poussière - voirie)	2636.76
	TOTAL:		$37826.72

Adopté

J85-406 CPTAQ - demande d'autorisation lot 486-1-1

ATTENDU la demande de Monsieur Marc Morin;

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec les activités exercées dans le secteur concerné;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'APPUYER la demande d'autorisation de Monsieur Marc Morin auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec.

Adopté

J 85-407 Secteur des Prairies - Acquisition d'équipement de gardien de but

ATTENDU que le comité qui s'occupe de la patinoire dans le Secteur des Prairies veut se procurer un équipement de gardien de but;

ATTENDU que ledit équipement coûte environ 750$;

ATTENDU que 686,48$ sont disponibles au budget 85 du Secteur des Prairies;

ATTENDU que les membres du comité sont prêts à préparer la patinoire, l'entrenir, ouvrir le chalet sans rémunération d'ici la fin de décembre 85;

ATTENDU que des revenus d'environ 350$ viendront s'ajouter à notre budget suite à la location du chalet des Prairies pour le Bureau de révision de la liste électorale et le Bureau de votation;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- QUE le comité de la patinoire soit autorisé à se procurer un équipement de gardien de but pour un montant maximum de 750$.

2- QUE le solde des revenus supplémentaires soit utilisé pour acquérir une douzaine de pelles à neige.

3- QUE le conseil verse une rémunération telle que prévue.

Adopté

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

J85-408 Pour modifier l'article 2 et l'article 5 du règlement numéro 187 relatif à la réfection de la Salle du Fleuve, à l'aménagement du terrain de loisirs du Secteur Norbert et à la construction d'un chalet de loisirs sur ce terrain

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- DE MODIFIER le règlement numéro 187 afin de porter la dépense prévue à l'article 2 à 130 000$ représentant le coût des travaux projetés;

2- D'APPROPRIER une somme de 75 000$ à même le fonds général de la municipalité;

3- D'APPROPRIER toute subvention que la municipalité pourra recevoir pour ces travaux aux fins du règlement;

4- DE MENTIONNER à l'article 5 que les billets porteront intérêt à un taux n'excédant pas 15% l'an;

5- DE RESCINDER la résolution antérieure numéro 85-353.

Adopté

J85-409 Demande de Monsieur Jules Milette

ATTENDU la demande reçue de Monsieur Jules Milette, entrepreneur, préposé à la cueillette des ordures ménagères, pour faire l'enlèvement des ordures le jeudi au lieu du mercredi et ce à compter du 25 décembre 1985;

ATTENDU qu'il s'engage à aviser les contribuables du changement de jour de cueillette des ordures ménagères par la distribution de feuillets, de porte à porte et non par courrier;

ATTENDU qu'il s'engage à répéter ces avis de changements et à ses frais, aussi longtemps que les inconvénients du changement l'exigeront.

ATTENDU qu'il s'engage à revenir à la cueillette des ordures ménagères le mercredi, advenant que le conseil ne soit pas satisfait de la situation;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement:

1- D'ACCEPTER la demande de Monsieur Jules Milette.

2- DE RESCINDER la résolution antérieure no. 85-387.

Le vote est demandé

Pour : trois (3)
Contre: deux (2) M. Maurice Dumas
M. Michel Nobert

Adopté

J 85-410 Travaux d'aménagement et de planification du territoire

ATTENDU le rapport de la firme Pluritec Ltée du mois de novembre 1985;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- D'ACCEPTER le rapport avec les modifications apportées.

2- D'ENGAGER la firme Pluritec Ltée pour la réalisation de ces travaux.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS. M.M.

No. de résolution ou annotation

85-411 Entretien des chemins d'hiver

ATTENDU l'article 18-S du devis de déneigement stipulant que l'entrepreneur doit commencer le déblaiement alors qu'une épaisseur d'au moins 1.0 centimètre de neige recouvre les rues et/ou une demi-heure (1/2) après le début de la précipitation;

ATTENDU le retard constaté au cours des deux dernières tempêtes de neige;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'AVISER l'entrepreneur Monsieur Gaston Girard de se conformer au devis de déneigement et sablage et de respecter les conditions stipulées au contrat.

Adopté

✓ 85-412 Entretien des chemins d'hiver - Route 138

ATTENDU les conditions de déneigement inadéquates sur la route 138;

ATTENDU le retard constaté au cours de la dernière tempête de neige;

ATTENDU que depuis 2 ans, le service d'entretien laisse à désirer;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'AVISER le Ministère des Transports de voir à améliorer le service d'entretien des chemins d'hiver de la route 138.

Adopté

✓ 85-413 Félicitations aux élus provinciaux

ATTENDU les élections provinciales qui se sont tenues le 2 décembre 1985 dans les comtés de Champlain, Nicolet et Trois-Rivières;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE TRANSMETTRE nos félicitations à MM. Pierre Brouillette, Maurice Richard et Paul Philibert pour leur élection dans leur comté respectif.

Adopté

85-414 Levée de l'assemblée

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Lucien Chaussé .....MAIRE..... Marcel Milot .....SEC.TRES.
Lucien Chaussé Marcel Milot

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Lundi le 16 décembre 1985

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 16 décembre 1985 à l'heure et au lieu ordinaire des sessions à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Pierre Juneau
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Michel Nobert, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron Jean-Pierre Sévigny.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une* du conseil de cette municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 16e jour de décembre 1985 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

* session

Voir "ANNEXE"

DONNE ce 13e jour du mois de décembre 1985.

(signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier par intérim

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier par intérim

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. Marc.

No. de résolution ou annotation

85-415 Avis de motion - Règlement numéro 189

Monsieur Jean-Guy Bergeron donne avis de motion à l'effet de présenter lors de la prochaine session ou lors d'une session ultérieure, un règlement pour la construction d'un réseau d'aqueduc dans le secteur des Prairies.

Adopté

85-416 Programme développement de l'emploi

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- QUE la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine accepte la responsabilité du projet P.A.S.T.E.L. présenté dans le cadre du programme développement de l'emploi.

2- QUE MM. Lucien Chaussé, maire et Marcel Milot, secrétaire-trésorier sont autorisés au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine à signer tout document officiel concernant ledit projet et ce, avec le Gouvernement du Canada.

3- QUE la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine s'engage par ses représentants, à couvrir tout coût excédant la contribution allouée par le Gouvernement du Canada dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.

Adopté

85-417 Plans du Parc Industriel

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- D'ACCEPTER les plans déposés du parc industriel.

2- D'AUTORISER la firme d'ingénieurs Vézina, Fortier, Poisson et Ass. à déposer ces plans au Ministère de l'Environnement pour approbation.

Adopté

85-418 Acquisition d'un terrain rue Gilles Toupin - lot 9-P
M. Adrien Gagnon

ATTENDU la résolution no. 85-377;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement:

1- DE confier la rédaction du contrat à Me Réjean Giroux, notaire.

2- DE MANDATER M. Lucien Chaussé, maire et M. Marcel Milot, secrétaire-trésorier pour signer le contrat notarié pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Adopté

INITIALES DU MAIRE R.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-419 Opération cadastrale lots 582-11 et 583-28 rue Chemin de l'Ile

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 28 novembre 1985;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 6369 sous réserve des conditions énoncées dans l'acte notarié préparé par le notaire Lionel Martin dans la promesse de vente de ladite rue.

Adopté

85-420 Promesse de vente- rue Chemin de l'Ile

ATTENDU la promesse de vente de la rue Chemin de l'Ile par Madame Gisèle Turcotte en faveur de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- D'ACCEPTER l'acte notarié par Me Lionel Martin, notaire.

2- D'AUTORISER Monsieur Lucien Chaussé, maire et Monsieur Marcel Milot, secrétaire-trésorier pous signer l'acte notarié pour et au nom de la Corporation Municipale.

Adopté

85-421 Demande au Ministère des Transports

ATTENDU que le Ministère des Transports serait consentant à remettre la partie de route désaffectée (Route du rang St-Martin) à la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine afin de solutionner le problème de développement domiciliaire à cet endroit;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE SIGNIFIER au Ministère des Transports notre désir d'acquérir la partie de route désaffectée du rang St-Martin constituée des lots P-582 et P-583 mesurant 183 mètres linéaires approximativement.

Adopté

85-422 Demande de lumières de circulation au Ministère des Transports coin St-Maurice et Courteau

ATTENDU la circulation très intense sur ce coin;

ATTENDU la circulation très rapide sur la rue Courteau;

ATTENDU la proximité d'un terrain de loisirs (moins de 300 pieds);

ATTENDU la présence de jeunes enfants qui ont à traverser ce coin de rues;

ATTENDU les accidents qui se produisent de façon régulière;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- D'INTERVENIR auprès du Ministère des Transports pour qu'il puisse corriger la situation que nous considérons dangereuse au coin de la rue St-Maurice et Courteau.
2- DE RECOMMANDER l'installation de lumières (feux de circulation) ou d'arrêts aux quatre coins.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-423 Acquisition d'une table à dessin

ATTENDU la grande quantité de plans utilisés par les administrateurs et les fonctionnaires municipaux;

ATTENDU que ces plans sont essentiels à la programmation, à la planification, à la gestion et à la réalisation des travaux;

ATTENDU que ces plans doivent être mis à jour fréquemment;

ATTENDU le besoin de concevoir de nouveaux plans pour une information plus complète;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE FAIRE l'acquisition d'une table à dessin et les équipements afférents du plus bas soumissionnaire ce qui assurera plus d'efficacité au service technique et le service offert à la population.

Adopté

85-424 Déneigement des entrées des Parcs de Secteur

ATTENDU l'importance de déneiger les entrées de stationnement des Parcs;

ATTENDU la non disponibilité du chargeur-excavateur de la Municipalité lors de tempête à cause des bornes d'incendie à déneiger;

ATTENDU les demandes de prix faites à des contracteurs de la région;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ENGAGER M. Jean-Marie Lottinville pour le déneigement des entrées et stationnements des 5 parcs de secteur et ce pour un montant global de 650$.

Adopté

85-425 Invitation - L'Ecole des Sports du Cap

ATTENDU l'invitation de l'Ecole des Sports du Cap-de-la-Madeleine Inc. en date du 6 décembre 1985;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- DE DELEGUER un couple pour assister à ce souper-tirage le 25 janvier 1986.

2- DE DEFRAYER les coûts inhérents à cette invitation.

Adopté

Lucien Chaussé .....MAIRE..... Marcel Milot .....SEC.TRES.
Lucien Chaussé Marcel Milot

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 30 décembre 1985

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 30 décembre 1985 à l'heure et au lieu ordinaire des sessions à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Michel Nobert
Maurice Dumas
Louis St-Arnaud

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Michel Nobert, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une session du conseil de cette municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 30e jour de décembre 1985 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1- Adoption du budget pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1986.

2- Adoption du règlement numéro 190 - Pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 1986.

DONNE ce 27e jour du mois de décembre 1985.

(signé)

Marcel Milot

.....
Secrétaire-trésorier par intérim

(Copie conforme)

Marcel Milot

.....
Secrétaire-trésorier par intérim

INITIALES DU MAIRE L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

85-426 Adoption du budget pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1986

ATTENDU les dispositions contenues aux articles 954, 955, 956 et 957 du Code Municipal;

ATTENDU les explications fournies durant les sessions;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ADOPTER le budget pour la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1986.

Adopté

85-427 Adoption du règlement numéro 190 - Pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 1986.

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 190.

Adopté

Lucien Chaussé .....MAIRE..... Marcel Milot .....SEC.TRES.

Lucien Chaussé Marcel Milot

INITIALES DU MAIRE
L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.
Trait.

Lundi le 13 janvier 1986

No. de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 13 janvier 1986 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. Les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

86-1 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

86-2 Adoption des minutes

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER les minutes des sessions tenues les 9, 16 et 30 décembre 1985.

Adopté

✓86-3 Programme de rabais tarifaire de l'Hydro-Québec

ATTENDU que des travaux d'assainissement des eaux usées sont prévus en 1986;

ATTENDU la demande soumise à l'Hydro-Québec en date du 20 décembre 1985;

*unanimement Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu *D'ENTERINER la demande auprès de l'Hydro-Québec afin de bénéficier du programme de rabais tarifaire d'électricité dans le cadre des travaux admissibles à ce programme, soit les équipements ayant une puissance supérieure à 35KW et reliés au système d'épuration des eaux usées.

Adopté

✓86-4 Demande de permis d'excavation au Ministère des Transports

ATTENDU que la Municipalité devra effectuer des travaux d'excavation pour la construction ou la réparation d'entrées d'aqueduc et d'égout au cours de l'année 1986;

ATTENDU que ces travaux seront effectués dans l'emprise des routes entretenues par le Ministère des Transports;

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
R.L
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-4 Demande de permis d'excavation au Ministère des Transports (suite)

ATTENDU que la Municipalité doit obtenir un permis d'excavation avant d'effectuer ces travaux;

ATTENDU que la Municipalité devra remettre les lieux dans l'état où ils étaient avant les travaux d'excavation, chaque fois qu'un permis d'excavation est émis par le Ministère des Transports;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement QUE la Municipalité demande au Ministère des Transports les permis d'excavation requis pour l'année 1986.

Adopté

✓ 86-5 Acceptation des travaux de voirie - entretien des rues

ATTENDU la production du rapport de dépenses pour les travaux exécutés en vue de l'amélioration du réseau municipal;

ATTENDU que le Ministère des Transports accorde une subvention au montant de 50 000$ pour la réalisation de ces travaux;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement:

1- QUE le conseil approuve le présent rapport de dépenses relatif aux travaux exécutés aux chemins municipaux pour un montant de 147 822,20$.

2- QUE le conseil a pris connaissance des conditions imposées par le Ministère des Transports et les a adoptés notamment, que les travaux exécutés en vertu des dépenses présentes n'ont pas été ou ne seront pas l'objet d'une subvention autre que celle que le Ministère des Transports a accordés.

Adopté

v 86-6 Permis émis en 1985

ATTENDU le rapport soumis par le service responsable de l'émission des permis;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER le rapport des permis* en 1985 par l'inspecteur municipal et son adjoint.

*émis

Rapport des permis émis en 1985

Résidence unifamilliale:

Construction nouvelle:	29
Rénovation	45
Occupation	29

Résidence Multifamilliale:

Construction nouvelle	1

Maison mobile

Installation	1
Rénovation	4

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Chalet:

Converti en résidence	1
Rénovation	2

Permis commerciaux:

Rénovation	8

Bâtiments accessoires:

Construction nouvelle	35
Rénovation	5

Piscine:	6
Démolition:	32 (dont 23 Motel Pineault)
Industrielle:	3
Installation septique:	30
Terrain de balle et équipements:	1

Valeur des Permis: 3,192,393$

Adopté

✓ 86-7 Ajout d'une lampe de rue coin Gilles Toupin et Notre-Dame Sud

ATTENDU la résolution no. 85-305 concernant le déplacement d'une lampe rue Notre-Dame Sud;

ATTENDU la décision du conseil d'ajouter une autre lampe de rue au coin de la rue Gilles Toupin en 1986;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE DEMANDER à l'hydro-Québec de faire la pose d'une lampe de rue 8500 lumens SODIUM au coin de la rue Gilles Toupin et Notre-Dame Sud.

Adopté

✓ 86-8 Nomination d'un inspecteur adjoint

ATTENDU l'affectation de M. Marcel Milot au poste de secrétaire trésorier par intérim et par conséquent est dans l'impossibilité de demeurer en fonction comme inspecteur municipal adjoint;

ATTENDU que cette mesure à pour but d'assurer qu'en cas d'incapacité d'agir du premier inspecteur, pour quelques raisons que ce soit, le second pourra agir au même titre que le premier;

ATTENDU l'expérience acquise dans le domaine par M. Guy Doucet au cours de l'année antérieure;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE NOMMER M. Guy Doucet au titre d'inspecteur municipal adjoint.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-9 Opération cadastrale - lots 446-10 @ 446-13 et 447-3 @ 447-8

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 29 novembre 1985 concernant les lots 446-10 @ 446-13 et 447-3 @ 447-8 propriété de Madame Johanne Lacombe;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 6360 étant la subdivision des lots 446-10 @ 446-13 et 447-3 @ 447-8.

Adopté

86-10 Opération cadastrale - lots 95-61 et 95-62

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 10 décembre 1985 concernant les lots 95-61 et 95-62 propriété de Dame Rita Beaumier;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 6374 étant le remplacement du lot 95-33 créant ainsi les lots 95-61 et 95-62.

Adopté

Demande d'appui de M. Cyrille Côté

Cette résolution est retirée de l'ordre du jour

86-11 Demande d'autorisation par Roland Montplaisir à la Commission de protection du territoire agricole du Québec

ATTENDU la demande de Monsieur Roland Montplaisir;

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec l'agriculture puisque c'est pour un usage agricole;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'AUTORISER une demande pour aliénation en vertu de l'article 30 de la CPTAQ par Monsieur Roland Montplaisir, relativement aux lots numéros CINQ, HUIT, HUIT-A et NEUF (5, 8, 8-A et 9) du cadastre officiel pour la paroisse du Cap-de-la-Madeleine, suite à une vente intervenue entre Transbord inc. et Claude Champoux, reçue devant Me Nelson Ward, notaire, le 19 août 1981 et dont copie a été enregistrée à la division d'enregistrement de Champlain le 28 août 1981, sous le numéro 287339.

Adopté

86-12 Maison incendiée au 171, 8e rue

ATTENDU l'incendie survenu le 17 août 1984 à l'adresse ci-haut mentionnée;

ATTENDU les démarches faites par l'inspecteur municipal pour faire démolir le bâtiment;

ATTENDU le manque de collaboration de la part de M. Jean-Pierre Corbin, propriétaire du bâtiment incendié;

ATTENDU le danger que représente ce bâtiment en matière de sécurité;

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement DE TRANSMETTRE ce dossier à notre avocat pour fin de procédures.

Adopté

86-13 Correspondance

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier pour le mois de décembre 1985.

Adopté

86-14 Comptes

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont autorisés à en faire le paiement.

8137	Les Galeries du Fleuve	(Location local)	100.00
8138	Jocelyne Grondines	(Salle comm. - cours)	180.00
8139	Serge Turcotte	(Salle comm. - ménage)	12.50
8140	Receveur Général Can.	(Déductions salaires)	2888.99
8141	Ministre du Revenu	(Déductions salaires)	3404.64
8142	Syndicat Can. Fonc. Pub	(Déductions salaires)	177.09
8143	Société Can. des Postes	(Lettres recommandées-vente pour taxes)	54.12
8144	Laurier Mongrain	(Frais de déplacement)	117.09
8145	Receveur Général Can.	(Fourniture de bureau)	61.50
8146	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	6723.98
8147	Charles Veillette	(Avance Programme CEE)	347.78
8148	Gustave Goyette	(" " ")	411.14
8149	Jean-Claude Beaumier	(" " ")	428.54
8150	Ange-Albert Dubois	(" " ")	415.07
8151	Office Const. Québec	(" " ")	422.41
8152	Office Const. Québec	(" " ")	2291.81
8153	Les Clôtures Mauricienne	(" " ")	10000.00
8154	Sylvain Bellemare	(Distribution circulaires)	22.05
8155	Claudette Toupin	(Petite caisse)	64.93
8156	Serge Turcotte	(Salle comm. - ménage)	12.50
8157	Stéphane Masse	(Contribution au secteur)	180.00
8158	Jocelyne Grondines	(Salle comm. - cours)	150.00
8159	Lucien Chaussé	(Frais de déplacement)	147.49
8160	Roger Courteau	(Frais de déplacement)	8.75
8161	Bell Canada	(Réclamation domm. et intérêts)	231.48
8162	Provigo Ste-Marthe	(Réception - fête Noël)	148.54
8163	Richard Loranger	(Réclamation domm. et intérêts)	766.16
8164	Guy Doucet	(Frais de déplacement)	53.27
8165	Gaston Girard	(Contrat déneigement 9592.78) (Contrat sablage 3702.65)	13295.43
8166	Ass. Québécoise des Techniques de l'eau	(Fourniture de bureau)	35.00
8167	Société Can. des Postes	(Frais de poste)	300.00
8168	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires Conseil)	1834.07
8169	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	6521.97
8170	Imprimerie Régionale Enr	(Contribution aux loisirs)	250.70
8171	Serge Turcotte	(Salle comm. - ménage)	80.00
8172	La Laurentienne	(Déductions salaires)	218.30
8173	Lucien Chaussé	(Frais de représentation)	103.21
8174	Société Can. des Postes	(Lettres circulaires - Programmation d'hiver)	119.35
8175	Trust Général Canada	(Déductions salaires)	1583.68
8176	Guy Doucet	(Frais de déplacement)	37.17
8177	Jean Tourigny	(Frais de déplacement)	54.18
8178	Claudette Toupin	(Petite caisse)	74.19
8179	Emilien Mailhot	(Taxes à recevoir)	49.10
8180	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	1719.37
8181	Marcel Milot	(Frais de déplacement)	14.70

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.L.B
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

8182	Fernand Veillette	(Frais de déplacement)	106.86
8183	Laurier Mongrain	(Frais de déplacement)	129.37
8184	Serge Turcotte	(Salle comm. - ménage)	175.00
8185	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	1913.95
8186	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	201.60
8187	Réjean Léonard	(Réclamation domm. et int.)	22.00
8188	Copie Express	(Publicités et informations)	136.08
8189	FCC Leasing	(Location équip. de bureau)	386.95
8190	La Laurentienne	(Déductions salaires)	219.37
8191	Ministre du Revenu	(Déductions salaires)	4171.50
8192	Receveur Général Canada	(Déductions salaires)	3442.53
8193	Synd. Cana Fonc. Publ.	(Déductions salaires)	84.47
	TOTAL:		$67101.93

Comptes à payer au 31 décembre 1985

8194	Hydro-Québec	(Eclairage des rues)	7141.01
8195	Hydro-Québec	(Loisirs St-Malo)	199.18
8196	Hydro-Québec	(Salle comm. et garage)	639.02
8197	Hydro-Québec	(Aqueduc)	1318.94
8198	Hydro-Québec	(Hôtel Municipal)	335.49
8199	Hydro-Québec	(Station de pompage)	136.16
8200	Hydro-Québec	(Parc Norbert)	141.30
8201	Bell Canada	(Hôtel Municipal)	194.63
8202	Bell Canada	(Station de pompage)	30.42
8203	Bell Canada	(Salle communautaire)	69.42
8204	Marc Montambault	(Transport handicapés)	126.00
8205	Soc.Coop. Agricole Champ.	(Chauffage - Hôtel mun.)	371.85
8206	Imprimerie Art Graphique	(Fournitures)	17.05
8207	Sports Nord-Sud Inc.	(Equip. Gardien but -Prairies)	709.59
8208	Trudel, Morin & Ass.	(Mise en demeure - J.P.Corbin)	11.40
8209	Ville Cap-de-la-Madeleine	(Application loi - Quote-part)	2095.38
8210	Contrôles Comptables Ltée	(Fournitures de bureau)	97.90
8211	Réjean Giroux	(Honoraires-Gestion Francoeur)	200.00
8212	Gaston Bédard Inc.	(Loc. dactylo et fournitures)	136.25
8213	Poste Essence Mauricie	(Essence)	258.85
8214	Polygrafic	(Fournitures de bureau)	114.68
8215	Librairie du Cap Inc.	(Fournitures de bureau)	242.89
8216	Burotec Inc.	(Fournitures de bureau)	29.36
8217	Editions Mabec Inc.	(Fournitures de bureau)	17.45
8218	Aluminium Dufresne Inc.	(Plaques)	776.90
8219	Baron & Tousignant Ltée	(Entretien équipement-pièce)	304.88
8220	Général Bearing Service	(Pièces de camions)	55.86
8221	Radiateur MR Inc.	(Réparations - réservoir essence)	30.00
8222	Gaston Girard	(Location saleuse)	180.00
8223	Perco Ltée	(Entretien édifice)	34.99
8224	Canadien Tire	(Entretien et réparations)	22.04
8225	Jean Beaudoin	(Réparations - acc.patinoires)	45.00
8226	Pièces d'auto H.P.Jacques	(Petits outils)	100.49
8227	Major Mini-Moteur Enr.	(Pièces de machinerie)	9.07
8228	Launier Ltée	(Entretien machinerie)	128.51
8229	Matériaux Les Rives Inc.	(Fournitures-enlevement neige)	213.63
8230	René Gervais Ing.	(Expertise - Jules Guilbeault)	302.50
8231	Phil Canning	(Loc. Mach. pierre & sable)	234.31
8232	Cie Can. Service Linge	(Entretien - salle comm.)	89.07
8233	Quévis Inc.	(Petits outils et access.)	51.54
8234	Studios Gosselin	(Films - dossier de cour)	28.32
8235	Westburne Québec	(Fournitures - RDE)	168.19
8236	Sablière du Cap Inc.	(Sable - Des Jonquilles et ponceaux)	218.00
8237	Pagé Construction Inc.	(BND - Voirie)	650.45
8238	Entreprises Gaston Fournier	(Loc. Machinerie)	289.00
8239	Guillevin Internatioanl	(Articles quincailleries)	89.91
8240	Corp. Mun. Champlain	(Lumière de rue-Rg St-Pierre)	20.11
	TOTAL:		$18676.99

Adopté

INITIALES DU MAIRE L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS. M.M

No. de résolution ou annotation

86-15 Levée de l'assemblée

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Lucien Chaussé ..... MAIRE ..... Marcel Milot SEC.-TRES

Lucien Chaussé Marcel Milot

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 20 janvier 1986

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 20 janvier 1986 à l'heure et au lieu ordinaire des sessions à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Michel Nobert, Jean-Pierre Sévigny, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une session spéciale du conseil de cette municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 20e jour de janvier 1986 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1- Entente entre la Corporation Municipale et la Société Protectrice des Animaux de la Mauricie

2- Inscription au cours de Gestion de l'aménagement du territoire

3- Opération cadastrale - lot 577-44

DONNE ce 17e jour du mois de janvier 1986

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier par intérim

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier par intérim

INITIALES DU MAIRE L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS. Mme

No. de résolution ou annotation

86-16 Entente entre la Corporation Municipale et la Société Protectrice des Animaux de la Mauricie

ATTENDU la nécessité de renouveler l'entente avec la SPAM pour l'année 1986;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'AUTORISER le maire et le secrétaire-trésorier à signer l'entente pour et au nom de la Corporation Municipale.

Adopté

86-17 Inscription au cours de Gestion de l'aménagement du territoire

ATTENDU l'invitation de la Corporation des Secrétaires Municipaux du Québec concernant un cours de gestion de l'aménagement du territoire;

ATTENDU que ces cours auront lieu dans les locaux de la MRC de Francheville;

ATTENDU l'importance de parfaire nos connaissances dans l'accomplissement des tâches des fonctionnaires municipaux;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement DE DEEGUER MM. Fernand Veillette, Guy Doucet et Marcel Milot pour assister à ces cours et de défrayer les coûts inhérents à ces inscriptions.

Adopté

86-18 Opération cadastrale - lot 577-44

ATTENDU la requête effectuée par Régis Levesque, arpenteur-géomètre en date du 10 janvier 1986 concernant le lot 577-44 propriété de Monsieur Pierre Héon;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro RL85-79 étant la subdivision du lot 577-44.

Adopté

Lucien Chaussé .....MAIRE..... Marcel Milot .....SEC.TRES
Lucien Chaussé Marcel Milot

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. Mce.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 27 janvier 1986

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 27 janvier 1986 à l'heure et au lieu ordinaire des sessions à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Pierre Juneau
Michel Nobert
Maurice Dumas
Louis St-Arnaud

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Michel Nobert, Jean-Pierre Sévigny, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une session spéciale du conseil de cette municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 27e jour de janvier 1986 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1- Demande de la Société Canadienne de la sclérose en plaques

2- Demande d'autorisation à la C.P.T.A.Q.(rue des Plaines)

3- Demande à la MRC de Francheville - Revision de la Zone agricole permanente

N.B.: 7:00 heures Rencontre avec V.F.P.

DONNE ce 24e jour du mois de janvier 1986

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier par intérim

(Copie Conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier par intérim

INITIALES DU MAIRE R.L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-19 Demande de la Société Canadienne de la sclérose en plaques

ATTENDU la lettre en date du 20 janvier 1986;

ATTENDU que cet organisme tiendra sa campagne annuelle à l'échelle de tout le Québec dans la semaine du 4 au 11 mai prochain;

ATTENDU que l'organisme formule la permission d'établir des points de vente dans la municipalité, qui seront tenus dans les commerces ou édifices publics;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACQUIESCER à la demande de la Société Canadienne de la sclérose en plaques.

Adopté

86-20 Demande d'autorisation à la C.P.T.A.Q.(rue des Plaines)

ATTENDU l'opération cadastrale effectuer sur la rue des Plaines par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 24 septembre 1985, de ses minutes no. 6159;

ATTENDU que cette rue est existante et devra être cédée à la Corporation Municipale de Ste-Marthe;

ATTENDU que les lots adjacents à la rue des Plaines sont occupés presque en totalité par des résidences permanentes;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE DEMANDER à la Commission de Protection du territoire agricole du Québec d'autoriser l'opération cadastrale du lot 446-9. De plus en vertu de l'article 41 de la loi 90, cette demande ne serait pas nécessaire.

Adopté

86-21 Demande à la MRC de Francheville - revision de la zone agricole permanente

ATTENDU que la MRC de Francheville entreprendra prochainement des négociations avec la C.P.T.A.Q. en vue de la revision des zones agricoles permanentes;

ATTENDU qu'une revision immédiate des zones agricoles est nécessaire afin de pouvoir inscrire celles-ci dans la version définitive du shéma d'aménagement;

ATTENDU que le côté sud-ouest de la rue Jacques fait déjà parti de la zone blanche;

ATTENDU qu'il serait opportun de demander que le côté nord-est de la rue Jacques soit exclus de la zone agricole sur une profondeur de lot de 60 mètres;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement QU'UNE demande soit faite à la MRC de Francheville pour inclure cette partie du lot P-584 dans la zone blanche afin de compléter le développement domiciliaire existant.

Adopté

Lucien Chaussé ....MAIRE.... Marcel Milot ....SEC.TRES
Lucien Chaussé Marcel Milot

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 3 février 1986

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 3 février 1986 à l'heure et au lieu ordinaire des sessions à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Jean-Pierre Sévigny
Michel Nobert
Maurice Dumas

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Michel Nobert, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une session spéciale du conseil de cette municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 3e jour de février 1986 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

DONNE ce 31e jour du mois de janvier 1986.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier par intérim

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier par intérim

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-22 Avis de motion - règlement numéro 191

Monsieur Jean-Pierre Sévigny donne avis de motion à l'effet de présenter lors de la prochaine session ou lors d'une session ultérieure, un règlement pour approuver les prévisions budgétaires pour l'exercice 1986 de la Régie Intermunicipale d'assainissement des eaux du Trois-Rivières Métropolitain.

Adopté

86-23 Parc Industriel - Modification de l'accord conclu avec le Gouvernement du Canada le 11 septembre 1985

ATTENDU la modification à l'accord proposé par le Gouvernement du Canada dans le projet numéro: QUE-623;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- D'ACCEPTER les modifications proposées par le Gouvernement du Canada dans le projet QUE-623;

2- DE MANDATER M. Lucien Chaussé, maire pour signer pour et au nom de la Corporation Municipale, tous les documents requis dans ce dossier.

Adopté

86-24 Achat de timbres

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE PROCEDER à l'achat de 800$ de timbres pour l'expédition des comptes de taxes 1986.

Adopté

Lucien Chaussé .....MAIRE..... Marcel Milot .....SEC.TRES
Lucien Chaussé Marcel Milot

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.
Mau.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 10 février 1986

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 10 février 1986 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

86-25 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

86-26 Adoption des Minutes

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER les minutes des sessions tenues les 13, 20, 27 janvier et 3 février 1986.

Adopté

✓ 86-27 Nomination du secrétaire-trésorier

ATTENDU l'affectation de Monsieur Marcel Milot au poste de secrétaire-trésorier par intérim le 7 octobre 1985;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement:

1- DE NOMMER Monsieur Marcel Milot au poste de secrétaire-trésorier de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap;

2- QU'IL pourra jouir de l'ensemble des avantages sociaux dont jouissent l'ensemble des employés de la Municipalité et qu'une entente fera partie de cette résolution.

Adopté

✓ 86-28 Nomination d'un coordonnateur pour la Protection Civile

ATTENDU que le poste de coordonnateur de la protection civile est généralement assumé par le secrétaire-trésorier;

ATTENDU la nomination de Monsieur Marcel Milot au poste de secrétaire-trésorier;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement DE NOMMER Monsieur Marcel Milot, coordonnateur de la protection civile pour la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-29 Offre d'emploi - Secrétaire-trésorier adjoint

ATTENDU que le poste de secrétaire-trésorier adjoint est vacant suite à la nomination de Monsieur Marcel Milot au poste de secrétaire-trésorier;

Proposé par Pierre Juneau, secondé Louis St-Arnaud et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à la publication de l'offre d'emploi ci-jointe;

2- DE FORMER un comité composé de MM. Jean-Guy Bergeron, Lucien Chaussé, Marcel Milot pour assurer le suivi de ce dossier, ainsi qu'un membre de la firme Dessureault Lemire, Desaulniers & Associés.

Adopté

86-30 Adoption du règlement numéro 191 - Pour approuver les prévisions budgétaires pour l'exercice 1986 de la Régie Intermunicipale d'assainissement des eaux du Trois-Rivières Métropolitain

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 191.

Adopté

86-31 Emprunt par billets - Banque Nationale du Canada - Règlement numéro 187

ATTENDU le règlement numéro 187 relatif à la réfection de la Salle du Fleuve, à l'aménagement du terrain de loisirs du Secteur Norbert et à la construction d'un chalet de loisirs sur ce terrain;

ATTENDU que le conseil est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas 55 000$ pour les fins du présent règlement et pour se procurer cette somme, à faire l'emprunt par billets pour une période de 20 ans;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'EFFECTUER un emprunt de 55 000$ pour une période de 20 ans à la Banque Nationale du Canada, portant intérêt au taux de 13 3/4% l'an fixe pour 5 ans, remboursable par versements mensuels, comprenant capital et intérêts.

Adopté

86-32 Atelier des Lutins de 4 ans Inc. - demande de don

ATTENDU la lettre de la coordonnatrice de cet organisme en date du 3 février 1986;

ATTENDU que cet organisme accueille des enfants de la Municipalité de Ste-Marthe;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE VERSER une somme de 50$ à titre de don à Atelier des Lutins de 4 ans Inc.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.L
INITIALES DU SEC.-TRÉS. mau

No. de résolution ou annotation

86-33 CPTAQ - demande d'autorisation lot 73-1

ATTENDU la demande de Monsieur et Madame Michel Bordeleau;

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec les activités exercées dans le secteur concerné;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'APPUYER la demande d'autorisation de Monsieur et Madame Michel Bordeleau auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec.

Adopté

86-34 CPTAQ - demande d'autorisation lot 584-P

ATTENDU la demande de Monsieur Yves Lefebvre;

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec les activités exercées dans le secteur concerné;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'APPUYER la demande d'autorisation de Monsieur Yves Lefebvre auprès de la Commission du Territoire Agricole du Québec.

Adopté

86-35 Versement de 1 000$ au Hockey Mineur Ste-Marthe

ATTENDU qu'un sommaire des revenus et dépenses de la saison 85-86 a été présenté par le Hockey Mineur Ste-Marthe;

ATTENDU que les dépenses à rencontrer par cet organisme seront de plus de 2 000$;

ATTENDU que ces dépenses bénéficieront directement aux jeunes hockeyeur de Ste-Marthe;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement QU'UN premier versement de 1 000$ soit effectué au bénéfice du Hockey Mineur Ste-Marthe.

Adopté

86-36 Correspondance

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier pour le mois de janvier 1986.

Adopté

86-37 Comptes

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

8241	Serge Turcotte	(Salle comm. - ménage)	10.00
8242	Lucien Chaussé	(Frais de déplacement)	17.82
8243	André Toupin	(Services juridiques)	110.32
8244	Jules Milette Inc.	(Contrat enlèvement ordures)	
		(Décembre 85 3454.67)	
		(Janvier 86 3454.67)	6909.34

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

8245	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	3077.85
8246	L'Ecole des Sports du Cap	(Frais de représentation)	25.00
8247	Guy Doucet	(Frais de déplacement)	65.31
8248	Jean-Lévis Toupin	(Modification taxes)	242.05
8249	Gaston Girard	(Cont. déneigement 16632.70)	
		(Cont. sablage 6171.09)	
			22803.79
8250	Serge Turcotte	(Salle comm. - ménage)	10.00
8251	Stéphane Masse	(Contribution au secteur)	180.00
8252	CEGEP Drummondville	(Gestion person. - Perfec)	90.00
8253	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	3057.06
8254	Emilien Normandin	(Services Juridiques)	147.07
8255	Claudette Toupin	(Petite Caisse)	67.97
8256	Serge Turcotte	(Salle comm.- ménage)	10.00
8257	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	3217.41
8258	Richard Loranger	(Réclamation domm. et int)	811.75
8259	Trust Général Canada	(Déductions salaires)	1284.66
8260	La Laurentienne	(Déductions salaires)	1.07
8261	Jean Tourigny	(Frais de déplacement)	62.79
8262	Lucien Chaussé	(Frais de déplacement)	68.62
8263	Club de l'Amitié	(Salle comm. - ent. rép.)	20.00
8264	Fernand Veillette	(Frais de déplacement)	48.55
8265	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires - Conseil)	1834.07
8266	Soc. Canadienne Postes	(Frais de poste)	800.00
8267	Serge Turcotte	(Salle comm. - ménage)	25.00
8268	Municipalité Champlain	(Ordures ménagères ent.) te	3851.50
8269	Hydro-Québec	(Elec. dépl. lampe rue)	75.00
8270	Distributions Lamdor	(Epinglettes)	2817.65
8271	Adrien Gagnon	(Achat actif imm.)	800.00
8272	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	3708.70
8273	Ministre des Finances	(Rue des Plaines demande d'autorisation)	20.00
	TOTAL:		$56270.35

Comptes à payer au 31 janvier 1986

8274	Hydro-Québec	(Elec. Prairies)	19.15
8275	Hydro-Québec	(Elec. Dominique Savio)	55.73
8276	Hydro-Québec	(Elec. Hôtel Municipal)	175.70
8277	Hydro-Québec	(Elec. Pl. St-Laurent)	193.31
8278	Hydro-Québec	(Elec. Aqueduc)	1984.60
8279	Bell Canada	(Téléphone Hôtel Mun.)	173.85
8280	Bell Canada	(téléphone Salle comm.)	50.99
8281	Bell Canada	(Téléphone Station pompage)	30.42
8282	Ass. Qué. Directeur de Loisir Municipal	(Adhésion 1986)	125.00
8283	Gaston Bédard Inc.	(Fournitures bureau et location équipement)	272.50
8284	Breuvages Bégin Ltée	(Location distributrice)	52.32
8285	FCC Leasing	(Location photocopieur)	386.95
8286	Imprimerie Vallières Inc.	(Bulletin Mun. janvier)	1038.09
8287	Librairie du Cap Inc.	(Filière et fourniture)	326.28
8288	Librairie Wilson & Lafleur	(Abonnements 86 - code mun)	176.00
8289	Jean-Marie Lottinville	(Déneigement patinoire)	50.00
8290	Marc Montambault	(Transport handicapés)	112.00
8291	Pitney Bowes	(Location compteur postal)	78.32
8292	AQTE	(Abonnement 1986)	25.00
8293	Atelier Electro Acoustique	(Réparation micro)	10.00
8294	Céline Turcotte	(Location amplificateur)	25.00
8295	Atelier d'Usinage Gomex	(Pièce de pépine)	24.00
8296	Gilles Bruneau	(Vérification lampes patinoire)	85.00

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R-L
INITIALES DU SEC.-TRÉS. Marcel

No. de résolution ou annotation

8297	Cie Can. Service Linge	(Entretien - salle comm.)	59.07
8298	CIL Inc.	(Soude caustique)	2862.28
8299	Cooke & Fils Enr.	(Chaine de portes - PTJ)	44.96
8300	Gas Bar Giroux	(Essence Janvier)	506.40
8301	Guillevin International	(PTE - Pièces)	26.88
8302	Launier Ltée	(Flottes de niveau)	163.50
8303	Machineries Baron et Tous.	(Pièces machinerie)	3.27
8304	Martin Bergeron Inc.	(Peinture glace patinoire)	38.15
8305	Morin & Frères Inc.	(Fournitures diverses)	200.99
8306	Pagé Construction Inc.	(Poussière-village)	170.65
8307	Richard Piché Inc.	(Pièces machinerie)	87.09
8308	Pièces d'auto H.P.Jacques	(Petit outil et pièces)	206.15
8309	Protection Incendie CFS	(10 boyaux Hotline)	981.00
8310	Quévis Inc.	(PTE - Pièces)	29.09
8311	Sani-Marc Inc.	(Articles nettoyage)	138.96
8312	Sergaz Inc.	(Essence)	589.17
8313	Soc. Coop. Agricole Cham.	(Chauffage - Hôtel Mun.)	272.42
8314	Trois-Rivières Location	(PTE - Location machinerie)	39.66
8315	Westburne Plomberie	(Fournitures)	809.43
8316	Westburne Electricité	(Globes - patinoires)	316.31
	TOTAL:		$13015.64

Adopté

✓86-38 Les Entreprises René Carle Inc. - Ramonage des cheminées

ATTENDU la nécessité que les gens prennent les précautions nécessaires afin de prévenir le risque d'incendie;

ATTENDU l'entente avec la Ville de Cap-de-la-Madeleine concernant le service d'incendie;

ATTENDU que les Entreprises René Carle Inc. ont l'exclusivité de ce service à Cap-de-la-Madeleine;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE RECOMMANDER la firme Les Entreprises René Carle Inc. pour le ramonage et l'entretien des cheminées sur le territoire de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Adopté

✓86-39 Traduction de volumes en langue anglaise - Parc Industriel

ATTENDU la nécessité de disposer de volumes en langue anglaise relatifs au parc industriel;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE DEMANDER à la firme Vézina, Fortier, Poisson Inc. pour exécuter ce travail et de nous fournir un estimé des coûts ainsi qu'un échéancier des travaux avant d'entreprendre ces travaux.

Adopté

86-40 Levée de l'Assemblée

Proposé par Michel Nobert, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Lucien Chaussé .....MAIRE..... Marcel Milot .....SEC.TRES.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

Lundi le 17 février 1986

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 17 février 1986 à l'heure et au lieu ordinaire des sessions à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Michel Nobert, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une session spéciale du conseil de cette municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 17e jour de février et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

* Assermentation du Secrétaire-trésorier

Voir "ANNEXE"

N.B.: 6:45 heures - Rencontre avec le directeur des loisirs

DONNE ce 14e jour du mois de février 1986.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE R.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

SERMENT D'OFFICE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Je, Marcel Milot, soussigné, du 202, rue Paradis, St-Maurice, jure que je remplirai, avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité, ainsi que Dieu me soit en aide.

ASSERMENTE devant moi, ce dix-sept février mil neuf cent quatre-vingt-six, à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Lucien Chaussé
Lucien Chaussé, Maire

Marcel Milot
Marcel Milot, Sec.-Trésorier

J 86-41 Entente entre la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap et Monsieur Marcel Milot

ATTENDU le document joint en annexe;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- D'ADOPTER le texte de l'entente entre la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap et Monsieur Marcel Milot;

2- DE MANDATER Monsieur Lucien Chaussé, maire pour signer la dite entente pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap.

Adopté

J 86-42 Entente entre la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap et Monsieur Fernand Veillette

ATTENDU le document joint en annexe;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- D'ADOPTER le texte de l'entente entre la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap et Monsieur Fernand Veillette;

2- DE MANDATER Monsieur Lucien Chaussé, maire et Monsieur Marcel Milot, secrétaire-trésorier pour signer ladite entente pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap.

Adopté

J 86-43 Entente entre la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap et Monsieur Guy Doucet

ATTENDU le document joint en annexe;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- D'ADOPTER le texte de l'entente entre la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap et Monsieur Guy Doucet.

2- DE MANDATER Monsieur Lucien Chaussé, maire et Monsieur Marcel Milot, secrétaire-trésorier pour signer la dite entente pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap.

 Adopté

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-44 Expropriation du terrain de M. Gilles Gauthier - note de frais de l'évaluateur

ATTENDU la note de frais reçue le 5 février 1986;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE PAYER à Baril Evaluation Ltée la somme de 350$ pour le travail supplémentaire demandé et pour la séance de négociation dans ce dossier.

Adopté

86-45 Aménagement du service technique

ATTENDU la nécessité d'aménager un bureau pour le directeur des travaux publics;

ATTENDU que l'aménagement de celui-ci entraine le réaménagement du bureau de l'inspecteur municipal et des pièces adjacentes;

ATTENDU que ces modifications vont améliorer la qualité de vie au travail et du fait même augmenter la productivité;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- D'ACCEPTER les modifications telles que décrites par le plan annexé;

2- D'ACHETER les matériaux de construction nécessaires à la réalisation de cet aménagement.

Adopté

86-46 Opération cadastrale - lot 583-29

ATTENDU la requête effectuée par Edouard Lair, arpenteur-géomètre en date du 22 janvier 1986 concernant le lot no. 583-29 propriété de Monsieur Yves Dupuis;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 3834 étant la subdivision du lot 583-29.

Adopté

86-47 Réparation de pompes (Station de pompage d'aqueduc)

ATTENDU les défectuosités survenues à la station de pompage récemment;

ATTENDU l'ogligation de faire réparer les deux pompes;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- DE CONFIER la réparation de ces pompes à la firme Atelier d'Usinage Gomex;

2- D'ACCEPTER le coût des réparations au montant de 1875$.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-48 Cotisation à l'association des Inspecteurs Municipaux

ATTENDU l'importance pour un officier Municipal de faire parti d'une association professionnel afin d'être mieux renseigner sur les nouveaux changements dans son champs d'activités;

ATTENDU que l'association des Inspecteurs Municipaux contribue par ses informations à la défense de la cause de l'environnement;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE DEFRAYER la somme de 30$ permettant à l'inspecteur municipal de renouveller sa cotisation annuelle.

Adopté

86-49 Programme de création d'emplois étudiants - DEFI 86

ATTENDU le programme de création d'emplois offert par Emploi et Immigration Canada;

ATTENDU les avantages que peut retirer la Municipalité d'un tel projet;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- QUE la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine accepte la responsabilité du projet DEFI 1986 présenté dans le cadre du programme de création d'emplois étudiants;

2- QUE MM. Lucien Chaussé, maire et Marcel Milot, secrétaire-trésorier sont autorisés au nom de la Corporation Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine à signer tout document officiel concernant ledit projet et ce, avec le Gouvernement du Canada;

3- QUE la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine s'engage par ses représentants, à couvrir tout coût excédant la contribution allouée par le Gouvernement du Canada dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.

Adopté

Lucien Chaussé ..... MAIRE ..... Marcel Milot SEC.TRES.
Lucien Chaussé Marcel Milot

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 3 mars 1986

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITÉ DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 3 mars 1986 à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Michel Nobert, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 3e jour de mars et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir ANNEXE

DONNE ce 28e jour de février 1986.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-50 Nomination du maire suppléant

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement DE NOMMER Monsieur Michel Nobert maire suppléant pour le prochain terme, soit jusqu'au 31 mai 1986.

Adopté

✓ 86-51 Demande de la maison J.B.Deschamps - Destruction des obligations et coupons payés pour les années antérieures à dix ans

ATTENDU la demande de la maison J.B. Deschamps Inc. en date du 20 février 1986;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- D'AUTORISER la maison J.B. Deschamps Inc. à ne conserver à l'avenir que les obligations et coupons échus et payés pour la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

2- QUE la maison J.B. Deschamps Inc. est autorisée à détruire par le feu les obligations et coupons échus et payés qu'elle a reçus antérieurement à dix ans et s'engage à nous fournir une copie assermentée des numéros qui auront été détruits.

3- QUE cette autorisation s'applique pour les années à venir et ce, afin que la maison J.B. Deschamps Inc. ne garde jamais plus de dix ans les obligations et coupons échus et payés.

4- QUE cette autorisation est conditionnelle à une preuve d'acceptation par le Ministère des Affaires Municipales.

Adopté

✓ 86-52 Parc Industriel - Demande à la firme Pluritec Ltée

ATTENDU les priorités de développement du Boulevard Francoeur et de la route Red Mill Nord jusqu'à l'intersection de l'autoroute 40;

ATTENDU qu'il est nécessaire de prouver un certain achalandage pour notre parc industriel;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QU'UN estimé des coûts pour la préparation d'un tel dossier nous soit fourni avant d'entreprendre l'étude du dossier.

Adopté

✓ 86-53 Distribution du fonds Laprade

ATTENDU que les présidents et les directeurs des corporations industrielles de Bécancour, Louiseville, du grand Shawinigan et du Trois-Rivières Métropolitain se sont réunis pour discuter de la distribution du fonds Laprade;

ATTENDU que les maires de la région très intéressés au développement économique et à la création de nouveaux emplois ont fait de même;

ATTENDU que Monsieur le Ministre Robert De Cotret a déclaré au Sommet Economique à Victoriaville que ce fonds était disponible pour la création d'emplois permanents;

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

ATTENDU qu'au cours d'une conférence prononcée à la Chambre de Commerce de Trois-Rivières le 18 septembre 1985, le Ministre Robert De Cotret a déclaré que de 80 à 90 millions de dollars étaient toujours disponibles dans ce fonds;

ATTENDU que lors d'une conférence de presse Monsieur le Ministre Yvon Picotte disait qu'il était prêt, à titre de Ministre responsable de la région, à prendre le leadreship dans ce dossier;

ATTENDU que plusieurs dossiers industriels équivalant à au-delà de 1000 emplois ne pourront être réalisés à cause d'un manque de fonds à l'OCRI;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE DEMANDER à Messieurs les Ministres Robert De Cotret et Yvon Picotte et à Messieurs les députés de bien vouloir nous faciliter l'accès à ces millions en nous indiquant officiellement à quel Ministère nous devrions nous adresser pour en bénéficier et qu'un fonctionnaire responsable de la gestion de ce fonds soit nommé.

Adopté

CPTAQ - demande d'autorisation lot 445-P

Ce point est reporté à une session ultérieure.

✓ 86-54 CPTAQ - demande d'autorisation lot 73-19

ATTENDU la demande de MM. Narcisse Hinse et Gilles Hamel;

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec les activités exercées dans le secteur concerné;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'APPUYER la demande d'autorisation de MM. Narcisse Hinse et Gilles Hamel auprès de la Commission du Territoire Agricole du Québec.

Adopté

86-55 CPTAQ - demande d'autorisation lot 473-P

ATTENDU la demande de Monsieur Richard Vivier;

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec les activités exercées dans le secteur concerné;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'APPUYER la demande d'autorisation de Monsieur Richard Vivier auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec.

Adopté

86-56 Don à la Société Canadienne de la Croix-Rouge

ATTENDU la lettre de M. Pierre Genest, président de la campagne de financement en date du 18 février 1986;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'EFFECTUER un don de $25.00 à la Société Canadienne de la Croix Rouge dans le cadre de sa campagne de souscription 1986.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-57 Congrès annuel de l'AIMEQ 1986

ATTENDU que le congrès annuel de l'association aura lieu les 14, 15 et 16 mars 1986;

ATTENDU que ce congrès dans son contenu s'avère très formatif;

ATTENDU que les informations recueillies à ce congrès seront bénéfiques pour notre service technique;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- DE DELEGUER Messieurs Fernand Veillette et Guy Doucet pour assister à ce congrès;

2- DE DEFRAYER les coûts inhérents à la participation à ce congrès;

3- D'ALLOUER la somme de 400$ à Messieurs Fernand Veillette et Guy Doucet à titre d'avance pour participer à ce congrès.

Adopté

86-58 Achat de mobilier

ATTENDU le réaménagement du service technique;

ATTENDU que ce réaménagement entraîne le besoin de se procurer de l'ameublement;

Proposé par Pierre Juneau et secondé par Michel Nobert et résolu unanimement DE PROCEDER à l'achat de 2 bureaux, 2 chaises de travail, 2 chaises de visiteurs et 2 dessous de chaises pour le service technique du plus bas soumissionnaire La Librairie du Cap au montant de 1369,09$ tel que décrit en annexe.

Adopté

Lucien Chaussé .....MAIRE..... Marcel Milot .....SEC.TRES
Lucien Chaussé Marcel Milot

INITIALES DU MAIRE
R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.
Mm

Lundi le 10 mars 1986

No. de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 10 mars 1986 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

86-59 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

86-60 Adoption des minutes

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER les minutes des sessions tenues les 10 et 17 février et 3 mars 1986.

Adopté

/ 86-61 Avis de motion - règlement numéro 192

Monsieur Louis St-Arnaud donne avis de motion à l'effet de présenter lors de la prochaine session ou lors d'une session ultérieure un règlement concernant la politique globale en matière de frais de déplacement et de représentation.

Adopté

/ 86-62 Nomination des vérificateurs externes pour l'exercice 1986

ATTENDU l'article 966 du code municipal concernant les finances municipales qui stipule que le Conseil doit, au cours de la période allant du 1er décembre au 15 avril, nommer un vérificateur pour l'exercice débutant durant cette période;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE NOMMER la firme Dessureault, Lemire & Dessaulniers, C.A., vérificateurs externes pour l'exercice 1986.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.L. — INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-63 Traduction de volumes en langue anglaise - Parc Industriel

ATTENDU la résolution numéro 86-39 en date du 10 février 1986;

ATTENDU la proposition d'honoraires en date du 24 février 1986 pour la firme VFP Inc. au montant de 3 900,00$;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ACCEPTER la proposition d'honoraires de la firme VFP Inc. pour la traduction des volumes en langue anglaise relatifs au parc industriel au coût de 3 900,00$.

Adopté

86-64 Reclassement Wabasso - Demande d'aide financière

ATTENDU la lettre du comité de reclassement Wabasso en date du 27 février 1986;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER de collaborer à tous projets gouvernementaux, tant fédéral que provincial avec les membres du comité pour la réalisation des travaux municipaux ou autres sur notre territoire.

Adopté

CPTAQ - demande d'autorisation lot 445-P

Ce point est reporté à une session ultérieure.

86-65 CPTAQ - demande d'autorisation lots 28-P et 29-P

ATTENDU la demande de Succession Emile Vaillancourt;

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec les activités exercées dans le secteur concerné;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'APPUYER la demande d'autorisation de Succession Emile Vaillancourt auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec.

Adopté

86-66 Modification au plan de zonage - demande de Monsieur Gérard Sabourin

ATTENDU la demande de Monsieur Gérard Sabourin pour une modification au plan de zonage des lots 475-5, 475-22-4, 475-21-1, 646 et 647;

ATTENDU que l'objet de cette demande est de modifier la zone résidentielle existante en une zone commerciale;

* opérer

ATTENDU que le demandeurs désire *un garage de mécanique automobile;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement DE REFUSER la demande de M. Gérard Sabourin pour préserver le caractère résidentiel de ce secteur et de lui faire part des autres opportunités qui s'offre à lui sur notre territoire, soit un parc industriel.

Adopté

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-67 Correspondance

Proposé par Michel Nobert, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier pour le mois de février 1986.

Adopté

86-68 Comptes

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

8317	Jocelyne Grondines	(Salle comm. - cours)	90.00
8318	Jocelyne Grondines	(Salle comm. - cours)	90.00
8319	Ministre du Revenu	(Déductions salaires)	3211.32
8320	Receveur Général Can.	(Déductions salaires)	2666.73
8321	Syndicat Can. Fonc. Pu.	(Déductions salaires)	72.96
8322	Laurier Mongrain	(Frais de déplacement)	120.96
8323	Reynolds Radio Inc.	(Comptes à payer)	4000.00
8324	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	3910.51
8325	Jules Milette Inc.	(Con. Enlèvement ordures)	3454.67
8326	Atelier Lutins 4 ans	(Don)	50.00
8327	Hockey Mineur	(Contribution hockey mineur)	1000.00
8328	Hydro-Québec	(Eclairage des rues)	7107.74
8329	Stéphane Masse	(Patinoire arrosage)	180.00
8330	Ministre du Revenu	(D.A.S. à payer)	293.03
8331	Corp. Secrétaire Mun.	(Cotisation ass. et abonne.)	260.00
8332	Sylvain Bellemare	(Distribution circulaires)	22.05
8333	Sylvain Normandin	(Distribution circulaires)	12.60
8334	René Beauchesne	(Distribution circulaires)	28.00
8335	Robert Jutras	(Distribution circulaires)	24.15
8336	Patrick Dumas	(Distribution circulaires)	24.15
8337	Claudette Toupin	(Petite Caisse)	58.96
8338	Jocelyne Grondines	(Salle comm. - cours)	180.00
8339	Serge Turcotte	(Salle comm. - ménage)	30.00
8340	CSST	(C.A.T. santé et sécurité)	1946.00
8341	Baril Evaluation Ltée	(Achat actifs immobilisés)	350.00
8342	Ass. Inspecteurs Mun.	(Cotisation ass. et abonne.)	30.00
8343	Guy Doucet	(Frais déplacement)	70.15
8344	Gaston Girard	(Cont. déneigement 16390.93) (Cont. sablage 6171.09)	22562.02
8345	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	3985.26
8346	Régie Ass. Automobile	(Immatriculation)	580.00
8347	Jean-Guy Bergeron	(Frais déplacement)	26.52
8348	Serge Turcotte	(Salle Comm. - ménage)	20.00
8349	Claudette Toupin	(Petite Caisse)	70.65
8350	Richard Loranger	(Réclamation domm. et int.)	811.75
8351	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	3364.85
8352	MRC de Francheville	(Quote part MRC Administration 3246.36 Evaluation 21102.84)	24349.20
8353	Marcel Milot	(Assurance collective)	300.00
8354	Fernand Veillette	(Assurance colelctive)	300.00
8355	Guy Doucet	(Assurance collective)	386.67
8356	Mun. Ste-Marthe	(Salaires conseil)	1834.07
8357	La Laurentienne	(Assurance collective)	230.12
8358	Trust Général Canada	(Fonds pension)	1476.60
8359	Jean Tourigny	(Frais déplacement)	68.88
8360	Jocelyne Grondines	(Salle comm. - cours)	180.00
8361	Serge Turcotte	(Salle comm. - ménage)	25.00
8362	Soc. Can. Croix Rouge	(Don)	25.00
8363	Lucien Chaussé	(Frais déplacement)	86.82
8364	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	2946.60
	TOTAL:		$92913.99

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Comptes à payer au 28 février 1986

No. de résolution ou annotation			
8365	Hydro-Québec	(Elec. - Parc Norbert)	485.47
8366	Hydro-Québec	(Elec. - Aqueduc)	1342.13
8367	Hydro-Québec	(Elec. - St-Malo)	500.22
8368	Hydro-Québec	(Elec. - Hôtel Municipal)	526.98
8369	Hydro-Québec	(Elec. - Prairies)	490.42
8370	Hydro-Québec	(Elec. - Station pompage)	176.92
8371	Bell Canada	(Tél. - Hôtel Municipal)	196.84
8372	Bell Canada	(Tél. - Station pompage)	99.74
8373	Bell Canada	(Tél. - salle comm. 58.48 Frais service 162.98)	221.46
8374	Gaston Bédard Inc.	(Location équipement)	54.50
8375	Maryse Bernard	(Sténographie re: J.Guilbeault)	163.00
8376	Burotec Inc.	(Fournitures photocopies)	178.76
8377	Clak-Son Enr.	(Service d'amplification)	40.00
8378	Dona INC.	(Fournitures bureau)	13.50
8379	Editions Mabec Inc.	(Calendrier Mun. - 1986)	13.95
8380	FCC Leasing	(Location photocopieur)	386.95
8381	J.B. Deschamps Inc.	(Frais gestion)	491.00
8382	Formules Municipales	(Papeteries taxes 1986)	2129.68
8383	Me Réjean Giroux	(Dossier Adrien Gagnon)	225.00
8384	Librairie du Cap Inc.	(Fournitures de bureau)	107.76
8385	Marc Montambault	(Transport handicapés)	112.00
8386	Le Nouvelliste	(Offre d'emploi - sec. tres ad)	155.00
8387	Soc. Coop. Agricole Champlain	(Edifice - huile chauffage)	388.36
8388	Soc. Qué. Assainissement des eaux	(2e trimestre 85/86)	51.94
8389	Aluminium Dufresne Inc.	(Plaques, balises, cônes)	431.67
8390	Atelier usinage Gomex	(Réparations station pompage)	2209.76
8391	Garage M. Ayotte	(Essence)	351.70
8392	Cie Can. Service linge	(Entretien salle comm.)	59.07
8393	Ent. Gaston Fournier	(Location machinerie)	180.00
8394	Guillevin International	(Lampe loisirs St-Malo)	118.09
8395	R.J. Levesque & Fils	(Pièces pompe verticale)	132.65
8396	Jean-Marie Lottinville	(Loc. Machinerie neige patinoire)	160.00
8397	Richard Piché Inc.	(Pièces pépine)	5.91
8398	Pièces d'autos H.P. Jacques	(PTE-Entretien réparation)	86.55
8399	Polygrafic	(Matériel à dessin)	308.67
8400	Pluritec Ltée	(Analyses bactériologiques)	237.50
8401	Rec. Général Canada	(Licence système radio)	236.00
8402	Sani-Marc Inc.	(Produits nettoyage)	107.69
8403	Sergaz Inc.	(Essence)	102.75
8404	Service Pneus CTR Ltée	(Crevaison pépine)	39.45
8405	Spécialité Pierre Martin	(PTE - Fournitures)	120.67
8406	L.P. Tanguay Ltée	(Articles Nettoyage)	73.46
8407	Roland Therrien Elec.	(Entretien station pompage)	507.39
8408	P.A. Thibeault Ltée	(PTE - pièces et accessoires)	48.23
8409	T.Rivières Location	(Re: location machinerie)	34.99
8410	Westburne Québec	(RDE - pièces)	403.42
8411	La Sablière du Cap Inc.	(Sable)	21.25
	TOTAL:		$14528.45

Adopté

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. J.M.

No. de résolution ou annotation

86-69 Location de machinerie

ATTENDU l'entretien régulièr à faire au réseau routier;

ATTENDU qu'il est nécessaire de faire la location de machinerie pour effectuer cet entretien;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'AUTORISER Monsieur Fernand Veillette, inspecteur municipal et Monsieur Guy Doucet, directeur des travaux publics à faire la location de machinerie et ou équipement afin de faire l'entretien de notre réseau routier suivant leur bon jugement et ce au meilleur prix soumis en tenant compte de la qualité des équipements et services offert

Adopté

86-70 Règlement numéro 175 - Paiement des fournisseurs et emprunt temporaire d'un montant correspondant

ATTENDU les comptes reçus à ce jour et autorisés par la firme Pluritec Ltée au montant de 33,299.28$;

- Excavation René Gélinas Inc.	23,613.15$
- Westburne Québec	4,914.54
- Pluritec Ltée	4,771.59
	33,299.28$

ATTENDU l'autorisation reçue de la Commission Municipale du Québec le 18 décembre 1984;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à un emprunt temporaire de 33,500.00$ à la Banque Nationale du Canada;

2- D'UTILISER le produit de cet emprunt pour rembourser les fournisseurs mentionnés ci-dessus;

3- DE RETENIR la somme de 3,000.00$ en attendant la complétion des travaux à effectuer par Excavation René Gélinas Inc.

Adopté

86-71 Demande de Madame Rita Beaumier

ATTENDU la demande de M. Jean-Claude Beaumier concernant le lot 95-63 propriété de Madame Rita Beaumier pour le raccordement aux services d'aqueduc et d'égout de ce lot;

ATTENDU que les services existants sur la 11e rue et 2e avenue ont fait l'objet d'un règlement de secteur, règlement no. 114;

ATTENDU que lorsque le projet de règlement a été présenté aux propriétaires concernés, Mme Beaumier a demandé d'être exclu du règlement pour ces terrains;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACCEPTER la demande de Madame Rita Beaumier en autant qu'elle s'engage à payer comptant tous les coûts inhérents pour le prolongement des services d'aqueduc et d'égout et de mise en forme de rue, tel que le plan no. 0063 de Pluritec et ce sur toute la longueur du lot 95-63, sur la 11e rue avant qu'un permis de construction soit émis.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. Marc. ✓

No. de résolution ou annotation

86-72 Félicitations aux organismes et bénévoles ayant participés au premier Carnaval de Ste-Marthe du Cap

ATTENDU le succès retentissant du premier Carnaval à Ste-Marthe du Cap;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE FELICITER tous les organismes et les bénévoles qui ont contribué au succès de ce premier Carnaval à Ste-Marthe du Cap.

Adopté

✓ 86-73 Versement au comité d'initiative touristique du Chemin du Roy

Proposé par Michel Nobert, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE VERSER la somme de 100$ pour le fonctionnement de l'organisme dont quatre autres municipalités participent soient: Batiscan, Champlain, Ste-Anne de la Pérade, Paroisse et Ste-Anne de la Pérade, Village.

Adopté

86-74 Ajournement de la session

ATTENDU le fait qu'il reste d'autres sujets à l'ordre du jour;

Proposé par Pierre Juneau, secondé apr Louis St-Arnaud et résolu unanimement QUE la session soit ajournée au 11 mars 1986 à 19:30 heures, au lieu ordinaire des sessions du Conseil.

Adopté

Lucien Chaussé .....MAIRE..... Marcel Milot .....SEC.TRES.
Lucien Chaussé Marcel Milot

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Mardi le 11 mars 1986

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session d'ajournement du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce mardi 11 mars 1986 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les conseillers : Pierre Juneau
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

Le secrétaire-trésorier: M. Marcel Milot

Absents: Jean-Pierre Sévigny
Louis St-Arnaud

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

Projet d'aqueduc - Secteur des Prairies

Ce point est reporté à une session ultérieure

Programme PAIRA 1985 - Annulation de la demande de subvention relative à l'installation d'un réseau d'aqueduc dans le secteur des Prairies

Ce point est reporté à une session ultérieure

86-75 Levée de l'assemblée

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Lucien Chaussé .....MAIRE..... Marcel Milot .....SEC.TRES.
Lucien Chaussé Marcel Milot

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L.-L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.
mau.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 17 mars 1986

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 17 mars 1986 à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Pierre Juneau, Louis St-Arnaud, Jean-Pierre Sévigny, Michel Nobert, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 17e jour de mars et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1- Projet d'aqueduc - Secteur des Prairies

N.B.: La réunion aura lieu vers 8:30 heures.

DONNE ce 14e jour du mois de mars 1986.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE

R.C.

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

86-76 Projet d'aqueduc - Secteur des Prairies

ATTENDU l'avis de motion donné à une séance spéciale des membres du Conseil tenue le 19 décembre 1985, à l'effet de présenter lors de la prochaine session ou lors d'une session ultérieure un règlement pour la construction d'un réseau d'aqueduc dans le secteur des Prairies;

ATTENDU les soirées d'information informelles tenues les 24 février, 10 mars et 11 mars 1986;

ATTENDU la journée de votation informelle tenue le 17 mars 1986;

ATTENDU que sur les 320 personnes éligibles à la votation informelle, 220 personnes se sont prévalues de leur droit de vote, 174 personnes ont exprimé leur DESACCORD à la poursuite du projet d'un réseau d'aqueduc et 45 ont exprimé leur ACCORD à ce projet, un bulletin a été rejeté;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ABANDONNER le projet de règlement numéro 189 relatif à la construction d'un réseau d'aqueduc dans le secteur des Prairies.

Adopté

Lucien Chaussé ..... MAIRE ..... Marcel Milot ..... SEC.TRES.

Lucien Chaussé Marcel Milot

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.
Mme

No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 24 mars 1986

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 24 mars 1986 à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers: Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Pierre Juneau, Louis St-Arnaud, Michel Nobert, Jean-Pierre Sévigny, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 24e jour de mars et qu'il y sera pris en considération des sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

N.B.: 7:00 heures - rencontre avec M. Gérard Sabourin

DONNE ce 21e jour du mois de mars 1986.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-77 Avis de motion - règlement numéro 193

Monsieur Jean-Pierre Sévigny donne avis de motion à l'effet de présenter lors de la prochaine session ou lors d'une session ultérieure un règlement concernant l'installation d'équipements destinés à avertir en cas d'incendie.

Adopté

86-78 Adoption du règlement numéro 192 - Pour adopter une politique globale en matière de frais de déplacement et de représentation

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 192.

Adopté

86-79 Programme PAIRA 1985 - Annulation de la demande de subvention relative à l'installation d'un réseau d'aqueduc dans le secteur des Prairies

ATTENDU l'abandon du projet de règlement numéro 189 relatif à l'installation d'un réseau d'aqueduc dans le secteur des Prairies;

ATTENDU la résolution numéro 86-76;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'AVISER le Ministère des Affaires Municipales d'annuler la demande pour l'obtention d'une subvention dans le cadre du programme PAIRA 1985 relativement à l'installation d'un réseau d'aqueduc dans le secteur des Prairies.

Adopté

86-80 Vente pour taxes - mandat accordé au secrétaire-trésorier

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE MANDATER le secrétaire-trésorier pour représenter la Municipalité lors de la vente pour taxes.

Adopté

86-81 Entente entre la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap et M. Laurier Mongrain

ATTENDU le document joint en annexe;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- D'ADOPTER le texte de l'entente entre la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap et M. Laurier Mongrain.

2- DE MANDATER M. Lucien Chaussé, Maire et M. Marcel Milot, secrétaire-trésorier pour signer la dite entente pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
r.l
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

✓ 86-82 CPTAQ - demande d'autorisation lot 445-P

ATTENDU la demande de Monsieur Jean-Louis Rouette;

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec les activités exercées dans le secteur concerné;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'APPUYER la demande d'autorisation de Monsieur Jean-Louis Rouette auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec.

Adopté

✓86-83 CPTAQ - demande d'autorisation lots 34-15 et P-34

ATTENDU la demande de Monsieur Jean-Yves Clément;

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec les activités exercées dans le secteur concerné;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'APPUYER la demande d'autorisation de Monsieur Jean-Yves Clément auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec.

Adopté

Opération cadastrale - lot 37-6

Ce point est reporté a une session ultérieure

✓86-84 Opération cadastrale - lot 577-45

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 6 mars 1986 concernant le lot no. 577-45 propriété de Monsieur Mario Brouard;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 6493 étant la subdivision du lot 577-45.

Adopté

✓ 86-85 Opération cadastrale - lot 95-63 et 95-64

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 14 février 1986 concernant les lots 95-63 et 95-64 propriété de Madame Rita Beaumier;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 6472 étant la subdivision des lots 95-63 et 95-64.

Adopté

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-86 Versement au Comité de Loisirs - Secteur Norbert

ATTENDU la politique de soutien financier aux Comités des Loisirs de la Municipalité de Ste-Marthe;

ATTENDU des dépenses de l'ordre de 1 400,00$ encourues par le Comité du Secteur Norbert;

ATTENDU que ces dépenses sont directement reliées aux loisirs du Secteur;

*unanimement

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu*QU'UN premier versement pour l'année 1986 soit effectué au Comité des Loisirs du Secteur Norbert et que le montant soit de 1 400,00$.

Adopté

Lucien Chaussé .....MAIRE..... Marcel Milot .....SEC.TRES.
Lucien Chaussé Marcel Milot

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 7 avril 1986

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 7 avril 1986 à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Pierre Juneau
Louis St-Arnaud
Jean-Pierre Sévigny
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Pierre Juneau, Louis St-Arnaud, Michel Nobert, Jean-Pierre Sévigny, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 7e jour d'avril et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

N.B.: 6:30 heures - Rencontre avec M. Georges Binet de Pluritec Ltée

DONNE ce 4e jour du mois d'avril 1986.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-87 Etats financiers au 31 décembre 1985

ATTENDU les dispositions de la loi;

ATTENDU le travail effectué par la firme Dessureault, Lemire, Desaulniers & Associés;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ADOPTER les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1985.

Adopté

86-88 Demande d'assistance financière pour la Fête Nationale en 1986

ATTENDU que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine entend souligner la Fête Nationale des Québécois par des évènements populaires;

ATTENDU qu'un comité est déjà au travail pour préparer cette fête;

ATTENDU que le M.L.C.P. octroie des subventions pour aider à l'organisation de Fête Nationale des Québécois;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE FORMULER une demande d'assistance financière auprès du Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche pour l'organisation de la Fête Nationale en 1986.

Adopté

86-89 Adhésion au Conseil des loisirs de la Mauricie Inc. pour l'exercice 1986-1987

ATTENDU la lettre du Conseil des loisirs de la Mauricie Inc. reçue le 21 mars 1986;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1- D'ADHERER au CLM Inc. pour l'exercice 1986-1987 en contribuant la somme de 50$

2- DE NOMMER M. Jean-Guy Bergeron, conseiller et M. Laurier Mongrain, directeur des loisirs, délégués de la Municipalité auprès de cet organisme.

Adopté

86-90 Campagne d'économie d'eau potable 1986

ATTENDU la documentation reçue de l'AQTE en date du 1er avril 1986;

ATTENDU que la contribution de notre municipalité a été établie à 350$ pour 1986;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- D'ADHERER à la Campagne d'économie d'eau potable pour l'année 1986.

2- DE NOMMER M. Guy Doucet responsable des communications avec L'AQTE.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-91 Concours "Villes, Villages et Campagnes fleuris" 1986

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement DE NOMMER M. Louis St-Arnaud responsable de l'inscription de la municipalité au concours "Villes, Villages et Campagnes fleuris" 1986.

Adopté

86-92 Affichage des Avis Publics

ATTENDU que les Avis Publics sont présentement livrés aux endroits suivants: l'Hôtel Municipal, la Salle Communautaire, les chalets des loisirs - St-Malo et des Prairies;

ATTENDU que selon l'article 431 du code municipal, une copie de l'Avis Public doit être affiché à deux endroits différents sur le territoire;

ATTENDU l'achalandage très peu élevé aux chalets des loisirs du Secteur des Prairies et St-Malo;

ATTENDU que nous publions des Avis Publics fréquemment et que nous devons souvent nous déplacer uniquement pour ceux-ci;

ATTENDU que les deux centres d'actions à Ste-Marthe du Cap sont l'Hôtel Municipal et la Salle communautaire;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE MAINTENIR l'affichage des avis publics aux endroits déjà indiqués.

Adopté

86-93 Travaux d'aqueduc rue Thomas Toupin

ATTENDU la demande de Monsieur Guy Demontigny et Paul St-Arnaud pour le raccordement du service d'aqueduc à leurs résidences;

ATTENDU que d'autres terrains devront être raccordés éventuellement lorsqu'ils seront construits;

ATTENDU qu'une partie des terrains seulement sont desservie par des tuyaux d'aqueduc 3/4" et 1" en carlon;

ATTENDU que le coût de ces travaux doivent être assumé par la Municipalité, parce que tous les propriétaires des terrains et résidences situés en bordure de la rue Thomas Toupin paient déjà sur les règlements d'aqueduc;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'AUTORISER le service technique à procéder en Régie à la rénovation du réseau d'aqueduc tel que le prix soumis et suivant le plan proposé.

Adopté

86-94 Permis autorisant l'exploitation de trains routiers sur un tracé routier défini

ATTENDU la demande de la firme "CANPAR" pour circuler sur notre territoire avec un routier triple;

ATTENDU que cette firme a obtenue un permis spécial de circulation de la régie de l'assurance automobile;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

D'AUTORISER l'exploitation du train routier sur certaines rues de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap aux conditions décrites ci-dessous:

1- Que les trains routiers doivent emprunter uniquement le trajet suivant:

ENTREE:
De la sortie de l'autoroute 755, ils devront emprunter la rue Courteau Nord jusqu'à l'intersection du boulevard des Prairies d'où ils se dirigeront vers l'ouest jusqu'au site d'entreposage de la Compagnie, situé au 1865 des Prairies.

SORTIE:
Du site d'entreposage, ils emprunteront le même trajet tel que décrit ci-dessus, mais en sens inverse.

Adopté

✓ 86-95 Déplacement d'une Boîte Postale commune sur la 9e rue

ATTENDU la demande des résidents du secteur concerné;

ATTENDU que l'emplacement de cette boîte entre le 390 et le 400, 9e rue, présente des inconvénients majeurs;

1° Encombrement de neige au cours de la période hivernale car elle est située dans une courbe.

2° Arbustes et haies trop près du site;

ATTENDU que l'endroit où nous avons relocalisé la boîte postale ne fait pas partie de la desserte du postier;

ATTENDU que cet emplacement est le plus propice à recevoir cette boîte;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement DE DEMANDER à la Société Canadienne des Postes pour modifier le trajet de son postier pour desservir cette boîte postale tel que localisé sur le plan en annexe.

Adopté

✓ 86-96 Opération cadastrale - lot 37-6

ATTENDU la requête effectuée par Jean Pinard, arpenteur-géomètre en date du 5 mars 1986 concernant le lot no. 37-6 propriété de Monsieur Gilles Blanchette;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 186 étant la subdivision du lot 37-6.

Adopté

✓ 86-97 Demande au Ministère des Transports

ATTENDU la demande du Sanctuaire Notre-Dame du-Cap pour la modification de la signalisation à la sortie de l'autoroute métropolitain à Montréal en route vers Trois-Rivières;

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R-C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-97 Demande au Ministère des Transports (suite)

ATTENDU que sur un panneau de signalisation, on indique Trois-Rivières, route 40 et sur un autre panneau de signalisation, on indique pour Québec d'utiliser le pont tunnel Louis-Hippolyte Lafontaine et l'autoroute 20;

ATTENDU qu'un visiteur qui ne connait pas la route voulant se rendre à Québec, utilisera l'autoroute 20 automatiquement;

ATTENDU l'importance touristique du Sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine;

ATTENDU les retombées économiques que cela apporte à notre Municipalité et notre région;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE DEMANDER au Ministère des Transports d'indiquer Québec autoroute 40 et Québec autoroute 20.

Adopté

Lucien Chaussé .....MAIRE..... Marcel Milot .....SEC.TRES.
Lucien Chaussé Marcel Milot

INITIALES DU MAIRE R.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Lundi le 14 avril 1986

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 14 avril 1986 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Michel Nobert
Jean-Pierre Sévigny
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

R.C

En l'absence du secrétaire-trésorier, Monsieur Jean Tourigny est unanimement désigné secrétaire de l'assemblée.

86-98 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

86-99 Adoption des minutes

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCEPTER les minutes des sessions tenues les 10, 11, 17, 24 mars et 7 avril 1986.

Adopté

✓ 86-100 Adoption du règlement numéro 193 - Pour l'installation d'équipements destinés à avertir en cas d'incendie

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 193.

Adopté

✓86-101 Nomination des responsables de l'organisation des mesures d'urgence pour la Protection Civile

ATTENDU le remplacement de responsables de l'organisation des mesures d'urgence à certains postes de direction;

ATTENDU la nécessité que ces personnes soient nommées par le Conseil;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE NOMMER:

1- M. Fernand Veillette, coordonnateur adjoint
2- M. Guy Doucet, directeur de police, radioprotection, sauvetage et transport
3- M. Yvon Chartier, directeur des communications et informations

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.
M

No. de résolution ou annotation

86-101 Nomination des responsables de l'organisation des mesures d'urgence pour la Protection Civile (suite)

de la protection civile pour la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine,

Adopté

✓ 86-102 Modification du système téléphonique

ATTENDU que le système téléphonique actuel ne réponds plus adéquatement à nos besoins;

ATTENDU la nécessité de modifier le système pour le rendre plus efficace;

ATTENDU la proposition de Bell Canada;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- D'ACCEPTER la proposition de Bell Canada pour l'installation d'un système téléphonique VANTAGE 12;

2- D'AUTORISER Monsieur Lucien Chaussé, maire et Monsieur Marcel Milot, secrétaire-trésorier à signer tous documents relatifs à la modification du système téléphonique pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap.

Adopté

✓ 86-103 Localisation des ouvrages de traitement

ATTENDU que les Municipalités de Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Trois-Rivières Ouest, Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine ont respectivement signé un protocole d'entente avec le Ministère de l'Environnement du Québec pour le traitement des eaux usées;

ATTENDU que dans le protocole il est mentionné que le système de traitement retenu comprend des étangs aérés au Nord du chemin de fer du Canadien Pacific à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine;

ATTENDU que les étangs aérés, une partie de la conduite d'amenée des eaux usées longe le chemin de fer vers les étangs et une partie de l'émissaire suit la Route Red Mill Nord et emprunte le lot 40 dans sa ligne est jusqu'au fleuve St-Laurent sont situés dans la zone agricole, le tout tel que montré sur le plan de localisation ci-joint;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'APPUYER la localisation des ouvrages de traitement ci-dessus énumérés.

Adopté

✓ 86-104 Achat de matériaux d'aqueduc

ATTENDU la nécessité de faire l'achat de matériaux d'aqueduc et d'égout pour faire l'entretien des réseaux et construire de nouveaux branchements de services, ainsi que la pose de compteurs d'eau;

ATTENDU que des travaux d'améliorations au réseau d'aqueduc doivent être effectué sur la rue Thomas Toupin et dont le coût des matériaux est de 5 091,48$;

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

ATTENDU les soumissions demandées à deux fournisseurs les plus compétitifs, soit les compagnies Westburne (Saillant) et J.U. Houle Ltée;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACHETER de la Compagnie Westburne, une quantité de matériaux pour le prix de 13 318,13$ taxe incluse suivant le meilleur prix soumis tel que décrit dans la liste en annexe.

Adopté

86-105 CPTAQ - demande d'autorisation lots P-34 et P-35

ATTENDU la demande de Monsieur Serge Mineau;

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec les activités exercées dans le secteur concerné;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'APPUYER la demande d'autorisation de Monsieur Serge Mineau auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Adopté

86-106 Correspondance

Proposé par Michel Nobert, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier pour le mois de mars 1986.

Adopté

86-107 Comptes

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

8412	Paul Sciacca	(Réclamation domm. et int.)	190.30
8413	Syndicat Can. Fonc. Pub.	(Cotisations)	94.78
8414	Ministre du Revenu	(D.A.S.)	4637.60
8415	Receveur Gen. Can.	(D.A.S.)	3765.68
8416	Serge Turcotte	(Salle comm. - ménage)	22.50
8417	Marcel Milot	(Frais de déplacement)	40.39
8418	Guy Doucet	(Frais de déplacement)	400.00
8419	Fernand Veillette	(Frais de déplacement)	400.00
8420	Hydro-Québec	(Eclairage des rues)	6419.90
8421	Claudette Toupin	(Petite Caisse)	71.12
8422	Jules Milette Inc.	(Enlèvement des ordures)	3454.67
8423	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	2964.97
8424	Conseil de la Culture	(Frais de déplacement)	20.00
8425	Fernand Veillette	(Frais de déplacement)	65.31
8426	Hydro-Québec	(Elec. salle comm. 834.56) (Elec. Garage mun. 834.56)	1669.12
8427	Laurier Mongrain	(Frais de déplacement)	162.65
8428	Stéphane Masse	(Entretien de patinoire)	180.00
8429	Comité initiative Touristique	(Développement touristique)	100.00
8430	Jocelyne Grondines	(Salle comm. - cours)	180.00
8431	Serge Turcotte	(Salle comm. - ménage)	12.50
8432	Ville du Cap	(Services payés autre mun.)	3621.21
8433	VFP Inc.	(Parc Industriel)	115769.23
8434	Pluritec Ltée	(Parc Industirel)	3854.61
8435	Lucien Chaussé	(Frais de déplacement)	61.90
8436	Claudette Toupin	(Petite Caisse)	72.37
8437	Fernand Veillette	(Frais de déplacement)	97.33

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE re.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation			
8438	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	3150.20
8439	Guy Doucet	(Frais de déplacement)	23.62
8440	CSST	(Accidents de travail)	7985.47
8441	Sylvain Bellemare	(Distribution circulaires)	22.05
8442	Gaston Girard	(Enlèvement ordures)	18049.62
8443	Soc. Canadienne Postes	(Frais de poste)	300.00
8444	Comité Loisirs Norbert	(Contribution aux loisirs)	1400.00
8445	Mun. Ste-Marthe	(Salaires conseil)	1794.07
8446	Laurier Mongrain	(Assurance collective)	300.00
8447	Richard Loranger	(Réclamation domm. int.)	811.75
8448	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	3622.89
8449	Serge Turcotte	(Salle comm. - ménage)	12.50
8450	Lucien Chaussé	(Frais de déplacement)	146.69
8451	Jean Tourigny	(Frais de déplacement)	78.69
8452	La Laurentienne	(Assurance collective)	222.94
8453		CANCELLE	
8454	J.B.Lanouette Inc.	(Assurances)	179.85
8455	Charles Veillette	(Art. quincaillerie)	48.31
8456	Guy Doucet	(Frais de déplacement)	32.74
8457	Claudette Toupin	(Petite Caisse)	145.31
8458	Fernand Veillette	(Frais de déplacement)	42.78
8459	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	3470.16
8460	Serge Turcotte	(Salle comm. - ménage)	17.50
8461	Trust Général Canada	(Fonds retraite à payer)	1923.84
8462	Claudette Toupin	(Petite Caisse)	65.56
8463	Jocelyne Grondines	(Salle comm. - cours)	180.00
8464	Claudette Toupin	(Petite Caisse)	74.65
8465	Conseil Loisirs Mauricie	(Cotisations ass.et abon.)	50.00
8466	Ass. Queb. techn. eau	(" " ")	350.00
8467	Serge Turcotte	(Salle comm. - ménage)	70.00
8468	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	3262.74
8469	Synd. Can. Fonc. Publ.	(Cotisations)	108.00
8470	Ministre du Revenu	(D.A.S.)	5150.68
8471	Receveur Gen. Canada	(D.A.S.)	4148.57
8472	Jules Milette Inc.	(contrat enl. ordures)	3454.67
8473	Municipalité Champlain	(Ordures ménagères)	3851.50
8474	Laurier Mongrain	(Frais de déplacement)	64.62
	TOTAL:		$212940.11

Comptes à payer au 31 mars 1986

8475	Hydro-Québec	(Eclairage des rues)	7107.74
8476	Hydro-Québec	(Elec. Prairies)	438.24
8477	Hydro-Québec	(Elec. Aqueduc)	1645.99
8478	Hydro-Québec	(Elec. Place St-Laurent)	190.99
8479	Hydro-Québec	(Elec. Dominique Savio)	140.20
8480	Bell Canada	(Téléphone Hôtel Mun.)	195.12
8481	Bell Canada	(Téléphone station pomp.)	30.42
8482	Bell Canada	(Tél. salle communautaire)	52.62
8483	Bell Canada	(Tél. semi-public salle)	89.25
8484	Gaston Bédard Inc.	(Location équipement)	54.50
8485	Clak-Son Enr.	(Service sonorisation salle communautaire)	40.00
8486	Dona Inc.	(Fournitures bureau)	5.00
8487	Ecole Nat. Adm. Publique	(Abonnement)	6.00
8488	FCC Leasing	(Location photocopieur)	386.95
8489	Imprimerie Art Graphique	(Fournitures bureau)	350.13
8490	Librairie du Cap Inc.	(Fournitures & Filière)	630.33
8491	Marc Montambault	(Transport handicapés)	112.00
8492	Le Nouvelliste	(Cahier publication habit)	175.00
8493	Clément Boisvert Meubles	(Réfrigérateur)	293.21
8494	Canadian Tire	(PTE - fournitures)	20.02
8495	Centre Décoration Paré	(Peinture fournitures)	481.73
8496	Cie Canadienne Ser. Linge	(Entretien salle comm.)	59.07
8497	Compagnie Const. Dollard	(Voirie loc. machinerie)	232.00

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

8498	Gaston Fournier Inc.	(Voirie loc. machinerie)	105.00
8499	Général Bearing Serv.	(PTE - pièces)	82.38
8500	Guillevin International	(Edifices entretien)	216.47
8501	Laujag Inc.	(Moulures portes)	111.43
8502	LDN Protection Service	(PTE - entretien)	52.25
8503	Jean-Marie Lottinville	(Enlèvement neige patinoires)	650.00
8504	Matériaux Les Rives Inc.	(Edifices - BND)	253.50
8505	Melco Enr.	(Entretien - machinerie et véhicules)	10.36
8506	Monsieur Tapis Enr.	(BND - Edifice)	54.50
8507	Pagé Construction Inc.	(Achat poussière)	114.88
8508	Pluritec Ltée	(Analyse physico-chimique)	240.00
8509	Sergaz Inc.	(Essence - camions)	481.25
8510	Soc. Coop. Agr.Champlain	(Chauffage edifice 332.31)	
	*	(Club Optimiste 503.17)	835.48
	* Ce montant a été remboursé à la Mun.		
8511	Roland Therrien Elec.	(Travaux élec. Hôtel Mun.)	275.00
8512	P.A.Thibeault Ltée	(Fournitures rénovation)	1235.06
8513	Westburne Québec	(Fournitures réseau eau)	868.71
	TOTAL:		$18330.78

Adopté

86-108 Levée de l'assemblée

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Lucien Chaussé .....MAIRE..... Jean Tourigny .....SEC.
Lucien Chaussé Jean Tourigny

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L. C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 21 avril 1986

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 21 avril 1986 à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Pierre Juneau, Louis St-Arnaud, Jean-Pierre Sévigny, Michel Nobert, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 21e jour d'avril et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

DONNE ce 18e jour du mois d'avril 1986.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-109 Avis de motion - règlement numéro 194

Monsieur Pierre Juneau donne avis de motion à l'effet de présenter lors de la prochaine session ou lors d'une session subséquente un règlement relatif à la construction d'un réseau d'aqueduc, d'égout sanitaire, d'égout pluvial et de travaux de voirie pour une partie des terrains du parc industriel ainsi que la construction du panneau identifiant la municipalité et le parc industriel.

Adopté

86-110 Signature des documents reliés à l'acquisition d'immeubles ou de droits réels dans le cadre du programme d'assainissement

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement QUE la Société québécoise d'assainissement des eaux, par ses représentants désignés, soit et est, par les présentes, mandatée et autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine toute entente, toute offre d'achat, tout accord de servitude ou droit de passage, tout acte notarié ou, de façon générale, tout autre document jugé utile ou nécessaire à l'acquisition de gré à gré ou par expropriation des immeubles ou droits réels requis pour la réalisation des ouvrages d'assainissement.

Adopté

86-111 Assainissement des eaux - Recommandation pour le choix de l'arpenteur-géomètre

ATTENDU la dissolution de la firme Gariépy, Milette & Levesque, arpenteur-géomètre;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QUE la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine recommande à la Société québécoise d'assainissement des eaux, Monsieur Jean-Marie Chastenay pour assumer les fonctions d'arpenteur-géomètre sur son territoire tel que retenu antérieurement.

Adopté

86-112 Infractions aux règlements municipaux - Mme Jeanne Bouchard

ATTENDU le jugement prononcé par la Cour Supérieure;

ATTENDU le permis de construction accordée à Mme Jeanne Bouchard le 21 août 1985;

ATTENDU que ledit permis de construction est devenu nul et que Mme Bouchard a été avisé le 26 mars 1986;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE SOUMETTRE à nouveau le dossier de Mme Jeanne Bouchard à Me Bertrand Lamothe.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-113 Demande d'appui de Monsieur Michel Champagne - Développement Industriel

ATTENDU qu'un investissement de l'ordre de 1 million de dollars est difficilement réalisable dans les régions semblables à la nôtre;

ATTENDU qu'une enveloppe de 50 millions de dollars est présentement disponible;

ATTENDU que la marge d'investissement prévue est difficilement réalisable dans les régions environnantes;

ATTENDU que le taux de chômage est plus élevé dans nos régions par rapport aux grands centres d'affaires;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'APPUYER la proposition de Monsieur Michel Champagne visant à abaisser le montant de l'investissement prévu, en deça des 500 000,00$ dollars.

Adopté

Maison incendiée - 171, 8e rue

Ce point est retiré de l'assemblée.

Lucien Chaussé .....MAIRE..... Marcel Milot .....SEC.TRES.
Lucien Chaussé Marcel Milot

INITIALES DU MAIRE
L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Lundi le 28 avril 1986

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 28 avril 1986 à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Michel Nobert, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 28e jour d'avril et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

N.B.: 18:30 heures - Rencontre des représentants du secteur 6e, 8e, 9e rue - St-Malo

DONNE ce 25e jour du mois d'avril 1986.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie Conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-114 Avis de motion - règlement numéro 195

Monsieur Louis St-Arnaud donne avis de motion à l'effet de présenter lors d'une prochaine séance ou lors d'une séance subséquente un règlement pour abroger la section IV "Compteur pour l'eau" du règlement numéro 153.

Adopté

86-115 Programme de création d'emplois - Article 38

Proposé par Michel Nobert, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- QUE la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine accepte la responsabilité du projet P.D.E. Volet Article 38 présenté dans le cadre du Programme de création d'emplois en vertu de l'article 38 de la Loi de l'Assurance-Chômage.

2- QUE Monsieur Lucien Chaussé, Maire et Monsieur Marcel Milot, Secrétaire-trésorier, sont autorisés au nom de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine à signer tout document officiel concernant ledit projet et ce, avec le Gouvernement du Canada;

3- QUE la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine s'engage par ses représentants, à couvrir tout coût excédant la contribution allouée par le Gouvernement du Canada dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.

Adopté

86-116 Conciliation du solde en banque

Proposé par Michel Nobert, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QUE la conciliation du solde en banque au 31 mars 1986 soit adoptée.

Adopté

86-117 Conciliation du solde aux livres

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement QUE la conciliation du solde aux livres au 31 mars 1986 soit adoptée.

Adopté

86-118 Rapport de contrôle budgétaire

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement QUE le rapport de contrôle budgétaire au 31 mars 1986 soit adopté.

Adopté

86-119 Achat de produit abat-poussière (Calcium liquide)

ATTENDU que la Municipalité à 18 kilomètres de rues non pavées;

ATTENDU que ces rues doivent être traitées avec des produits abat-poussière;

ATTENDU qu'il faudrait une quantité d'environ 174,000 litres de calcium liquide pour faire un traitement efficace au cours de la saison d'été;

INITIALES DU MAIRE
h.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ACHETER de la Compagnie Calclo Ltée, une quantité de 158,465 litres de chlorure de calcium liquide au prix de 0.165$ le litre pour un montant total de 28 500$ taxe incluse et ce suivant le prix soumis.

Adopté

✓86-120 Demande d'appui relative à la fermeture de l'école l'Assomption

ATTENDU l'annonce de la fermeture de l'école l'Assomption parue dans le Nouvelliste du 18 avril 1986;

ATTENDU la demande de Madame Françoise Daveluy, présidente de la Commission Scolaire du Cap-de-la-Madeleine en date du 21 avril 1986;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'APPUYER la demande de Madame Daveluy en exprimant notre désaccord à la fermeture de l'école secondaire l'Assomption, tant que les coûts de réaménagement n'auront pas été exprimés pour la polyvalente. DE NOUS confirmer que dans les cinq prochaines années, qu'il n'y aurait pas d'engorgement dans la catégorie d'âges concernés (secondaire I).

Abstention: Monsieur Jean-Guy Bergeron

Adopté

✓86-121 Opération cadastrale - lots 576-3 et 576-4

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 14 avril 1986 concernant les lots 576-3 et 576-4 propriété de Monsieur Roland St-Pierre & al;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 6560 étant la subdivision des lots 576-3 et 576-4.

Adopté

✓86-122 Opération cadastrale - lot 583-30

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 4 avril 1986 concernant le lot 583-30 propriété de Madame Louise Frigon;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 6536 étant la subdivision du lot 583-30.

Adopté

✓86-123 Certificat pour un morcellement du lot 445

ATTENDU la requête effectuée par Monsieur Michel Leblanc, notaire, en date du 22 avril 1986 concernant le morcellement d'une partie du lot 445 afin de pouvoir corriger les titres de propriété de Monsieur René Montambeault demeurant au 1041 rue des Plaines et Monsieur Jean-Louis Rouette, ce dernier étant propriétaire d'une partie du lot 445 adjacen à la propriété de Monsieur René Montambeault;

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.L.

INITIALES DU SEC.-TRÉS. M.M.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

86-123 Certificat pour un morcellement du lot 445 (suite)

ATTENDU que cette non conformité des titres de propriété visés est survenu suite à un plan de localisation fait par Jean-Marie Chastenay, arpenteur géomètre, pour la vente de la propriété de Monsieur René Montambeault;

ATTENDU que ces erreurs sur les contrats ont été découvertes suite au cadastre de la rue des Plaines;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan de morcellement tel que préparé par Monsieur Michel Leblanc, notaire, de ses minutes no. 6535.

Adopté

Lucien Chaussé ..... MAIRE ..... Marcel Milot SEC.TRES.

Lucien Chaussé Marcel Milot

INITIALES DU MAIRE L.C

INITIALES DU SEC.-TRÉS. Marcel

No. de résolution ou annotation

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 5 mai 1986

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 5 mai 1986 à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Michel Nobert, Jean-Pierre Sévigny, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 5e jour de mai et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

6:30 heures - Rencontre avec Laurier Mongrain
Plan triennal

7:00 heures - Rencontre Comité Loisirs Place St-Laurent

7:30 heures - Rencontre Responsable Dépliant Parc Industriel

DONNE ce 2e jour du mois de mai 1986.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie Conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE R.L
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-124 Engagement du secrétaire-trésorier adjoint

ATTENDU l'ouverture du concours pour le poste de secrétaire-trésorier adjoint;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection suite au processus de sélection du candidat;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à l'engagement de M. Jean Tourigny au poste de secrétaire-trésorier adjoint.

2- QU'IL pourra jouir de l'ensemble des avantages sociaux dont jouissent l'ensemble des employés de la Municipalité et qu'une entente fera partie de cette résolution.

Adopté

86-125 Adoption du règlement numéro 195 - Pour abroger la section IV "Compteur pour l'eau" du règlement numéro 153

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 195.

Adopté

86-126 Adoption du projet de règlement numéro 185 concernant la division de la Municipalité en six (6) districts électoraux

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ADOPTER le projet de règlement numéro 185 concernant la division de la Municipalité en six (6) districts électoraux et qu'il soit soumis à la procédure de consultation publique suivant les dispositions de la Loi sur les élections dans certaines Municipalités. (L.R.Q., C.E-2.1)

Adopté

86-127 Renouvellement de la marge de crédit

ATTENDU la nécessité de disposer d'une marge de crédit;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE DEMANDER à la Banque Nationale du Canada de maintenir notre marge de crédit à 200 000,00$.

Adopté

86-128 Convention pour le maintien d'un* courant - BNC

*compte

ATTENDU la nécessité d'ouvrir un compte courant pour le programme "PASTEL";

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'AUTORISER le maire et le secrétaire-trésorier à signer la convention pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe.

Adopté

INITIALES DU MAIRE R.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-129 Versement au comité des loisirs du Village

ATTENDU que des dépenses de 1 090,00$ ont été encourues par le comité de loisirs du Village depuis de début de l'année 86;

ATTENDU que ces dépenses sont reliées directement à l'entretien et l'animation des terrains de jeux;

ATTENDU que les dites dépenses ont été vérifées;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement QU'UN versement de 1 100,00$ soit effectué au comité mentionné en titre.

Adopté

86-130 Opération cadastrale - lots 579-48, 579-49, 579-50, 579-51 et 579-52

ATTENDU la requête effectuée par Pierre Roy, arpenteur-géomètre en date du 1er mai 1986 concernant les lots 579-48, 579-49, 579-50, 579-51 et 579-52 propriété de Monsieur Jules Landry;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan no. 1165 faisant objet de la création de nouveaux lots soit les lots 579-48, 579-49, 579-50, 579-51 et 579-52 en remplacement des lots 579-5, 579-11, 579-14 à 579-19 et 579-33.

Adopté

86-131 Demande de Monsieur Jules Landry

ATTENDU le plan projet de lotissement présenté par Monsieur Jules Landry;

ATTENDU le plan de cadastre officiel existant depuis le 24 octobre 1957 sur les lots visés par la demande;

ATTENDU que le nouveau projet de lotissement permet de se rapprocher des normes minimales acceptables pour la construction de nouveaux lots crées;

ATTENDU la nécessité de rétrocéder le lot 579-19 à Monsieur Jules Landry afin de permettre un développement rationnel;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE RETROCEDER pour la somme de 1,00$ le lot 579-19 à Monsieur Jules Landry, lorsqu'il deviendra propriétaire en titre enregistré du lot 579-15 étant le propriété de Monsieur Gaétan Perron. Monsieur Jules Landry devra également rétrocéder les lots 579-51 et 579-52 à Monsieur Réjean Périgord s'il désire l'acquérir pour 1,00$ et les frais de notaire.

Adopté

Lucien Chaussé ..... MAIRE ..... Marcel Milot ..... SEC.TRES.
Lucien Chaussé Marcel Milot

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 12 mai 1986

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 12 mai 1986 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

86-132 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Michel Nobert, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

86-133 Adoption des minutes

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ACCEPTER les minutes des sessions tenues les 14, 21, 28 avril et 5 mai 1986.

Adopté

✓86-134 Offre d'achat sur les lots 103-331 et 103-185

ATTENDU la résolution numéro 85-304;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- DE SPECIFIER que l'offre d'achat de M. Jean-Yves Côté au montant de 7 000$ doit se distribuer comme suit: 3 500$ pour le lot 103-331 et 3 500$ pour le lot 103-185.

2- D'AUTORISER MM. Lucien Chaussé, Maire et Marcel Milot, secrétaire-trésorier pour signer les documents pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap,

Adopté

✓86-135 Demande d'appui à M. Pierre A. Brouillette, député

ATTENDU les travaux prévus sur la route 138 dans le cadre d'assainissement des eaux;

ATTENDU que ces travaux nécessiteront la réfection de l'infrastructure et de structure de la route 138 suite à la mise en place d'une conduite d'égout sanitaire ainsi que des branchements à chaque résidence;

INITIALES DU MAIRE R.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

ATTENDU qu'il serait opportun de faire en même temps les ouvrages suivants: Construction d'un égout pluvial, de trottoirs, bordures de béton et de pavage;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement DE DEMANDER à Monsieur Pierre A. Brouillette son appui afin que dans le budget du Ministère des Transports, des sommes soient transférées pour la réfection de la route 138 dans le cadre de l'assainissement des eaux et une entente pourrait être faite entre le Ministère des Transports et la Municipalité.

Adopté

✓86-136 Municipalisation d'un émissaire d'égout privé situé sur la propriété de Monsieur Alain Larivière 1130 rue Notre-Dame

ATTENDU la lettre du Ministère de l'Environnement du Québec, Direction générale de l'Assainissement des eaux en date du 14 avril 1986, dans laquelle le dit Ministère demande à la Corporation Municipale de municipaliser la conduite mentionnée en titre;

ATTENDU que Monsieur Alain Larivière a offert à la Corporation Municipale de lui céder la conduite d'égout, ainsi qu'une servitude de travail dans une lettre reçu le 9 mai 1986;

ATTENDU que l'acquisition de cet émissaire rend la Municipalité admissible à des travaux de réhabilitation dans le cadre du programme d'assainissement des eaux;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- D'AUTORISER MM.Lucien Chaussé, Maire et Marcel Milot, secrétaire-trésorier à signer tous les documents relatifs à l'acquisition de la conduite d'égout ainsi que la servitude de travail d'une largeur de 20 pieds.

2- DE CONFIER la rédaction du contrat à Me Réjean Giroux.

Adopté

✓86-137 Déneigement du stationnement - Salle Communautaire du Fleuve

ATTENDU la confirmation verbale de M. Bertrand Ferron en date du 25 avril 1986;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement DE VERSER la somme de 1 120,00$ à Les Galeries du Fleuve Inc. pour le déneigement du stationnement à la Salle du fleuve au cours de l'hiver 1985-1986 tel qu'entendu.

Adopté

✓86-138 Nomination d'un inspecteur (salubrité et usage de l'eau)

ATTENDU la résolution numéro 85-154 définissant les restrictions relatives à l'usage de l'eau;

ATTENDU le projet "Action Embellissement Ste-Marthe" prévoyant le nettoyage des propriétés mal entretenues;

ATTENDU que le projet DEFI 86 nous permet d'engager un inspecteur pour une période de 10 semaines;

ATTENDU la nécessité de faire respecter cette règlementation pour le bien-être de l'ensemble des citoyens;

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-138 Nomination d'un inspecteur (suite)

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- DE NOMMER M. Sylvain Boucher à titre d'inspecteur pour la période estivale.

2- D'AUTORISER M. Boucher à émettre des contraventions et à signer tout documents reliés à sa tâche.

Adopté

✓ 86-139 Achat de pierre concassée

ATTENDU qu'il est nécessaire d'épandre de l'abat-poussière sur nos rues non-pavées;

ATTENDU que l'épandage de l'abat-poussière se doit d'être fait après la période de gel-gédel qui se termine le 9 mai 1986;

ATTENDU qu'il est nécessaire d'effectuer des corrections sur ces rues en y ajoutant de la pierre concassée pour les rendre apte à recevoir l'abat-poussière;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'AUTORISER le directeur des travaux publics à faire l'achat de 800 tonnes de pierre concassée de la Carrière St-Maurice pour maximiser les résultats de l'épandage de l'abat-poussière et de garder les rues dans un meilleur état possible.

Adopté

✓ 86-140 CPTAQ - demande d'autorisation lot 440-8

ATTENDU la demande de Monsieur Serge Lamy;

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec les activités exercées dans le secteur concerné;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'APPUYER la demande d'autorisation de Monsieur Serge Lamy auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Adopté

✓ 86-141 Opération cadastrale - lot 106-2-28

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 28 avril 1986 concernant le lot 106-2-28 propriété de Madame Lise Francoeur;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 6596 étant la subdivision du lot 106-2-28.

Adopté

86-142 Correspondance

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier pour le mois d'avril 1986.

Adopté

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-143 Comptes

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

8514	Mun. Ste-Marthe	(Programme CLE)	6351.45
8515	Lucien Chaussé	(Frais de déplacement)	226.93
8516	Soquij	(Cotisations ass. & abon.)	99.00
8517	Jocelyne Grondines	(Salle comm. - cours)	120.00
8518	Bell Canada	(Téléphone)	58.02
8519	Bell Canada	(Téléphone)	900.00
8520	MRC de Francheville	(Cert. vente non paiement de taxes)	7128.75
8521	Serge Turcotte	(Salle comm. entretien)	10.00
8522	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	3598.27
8523	Ass.Compositeurs,Auteurs & Editeurs du Canada	(Fête Nationale Québécois)	11.95
8524	Reynolds Radio Inc.	(Créditeurs)	2467.36
8525	Serge Turcotte	(Salle comm. - entretien)	10.00
8526	Guy Doucet	(Frais de déplacement)	48.18
8527	Roger Beauchesne	(Occupants roulotte)	140.00
8528	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	3796.31
8529	Comm. Mun. du Québec	(Rachat oblig. 6631.87 Int. oblig. 5164.55)	11796.42
8530	M. Lucien Chaussé	(Frais de représentation)	700.00
8531	Jean-Guy Bergeron	(" ")	700.00
8532	Pierre Juneau	(" ")	700.00
8533	Maurice Dumas	(" ")	700.00
8534	Min. Communications	(Cotisations ass. et abon.)	15.95
8535	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	1794.07
8536	Ginette Launier	(Petite caisse)	65.67
8537	Comm. Scolaire du Cap	(Occupants de roulotte)	2240.00
8538	Gaston Girard	(Contrat déneigement 9834.55) (" sablage 3702.65)	13537.20
8539	Richard Loranger	(Réclamation domm.et int.)	811.75
8540	Serge Turcotte	(Salle comm. entretien)	15.00
8541	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	3339.64
8542	Société Canadienne Poste	(Frais de Postes)	300.00
8543	Trust Général Canada	(Fonds pension à payer)	1489.88
8544	Ginette Launier	(Petite caisse)	60.49
8545	Laurier Mongrain	(Frais représentation)	400.00
8546	Jean Tourigny	(Frais de déplacement)	96.12
8547	La Laurentienne	(Assurances collectives)	222.94
8548	Laurier Mongrain	(Frais de déplacement)	109.74
8549	Laurier Mongrain	(Frais de déplacement)	200.85
8550	Serge Turcotte	(Salle comm. - entretien)	17.50
8551	Comité Loisirs Village	(Contributions loisirs)	1100.00
8552	Jean Tourigny	(Assurances collectives)	300.00
8553	Fernand Veillette	(Frais de déplacement)	122.33
8554	Guy Doucet	(Frais de déplacement)	31.81
8555	Marcel Milot	(Frais de déplacement)	75.98
8556	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	3873.83
8557	Pierre Juneau	(Frais de déplacement)	139.77
	TOTAL:		$69923.16

Comptes à payer au 30 avril 1986

8558	Hydro-Québec	(Eclairage des rues)	6878.46
8559	Hydro-Québec	(Electricité - Aqueduc)	1416.57
8560	Hydro-Québec	(Electricité - St-Malo)	304.62
8561	Hydro-Québec	(Electricité - Norbert)	297.00
8562	Hydro-Québec	(Electricité - Station pom)	137.51
8563	Hydro-Québec	(Electricité salle 603.12) (" garage 603.12)	1206.24
8564	Hydro-Québec	(Electricité Hôtel Mun.)	349.39
8565	Bell Canada	(Téléphone Hôtel Municipal)	196.39
8566	Bell Canada	(" Station pompage)	30.42
8567	Gaston Bédard Inc.	(Achat calculatrice et location équipement)	276.32

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Comptes (suite)

8568	Breuvages Bégin Ltée	(Location machine liqueur)	34.88
8569	Burotec Inc.	(Fournitures bureau-papier)	178.76
8570	Centre des Roses Inc.	(Arrangements floraux)	89.84
8571	Comm. Scol. du Cap	(Bris - Ecole Dom. Savio)	135.14
8572	FCC Leasing	(Location photocopieur)	386.95
8573	Imprimerie Art Graphique	(Papeterie)	289.45
8574	Librairie du Cap Inc.	(Fournitures de bureau)	193.56
8575	Marc Montambault	(Transport - handicapés)	150.00
8576	Ministre des Finances	(Loyer - lot grève fleuve)	43.00
8577	Laurier Mongrain	(Appareil photo)	81.19
8578	Pitney Bowes	(Location compteur postal)	78.32
8579	Atelier Usinage Gomex Inc.	(Clapais - réseau égout)	40.50
8580	Chaussures Lavergne	(Bottes de travail)	186.00
8581	Cie Const. Dollard Ltée	(Voirie Loc. machinerie)	1566.00
8582	Cooke & Fils Enr.	(PTE - accessoires)	20.45
8583	Gaston Fournier	(Voirie Loc. machinerie)	140.00
8584	Fournier & Martin	(Filtres à huile)	8.85
8585	Gas Bar Giroux	(Essence camions)	357.00
8586	Cie Can. Service linge	(Entretien salle comm.)	118.14
8587	Matériaux Les Rives Inc.	(Abat-poussière)	184.04
8588	Pagé Construction Inc.	(Voyage de pierre con.)	148.90
8589	Richard Piché Inc.	(Entretien pièces)	96.92
8590	Polygrafic	(Petits outils)	259.41
8591	Sergaz Inc.	(Essence et diesel)	148.24
8592	P.A.Thibeault	(Edifices - entretien)	169.93
8593	Westburne Québec	(Rouleaux graphiques)	398.94
	TOTAL:		$16597.33

Adopté

✓ 86-144 Travaux à la station de pompage d'aqueduc

ATTENDU la non conformité au devis d'une pompe d'aqueduc posé par la Cie C.C.L. Construction pour Excavation René Gélinas Inc.;

ATTENDU que Excavation René Gélinas Inc. a déclaré faillite le 14 avril 1986;

ATTENDU que la Cie C.C.L. Construction a soumis un prix de 1 327,00$ pour rallonger la pompe tel que les exigences du Consultant Pluritec;

ATTENDU que la responsabilité de garantie de la C.C.L. Construction ne couvre que les travaux de rallonge de ladite pompe seulement;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement:

1- D'AUTORISER le directeur des travaux publics à faire effectuer les travaux de rallonge et inspection de la pompe par Atelier d'Usinage Gomex;

2- DE FAIRE la pose par les employés du service technique et de déduire le coût de ces travaux sur le montant retenu à Excavation René Gélinas Inc.

Adopté

INITIALES DU MAIRE R.-C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-145 Levée de l'assemblée

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Lucien Chaussé ..... MAIRE ..... Marcel Milot SEC.TRES.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Mardi le 20 mai 1986

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce mardi 20 mai 1986 à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Michel Nobert
Maurice Dumas

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Michel Nobert, Jean-Pierre Sévigny, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, mardi le 20e jour de mai et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

DONNE ce 16e jour du mois de mai 1986.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-146 Avis de motion - règlement numéro 185

Monsieur Pierre Juneau donne avis de motion à l'effet de présenter lors de la prochaine session ou lors d'une session subséquente un règlement concernant la division de la municipalité en six districts électoraux.

Adopté

86-147 Demande de Monsieur Gilles Haché

ATTENDU la lettre de Monsieur Gilles Haché reçue en date du 14 mai 1986, dans laquelle il demande à la Corporation Municipale de lui céder une partie du lot 103-343 (rue);

ATTENDU que cette demande respecte le nouveau plan de développement dans ce secteur;

ATTENDU que l'objectif de Monsieur Gilles Haché est de resubdiviser l'ensemble des lots 103-336 @ 103-343 afin de permettre un développement plus compatible avec les services existants;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- D'ACQUIESCER à la demande de Monsieur Gilles Haché en lui cédant une partie du lot 103-343 (rue) afin de permettre un développement plus compatible avec les services existants;

2- D'AUTORISER MM. Lucien Chaussé, Maire et Marcel Milot secrétaire-trésorier pour signer les documents pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap.

Adopté

86-148 Opération cadastrale - lots 526-8 et 526-9

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre, en date du 2 mai 1986 concernant les lots 526-8 et 526-9 propriété de Monsieur Camille Ross;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Maurice Dumas secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 10861 étant la subdivision des lots 526-8 et 526-9.

Adopté

86-149 Versement de la subvention Fête Nationale des Québécois

ATTENDU les dépenses à encourir par le comité de la Fête Nationale des Québécois de Ste-Marthe;

ATTENDU une subvention de plus de 2 800,00$ à venir du M.L.C.P. pour notre fête en juin 1986;

ATTENDU la nécessité d'ouvrir un compte bancaire pour vaquer aux transactions nécessaires dès maintenant;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement QUE le montant de 1 500,00$ budgété pour la Fête nationale des Québécois soit versé au comité de la Fête Nationale des Québécois de Ste-Marthe.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

86-150 Avis de motion - règlement numéro 196

Monsieur Louis St-Arnaud donne avis de motion à l'effet de présenter lors de la prochaine session ou lors d'une session subséquente un règlement pour la construction d'égout pluvial et sanitaire, aqueduc, mise en forme de rue, pose de bordure de béton et pavage sur la 9e rue et une partie de la 8e rue (secteur Village).

Adopté

Lucien Chaussé ..... MAIRE ..... Marcel Milot SEC.TRES.

Lucien Chaussé Marcel Milot

INITIALES DU MAIRE
L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.
Mac

No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 26 mai 1986

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 26 mai 1986 à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Michel Nobert
Jean-Pierre Sévigny
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Michel Nobert, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur;

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 26e jour de mai et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savroi:

1- Adoption du règlement numéro 185 concernant la division de la Municipalité en six (6) districts électoraux

2- Demande de Monsieur Jules Landry

3- Versement au Baseball Mineur

DONNE ce 23e jour du mois de mai 1986.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L-C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

√ 86-151 Adoption du règlement numéro 185 concernant la division de la Municipalité en six (6) districts électoraux

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 185.

Adopté

√86-152 Demande de Monsieur Jules Landry

ATTENDU la résolution numéro 86-131;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'AUTORISER MM. Lucien Chaussé, Maire et Marcel Milot, secrétaire-trésorier pour signer les documents, d'en recevoir le prix de vente et d'en donner quittance pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap.

Adopté

√86-153 Versement au Baseball Mineur

ATTENDU que les dépenses encourues depuis le début de la saison s'élèvent à près de 1 600,00$;

ATTENDU que les dites dépenses ont été vérifiées et sont conformes aux prévisions budgétaires;

ATTENDU que la saison coûtera environ 5 000,00$;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement QU'UN montant de 1 000,00$ soit versé au comité du Baseball Mineur afin de leur permettre de poursuivre normalement leur saison.

Adopté

* √ 86-154 Contrat d'acquisition des lots 95-38 et 95-42

ATTENDU l'adjudication des lots 95-38 et 95-42 par encan public de la MRC de Francheville en date du 11 avril 1985 à à la Municipalité de Ste-Marthe du Cap et appartenant à Monsieur Armand Croteau;

ATTENDU que Monsieur Armand Croteau est consentant à renoncer à tous ses droits avant l'expiration du délai de retrait de deux années suivant l'adjudication;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER au transfert des titres des propriétés;

2- DE NOMMER M. Hugues Germain, notaire pour la rédaction du contrat;

3- D'AUTORISER MM. Lucien Chaussé, Maire et Marcel Milot, secrétaire-trésorier pour signer les documents pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap.

Adopté

* Les membres étant tous présents, ce point fut ajouté.

Lucien Chaussé .....MAIRE Marcel Milot .....SEC.TRES.

INITIALES DU MAIRE R-C

INITIALES DU SEC.-TRÉS. Marcel

No. de résolution ou annotation

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 2 juin 1986

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 2 juin 1986 à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Michel Nobert, Jean-Pierre Sévigny, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 2e jour de juin 1986 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1- Nouveau budget présenté dans le cadre du programme de l'assainissement des eaux usées pour les trois prochaines années

2- Nomination du maire suppléant

3- Offre d'achat - Garage situé à l'arrière de l'Hôtel Municipal

DONNE ce 30e jour du mois de mai 1986.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE
L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-155 Nouveau budget présenté dans le cadre du programme de l'assainissement des eaux usées pour les trois prochaines années

ATTENDU qu'un protocole d'entente a déjà été conclue en date du 30 avril 1985;

ATTENDU qu'un échéancier des travaux a été accepté par les deux parties soient: le Gouvernement et la Municipalité de Ste-Marthe du Cap;

ATTENDU que cet échéancier doit être respecté le plus fidèlement possible;

ATTENDU que des contrats de services ont été autorisés par la Municipalité avec des professionnels tels qu'ingénieurs, SQAE, Longest, etc.;

ATTENDU que certains travaux sont déjà en cours tel que stations de pompage et que celles-ci ne pourront être utilisées avant plusieurs années selon ce nouveau budget;

ATTENDU que le nouveau décret déposé par le Gouvernement du Québec le 16 avril 1986 ne concorde aucunement avec le nouveau budget présenté et qui nous place dans l'impossibilité de réaliser les travaux;

ATTENDU que les travaux présentés avaient un échéancier de 5 ans tandis que le nouveau budget parle de trois ans mais nous ne connaissons pas les nouvelles échéances pour les autres années qui suivront et les montants qui seront budgétés;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'EXPRIMER notre désaccord concernant le nouveau budget dans le cadre de l'assainissement des eaux pour les trois prochaines années tel que présenté par Monsieur Michel Laurin, sous forme de brouillon, à la réunion du 22 mai dernier au bureau du Consortium pour les secteurs non-desservis (document annexé).

Adopté

86-156 Nomination du maire suppléant

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement de nommer Monsieur Maurice Dumas maire suppléant pour le prochain terme, soit jusqu'au 31 août 1986.

Adopté

86-157 Offre d'achat - Garage situé à l'arrière de l'Hôtel Municipal

ATTENDU que le garage situé à l'arrière de l'Hôtel Municipal n'est plus utile pour la Municipalité;

ATTENDU les soumissions écrites reçues de messieurs Clément Bastien et André Monsplaisir;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- D'ACCEPTER l'offre d'achat de Monsieur Clément Bastien au montant de 250,00$;

2- D'ACCORDER un délai de 15 jours pour exécuter les travaux de démolition et de nettoyage du terrain.

Adopté

Lucien Chaussé ....MAIRE.... Marcel Milot SEC.TRES.
Lucien Chaussé Marcel Milot

INITIALES DU MAIRE
L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.
mw.

Lundi le 9 juin 1986

No. de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 9 juin 1986 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

86-158 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

86-159 Adoption des minutes

Proposé par Michel Nobert, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER les minutes des sessions tenues les 12, 20, 26 mai et 2 juin 1986.

Adopté

✓86-160 Adoption du règlement numéro 194 relatif à la construction d'un réseau d'aqueduc, d'égout sanitaire, d'égout pluvial, et de travaux de voirie pour une partie des terrains du Parc industriel ainsi que la construction d'un panneau identifiant la municipalité et le Parc industriel

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 194.

Adopté

✓86-161 Adoption du règlement numéro 196 - Pour la construction d'égout pluvial et sanitaire, aqueduc, mise en forme de rue, pose de bordure de béton et pavage sur la 9e rue et une partie de la 8e rue (secteur Village)

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 196.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

'III

ou S*

No. de résolution
ou annotation

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-165 Prolongement des services d'aqueduc et d'égout sur la 11e rue

ATTENDU la demande de Monsieur Jean-Claude Beaumier pour le prolongement des services d'aqueduc et d'égout face au lot 95-63 (non officiel) soit une longueur de 100 pieds linéaires pour desservir ledit lot 95-63;

ATTENDU l'estimé préliminaire au montant approximatif de 4 000,00$ fait en date du 3 juin 1986 pour le prolongement demandé;

ATTENDU qu'une mise en forme de rue temporaire doit être faite par le propriétaire et ce à ses frais en attendant le prolongement du développement futur;

ATTENDU que lorsque les travaux de construction de services seront prolongées sur ladite rue, le propriétaire du lot 95-63 devra payer pour la mise en forme de rue et autres services qui pourraient s'ajouter;

ATTENDU que le propriétaire du lot 95-63 devra s'engager par écrit à payer le coût des travaux au coût réel des matériaux, main d'oeuvre, location de machinerie et administration jusqu'à concurrence de 4 000,00$ maximum et ce avant qu'un permis d'occupation soit émis pour la résidence à y ériger;

ATTENDU que pour qu'un permis de construction soit accordé sur le lot 95-63, Monsieur Jean-Claude Beaumier devra signer pour et au nom de Madame Rita Beaumier, les contrats notariés de cessions des parties de rues étant les lots 95-50, 95-51 et 95-60 en faveur de la Corporation Municipale;

ATTENDU qu'il devra se conformer à tous les autres règlements;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- D'ACCEPTER la demande de Monsieur Jean-Claude Beaumier aux conditions énoncées plus haut;

2- D'AUTORISER l'inspecteur municipal à effectuer les travaux lorsque requis par Monsieur Jean-Claude Beaumier.

Adopté

86-166 Opération cadastrale - lot 5-11

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 21 mai 1986 concernant le lot 5-11 propriété de Monsieur Marcel Genest;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 6630 étant la subdivision du lot 5-11.

Adopté

86-167 Versement au Comité des Loisirs Place St-Laurent

ATTENDU les dépenses de 1 112,16$ encourues par le Comité des loisirs Place St-Laurent depuis le début de 1986;

ATTENDU que ces dépenses ont été vérifiées et qu'elles sont effectuées dans le cadre des loisirs du Secteur;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'EFFECTUER un premier versement de 1 100,00$ au Comité des Loisirs de Place St-Laurent.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

86-168 Correspondance

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier pour le mois de mai 1986.

Adopté

86-169 Comptes

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

8594	Syndicat Can. Fonc. Pub.	(Cotisations syndicales)	84.08
8595	Receveur Général Canada	(D.A.S. à payer)	3270.50
8596	Ministre du Revenu	(D.A.S. à payer)	3839.04
8597	Maryse Bernard	(Services juridiques)	148.05
8598	Sylvain Bellemare	(Distribution circulaires)	22.05
8599	Sylvain Normandin	(Distribution circulaires)	12.60
8600	Mme René Beauchesne	(Distribution circulaires)	28.00
8601	Robert Jutras	(Distribution circulaires)	24.15
8602	Patrick Dumas	(Distribution circulaires)	24.15
8603	Bell Canada	(Téléphone)	3.63
8604	Lucien Chaussé	(Frais de déplacement)	251.91
8605	Serge Turcotte	(Salle comm. - ménage)	12.50
8606	Les Galeries du Fleuve	(Salle comm. - déneigement)	1120.00
8607	Jules Milette Inc.	(Enlèvement ordures)	3454.67
8608	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	3857.57
8609	Claudette Toupin	(Petite Caisse)	58.62
8610	Serge Turcotte	(Salle comm. - ménage)	12.50
8611	Comité Fête Nationale	(Contributions)	1500.00
8612	Ass. Soccer Ste-Marthe	(Réception)	120.25
8613	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	4060.07
8614	Laurier Mongrain	(Villes, Villages fleuris)	42.21
8615	Claudette Toupin	(Petite Caisse)	68.76
8616	Sylvain Bellemare	(Distribution circulaires)	22.05
8617	Martin Hardy	(Distribution circulaires)	12.60
8618	Mme René Beauchesne	(Distribution circulaires)	28.00
8619	Robert Jutras	(Distribution circulaires)	24.15
8620	Patrick Dumas	(Distribution circulaires)	24.15
8621	Baseball Mineur	(Contribution)	1000.00
8622	Jean-Guy Bergeron	(Frais de déplacement)	203.35
8623	Roland Montplaisir	(Achat actif immobilisé)	4000.00
8624	Mme Germaine Hamel	(Achat actif immobilisé)	6750.00
8625	Richard Loranger	(Réclamation domm. et int.)	811.75
8626	Serge Turcotte	(Salle comm. - ménage)	10.00
8627	Lucien Chaussé	(Frais de déplacement)	54.72
8628	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	4061.91
8629	Société Canadienne Poste	(Frais de poste)	300.00
8630	La Laurentienne	(Assurance collective)	222.94
8631	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	1794.07
8632	Jean Tourigny	(Frais de déplacement)	97.74
8633	Guy Doucet	(Frais de déplacement)	176.54
8634	Fernand Veillette	(Frais de déplacement)	103.41
8635	Patrick Dumas	(Distribution circulaires)	24.15
8636	Robert Jutras	(Distribution circulaires)	24.15
8637	Mme René Beauchesne	(Distribution circulaires)	28.00
8638	Martin Hardy	(Distribution circulaires)	12.60
8639	Sylvain Bellemare	(Distribution circulaires)	22.05
8640	Marcel Milot	(Frais de déplacement)	36.69
8641	Claudette Toupin	(Petite Caisse)	70.17
8642	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	4523.15
8643	Trust Général Canada	(Fonds retraite)	2041.66
8644	Sylvain Boucher	(Frais de déplacement)	61.56
8645	Serge Turcotte	(Salle comm. - ménage)	12.50
8646	Société Canadienne Poste	(Frais de poste)	76.32
	TOTAL:		$48645.69

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Comptes à payer au 31 mai 1986

No. de résolution ou annotation			
8647	Hydro-Québec	(Elec. - Prairies)	233.75
8648	Hydro-Québec	(Elec. - Aqueduc)	1348.90
8649	Hydro-Québec	(Elec. Place St-Laurent)	62.65
8650	Hydro-Québec	(Elec. D. Savio)	27.28
8651	Bell Canada	(Tél. Hôtel Mun. et inst.)	811.92
8652	Bell Canada	(Tél. Station pompage)	30.42
8653	Bell Canada	(Tél. semi-public)	1.34
8654	Beaumier, Richard & Ass.	(Services juridiques - R. Goyette)	112.73
8655	Gaston Bédard Inc.	(Location + fournitures)	106.82
8656	Burotec Inc.	(Papeterie)	231.63
8657	Dessureault, Lemire &Ass.	(Hon. vérification)	4680.00
8658	FCC Leasing	(Location photocopieur)	386.95
8659	Formules Municipales Ltée	(Fournitures)	26.30
8660	Imprimerie Vallières Inc.	(Bulletin Mun. etpapeterie)	1098.72
8661	Librairie du Cap Inc.	(Fournitures + équipements)	681.13
8662	Librairie Multi-Service	(Volumes)	64.69
8663	MRC de Francheville	(Quote-part adminis.)	24655.44
8664	Marc Montambault	(Transport handicapés)	105.00
8665	Le Nouvelliste	(Avis public)	715.00
8666	VFP Consultants	(Hon. traduction volumes)	3900.00
8667	Arbres Commandes RT	(Réparations pépine)	280.00
8668	Atelier Gomex	(Réparations pépine)	200.00
8669	Atelier J.J.Tremblay	(Réparations chargeur)	15.69
8670	Gar. M. Ayotte	(Essence camions)	262.10
8671	Guy Boisclair	(Travaux de soudure)	30.00
8672	Calclo Ltée	(Calcium)	15111.00
8673	Phil Canning	(Location machinerie)	1782.00
8674	Centre Décoration Paré	(Fournitures diverses)	160.30
8675	C. Bastien Excavation	(Location Machinerie)	680.00
8676	Dollard Construction	(Location machinerie)	1856.00
8677	Gaston Fournier Inc.	(Location machinerie)	822.50
8678	Fournier & Martin	(Pièces de rechange-roulant)	136.13
8679	Cie Can. de linge	(Entretien salle comm.)	59.07
8680	Metropolitain Equipement	(Pièces de camions)	81.49
* 8698	Morin & Frères Inc.	(Bien non durables)	130.48
8681	Morin & Frères Inc.	(Fournitures diverses)	734.91
8682	MTS Sports	(Réparation camion)	114.51
8683	Pagé Construction	(Pierre consassée et poussière)	3988.20
8684	Pluritec Ltée	(Analyses bactériologiques)	123.50
8685	Polygrafic	(Fournitures)	77.24
8686	Spéc. Pierre Martin	(PTE - entretien)	195.66
8687	Sanivan Inc.	(Pompage - égouts)	394.90
8688	Soc. Coop. Champlain	(Fournitures)	328.50
8689	L.P.Tanguay Ltée	(Entretien salle comm.)	33.02
8690	P.A.Thibeault Ltée	(Entretien & fournitures)	212.81
8692	Roland Therrien élec.	(Travaux électricité)	401.00
8693	Jean Vaugeois	(Location machinerie)	159.00
8694	Ville Cap Madeleine	(PTE - location)	169.12
8695	Westburne Québec	(Achat mat. aqueduc)	9399.23
8696	Sergax Inc.	(Diesel - pépine)	66.61
8697	Sani-Marc Inc.	(PTE - produits chimiques)	90.74
8691	TLG Inc.	(Réparations cylindres)	205.58
	TOTAL:		$77581.96

* 8698 Voir ci-haut

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

√ 86-170 Félicitations à Monsieur Jacques Larivière

ATTENDU l'élection de Monsieur Jacques Larivière, membre fondateur, 2e président du Club Optimiste Ste-Marthe du Cap Inc, au titre de Lieutenant Gouverneur pour l'année 1986-1987 de la prochaine zone 33 qui comprendra: Trois-Rivières, St-Michel des Forges, St-Louis de France et Ste-Marthe du Cap;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'OFFRIR nos félicitations à Monsieur Jacques Larivière pour son élection et de lui transmettre nos meilleurs voeux de succès dans l'accomplissement de son mandat.

Adopté

86-171 Levée de l'assemblée

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Lucien Chaussé .....MAIRE..... Marcel Milot .....SEC.TRES

Lucien Chaussé Marcel Milot

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Lundi le 16 juin 1986

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 16 juin à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Michel Nobert, Jean-Pierre Sévigny, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 16e jour de juin 1986 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

N.B.: Possibilité d'ajournement à mardi le 17 juin 1986 à 17:00 heures.

DONNE ce 13e jour du mois de juin 1986.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-172 Assainissement des eaux - Recommandation d'un co-gestionnaire du projet

ATTENDU que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap est maître d'une partie des ouvrages d'assainissement des eaux du Trois-Rivières métropolitain;

ATTENDU que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap a signé une entente avec la S.Q.A.E. lui confiant la maîtrise d'oeuvre de ses ouvrages;

ATTENDU que la S.Q.A.E. a confié la gérance du projet à un co-gérant, nommément Longest Inc., suite à une résolution de la Municipalité;

ATTENDU que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap est satisfaite des services du gérant du projet que la firme Longest a assigné, Monsieur Pierre Cabana;

ATTENDU que Monsieur Pierre Cabana a été congédié par la firme Longest sans consultation avec la Municipalité;

ATTENDU que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap désire assurer une continuité à son projet d'assainissement et est satisfaite des services de Monsieur Pierre Cabana;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE RECOMMANDER à la S.Q.A.E. de résilier le contrat de Longest Inc. et de recommander à la S.Q.A.E. l'engagement de la firme Gestion Pierre Cabana Inc. comme co-gestionnaire du projet d'assainissement des eaux du Trois-Rivières métropolitain.

Adopté

86-173 Offre d'achat sur les lots 95-38 et 95-42

ATTENDU l'offre d'achat de Monsieur Pierre Brûlé sur les lots 95-38 et 95-42;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- QUE la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine vende de gré à gré pour le prix de 8 000,00$ payable comptant, les lots 95-38 et 95-42 à Monsieur Pierre Brûlé;

2- QUE Messieurs Lucien Chaussé, Maire et Marcel Milot, Secrétaire-trésorier, soient et ils sont par les présentes autorisés à signer pour et au nom de la Corporation Municipale l'acte de vente notarié, à recevoir le prix de vente et à en donner quittance.

Adopté

86-174 Demande de Monsieur Gilles Haché

ATTENDU la demande de Monsieur Gilles Haché concernant le prolongement de la conduite d'égout sanitaire sur la 9ième rue;

ATTENDU l'estimé préliminaire au montant de 1 800,00$ approximatif pour prolonger la conduite sur une longueur de 48 pieds linéaires ainsi que la construction de 2 entrées de services d'égout et d'aqueduc;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement:

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-174 Demande de Monsieur Gilles Haché (suite)

1- D'ACQUIESCER à la demande de Monsieur Gilles Haché;

2- D'AUTORISER le Directeur des travaux publics à faire effectuer les travaux par les employés du service technique;

3- DE CHARGER le coût des travaux comprenant les matériaux, la main d'oeuvre, location d'équipement et administration, au coût réel des travaux à Monsieur Gilles Haché.

Adopté

✓ 86-175 Acceptation d'un plan projet de lotissement

ATTENDU la demande de Gestion Jacques Buteux pour lotir une partie du lot 89;

ATTENDU que ce projet empiette sur une partie du lot 89-31 (rue des Violettes);

ATTENDU qu'une partie du lot 89 sera céder à la Corporation Municipale pour raccorder la rue des Violettes à la rue des Géraniums, tel que le nouveau plan de développement de la Municipalité;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan projet numéro 908 préparé par Monsieur Jean Chateauneuf arpenteur-géomètre en date du 6 mai 1986 en autant que toutes les constructions projetées puissent être faites en conformité avec tous les règlements municipaux.

Adopté

✓ 86-176 Opération cadastrale - lots 702-01 à 702-04, 702-1, 702-2, 702-101 à 702-106 et 702-201 à 702-206

ATTENDU la requête effectuée par Régis Levesque, arpenteur-géomètre en date du 27 mai 1986 concernant les lots 702-01 à 702-04, 702-1,702-2, 702-101 à 702-106 et 702-201 à 702-206 propriété de Construction Gérard Joly Inc.;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro RL 86-55 étant la subdivision des lots 702-01 à 702-04, 702-1, 702-2, 702-101 à 702-106 et 702-201 à 702-206.

Adopté

✓ 86-177 Opération cadastrale - lot 526-10

ATTENDU la requête effectuée par Edouard Lair, arpenteur-géomètre en date du 11 juin 1986 concernant le lot 526-10 propriété de Monsieur Camille Ross;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Louis St-Arnaud, et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 10916 étant la subdivision du lot 526-10.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.-L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. Marie

No. de résolution ou annotation

86-178 Opération cadastrale - lots 90-18 et 90-19

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 5 juin 1986 concernant les lots 90-18 et 90-19 propriété de Monsieur Raymond Sévigny;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 6682 étant la subdivision des lots 90-18 et 90-19.

Adopté

86-179 Opération cadastrale - lots 89-167 à 89-175, 89-31-1 et 89-31-2

ATTENDU la requête de Monsieur Jean Chateauneuf, arpenteur-géomètre en date du 6 mai 1986;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

ATTENDU que le nouveau lot créé portant le numéro 89-175(rue) devra être céder à la Corporation Municipale en contrepartie du nouveau lot créé portant le numéro 89-31-1;

ATTENDU que cette échange devra être faite sans soulte ni retour;

ATTENDU que les actes notariés relatifs aux échanges de ces lots seront aux frais de la Compagnie Gestion Jacques Buteux;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement:

1- D'ACCEPTER le plan numéro 907 étant les subdivisions des lots 89-167 à 89-175, 89-31-1 et 89-31-2;

2- QUE Messieurs Lucien Chaussé, Maire et Marcel Milot, Secrétaire-trésorier, soient et ils sont par les présentes autorisés à signer pour et au nom de la Corporation Municipales tous les plans préparés ainsi que tous documents relatifs à l'échange de terrains décrits ci-dessus.

Adopté

86-180 Travaux rue Valley-Inn

ATTENDU qu'un glissement de terrain est survenu au bout de la rue Valley-Inn au cours du printemps dernier, ceci étant dû au problème d'égouttement pluvial de l'emprise de la rue qui se déverse à cet endroit;

ATTENDU que l'égout sanitaire de ladite rue se déversant directement dans la pente au bout de cette rue, il est devenu nécessaire de la prolonger jusque dans le ruisseau suivant les recommandations du Ministère de l'Environnement;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ENTERINER le mandat confié à l'inspecteur municipal pour l'exécution des travaux afin de réduire les risques de glissement de terrain et refoulement d'égout sanitaire et ainsi compléter les travaux de réamémagement de la pente.

Adopté

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-181 Demande de subvention au Ministère des Transports

ATTENDU qu'il est devenu nécessaire de faire des travaux de pavage sur certaines rues de la Municipalité;

ATTENDU que des travaux seront effectués dans certains secteurs et que cela représente des coûts importants pour les résidents;

ATTENDU les estimé de coûts faits par le service technique à cet effet;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement:

1- DE DEMANDER au Ministère des Transports une subvention au montant de 80 000$ pour permettre à la Corporation Municipale d'effectuer les travaux tel que décrits dans l'annexe A.

2- DE PARTICIPER dans une proportion égale à 15%, sur les travaux de pavage pour les secteurs décrits dans l'annexe B, soit une participation équivalente à celle de la Municipalité.

Adopté

.....MAIRE.....SEC.TRES.
Lucien Chaussé Marcel Milot

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
R.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.
mac

No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Mardi le 1er juillet 1986

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce mardi 1er juillet à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Michel Nobert
Maurice Dumas

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Michel Nobert, Jean-Pierre Sévigny, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, mardi le 1er jour de juillet 1986 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

DONNE ce 27e jour du mois de juin 1986.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-182 Avis de motion - Règlement numéro 199

Monsieur Pierre Juneau donne avis de motion à l'effet de présenter lors de la prochaine session ou lors d'une session ultérieure, un règlement concernant la participation financière de la Corporation Municipale à la réalisation de règlements de secteurs et ce à même le fonds d'administration.

Adopté

86-183 Avis de motion - Règlement numéro 200

Monsieur Jean-Pierre Sévigny donne avis de motion à l'effet de présenter lors de la prochaine session ou lors d'une session ultérieure un règlement pour adopter un programme de revitalisation en vue de favoriser, au moyen de subventions, la construction résidentielle sur une partie du territoire de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Adopté

86-184 Avis de motion - Règlement numéro 201

Monsieur Louis St-Arnaud donne avis de motion à l'effet de présenter lors de la prochaine session ou lors d'une session ultérieure un règlement pour le prolongement du réseau d'aqueduc, la construction d'égout sanitaire et pluvial ainsi que la mise en forme de rues qui sera faite dans une proportion de 75% sur la sixième, huitième, neuvième rues (parties) ainsi que sur une avenue projetée reliant ces trois rues - Secteur St-Malo (PHASE I DU PROJET).

Adopté

86-185 Avis de motion - Règlement numéro 202

Monsieur Louis St-Arnaud donne avis de motion à l'effet de présenter lors de la prochaine session ou lors d'une session ultérieure un règlement pour la complétion de la mise en forme de rues, pose de bordure de béton et pavage sur la sixième, huitième, neuvième rues (parties) ainsi que sur une avenue projetée, reliant ces trois rues - Secteur St-Malo (PHASE II DU PROJET).

Adopté

86-186 Avis de motion - Règlement numéro 203

Monsieur Michel Nobert donne avis de motion à l'effet de présenter lors de la prochaine session ou lors d'une session ultérieure un règlement relatif aux coûts d'études ainsi qu' aux coûts pour la préparation des plans et devis pour tous projets de construction ou de prolongement de services.

Adopté

86-187 Engagement de la firme d'ingénieurs pour le projet de sixième, huitième et neuvième rues (Secteur St-Malo)

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à l'engagement de la firme Le Consortium Pluritec Ltée et VFP Inc. pour la confection des plans et devis dans le projet de construction d'égout pluvial, sanitaire, d'aqueduc, mise en forme de rues, pose de bordure de béton et pavage sur la sixième, huitième et neuvième rues (Secteur St-Malo)

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-187 Engagement de la firme d'ingénieurs pour le projet de sixième, huitième et neuvième rues (Secteur St-Malo) (Suite)

2- QUE lesdits plans et devis devront être préparés en conformité selon les instructions du service technique de la Municipalité et les recommandations du conseil municipal.

Adopté

86-188 Engagement de la firme d'ingénieurs pour le projet de la huitième et neuvième rues (Secteur Village)

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement DE PROCEDER à l'engagement de la firme Le Consortium Pluritec Ltée et VFP Inc. pour la confection des plans et devis dans le projet de construction d'égout pluvial et sanitaire, d'aqueduc, mise en forme de rues, pose de bordure de béton et pavage sur la neuvième rue et une partie de la huitième rue (Secteur Village).

Adopté

86-189 Calendrier de conservation des archives municipales

ATTENDU que dans le cadre de l'application de la Loi sur les archives, les organismes doivent transmettre leur calendrier de conservation au Ministère des Affaires culturelles;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- D'ACCEPTER le calendrier de conservation des archives municipales tel que présenté;

2- D'AUTORISER Monsieur Marcel Milot, secrétaire-trésorier à présenter au Ministère des Affaires culturelles la demande d'approbation ou de modification du calendrier de conservation;

3- DE NOMMER Monsieur Marcel Milot responsable de la mise en application du calendrier de conservation des archives municipales après l'approbation du Ministère des Affaires Culturelles.

Adopté

86-190 Congrès de la Corporation des secrétaires municipaux du Québec - 1986

ATTENDU la tenue du congrès des secrétaires municipaux les 13, 14 et 15 août 1986;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement:

1- D'AUTORISER Monsieur Marcel Milot, secrétaire-trésorier pour assister à ce congrès;

2- DE VERSER la somme de 175$ pour couvrir les frais d'inscription du secrétaire-trésorier à ce congrès.

Adopté

INITIALES DU MAIRE — INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-191 Programme de réforme du système cadastrale québécois

ATTENDU la résolution no. 85-288 adoptée par ce Conseil à la session tenue le 16 septembre 1985;

ATTENDU que la Municipalité souhaite ardamment s'appuyer sur une cartographie mise à jour;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE REITERER notre demande à la MRC de Francheville afin que la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine soit inscrite en priorité dans l'échéancier de réalisation des travaux projetés.

Adopté

86-192 Certificat attestant que le conseil a pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables - règlement no. 196

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement QUE le procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement numéro 196; soit consigné aux archives de cette Corporation.

PROCES VERBAL — Règlement numéro 196

Procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement numéro 196 relatif à la construction d'égout pluvial et sanitaire, aqueduc, mise en forme de rues, pose de bordure de béton et pavage sur la neuvième rue et une partie de la huitième rue (Secteur Village) et à un emprunt de 256 500,00$ pour ces fins

Cette assemblée fût tenue à l'Hôtel Municipal de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine le 23 juin 1986, à 19:00 heures sous la présidence de Monsieur Lucien Chaussé, Maire.

Le secrétaire-trésorier adjoint donne lecture du règlement numéro 196 ainsi que de l'article 1061 du Code Municipal.

Après deux heures d'attente, conformément à la loi, aucun électeur propriétaire d'immeubles imposables ne s'étant opposé à l'adoption dudit règlement, le président de l'assemblée déclare le règlement approuvé par les électeurs.

Lucien Chaussé MAIRE — Président de l'assemblée
Jean Tourigny SEC.TRES.AD. — Secrétaire de l'assemblée

Adopté

86-193 Offre d'achat - Terrain dans le parc industriel

ATTENDU l'offre d'achat de Monsieur Raymond Gélinas pour une partie de terrain du lot 111-P mesurant 135 pieds de façade sur la route 138 par une profondeur de 200 pieds pour une superficie totale de 27,000 pieds carrés;

ATTENDU que cette partie de terrain devra être cadastré aux frais de l'acheteur;

ATTENDU que le prix des terrains du parc industriel situés en bordure de la route 138 est fixé à 0.25 le pied carré;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- D'ACCEPTER l'offre d'achat de Monsieur Raymond Gélinas d'une partie du lot 111-P en bordure de la route 138 pour une superficie totale de 27,000 pieds carrés pour la somme de 6 750$, payable comptant;

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. Mau.

No. de résolution ou annotation

86-193 Offre d'achat - Terrain dans le parc industriel(suite)

2- QUE Messieurs Lucien Chaussé, Maire et Marcel Milot, Secrétaire-trésorier, soient et ils sont par les présentes autorisés à signer pour et au nom de la Corporation Municipale, tous les plans préparées ainsi que l'acte de vente notarié, à recevoir le prix de vente et à en donner quittance;

3- QU'UNE entente devra être rédigée selon les règlements régissant le parc industriel lors de la préparation du contrat notarié.

Adopté

86-194 Nomination d'un inspecteur (salubrité et usage de l'eau)

ATTENDU le départ prématuré de M. Sylvain Boucher pour des raisons personnelles;

ATTENDU que 4 semaines restent toujours au projet DEFI 1986;

ATTENDU que M. François Pinard à travailler pour la Corporation Municipale l'an passé et que ses services furent appréciés;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement:

1- DE NOMMER M. François Pinard à titre d'inspecteur pour la période estivale, en remplacement de M. Sylvain Boucher.

2- D'AUTORISER M. Pinard à émettre des contraventions et à signer tout documents reliés à sa tâche.

Adopté

86-195 Opération cadastrale - lot 95-65

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre, en date du 17 juin 1986 concernant le lot 95-65 propriété de Madame Rita Beaumier;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 6706 étant la subdivision du lot 95-65 à la condition suivante:

Aucun permis de construction ne sera accordé sur ce lot à moins que tous les services soient construits, soit: aqueduc, égout sanitaire et pluvial, mise en forme de rue, pose de bordure de béton et pavage, ou qu'un règlement décrétant ces travaux ait été accepté par les propriétaires d'immeubles imposables concernés par lesdits travaux.

Adopté

Demande de Monsieur Réjean Paradis

Ce point est reporté à une session ultérieure.

Lucien Chaussé .....MAIRE..... Marcel Milot .....SEC.TRES.
Lucien Chaussé Marcel Milot

INITIALES DU MAIRE
L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Lundi le 7 juillet 1986

No. de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 7 juillet 1986 à 21:00 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Pierre Juneau
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

86-196 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Michel Nobert, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

86-197 Adoption des minutes

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACCEPTER les minutes des sessions tenues les 9, 16 juin et 1er juillet 1986.

Adopté

86-198 Adoption du règlement numéro 199 - Participation financière de la Corporation Municipale à la réalisation de règlements de secteurs et ce à même le fonds d'administration

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 199.

Adopté

86-199 Adoption du règlement numéro 200 - Pour adopter un programme de revitalisation en vue de favoriser, au moyen de subventions, la construction résidentielle sur une partie du territoire de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 200.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
h.l
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

✓ 86-200 Adoption du règlement numéro 201 - Pour le prolongement du réseau d'aqueduc, la construction d'égout sanitaire et pluvial ainsi que la mise en forme de rues qui sera faite dans une proportion de 75% sur la sixième, huitième, neuvième rues (parties) ainsi que sur une avenue projetée reliant ces trois rues - Secteur St-Malo (PHASE I DU PROJET)

Proposé par Michel Nobert, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 201.

Adopté

✓86-201 Adoption du règlement numéro 202 - Pour la complétion de la mise en forme de rues, pose de bordure de béton et pavage sur la sixième, huitième, neuvième rues (parties) ainsi que sur une avenue projetée reliant ces trois rues - Secteur St-Malo (PHASE II DU PROJET)

Proposé par Michel Nobert, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 202.

Adopté

✓ 86-202 Adoption du règlement numéro 203 - Relatif aux coûts d'études ainsi qu'aux coûts pour la préparation des plans et devis pour tous projet de construction ou de prolongement de services

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 203.

Adopté

✓ 86-203 Pour fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique des électeurs propriétaires d'immeubles imposables - règlement numéro 201 (PHASE I DU PROJET) et règlement numéro 202(PHASE II DU PROJET)

ATTENDU l'adoption des règlements numéro 201 et numéro 202 en date du 7 juillet 1986;

ATTENDU les dispositions de la loi;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement QUE les règlements numéro 201 et 202 concernant le prolongement du réseau d'aqueduc, la construction d'égout sanitaire et pluvial, mise en forme de rues, pose de bordure de béton et pavage sur la sixième, huitième, neuvième rues (parties) ainsi que sur une avenue projetés, reliant ces trois rues (Secteur St-Malo) et à un emprunt de 451 986,93$ pour le règlement numéro 201 étant la phase I du projet et à un emprunt de 180 341,81$ pour le règlement numéro 202 étant la phase II du projet, soient soumis aux électeurs propriétaires d'immeubles imposables lors d'une assemblée publique qui sera tenue le 28 juillet 1986 à 19:00 heures à l'Hôtel Municipal, 2061 rue Notre-Dame.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-204 Avis de motion - Règlement numéro 204

Monsieur Maurice Dumas donne avis de motion à l'effet de présenter lors de la prochaine session ou lors d'une session subséquente un règlement relatif à l'acquisition d'un terrain, d'outillage, d'équipements, à l'aménagement d'édifices et à l'aménagement des parcs et terrains de jeux.

Adopté

86-205 CPTAQ - demande d'autorisation - lots P-84, P-85 et 85-9

ATTENDU la demande de Monsieur Cyrille Côté et de Madame Francine Beaudet;

ATTENDU que l'implantation d'un terrain de golf présenterait des avantages sociaux-économiques intéressants pour la Municipalité de Ste-Marthe du Cap;

ATTENDU que le projet n'exclut pas l'éventuelle possibilité de réutiliser ces terres à des fins agricoles car la mise en oeuvre du projet ne fera qu'améliorer le potentiel des terres;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'APPUYER la demande d'autorisation de Monsieur Cyrille Côté et de Madame Francine Beaudet auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Adopté

86-206 Opération cadastrale - lots 444-1 et 445-7

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 4 juillet 1986 concernant les lots 444-1 et 445-7 propriété de Monsieur Jean-Louis Rouette;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 6760 étant la subdivision des lots 444-1 et 445-7.

Adopté

86-207 Correspondance

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier pour le mois de juin 1986.

Adopté

86-208 Comptes

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptée et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

8699	Disco Damino	(Réception)	150.00
8700	Ministre du Revenu	(D.A.S.)	5498.23
8701	Receveur Général Canada	(D.A.S.)	4584.32
8702	Syndicat Can. Fonc. Pub	(Cotisations syndicales)	105.50
8703	Yvan Brière	(DEFI 86)	47.79
8704	Guy Brière	(Distribution circulaires)	20.00
8705	Serge Turcotte	(Salle comm. - ménage)	32.50

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation			
8706	Laurier Mongrain	(Frais déplace. 178.93) (Réception 50.00)	228.93
8707	Courrier Purolator	(Frais de poste)	31.16
8708	Hydro-Québec	(Electricité)	7483.21
8709	Pierre Juneau	(Frais déplacement)	59.40
8710	Lucien Chaussé	(Frais déplacement)	103.67
8711	Club de l'Amitié	(Réception)	345.00
8712	Comité Pl. St-Laurent	(Contribution au secteur)	1100.00
8713	Mun. Ste-Marthe du Cap	(Salaires)	4607.32
8714	Jules Milette Inc.	(Enlèvement ordures)	3454.67
8715	Bell Canada	(Téléphone)	23.10
8716	Société Québ. Ass. eaux	(Ass. eaux)	8.85
8717	Corp. Mun. St-Maurice	(Entretien chemins hiver)	1287.00
8718	Claudette Toupin	(Petite Caisse)	64.30
8719	Serge Turcotte	(Salle comm. - ménage)	20.00
8720	Guy Doucet	(Frais de déplacement)	70.35
8721	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	4656.02
8722	Comité Fête Nationale	(Fête Nationale)	2123.05
8723	Sylvain Boucher	(DEFI 86)	31.18
8724	Yvan Brière	(DEFI 86)	36.72
8725	Richard Loranger	(Récl. domm. et int.)	811.75
8726	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	4382.66
8727	M. Raymond Blanchette	(Remboursement taxes)	105.00
8728	M. Réal Fontaine	(Remboursement taxes)	105.00
8729	Claudette Toupin	(Petite Caisse)	69.63
8730	Serge Turcotte	(Salle comm. - ménage)	10.00
8731	Mun. Ste-Marthe du Cap	(Salaires)	1794.07
8732	La Laurentienne	(Ass. collectives)	222.94
8733	Jean Tourigny	(Frais de déplacement)	78.30
8734	Guy Doucet	(Frais de déplacement)	88.56
8735	François Normandin	(DEFI 86)	14.91
8736	Josée Hébert	(Frais de déplacement)	24.82
8737	Pierrette Thibault	(Contribution secteur)	50.00
8738	Alimentation Ste-Marthe	(Réception)	233.03
8739	Matériaux Economiques	(Modification taxes 6175.97) (Taxes recevoir (2712.90)	3463.07
8740	Serge Lamy	(Modifications de taxes)	67.70
8741	Mun. Champlain	(Ordures ménagères entente)	3851.50
8742	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	4388.44
8743	Corp. Secrétaires Mun.	(Frais déplacement congres)	175.00
8744	Trust Général Canada	(Fonds retraite à payer)	1668.72
8745	Soc. Canadienne Postes	(Frais de poste)	300.00
8746	Serge Turcotte	(Salle comm. ménage)	15.00
8747	Yvan Brière	(DEFI 86-déplacement)	68.85
8748	Syndicat Can. Fonc. Pub.	(Cotisations syndicales)	83.36
8749	Receveur Général Canada	(D.A.S.)	3834.53
8750	Ministre du Revenu	(D.A.S.)	4517.82
	TOTAL:		$66596.93

Comptes à payer au 30 juin 1986

8751	Hydro-Québec	(Electricité - Norbert)	97.70
8752	Hydro-Québec	(Electricité - aqueduc)	1311.25
8753	Hydro-Québec	(Electricité - St-Malo)	76.98
8754	Hydro-Québec	(Electricité Statiom pomp.)	178.81
8755	Hydro-Québec	(Electricité Hôtel Munici.)	262.01
8756	Hydro-Québec	(Electricité salle comm.)	616.07
8757	Bell Canada	(Téléphone Hôtel Mun.)	430.93
8758	Bell Canada	(Téléphone Station pomp.)	30.42
8759	Gaston Bédard Inc.	(Location équipement bur.)	54.50
8760	Burotec Inc.	(Fournitures de bureau)	141.70
8761	Canadien Tire	(Achat calculatrices)	196.17
8762	Copie X press	(Fournitures de bureau)	258.02
8763	FCC Leasing	(Location photocopieur)	386.95

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

8764	Formules Municipales	(Fournitures de bureau)	59.95
8765	Hugues Germain	(Contrat - A. Croteau)	279.00
8766	Imprimerie Art Graphique	(Papeterie + carte)	968.88
8767	Librairie du Cap Inc.	(Fournitures bureau)	235.62
8768	Arbres de commande R.T	(Réparations - pépine)	71.12
8769	Atelier d'Usinage Gomex	(Réparation bucket)	108.75
8770	Martin Bergeron Inc.	(Peinture V.V.Fleuris)	86.93
8771	Béton Vibré Ltée	(Travaux rue Valley Inn)	554.60
8772	Calclo Ltée	(Achat abat-poussière)	8634.60
8773	Phil Canning	(Location machinerie)	288.00
8774	Centre Horticole Cap	(Fleurs - PTJ)	145.26
8775	Clément Bastien Exc.	(Location machinerie)	640.00
8776	Cie Can. Service Linge	(Entretien salle comm.)	59.07
8777	Robert Delisle Inc.	(Huile à moteur)	118.06
8778	Extermination Pelletier	(Réseau égout fournitures)	120.00
8779	Fournier & Martin	(Pièces de camions)	29.33
8780	Gas Bar Gélinas	(Essence)	33.00
8781	M. Electrique Inc.	(Réparations moteur)	119.43
8782	Mercier & Fils	(Barils V.V.Fleuris)	40.00
8783	Métropolitain Equipem	(Fournitures machineries)	72.92
8784	MTS Sports	(Achat tondeuse et fourn.)	527.25
8785	Pagé Construction Inc.	(Achat de pierre)	456.78
8786	Pépinière des Laurentides	(Arboriculture V.V.Fleuris)	107.25
8787	Poly Inc.	(Table à dessin)	1281.10
8788	Segaz Inc.	(Essence)	460.21
8789	Serrurier Fusey Enr.	(Clefs)	10.80
8790	Service Pneus CTR	(Pneus)	112.27
8791	P.A.Thibeault Ltée	(PTJ - Fournitures)	116.96
8792	Trois-Rivières Loc.	(Location équipement)	29.16
8793	Westburne Québec	(RDE pièces et acc.)	5473.66
	TOTAL:		$25281.47

Adopté

✓86-209 Certificat attestant que le conseil a pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables - règlement numéro 194

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement QUE le procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement numéro 194; soit consigné aux archives de cette Corporation.

PROCES-VERBAL REGLEMENT NUMERO 194

Procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement numéro 194 relatif à la construction d'un réseau d'aqueduc, d'égout sanitaire, d'égout pluvial et de travaux de voirie pour une partie des terrains du parc industriel ainsi que la construction d'un panneau identifiant la Municipalité et le parc industriel et à un emprunt de 131 000$ pour ces fins.

Cette assemblée fût tenue à l'Hôtel Municipal de Ste-Marthe du Cap-de-la-madeleine le 7 juillet 1986, à 19:00 heures, sous la présidence de Monsieur Lucien Chaussé, Maire.

Le secrétaire-trésorier donne lecture du règlement numéro 194 ainsi que de l'article 1061 du code municipal.

Après deux heures d'attente, conformément à la loi, aucun électeur propriétaire d'immeubles imposables ne s'étant opposé à l'adoption dudit règlement, le président de l'assemblée déclare le règlement approuvé par les électeurs.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.
Marcel

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

PROCES-VERBAL Règlement numéro 194 (suite)

Lucien Chaussé MAIRE
Président de l'assemblée

Marcel Milot SEC.TRES.
Secrétaire de l'assemblée

Adopté

√86-210 Parc industriel - engagement des ingénieurs-conseils pour la phase I du projet

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ENGAGER la firme d'ingénieurs-conseils VFP Inc. pour procéder à l'approbation des plans et devis ainsi qu'aux appels d'offres pour les travaux à être exécutés dans la phase I du projet du parc industriel.

Adopté

86-211 Levée de l'assemblée

Proposé par Michel Nobert, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Lucien Chaussé ...MAIRE... Marcel Milot ...SEC.TRES.
Lucien Chaussé Marcel Milot

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Lundi le 4 août 1986

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 4 août 1986 à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Pierre Juneau
Jean-Guy Bergeron
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Pierre Sévigny

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Michel Nobert, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 4 août 1986 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

DONNE ce 1er août 1986.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-212 Adoption du règlement numéro 204 relatif à l'acquisition d'un terrain, d'équipements, à l'aménagement d'édifices et à l'aménagement des parcs et terrains de jeux

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 204.

Adopté

86-213 Pour fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique des électeurs propriétaires d'immeubles imposables - règlement numéro 204

ATTENDU l'adoption du règlement numéro 204 en date du 4 août 1986;

ATTENDU les dispositions de la loi;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement QUE le règlement numéro 204 concernant l'acquisition d'un terrain, d'équipements, à l'aménagement d'édifices et à l'aménagement des parcs et terrains de jeux et à un emprunt de 207 884$, soit soumis aux électeurs propriétaires d'immeubles imposables lors d'une assemblée publique qui sera tenue le 18 août 1986 à 19:00 heures à l'Hôtel Municipal, 2061, rue Notre-Dame.

Adopté

86-214 Certificat attestant que le conseil a pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables - règlement numéro 201

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement QUE le procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement numéro 201 soit adopté tel que lu; qu'il soit consigné aux archives de cette corporation.

PROCES-VERBAL REGLEMENT NUMÉRO 201

Procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement numéro 201 relatif au prolongement du réseau d'aqueduc, la construction d'égout sanitaire et pluvial ainsi que la mise en forme de rues qui sera faite dans une proportion de 75% sur la sixième, huitième, neuvième rues (partie) ainsi que sur une avenue projetée reliant ces trois rues - Secteur St-Malo (PHASE I DU PROJET) et à un emprunt de 451 986,93$ pour ces fins.

Cette assemblée fût tenue à l'Hôtel Municipal de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine le 28 juillet 1986 à 19:00 heures, sous la présidence de Monsieur Lucien Chaussé, Maire.

Le secrétaire-trésorier donne lecture du règlement numéro 201 ainsi que de l'article 1061 du Code Municipal.

*heures

Après deux* d'attente, conformément à al loi, aucun électeur propriétaire d'immeubles imposables ne s'étant opposé à l'adoption dudit règlement, le président de l'assemblée déclare le règlement approuvé par les électeurs.

Lucien Chaussé MAIRE
Président de l'assemblée

Marcel Morin SEC.TRES.
Secrétaire de l'assemblée

Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-215 Certificat attestant que le conseil a pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables - règlement numéro 202

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement QUE le procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement numéro 202 soit adopté tel que lu; qu'il soit consigné aux archives de cette corporation.

PROCES-VERBAL REGLEMENT NUMÉRO 202

Procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement numéro 202 relatif à la complétion de la mise en forme de rues, pose de bordure de béton et pavage sur la sixième, huitième, neuvième rues (parties) ainsi que sur une avenue projetée, reliant ces trois rues - Secteur St-Malo (PHASE II DU PROJET) et à un emprunt de 180 341,81$ pour ces fins;

Cette assemblée fût tenue à l'Hôtel Municipal de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine le 28 juillet 1986 à 19:00 heures, sous la présidence de Monsieur Lucien Chaussé, Maire.

Le secrétaire-trésorier donne lecture du règlement numéro 202 ainsi que de l'article 1061 du Code Municipal.

Après deux heures d'attente, conformément à la loi, aucun électeur propriétaire d'immeubles imposables ne s'étant opposé à l'adoption dudit règlement, le président de l'assemblée déclare le règlement approuvé par les électeurs

Lucien Chaussé MAIRE
Président de l'assemblée

Marcel Boivin SEC.TRES
Secrétaire de l'assemblée

Adopté

✓ 86-216 Offre d'achat - Terrain dans le parc industriel

ATTENDU l'offre d'achat de Les Constructions J.Y.Côté(1984) Inc. pour une partie de terrain des lots 108-P et 109-P mesurant 100 pieds de façade sur la route 138 par une profondeur de 200 pieds pour une superficie totale de 20,000 pieds carrés;

ATTENDU que cette partie de terrain devra être cadastré aux frais de l'acheteur;

ATTENDU que le prix des terrains du parc industriel situés en bordure de la route 138 est fixé à 0.25 le pied carré;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1- D'ACCEPTER l'offre d'achat de Les Constructions J.Y. Côté (1984) Inc. d'une partie des lots 108-P et 109-P en bordure de la route 138 pour une superficie totale de 20,000 pieds carrés pour la somme de 5 000$ payable comptant à la signature de l'acte notarié;

2- QU'UNE entente devra être rédigée selon les règlements régissant le parc industriel lors de la préparation du contrat notarié;

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. Marc

No. de résolution ou annotation

3- QUE Messieurs Lucien Chaussé, Maire et Marcel Milot, Secrétaire-trésorier, soient et ils sont par les présentes autorisés à signer pour et au nom de la Corporation Municipale, tous les plans préparés ainsi que l'acte de vente notarié, à recevoir le prix de vente et en donner quittance.

Adopté

86-217 Opération cadastrale - lots 17-1 et 17-2

ATTENDU la requête effectuée par Roland Milette, arpenteur-géomètre en date du 11 juillet 1986 concernant les lots 17-1, 17-2 propriété de Monsieur Laurier Dumas;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 86-108 étant la subdivision des lots 17-1 et 17-2.

Adopté

86-218 Opération cadastrale - lot 577-46

ATTENDU la requête effectuée par Jean Pinard, arpenteur-géomètre en date du 23 juillet 1986 concernant le lot 577-46 propriété de Dame Madeleine Lafrance;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 374 étant la subdivision du lot 577-46.

Adopté

86-219 Inscription au programme PADEL

ATTENDU la nécessité de pourvoir les différents parcs de la Municipalité d'équipements récréatifs, tel que prévu dans le plan triennal d'immobilisation préparé par le service des Loisirs;

ATTENDU que le programme PADEL peut aider à financer ces équipements;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE DEMANDER une aide financière dans ledit programme pour un montant n'excédant pas 15 000$.

Adopté

86-220 Versement d'une tranche de 1 000$ au Comité de Loisirs St-Laurent

ATTENDU des dépenses de 1012,01$ encourues par le Comité des Loisirs Place St-Laurent depuis le 1er juin 1986;

ATTENDU que ces dépenses ont été vérifiées et sont directement reliées aux loisirs du secteur;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement DE VERSER un montant de 1 000$ au Comité de Loisirs Place St-Laurent.

Adopté

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. M.M.

No. de résolution ou annotation

86-221 Avis de motion - règlement numéro 197-A(Zonage)

Monsieur Maurice Dumas donne avis de motion à l'effet de présenter lors de la prochaine session ou lors d'une session subséquente un règlement concernant le zonage à l'intérieur des limites de la Municipalité. Cet avis de motion s'accompagne d'une demande de dispense de lecture du règlement.

Adopté

✓86-222 Avis de motion - règlement numéro 197-B(Construction)

Monsieur Michel Nobert donne avis de motion à l'effet de présenter lors de la prochaine session ou lors d'une session subséquente un règlement concernant la construction à l'intérieur des limites de la Municipalité. Cet avis de motion s'accompagne d'une demande de dispense de lecture du règlement.

Adopté

✓86-223 Avis de motion - règlement numéro 197-C (Lotissement)

Monsieur Jean-Guy Bergeron donne avis de motion à l'effet de présenter lors de la prochaine session ou lors d'une session subséquente un règlement concernant le lotissement à l'intérieur des limites de la Municipalité. Cet avis de motion s'accompagne d'une demande de dispense de lecture du règlement.

Adopté

✓86-224 Avis de motion - règlement numéro 198 (Cession de terrain pour parc et terrains de jeux)

Monsieur Pierre Juneau donne avis de motion à l'effet de présenter lors de la prochaine session ou lors d'une session subséquente un règlement concernant la cession de terrain pour parcs et terrains de jeux. Cet avis de motion s'accompagne d'une demande de dispense de lecture du règlement.

Adopté

Lucien Chaussé ....MAIRE.... Marcel Milot ....SEC.TRES

Lucien Chaussé Marcel Milot

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 11 août 1986

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 11 août 1986 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

86-225 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

86-226 Adoption des minutes

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER les minutes des sessions tenues le 7 juillet et le 4 août 1986.

Adopté

√ 86-227 Adoption du projet de règlement numéro 197-A - modification du règlement de zonage

ATTENDU les modifications apportées au règlement numéro 197-A zonage;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- D'ADOPTER le projet de règlement numéro 197-A - modification du règlement de zonage;

2- QU'IL soit soumis à la procédure de consultation publique suivant les dispositions de la loi.

Adopté

√ 86-228 Adoption du projet de règlement numéro 197-B - modification du règlement de construction

ATTENDU les modifications apportées au règlement numéro 197-B construction;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- D'ADOPTER le projet de règlement numéro 197-B - modification du règlement de construction;

ATTENDU la résolution no. 86-181 demandant une sub
l'amélioration du réseau routier municipal au mont
80 000$ en date du 16 juin 1986;

ATTENDU la lettre de Monsieur Pierre A. Brouillett
du 4 juillet 1986 nous confirmant une subvention a
de 28 000$ pour l'amélioration du réseau routier d
cipalité;

ATTENDU que ce montant est nettement insuffisant,
les travaux prioritaires à réaliser dans la Munici

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-232 Subvention du Ministère des Transports (suite)

ATTENDU que le Ministère a accordé une aide financière de 50 000$ pour l'exercice précédant;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE DEMANDER à M. Pierre A. Brouillette, député, de reviser le montant alloué pour l'exercice 1986-1987 pour l'amélioration du réseau routier compte tenu des sommes importantes que la Municipalité budgète à chaque année pour l'amélioration de son réseau routier.

Adopté

✓86-233 Plans et devis pour soumissions - 8e et 9e rue (Village)

Proposé par Michel Nobert, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement:

1- D'ACCEPTER les plans et devis pour soumissions préparés par la firme le Consortium Pluritec Ltée et VFP Inc.;

2- D'AUTORISER la firme le Consortium Pluritec Ltée et VFP Inc. à déposer ces plans au Ministère de l'Environnement pour approbation.

Adopté

✓86-234 Plans et devis pour soumissions - 6e, 8e et 9e rue (St-Malo)

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- D'ACCEPTER les plans et devis pour soumissions préparés par la firme le Consortium Pluritec Ltée et VFP Inc.;

2- D'AUTORISER la firme le Consortium Pluritec Ltée et VFP Inc. à déposer ces plans au Ministère de l'Environnement pour approbation.

Adopté

✓86-235 Plans et devis pour soumissions - Intercepteur 9e rue dans le cadre du programme d'assainissement des eaux

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- D'ACCEPTER les plans et devis pour soumissions préparés par la firme le Consortium Pluritec Ltée et VFP Inc.;

2- D'AUTORISER la firme le Consortium Pluritec Ltée et VFP Inc. à déposer ces plans au Ministère de l'Environnement pour approbation.

Adopté

✓86-236 Réforme cadastrale - protocole d'entente avec le Ministère de l'Énergie et des Ressources

ATTENDU le programme de réforme du système cadastral Québécois;

ATTENDU qu'une convention relative à l'exécution de divers travaux de géodésie, de cartographie et de rénovation cadastrale, reliés à la réforme cadastrale doit être conclue avec le Ministère de l'Energie et des Ressources;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

1- D'ACCEPTER le protocole d'entente pour la réalisation de ce dossier;

2- D'AUTORISER MM. Lucien Chaussé, Maire et Marcel Milot, Secrétaire-trésorier à signer ladite entente ou tous autres documents avec le Ministère de l'Energie et des Ressources pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Adopté

86-237 Programme Parel - Loginove

ATTENDU l'annonce d'admissibilité de toutes les Municipalités à ce programme;

ATTENDU les budgets annoncés dans les journaux depuis quelques mois;

ATTENDU que la population est anxieuse d'adhérer à ce programme et de connaître les critères d'admissibilité;

ATTENDU que les fonctionnaires du bureau des députés répondent aux gens de s'informer auprès de leur Municipalité alors que nous ne possédons aucun document;

ATTENDU que les fonctionnaires de la S.C.H.L. répondent dans le même sens;

ATTENDU que nous désirons connaître les crédits disponibles et recevoir les formulaires d'adhésion à ce programme le plus tôt possible;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE DEMANDER à Monsieur Pierre A. Brouillette et Monsieur Michel Champagne, députés, de prendre position le plus rapidement possible afin que nous puissions informer la population adéquatement.

Adopté

86-238 Opération cadastrale - lots 108-5 et 109-11

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 28 juillet 1986 concernant les lots 108-5 et 109-11 propriété de Monsieur Jean-Yves Côté;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 6778 étant la subdivision des lots 108-5 et 109-11.

Adopté

86-239 Opération cadastrale - lots 103-394 rue à 103-402, 104-71 rue et 104-72 rue et le 105-14 rue

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 25 juillet 1986 concernant les lots 103-394 rue à 103-402, 104-71 rue et 104-72 rue et le 105-14 rue propriété de Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, M. Roger Guilbeault, Mme Suzanne Lacharité, M. Auray Breton et M. Emile Breton;

ATTENDU la vérification faire par l'inspecteur municipal;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 5375 étant la subdivision des lots 103-394 rue à 103-402, 104-71 rue et 104-72 rue et le 105-14 rue.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-240 Demande de Monsieur Roland Montplaisir

ATTENDU que Monsieur Roland Montplaisir construit une maison unifamiliale sur la rue du Fleuve dans la Municipalité de Champlain aux limites de la Municipalité de Ste-Marthe;

ATTENDU que c'est la seule propriété située sur la rue du Fleuve dans la Municipalité de Champlain;

ATTENDU le désir de Monsieur Montplaisir d'obtenir certains services de la Municipalité de Ste-Marthe;

ATTENDU que Monsieur Montplaisir est consentant à défrayer le coût des services utilisés;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'AUTORISER Monsieur Roland Montplaisir à utiliser une adresse civique dans la Municipalité de Ste-Marthe ainsi que de se raccorder au réseau d'aqueduc conditionnellement à l'obtention d'un compteur d'eau et à l'acceptation de payer pour l'utilisation des services rendus par la Municipalité (Ordures ménagères, aqueduc et entretien des chemins).

Adopté

86-241 Demande de subvention - Ministère des Transports pour la pose d'asphalte dans les secteurs

ATTENDU que des citoyens de secteurs sont désireux que des travaux de pavage soient effectués dans les rues et que cela représente des coûts importants pour les résidents;

ATTENDU que la Municipalité participe dans une proportion de 15% aux coûts des travaux de pavage dans les secteurs;

ATTENDU qu'une participation financière du Ministère contribuerait à la réalisation de ces travaux;

ATTENDU que le Ministère a toujours procédé de cette façon dans le passé;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE DEMANDER au Ministère des Transports de participer aux coûts des travaux de pavage dans les secteurs dans une proportion équivalente à celle de la Municipalité, soit 15%.

Adopté

86-242 Correspondance

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier pour le mois de juillet 1986.

Adopté

86-243 Comptes

Proposé par Michel Nobert, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

8794	Yvan Brière	(Defi 86)	27.00
8795	Guy Veillette	(C.S.S.T)	241.73
8796	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	15633.85
8797	Julie Biron	(Secteur Prairies Monitrice)	60.00
8798	Julie Biron	(" " ")	60.00

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

No. de résolution ou annotation			
8799	Julie Biron	(Sect. Prairies - Monitrice)	60.00
8800	Ravary & Associés Inc.	(Assurance)	16145.89
8801	Laurier Mongrain	(Frais de déplacement)	344.52
8802	Hydro-Québec	(Electricité)	7311.47
8803	Jules Milette Inc.	(Contrat enlèvement ordures)	3454.67
8804	Marcel Milot	(Frais de déplacement)	66.21
8805	Claudette Toupin	(Petite caisse)	69.76
8806	Julien Vaillancourt	(Modification de taxes)	192.00
8807	Laurier Mongrain	(Frais de déplacement - Congrès)	500.00
8808	Bell Canada	(Téléphone)	46.40
8809	François Normandin	(Defi 86)	21.06
8810	Guy Doucet	(Frais de déplacement)	41.24
8811	Claudette Toupin	(Petite Caisse)	65.14
8812	Richard Loranger	(Réclamation domm. et int.)	811.75
8813	Serge Turcotte	(Salle comm. - ménage)	45.00
8814	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	5241.32
8815	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	1794.07
8816	Trust Général du Can.	(Fonds de retraite)	1630.98
8817	Jean Tourigny	(Frais de déplacement)	66.96
8818	La Laurentienne Ass.	(Assurance collective)	222.94
8819	Julie Biron	(Secteur Prairies - Monitrice)	60.00
8820	Jules Milette Inc.	(Contrat enlèvement ordures)	2567.59
8821	Laurier Mongrain	(Frais de déplacement)	198.84
8822	Ministère du Revenu	(D.A.S. à payer)	4701.13
8823	Receveur Gén. Canada	(D.A.S. à payer)	4111.65
8824	Syndicat Can. fonc. Pu	(Cotisations syndicale)	79.64
8825	Réal Turcotte	(Salle comm. - ménage)	35.00
8826	Comité Loisirs St-Lau	(Contribution au secteur)	1000.00
8827	Julie Biron	(Sect. Prairies - Monitrice)	60.00
8828	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	4937.04
8829	Lucien Chaussé	(Frais de déplacement)	61.29
8830	Marcel Milot	(Frais de dépl. - avance congrès)	600.00
8831	Lucien Chaussé	(Frais de déplacement)	91.80
8832	Les Publ. du Québec	(Fourniture de bureau)	8.95
8833	Fernand Veillette	(Frais de déplacement)	132.13
	TOTAL:		72799.02

Liste des comptes à payer au 31 juillet 1986

8834	Hydro-Québec	(Eclairage des rues)	7499.53
8835	Hydro-Québec	(Elect. Prairies)	189.79
8836	Hydro-Québec	(Elect. Aqueduc)	1491.99
8837	Hydro-Québec	(Elect. Dominique Savio)	19.23
8838	Hydro-Québec	(Elect. Pl. St-Laurent)	167.15
8839	Bell Canada	(Téléphone Hôtel mun.)	442.25
8840	Bell Canada	(" Station pompage)	30.42
8841	Beaumier, Richard Ass.	(Services juridiques)	90.60
8842	Gaston Bédard Inc.	(Location et fournitures)	92.65
8843	Breuvages Bégin Ltée	(Location machine liqueurs)	39.24
8844	FCC Leasing	(Location photocopieur)	386.95
8845	Me Hugues Germain	(Hon. achat de lots)	168.00
8846	Imprimerie Art Graphi.	(Etiquettes)	95.22
8847	Lamothe et Ayotte	(Services juridiques)	74.36
8848	Librairie du Cap Inc.	(Fournitures de bureau)	194.86
8849	Librairie Multi-Service	(Volumes)	81.89
8850	Marc Montambault	(Transport handicapés)	142.50
8851	Le Nouvelliste	(Avis public)	790.50
8852	Pitney-Bowes	(Location compteur postal)	78.32
8853	Union des Mun. du Qué	(Cotisation comm. d'étude)	313.00
8854	Ville du Cap	(Hon. juge - 6 mois)	420.00
8855	Aluminium Dufresne	(Plaques de rues)	1037.24
8856	Autobus Bell-Horizon	(Voyage Chûtes Shawinigan)	495.00
8857	Cie Can. Service Linge	(Entretien - salle comm.)	74.07
8858	Centre Décoration Paré	(Fournitures d'entretien)	187.42
8859	Phil Canning	(Location machinerie)	293.03
8860	Rolland Clément & Fils	(Fourn. mach. et véhicules)	150.08

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. Marcel

No. de résolution ou annotation

8861	Clôtures Cambrek Inc.	(Barrière et acc.)	609.86
8862	Cie Const. Dollard Ltée	(Location machinerie)	540.00
8863	Robert Delisle Inc.	(Achat huile)	79.36
8864	Fournier & Martin	(Pièces véhicules)	153.29
8865	Gas Bar Gélinas	(Essence - camions)	277.45
8866	Raymond Gélinas & Fils Inc.	(Gants de travail)	149.76
8867	Guillevin International	(Fournitures élec.)	115.03
8868	Marché Sanpri	(Location laveuse)	14.26
8869	Matériaux Les Rives Inc.	(Fournitures entretien)	231.73
8870	Matériaux Tessier Ltée	(Pruche - Villes et Villages fleuris)	1041.82
8871	Monsieur Tapis Enr.	(Fournitures)	111.18
8872	Morin & Frères Inc.	(Fournitures diverses)	183.35
8873	Pagé Construction Inc.	(Biens non durables)	745.96
8874	Polygraphic	(Fournitures de bureau)	228.25
8875	Poly Industriel	(" ")	95.31
8876	Reynolds Radio Inc.	(Contrôle à distance)	109.00
8877	St-Cyr Photo	(Photos)	14.98
8878	Sablière du Cap Inc.	(Biens non durables)	32.70
8879	Sergaz Inc.	(Essence - camions)	148.87
8880	Serrurier Fusey Enr.	(Clefs)	20.00
8881	L.P. Tanguay Ltée	(Produits d'entretien)	32.30
8882	P.A. Thibeault Ltée	(PTJ - entretien)	46.30
8883	Trois-Rivières Location	(Location équipement)	46.66
8884	Vaugeois & Fils Auto Ltée	(Location machinerie)	138.53
8885	Jean Baugeois	(Location machinerie)	291.72
8886	Westburne Québec	(Fournitures entretien)	1258.35
	TOTAL:		21761.31

Adopté

86-244 Levée de l'assemblée

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Lucien Chaussé ..... MAIRE ..... Marcel Milot ..... SEC.TRES.
Lucien Chaussé Marcel Milot

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 18 août 1986

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITÉ DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 18 août 1986 à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Michel Nobert, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 18 août 1986 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

N.B.: 19:00 heures - Assemblée des électeurs
Règlement 204 - Immobilisation

21:00 heures - Session spéciale

DONNE ce 15e jour du mois de août 1986.

(Signé)

Jean Tourigny
Secrétaire-trésorier adjoint

(Copie conforme)

Jean Tourigny
Secrétaire-trésorier adjoint

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.
M.D.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

86-245 Certificat attestant que le conseil a pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables - règlement numéro 204

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement QUE le procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement numéro 204 soit adopté tel que lu; qu'il soit consigné aux archives de cette corporation.

PROCES-VERBAL REGLEMENT NUMÉRO 204

Procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement numéro 204 relatif à l'acquisition d'un terrain, d'équipements, à l'aménagement d'édifices et à l'aménagement des parcs et terrains de jeux et à un emprunt de 207 884$ pour ces fins.

Cette assemblée fût tenue à l'Hôtel Municipal de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine le 18 août 1986, à dix-neuf (19:00)heures, sous la présidence de Monsieur Lucien Chaussé, Maire.

Le secrétaire-trésorier donne lecture du règlement numéro 204 ainsi que de l'article 1061 du Code Municipal.

Après deux heures d'attente, conformément à la Loi, aucun électeur propriétaire d'immeubles imposables ne s'étant opposé à l'adoption dudit règlement, le président de l'assemblée déclare le règlement approuvé par les électeurs.

Lucien Chaussé MAIRE
Président de l'assemblée

Marcel Dorval SEC.TRES.
Secrétaire de l'assemblée

Adopté

86-246 Appel d'offre pour des travaux d'infrastructure dans le Parc Industriel

ATTENDU que six (6) entrepreneurs ont soumis des prix pour la réalisation de travaux d'infrastructure et de voirie dans une partie de la phase 1 du Parc Industriel;

ATTENDU que toutes les soumissions reçues ont été jugées conformes suite à une analyse par les consultants V.F.P. Inc.;

ATTENDU que la firme SOGEREX est la firme recommandée par V.F.P. et que celle-ci a remise la plus basse soumission;

ATTENDU que cette demande de soumission publique ne représentait pas fidèlement le contenu et la nature des travaux tel que prévu dans l'estimé préliminaire réalisé pour la préparation du règlement numéro 194;

ATTENDU l'estimé faite par le service technique selon les prix unitaires soumis par la firme SOGEREX et d'après les longueurs et quantités prévues dans le règlement numéro 194 pour un montant total de 98 048,55$;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE DEMANDER à la firme SOGEREX si elle consent à effectuer les travaux en conservant le même prix unitaire pour chaque item suivant les longueurs et quantités décrites au bordereau de soumission amendé.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-247 Demande au Ministère des Transports

ATTENDU la résolution numéro 86-135 pour demander au Ministère des Transprots de prévoir les montants nécessaires pour la réfection de la route 138 dans le cadre des travaux d'assainissement des eaux;

ATTENDU que les travaux d'assainissement sont une priorité pour notre région;

ATTENDU la réponse du Ministère des Transports en date du 11 juillet 1986 dans laquelle il offre un montant de 120,000$, soit l'équivalent d'une couche d'usure dans la section à refaire suite aux travaux d'assainissement;

ATTENDU que lors de rencontres antérieures avec les responsables du Ministère des Transports, soit en 1980 et 1981, si la Municipalité avait accepté de refaire la route 138, un protocole d'entente aurait pu être signé entre les deux parties et les travaux demandés auraient été subventionnés à 100%;

ATTENDU que les travaux d'assainissement étaient à prévoir à court terme à cette époque, la Municipalité avait jugé bon d'attendre le moment opportun pour effectuer tous les travaux en même temps;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- DE DEMANDER à notre député M. Pierre A. Brouillette de réévaluer notre dossier en fonction des priorités;

2- DE FAIRE accréditer les budgets nécessaires pour la réfection complète de la route 138, soit la construction d'égout pluvial, pose de bordure, trottoir et pavage, et ce dans toute la section touchée par les travaux d'assainissement des eaux.

Adopté

✓86-248 Homologation de l'acte d'accord pour le nettoyage de la branche #11 de la rivière des Cormiers (Cours d'eau Arcand)

ATTENDU la résolution numéro 85-3 demande de Monsieur Firmin Kolly pour l'amélioration de la branche #11 de la rivière des Cormiers (Cours d'eau Arcand);

ATTENDU qu'un acte d'accord a été signé par tous les propriétaires concernés;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'HOMOLOGUER l'acte d'accord pour l'amélioration de la branche #11 de la rivière des Cormiers (Cours d'eau Arcand).

Adopté

✓86-249 Demande d'intervention à titre gratuit au Ministère de l'Agriculture

ATTENDU la résolution numéro 85-3 - Demande de M. Firmin Kolly;

ATTENDU la résolution numéro 86-248 - Homologation de l'acte d'accord;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE DEMANDER au Ministère de l'Agriculture d'intervenir à titre gratuit pour l'amélioration de la branche #11 de la rivière des Cormiers (Cours d'eau Arcand).

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-250 Demande d'assistance financière - Association de Soccer de Ste-Marthe du Cap

ATTENDU le rapport financier de l'Association de Soccer de Ste-Marthe du Cap présenté par Madame Ginette St-Onge en date du 5 août 1986 pour l'exercice financier 1986;

ATTENDU que ce rapport financier démontre un déficit d'opération au montant de 409,82$;

ATTENDU les demandes d'assistance financière effectuées par la présidente auprès de différents organismes;

ATTENDU que ces organismes sont dans l'impossibilité d'accorder une suite positive à sa demande;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement:

1- DE VERSER une somme de 409,82$ à l'Association de Soccer de Ste-Marthe du Cap afin de combler le déficit de l'exercice 1986;

2- D'ATTRIBUER ce montant au poste budgétaire - contribution aux loisirs;

3- D'AVISER Madame St-Onge que cette assistance financière versée pour 1986, n'engage pas la Municipalité pour l'exercice 1987 et les années subséquentes.

Adopté

86-251 Demande de Monsieur Réjean Paradis

ATTENDU la demande de Monsieur Réjean Paradis concernant le prolongement de la conduite sanitaire et la construction d'une entrée d'égout et d'aqueduc pour desservir le lot 105-8;

ATTENDU que des fondations sont déjà existantes sur ce lot;

ATTENDU le rapport présenté par le service technique concernant ce projet;

ATTENDU l'estimé préliminaire au montant total approximatif de 3 913$ pour les travaux tel que décrit dans le rapport;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- D'ACQUIESCER à la demande de Monsieur Réjean Paradis;

2- D'AUTORISER le directeur des travaux publics à faire effectuer les travaux par les préposés aux travaux publics;

3- DE CHARGER le coût des travaux comprenant les matériaux, la main d'oeuvre, location d'équipement et administration au coût réel des travaux à Monsieur Réjean Paradis;

4- QUE lors de la construction des services, Monsieur Réjean Paradis devra sortir ses services d'égout sanitaire, pluvial au chemin et qu'ils seront raccordés par un "Y" jusqu'au jour où la Municipalité passera une conduite pluviale.

Adopté

INITIALES DU MAIRE R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. M.M.

No. de résolution ou annotation

86-252 Demande de Madame Rita Beaumier (acceptation d'un plan projet de lotissement lot-95)

ATTENDU la demande faite par Monsieur Jean-Claude Beaumier pour Madame Rita Beaumier concernant le lotissement d'une partie du lot 95 tel que démontré sur un plan projet;

ATTENDU que le plan projet déposé nous apparaît conforme au règlement de lotissement;

ATTENDU que la Corporation Municipale est propriétaire des emprises de rues dans le secteur concerné;

ATTENDU qu'aucun permis de construction ne pourra être émis tant que tous les services ne seront installés pour desservir ces terrains;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement:

1- D'ACCEPTER le plan projet de lotissement no. 001 d'août 1986;

2- DE PERMETTRE la vente de ces terrains les uns à la suite des autres.

Adopté

✓86-253 Opération cadastrale - lots 95-66 à 95-70

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 11 août 1986 concernant les lots 95-66 à 95-70 propriété de Dame Rita Beaumier;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 6828 étant la subdivision des lots 95-66 à 95-70.

Adopté

✓86-254 Opération cadastrale - lots 104-73 à 104-76

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 4 août 1986 concernant les lots 104-73 à 104-76 propriété de Monsieur Pierre Brûlé;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 6807 étant la subdivision des lots 104-73 à 104-76.

Adopté

Lucien Chaussé .....MAIRE..... Marcel Milot .....SEC.TRES
Lucien Chaussé Marcel Milot

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.
mm.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 25 août 1986

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITÉ DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 25 août 1986 à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Michel Nobert, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 25 août 1986 et qu'il sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

DONNE ce 22e jour du mois d'août 1986.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-255 Parc Industriel - engagement de l'arpenteur-géomètre pour la phase I du projet

ATTENDU l'adoption du règlement numéro 194 relatif à des travaux à être exécutés dans le parc industriel - PHASE I du projet;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'AUTORISER Monsieur Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre à effectuer les travaux d'arpentage requis dans le parc industriel - PHASE I du projet.

Adopté

86-256 Programme d'aide à la remise en état des logements - PAREL

ATTENDU la réception des formulaires d'admission au programme PAREL et les informations fournies par M. Claude Robert de la SCHL en date du 19 août 1986;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement DE MANDATER la Société Canadienne d'hypothèques et de logement pour étudier les demandes d'admissibilité à ce programme reçues des contribuables de la Municipalité.

Adopté

86-257 Adhésion à l'Association Touristique du Coeur du Québec pour l'exercice 1986-1987

ATTENDU la lettre du directeur général Monsieur Yvon Caron en date du 7 juillet 1986;

ATTENDU que c'est dans un esprit de collaboration, de concertation et d'action que nous voulons joindre l'Association comme membre pour l'année 1986-1987;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1- D'ADHERER à l'Association Touristique du Coeur du Québec pour l'exercice 1986-1987 en contribuant la somme de 100$;

2- DE NOMMER Monsieur Michel Nobert délégué de la Municipalité auprès de cet organisme.

Adopté

86-258 Ajout d'une lampe de rue près du #60 rue Bosquet

ATTENDU la demande des résidents de la rue Bosquet pour l'obtention d'une lampe de rue près du #60 rue Bosquet;

ATTENDU la vérification effectuée par le service technique au sujet de cette demande;

ATTENDU qu'après cette vérification, il s'avère nécessaire de procéder à l'installation de celle-ci;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE DEMANDER à l'Hydro-Québec pour l'installation d'une lampe sodium de 8500 lumens d'intensité près du #60 rue Bosquet.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. J/*

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution ou annotation

86-259 Règlement numéro 194 - Acceptation de la soumission de la firme Sogerex Ltée/Parc Industriel

ATTENDU la résolution no. 86-246 en date du 18 août 1986;

ATTENDU l'acceptation de la firme à effectuer les travaux en conservant le même prix unitaire pour chaque item suivant les longueurs et quantités décrites au bordereau de soumission amendé;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement:

1- D'ACCORDER à la compagnie Sogerex Ltée le contrat pour les travaux d'infrastructures dans le Parc Industriel - PHASE I du projet, conditionnellement à l'acceptation du Ministère des Affaires Municipales.

2- DE MANDATER MM. Lucien Chaussé, Maire et Marcel Milot, Secrétaire-trésorier pour signer le contrat ou tous autres documents pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Adopté

* Les membres du conseil étant tous présents, ce point fût ajouté.

Lucien Chaussé .....MAIRE..... Marcel Milot .....SEC.TRES.
Lucien Chaussé Marcel Milot

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Lundi le 8 septembre 1986

No. de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 8 septembre 1986 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

86-260 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

86-261 Adoption des minutes

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER les minutes des sessions tenues les 11, 18 et 25 août 1986.

Adopté

86-262 Nomination du maire suppléant

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE NOMMER Monsieur Pierre Juneau maire suppléant pour le prochain terme soit jusqu'au 30 novembre 1986.

Adopté

✓86-263 Certificat attestant que le conseil a pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée publique de consultation en vue de modifier les règlements 155-A, zonage, 155-B, construction, 155-C, lotissement et 118, cession de terrain pour parcs et terrains de jeux

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE le procès-verbal de l'assemblée publique de consultation en vue de modifier les règlements numéros 155-A, 155-B, 155-C et 118 soit adopté tel que lu; qu'il soit consigné aux archives de cette corporation.

Adopté

* Voir page 1223 pour Procès-verbal

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE h-l
INITIALES DU SEC.-TRÉS. mm

No. de résolution ou annotation

86-264 Adoption du règlement numéro 197-A - Pour régir le zonage à l'intérieur des limites de la Municipalité

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 197-A.

Adopté

86-265 Adoption du règlement numéro 197-B - Pour régir la construction à l'intérieur des limites de la Municipalité

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 197-B.

Adopté

86-266 Adoption du règlement numéro 197-C - Pour régir le lotissement à l'intérieur des limites de la Municipalité

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 197-C.

Adopté

86-267 Adoption du règlement numéro 198 - Pour régir la cession de terrain pour parcs et terrains de jeux à l'intérieur des limites de la Municipalité

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 198.

Adopté

86-268 Règlement numéro 175 - Paiement de la retenue sur contrat et emprunt temporaire d'un montant correspondant

ATTENDU la retenue sur contrat au montant de 7518,19$ pour des travaux effectués par la Compagnie Construction Dollard Ltée - règlement numéro 175;

ATTENDU l'acceptation de paiement par Pluritec Ltée reçue le 19 août 1986;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à un emprunt temporaire de 7525,00$ à la Banque Nationale du Canada;

2- D'UTILISER le produit de cet emprunt pour verser la somme de 7518,19$ à la Compagnie Construction Dollard Ltée en paiement de la retenue sur contrat.

Adopté

86-269 Rapport de contrôle budgétaire

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement QUE le rapport de contrôle budgétaire au 30 juin 1986 soit adopté.

Adopté

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-270 Conciliation du solde en banque

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement QUE la conciliation du solde en banque au 30 juin 1986 soit adoptée.

Adopté

86-271 Conciliation du solde aux livres

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement QUE la conciliation du solde aux livres au 30 juin 1986 soit adoptée.

Adopté

86-272 Demande au Ministère des Affaires Municipales

ATTENDU la lettre de Monsieur André Bourbeau, Ministre, en date du 26 août 1986;

ATTENDU l'invitation à se joindre aux efforts du Ministère des Affaires Municipales et à tout mettre en oeuvre pour faire un franc succès de la semaine de la prévention des incendies qui se déroulera du 5 au 11 octobre 1986;

ATTENDU que le Ministère met gratuitement à la disposition des Municipalités du matériel spécifique à cette campagne;

ATTENDU l'adoption de notre règlement relatif à l'installation d'équipements destinés à avertir en cas d'incendie en date du 14 avril 1986;

ATTENDU les rappels à la population dans nos bulletins municipaux;

ATTENDU que notre règlement exige que tout avertisseur de fumée doit être installé et en fonctionnement pour le 14 octobre 1986;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1- DE PROFITER de cette occasion pour rappeler à nos concitoyens et concitoyennes, la nécessité de se conformer à notre règlement sur l'avertisseur de fumée.

2- DE DEMANDER au Ministère des Affaires Municipales de nous expédier le matériel nécessaire qui sera distribué à toute la population de la Municipalité.

Adopté

86-273 Infractions au règlement no. 153 (Usage de l'eau)

ATTENDU les avis d'infractions émis pour non respect du règlement no. 153 concernant l'usage de l'eau;

ATTENDU qu'un délai de 10 jours est accordé pour s'acquitter du paiement des contraventions;

ATTENDU que 4 contribuables n'ont pas donné suite à cet avis de paiement; (annexe)

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.C — INITIALES DU SEC.-TRÉS. mau

No. de résolution ou annotation

86-273 Infraction au règlement no. 153 (Usage de l'eau)SUITE

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE SOUMETTRE ces 4 dossiers à la Cour Municipale.

Adopté

86-274 CPTAQ - demande d'autorisation - lot 13-2

ATTENDU la demande de Monsieur Pierre Bellemare;

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec les activités exercées dans le secteur concerné;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'APPUYER la demande d'autorisation de Monsieur Pierre Bellemare auprès de la Commission du Territoire Agricole du Québec.

Adopté

86-275 Opération cadastrale - lots 34-17 et 35-7

ATTENDU la requête effectuée par Régis Levesque, arpenteur-géomètre en date du 28 août 1986 concernant les lots 34-17 et 35-7 propriété de Madame Gilberte Clément;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro RL 86-165 étant la subdivision des lots 34-17 et 35-7.

Adopté

86-276 Correspondance

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier pour le mois d'août 1986.

Adopté

86-277 Comptes

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

8887	Bell Canada	(Téléphone)	51.85
8888	Jules Milette Inc.	(Enlèvement des ordures)	3454.67
8889	Guy Doucet	(Frais de déplacement)	65.87
8890	Mun. Ste-Marthe du Cap	(Salaires)	5130.10
8891	Julie Biron	(Prairies - Monitrice)	60.00
8892	Mun. Ste-Marthe du Cap	(Salaires)	3840.47
8893	Carole Chevalier	(Villes, Villages fleuris)	25.48
8894	Hedy Defoy Blais	(" " ")	65.00
8895	Claudette Toupin	(Petite caisse)	63.33
8896	Ass. Soccer Ste-Marthe	(Contribution loisirs)	409.82
8897	Société Canadienne Postes	(Frais de poste)	300.00
8898	Daniel Vigneault	(Modifications de taxes)	87.50
8899	Mun. Ste-Marthe du Cap	(Salaires)	1794.07
8900	Ass. Touristique du Coeur du Québec	(Cotisations associations)	100.00
8901	Mun. Ste-Marthe du Cap	(Salaires)	3498.87
8902	Richard Loranger	(Réclamation domm. int.)	811.75
8903	Charles Veillette	(Frais de déplacement)	128.65
8904	Mun. Ste-Marthe du Cap	(Salaires)	3774.03

INITIALES DU MAIRE h.l.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. mm

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

No. de résolution ou annotation			
8905	Michel Dumais	(Modifications de taxes)	70.00
8906	Fernand Veillette	(Frais de déplacement)	95.05
8907	Guy Doucet	(Frais de déplacement)	156.34
8908	La Laurentienne	(Réclamations domm. et int.)	500.00
8909	Carnaval Ste-Marthe	(Opération comté)	200.00
8910	Jean Tourigny	(Frais de déplacement)	89.37
8911	Trust Général du Canada	(Fonds de retraite)	2087.26
8912	La Laurentienne	(Ass. collective à payer)	222.94
8913	Syndicat Can. Fonc. Pub	(Cotisations syndicales)	103.09
8914	Receveur Général Canada	(D.A.S. à payer)	4591.55
8915	Ministre du Revenu	(D.A.S. à payer)	5299.23
	TOTAL:		$37,076.29

Comptes à payer au 31 août 1986

8916	Hydro-Québec	(Elect. station pompage)	112.73
8917	Hydro-Québec	(Elect. hôtel municipal)	243.38
8918	Hydro-Québec	(Elect. Parc Norbert)	74.71
8919	Hydro-Québec	(Elect. aqueduc)	1609.40
8920	Hydro-Québec	(Elect. St-Malo)	40.79
8921	Hydro-Québec	(Elect. salle comm.249.32)	
		(Elect. garage 249.32)	498.64
8922	Bell Canada	(Téléphone hôtel municipal)	439.40
8923	Bell Canada	(Téléphone station pompage)	30.42
8924	Autobus Bell Horizon Inc	(Loisirs Ile St-Quentin)	200.00
8925	Gaston Bédard Inc.	(Loc. équip. et fournitures)	80.66
8926	Boutique du Trophée	(Villes, Villages fleuris)	335.00
8927	Burotec Inc.	(Papeterie)	17.99
8928	Corp. Ile St-Quentin	(Loisirs journée terrains jeux)	533.50
8929	FCC Leasing	(Location photocopieur)	386.95
8930	Imprimerie Art Graph.	(Impression chèques salaires)	271.75
8931	Librairie du Cap	(Fournitures bureau)	109.68
8932	MRC de Francheville	(Inscription congrès UMRC)	1600.00
8933	Marc Montambault	(Transport handicapés)	90.00
8934	Le Nouvelliste	(Avis public 2)	620.00
8935	Atelier Usinage Gomex	(Fournitures terrains jeux)	298.69
8936	Garage M.Ayotte	(Essence - camions)	256.40
8937	Béton du Cap Inc.	(Biens non durables)	92.41
8938	C. Bastien Excavation	(Voirie biens non durables 439.04)	
		(Article 38 810.00)	1249.04
8939	Cordonnerie C. Binet	(Article 38 bottes)	239.70
8940	Henri Bourgeois Inc.	(Articles nettoyage)	313.11
8941	Calclo Ltée	(Abat poussière)	3956.70
8942	Cie Const. Dollard Ltée	(Location machinerie)	1170.00
8943	Entreprises Pierdan Inc	(Casques - Article 38)	16.86
8944	Fournier & Martin	(Pièces - camions 79.27)	
		(Article 38 34.49)	113.76
8945	Jacques Lafrance	(Bottes - Article 38)	46.95
8946	Gas Bar Gélinas	(Essence - camions)	67.00
8947	Morin & Frères Inc.	(Fournitures d'entretien)	236.68
8948	Pagé Construction Inc.	(Biens non durables)	1034.52
8949	Perco Ltée	(Loc. équip. Article 38)	167.42
8950	Polygrafic	(Fournitures)	41.72
8951	Ruel & Frère Ltée	(Voirie - entretien)	20.82
8952	St-Cyr Photo	(Fournitures)	24.50
8953	Sergaz Inc.	(Essence diesel - camions)	218.73
8954	Soc. Coop. Agricole Cham	(Voirie - entretien)	19.68
8955	R.Therrien Electrique	(Edifice entretien)	477.80
8956	P.A.Thibeault Ltée	(Fournitrues diverses 213.11)	
		(Article 38 92.00)	305.11
8957	Trois-Rivières Loc.	(Article 38 96.04)	
		(Location équipement 29.16)	125.20
8958	Cie Can. Service linge	(Entretien - salle)	122.29
8959	Vaugeois & Fils Ltée	(Location mach. + sable)	581.00

INITIALES DU MAIRE L.-C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

8960 Jean Vaugeois (Location machinerie) 673.31
8961 Westburne Québec (RDE - entretien) 24.33

TOTAL: $19,188.73

Adopté

89-278 Demande au Ministère des Transports pour l'installation d'une glissière de sécurité

ATTENDU la demande de M. Michel Torres, résidant au 4250 rang St-Malo;

ATTENDU qu'à plusieurs reprises, des automobilistes ont dérapés et allaient percuter les arbres et ornements sur le terrain de Monsieur Torres;

ATTENDU qu'aucune mesure de protection n'a été entreprise pour régler ce problème;

ATTENDU que déjà plusieurs automobilistes ont eu à débourser des montants assez importants en indemnisation à Monsieur Torres;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE DEMANDER au Ministère des Transports de procéder à l'installation d'une glissière de sécurité en face du 4250 rang St-Malo pour minimiser les dommages matériels et corporels causés par les véhicules quittant accidentellement la chaussée.

Adopté

86-279 Acquisition de terrains pour l'ouverture d'une avenue reliant la 6e, 8e et 9e rues - St-Malo

ATTENDU le plan préparé par Jean-Marie Chastenay en date du 25 juillet 1986 de ses minutes no. 5375;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à l'acquisition des parties de terrain des propriétaires concernés et ce pour la somme de 1,00$;

2- DE MANDATER MM. Lucien Chaussé, maire et Marcel Milot, secrétaire-trésorier pour signer les contrats notariés et tous les autres plans préparés pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du cap-de-la-Madeleine;

3- DE CONFIER la rédaction du contrat à Me Hugues Germain.

Adopté

- Demande de Monsieur Gilles Stoycheff - Construction d'un poste de distribution d'essence

Ce point est reporté à une session ultérieure

86-280 Levée de l'assemblée

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. *

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Procès-verbal de l'assemblée publique de consultation en vue de modifier les règlements 155-A, zonage, 155-B, construction, 155-C, lotissement et 118, cession de terrain pour parcs et terrains de jeux

Cette assemblée fût tenue à l'Hôtel Municipal de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, le 2 septembre 1986, à dix-neuf (19:00) heures sous la présidence de Monsieur Lucien Chaussé, Maire.

Etaient également présents, Messieurs les conseillers Pierre Juneau, Michel Nobert, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur Lucien Chaussé répond aux interrogations des citoyens et le secrétaire-trésorier prend note de leurs requêtes.

Après deux heures de consultation, conformément à la loi, le président, en accord avec les autres membres du conseil, lève l'assemblée.

Lucien Chaussé MAIRE
Président de l'assemblée

Marcel Milot SEC.TRES.
Secrétaire de l'assemblée

Lucien Chaussé.....MAIRE.....Marcel Milot.....SEC.TRES.
Lucien Chaussé Marcel Milot

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
R.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 15 septembre 1986

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 15 septembre 1986 à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Michel Nobert, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 15 septembre 1986 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

N.B.: Session spéciale - 7:00 heures
Protection civile
rencontre - 7:30 heures

DONNE ce 12e jour du mois de septembre 1986.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE h.c.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. mau.

No. de résolution ou annotation

86-281 Modification de l'article numéro 1 du règlement numéro 201

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement DE MODIFIER l'article numéro 1 du règlement numéro 201 en ajoutant à la fin les mots suivants: le tout conformément aux plans et devis no. 86153-5190, préparés par la firme Le Consortium Pluritec Ltée et VFP Inc. en date de septembre 1986.

Adopté

86-282 Modification de l'article numéro 1 du règlement numéro 202

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement DE MODIFIER l'article numéro 1 du règlement numéro 202 en ajoutant à la fin les mots suivants: le tout conformément aux plans et devis no. 86153-5190, préparés par la firme Le Consortium Pluritec Ltée et VFP Inc. en date de septembre 1986.

Adopté

86-283 Modification de l'article numéro 1 du règlement numéro 196

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE MODIFIER l'article numéro 1 du règlement numéro 196 en ajoutant à la fin les mots suivants: le tout conformément aux plans et devis no. 86152-5191 préparés par la firme Le Consortium Pluritec Ltée et VFP Inc. en date du 25 août 1986.

Adopté

86-284 Modification de l'article numéro 1 du règlement numéro 204

Proposé par Michel Nobert, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE MODIFIER l'article numéro 1 du règlement numéro 204 en ajoutant à la fin, les mots suivants: les terrains sont plus amplement décrits au plan numéro 1001 préparé par Monsieur Guy Doucet, directeur des travaux publics, lesquels sont délimités par un trait rouge.

Adopté

86-285 Versement au Baseball Mineur

ATTENDU que la saison du Baseball Mineur de Ste-Marthe est terminé;

ATTENDU que des comptes en souffrance de l'ordre de 782,75$ sont à payer dans les meilleurs délais;

ATTENDU que les états financiers de la ligue ont été vérifiés et qu'un rapport financier final sera produit sous peu;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE VERSER la seconde et dernière tranche de 1000,00$ à la ligue, ce montant étant prévu au budget.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-286 CPTAQ - demande d'autorisation - lot 17-P

ATTENDU la demande de Monsieur Patrick Charpentier;

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec les activités exercées dans le secteur concerné;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'APPUYER la demande d'autorisation de Monsieur Patrick Charpentier auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec.

Adopté

86-287 Opération cadastrale - lots 107-4, 108-6, 108-7, 109-12 et 110-8

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 21 août 1986 concernant les lots 107-4, 108-6, 108-7, 109-12 et 110-8 propriété de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- D'ACCEPTER le plan numéro 6834 étant les subdivisions des lots 107-4, 108-6, 108-7, 109-12 et 110-8;

2- D'AUTORISER le maire et le secrétaire-trésorier à signer les plans et tous autres documents pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Adopté

86-288 Opération cadastrale - lots 110-9 et 111-4

ATTENDU la requête effectuée par Pierre Roy, arpenteur-géomètre en date du 5 septembre 1986 concernant les lots 110-9 et 111-4 propriété de Gaz Bar Gélinas, a/s de Raymond Gélinas, président;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 1278 étant la subdivision des lots 110-9 et 111-4.

Adopté

86-289 Opération cadastrale - lots 8-17-1, 8-17-2, 8-18-1, 8-18-2, 8A-27-1 et 8A-27-2

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 5 septembre 1986 concernant les lots 8-17-1, 8-17-2, 8-18-1, 8-18-2, 8A-27-1 et 8A-27-2 propriété de Monsieur Roland Montplaisir;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 6880 étant les subdivisions des lots 8-17-1, 8-17-2, 8-18-1, 8-18-2, 8A-27-1 et 8-A-27-2.

Adopté

INITIALES DU MAIRE R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. mm.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

86-290 Opération cadastrale - lot 572-41

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 15 septembre 1986 concernant le lot 572-41 propriété de Monsieur Denis Chabot;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 6859 étant la subdivision du lot 572-41.

Adopté

Lucien Chaussé .....MAIRE..... Marcel Milot .....SEC.TRES.

Lucien Chaussé Marcel Milot

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. mac.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 22 septembre 1986

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 22 septembre 1986 à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Michel Nobert, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 22 septembre 1986 et qu'il sera pris en considération les sujets suivants:

Voir "ANNEXE"

N.B.: 7:00 heures - Rencontre Comité Age d'Or
7:30 heures - Session spéciale

DONNE ce 19e jour du mois de septembre 1986.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-291 Règlement numéro 196 - acceptation de la soumission de la firme André Cyrenne Inc.

ATTENDU que cinq (5) entrepreneurs ont soumis des prix pour la réalisation des travaux d'infrastructures et de voirie sur la neuvième rue et une partie de la huitième rue - Secteur Village;

ATTENDU que toutes les soumissions reçues ont été jugées conformes suite à une analyse par le Consortium Pluritec Ltée et les Consultants VFP Inc.;

ATTENDU que la firme André Cyrenne Inc. est la firme recommandée par le Consortium Pluritec Ltée et les consultants VFP Inc. et que celle-ci a remis la plus basse soumission soit 250 071,00$;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- D'ACCORDER à la Compagnie André Cyrenne Inc. le contrat au montant de 250 071,00$ pour les travaux d'infrastructures et de voirie sur la neuvième rue et une partie de la huitième rue - Secteur Village, conditionnellement à l'acceptation du Ministère des Affaires Municipales.

2- DE MANDATER MM. Lucien Chaussé, Maire et Marcel Milot, secrétaire-trésorier pour signer le contrat et tous autres documents pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine,

Adopté

86-292 Règlement numéro 204 - engagement d'un évaluateur agréé

ATTENDU la demande du Ministère des Affaires Municipales pour l'approbation du règlement numéro 204 relatif à l'acquisition des lots 429P à 438P;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ENGAGER la firme Gérard Martel & Associés évaluateurs agréés, pour déterminer la valeur marchande des lots 429P à 438P.

Adopté

86-293 Acte de vandalisme au puit no. 4 - Demande de soumissions

ATTENDU l'acte de vandalisme survenu au puit no. 4 dans la fin de semaine du 13 septembre 1986;

ATTENDU que la façade du bâtiment et les murs de côtés ont été considérablement abimés par les vandales;

ATTENDU qu'il nous faut procéder aux réparations le plus tôt possible car ce puit est une composante de notre source d'approvisionnement en eau potable et que cette bâtisse contient des équipements de valeur;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE DEMANDER des soumissions sur invitation à 3 entrepreneurs qualifiés dans le domaine pour la remise en état du puit no.4 dans les plus brefs délais et d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-294 Demande au Ministère des Transports pour l'installation d'un panneau visant à protéger les écoliers

ATTENDU la demande de Mme Jean-Marc Vallerand en date du 11 septembre pour l'obtention d'un panneau de signalisation pour écoliers en face du 1344 rue St-Maurice;

ATTENDU que la circulation est passablement rapide au niveau de cette courbe et que le champ de visibilité est considérablement réduit;

ATTENDU que la pose d'un panneau serait bénéfiques pour la protection des enfants demeurant sur cette rue;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE REFERER cette demande au Ministère des Transports.

Adopté

86-295 Demande de Monsieur Marcel Vézina - 10ième rue

ATTENDU la demande de Monsieur Marcel Vézina pour la construction d'une serre;

ATTENDU que Monsieur Vézina possédait une serre sur son terrain grandeur 17' X 45' depuis quelques années;

ATTENDU que suite à une vérification avec le service d'évaluation cette serre n'était pas portée au rôle d'évaluation;

ATTENDU que le règlement de zonage permet la construction d'une serre grandeur maximum de 25 mètres carrés(269pieds carrés) dans les zones résidentielles;

ATTENDU que le terrain de Monsieur Vézina a une superficie de 7500 pieds carrés;

ATTENDU que la superficie totale des bâtiments accessoires ne doit pas excéder 10% de la superficie du lot;

ATTENDU que la demande de Monsieur Vézina excède la superficie permise concernant les bâtiments accessoires;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACCEPTER la construction d'une serre d'une grandeur de 25 mètres carrés, suivant la règlementation existante dans la Municipalité.

Adopté

86-296 Interdiction de l'enlèvement du sol arabe sur les lots 88 et 89

ATTENDU que des travaux d'enlèvement de sol arabe se font actuellement sur les lots 88 et 89;

ATTENDU que toutes nouvelles utilisation du sol nécessite un certificat d'autorisation tel que l'exige le règlement de contrôle intérimaire;

ATTENDU que cet enlèvement de terre arabe constitue une détérioration du sol, considérant les résidences situées à proximitées;

ATTENDU qu'une partie de ce secteur sera incommodé par la poussière dû à l'état sablonneux de la partie excavée;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

1- D'INTERDIRE l'enlèvement de la terre arabe sur les lots 88 et 89;

2- D'AVISER les propriétaires des lots visés de remettre la partie excavée sous une couverture végétale et ce dans les 10 jours suivant la présente.

Adopté

✓ 86-297 Opération cadastrale - lot 90-20

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 19 septembre 1986 concernant le lot 90-20 propriété de Monsieur Rosaire Champoux;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 6900 étant la subdivision du lot 90-20.

Adopté

✓ 86-298 Opération cadastrale - lot 96-169

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 22 septembre 1986 concernant le lot 96-169 propriété de Monsieur Claude Champoux;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 6905 étant la subdivision du lot 96-169.

Adopté

✓ 86-299 Répartition de la subvention du Ministère des Transports

ATTENDU la subvention du Ministère des Transports pour l'amélioration du réseau routier municipal au montant de 28 000,00$ qui nous a été accordé en date du 7 juillet 1986;

ATTENDU que dans l'annexe A de la description de la subvention, les frais de génie conseil pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux sont admissible dans la subvention;

ATTENDU que les secteurs 6e, 8e, 9e rues St-Malo et 8e, 9e rue Village ont votés en faveur d'un règlement pour se doter de services municipaux et que cela représente pour eux des augmentations de taxes considérables;

ATTENDU que suite aux travaux de ces secteurs, nous nous devons de canaliser une partie du ruisseau St-Pierre dû à l'augmentation substentielle des débits dans celui-ci;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement DE REPARTIR la subvention de la façon suivante:

1- D'allouer 8 000$ pour la canalisation du ruisseau St-Pierre sur une section d'environ 100 mètres;

2- D'allouer 10 000$ aux résidents du secteur 6e, 8e, 9e rues pour défrayer une partie des frais de génie conseil et ainsi réduire d'autant leur facture totale;

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS. mm.

No. de résolution ou annotation

3- D'allouer 10 000$ aux résidents du secteur 8e et 9e rues Village - pour défrayer une partie des frais de génie conseil et ainsi réduire d'autant leur facture totale.

Adopté

Lucien Chaussé ....MAIRE.... Marcel Milot ....SEC.TRES.
Lucien Chaussé Marcel Milot

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 29 septembre 1986

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 29 septembre 1986 à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Michel Nobert
Jean-Pierre Sévigny
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Michel Nobert, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 29 septembre 1986 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants:

Voir "ANNEXE"

N.B.: 7:00 heures - Rencontre Hockey Mineur Ste-Marthe
7:30 heures - Session spéciale

DONNE ce 26e jour du mois de septembre 1986.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

✓ 86-300 Avis de motion - Règlement numéro 205

Monsieur Pierre Juneau donne avis de motion à l'effet de présenter lors de la prochaine session ou lors d'une session subséquente un règlement pour fixer le montant que la Municipalité peut dépenser pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles.

Adopté

✓86-301 Félicitations aux membres du Comité d'Embellissement de Ste-Marthe du Cap (1986)

ATTENDU les résultats obtenus par les membres de ce Comité dans chacune des actions entreprises;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- DE TRANSMETTRE nos félicitations aux membres du comité pour l'apport de cette activité à l'amélioration de la qualité de vie dans notre milieu.

2- D'ENCOURAGER ces bénévoles à poursuivre leur action au cours des années à venir.

Adopté

✓86-302 Félicitations à la Municipalité de Champlain

ATTENDU les résultats obtenus par la Municipalité de Champlain dans le cadre du concours Villes, Villages et Campagnes fleuris (1986);

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE TRANSMETTRE nos félicitations aux responsables de cet éclatant succès.

Adopté

✓86-303 Félicitations aux Aigles de Ste-Marthe

ATTENDU que les Aigles de Ste-Marthe du circuit Atome ont remporté toutes les parties de la saison régulière du Baseball Mineur;

ATTENDU qu'ils ont aussi remporté les grands honneurs de la série finale;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement DE TRANSMETTRE nos félicitations à l'équipe et aux entraineurs MM. Robert Courteau et Réjean Lagacé pour leur excellente saison et leurs succès.

Adopté

✓86-304 Achat de pneus arrière pour la chargeuse excavatrice

ATTENDU que les pneus arrière de la chargeuse excavatrice sont très usés, dont un hors d'usage;

ATTENDU qu'un montant de 1400$ avait été prévu au budget de l'année 1986;

ATTENDU que des soumissions ont été demandées à trois fournisseurs de la région;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACHETER 2 pneus et 2 tubes EBA 50, du plus bas soumissionnaire soit les Pneus CTR au prix de 1033,76$ taxe incluse. Adopté

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. M.M.

No. de résolution ou annotation

86-305 Règlement numéro 201 - Acceptation de la soumission de la firme Panpierre Inc.

ATTENDU que cinq (5) entrepreneurs ont soumis des prix pour la réalisation des travaux d'infrastructures et de voirie sur la sixième, huitième, neuvième rues (parties) ainsi que sur une avenue projetée reliant ces trois rues - Secteur St-Malo (PHASE I du projet);

ATTENDU que sur les cinq (5) soumissions reçues, quatre (4) soumissions ont été jugées conformes suite à une analyse par le Consortium Pluritec Ltée et les Consultants VFP Inc.;

ATTENDU que la firme Panpierre Inc. est la firme recommandée par le Consortium Pluritec Ltée et les Consultants VFP Inc. et que celle-ci a remis la plus basse soumission soit 292 037,17$;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- D'ACCORDER à la Compagnie Panpierre Inc. le contrat au montant de 292 037,17$ pour les travaux d'infrastructures et de voirie sur la sixième, huitième, neuvième rues (parties) ainsi que sur une avenue projetée reliant ces trois rues - Secteur St-Malo (PHASE I du projet) conditionnellement à l'acceptation du Ministère des Affaires Municipales;

2- DE MANDATER MM. Lucien Chaussé, Maire et Marcel Milot, secrétaire-trésorier pour signer le contrat et tous autres documents pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Adopté

* Les membres étant tous présents, ce point fût ajouté.

Lucien Chaussé .....MAIRE..... Marcel Milot .....SEC.TRES

Lucien Chaussé Marcel Milot

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 6 octobre 1986

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 6 octobre 1986 à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Michel Nobert
Jean-Guy Bergeron
Maurice Dumas

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Michel Nobert, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 6 octobre 1986 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants:

Voir "ANNEXE"

DONNE ce 3e jour du mois d'octobre 1986.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-306 Adoption du règlement numéro 205 - Pour fixer le montant que la Municipalité peut dépenser pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 205.

Adopté

86-307 Pour fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique des électeurs propriétaires d'immeubles imposables - règlement numéro 205

ATTENDU l'adoption du règlement numéro 205 en date du 6 octobre 1986;

ATTENDU les dispositions de la loi;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement QUE le règlement numéro 205 pour fixer le montant que la Municipalité peut dépenser pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles, soit soumis aux électeurs propriétaires d'immeubles imposables lors d'une assemblée publique qui sera tenue le 20 octobre 1986 à 19:00 heures à l'Hôtel Municipal, 2061 rue Notre-Dame.

Adopté

86-308 Avis sur le Projet de Schéma de la M.R.C. de Francheville

ATTENDU que la M.R.C. de Francheville a adopté la version définitive de son schéma d'aménagement le 25 juin 1986;

ATTENDU qu'une assemblée publique de consultation a eu lieu sur notre territoire municipal le 30 septembre 1986;

* émises

ATTENDU que le Conseil municipal a pris connaissance du projet de schéma et a entendu les opinions*par les contribuables sur celui-ci;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 19 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le Conseil est tenu de transmettre un avis sur la version définitive du schéma dans le délai fixé par la municipalité régionale de comté, en occurence avant le 17 octobre 1986;

ATTENDU que l'avis de notre Conseil municipal fera partie intégrante d'un document complémentaire précisant les conclusions de la consultation, y compris les motifs d'accord et de désaccord exprimés par les personnes et organismes consultés;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE TRANSMETTRE l'avis suivant à la M.R.C. de Francheville:

- Sur le soutien au développement de l'activité industrielle régionale

  . le conseil est en accord avec l'orientation, ses objectifs et les propositions d'intervention qui en découlent

- Sur la proposition de restreindre les risques pour la sécurité publique en zone de contraintes

  . le conseil est en accord avec l'orientation, ses objectifs et les propositions d'intervention qui en découlent

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-308 Avis sur le Projet de Schéma de la M.R.C. de Francheville (suite)

- Sur le développement et la mise en valeur des potentiels récréo-touristiques et patrimoniaux

  . le conseil est en accord avec l'orientation, ses objectifs et les propositions d'intervention qui en découlent

- Sur la préservation des caractéristiques représentatives du milieu naturel

  . le conseil est en accord avec l'orientation, ses objectifs et les propositions d'intervention qui en découlent

- Sur la protection de la qualité de l'environnement par l'aménagement d'équipements et d'infrastructures d'utilité publique

  . le conseil est en accord avec l'orientation, ses objectifs et les propositions d'intervention qui en découlent

- Sur le soutien à l'épanouissement des potentiels socio-économiques du milieu rural

  . le conseil est en accord avec l'orientation, ses objectifs et les propositions d'intervention qui en découlent

- Sur l'aménagement du réseau routier intermunicipal

  . le conseil est en accord avec l'orientation, ses objectifs et les propositions d'intervention qui en découlent

Adopté

✓86-309 Demande à la Ville de Cap-de-la-Madeleine - Déplacement d'enseignes

ATTENDU le développement du Parc Industriel;

ATTENDU que les travaux d'infrastructures débuteront d'ici quelques jours;

ATTENDU que d'autres travaux de construction débuteront bientôt;

ATTENDU que deux panneaux appartenant à la Ville de Cap-de-la-Madeleine se trouvent dans les limites du Parc industriel;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement DE DEMANDER à la Ville de Cap-de-la-Madeleine de relocaliser l'enseigne identifiant la Ville et celle portant le message "L'alcool au volant, c'est criminel".

Adopté

✓86-310 Affichage dérogatoire - Bar Scorpion au 3060 rue Notre-Dame

ATTENDU qu'une enseigne mobile se trouve sur le terrain du 3060 rue Notre-Dame;

ATTENDU que les enseignes mobiles sont dérogatoire selon notre règlement d'affichage no. 119;

ATTENDU que le propriétaire avait déjà été avisé en février dernier pour une enseigne mobile qui se trouvait face au no. 3060 rue Notre-Dame et par le fait même mis au courant de la règlementation à cet effet;

ATTENDU que le propriétaire ne s'est pas conformé dans les délais indiqués dans l'avis du 19 septembre 1986;

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE SOUMETTRE ce dossier à la Cour Municipale.

Adopté

✓86-311 Opération cadastrale - lot 104-78

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 22 septembre 1986 concernant le lot 104-78 propriété de Monsieur André Morissette & al;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 6906 étant la subdivision du lot 104-78.

Adopté

✓86-312 Opération cadastrale - lots 104-79 à 104-87

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 25 septembre 1986 concernant les lots 104-79 à 104-87 propriété de Monsieur Roger Guilbault;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement:

1- D'ACCEPTER le plan numéro 6898 étant la subdivision des lots 104-79 à 104-87;

2- D'AVISER Monsieur Roger Guilbault que lorsque des services seront demandés dans ce secteur, le coût des services pour des terrains qui excèdent soixante (60) pieds linéaires, l'excédent de soixante (60) pieds est payable comptant par les propriétaires concernés avant le financement du règlement d'emprunt.

Adopté

✓86-313 Inscription au Programme National de Soutien aux activités des Loisirs Municipaux

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- QUE M. Marcel Milot soit mandaté pour compléter et signer le formulaire de demande de subvention dans le cadre du PNSL;

2- QUE le Directeur des Loisirs, M. Laurier Mongrain, en collaboration avec les différents comités de loisirs ou club de service, effectue une consultation des citoyens(nes) en matière de loisir sur le territoire municipal;

3- QUE les sommes reçues du PNSL serviront exclusivement à des fins de loisir et s'ajouteront au budget régulier en loisir de la Municipalité;

4- QUE la Municipalité approuve les informations contenues dans les sections A & B du formulaire.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. mau

No. de résolution ou annotation

86-314 Versement de 1 000$ au Hockey Mineur Ste-Marthe

ATTENDU qu'une rencontre a eu lieu avec le Hockey Mineur Ste-Marthe, le 29 septembre 1986;

ATTENDU qu'on y a vérifié la comptabilité et que des dépenses de 11 307$ ont été encourus ou sont à encourir pour la saison 86-87 alors que les revenus sont de l'ordre de 7 770$ (voir annexe;

ATTENDU un manque à gagner de 3 537$;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement:

1- QUE la deuxième tranche de 1 000$ prévu au budget 1986 soit versé au Hockey Mineur Ste-Marthe;

2- QUE le chèque soit fait à l'ordre du Hockey Mineur Ste-Marthe à l'attention de M. Antonin Doucet, président.

Adopté

86-315 Abonnement à la revue Tam Ti Delam

ATTENDU l'excellente information véhiculée par la revue Tam Ti Delam;

ATTENDU que cette information est très utile dans l'organisation d'activités populaires telles que le Carnaval Ste-Marthe ou la Fête nationale des Québécois;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement QU'UN montant de 20$ soit versé à la Société des Festivals Populaires du Québec afin qu'elle poursuive l'envoi de la revue Tam Ti Delam.

Adopté

Lucien Chaussé .....MAIRE..... Marcel Milot .....SEC.TRES.
Lucien Chaussé Marcel Milot

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Mardi le 14 octobre 1986

No. de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce mardi 14 octobre 1986 à 21:00 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Jean-Pierre Sévigny
Pierre Juneau
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

86-316 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

86-317 Adoption des minutes

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER les minutes des sessions tenues les 8, 15, 22, 29 septembre et 6 octobre 1986.

Adopté

√ 86-318 Certificat attestant que le Conseil a pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée publique aux fins d'approbation des règlements numéros 197-A Zonage, 197-B Construction, 197-C Lotissement et 198 Cession de terrains pour parcs et terrains de jeux

Proposé par Michel Nobert, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement QUE le procès-verbal de l'assemblée publique aux fins d'approbation des règlements numéros 197-A, 197-B, 197-C et 198 soient adoptés tels que lus; qu'ils soient consignés aux archives de cette corporation.

PROCES-VERBAL — règlements numéros 197-A, 197-B, 197-B et 198

Procès-verbal de l'assemblée publique des électeurs propriétaires d'immeubles imposables inscrits au rôle d'évaluation en vigueur dans la Municipalité le 8 septembre 1986 et aux locataires inscrits à l'annexe du rôle d'évaluation d'un immeuble situé dans la Municipalité, qui sont des personnes physiques, sont majeures et possèdent la citoyenneté canadienne pour l'approbation des règlements numéros 197-A, 197-B, 197-C et 198 concernant le ZONAGE, la CONSTRUCTION, le LOTISSEMENT et la CESSION DE TERRAINS POUR PARCS ET TERRAINS POUR PARCS ET TERRAINS DE JEUX dans les limites de la Municipalité.

Cette assemblée fût tenue à l'Hôtel Municipal de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, le 14 octobre 1986, à dix-neuf (19:00) heures sous la présidence de Monsieur Lucien Chaussé, Maire.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

PROCES-VERBAL (suite)

Après deux heures d'attente, conformément à la Loi, aucun électeur ne s'étant opposé à l'adoption des dits règlements, le président de l'assemblée déclare les règlements approuvés par les électeurs.

Maire
Président de l'assemblée

Sec-Trés.
Secrétaire de l'assemblée

Adopté

√ 86-319 Conciliation du solde aux livres

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE la conciliation du solde aux livres au 30 septembre 1986 soit adoptée.

Adopté

√86-320 Conciliation du solde en banque

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement QUE la conciliation du solde en banque au 30 septembre 1986 soit adoptée.

Adopté

√86-321 Demande à la Compagnie Hydro-Québec

ATTENDU la création d'un Parc Industriel sur le territoire Municipal;

ATTENDU la nécessité de construire un réseau de distribution d'électricité pour desservir les commerces et industries, ainsi que pour l'éclairage public;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE DEMANDER à la compagnie Hydro-Québec de faire une analyse des besoins futurs en fonction du plan projet de lotissement et de prévoir la construction d'un réseau de distribution d'électricité et d'éclairage public.

Adopté

√ 86-322 Achat de matériaux d'égout et d'aqueduc

ATTENDU la demande de monsieur Jean-Claude Beaumier pour le prolongement des services sur la 12ième rue;

ATTENDU les travaux de canalisation du ruisseau St-Pierre qui seront exécutés dans les prochaines semaines;

ATTENDU la nécessité d'installer deux bornes d'incendies, soit près du 1520 rang St-Malo et du 240, 9ième rue;

ATTENDU les prix demandés à deux fournisseurs dans le domaine;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACHETER les matériaux décrits en annexe, du plus bas soumissionnaire, soit Westburne Inc.

Adopté

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-323 Versement au Comité des Loisirs St-Malo

ATTENDU que les quatres portes intérieures du chalet des loisirs ont été endommagées par les gourets et autres objets durs;

ATTENDU que le comité n'a touché aucun versement depuis le début de l'année et que le budget est intact;

ATTENDU que le comité est d'accord pour se procurer quatre nouvelles portes intérieures et des les payer à même son budget loisir;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- DE FAIRE l'acquisition de quatre portes à intérieur plein et cadres de métal;

2- QUE le paiement soit effectué à même le budget loisir du secteur St-Malo.

Adopté

86-324 Correspondance

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier pour le mois de septembre 1986.

Adopté

86-325 Comptes

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

8962	Laurier Mongrain	(Frais déplacement) (re: Villes,Villages fleuris)	130.05
8963	Hydro-Québec	(Electricité)	7499.53
8964	Lucien Chaussé	(Frais de déplacement)	81.92
8965	Laurier Mongrain	(Frais de déplacement)	83.93
8966	Marcel Milot	(Frais de déplacement)	99.15
8967	François Doyon	(Autres comptes recevoir-CSST)	426.60
8968	Sylvain Bellemare	(Distribution circulaires)	44.10
8969	Martin Hardy	(Distribution circulaires)	25.20
8970	Mme René Beauchesne	(Distribution circulaires)	56.00
8971	Robert Jutras	(Distribution circulaires)	48.30
8972	Patrick Dumas	(Distribution circulaires)	48.30
8973	Mun. Ste-Marthe du Cap	(Salaires)	3591.28
8974	Mun. Ste-Marthe du Cap	(Avance Programme CLE)	1098.55
8975	Jules Milette Inc.	(Contrat ordures ménagères)	3454.67
8976	Carole C. Dumas	(Villes Villages Fleuris)	188.89
8977	Bell Canada	(Téléphone)	42.02
8978	Claudette Toupin	(Petite Caisse)	72.15
8979	A.T.P.A.	(Frais de déplacement)	75.00
8980	Ligue Baseball Mineur	(Contribution baseball)	1000.00
8981	Mun. Ste-Marthe du Cap	(Salaires)	3967.62
8982	Serge Turcotte	(Autres débiteurs recevoir)	484.56
8983	Laurier Mongrain	(Villes, Villages Fleuris)	245.75
8984	Louis St-Arnaud	(" " ")	246.38
8985	Carole C. Dumas	(" " ")	151.39
8986	Lucien Chaussé	(Frais de déplacement)	94.97
8987	Mun. Ste-Marthe du Cap	(Salaires conseillers)	1794.07
8988	Marcel Milot	(Frais de déplacement)	93.10
8989	Mun. Ste-Marthe du Cap	(Salaires)	3574.61
8990	Florian Massicotte	(Salle comm. ent. et réparation)	60.00
8991	FNQ Ste-Marthe	(Fête Nationale Québécois)	676.05
8992	Sylvain Hébert	(Intérêts - R-114)	53.46
8993	Pierre Magny	(Intérêts - R-114)	47.33
8994	Gilles Ouellet	(Intérêts - R-114)	34.75

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R. L
INITIALES DU SEC.-TRÉS

No. de résolution ou annotation			
8995	Charles Veillette	(Frais de déplacement 48.68) (Article 38 328.59)	377.27
8996	Lucien Chaussé	(Frais déplacement Congrès UMRCQ)	500.00
8997	Pierre Juneau	(" " ")	500.00
8998	Maurice Dumas	(" " ")	500.00
8999	Louis St-Arnaud	(" " ")	500.00
9000	Jean-Guy Bergeron	(" " ")	950.00
9001	Guy Doucet	(Frais de déplacement)	182.57
9002	Richard Loranger	(Réclamation domm. et int.)	811.75
9003	La Laurentienne	(Assurance collective)	240.90
9004	Trust Général Canada	(Fonds retraite à payer)	1684.16
9005	Chèque annulé		
9006	Mun. Ste-Marthe du Cap	(Salaires)	3556.32
9007	Jean Tourigny	(Frais de déplacement)	97.21
9008	Claudette Toupin	(Petite caisse)	67.79
9009	Laurier Mongrain	(Frais de déplacement 164.06) (Salle comm. 31.58)	195.64
9010	Pluritec Ltée	(Autres frais courus 14000.00) (Services profes. 9350.00)	23350.00
9011	Marcel Milot	(Frais de déplacement)	59.91
9012	Jeanne Bouchard	(Remboursement entrée eau)	200.00
9013	Hoceky Mineur Ste-Marthe	(Contribution Hockey Mineur)	1000.00
9014	Syndicat Can. Fonc. Publ.	(Cotisations syndicales)	83.74
9015	Ministre du Revenu	(D.A.S. à payer)	4163.04
9016	Receveur Général Canada	(D.A.S. à payer)	3570.69
9017	Mun. Ste-Marthe du Cap	(Salaires)	3563.08
9018	Lucien Chaussé	(Frais de déplacement)	244.54
9019	Fernand Veillette	(Frais de déplacement)	112.32
9020	Jocelyne Grondines	(Garderie animation)	140.00
9021	Jules Milette Inc.	(Enlèvement des ordures)	3454.67
9022	Mun. Champlain	(Entente ordures ménagères)	3851.50
	TOTAL:		$83546.78

Liste des comptes à payer 30 septembre 1986

9023	Hydro-Québec	(Eclairage des rues)	7257.61
9024	Hydro-Québec	(Electricité D. Savio)	28.37
9025	Hydro-Québec	(Electricité St-Laurent)	119.88
9026	Hydro-Québec	(Electricité Aqueduc)	1439.33
9027	Hydro-Québec	(Electricité Prairies)	149.40
9028	Bell Canada	(Téléphone Hôtel Municipal)	450.70
9029	Bell Canada	(Téléphone Station pompage)	30.42
9030	Gaston Bédard Inc.	(Location fournitures)	151.51
9031	Canadien Pacifique Ltée	(Droit passage)	5.00
9032	Journal Constructo	(Demandes de soumissions -2)	455.70
9033	FCC Leasing	(Location photocopieur)	386.95
9034	Imprimerie Vallières Inc.	(Impressions bulletin Mun.) (et programme Automne 86)	889.96
9035	Librairie du Cap Inc.	(Fournitures bureau)	158.82
9036	Marc Montambault	(Transport handicapés)	135.00
9037	Le Nouvelliste Inc.	(Demande de soumission)	310.00
9038	Purolator Ltée	(Transport colis)	21.63
9039	St-Cyr Photos	(Films)	58.28
9040	Soc. Qué Ass. des eaux	(Correction int. 4e trimestre)	43.91
9041	Télé-Communication Ltée	(Télépage 1 an)	451.26
9042	Atelier Usinage Gomex Inc	(Réparations pépine)	236.06
9043	C.Bastien Excavation	(Location machinerie 434.16) (Article 38 1739.50)	2173.66
9044	Centre de décoration Paré	(Fournitures entretien)	65.40
9045	Clôture Cambrek Inc.	(Article 38 clôture St-Malo)	574.05
9046	Coopérative Agricole Cham	(Article 38 ensemencement)	404.00
9047	Coopérative Agricole Cham	(Article 38 station pompage)	117.90
9048	Corp. Const. Dollard Ltée	(Location machinerie 1050.) (Article 38 510.)	1560.00

INITIALES DU MAIRE R.L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

No. de résolution ou annotation			
9049	Fournier & Martin	(Pièces de camions)	57.07
9050	Gaston Fournier Inc	(Réparations pavage div. rues)	950.00
9051	Ubald Forest & Fils	(Article 38 - Bois)	2578.26
9052	Cie Can. Serv. Linge	(Entretien salle communautaire)	59.07
9053	Matériaux Gauvin Inc.	(Article 38 - Bois)	1109.64
9054	Matériaux les Rives	(Article 39 - Bois)	458.78
9055	Métropolitain Equip.	(Pièces tondeuse)	153.84
9056	Morin & Frères Inc.	(Fournitures d'entretien)	167.49
9057	MTS Sports Inc.	(Entretien machinerie)	80.34
9058	Pagé Construction Inc.	(Biens non durables 2135.29) (Article 38 370.17)	2505.46
9059	Pièces autos Jacques	(Pièces de camions)	3.27
9060	Protection Incendie CFS	(Entretien extincteurs)	88.33
9061	Reynolds Radio Inc.	(Réparations mobile et portative)	54.00
9062	Sani-Marc Inc.	(Pièces et accessoires salle)	98.18
9063	Sergaz Inc.	(Essence - camions)	434.62
9064	Serrurier Fusey Enr.	(Clefs)	11.50
9065	Service de Pneus CTR	(Réparations crevaison)	33.55
9066	Soudargon Enr.	(Réparations tondeuses)	22.00
9067	L.P. Tanguay Ltée	(Fourn. entretien salle)	63.81
9068	P.A.Thibeault Ltée	(Matériaux 769.56) (Article 38 matériaux 1770.98)	2540.54
9069	Trois-Rivières Loc.	(Art. 38 - location)	145.79
9070	Vaugeois & Fils Auto	(Location machinerie 1716.84) (Article 38 loc. 1071.81)	2788.65
9071	Westburne Québec	(Pièces et accessoires RDE)	822.01
9072	Carol Binet	(Article 38 - Bottes)	89.90
9073	Polygrafic	(Copies de plans)	35.03
	TOTAL:		$33025.93

Adopté

86-326 CPTAQ - demande d'autorisation lot 452-P

ATTENDU la demande de Monsieur Roger Guilbault;

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec les activités exercées dans le secteur concerné;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'APPUYER la demande d'autorisation de Monsieur Roger Guilbault auprès de la Commission du Territoire Agricole du Québec.

Adopté

86-327 Demande de subvention dans le cadre du programme PDE

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- QUE la Municipalité de Ste-Marthe du Cap accepte la responsabilité du projet présenté dans le cadre du Programme Développement de l'Emploi - "Projets subventionnés";

2- QUE M. Lucien Chaussé, Maire et/ou M. Marcel Milot, secrétaire-trésorier sont autorisés au nom de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap à signer tout document officiel concernant ledit projet et ce, avec le Gouvernement du Canada;

3- QUE la municipalité de Ste-Marthe du Cap s'engage par ses représentants à couvrir tout coût excédant la contribution allouée par le Gouvernement du Canada dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-328 Demande à la Compagnie Bell Canada - Déplacement d'un poteau électrique (lot 103-130)

ATTENDU la construction d'une avenue reliant les 6e, 8e et 9e rues dans le Secteur St-Malo;

ATTENDU que suite aux travaux de déboisement, on peut constater qu'un poteau électrique se trouve dans l'emprise de l'avenue à construire et par le fait même, ce poteau nuit à la construction des travaux en cours;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE DEMANDER à la Compagnie Bell Canada de déplacer le poteau tel que démontré sur le plan fourni en annexe.

Adopté

86-329 Demande à la Compagnie Bell Canada

ATTENDU la création d'un Parc Industriel sur le territoire Municipal;

ATTENDU la nécessité de construire un réseau de communication téléphonique pour desservir les futurs propriétés qui viendront s'y établir;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement:

1- DE DEMANDER à la Compagnie Bell Canada de faire une analyse des besoins futurs en fonction du plan projet de lotissement;

2- DE PRÉVOIR la construction d'un réseau de service téléphonique.

Adopté

86-330 Demande au Ministère des Transports - Pose d'un puisard

ATTENDU qu'en période hivernale et au début du printemps des problèmes d'égouttement sérieux sont observés en face du 1900 rue Notre-Dame;

ATTENDU qu'en période de gel, dégel, les amas d'eau deviennent très dangereux lors de chute de température;

ATTENDU qu'il y a quelques années, le puisard de l'autre côté de la rue avait été réparé par le Ministère des Transports et que depuis ce temps, on ne connait plus de problèmes d'égouttement à cet endroit;

ATTENDU qu'il serait nécessaire d'installer un puisard en face du 1900 rue Notre-Dame pour intercepter l'eau provenant de la route 138 et son emprise;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- DE DEMANDER au Ministère des Transports de faire l'installation d'un puisard entre les propriétés no. 1920 et 1900 rue Notre-Dame;

2- DE LE RACCORDER, à l'aide d'une conduite de 100 pieds approximatifs, à l'émissaire pluvial situé entre le 1890 et 1900 rue Notre-Dame, tel que décrit dans le plan en annexe.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-331 Infraction au règlement de zonage no. 197-A - Monsieur & Madame Jean-Guy Trépanier demeurant à 2071 rue St-Maurice Nord

ATTENDU la plainte reçue de Madame Michèle Rheault demeurant voisin de Monsieur Jean-Guy Trépanier, concernant sa cour de rebuts ainsi que ses cinq chiens qui aboient régulièrement;

ATTENDU les avis verbaux et écrits donnés antérieurement par l'inspecteur municipal à Monsieur & Madame Jean-Guy Trépanier

ATTENDU que le commerce de Monsieur Trépanier est situé en zone résidentielle et contrevient au règlement de zonage no. 197-A article 4.1 classe et code (EXCLUSION) ainsi qu'à l'article 7.14 Parcs d'élevage d'animaux et à l'article 13 du règlement numéro 130 concernant les chiens dans les limites de la Municipalité;

ATTENDU qu'une inspection a été faite le 8 octobre 1986 et que les lieux n'ont pas été nettoyés tel que demandé;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE SOUMETTRE ce dossier à la Cour Municipale pour fin de procédure et que les infractions reprochées ont été continues 5 jours consécutifs, soit entre le 1er et le 8 octobre 1986.

Adopté

86-332 Levée de l'assemblée

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Lucien Chaussé .....MAIRE..... Marcel Milot .....SEC-TRES
Lucien Chaussé Marcel Milot

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 20 octobre 1986

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 20 octobre 1986 à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Pierre Juneau
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Michel Nobert, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 20 octobre 1986 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants:

Voir "ANNEXE"

7:00 heures - Assemblée publique des électeurs
Règlement numéro 205 - Pour fixer le montant que la Municipalité peut dépenser pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles.

9:00 heures - Session spéciale

DONNE ce 17e jour du mois d'octobre 1986

(Signé)

.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. mm ✓

No. de résolution ou annotation

86-333 Certificat attestant que le conseil a pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables - règlement numéro 205

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement QUE le procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement numéro 205 soit adopté tel que lu; qu'il soit consigné aux archives de cette corporation.

PROCES-VERBAL REGLEMENT NUMÉRO 205

Procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement numéro 205 pour fixer le montant que la Municipalité peut dépenser pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles et à un montant de 1 000 000$ pour ces fins.

Cette assemblée fût tenue à l'Hôtel Municipal de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine le 20 octobre 1986, à dix-neuf (19:00) heures, sous la présidence de Monsieur Lucien Chaussé, Maire.

Le secrétaire-trésorier donne lecture du règlement numéro 205 ainsi que de l'article 1061 du Code Municipal.

Après deux heures d'attente, conformément à la Loi, aucun électeur propriétaire d'immeubles imposables ne s'étant opposé à l'adoption dudit règlement, le président de l'assemblée déclare le règlement approuvé par les électeurs.

Lucien Chaussé MAIRE
Président de l'assemblée

Marcel Nobert SEC.-TRES
Secrétaire de l'assemblée

Adopté

✓86-334 Campagne du Coquelicot - 1986

ATTENDU la lettre du président de la campagne du Coquelicot 1986;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- DE VERSER la somme de 25$ à la Légion Royale Canadienne - filiale No. 204;

2- DE DELEGUER Monsieur Pierre Juneau, pro-maire pour déposer une couronne de fleurs pour le jour du Souvenir le 9 novembre 1986.

Adopté

✓86-335 Enlèvement du sol arabe sur les lots 88 et 89

ATTENDU la résolution numéro 86-296 en date du 22 septembre 1986;

ATTENDU que ces lots sont situés dans un secteur résidentiel;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'AVISER les propriétaires des lots visés:

1- D'ÉGALISER les amoncellements de terre le long des fossés et rendre le tout proprement.

2- D'ENSEMENCER immédiatement toute la partie de terre sur laquelle le sol arabe a été enlevé.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.-C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. mac.

No. de résolution ou annotation

3- D'AVISER tous les camionneurs de respecter les règlements municipaux et les règlements de circulation en vigueur dans ce secteur.

4- QUE le chemin devra être recouvert de gravier sur une longueur respectable afin de permettre aux camions de se nettoyer.

5- QUE du calcium liquide devra être répandu advenant de la poussière dans le secteur.

6- QUE les camions empruntent toujours le même tracé de circulation, soit la rue des Jonquilles, de la route 138 jusqu'au site.

7- QU'EN 1987, une demande écrite devra être adressée au Conseil Municipal quinze (15) jours avant la date du début des travaux afin d'obtenir un certificat d'autorisation pour toutes nouvelles utilisations du sol.

8- DE NOUS confirmer par écrit leur intention de se rendre conforme à cette demande.

9- QUE la Municipalité devra interrompre toute activité si ces clauses ne sont pas respectées intégralement.

Adopté

Lucien Chaussé .....MAIRE..... Marcel Milot .....SEC.TRES.
Lucien Chaussé Marcel Milot

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 27 octobre 1986

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 27 octobre 1986 à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Jean-Pierre Sévigny
Michel Nobert
Pierre Juneau
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Jean-Pierre Sévigny, Pierre Juneau, Michel Nobert, Jean-Guy Bergeron, Maurice Dumas, Louis St-Arnaud.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 27 octobre 1986 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir ANNEXE

DONNE ce 24e jour du mois d'octobre 1986.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-336 Avis de motion - Règlement numéro 206

Monsieur Jean-Pierre Sévigny donne avis de motion à l'effet de présenter lors de la prochaine session ou lors d'une session subséquente un règlement pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles.

Adopté

86-337 Modification au règlement numéro 187

ATTENDU que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine se propose d'emprunter par billets un montant de 54 683$, en vertu du règlement d'emprunt numéro 187;

ATTENDU qu'il serait plus avantageux pour la Municipalité de procéder au financement à long terme du montant de 54 683$ au moyen de billets au lieu d'obligations;

ATTENDU que le conseil désire emprunter ce montant à la Caisse Populaire Ste-Madeleine;

ATTENDU qu'à ces fins il devient nécessaire de modifier le règlement numéro 187 en vertu duquel des billets seront émis pour un montant de 54 683$;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

2- QUE le règlement numéro 187 de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine soit et est modifié afin de le rendre conforme à ce qui est stipulé ci-après;

1. Les billets seront émis pour un montant de 54 683$ en vertu du règlement numéro 187 et seront datés du 10 novembre 1986;

2. Les billets porteront un taux d'intérêt de 11,30% l'an payable semi-annuellement;

Adopté

86-338 Pour émettre des billets pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 187

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement QUE, pour l'emprunt au montant de 54 683$ effectué en vertu du règlement numéro 187, la municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine émette par billets pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de

- 5 ans (à compter du 10 novembre 1986), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus par les années 6 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement numéro 187, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie de la balance due sur l'emprunt.

Adopté

INITIALES DU MAIRE R.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-339 Emprunt par billets - Règlement numéro 187

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- QUE la municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine accepte l'offre qui lui est faite par la Caisse Populaire de Ste-Madeleine pour son emprunt de 54 683$ par billets en vertu du règlement numéro 187 au prix de 100/par 100$, à 11,30%, échéant en série 5 ans comme suit:

11,30%	10 novembre 1987	1 000$
11,30%	10 novembre 1988	1 100$
11,30%	10 novembre 1989	1 200$
11,30%	10 novembre 1990	1 300$
11,30%	10 novembre 1991	50 083$

2- QUE demande soit faite à l'Honorable Ministre des Affaires Municipales d'approuver les conditions du présent emprunt telles que mentionnées ci-haut (L.R.Q., ch. C 27.1, art. 1071.1)

Adopté

86-340 Demande à la compagnie Hydro-Québec - Déplacement d'un poteau électrique (lot 103-130)

ATTENDU la construction d'une avenue reliant les 6e, 8e et 9e rues dans le Secteur St-Malo;

ATTENDU que suite aux travaux de déboisement, on peut constater qu'un poteau électrique se trouve dans l'emprise de l'avenue à construire et par le fait même, ce poteau nuit à la construction des travaux en cours;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement:

1- DE DEMANDER à la Compagnie Hydro-Québec de déplacer le poteau tel que démontré sur le plan fourni en annexe.

2- DE RESCINDER la résolution no. 86-328.

Adopté

Salle communautaire - Installation d'armoires supplémentaires dans la cuisine

Ce point est reporté à une session ultérieure

86-341 Versement au Comité des Loisirs Place Norbert

ATTENDU la présentation des dépenses encourues par le Comité des Loisirs Place Norbert pour la période du 12 mars au 6 octobre 1986;

ATTENDU que ces dépenses ont été vérifiées par le Directeur des Loisirs et le Secrétaire-trésorier et qu'elles sont en relation directe avec le mandat du comité;

ATTENDU que ces dépenses atteignent 1 523,39$ et que d'autres dépenses sont à encourir d'ici la fin de l'année financière;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE VERSER la somme de 1 523,39$ au Comité des Loisirs Place Norbert, cette somme étant disponible et prévue au budget.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-342 Versement au Comité des Loisirs Place St-Laurent

ATTENDU que le Comité des Loisirs Place St-Laurent a encouru des dépenses de 1 234,26$ entre le 1er juillet et le 24 octobre 1986;

ATTENDU que ces dépenses ont été vérifiées par le Directeur des Loisirs et le Secrétaire-trésorier et qu'elles sont conformes au mandat du comité;

ATTENDU que des fonds sont disponibles au budget prévu pour ce comité;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement QU'UNE somme de 900$ soit versée au Comité des Loisirs Place St-Laurent, cette tranche constituant le dernier versement possible au budget 1986.

Adopté

86-343 Demande de Monsieur Clément Bastien (rue Claude)

ATTENDU la lettre reçue de Monsieur Bastien concernant la construction d'une résidence sur le lot 475-9;

ATTENDU qu'un plan de cadastre (officiel) a déjà été accepté par le conseil pour compléter le développement de cette rue et autoriser par la C.P.T.A.Q.;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement: DE PERMETTRE la construction sur le lot 475-9 en autant que le propriétaire de la partie de rue (lot 475-11) s'engage par écrit à respecter les exigences suivantes et ce, avant qu'un permis d'occupation soit émis pour la nouvelle construction.

1- De prolonger la conduite d'aqueduc sur la totalité du frontage du lot 475-9 suivant les exigences du Ministère de l'Environnement.

2- De compléter la mise en forme de rue suivant les normes suivantes: a) ajout de pierre concassée
0" à 2 1/2" épaisseur 3"
0" à 3/4 " épaisseur 5"

b) les niveaux de la fondation de rue et d'ajout de pierre, seront donnés par le service technique de la Municipalité.

3- De céder à la Corporation Municipale l'emprise de rue jusqu'aux limites nord du lot 475-9 et ce pour la somme de 1,00$ lorsque la mise en forme de rue sera complétée.

4- De payer les frais de notaire pour la cession de ladite rue.

Adopté

Lucien Chaussé .....MAIRE..... Marcel Milot .....SEC.TRES.
Lucien Chaussé Marcel Milot

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 3 novembre 1986

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 3 novembre 1986 à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Pro-maire: Pierre Juneau

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Jean-Pierre Sévigny
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Pro-maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Jean-Pierre Sévigny, Pierre Juneau, Michel Nobert, Jean-Guy Bergeron, Maurice Dumas, Louis St-Arnaud.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 3 novembre 1986 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

DONNE ce 31e jour du mois d'octobre 1986.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-344 AQTE - Conférence régionale annuelle

ATTENDU l'invitation reçue pour la quatorzième conférence régionale annuelle organisée par l'Association Québécoise des Techniques de l'eau, région Mauricie Bois-Francs qui se tiendra le jeudi 27 novembre 1986 à l'Hôtellerie Le Baron de Trois-Rivières;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement:

1- DE DELEGUER M. Fernand Veillette pour assister à cette conférence.

2- DE DEFRAYER les coûts inhérents à cet évènement.

Adopté

86-345 Achat de combustible

ATTENDU la demande de prix auprès de 3 fournisseurs pour l'achat approximatif de 6000 litres d'huile à chauffage pour la période du 1er novembre 1986 au 30 octobre 1987;

ATTENDU les confirmations reçues;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'AUTORISER l'achat de 6000 litres d'huile à chauffage, du plus bas soumissionnaire, La Société Agricole de Champlain, au prix de 0,1983$/litre.

Adopté

86-346 Achat de sable abrasif avec 10% de sel

ATTENDU l'obligation de maintenir les chemins dans un état sécuritaire durant l'hiver;

ATTENDU que l'épandage d'abrasif est fait par les employés municipaux sur une partie du territoire;

ATTENDU que seul Gravier Mont-Carmel Inc. peut nous fournir un produit de qualité acceptable;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACHETER de Gravier Mont-Carmel, une quantité de 200 tonnes de sable tamisé et 10% de sel, au prix de 6,70$ la tonne plus taxe de 9%.

Adopté

86-347 Ajout de lampes de rues

ATTENDU la demande de M. Jean-Yves Côté et des résidents de la 8e et 9e rues pour l'obtention d'une lampe de rue dans le Parc Industriel, une au coin de la 8e et 9e rue et l'autre face au numéro civique 500, 9e rue;

ATTENDU la vérification effectuée par le service technique au sujet de cette demande;

ATTENDU qu'après cette vérification, il s'avère nécessaire de procéder à l'installation de celles-ci et de redresser les poteaux des luminaires situés près du 400, 8e rue ainsi que celui situé près du 460, 9e rue;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement DE DEMANDER à l'Hydro-Québec pour l'installation de 2 lampes de rues au sodium de 8500 lumens d'intensité** et une lampe au sodium de 22,000 lumens d'intensité à l'entrée du parc industriel ** aux endroits mentionnés ci-haut.

Adopté

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS. ✓

No. de résolution ou annotation

86-348 Salle Communautaire - Installation d'armoires supplémentaires dans la cuisine

ATTENDU la nécessité d'accroître les surfaces de rangement dans la cuisine de la Salle Communautaire;

ATTENDU que 2 soumissions ont été demandées, l'une à Ebénisterie Multi-Bois et l'autre à M. Henri Veillette, artisan;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ACCEPTER la soumission du plus bas soumissionnaire soit: M. Henri Veillette, au montant de 985$ taxes et installation comprise, pour l'ajout d'armoires à la cuisine de la Salle Communautaire incluant poignées de portes et serrures.

Adopté

✓86-349 Versement au Comité des Loisirs - St-Malo

ATTENDU que le Comité des Loisirs St-Malo a encouru des dépenses de 2 695,96$ depuis le début de l'année, dont 599,72$ ont été pris directement dans leur budget;

ATTENDU que ces dépenses ont été vérifiées par le Directeur des Loisirs et le Secrétaire-trésorier et qu'elles sont conformes au montant du comité;

ATTENDU que d'autres dépenses seront encourues d'ici la fin de l'année, dont un tourniquet d'une valeur de 1 395,20$, taxe incluse;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE VERSER la somme de 2 096,24$ au Comité des Loisirs St-Malo, ce montant étant justifié et disponible au budget.

Adopté

✓86-350 Achat d'une scie pour tuyaux et autres

ATTENDU qu'un bris est survenu sur la scie pour couper les tuyaux;

ATTENDU que les réparations à effectuer sur cette scie s'avèrent très onéreuses;

ATTENDU les prix demandés auprès de 3 fournisseurs de la région;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'AUTORISER Monsieur Fernand Veillette, inspecteur municipal à acheter une scie de marque STHIL TS-360 avec chariot pour couper le pavage, du plus bas soumissionnaire, soit MTS Sports au prix de 830,00$ taxe incluse.

Adopté

Pierre Juneau .Pro-Maire..... Marcel Milot .SEC-TRES

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 10 novembre 1986

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITÉ DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 10 novembre 1986 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Pro-Maire: Pierre Juneau

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Michel Nobert
Jean-Guy Bergeron
Maurice Dumas

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

86-351 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Michel Nobert, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

86-352 Adoption des minutes

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ACCEPTER les minutes des sessions tenues les 14, 20, 27 octobre et le 3 novembre 1986.

Adopté

✓ 86-353 Félicitations aux élus municipaux

ATTENDU les élections municipales qui se sont tenues dernièrement dans les Villes de Trois-Rivières et Trois-Rivières Ouest;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE TRANSMETTRE nos félicitations par voie de lettre à l'ensemble des personnes élues et réélus.

Adopté

✓86-354 Vente d'un terrain à Monsieur Raymond Gélinas

ATTENDU que Monsieur Raymond Gélinas, garagiste, domicilié à 3370, rue Foucher, Trois-Rivières, a présenté à la Corporation une offre d'achat datée du 1er juin 1986 relativement à un terrain situé en bordure de la Route numéro 138, mesurant cent trente-cinq pieds (135') de largeur par deux cents pieds (200') de profondeur, formant une superficie de vingt-sept mille pieds carrés (27,000pi²);

ATTENDU que dès lors, Monsieur Raymond Gélinas a été requis de faire cadastrer à ses frais, ledit terrain;

ATTENDU que l'arpenteur-géomètre Pierre Roy a préparé un plan montrant ledit terrain en date du 5 septembre 1986;

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

ATTENDU que ce plan désigne l'emplacement concerné comme étant les lots numéros 111-4 et 110-9 du cadastre officiel de la paroisse du Cap-de-la-Madeleine;

ATTENDU que cependant, à la date de la présente résolution, ces lots ne sont pas oficiellement cadastrés, il y a lieu de considérer l'emplacement concerné comme étant, savoir:-

DESIGNATION

Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot numéro CENT ONZE (P.111) du cadastre officiel de la paroisse du Cap-de-la-Madeleine et une partie du lot numéro CENT DIX (P.110) du susdit cadastre.

Cette dite partie du lot numéro 111 se décrit ainsi: - mesurant vingt-neuf mètres et vingt et un centièmes(29,21m) de largeur par soixante mètres et quatre-vingt-seize centièmes (60,96m) de profondeur, bornée comme suit, savoir:- en front vers le sud- est par la rue Ste-Madeleine (lot P.111), d'un côté vers le sud-ouest par le lot numéro 112-72, en profondeur vers le nord-ouest par une autre par-=tie dudit lot numéro 111 et de l'autre côté vers le nord-est par la partie du lot numéro 110 ci-après décrite.

Cette dite partie du lot numéro 110 se décrit ainsi:- mesurant onze mètres et quatre-vingt-quatorze centièmes (11,94m) de largeur par soixante mètres et quatre-vingt-seize centièmes (60,96m) de profondeur, bornée comme suit, savoir:- en front vers le sud-est par la rue Ste-Madeleine (lotP.110), d'un côté vers le sud-ouest par la partie du lot numéro 111 ci-dessus décrite, en profondeur vers le nord-ouest et de l'autre côté vers le nord-est par d'autres parties dudit lot numéro 110.

ATTENDU que la corporation reconnaît que la bâtisse (poste d'essence) se trouvant sur ledit emplacement appartient déjà audit Raymond Gélinas;

ATTENDU que même si ledit emplacement est situé dans une zone n'étant pas encore assujettie à la Loi des Fonds Industriels, la corporation désire qu'une clause soit incluse au contrat notarié de vente prévoyant une offre préalable à la corporation lors de toute vente de terrain non construit;

ATTENDU que si lors de la signature du contrat notarié de vente, les subdivisions ci-dessus mentionnées sont officiellement cadastrées, le contrat portera sur ces subdivisions seulement;

ATTENDU qu'aux effets ci-dessus, Me Yves M. Veillette, notaire, a préparé un projet d'acte, soumis à l'assemblée et accepté tel quel;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement:

1- D'ACCEPTER l'offre d'achat de Monsieur Raymond Gélinas relativement au susdit emplacement pour la somme de SIX MILLE SEPT CENT CINQUANTE dollars (6 750,00$) payable comptant lors de la signature du contrat notarié de vente.

2- QUE Messieurs LUCIEN CHAUSSÉ, maire et MARCEL MILOT, secrétaire-trésorier, soient et sont par les présentes autorisés à signer pour et au nom de la Corporation Municipale, ledit projet d'acte de vente, à en recevoir le prix et à en donner quittance, de même qu'à signer tous autres documents destinés à donner effet aux présentes.

3- DE RESCINDER la résolution numéro 86-193

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

86-355 Infraction au Règlement de construction No. 197B - Paul Sciacca, 900 route Red Mill

ATTENDU les avis verbaux et écrits donnés antérieurement à Monsieur Paul Sciacca concernant le rejet des eaux usées de sa résidence dans un ruisseau;

ATTENDU que Monsieur Sciacca n'a pas donné suite à l'avis recommandé du 29 septembre 1986 concernant son installation septique;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE SOUMETTRE ce dossier à la Cour Municipale pour fin de procédure. Les infractions reprochées ont été continues entre le 15 octobre et le 7 novembre 1986.

Adopté

86-356 Versement de 50$ au Corps de Cadet 2446

ATTENDU que le Corps de Cadet 2446 du Cap-de-la-Madeleine sollicite une commandite afin d'offrir des activités culturelles et récréatives aux jeunes de 13 à 18 ans;

ATTENDU que cet organisme offre un service que nous n'offrons pas;

ATTENDU que huit jeunes de Ste-Marthe en sont membres;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE VERSER un montant forfaitaire de 50$ au Corps de Cadet 2446 pour qu'il puisse répondre encore davantage aux besoins des jeunes de 13 à 18 ans.

Adopté

86-357 Correspondance

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier pour le mois d'octobre 1986.

Adopté

86-358 Comptes

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

9074	Ginette Launier	(Petite Caisse)	74.44
9075	Jocelyne Grondines	(Garderie-animation)	140.00
9076	Soc. Festivals Populaires	(Cotisations associations et abonnements)	20.00
9077	Sylvain Bellemare	(Dist. circulaires)	22.05
9078	Martin Hardy	(Dist. circulaires)	12.60
9079	Mme René Beauchesne	(Dist. circulaires)	28.00
9080	Robert Jutras	(Dist. circulaires)	24.15
9081	Patrick Dumas	(Dist. circulaires)	24.15
9082	CEDIC	(Représentation)	100.00
9083	Serge Turcotte	(Salle comm. ménage)	46.25
9084	Bell Canada	(Téléphone)	47.04
9085	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	3581.00
9086	Les Aliments Hostess	(Autres activités)	24.48
9087	Jocelyne Grondines	(Garderie-animation)	140.00
9088	Serge Turcotte	(Salle comm. - ménage)	10.00
9089	Guy Doucet	(Frais de déplacement)	134.95
9090	Alimentation Ste-Marthe	(Autres activités)	12.33
9091	Charles Veillette	(Petite outils 27.03) (Frais dépl. 32.60) (Article 38 220.05)	279.68

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

9092	Légion Royale Canadienne	(Dons camp. coquelicot)	25.00
9093	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	4130.92
9094	Soc. Can. Postes	(Frais poste)	300.00
9095	Pierre Juneau	(Frais déplacement)	253.78
9096	Jocelyne Grondines	(Garderie-animation)	140.00
9097	Serge Turcotte	(Salle comm. - ménage)	20.00
9098	Fondation Culturelle Trifluvienne	(Autres actitivés)	250.00
9099	O.S.T.R.	(Autres activités)	250.00
9100	Loisirs Pl. Norbert	(Contribution)	1523.39
9101	Loisirs Pl.St-Laurent	(Contribution)	900.00
9102	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	3285.93
9103	Mun. Ste-Marthe	(Salaires conseil)	1794.07
9104	Trust Général Canada	(Fonds retraite)	1654.42
9105	Richard Loranger	(Réclamation domm. et int)	811.75
9106	Lucien Chaussé	(Frais déplacement)	172.05
9107	La Laurentienne	(Ass. collective)	240.90
* 9108	AQTE	(Cotisations associations et abonnement)	55.00
9110	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	3816.81
9111	Jocelyne Grondines	(Garderie-animation)	140.00
9112	Marc Jacob	(Frais déplacement)	116.91
9113	CHEQUE CANCELLE		
9114	Fernand Veillette	(Frais déplacement)	197.64
9115	Jean Tourigny	(Frais déplacement)	104.87
* 9109	Loisirs St-Malo	(Contribution)	2096.24
	TOTAL:		27000.80$

Comptes à payer au 31 octobre 1986

9116	Hydro-Québec	(Eclairage des rues)	7508.48
9117	Hydro-Québec	(Elect.Parc Norbert)	89.71
9118	Hydro-Québec	(Elect. aqueduc)	1469.63
9119	Hydro-Québec	(Elect. St-Malo)	82.23
9120	Hydro-Québec	(Elect. Gar. Mun. 258.56) (Elect. Salle com.258.55)	517.11
9121	Hydro-Québec	(Elect. Hôtel Mun.)	198.72
9122	Hydro-Québec	(Elect. Station pompage)	129.08
9123	Bell Canada	(Téléphone Hôtel Mun.)	484.25
9124	Bell Canada	(Tél. station pompage)	30.42
9125	Gaston Bédard Inc.	(Loc. fournitures bureau)	103.55
9126	Burotec Inc.	(Papeterie-photocopieur)	178.75
9127	CopieXpress	(Photocopies)	139.76
9128	Centre de Recherche et Publication Canada	(Abonnement aide & Subv.)	165.50
9129	FCC Leasing	(Location photocopieur)	386.95
9130	Formulaires Ducharme	(Mise à jour Code Mun.)	40.00
9131	Laujag Inc.	(Portes Loisirs St-Malo)	599.72
9132	Librairie du Cap Inc.	(Fournitures bureau)	181.25
9133	Marc Montambeault	(Transport handicapés)	105.00
9134	Pitney-Bowes	(Location compteur postal)	78.32
9135	Pluritec Ltée	(Impression de plan)	96.00
9136	La Revue Municipale	(Abonnements)	180.00
9137	Télé-communications	(service d'appels 1 an)	492.00
9138	Aluminium Dufresne Inc.	(Plaques de rues)	119.86
9139	Atelier d'usinage Gomex	(Réparations diverses)	190.44
9140	Béton vibré Ltée	(Blocs de butée-RDE)	256.15
9141	Jacques Cadrin Enr.	(Affutage)	40.50
9142	Phil Canning	(Loc. machinerie)	162.00
9143	Cor. Carol Binet Inc.	(Bottes, habits pluie)	259.77
9144	Comp.Const Dollard Ltée	(Loc. machinerie)	1770.00
9145	Service de Linge Inc.	(Entretien salle comm.)	59.07
9146	Fournier & Martin Inc.	(Pièces camion)	34.61
9147	Gas Bar Gélinas	(Essence)	331.46

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

9148	Matériaux Tessier Ltée	(Fournitures entretien)	9.16
9149	Polygrafic	(Reproduction de plans)	36.90
9150	Poly Industries	(Fournitures)	49.73
9151	St-Cyr Photo	(Achat de films)	14.15
9152	Sergaz Inc.	(Essence et diesel)	373.14
9153	Services Pneus CTR Ltée	(Pneus pépine)	1043.78
9154	P.A. Thibeault Ltée	(Biens non dura. 147.15) (Article 38 368.25)	515.40
9155	Transport Réal Roberge	(Loc. machinerie)	158.32
9156	Vanasse Inc.	(Article 38)	187.37
9157	Vaugeois & Fils	(Loc. machineire 387.31) (Article 38 217.69)	605.00
9158	Vitrerie Yvon Lambert Inc.	(Entretien salle comm.)	20.00
9159	Vitres d'auto Mauricie Inc.	(Réparations pépine)	77.60
9160	Westburne Québec	(Travaux 5e rue)	864.47
	TOTAL:		20435.31$

Adopté

✓86-359 Rapport de contrôle budgétaire

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Maurice dumas et résolu unanimement QUE le rapport de contrôle budgétaire au 30 septembre 1986 soit accepté.

Adopté

86-360 Levée de l'assemblée

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Pierre Juneau ..... Pro-Maire ..... Marcel Milot ..... Sec.-Tres.

INITIALES DU MAIRE
L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.
M.D.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 17 novembre 1986

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITÉ DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 15 septembre 1986 à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Michel Nobert
Jean-Guy Bergeron
Maurice Dumas

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Michel Nobert, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron

Monsieur,

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 17 novembre 1986 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

DONNE ce 14e jour du mois de novembre 1986.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-361 Discours du Maire

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ADOPTER le discours du Maire.

Adopté

86-362 Fixation du taux d'intérêt pour l'exercice 1987

ATTENDU que le contexte économique n'a pas tellement varié au cours du présent exercice;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE MAINTENIR LE TAUX D'intérêt sur les comptes de taxes impayés à 15%.

Adopté

86-363 Pochettes publicitaires - Parc industriel

ATTENDU le compte d'honoraires professionnels recu de la firme Lavigne Communication Marketing Inc. en date du 31 octobre 1986 pour la confection et l'impression des pochettes publicitaires;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE VERSER la somme de 2 030$ à la firme Lavigne Communication Marketing Inc. en paiement complet des honoraires professionnels encourus pour le travail effectué.

Adopté

86-364 Cotisations à L'Association des Inspecteurs Municipaux de l'Environnement du Québec

ATTENDU l'importance pour un officier municipal de faire partie d'une association afin d'être mieux renseigner sur les nouveaux changements dans son champs d'activités;

ATTENDU que l'Association des Inspecteurs Municipaux contribue par ses informations à la défense de la cause de l'environnement;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE DEFRAYER la somme de 45,00$ permettant à l'inspecteur municipal de renouveler sa cotisation annuelle.

Adopté

86-365 Convention de cession de rue - Partie du lot 475-11 rue Claude

ATTENDU la résolution numéro 86-343 adoptée par le Conseil à une session spéciale tenue le 27 octobre 1986;

ATTENDU l'acte notarié préparé par Me H.-Paul Martin, notaire;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1- D'ACCEPTER l'acte notarié préparé par Me H.-Paul Martin notaire.

2- QUE Messieurs Lucien Chaussé, Maire et Marcel Milot, Secrétaire-trésorier, soient et sont par la présente autorisés à signer l'acte notarié pour et au nom de la Corporation Municipale.

Adopté

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

√86-366
No. de résolution ou annotation

Nettoyage du ruisseau St-Pierre - lots 90, 93, 95 et 96

ATTENDU les travaux de drainage pluvial effectués sur les 6e, 8e et 9e rues, Secteur St-Malo et 8e, 9e rues, Secteur Village;

ATTENDU que l'écoulement de ces eaux se fait en grande partie dans le ruisseau St-Pierre;

ATTENDU que suite au nettoyage d'une partie de ce ruisseau nous pouvons constater qu'il y a des risques de refoulement au cours de la fonte des neiges à cause du remblai de ce cours d'eau;

ATTENDU le "Relevé de Nivellement" qui prouve qu'un nettoyage apporterait une amélioration à la vitesse de l'écoulement au cours de la fonte des neiges;

ATTENDU que les flancs du ruisseau sont stabilisés en grande partie par une végétation croissante dans la partie concerné par le nettoyage;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:
1- D'OBTENIR, des propriétaires concernés, un acte d'accord pour les dits travaux;

2- DE FAIRE FAIRE le déboisement par les employés de la Municipalité;

3- D'AUTORISER l'inspecteur municipal à faire la location de machinerie pour le nettoyage du ruisseau St-Pierre à partir du lot 96 jusqu'a la rue des Roses (partie) suivant le meilleur prix soumis.
Coût approximatif: $3,500.00

Adopté

√86-367 Location d'équipements pour nettoyage d'égout

ATTENDU qu'il est nécessaire de faire nettoyer certaines parties du réseau d'égout afin de s'assurer d'un bon fonctionnement;

ATTENDU l'obligation de louer des équipements pour effectuer ces travaux;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ENGAGER la Compagnie Servac Inc. pour effectuer les travaux de nettoyage d'égout au taux horaire soumis, soit 74,00$ l'heure pour un camion vacuum 3500 gallons, 1150 pieds cubes minute minimum et un camion écureur d'égout 1500 gallons minimum et 1500 livres pouces carrées de pression pour le prix de 63,00$ pour une durée de 16 heures de travail

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-368 Opération cadastrale - lot 581-2

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 28 septembre 1986 concernant le lot 581-2 propriété de Monsieur Michel Guilbert;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 6944 étant la subdivision du lot 581-2.

Adopté

86-369 Opération cadastrale - lot 486-1-1

ATTENDU la requête effectuée par Paul Michaud, arpenteur-géomètre en date du 10 novembre 1986 concernant le lot 486-1-1 propriété de Monsieur Marc Morin;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

ATTENDU la décision favorable rendu par la C.P.T.A.Q. en date du 10/10/86;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 4390 étant la subdivision du lot 486-1-1.

Adopté

86-370 Acquisition de terrains pour l'ouverture d'une avenue reliant la 6e, 8e et 9e rues - St-Malo

ATTENDU le plan préparé par Jean-Marie Chastenay en date du 3 novembre 1986 de ses minutes no. 5375;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à l'acquisition des parties de terrain des propriétaires concernés et ce pour la somme de 1,00$ soit la Succession Guilbeault et M. Roger Guilbeault;

2- DE MANDATER MM. Lucien Chaussé, Maire et Marcel Milot Secrétaire-trésorier pour signer les contrats notariés et tous les autres plans préparés pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine;

3- DE CONFIER la rédaction du contrat à Me Hugues Germain;

4- DE RESCINDER la résolution No. 86-279 en date du 8 sep tembre1986.

Adopté

86-371 Engagement d'un laboratoire pour essaie de compaction

ATTENDU que des travaux de construction de services et mise en forme de rue se font actuellement à trois endroits, soit: la 8e et 9e rue partie, la 6e, 8e et 9e rues - Secteur St-Malo et rue du Parc Industriel;

ATTENDU les prix soumis par trois laboratoires de la région, soit: Laboratoire Choisy, Laboratoire Shermont et Laboratoire Laviolette;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement DE CONFIER les travaux d'analyse et essaie de compaction à la firme Laboratoire Choisy suivant le meilleur prix soumis.

Adopté

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

* 86-372

No. de résolution ou annotation

Demande d'appui de la Commission Scolaire Régionale des Vieilles Forges

ATTENDU la lettre de Monsieur Réjean Veillette, régisseur-adjoint du Service du tranport scolaire en date du 17 novembre 1986;

ATTENDU que cette demande est pour améliorer la sécurité des élèves qui montent et descendent de l'autobus scolaire sur la rue St-Maurice;

ATTENDU qu'il existe un très grand danger d'accident à la sortie de la courbe de cette artère;

ATTENDU que pour rendre cette zone sécuritaire, il y aurait lieu de faire du défrichement de terrain dans cette courbe;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'APPUYER la demande de la Commission Scolaire Régionale Des Vieilles Forges auprès du propriétaire Monsieur Benoit Therrien afin que cet endroit soit rendu sécuritaire pour les écoliers.

Adopté

*

Les membres du Conseil étant tous présents, ce point fut ajouté.

Lucien Chausse ..... Maire ..... Marcel Milot ..... Sec.Tres

Lucien Chaussé Marcel Milot

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.C

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 24 novembre 1986

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 24 novembre 1986 à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Michel Nobert, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 24e jour de novembre 1986 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir annexe

DONNÉ ce 21e jour du mois de novembre 1986.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE R.L
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

86-373

No. de résolution ou annotation

Modification au règlement numéro 175

ATTENDU que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine se propose d'emprunter par billets un montant de 258 500$, en vertu du règlement d'emprunt numéro 175;

ATTENDU qu'il serait plus avantageux pour la Municipalité de procéder au financement à long terme du montant de 258 500$ au moyen de billets au lieu d'obligations;

ATTENDU que le conseil désire emprunter ce montant à la Caisse Populaire de Ste-Madeleine;

ATTENDU qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement numéro 175 en vertu duquel des billets seront émis pour un montant de 258 500$;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement:

1- QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

2- QUE le règlement numéro 175 de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine soit et est modifié afin de le rendre conforme à ce qui est stipulé ci-après;

1- Les billets seront émis pour un montant de 258 500$ en vertu du règlement numéro 175, et seront datés du 15 décembre 1986;

2- Les billets porteront un taux d'intérêt de 10,70% l'an payable semi-annuellement;

3- Les billets, capital et intérêts, seront payables à la Caisse Populaire de Ste-Madeleine;

4- Les billets seront signés par le Maire et le secrétaire-trésorier;

5- Les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit:

1- 4 000$
2- 4 500
3- 5 000
4- 5 500
5- 6 100
5- 233 400 $ (à renouveler)

Adopté

86-374 Pour émettre des billets pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 175

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement QUE, pour l'emprunt au montant de 258 500$, effectué en vertu du règlement numéro 175, la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine émette par billets pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de:

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE h.l.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. mae.

No. de résolution ou annotation

- 5 ans (à compter du 15 décembre 1986), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 6 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement numéro 175, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie de la balance due sur l'emprunt.

Adopté

J 86-375 Emprunt par billets - Règlement numéro 175

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine accepte l'offre qui lui est faite par la Caisse Populaire de Ste-Madeleine pour son emprunt de 258 500$ par billets en vertu du règlement numéro 175 au prix de 100/par 100$, à 10,70%, échéant en série 5 ans comme suit:

10,70%	15 décembre 1987	4 000$
10,70%	15 décembre 1988	4 500
10,70%	15 décembre 1989	5 000
10,70%	15 décembre 1990	5 500
10,70$	15 décembre 1991	239 500

QUE demande soit faite à l'Honorable Ministre des Affaires Municipales d'approuver les conditions du présent emprunt telles que mentionnées ci-haut (L.R.Q., ch. C 27.1, art.1071.1).

Adopté

J86-376 Offre de subvention du Ministère des Transports - entretien des chemins d'hiver - saison 1986-1987

ATTENDU la lettre du Ministère des Transports en date du 28 octobre 1986;

ATTENDU la formule V-1225;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER la subvention présentée par le Ministère des Transports pour l'entretien des chemins d'hiver - saison 1986-1987.

Adopté

J86-377 Achat de pneus d'hiver pour les camions

ATTENDU qu'il est devenu nécessaire de faire l'achat de pneus d'hiver pour les deux camions pick-up;

ATTENDU les prix soumis par trois fournisseurs;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACHETER de Pneus S L Enr. 2 pneus de camion, grandeur 205/75-R-15 et 2 pneus de camion grandeur 8.75/16.5, 8 ply au prix de 404,00$ plus taxes.

Adopté

J86-378 Paiement à Atelier Go-Elan Inc.

ATTENDU les travaux d'aménagement des parcs de secteur réalisés conformément au plan triennal d'aménagement;

ATTENDU que l'Atelier Go-Elan Inc. nous a fourni expertises, matériaux, équipements et main-d'oeuvre;

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

ATTENDU que le règlement d'emprunt numéro 204 prévoir des fonds pour couvrir ces dépenses;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement QUE la facture de Atelier Go-Elan s'élevant à 10 314,12$ taxes incluses, soit payée par le règlement d'emprunt numéro 204.

Adopté

J86-379 Règlement numéro 196 - Paiement du fournisseur et emprunt temporaire d'un montant correspondant

ATTENDU le décompte progressif reçu de la compagnie André Cyrenne Inc. au montant de 249 888,20$ pour des travaux exécutés sur la huitième et neuvième rues - Secteur Village en date du 18 novembre 1986;

ATTENDU l'autorisation reçue du Ministère des Affaires Municipales le 24 septembre 1986;

ATTENDU la dénonciation de privilège reçue de la Compagnie Québésec Inc. pour un montant approximatif de 12 000$ le 24 octobre 1986;

ATTENDU les travaux à compléter au printemps 1987 pour un montant approximatif de 3 000$;

ATTENDU que l'autorisation finale de paiement doit être confirmée par le Consortium Pluritec Ltée et Les Consultants VFP Inc.;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à un emprunt temporaire de 175 000$ à la Banque Nationale du Canada;

2- D'UTILISER le produit de cet emprunt pour verser une avance à la compagnie André Cyrenne Inc. pour les travaux effectués en attendant l'autorisation du Consortium pour la deuxième tranche de paiement.

Adopté

Lucien Chaussé .....MAIRE..... Marcel Milot .....SEC-TRES
Lucien Chaussé Marcel Milot

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 1er décembre 1986

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITÉ DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 1er décembre 1986 à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Jean-Guy Bergeron
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Pierre Sévigny

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Michel Nobert, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 24e jour de novembre 1986 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

DONNÉ ce 28e jour du mois de novembre 1986.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

86-380 — No. de résolution ou annotation

Nomination du maire suppléant

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement DE NOMMER Monsieur Louis St-Arnaud maire suppléant pour le prochain terme, soit jusqu'au 28 février 1987.

Adopté

✓86-381 — Honoraires professionnels - Les Laboratoires Shermont Inc

ATTENDU les 2 forages effectués par la firme Les Laboratoires Shermont Inc. en prévision d'un futur parc industriel;

ATTENDU les factures reçues pour les études effectuées par cette firme;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE VERSER la somme de 2 000$ à la firme Les Laboratoires Shermont Inc. en paiement complet des honoraires, tel qu'entendu.

Adopté

✓86-382 — Mandataire pour la livraison du programme "PARCQ"

ATTENDU qu'une entente est intervenue entre la Société d'habitation du Québec et la Société canadienne d'hypothèques et de logement à l'effet de transférer au palier provincial l'administration de certains programmes d'aide en matière d'habitation;

ATTENDU que ce transfert entraîne des modifications aux modalités de livraison des programmes d'habitation et en particulier le programme PAREL;

ATTENDU que la SHQ devra procéder à la signature d'un nouveau protocole d'entente avec chaque intervenant intéressé à devenir agent de livraison des programmes d'aide en matière d'habitation;

ATTENDU que la construction d'un volume suffisamment important facilite l'application des programmes d'habitation dans les régions;

ATTENDU que la Municipalité Régionale de Comté de Francheville a, au cours des dernières années, développé une expertise valable en matière d'application du programme PAREL;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'AUTORISER la Municipalité Régionale de Comté de Francheville à devenir mandataire de la Société d'habitation du Québec pour la livraison des programmes d'habitation et plus particulièrement le Programme d'aide à la restauration Canada-Québec(PARCQ).

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

✓ 86-383 No. de résolution ou annotation

Convention pour le maintien d'un compte courant - BNC

ATTENDU qu'en vertu de l'article 115-8 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., C.A - 19.1), que le conseil exige, comme condition préalable à l'approbation d'un plan relatif à une opération cadastrale, le paiement d'une somme n'excédant pas dix pourcent de la valeur uniformisée du terrain inscrit au rôle d'évaluation, maximum 50$;

ATTENDU la nécessité d'ouvrir un compte courant pour l'affectation de deniers à des fins d'établissement de parcs ou de terrains de jeux;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'AUTORISER le maire et le secrétaire-trésorier à signer la convention pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe.

Adopté

✓ 86-384

Félicitations au "Maire d'un jour"

ATTENDU le concours organisé par le Club Optimiste de Ste-Marthe du Cap en collaboration avec l'Ecole Dominique-Savio;

ATTENDU que ce concours a permis aux jeunes de Ste-Marthe de s'intéresser davantage au monde municipal;

ATTENDU le succès obtenu auprès des participants(es) à ce concours;

ATTENDU la nomination de Monsieur Martin Rocheleau au poste de "Maire d'un jour" de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap le 28 novembre 1986;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- DE FELICITER Monsieur Martin Rocheleau pour sa nomination comme premier magistrat d'un jour de la Municipalité;

2- DE MANDATER le "Maire d'un jour", Monsieur Martin Rocheleau, pour remercier les organisateurs de cette merveilleuse journée municipale.

Adopté

✓ 86-385

Entretien d'hiver (chemin de desserte) autoroute 40

ATTENDU que la Municipalité doit assumer l'entretien d'hiver du chemin de desserte le long de l'autoroute 40 dans les limites de la Municipalité;

ATTENDU que la Municipalité de St-Maurice fait l'entretien d'une partie du chemin de desserte dans ses limites;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'AUTORISER la Municipalité de St-Maurice à effectuer les travaux d'entretien d'hiver de la partie de cette artère qui est située dans notre municipalité, soit une longueur de 1.43 kilomètres au taux de 900$ le kilomètre, soit le montant de la subvention du Ministère des Transports.

Adopté

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation 86-386

Versement au Comité des Loisirs - Secteur Village

ATTENDU que des dépenses de l'ordre de 712,25$ ont été encourues par le comité des loisirs du Secteur Village;

ATTENDU que ces dépenses sont conformes avec le mandat du comité;

ATTENDU qu'elles ont été vérifiées par le Directeur des Loisirs et le Secrétaire-trésorier;

ATTENDU que des fonds sont disponibles à ce poste budgétaire;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement DE VERSER une somme de 712,25$ au Comité des Loisirs du Secteur Village.

Adopté

Lucien Chaussé ..... MAIRE ..... Marcel Milot SEC.TRES

Lucien Chaussé Marcel Milot

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 8 décembre 1986

No. de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITÉ DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste - Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 8 décembre 1986 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

86-387 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

86-388 Adoption des minutes

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER les minutes des sessions tenues les 10, 17, 24 novembre et 1er décembre 1986.

Adopté

✓86-389 Avis de motion - règlement numéro 197-A-1

Monsieur Michel Nobert donne avis de motion à l'effet de présenter lors de la prochaine session ou lors d'une session subséquente un règlement visant à modifier les activités dans la zone RC-322.

Adopté

✓86-390 Avis de motion - règlement numéro 207

Monsieur Louis St-Arnaud donne avis de motion à l'effet de présenter lors de la prochaine session ou lors d'une session ultérieure un règlement pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 1987.

Adopté

✓86-391 Règlement numéro 201 - Paiement de l'entrepreneur et emprunt temporaire d'un montant correspondant

ATTENDU le décompte progressif numéro 1 préparé par le Consortium Pluritec Ltée et Les Consultants VFP Inc. pour la compagnie Panpierre Inc. au montant de $202,691.08 pour des travaux exécutés jusqu'au 1er décembre 1986 sur la 6e, 8e, 9e rues et l'avenue projetée - Secteur St-Malo;

ATTENDU l'approbation du règlement par le Ministère des Affaires Municipales en date du 15 septembre 1986;

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

ATTENDU les dénonciations de privilèges reçues à ce jour au montant de $126,800.00 soient: J.U.Houle Ltée $36,800.00 et Béton Vibré Ltée $90,.000.00;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à un emprunt temporaire de $202,691.08 à la Banque Nationale du Canada;

2- D'UTILISER le produit de cet emprunt pour verser une avance à la compagnie Panpierre Inc. pour les travaux effectués au 1er décembre 1986;

3- DE FAIRE le chèque conjointement au nom de Panpierre Inc. et Béton Vibré Ltée pour la somme de $202,691.08.

Adopté

✓ 86-392 Liste des immeubles que la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine souhaite vendre pour taxes

ATTENDU l'article 1023 du Code Municipal;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE TRANSMETTRE la liste des immeubles que la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine souhaite vendre pour taxes, au secrétaire-trésorier de la MRC de Francheville pour les comptes ayant un solde dû pour l'année 1985.

Adopté

✓ 86-393 Nomination d'un professionnel pour préparer l'acte notarié à l'acquisition des lots P-429 à P-438

ATTENDU que ces lots sont la propriété de Madame Marie-Ange Boucher et All tel qu'il apparaît au rôle d'évaluation 1987;

ATTENDU l'adoption du règlement numéro 204 qui prévoit l'acquisition de ces lots;

ATTENDU l'approbation du règlement par le Ministère des Affaires Municipales, en date du 27 novembre 1986;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à l'acquisition des lots P-429 à P-438 des propriétaires concernés et ce pour la somme de quatrevingt-seize mille dollars (96 000$);

2- DE CONFIER la rédaction de l'acte d'achat à Me Hugues Germain;

3- QUE Messieurs Lucien Chaussé, Maire et Marcel Milot, secrétaire-trésorier, soient et sont par les présentes autorisés à signer pour et au nom de la Corporation Municipale, ledit acte d'achat, de même qu'à signer tous autres documents destinés à donner effet aux présentes.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-394 Nomination de représentants - Négociation de la convention collective avec le (SCFP)

ATTENDU que la convention collective expire le 31 décembre 1986;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE MANDATER Messieurs Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron, Marcel Milot et Fernand Veillette pour représenter la Corporation Municipale lors des négociations à intervenir avec le Syndicat Canadien de la Fonction Publique (SCFP)

Adopté

86-395 Modifications aux plans et règlement de zonage numéro 197-A

ATTENDU la demande de Monsieur Gilles Stoycheff en vue de modifier la zone RC-322;

ATTENDU que Monsieur Gilles Stoycheff s'engage à défrayer les coûts inhérents à ces modifications;

ATTENDU que Monsieur Stoycheff a déposé une somme de 1200$ pour couvrir ces frais;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ENGAGER la firme Pluritec Ltée pour la réalisation de ces travaux.

Adopté

86-396 Projet de modification cadastrale sur une partie de la neuvième et huitième rues et des avenues adjacentes situées sur le lot 103

ATTENDU le plan d'aménagement de la zone blanche préparé par la firme Pluritec Ltée en août 1986 et modifié en décembre 1986;

ATTENDU l'obligation de procéder à des modifications au plan de cadastre du lot 103 sur une partie de la neuvième et huitième rues et des avenues adjacentes;

ATTENDU l'autorisation reçue de la part de Monsieur Gilles Haché, lequel est concerné par ces modifications;

ATTENDU l'entente intervenue entre les deux parties;

ATTENDU que M. Gilles Haché assumera les frais de l'arpenteur-géomètre pour les plans et subdivisions des rues ainsi que les frais de notaire;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à la modification du plan de cadastre d'une partie du lot 103;

2- D'AVISER M. Gilles Haché de procéder le plus rapidement possible.

Adopté

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

✓86-397 No. de résolution ou annotation

Achat d'un camion par soumissions publiques

ATTENDU l'article 935 du Code Municipal relatif aux corporations municipales et de l'adjudication par celles-ci de contrats pour la fourniture de matériel supérieure à 25000$, ne peut être adjugé qu'après demande de soumissions publiques par annonce dans un journal;

ATTENDU l'adoption du règlement numéro 204 qui prévoit l'acquisition d'équipements;

ATTENDU l'approbation du règlement par le Ministère des Affaires Municipales, en date du 25 septembre 1986;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- QUE la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-dela-Madeleine demande des soumissions publiques pour l'achat d'un camion 6 roues d'un poids total en charge minimum de quinze mille quatre cent vingt-deux (15422) kilos, avec boîte à bascule;

2- QUE le secrétaire-trésorier soit désigné pour publier les avis requis;

3- QUE les soumissions devront être déposées dans des enveloppes scellées au bureau du secrétaire-trésorier avant quinze (15:00 heures) le 8 janvier 1987 et elles seront ouvertes le même jour à 15:01 heures;

4- QUE la Corporation Municipale ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Adopté

✓86-398 CPTAQ - demande d'autorisation - lots P-481 et P-482

ATTENDU la demande de Monsieur Alain Boulan;

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec les activités exercées dans le secteur concerné;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'APPUYER la demande d'autorisation de Monsieur Alain Boulan auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec.

Adopté

✓86-399 Engagement de préposés à la lecture des compteurs d'eau

ATTENDU la remise en service des compteurs d'eau;

ATTENDU que les employés du service technique ne peuvent effectuer ce travail à cause d'un surplus de travaux à faire présentement;

ATTENDU l'entente signée avec le représentant du syndicat des employés à cet effet;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE PROCEDER à l'embauche de cinq personnes pour faire l'inspection et la lecture des compteurs d'eau et ce au taux horaire de 5,00$ l'heure.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE h-c
INITIALES DU SEC.-TRÉS. mau

No. de résolution ou annotation

86-400 Location d'un système informatique

ATTENDU la proposition d'équipements présentée par la firme Dynabec Ltée pour un système Alpha-Micro;

ATTENDU l'étude des systèmes effectuée par le secrétaire-trésorier auprès des compagnies et des municipalités environnantes;

ATTENDU que la firme Dynabec Ltée présente le système le plus adéquat pour la Municipalité;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à la location d'un système informatique Alpha-micro de la firme Dynabec Ltée;
2- D'AUTORISER Messieurs Lucien Chaussé, Maire et Marcel Milot, secrétaire-trésorier à signer le contrat de location ou tous autres documents pertinents à cette location pour et au nom de la Corporation Municipale.

Adopté

86-401 Correspondance

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétairetrésorier pour le mois de novembre 1986.

Adopté

86-402 Comptes

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

9161	Jocelyne Grondines	(Garderie animation)	140.00
9162	Serge Turcotte	(Salle comm. ménage)	55.00
9163	Laurier Mongrain	(Frais de déplacement)	210.05
9164	Guy Doucet	(Frais de déplacement)	145.53
9165	Marcel Milot	(Frais de déplacement)	134.74
9166	Syndicat Can. Fonc. Pub.	(Cotisations syndicales)	80.22
9167	Ministre du Revenu	(D.A.S.)	3974.46
9168	Receveur Général Canada	(D.A.S.)	3462.48
9169	Corps Cadet 2446	(Dons)	50.00
9170	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	4368.04
9171	Jules Milette Inc.	(Enlèvement des ordures)	3454.67
9172	Bell Canada	(Téléphone)	42.57
9173	Jocelyne Grondines	(Garderie animation)	140.00
9174	Serge Turcotte	(Salle comm. ménage)	47.50
9175	Lavigne Communication	(Publicité Parc Indus.)	2030.00
9176	Ass. Inspecteur Mun.	(Cotisation association)	45.00
9177	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	3654.21
9178	Claudette Toupin	(Petite Caisse)	70.43
9179	Richard Loranger	(Réclamation domm. int.)	811.75
9180	Jocelyne Grondines	(Garderie animation)	140.00
9181	Serge Turcotte	(Salle comm. ménage)	40.00
9182	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	3678.91
9183	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires conseil)	1794.07
9184	Municipalité Ste-Marthe	(Du au règl. d'emprunt en cours 53,905 Rachat obl. 4,728 Intérêt obl. 49,751)	108,384.00

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

9185	Ministre des fincances	(Copie contrat)	8.00
9186	Jean Tourigny	(Frais de déplacement)	74.45
9187	Jocelyne Grondines	(Garderie animation)	140.00
9188	Serge Turcotte	(Salle comm. ménage)	10.00
9189	Marc Jacob	(Frais de déplacement)	75.87
9190	La Laurentienne	(Assurance collective)	202.84
9191	Lucien Chaussé	(Frais de déplacement)	80.48
9192	Fernand Veillette	(Frais de déplacement)	243.83
9193	Laboratoires Shermont	(Achat actif immobilisé)	2,000.00
9194	Loisirs Village	(Contribution loisirs)	712.25
9195	Club Optimiste Ste-Marthe	(Autres activités)	40.00
9196	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	3500.36
9197	CHEQUE CANCELLE		
9198	Trust Général Canada	(Fonds retraite à payer)	2064.20
	TOTAL:		$146205.91

Comptes à payer au 30 novembre 1986

9199	Hydro-Québec	(Eclairage Prairies)	215.05
9200	Hydro-Québec	(Electricité aqueduc)	1577.46
9201	Hydro-Québec	(Electricité Pl.St-Laur.)	61.48
9202	Hydro-Québec	(Electricité D.Savio)	113.86
9203	Bell Canada	(Téléphone Hôtel Mun.)	429.04
9204	Bell Canada	(Téléphone station pomp.)	30.42
9205	Gaston Bédard Inc.	(Contrat d'entretien)	150.00
9206	Contrôle Comptables Ltée	(Régistre des naissances)	35.12
9207	Dona Inc.	(Formules T-4)	19.90
9208	FCC Leasing	(Location photocopieur)	386.95
9209	Librairie du Cap	(Fourniture bureau)	196.49
9210	Marc Montambeault	(Transport handicapés)	120.00
9211	Le Nouvelliste	(Avis public rôle éval.)	170.50
9212	Purolator	(Transport documents)	9.53
9213	St-Cyr Photo	(Appareil photo & films)	206.97
9214	Trudel, Morin & Ass.	(Mise en demeure)	14.60
9215	Henri Veillette	(Armoires cuisine salle co)	985.00
9216	Garage M. Ayotte	(Essence camions)	190.10
9217	Martin Bergeron Inc.	(BND - Parcs)	127.26
9218	Béton du Cap Inc.	(Biens non durables)	663.15
9219	Béton Vibré Ltée	(Voirie - biens non durab)	2962.42
9220	Cie Canadienne Serv. Linge	(Entretien Salle comm.)	61.67
9221	Cie Const. Dollard Ltée	(Voirie loc. machinerie)	1050.00
9222	Cooke & Fils Enr.	(Clefs)	18.80
9224	Coop de Champlain	(Chauffage hôtel mun.)	470.56
9223	Coop de Champlain	(Carburant - RDE)	39.15
9225	Cord. C. Binet Inc.	(Vêtements)	17.45
9226	Robert Delisle Inc.	(Produits pour véhicules)	142.02
9227	Fournier & Martin Inc.	(Pièces pour camions)	64.44
9228	Matériaux les Rives Inc.	(Article 38)	114.25
9229	Morin & Frères Inc.	(Fournitures d'entretien)	278.07
9230	MTS Sports Inc.	(Achat découpeuse et réparations diverses)	902.30
9231	Pagé Construction	Biens non durables)	1626.57
9232	Panpierre Inc.	(Dépenses recouvrables)	1090.00
9233	Richard Piché Inc.	(Pièces de pépine)	406.70
9234	Pièces d'autos H.P.Jacques	(Pièces et accessoires)	5.33
9235	Pneus S.L. Enr.	(Pneus camions)	440.36
9236	Pierdan Inc.	(Vêtements de sécurité)	104.47
9237	Sergaz Inc.	(Essence et diesel)	454.04
9238	Services Pneus CTR Ltée	(Crevaison)	32.66
9239	L.P.Tanguay Ltée	(Fournitures salle comm.)	146.87
9240	P.A.Thibeault Ltée	(Biens non durables edif.)	101.25
9241	Trois-Rivières Location Inc	(Loc. equipement)	910.89
9242	Vaugeois & Fils	(Loc. machinerie)	197.90
9243	Y.L.C.Maconnerie Ltée	(Rép. puit #4 vandalisme)	4390.00
9244	Westburne Québec	(Pièces RDE 1740.88	

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.-C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Dépenses recouv.	1985.92
Actif immo.	3014.43
Sub. Min. Trans.	6177.43
Pièces RE	1013.04)
	14831.70

TOTAL: $36562.75

Adopté

86-403 Travaux supplémentaires 8e et 9e rues - Secteur Village

ATTENDU les travaux réalisés sur la 8e et la 9e rue - Secteur Village;

ATTENDU les travaux supplémentaires occasionnés par le raccordement sur la conduite sanitaire de 300mmØ des résidences raccordées à une petite conduite existante;

ATTENDU la location d'une pelle mécanique pour la réalisation de travaux ne faisant pas partis du contrat ou retirés de celui-ci tel la canalisation du ruisseau St-Pierre;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Maurice Dumas, et résolu unanimement DE PROCEDER au paiement de la facture de André Cyrenne Inc. au montant de $4609.40 pour des travaux réalisés pour notre compte.

Adopté

86-404 Levée de l'assemblée

Proposé par Michel Nobert, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Lucien Chaussé ...MAIRE... Marcel Milot ...SEC-TRES.
Lucien Chaussé Marcel Milot

INITIALES DU MAIRE
R.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 15 décembre 1986

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 15 décembre 1986 à 19:00 heures, à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Jean-Guy Bergeron
Michel Nobert
Maurice Dumas

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire .

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Michel Nobert, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 15e jour de décembre 1986 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

N.B.: 7:00 heures - Session spéciale
7:30 heures - Session spéciale - Budget

Suite à la session du budget, il y aura -
Rencontre: Projet d'implantation d'un réseau de gardes-feu municipaux.

DONNÉ ce 12e jour du mois de décembre 1986.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

86-405 Règlement numéro 196 - Paiement du fournisseur et emprunt temporaire d'un montant correspondant

ATTENDU le décompte progressif reçu de la compagnie André Cyrenne Inc. le18 novembre 1986 au montant de $249,888.20 pour des travaux exécutés sur la huitième et neuvième rues - Secteur Village;

ATTENDU les confirmations de renonciation de privilèges en date du 2 décembre 1986 des compagnies Béton Vibré Ltée et Québésec Inc.;

ATTENDU qu'une avance au montant de $175,000.00 a déjà été versée à la compagnie André Cyrenne Inc. le 1er décembre 1986;

ATTENDU que le Ministère des Affaires Municipales nous autorise des emprunts temporaires n'excédant pas 90% du montant du règlement;

ATTENDU que le règlement numéro 196 a été approuvé par le Ministère des Affaires Municipales en date du 24 septembre 1986 au montant de $256,500.00;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à un emprunt temporaire de $55,850. à la Banque Nationale du Canada;

2- D'UTILISER le produit de cet emprunt pour verser une deuxième tranche de paiement à la compagnie André Cyrenne Inc. au montant de $55,850.

Adopté

86-406 Dénomination d'un boulevard dans le parc industriel

ATTENDU la nécessité de désigner par un nom, l'artère principale traversant le parc industriel;

ATTENDU que selon les définitions des génériques odonymiques, un boulevard est une artère à grand débit de circulation reliant diverses parties d'un ensemble;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement QUE l'artère principale du parc industriel soit nommée "Boulevard Industriel".

Adopté

86-407 Cession du lot (103-343) en faveur de Les Gestions Haché Inc.

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement:

1- QUE la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, cède, transporte et abandonne en faveur de Les Gestions Haché Inc., l'immeuble suivant, savoir :-

Désignation

Un immeuble situé en la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, connu et désigné au cadastre officiel d'enregistrement fait pour la paroisse du Cap-de-la-Madeleine comme étant la subdivision officielle numéro TROIS CENT QUARANTE TROIS du lot origi-

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. Marcel

No. de résolution ou annotation

naire numéro CENT TROIS (103-343) en échange du nouveau lot créé le lot 103-410

2- QUE telle cession soit consentie pour et en considération de la somme de UN DOLLAR ($1.00) a être payé comptant lors de la signature de tel contrat de cession.

3- QUE le contrat de cession a être signé soit signé devant Me Réjean Giroux, Notaire à Cap-de-la-Madeleine et comprenne toutes les clauses normales d'un contrat de ce genre, y compris toutes les clauses qui pourront être négociées et/ou acceptées par les mandataires de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

4- QUE Monsieur le Maire, Monsieur Lucien Chaussé et le Secrétaire-trésorier, Monsieur Marcel Milot, soient autorisés à signer tel contrat de cession pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, a recevoir le prix de vente payé comptant et en donner quittance générale et finale.

5- QUE par les présentes la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine ratifie et s'engage à ratifier tout ce que lesdits Lucien Chaussé et Marcel Milot pourront faire et signer en exécution de la présente résolution.

6- Cette cession du lot 103-343 est conditionnelle à ce que Les Gestions Haché Inc. cède et transporte une partie du lot 103-343 faisant partie du nouveau lot créé 103-405 contenant une superficie de 10,3 mètres carrés en faveur de Les Constructions J.Y. Côté Inc. en considération de la somme de UN DOLLAR ($1.00) à être payé comptant lors de la signature de tel contrat de cession.

Adopté

Lucien Chaussé ...MAIRE... Marcel Milot ...SEC.TRES.
Lucien Chaussé Marcel Milot

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
R.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 15 décembre 1986

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 15 décembre 1986 à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Pierre juneau, Jean-Pierre Sévigny, Michel Nobert, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 15e jour de décembre 1986 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1- Adoption du budget pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1987.

2- Adoption du règlement numéro 207 - Pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 1987.

DONNÉ ce 12 jour du mois de décembre 1986.

(Signé)

.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE R. C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

86-408
No. de résolution ou annotation

Adoption du budget pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1987

ATTENDU les dispositions contenues aux articles 954, 955, 956 et 957 du Code Municipal;

ATTENDU les explications fournies durant les sessions;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ADOPTER le budget de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1987.

Adopté

86-409

Adoption du règlement numéro 207 - Pour déterminer les taux de taxes pour l'execice financier 1987

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 207.

Adopté

Lucien Chaussé .....MAIRE..... Marcel Milot .....SEC.TRES

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Le 12 janvier 1987

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITÉ DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 12 janvier 1987 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

87-1 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

87-2 Adoption des minutes

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER les minutes des sessions tenues les 8 et 15 décembre 1986.

Adopté

✓ 87-3 Prolongation du terme original - Règlement numéro 54

ATTENDU que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, dans le comté de Champlain, avait le 10 janvier 1987, un montant de 69 500$ à renouveler sur un emprunt original de 108 000$, pour une période de 10 ans, en vertu du règlement numéro 54;

ATTENDU que ledit renouvellement n'a pas été effectué à la date prévue;

ATTENDU que l'emprunt par billets qui comprendra ledit renouvellement sera daté du 26 janvier 1987;

ATTENDU que la Municipalité désire se prévaloir des dispositions de l'article 2 de la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (L.R.Q. 1984, ch. 39, art. 559 (655), qui prévoit que le terme original d'un emprunt peut être prolongé d'au plus douze (12) mois lors d'un nouvel emprunt;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement QUE la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, dans le comté de Champlain, emprunte les 69 500$ par billets, en renouvellement d'une émission d'obligations, pour un terme additionel de 16 jours au terme original du règlement ci-haut mentionné.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.L.G.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

J87-4
No. de résolution ou annotation

Prolongation du terme original - Règlement numéro 114

ATTENDU que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, dans le comté de Champlain, avait le 21 décembre 1986, un montant de 63 000$ à renouveler sur un emprunt original de 68 000$, pour une période de 15 ans, en vertu du règlement numéro 114;

ATTENDU que ledit renouvellement n'a pas été effectué à la date prévue;

ATTENDU qu'un montant de 49 642,50$ a été payé à même le budget laissant ainsi un solde net à renouveler de 13 357,50$;

ATTENDU que l'emprunt par billets qui comprendra ledit renouvellement sera daté du 26 janvier 1987;

ATTENDU que la Municipalité désire se prévaloir des dispositions de l'article 2 de la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (L.R.Q. 1984, ch. 39, art. 559 (655), qui prévoit que le terme original d'un emprunt peut être prolongé d'au plus douze (12) mois lors d'un nouvel emprunt;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, dans le comté de Champlain, emprunte les 13 357,50$ par billets, en renouvellement d'une émission d'obligations, pour un terme additionnel de 1 mois et 5 jours au terme original du règlement ci-haut mentionné.

Adopté

J87-5

Modification aux règlements numéros 54 et 114

ATTENDU que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine se propose d'emprunter par billets un montant total de 82857,50$ en vertu des règlements d'emprunt suivants, et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux:

Règlement numéro	Pour un montant de
54 (renouvellement d'emprunt)	69 500 $
114	13 357,50
	82 857,50 $

ATTENDU qu'il serait plus avantageux pour la Municipalité de procéder au financement à long terme du montant total de 82 857,50$ au moyen de billets au lieu d'obligations;

ATTENDU que le conseil désire emprunter ce montant à la Caisse Populaire de Ste-Madeleine;

ATTENDU qu'à ces fins il devient nécessaire de modifier les règlements en vertu desquels ces billets seront émis;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

2- QUE chacun des règlements d'emprunt indiqués ci-dessus soit et est amendé, s'il y a lieu, afin que chacun d'eux soit conforme à ce qui est stipulé ci-bas;

1- Les billets seront datés du 26 janvier 1987;

2- Les billets porteront un taux d'intérêt de 11,05% l'an payables semi-annuellement;

3- Les billets, capital et intérêts, seront payables à la Caisse populaire de Ste-Madeleine;

4- Les billets seront signés par le maire et le secrétaire- trésorier;

5- Les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit:

1- 5 400,50$
2- 5 900
3- 6 500
4- 7 000
5- 7 100
5- 50 957 (à renouveler)

Adopté

✓87-6 Pour émettre des billets pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt numéros 54 et 114

Proposé par Michel Nobert, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QUE, pour l'emprunt au montant total de 82 857,50$, effectué en vertu des règlements numéros 54 et 114, la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine émette par billets pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de

5 ans (à compter du 26 janvier 1987), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 6 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros 54 et 114;

chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie de la balance due sur l'emprunt.

Adopté

✓87-7 Emprunt par billets - Règlement numéros 54 & 114

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1- QUE la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine accepte l'offre qui lui est faite par la Caisse populaire de Ste-Madeleine pour son emprunt de 82 857,50$ par billets en vertu des règlements numéros 54 et 114 au prix de 100/par 100$, à 11,05%, échéant en série 5 ans comme suit:

11,05%	26 janvier 1988	5 400,50$
11,05	26 janvier 1989	5 900
11,05	26 janvier 1990	6 500
11,05	26 janvier 1991	7 000
11,05	26 janvier 1992	58 057

2- QUE demande soit faite à l'Honorable Ministre des Affaires Municipales d'approuver les conditions du présent emprunt telles que mentionnées ci-haut (L.R.Q. ch. 27.1, art. 1071.1).

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L-C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

√87-8
No. de résolution ou annotation

Règlement numéro 175 - Paiement des fournisseurs

ATTENDU les comptes reçues à ce jour des fourniseurs suivants:

Roland Therrien electrique	$325.00
M. Electrique Ltée	201.48
Atelier d'Usinage J.J.Tremblay Inc.	1382.89
	$1909.37

ATTENDU l'autorisation reçue de la Commission Municipale du Québec le 18 décembre 1984;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE REMBOURSER les fournisseurs mentionnés ci-dessus.

Adopté

√ 87-9

Règlement numéro 204 - Acquisition des lots P-429 à P-438 et emprunt temporaire d'un montant correspondant

ATTENDU l'adoption du règlement numéro 204 qui prévoit l'acquisition de ces lots:

ATTENDU l'approbation du règlement par le Ministère des Affaires Municipales en date du 27 novembre 1986;

ATTENDU la résolution numéro 86-393 en date du 8 décembre 1986;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à un emprunt temporaire de 96 000,00$ à la Banque Nationale;

2- D'UTILISER le produit de cet emprunt pour payer l'acquisition desdits lots;

3- QUE le chèque soit fait au nom de Me Hugues Germain in trust, pour fins de partage entre les propriétaires.

Adopté

87-10

Règlement numéro 204 - Emprunt temporaire à la Banque et paiement des fournisseurs

ATTENDU les comptes reçus à ce jour de:

Atelier d'Usinage Gomex Inc.	$102.55
Clément Bastien Excavation Enr.	1016.80
Béton Vibré Ltée	91.56
Gaston Girard	247.50
Arbo Service Inc.	990.00
Guillevin International Inc.	431.01
Le Pro du Pinceau Inc.	120.00
Roland Therrien Electrique	774.70
Pagé Construction (1983) Inc.	1359.80
P.A.Thibeault Ltée	345.08
Trois-Rivières Location Inc.	204.11
Vaugeois & Fils	473.38
Westburne Québec	2326.98
Gérard Martel & Associés	1030.00
M. Henri Veillette	400.00
	$9913.47

INITIALES DU MAIRE L. C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

ATTENDU l'autorisation reçue du Ministère des Affaires Municipales le 25 septembre 1986;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à un emprunt temporaire de 10 000$ à la Banque Nationale du Canada;

2- D'UTILISER le produit de cet emprunt pour rembourser les fournisseurs ci-dessus mentionnés.

Adopté

√ 87-11 Règlement numéro 204 - Acceptation de la soumission pour l'achat d'un camion

ATTENDU l'appel d'offres paru dans le journal Le Nouvelliste le 12 décembre 1986;

ATTENDU le prix soumis par un (1) seul soumissionnaire;

1- Garage Charest & Frères Inc. $54 935.46

ATTENDU que cette soumission a été jugée conforme suite à une analyse effectuée par l'inspecteur municipal;

ATTENDU l'approbation du règlement par le Ministère des Affaires Municipales, en date du 25 septembre 1986;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement:

1- D'ACCEPTER la soumission présentée par le Garage Charest & Frères Inc. pour la fourniture d'un camion neuf International 1987 au montant de 54 935.46$ et de procéder à l'achat dudit camion;

2- QUE Monsieur Lucien Chaussé, maire et Marcel Milot, secrétaire-trésorier soient et sont par les présentes autorisés à signer tous documents destinés à donner effet aux présentes pour et au nom de la Corporation Municipale.

Adopté

√ 87-12 Travaux d'assainissement 9e rue (pose de 14 tés sur la conduite d'interception)

ATTENDU la pose d'une conduite d'interception sur la 9ième rue;

ATTENDU la demande de Monsieur Gilles Haché pour prolonger tous les services afin de desservir 14 terrains au cours du printemps;

ATTENDU qu'il est moins dispendieux de faire la pose des tés en même temps que la pose de la conduite et que la qualité des travaux est supérieure;

ATTENDU que ces coûts seront chargés sur le règlement de ce secteur;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'AUTORISER l'entrepreneur A. Plamondon & Fils Inc. de fournir et poser les matériaux suivants: 14 tés en PVC-SDR-35 de grandeur 250X250X125MM, et 14 bouchons en PVC-SDR-28 de grandeur 125MM, le tout au prix unitaire de 175$, pour un montant total de 2 450$.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. Mme

√ 87-13 — No. de résolution ou annotation

Adhésion à U.M.R.C.Q. - 1987

ATTENDU que la contribution annuelle est fixée en fonction de la population de chacune des Municipalités;

ATTENDU que selon la Gazette Officielle du Québec, notre population est de 5100 habitants;

ATTENDU que selon la grille de tarification, cette contribution s'établit à 1149,50$;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE VERSER la somme de 1149,50$ à l'U.M.R.C.Q. à titre de contribution pour l'exercice 1987.

Adopté

√ 87-14

Demande de la Société Canadienne de la Sclérose en plaques

ATTENDU la lettre de Monsieur Gaumond, président régional en date du 5 janvier 1987;

ATTENDU que cet organisme tiendra sa campagne annuelle à l'échelle de tout le Québec dans la semaine du 4 au 11 mai prochain;

ATTENDU que l'organisme formule la permission d'établir des points de vente dans la municipalité, qui seront tenus dans des commerces ou édifices publics;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACQUIESCER à la demande de la Société Canadienne de la Slérose en plaques.

Adopté

√ 87-15

Entente entre la Corporation Municipale et La Société Protectrice des Animaux de la Mauricie Inc.

ATTENDU la nécessité de renouveler l'entente avec la S.P.A.M. Inc. pour l'année 1987;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'AUTORISER Messieurs Lucien Chaussé, maire et Marcel Milot, secrétaire-trésorier à signer l'entente pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe.

Adopté

√ 87-16

Demande de permis d'excavation au Ministère des Transports

ATTENDU que la Municipalité devra effectuer des travaux d'excavation pour la construction ou la réparation de services municipaux au cours de l'année 1987;

ATTENDU que ces travaux seront effectués dans l'emprise des routes entretenues par le Ministère des Transports;

ATTENDU que la Municipalité doit obtenir un permis d'excavation avant d'effectuer ces travaux;

ATTENDU que la Municipalité devra remettre les lieux dans l'état où ils étaient avant les travaux d'excavation, chaque fois qu'un permis d'excavation est émis par le Ministère des Transports;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QUE la Municipalité demande au Ministère des Transports les permis d'excavation requis pour l'année 1987.

Adopté

INITIALES DU MAIRE R.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

87-17
No. de résolution ou annotation

Acceptation des travaux de voirie - entretien des rues

ATTENDU la production du rapport de dépenses pour les travaux exécutés en vue de l'amélioration du réseau municipal;

ATTENDU que le Ministère des Transports accorde une subvention au montant de 28 000$ pour la réalisation de ces travaux;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement:

1- QUE le conseil approuve le présent rapport de dépenses relatif aux travaux exécutés aux chemins municipaux pour un montant de 113 607,58$;

2- QUE le conseil a pris connaissance des conditions imposées par le Ministère des Transports et les a adoptés notamment, que les travaux exécutés en vertu des dépenses présentes n'ont pas été ou ne seront pas l'objet d'une subvention autre que celle que le Ministère des Transports a accordés.

Adopté

87-18

Nomination d'un garde-feu municipal

ATTENDU la réunion tenue le 15 décembre 1986 avec les représentants de la Société de Conservation de la Région de Québec- Mauricie;

ATTENDU l'importance de désigner un interlocuteur auprès de la Société concernant la protection des forêts contre le feu;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement DE DESIGNER Monsieur Fernand Veillette, inspecteur municipal pour agir comme garde-feu municipal pour l'année 1987, pour et au nom de la Corporation Municipale.

Adopté

87-19

Versement au Comité des Loisirs - Village

ATTENDU le désir du Comité des Loisirs du Village d'ajouter une glissoire aux équipements prévus dans le parc-école;

ATTENDU que le Comité est prêt à en défrayer le coût qui s'élèvera aux environs de 2 000$;

ATTENDU que des fonds de 1 162,75$ sont toujours disponibles au budget 1986;

ATTENDU que l'acquisition de la glissoire à partir de ces fonds et de ceux en possession du Comité nous évitera de financer ledit équipement à partir d'un règlement d'emprunt;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'EFFECTUER un dernier versement de 1 162,75$ au Comité des Loisirs du Village.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

87-20 — No. de résolution ou annotation

Correspondance

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier pour le mois de décembre 1986.

Adopté

87-21

Comptes

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

9245	Hydro-Québec	(Eclairage des rues)	7273.41
9246	M. Lucien Chaussé	(Frais déplacement)	222.24
9247	ANNULÉ		
9248	Charles Veillette	(Article 38 308.88)	
		(Carburant 53.05)	361.93
9249	Steven Partington	(RDE - entretien)	120.00
9250	Serge Turcotte	(Salle comm. ménage)	10.00
9251	Laurier Mongrain	(Frais déplacement)	338.87
9252	Receveur Général Canada	(D.A.S. à payer)	4506.10
9253	Ministère du Revenu	(D.A.S. à payer)	5042.33
9254	Syndicat Can. Fonc. Pub.	(Cotisations syndicales)	116.58
9255	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	4243.67
9256	Jules Milette Inc.	(Enlèvement ordures)	3454.67
9257	André Cyrenne Inc.	(Location machinerie)	4609.40
9258	Jocelyne Grondines	(Garderie animation)	140.00
9259	Jean-Guy Lemire	(Modification taxes)	13.60
9260	Réal Cossette	(Modification taxes)	7.10
9261	Gestions L. Francoeur	(Modification taxes)	96.00
9262	Marcel Milot	(Frais déplacement)	53.73
9263	Jocelyne Grondines	(Garderie animation)	140.00
9264	Ville Trois-Rivières	(Frais de poste)	361.56
9265	Bell Canada	(Téléphone)	40.24
9266	Jocelyne Grondines	(Garderie animation)	140.00
9267	Claudette Toupin	(Petite caisse)	71.90
9268	Lucien Chaussé	(Frais déplacement)	66.17
6269	Serge Turcotte	(Salle comm. ménage)	45.00
9270	André Farrier	(Carburant, huile)	28.15
9271	Denis Veillette	(Carburant, huile)	137.22
9272	Mun. Ste-Marthe	(Salaires conseil)	1793.83
9273	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	11654.45
9274	Gaston Girard	(Cont. neige 10657.41)	
		(Cont. sabl. 4072.92)	14730.33
9275	Richard Loranger	(Récl. domm. intérêt)	811.75
9276	Serge Turcotte	(Salle comm. ménage)	10.00
9277	Claudette Toupin	(Petite caisse)	41.50
9278	Mun. Ste-Marthe	(Fonds spécial)	650.00
9279	Stéphane Juneau	(RDE - entretien)	88.95
9280	Lucien Chaussé	(Frais déplacement)	371.90
9281	Denis Veillette	(Carburant, huile)	17.51
9282	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	235.29
9283	Sylvain Bellemare	(Dist. circulaires)	22.05
9284	Michel Courteau	(Dist. circulaires)	12.60
9285	Mme René Beauchesne	(Dist. circulaires)	28.00
9286	Robert Jutras	(Dist. circulaires)	25.55
9287	Patrick Dumas	(Dist. circulaires)	24.15
9288	Claudette Toupin	(Petite caisse)	74.86
9289	Marc Jacob	(Frais déplacement)	25.23
9290	Jean Tourigny	(Frais déplacement)	76.14
9291	Guy Doucet	(Frais déplacement)	59.47
9292	Trust Général Canada	(Fonds retraite à payer)	1680.64
9293	Fernand Veillette	(Frais déplacement)	112.86
9294	La Laurentienne	(Ass. collective payer)	221.87
9295	Les Editions Mabec Inc.	(Fournitures bureau)	31.40

INITIALES DU MAIRE
L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.
Mme

No. de résolution ou annotation

9296	Trust Général Canada	(Fonds retraite à payer)	38.48
9297	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	1524.12
9298	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	3279.30
9299	Stéphane Masse	(Loisirs Prairies)	210.00
9300	Serge Turcotte	(Salle comm. ménage)	220.00
9301	Soc. Canadienne Postes	(Frais de poste)	300.00
9302	Laurier Mongrain	(Frais déplacement)	112.55
9303	Claudette Toupin	(Petite caisse)	70.28
	TOTAL:		$70194.93

Liste des comptes à payer au 31 décembre 1986

9304	Hydro-Québec	(Eclairage des rues)	7515.85
9305	Hydro-Québec	(Elect. St-Malo)	209.62
9306	Hydro-Québec	(Elect. salle 569.15) (Elect. garage 569.15)	1138.30
9307	Hydro-Québec	(Elect. station pompage)	181.18
9308	Hydro-Québec	(Elect. aqueduc)	1643.35
9309	Hydro-Québec	(Elect. Hôtel Municipal)	331.98
9310	Bell Canada	(Tél. Hôtel Municipal)	484.76
9311	Bell Canada	(Tél. Station pompage)	30.42
9312	Gaston Bédard Inc.	(Fournitures bureau)	26.16
9313	Burotec Inc.	(Papeterie)	70.85
9314	Canadien Tire Inc.	(Pièces acc. fournitures)	175.37
9315	Centre des Roses Enr.	(Frais représentation)	261.25
9316	Cie Canadienne Serv.Linge	(Entretien salle comm.)	61.67
9317	Conseil Loisirs Mauricie	(Etude loisirs Ste-Marthe)	1460.00
9318	FCC Leasing	(Location photocopieur)	386.95
9319	Jocelyne Grondines	(Fournitures - garderie)	305.17
9320	Impressions Rédacta	(Papeterie)	76.30
9321	Imprimerie Vallière	(Information Loisirs)	476.11
9322	Librairie du Cap Inc.	(Fourniture bureau)	360.48
9323	Marc Montambeault	(Transport handicapés)	90.00
9324	Le Nouvelliste	(Informations)	411.00
9325	Pluritec ltée	(Analyse bactériologique)	304.00
9326	J.A.Roberge	(Tapis Hôtel municipal)	515.00
9327	Asphalte Continental	(Achat d'asphalte froid)	366.15
9328	Atelier Usinage Gomex	(Réparation godet)	896.24
9329	Thomas Bellemare ltée	(Location machinerie)	3975.00
9330	Béton Vibré Ltée	(Travaux - 5e rue)	967.92
9331	Centre Décoration Paré	(Fournitures entretien)	229.63
9332	Coop. Agricole Champlain	(Huile à chauffage)	222.02
9333	Robert Delisle Inc.	(Huile - RDE)	186.13
9334	Eco Equipement Inc.	(Réparation pompe)	136.25
9335	Electricité Francoeur	(Réparation alternateur)	51.27
9336	Entretien Pelouse P.G.	(Neige patinoire Prairies)	50.00
9337	Fournier & Martin Inc.	(Pièces camions)	111.96
9338	Gravier Mont-Carmel Inc.	(E.N. - Sel, Calcium)	1381.15
9339	Guillevin International	(Ent. patinoires ext.)	33.14
9340	Launier Ltée	(RDE - Pièces)	109.33
9341	McKerlie Millen	(RDE - Huile)	54.35
9342	Monsieur Tapis Enr.	(Plinthes)	49.05
9343	Morin & Frères Inc.	(Fournitures diverses)	137.00
9344	Pagé Construction Inc.	(Voirie - BND)	103.06
9345	Polygrafic	(Fournitures bureau)	59.75
9346	Purolator	(Frais de transport)	12.51
9347	Radiateurs MR Inc.	(Réparations camions)	92.24
9348	Richard Piché Inc.	(Pièces machinerie)	223.32
9349	Sergaz Inc.	(Essence et diesel)	654.48
9350	L.P.Tanguay Ltée	(Entretien - salle)	37.33
9351	Techni FM	(Réparations camions)	166.57
9352	Roland Therrien Elect.	(Ent. réparation puit #4)	281.54
9353	P.A.Thibeault Ltée	(Fournitures)	6.54
9354	T.L.G. Inc.	(Réparations cylindre)	69.51

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

9355	Jean Vaugeois	(Location machinerie)	431.15
9356	Vaugeois & Fils Ltée	(Location machinerie)	1042.25
9357	Westburne Québec	(RE - pièces et acc.)	848.25
	TOTAL:		$29500.86

Adopté

87-22 Avis de motion - Règlement numéro 208

Monsieur Louis St-Arnaud donne avis de motion à l'effet de présenter lors de la prochaine session ou lors d'une session ultérieure un règlement relatif aux coûts des études ainsi qu'aux coûts pour la préparation des plans et devis pour le projet de construction d'aqueduc, d'égout pluvial et sanitaire, mise en forme de rues, pose de bordure de béton et pavage sur une partie de la 10e, 11e, 12e rues et une partie de la 1ère avenue, la 2ième avenue et son raccordement à la Route 138 - Secteur Village.

Adopté

87-23 Avis de motion - Règlement numéro 209

Monsieur Jean-Pierre Sévigny donne avis de motion à l'effet de présenter lors de la prochaine session ou lors d'une session ultérieure un règlement relatif à la construction d'égout pluvial, mise en forme de rue, pose de bordure de béton et pavage sur une partie de la neuvième rue.

Adopté

87-24 Versement au Comité des Loisirs - Secteur St-Malo

ATTENDU que le Comité des Loisirs St-Malo a des comptes à payer de près de 300$ et qu'il a à peine les fonds nécessaires pour les couvrir;

ATTENDU qu'un versement de 500$ imputé au budget 1987 leur permettrait de défrayer les coûts inhérents à l'entretien de la patinoire;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE VERSER la somme de 500$ au Comité des Loisirs St-Malo.

Adopté

87-25 Remplacement de la porte du chalet des loisirs - Parc St-Laurent

ATTENDU que la porte du chalet des Loisirs Parc St-Laurent est en très mauvaise état;

ATTENDU que des réparations sur celle-ci s'avère pratiquement impossible;

ATTENDU les prix demandés à deux fournisseurs pour la pose d'une nouvelle porte avec quincaillerie complète anti-vandalisme;

INITIALES DU MAIRE R.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS. Mau.

No. de résolution ou annotation

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE PROCEDER à l'achat d'une porte du plus bas soumissionnaire, soit les Portes Arco au montant de 517,83$ tel que décrit en annexe.

Adopté

√87-26 Félicitations à Monsieur Michel Leclerc

ATTENDU que La société d'Agriculture du Comté de Champlain a récemment décerné ses méritas pour l'année 1986;

ATTENDU le succès remporté par Monsieur Michel Leclerc lors de cette soirée;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement DE TRANSMETTRE nos félicitations à Monsieur Michel Leclerc pour avoir remporté le titre de "Maître Agriculteur de l'année 1986".

Adopté

√87-27 Permis émis en 1986

ATTENDU le rapport soumis par le service responsable de l'émission des permis;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCEPTER le rapport des permis émis en 1986 par l'inspecteur municipal et son adjoint.

Rapport des permis émis en 1986

Résidence unifamiliale	
Construction	45
Rénovation	52
Résidence bifamiliale	
Construction	3
Rénovation	0
Maison mobile	
Installation	2
Rénovation	0
Permis commercial	
Construction	2
Rénovation	7
Bâtiment accessoire	
Construction, rénovation	49
Piscine	5
Démolition	7
Clôture	2
Affichage	7
Installation septique	37
Valeur des permis	3 728 589,00$

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

87-28 — No. de résolution ou annotation

Adoption du projet de règlement numéro 197-A-1 - Modification du règlement de zonage

ATTENDU les modifications apportées au règlement numéro 197-A zonage;

Proposé parJean-Pierre Sévigny, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement:

1- D'ADPOTER le projet de règlement numéro 197-A-1 - Modification au règlement de zonage;

2- QU'il soit soumis à la procédure de consultation publique suivant les dispositions de la loi.

Adopté

87-29 Achat de compteurs d'eau

ATTENDU la remise en service des compteurs d'eau;

ATTENDU l'obligation de faire la pose de compteurs dans toutes les résidences construites depuis 1982;

ATTENDU qu'il est nécessaire de faire l'achat de compteurs;

ATTENDU les soumissions reçues par deux fournisseurs;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACHETER de Westburne Québec Inc. des compteurs d'eau de marque Lecompte avec clapet anti-retour et adapteur à compression, suivant les quantités suivantes:

100	compteurs	5/8" X 3/4"	régulier
5	compteurs	5/8" X 3/4"	avec lecteur à distance
2	compteurs	1"	régulier
5	paires d'adapteurs à compression	1"	
50	"	"	5/8" X 3/4"

le tout suivant le meilleur prix soumis, soit la somme de 8 523,36$ taxe incluse.

Adopté

87-30 Avis de motion - Règlement numéro 210

Monsieur Louis St-Arnaud donne avis de motion à l'effet de présenter lors de la prochaine session ou lors d'une session ultérieure un règlement relatif aux coûts des études ainsi qu'aux coûts pour la préparation des plans et devis pour le projet de construction d'aqueduc, d'égout pluvial et sanitaire, mise en forme de rues, pose de bordure de béton et pavage sur une partie de la 10e, 11e, 12e rues, une partie de la 2e avenue et la 3e avenue ainsi que dans les rues connues sous les numéros de cadastre 96-24 et 96-25 (Secteur Village)

Adopté

87-31 Levée de l'assemblée

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Lucien Chaussé .....MAIRE..... Marcel Milot .....SEC.TRES

INITIALES DU MAIRE R.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS. Marcel

No. de résolution ou annotation

Le 19 janvier 1987

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 19 janvier 1987 à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

Formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Pierre Juneau, Michel Nobert, Louis St-Arnaud, Maurice Dumas, Jean-Pierre Sévigny, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 19e jour de janvier 1987 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

DONNE CE 16e jour du mois de janvier 1987.

(Signé) Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)
Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-32 Règlement numéro 194 - Paiement de l'entrepreneur et emprunt temporaire d'un montant correspondant

ATTENDU le décompte progressif numéro 1 préparé par la firme Consultants VFP Inc. pour la compagnie Sogerex Ltée au montant de 73 110,94$ pour des travaux exécutés dans le parc industriel jusqu'au 10 décembre 1986;

ATTENDU l'approbation du règlement par le Ministère des Affaires Municipales en date du 23 septembre 1986;

ATTENDU les dénonciations de privilèges reçues à ce jour au montant de 36 450,00$ soient: Béton Vibré Ltée 36 000,00$ et Cie Construction Dollard Ltrée 450,00$;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à un emprunt temporaire de 73 200,00$ à la Banque Nationale du Canada;

2- D'UTILISER le produit de cet emprunt pour verser une avance à la compagnie Sogerex Ltée pour les travaux effectués au 10 décembre 1986;

3- DE FAIRE le chèque conjointement aux noms de Sogerex Ltée et Béton Vibré Ltée pour la somme de 73 110,94$;

4- D'AVISER la compagnie Sogerex Ltée qu'elle devra obtenir une renonciation aux dénonciations de privilèges avant qu'un second versement ne soit effectué.

Adopté

87-33 Nomination de la Société Québécoise d'Assainissement des eaux

ATTENDU la résolution numéro 87-12 en date du 12 janvier 1987;

ATTENDU que des travaux municipaux doivent être effectués en même temps que la pose d'une conduite d'interception sur la 9ième rue;

ATTENDU que ces travaux consistent à la pose de 14 tés en PVC de 250X250X125MM, lesquels serviront aux branchements de 14 terrains tel que demandé par Monsieur Gilles Haché;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'AUTORISER la Société Québécoise d'Assainissement des eaux pour gérer ces travaux.

Adopté

87-34 Demande de la Société Québécoise d'Assainissement des eaux

ATTENDU que des travaux municipaux doivent être effectués en même temps que les travaux d'assainissement des eaux sur la neuvième rue (intercepteur);

ATTENDU que ces travaux occasionnent une dépense de 2 450$ lesquels consistent en la pose de 14 tés en PVC grandeur 250X250X125MM;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'AVISER la Société Québécoise d'Assainissement des eaux que la Corporation Municipale dispose des fonds nécessaires pour couvrir les frais inhérents à ces travaux municipaux.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-35 Demande au Ministère des Transports - Acquisition de résidu de terrain situé à l'intersection route Red Mill Sud et Route 138

ATTENDU que le terrain de l'emprise de route Red Mill Sud, coin Nord/Est, appartient au Ministère des Transports;

ATTENDU que le Comité d'embellissement voudrait aménager ledit terrain comme mini jardin floral;

ATTENDU que la Municipalité assumerait l'entretien de ce site;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- DE FAIRE une demande au Ministère des Transports afin qu'il nous cède ce résidu de terrain pour l'aménagement de cette intersection;

2- QUE le Ministère des Transports autorise le Comité d'embellissement à aménager ce résidu de terrain en attendant que la Corporation Municipale devienne propriétaire en titre enregistré.

Adopté

✓ 87-36 Avis de motion - Règlement numéro 211

Monsieur Maurice Dumas donne avis de motion à l'effet de présenter lors de la prochaine session ou lors d'une session ultérieure un règlement relatif à la construction et aux coûts des branchements des services d'aqueduc et d'égout.

Adopté

✓ 87-37 Opération cadastrale - lot 34-18

ATTENDU la requête effectuée par Régis Levesque, arpenteur-géomètre en date du 8 janvier 1987 concernant le lot 34-18 propriété de Monsieur Jean-Yves Clément;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

ATTENDU l'autorisation de la CPTAQ en date du 11 juin 1986;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro RL-87-02 étant la subdivision du lot 34-18.

Adopté

✓ 87-38 Cession des équipements du Parc Ecole Dominique-Savio à la Commission Scolaire du Cap

ATTENDU la politique d'aménagement des Parcs d'Ecole de la Commission Scolaire du Cap;

ATTENDU que la Municipalité connait ladite politique et qu'elle entend s'y conformer en faisant cession à la Commission Scolaire du Cap des équipements qu'elle a installé dans la cour de l'Ecole Dominique Savio;

ATTENDU qu'après acceptation, la Commission Scolaire sera entièrement responsable de l'entretien et de la maintenance desdits équipements, à l'exception de la patinoire et équipement afférents qui demeureront à la charge de la Municipalité;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement QUE la Municipalité de Ste-Marthe fasse don à la Commission Scolaire du Cap des jeux et modules qu'elle a installé ou installera à l'Ecole Dominique Savio dans le cadre de l'aménagement d'un parc école.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
h.c
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

87-39
Demande de Monsieur Firmin Kolly

ATTENDU la remande reçu de Monsieur Firmin Kolly concernant l'agrandissement de sa grange étable;

ATTENDU que suite à une vérification de l'inspecteur municipal, il fut constaté que l'agrandissement demandé peut éventuellement causer un préjudice aux résidents demeurant sur la centième rue;

ATTENDU la possibilité d'agrandir cette grange étable du côté Nord/Est, ce qui nous semble plus logique pour un plus grand respect de la qualité de l'environnement;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE PERMETTRE à Monsieur Firmin Kolly d'agrandir son bâtiment de ferme en autant qu'il se conforme à la loi de la qualité de l'Environnement et des règlements en vigueur dans la Municipalité et plus précisément qu'il respecte une marge de recul de trente (30) mètres de toute résidence avoisinante.

Adopté

Lucien Chaussé ..... MAIRE ..... Marcel Milot SEC.TRES.
Lucien Chaussé Marcel Milot

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 26 janvier 1987

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 26 janvier 1987 à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Pierre Juneau, Michel Nobert, Louis St-Arnaud, Maurice Dumas, Jean-Pierre Sévigny, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoqué par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du conseil, lundi le 26 e jour de janvier 1987 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1- Opération cadastrale - lots 90-21 à 90-24 inclusivement
2- Dénomination d'une rue conduisant au Parc Norbert

N.B.: 6:30 heures - Rencontre Conseil d'administration du Club Optimiste Ste-Marthe Inc.

7:00 heures - Rencontre l'association Touristique du Coeur du Québec

7:30 heures - Session spéciale

DONNE ce 23e jour du mois de janvier 1987.

(Signé)
Marcel Milot
.....
Marcel Milot

(Copie conforme)
Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
R.L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-40 Opération cadastrale - lot 90-21 à 90-24 inclusivement

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 14 janvier 1987 concernant les lots numéros 90-21 à 90-24 inclusivement propriété de Monsieur Rosaire Champoux;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 7066 étant la subdivision des lots 90-21 à 90-24 inclusivement.

Adopté

87-41 Dénomination d'une rue conduisant au Parc Norbert

ATTENDU la nécessité de désigner par un nom la rue conduisant au Parc Norbert;

ATTENDU que les rues de ce secteur portent des noms de gens qui ont marqué l'existence de celui-ci;

ATTENDU que l'on doit conserver l'homogénéité des toponymes dans ce secteur;

ATTENDU que le nom "RUE NORMANDIN" serait dans les circonstances une appellation juste;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement QUE la rue locale conduisant au Parc Norbert soit nommée "RUE NORMANDIN".

Adopté

Lucien Chaussé .....MAIRE..... Marcel Milot .....SEC.TRES.
Lucien Chaussé Marcel Milot

INITIALES DU MAIRE R.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS. mau

No. de résolution ou annotation

Le 2 février 1987

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 2 février 1987 à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Michel Nobert
Jean-Pierre Sévigny
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Pierre Juneau, Michel Nobert, Louis St-Arnaud, Maurice Dumas, Jean-Pierre Sévigny, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du conseil, lundi le 2e jour de février 1987 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

DONNE ce 30e jour du mois de janvier 1987.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS. Mac

No. de résolution ou annotation

87-42 Avis de motion - Règlement numéro 212

Monsieur Pierre Juneau donne avis de motion à l'effet de présenter lors de la prochaine session ou lors d'une session subséquente un règlement relatif à la construction d'un réseau d'aqueduc, d'égout sanitaire, d'égout pluvial, la pose de bordure de béton et pavage pour une partie du boulevard Industriel dans le parc industriel.

Adopté

✓ 87-43 Règlement numéro 201 - Paiement à l'entrepreneur et emprunt temporaire d'un montant correspondant

ATTENDU le décompte progressif numéro 2 préparé par le Consortium Pluritec Ltée et les Consultants VFP Inc. pour la compagnie Panpierre Inc. au montant de $113,508.25 pour des travaux exécutés jusqu'au 14 janvier 1987 sur la 6e, 8e et 9e rues et l'avenue projetée - Secteur St-Malo;

ATTENDU l'approbation du règlement par le Ministère des Affaires Municipales en date du 15 septembre 1986;

ATTENDU la dénonciation de privilège reçue à ce jour au montant de $90,000.00 de la compagnie Béton Vibré Ltée;

ATTENDU que des travaux supplémentaires au montant de $1,600.00 sont indiqués au décompte progressif, mais ne seront exécutés qu'au printemps seulement;

ATTENDU qu'une réclamation doit être faite à la compagnie Panpierre Inc. pour la fourniture de matériaux et services suite à un bris de la conduite d'aqueduc et ou gel d'une borne-fontaine, au montant de $463.40;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à un emprunt temporaire de $111,450.00 à la Banque Nationale du Canada;

2- D'UTILISER le produit de cet emprunt pour verser une deuxième avance à la compagnie Panpierre Inc. pour les travaux exécutés au 14 janvier 1987;

3- DE FAIRE le chèque conjointement au nom de Panpierre Inc. et Béton Vibré Ltée pour la somme de $111,444.85.

Adopté

✓ 87-44 Règlement numéro 204 - Paiement des fournisseurs et des honoraires professionnels et emprunt temporaire d'un montant correspondant

ATTENDU les comptes reçus à ce jour de:

Atelier Jutras Inc.	$1357.05
Me Hugues Germain	1128.00
	$2485.05

ATTENDU l'approbation du règlement par le Ministère des Affaires Municipales en date du 25 septembre 1986;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à un emprunt temporaire de $2500.00 à la Banque Nationale du Canada;

2- D'UTILISER le produit de cet emprunt pour payer les fournisseurs ci-dessus mentionnés.

 Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-45 Nomination d'un professionnel - Préparation d'un nouvel acte notarié - parc industriel

ATTENDU la nécessité de nommer un professionnel afin de rédiger un nouvel acte notarié relatif à l'acquisition des terrains dans le parc industriel afin de se rendre conforme à la Loi sur les immeubles industriels municipaux;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- DE CONFIER la rédaction de cet acte notarié à Me Michel Leblanc, notaire;

2- QUE Messieurs Lucien Chaussé, maire et Marcel Milot, secrétaire-trésorier, soient et sont par les présentes autorisés à signer ledit acte notarié, de même qu'à signer tous autres documents destinés à donner effet aux présentes.

Adopté

87-46 Municipalisation de rue - Partie de la 10ième rue

ATTENDU qu'une partie du terrain privé de Monsieur Maurice Ayotte est utilisé depuis plusieurs années à des fins publiques;

ATTENDU la nécessité pour la Municipalité d'acquérir une partie du lot 96-1 (Partie de la 10ième rue) en prévision de la construction de services publics;

ATTENDU que le lot 96-1 est la propriété de Monsieur Maurice Ayotte, tel qu'il apparait au rôle d'évaluation 1987;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Guy bergeron et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à l'acquisition d'une partie du lot 96-1 mesurant approximativement cinquante (50) pieds de largeur par cent (100) pieds de profondeur de Monsieur Maurice Ayotte et ce pour la somme de cinq mille dollars ($5,000.00);

2- DE CONFIER la rédaction de l'acte à Me Hugues Germain, notaire;

3- QUE Messieurs Lucien Chaussé, Maire et Marcel Milot, Secrétaire-trésorier, soient et sont par les présentes autorisés à signer ledit acte d'achat pour et au nom de la Corporation Municipale de même qu'à signer tous autres documents destinés à donner effet aux présentes.

Adopté

87-47 Déneigement du stationnement - Salle Communautaire du Fleuve

ATTENDU la lettre de Monsieur Bertrand Ferron en date du 23 janvier 1987;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement DE VERSER la somme de $1,167.00 à Les Galeries du Fleuve Inc. pour le déneigement du stationnement à la Salle Communautaire du Fleuve au cours de l'hiver 1986-1987.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-48 Entente entre la Corporation Municipale et la Société Protectrice des Animaux de la Mauricie Inc.

ATTENDU la demande de Monsieur Claude Bergeron, président de la SPAM à l'effet de modifier l'article VIII - Contrôle de la population canine en ajoutant le paragraphe suivant:

B-1 Quand la licence n'est pas payée dans les trente (30) jours, un avis au coût de cinq ($5.00) dollars est envoyé au propriétaire d'animaux;

ATTENDU que cette mesure contribuera à réduire les frais d'opération de la société;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER de modifier l'entente avec La Société Protectrice des Animaux de la Mauricie Inc. pour y inclure le texte ci-dessus mentionné.

Adopté

87-49 Achat d'un furêt d'égout en acier plat

ATTENDU que certaines parties de notre réseau d'égout connait des problèmes de bloquage à certains moments;

ATTENDU que les employés ont a intervenir quelques fois en période de garde pour débloquer ces conduites;

ATTENDU qu'ils doivent pouvoir compter sur des outils de travail fiables et adéquats;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE PROCEDER à l'achat d'un furêt d'égout de 150 pieds de longueur du plus bas soumissionnaire tel que décrit en annexe, soit Westburne, au montant de $510.46.

Adopté

87-50 Remboursement à Madame Gaby Desrosiers

ATTENDU qu'un contrat de location avait été conclu entre Madame Desrosiers et la Municipalité concernant l'utilisation du Chalet des Loisirs du Secteur des Prairies;

ATTENDU que toutes les conditions ont été respectées de part et d'autre;

ATTENDU que Madame Desrosiers n'utilisera pas le chalet en février et qu'elle nous en a averti dans les délais de 10 jours tel que prévu au contrat;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1- QU'UNE somme de $100.00 lui soit remboursée parce qu'elle n'utilisera pas le chalet pendant le mois de février;

2- QUE son dépôt de $200.00 lui soit aussi remboursé parce que le chalet est impeccable après utilisation tant sur le plan de la propreté que sur le plan du bon fonctionnement des équipements.

Adopté

INITIALES DU MAIRE R.L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-51 Opération cadastrale - lots 579-53 et 579-54

ATTENDU la requête effectuée par Jean Pinard, arpenteur-géomètre en date du 27 octobre 1986 concernant les lots numéros 579-53 et 579-54 propriété de Monsieur Jules Landry;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 413 étant la subdivision des lots 579-53 et 579-54 en remplacement des lots 579-49 et 579-50.

Adopté

87-52 Adoption du règlement numéro 208 - Relatif aux coûts des études ainsi qu'aux coûts pour la préparation des plans et devis pour le projet de construction d'aqueduc, d'égout pluvial et sanitaire, mise en forme de rues, pose de bordure de béton et pavage sur une partie de la 10e, 11e, 12e rues et une partie de la 1ère avenue, la 2ème avenue et son raccordement à la Route 138 - Secteur Village

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 208.

Adopté

87-53 Adoption du règlement numéro 209 - Relatif à la construction d'égout pluvial, mise en forme de rue, pose de bordure de béton, pavage ainsi que la construction de branchements d'aqueduc et d'égout sanitaire sur une partie de la neuvième rue

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 209.

Adopté

87-54 Adoption du règlement numéro 210 - Relatif aux coûts des études ainsi qu'aux coûts pour la préparation des plans et devis pour le projet de construction d'aqueduc, d'égout pluvial et sanitaire, mise en forme de rues, pose de bordure de béton et pavage sur une partie de la 10e, 11e, 12e rues, une partie de la 2e avenue et la 3e avenue ainsi que dans les rues connues sous les numéros de cadastre 96-24 et 96-25 (Secteur Village)

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 210.

Adopté

87-55 Pour fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique des électeurs propriétaires d'immeubles imposables - Règlement numéro 208

ATTENDU l'adoption du règlement numéro 208 en date du 2 février 1987;

ATTENDU les dispositions de la Loi;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement QUE le règlement numéro 208 relatif aux coûts des études ainsi qu'aux coûts pour la préparation des plans et devis pour le projet de construction d'aqueduc, d'égout pluvial et sanitaire, mise en forme de rues,pose de bordure de béton et pavage sur une partie de la 10e, 11e, 12e rues et une partie de la 1ère avenue, la 2ème avenue et son raccordement à la Route 138 - Secteur Village et à un emprunt de $25,000.00 soit soumis aux électeurs propriétaires d'immeubles imposables lors d'une assemblée publique qui sera tenue le 17 février 1987 à 19:00 heures à l'Hôtel Municipal au 2061 rue Notre-Dame.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.C — INITIALES DU SEC.-TRÉS. Jmu

No. de résolution ou annotation

87-56 Pour fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique des électeurs propriétaires d'immeubles imposables - Règlement numéro 209

ATTENDU l'adoption du règlement numéro 209 en date du 2 février 1987;

ATTENDU les dispositions de la Loi;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement QUE le règlement numéro 209 relatif à la construction d'égout pluvial, mise en forme de rue, pose de bordure de béton et pavage sur une partie de la neuvième rue et à un emprunt de $146,500.00 soit soumis aux électeurs propriétaires d'immeubles imposables lors d'une assemblée publique qui sera tenue le 16 février 1987 à 19:00 heures à l'Hôtel Municipal au 2061 rue Notre-Dame.

Adopté

✓ 87-57 Pour fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique des électeurs propriétaires d'immeubles imposables - Règlement numéro 210

ATTENDU l'adoption du règlement numéro 210 en date du 2 février 1987;

ATTENDU les dispositions de la Loi;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QUE le règlement numéro 210 relatif aux coûts des études ainsi qu'aux coûts pour la préparation des plans et devis pour le projet de construction d'aqueduc, d'égout pluvial et sanitaire, mise en forme de rues, pose de bordure de béton et pavage sur une partie de la 10e, 11e, 12 rues, une partie de la 2e avenue et la 3e avenue ainsi que dans les rues connues sous les numéros de cadastre 96-24 et 96-25 (Secteur Village) et à un emprunt de $40,000.00 soit soumis aux électeurs propriétaires d'immeubles imposables lors d'une assemblée publique qui sera tenue le 23 février 1987 à 19:00 heures à l'Hôtel Municipal au 2061 rue Notre-Dame.

Adopté

✓ 87-58 Engagement de la firme d'ingénieurs pour le projet de construction de services sur une partie de la neuvième rue - Règlement numéro 209

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE PROCEDER à l'engagement de la firme Le Consortium Pluritec Ltée et Les Consultants VFP Inc. pour la confection des plans et devis dans le projet de construction de services sur une partie de la neuvième rue conditionnellement à l'approbation du règlement par le Ministère des Affaires Municipales.

Adopté

✓ 87-59 Règlement numéro 194 - Paiement des honoraires professionnels et emprunt temporaire d'un montant correspondant

ATTENDU les comptes d'honoraires professionnels reçus à ce jour de:

Chastenay, Gagné & Ass. Inc.	$2820.00
Les Consultants VFP Inc.	6499.83
	$9319.83

ATTENDU l'approbation du règlement par le Ministère des Affaires Municipales en date du 23 septembre 1986;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à un emprunt temporaire de $9400.00 à la Banque Nationale du Canada;

INITIALES DU MAIRE h.l.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. Marc

No. de résolution ou annotation

2- D'UTILISER le produit de cet emprunt pour payer les professionnels ci-dessus mentionnés.

Adopté

✓ 87-60 Règlement numéro 201 - Paiement des honoraires professionnels et emprunt temporaire d'un montant correspondant

ATTENDU les comptes reçus à ce jour de:

Chastenay, Gagné & Ass.	$2379.50
Consortium Pluritec Ltée et Consultants VFP Inc.	21600.00
	$23979.50

ATTENDU l'approbation du règlement par le Ministère des Affaires Municipales en date du 15 septembre 1986;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à un emprunt temporaire de $24,000.00 à la Banque Nationale du Canada;

2- D'UTILISER le produit de cet emprunt pour payer les professionnels ci-dessus mentionnés.

Adopté

✓* 87-61 Règlement numéro 208 - Entente relative à l'engagement de la firme d'ingénieurs

ATTENDU l'adoption du règlement numéro 208 en date du 2 février 1987 relatif aux coûts des études ainsi qu'aux coûts pour la préparation des plans et devis pour le projet de construction d'aqueduc, d'égout pluvial et sanitaire, mise en forme de rues, pose de bordure de béton et pavage sur une partie de la 10e, 11e, 12e rues et une partie de la 1ère avenue, la 2ème avenue et son raccordement à la Route 138 - Secteur Village;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QUE la firme d'ingénieurs ne sera pas engagée avant que la soirée d'informations ainsi que l'assemblée publique des électeurs propriétaires d'immeubles imposables n'auront pas été tenues.

Adopté

* Les membres du Conseil étant tous présents, ce point fut ajouté.

Lucien Chaussé .....MAIRE..... Marcel Milot .....SEC.TRES
Lucien Chaussé Marcel Milot

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 9 février 1987

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 9 février 1987 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

87-62 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

87-63 Adoption des minutes

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER les minutes des sessions tenues les 12, 19, 26 janvier et 2 février 1987.

Adopté

Adoption du règlement numéro 206

Ce point est reporté à une session ultérieure.

√ 87-64 Règlement numéro 204 - Paiement du fournisseur et emprunt temporaire d'un montant correspondant

ATTENDU le compte reçu à ce jour de la firme Gaston Bédard Inc. au montant de $4997.65 pour la fourniture d'un traitement de texte Olympia;

ATTENDU l'adoption du règlement numéro 204 qui prévoit l'acquisition de cet équipement;

ATTENDU l'approbation du règlement par le Ministère des Affaires Municipales, en date du 25 septembre 1986;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à un emprunt temporaire de $5000.00 à la Banque Nationale du Canada;

2- D'UTILISER le produit de cet emprunt pour verser la somme de $4997.65 à la firme Gaston Bédard Inc.

Adopté

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-65
Achat de timbres

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE PROCEDER à l'achat de $900.00 de timbres pour l'expédition du courrier, tels que comptes et reçus de taxes, correspondance et lettres dans le cours normal des affaires de la Municipalité.

Adopté

Adopté

√ 87-66 Opération cadastrale - lots 104-79 à 104-90

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 26 janvier 1987 concernant les lots numéros 104-79 à 104-90 propriété de Succession Guilbeault et Monsieur Roger Guilbeault;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 7071 étant la subdivision des lots 104-79 à 104-90 en remplacement des lots 104-31 à 104-35.

Adopté

√ 87-67 CPTAQ - demande d'autorisation - lots 75-P, 76-P

ATTENDU la demande de Monsieur Roger Montplaisir;

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec les activités exercées dans le secteur concerné;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'APPUYER la demande d'autorisation de Monsieur Roger Montplaisir auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec.

Adopté

√ 87-68 CPTAQ - demande d'autorisation - lot 448-P

ATTENDU la demande de Monsieur Jocelyn Champagne et Madame Diane Grandmont;

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec les activités exercées dans le secteur concerné;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'APPUYER la demande d'autorisation de Monsieur Jocelyn Champagne et Madame Diane Grandmont auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec.

Adopté

87-69 Correspondance

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier pour le mois de janvier 1987.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-70
Comptes

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

9358	Syndicat Can. F.P.	(Cotisations syndicale)	94.53
9359	Ministre du Revenu	(DAS à payer)	4499.94
9360	Receveur Gén. Can.	(DAS à payer)	3974.35
9361	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	3121.05
9362	Bell Canada	(Téléphone)	34.10
9363	Jules Milette	(Enlèvement ordures)	3454.67
9364	U.M.R.C.Q.	(Cotisation ass. et abonn.)	1149.50
9365	Mme Madeleine Bruneau	(Loisirs Village)	1162.75
9366	M. Yvan Dumas	(Loisirs St-Malo)	500.00
9367	M. Raymond Sévigny	(Modification taxes)	132.16
9368	Stéphane Masse	(Prairies - Ent. patinoire)	210.00
9369	Serge Turcotte	(Salle comm. - ménage)	70.00
9370	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	3366.49
9371	Gaston Girard	(Contrat neige, sablage)	24550.53
9372	Fernand Veillette	(Fourniture bureau)	58.57
9373	Richard Loranger	(Récl. dommage et intérêt)	860.35
9374	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	3487.02
9375	Denis Veillette	(Fourniture de bureau)	15.00
9376	La Laurentienne	(Ass. collective à payer)	221.87
9377	Mun. Ste-Marthe	(Salaires conseil)	1886.51
9378	Serge Turcotte	(Salle comm. - ménage)	10.00
9379	Jocelyne Grondines	(Animation - garderie)	220.00
9380	Jean Tourigny	(Frais déplacement)	82.08
9381	Mun. Champlain	(Entente intermunicipale)	3943.50
9382	M. Raymond Sévigny	(Modification taxes)	50.55
9383	Mme Ginette Nolin	(Modification taxes)	268.73
9384	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	3471.98
9385	Galeries du Fleuve	(Déneigement stationnement)	1167.00
9386	Mme G. Desrosiers	(Retenues garantie 200.00 autres 100.00)	300.00
9387	Laurier Mongrain	(Frais déplacement)	247.35
9388	Guy Doucet	(Frais déplacement)	75.26
9389	Dynabec Ltée	(Location ordinateur)	1633.54
9390	Trust Général Can.	(Fonds retraite à payer)	2104.16
9391	Sylvain Bellemare	(Distribution circulaires)	44.10
9392	Serge Turcotte	(Salle comm. - ménage)	15.00
	TOTAL:		66,482.64

Comptes à payer au 31 janvier 1987

9393	Hydro-Québec	(Elect. Prairies)	738.33
9394	Hydro-Québec	(Elect. aqueduc)	2172.18
9395	Hydro-Québec	(Elect. Pl.St-Laurent)	192.19
9396	Hydro-Québec	(Elect. Dom. Savio)	123.13
9397	Bell Canada	(Tél. Hôtel Mun.)	436.80
9398	Bell Canada	(Tél. Station pompage)	30.42
9399	Gaston Bédard Inc.	(Équipement Burotique)	574.38
9400	Gar. Réal Biron	(Réparation patinoire)	10.00
9401	Burotec Inc.	(Papeterie photocopieur)	160.77
9402	Cie Can. Service Linge	(Entretien salle comm.)	91.67
9403	Coop. Agr. Champlain	(Huile chauffage H.Mun.)	239.48
9404	Dynabec Ltée	(Papeterie taxes, env.)	1767.98
9405	FCC Leasing	(Location photocopieur)	386.95
9406	Imp. Art Graphique	(Papeterie entête lettre)	1097.87
9407	Imp.Vallières Inc.	(Formules compteur eau)	185.56
9408	Librairie Cap. Inc.	(Fournitures bureau)	325.36
9409	Lib. Wilson Lafleur	(Renouvellement code Mun.)	198.00
9410	Marc Montambault	(Transport handicapés)	165.00
9411	Pitney Bowes	(Location compteur postal)	78.32
9412	St-Cyr Photo	(Fournitures bureau)	140.28
9413	Ville du Cap	(Cour municipale 6 mois) plus causes)	674.40

INITIALES DU MAIRE L.C
INITIALES DU SEC.-TRES.

No. de résolution ou annotation

9414	Alum. Dufresne Inc.	(Plaques de rues)	403.55
9415	Atelier Gomex Inc.	(Réparation sur pépine)	94.50
9416	Gaston Brouillette	(Porte - puit No. 3)	697.76
9417	Gilles Bruneau	(Réparation patinoire)	35.00
9418	Carette & Lemaire	(Réparation camion)	504.49
9419	Ent. René Carle Inc.	(Ramonage cheminée)	25.00
9420	Centre Déco Paré	(PTJ - fournitures)	38.54
9421	Entreprise RMI Inc.	(Rép. enregistreur)	154.00
9422	Fournier & Martin	(Pièces camions)	47.66
9423	Gas Bar Gélinas	(Essence)	418.00
9424	Gravier M. Carmel	(Biens non durables - abrasifs)	139.21
9425	Marchand Audio Vidéo	(Matériel informatique)	38.48
9426	Matériaux Les Rives	(Calcium)	304.11
9427	Morin & Frères Inc.	(Fournitures d'ent.)	317.71
9428	Plamondon & Fils	(Travaux Ass. des eaux)	2450.00
9429	Pagé Construction	(Biens non durables)	195.27
9430	Polygrafic	(Reproduction plans)	166.59
9431	Protection incendie CFS	(Boyaux patinoire)	621.48
9432	Sani-Marc Inc.	(Produits nettoyage)	329.96
9433	Sergaz Inc.	(Essence diesel)	345.28
9434	Servac Inc.	(Service égouts, nettoy)	2256.49
9435	P.A.Thibeault Ltée	(Biens non durables)	84.33
9436	T.R. Chevrolet Inc.	(Pièces camions)	60.80
9437	Vaugeois & Fils	(Location machinerie)	147.04
9438	Westburne Québec	(RDE - pièces & ass.)	1331.72
	TOTAL:		$20996.04

Adopté

✓ 8771 Opération cadastrale - lot 104-91

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 28 janvier 1987 concernant le lot 104-91 propriété de Monsieur Jules Guilbeault;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 7074 étant la subdivision du lot 104-91

Adopté

87-72 Levée de l'assemblée

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Lucien Chaussé ..... MAIRE. Jean Tourigny ..... SEC.TRES
Lucien Chaussé — Jean Tourigny — ADJOINT

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 16 février 1987

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 16 février 1987 à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Pierre Juneau, Michel Nobert, Jean-Guy Bergeron, Louis St-Arnaud, Maurice Dumas, Jean-Pierre Sévigny.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du conseil, lundi le 16e jour de février 1987 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

N.B.: 7:00 heures - Assemblée publique des électeurs
Règlement numéro 209(Secteur Haché)

9:00 heures - Session spéciale

DONNE ce 13e jour du mois de février 1987.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. Marcel

No. de résolution ou annotation

87-73 Certificat attestant que le conseil a pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables - Règlement numéro 209

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE le procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement numéro 209 soit adopté tel que lu; qu'il soit consigné aux archives de cette corporation.

PROCES-VERBAL REGLEMENT NUMERO 209

Procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement numéro 209 relatif à la construction d'égout pluvial, mise en forme de rue, pose de bordure de béton, pavage, ainsi que la construction de branchements d'aqueduc et d'égout sanitaire sur une partie de la neuvième rue (Secteur Village) et à un emprunt de $146,500.00 pour ces fins.

Cette assemblée fût tenue à l'Hôtel Municipal de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine le 16 février 1987 à dix-neuf (19:00) heures sous la présidence de Monsieur Lucien Chaussé, Maire.

Le secrétaire-trésorier donne lecture du règlement numéro 209 ainsi que de l'article 1061 du Code Municipal.

Après deux heures d'attente, conformément à la Loi, aucun électeur propriétaire d'immeubles imposables ne s'étant opposé à l'adoption dudit règlement, le président de l'assemblée déclare le règlement approuvé par les électeurs.

Lucien Chaussé MAIRE
Président de l'assemblée

Marcel Dumas SEC.TRES.
Secrétaire de l'assemblée

Adopté

✓87-74 CPTAQ - demande d'autorisation - lots 446-P

ATTENDU la demande de Monsieur Luc Tousignant;

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec les activités exercées dans le secteur concerné;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'APPUYER la demande d'autorisation de Monsieur Luc Tousignant auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

87-75

Congrès de la Société des Festivals Populaires du Québec

ATTENDU que la Société des Festivals Populaires du Québec tient son congrès les 6, 7 et 8 mars 1987 à Laval;

ATTENDU que les informations qu'on pourra y recueillir seront très utiles pour l'organisation d'activités telles que le Carnaval et la Fête Nationale des Québécois;

ATTENDU que des membres du Comité du Carnaval Ste-Marthe y seront probablement présents;

ATTENDU que notre Municipalité profitera inévitablement des retombées de ce congrès;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE VOTER un montant de $400.00 qui permettra au Directeur des Loisirs de participer au Congrès de la Société des Festivals Populaires du Québec.

Adopté

Lucien Chaussé ..... MAIRE ..... Marcel Milot SEC.TRES

Lucien Chaussé Marcel Milot

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Mardi le 17 février 1987

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce mardi 17 février 1987 à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. Les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Pierre Juneau, Michel Nobert, Jean-Guy Bergeron, Louis St-Arnaud, Maurice Dumas, Jean-Pierre Sévigny.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, mardi le 17e jour de février 1987 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

N.B.: 7:00 heures - Assemblée publique des électeurs - Règlement numéro 208(Secteur Louis)

9:00 heures - Session spéciale

DONNE ce 13e jour du mois de février 1987.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

87-76 Certificat attestant que le conseil a pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables - Règlement numéro 208

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE le procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement numéro 208 soit adopté tel que lu; qu'il soit consigné aux archives de cette corporation.

PROCES-VERBAL REGLEMENT NUMERO 208

Procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement numéro 208 relatif aux coûts des études ainsi qu'aux coûts pour la préparation des plans et devis pour le projet de construction d'aqueduc, d'égout pluvial et sanitaire, mise en forme de rues, pose de bordure de béton et pavage sur une partie de la 10e, 11e, 12e rues et une partie de la 1ère avenue, la 2ème avenue et son raccordement à la Route 138 (Secteur Village) et à un emprunt de $25,000.00 pour ces fins.

Cette assemblée fût tenue à l'Hôtel Municipal de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine le 17 février 1987 à dix-neuf (19:00) heures, sous la présidence de Monsieur Lucien Chaussé, Maire.

Le secrétaire-trésorier donne lecture du règlement numéro 208 ainsi que de l'article 1061 du Code Municipal.

Après deux heures d'attentes, conformément à la Loi, un électeur propriétaire d'immeubles imposables s'étant opposé à l'adoption dudit règlement, le président de l'assemblée déclare le règlement approuvé par les électeurs.

Lucien Chaussé MAIRE
Président de l'assemblée

Marcel Milot SEC.TRES.
Secrétaire de l'assemblée

Adopté

87-77 Engagement de la firme d'ingénieurs pour le projet de construction de services sur une partie de la 10e, 11e, 12e rues et une partie de la 1ère avenue, de la 2ème avenue et son raccordement à la Route 138 (Secteur Village) - Règlement numéro 208

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE PROCEDER à l'engagement de la firme Pluritec Ltée pour la confection des plans et devis dans le projet de construction de services sur une partie de la 10e, 11e, 12e rues et une partie de la 1ère avenue, de la 2ème avenue et son raccordement à la Route 138 (Secteur Village), conditionnellement à l'approbation du règlement par le Ministère des Affaires Municipales.

Adopté

Lucien Chaussé ..... MAIRE ..... Marcel Milot SEC.TRES
Lucien Chaussé Marcel Milot

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

Lundi le 23 février 1987

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 23 février 1987 à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. Les Conseillers : Louis St-Arnaud
Jean-Pierre Sévigny
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Pierre Juneau, Michel Nobert, Jean-Guy Bergeron, Louis St-Arnaud, Maurice Dumas, Jean-Pierre Sévigny.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 23e jour de février 1987 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

N.B.: 7:00 heures - Assemblée publique des électeurs - Règlement numéro 210 (Secteur Deschênes)

9:00 heures - Session spéciale

DONNE ce 20e jour du mois de février 1987.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

Le secrétaire-trésorier étant absent, M. Jean-Guy Bergeron agit à titre de secrétaire-trésorier pour cette assemblée.

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. Mme

No. de résolution ou annotation

87-78 Certificat attestant que le conseil a pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables - Règlement numéro 210

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE le procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement numéro 210 soit adopté tel que lu; qu'il soit consigné aux archives de cette corporation.

PROCES-VERBAL REGLEMENT NUMERO 210

Procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement numéro 210 relatif aux coûts des études ainsi qu'aux coûts pour la préparation des plans et devis pour le projet de construction d'aqueduc, d'égout pluvial et sanitaire, mise en forme de rues, pose de bordure de béton et pavage sur une partie de la 10e, 11e, 12e rues, une partie de la 2e avenue et la 3e avenue ainsi que dans les rues connues sous les numéros de cadastre 96-24 et 96-25 (Secteur - Village) et à un emprunt de $40,000.00 pour ces fins.

Cette assemblée fût tenue à l'Hôtel Municipal de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine le 23 février 1987 à dix-neuf (19:00) heures, sous la présidence de Monsieur Lucien Chaussé, Maire.

Le secrétaire-trésorier donne lecture du règlement numéro 210 ainsi que de l'article 1061 du Code Municipal.

Après deux heures d'attente, conformément à la Loi, aucun électeur propriétaire d'immeubles imposables ne s'étant opposé à l'adoption dudit règlement, le président de l'assemblée déclare le règlement approuvé par les électeurs.

Lucien Chaussé MAIRE
Président de l'assemblée

Secrétaire de l'assemblée SEC.TRES

Adopté

87-79 Engagement de la firme d'ingénieurs pour le projet de construction de services sur une partie de la 10, 11e, 12e rues, une partie de la 2e avenue et de la 3e avenue ainsi que dans les rues connues sous les numéros de cadastre 96-24 et 96-25 (Secteur Village) - Règlement numéro 210

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement DE PROCEDER à l'engagement de la firme Pluritec Ltée pour la confection des plans et devis dans le projet de construction de services sur une partie de la 10e, 11e, 12e rues, une partie de la 2e avenue et de la 3e avenue ainsi que dans les rues connues sous les numéros de cadastre 96-24 et 96-25 (Secteur Village) conditionnellement à l'approbation du règlement par le Ministère des Affaires Municipales.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-80 Cotisation annuelle 1987 et assurance-cautionnement du secrétaire trésorier

ATTENDU le renouvellement de la cotisation annuelle 1987 et de l'assurance-cautionnement du secrétaire- trésorier, reçu le 17 février 1987 de la Corporation des Secrétaires Municipaux du Québec Inc.;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement DE DEFRAYER la somme de $295.00 en paiement de la cotisation annuelle 1987 et l'assurance-cautionnement du secrétaire-trésorier.

Adopté

87-81 Engagement d'un dessinateur pour une période de deux semaines

ATTENDU le projet PASTEL prenant fin en date du 20 février 1987;

ATTENDU que les objectifs fixés à l'intérieur de ce projet ont été atteint;

ATTENDU qu'une demande a été faite pour un prolongement de deux semaines à la Direction du développement de l'emploi et qu'il y a aucun fonds disponible;

ATTENDU que nous devons concevoir des plans pour la construction d'aqueduc sur les rues Claude et Thomas Toupin (tel que construit) et pour la correction du réseau dans le secteur nord-est du rang St-Malo;

ATTENDU qu'un relevé de terrin doit être fait sur chacune de ses rues et sur le rang St-Malo;

ATTENDU que le directeur des travaux publics doit pouvoir compter sur quelqu'un ayant certaines connaissances dans le domaine pour réaliser ces travaux d'arpentage;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'EMBAUCHER Monsieur Jean Mercier, dessinateur, pour une période de 2 semaines pour réaliser ces travaux d'arpentage et de fixer son salaire à $7.00 l'heure tel que stipule la convention collective.

Adopté

87-82 Modification de l'éclairage sur la 11e rue et la 1ère avenue

ATTENDU le besoin de modifier la répartition de l'éclairage sur la 11e rue et la 1ère avenue pour assurer l'homogénéité;

ATTENDU que le #1200, 1ère avenue est à l'intérieur d'un rayon non éclairé;

ATTENDU que les #25 et 35, 11e rue sont aussi très peu éclairé;

ATTENDU qu'après vérification du Directeur des travaux publics et de l'Inspecteur municipal, ils sont venus à la conclusion de déplacer la lampe situé au sud-est du #15, 11e rue au sud-est du #35, 11e rue et d'ajouter une lampe au coin de la 11e rue et de la 1ère avenue;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE DEMANDER à l'Hydro-Québec pour le déplacement d'une lampe et l'ajout d'une autre, tel que décrit ci-dessus ainsi que sur le plan en annexe.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS. mm

No. de résolution ou annotation

87-83
Rapport des permis émis pour le mois de Janvier

ATTENDU le rapport émis par le service technique sur les permis émis mensuellement;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ACCEPTER le rapport des permis émis au cours du mois de janvier pour une valeur totale estimée de $62,600.00

Adopté

Achat de clôture pour la patinoire Dominique Savio

Ce point est reporté à une session ultérieure

87-84 Versement au Comité des Loisirs - Place St-Laurent

ATTENDU que le Comité des Loisirs Place St-Laurent n'a reçu aucune subvention en 1987;

ATTENDU qu'il n'y a plus que $50.00 en caisse;

ATTENDU que les frais d'entretien de la patinoire entrainent des déboursés importants;

ATTENDU que les dépenses sont justifiées et qu'elles ont été vérifiées par le directeur des loisirs et le secrétaire-trésorie

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'EFFECTUER un premier versement de $500.00 au Comité des Loisirs Place St-Laurent.

Adopté

87-85 Versement au Comité des Loisirs St-Malo

ATTENDU que le Comité des Loisirs St-Malo a encourus pour $925.00 de dépenses depuis le 1er janvier 1987;

ATTENDU que ces dépenses sont directement reliées au mandat du Comité;

ATTENDU qu'elles ont été vérifiées par le directeur des loisirs et le secrétaire-trésorier;

ATTENDU qu'un premier versement de $500.00 a déjà été effectué en 1987;

ATTENDU que le comité a moins de $100.00 en disponibilité actuellement;

ATTENDU que les frais d'entretien de la patinoire nécessitent des déboursés importants;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE VERSER $425.00 au Comité des Loisirs St-Malo.

Adopté

Lucien Chaussé ..... MAIRE ..... SEC.TRES
Lucien Chaussé — Jean-Guy Bergeron, secrétaire de l'assemblée

INITIALES DU MAIRE
L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.
mm

No. de résolution
ou annotation

Lundi le 2 mars 1987

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 2 mars 1987 à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Michel Nobert, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron, Jean-Pierre Sévigny.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 2e jour de mars 1987 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

N.B.: 7:00 heures - Assemblée publique de consultation
Règlement numéro 197-A-1(Stoycheff)

9:00 heures - Session spéciale

DONNE ce 27e jour du mois de février 1987.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
l.c
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

J 87-86
Nomination du maire suppléant

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE NOMMER Monsieur Jean-Guy Bergeron, maire suppléant pour le prochain terme soit jusqu'au 31 mai 1987.

Adopté

J 87-87 Location de machinerie

ATTENDU l'entretien régulier à faire au réseau routier;

ATTENDU qu'il est nécessaire de faire la location de machinerie pour effectuer cet entretien;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'AUTORISER Monsieur Fernand Veillette, inspecteur municipal et Monsieur Guy Doucet, directeur des travaux publics à faire la location de machinerie et ou équipement afin de faire l'entretien de notre réseau routier suivant leur bon jugement et ce au meilleur prix soumis en tenant compte de la qualité des équipements et services offerts.

Adopté

J 87-88 Versement au Hockey Mineur

ATTENDU que le Comité du Hockey Mineur a encouru des dépenses de plus de $ 5000.00 depuis le début de la saison 86-87;

ATTENDU que ledit Comité a un urgent besoin de liquidité;

ATTENDU que les états financiers complets seront fournis en fin de saison et seront vérifiés par le Directeur des Loisirs et le Secrétaire-trésorier;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'EFFECTUER un versement de $ 1000.00 au Comité du Hockey Mineur de Ste-Marthe.

Adopté

J 87-89 Programme de création d'emplois étudiants - DEFI 87

ATTENDU le programme de création d'emplois offert par Emploi et Immigration Canada;

ATTENDU les avantages que peut retirer la Municipalité d'un tel projet;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement:

1- QUE la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine accepte la responsabilité du projet DEFI 87 présenté dans le cadre du programme de création d'emplois étudiants;

INITIALES DU MAIRE h.c. INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

2- QUE MM. Lucien Chaussé, maire et Marcel Milot, secrétaire-trésorier sont autorisés au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la- Madeleine à signer tout document officiel concernant ledit projet et ce, avec le Gouvernement du Canada;

3- QUE la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine s'engage par ses représentants, à couvrir tout coût excédant la contribution allouée par le Gouvernement du Canada dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.

Adopté

✓ 87-90 Plans et devis pour soumissions - partie 9e rue Village

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- D'ACCEPTER les plans et devis pour soumissions préparés par la firme le Consortium Pluritec Ltée et VFP Inc.;

2- D'AUTORISER la firme le Consortium Pluritec Ltée et VFP Inc. à déposer ces plans au Ministère de l'Environnement pour approbation.

Adopté

✓ 87-91 Programme de création d'emplois - Article 38

ATTENDU le programme de création d'emplois offert par Emploi et Immigration Canada;

ATTENDU les avantages que peut retirer la Municipalité d'un tel projet;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement:

1- D'ACCEPTER le programme Article 38

2- D'AUTORISER le secrétaire-trésorier à faire parvenir tous les documents aux organismes concernés.

Adopté

✓ 87-92 Procès-verbal de l'assemblée publique de consultation en vue de modifier le règlement numéro 197-A zonage

Cette assemblée fut tenue à l'Hôtel Municipal de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, le 2 mars 1987 à 19:00 heures sous la présidence de Monsieur Lucien Chaussé, maire.

Monsieur Lucien Chaussé répond aux interrogations des citoyens et le secrétaire-trésorier prend note de leurs requête.

Après deux heures de consultation conformément à la loi, le président, en accord avec les autres membres du conseil, lève l'assemblée.

Lucien Chaussé
Président de l'assemblée, maire

Marcel Milot
Sec. de l'assemblée, sec.-trés.

Lucien Chaussé .....MAIRE Marcel Milot ...SEC.TRES

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS. Mme

Le 9 mars 1987

No. de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 9 mars 1987 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:-

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Michel Nobert
Jean-Pierre Sévigny
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

87-93 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Michel Nobert, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

87-94 Adoption des minutes

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER les minutes des sessions tenues les 9, 16, 17, 23 février et 2 mars 1987.

Adopté

✓ 87-95 Nomination des vérificateurs externes pour l'exercice 1987

ATTENDU l'article 966 du code municipal concernant les finances municipales qui stipule que le Conseil doit, au cours de la période allant du 1er décembre au 15 avril, nommer un vérificateur pour l'exercice débutant durant cette période;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE NOMMER la firme Dessureault, Lemire et Desaulniers, C.A., vérificateurs externes pour l'exercice 1987.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-96 Demande au Ministre des Affaires Municipales du Québec

ATTENDU qu'en vertu de l'article 244 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le ministre des Affaires Municipales peut accorder une aide financière aux municipalités locales en vue de l'élaboration et de l'application de plans d'urbanisme et de règlements de zonage, de lotissement et de construction;

ATTENDU que le schéma d'aménagement de la M.R.C. de Francheville est appelé à entrer en vigueur sous peu et que les Municipalités locales auront à confectionner, à modifier et à appliquer des plans et règlements d'urbanisme qui soient en conformité avec ledit schéma, tel que l'exige la loi;

ATTENDU que les Municipalités locales sont déjà appelées à contribuer financièrement au suivi du schéma qu'elles ont adopté conformément aux exigences de la loi et que la confection, la modification et l'application de plans et règlementations d'urbanisme imposent un effort financier supplémentaire;

ATTENDU que le gouvernement n'a pu maintenir le niveau des subventions octroyées aux municipalités régionales de comté mais qu'il a tout de même prévu la législation permettant de venir en aide directement au palier municipal;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1- DE DEMANDER au Ministre des Affaires Municipales du Québec, Monsieur André Bourbeau, de consentir une aide financière à notre municipalité afin que celle-ci puisse s'acquitter pleinement de son mandat de confectionner, de modifier et d'appliquer son plan d'urbanisme et les règlements de zonage, de lotissement et de construction qui doivent l'accompagner;

2- DE RAPPELER et d'insister auprès du Ministre des Affaires Municipales du Québec que pour toutes les municipalités, tant urbaines que rurales, ce mandat fait partie d'une première applicationb générale de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et que cette aide facilitera grandement l'apprentissage des régions aux impératifs de l'aménagement du territoire;

3- DE DEMANDER au député de notre circonscription électorale de nous appuyer de toutes ses énergies dans cette démarche.

Adopté

✓87-97 Demande au Premier Ministre du Québec concernant les pluies acides

ATTENDU que l'effet continu des pluies acides sur notre environnement affecte la santé de nos citoyens, cause la mort de nos lacs, la destruction de nos érablières et de nos forêts ainsi que la dégradation de nos biens;

ATTENDU que la position géographique du Québec et de la Mauricie dans l'hémisphère nord-américain nous place au coeur des retombées des pluies acides à cause de la direction des vents dominants;

ATTENDU que le bilan des pertes économiques et sociales deviendra de plus en plus lourd à supporter si aucun geste concret n'est rapidement posé pour enrayer ce fléau;

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L.L
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

ATTENDU que le président des Etats-Unis effectuera une visite officielle au Canada les 5 et 6 avril 1987 et que c'est là une occasion privilégiée de faire connaître à M. Ronald Reagan nos inquiétudes face à la lenteur intolérable de son administration à agir dans ce dossier;

ATTENDU que tous les paliers de Gouvernements doivent s'impliquer dans la lutte contre les pluies acides;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE DEMANDER au Premier Ministre du Québec, l'honorable Robert Bourassa, d'intervenir auprès du Premier Ministre du Canada, l'honorable Bryan Mulroney, avant la rencontre que ce dernier aura avec le président Reagan, pour lui signifier que tous les Québécois sont extrêmement préoccupés par le dossier des pluies acides.

Adopté

√87-98 Demande au Premier Ministre du Canada concernant les pluies acides

ATTENDU que l'effet continu des pluies acides sur notre environnement affecte la santé de nos citoyens, cause la mort de nos lacs, la destruction de nos érablières et de nos forêts ainsi que la dégradation de nos biens;

ATTENDU que la position géographique du Québec et de la Mauricie dans l'hémisphère nord-américain nous place au coeur des retombées des pluies acides à cause de la direction des vents dominants;

ATTENDU que le bilan des pertes économiques et sociales deviendra de plus en plus lourd à supporter si aucun geste concret n'est rapidement posé pour enrayer ce fléau;

ATTENDU que le président des Etats-Unis effectuera une visite officielle au Canada les 5 et 6 avril 1987 et que c'est là une occasion privilégiée de faire connaître à M. Ronald Reagan nos inquiétudes face à la lenteur intolérable de son administration à agir dans ce dossier;

ATTENDU que tous les paliers de Gouvernements doivent s'impliquer dans la lutte contre les pluies acides;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE DEMANDER au Premier Ministre du Canada, l'honorable Bryan Mulroney, de prioriser ce dossier lors de la rencontre qu'il aura à Ottawa avec le président Reagan et de négocier avec lui une entente visant la réduction substantielle des émissions polluantes responsables des pluies acides.

Adopté

√87-99 Signalisation touristique

Proposé par Michel Nobert, secondé par Maurice Dumsas et résolu unanimement QUE la Municipalité de Ste-Marthe du Cap appuie le Comité d'Initiatives Touristiques du Chemin du Roy dans ses démarches pour qu'une signalisation adéquate soit implantée à chacune des sorties sur l'autoroute 755 et 40, et ce, afin de permetttre une meilleure accessibilité à la route 138 ou Chemin du Roy.

Adopté

87-100

Demande de l'Escadron 772 "Vanier"

ATTENDU que l'Escadron 772 "Vanier" fête cette année son vingtième anniversaire de fondation;

ATTENDU que les cadets veulent organiser un spectacle avec chorégraphie déployant les drapeaux représentant leur municipalité respective;

ATTENDU que l'Escadron accueille dans ses rangs des jeunes garçons et filles résidant dans la Municipalité;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE FAIRE don d'un drapeau aux armoiries de la municipalité à l'Escadron 772 "Vanier" afin que les jeunes puissent présenter un tel spectacle au grand public lors de leur revue annuelle.

Adopté

87-101

Congrès annuel de l'AIMEQ 1986

ATTENDU que le congrès annuel de l'association aura lieu les 27, 28 et 29 mars 1987;

ATTENDU que ce congrès dans son contenu s'avère très formatif;

ATTENDU que les informations recueillies à ce congrès seront bénéfiques pour notre service technique;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1- DE DELEGUER Monsieur Fernand Veillette pour assister à ce congrès;

2- DE DEFRAYER les coûts inhérents à la participation à ce congrès;

3- D'ALLOUER la somme de 500$ à Monsieur Fernand Veillette à titre d'avance pour participer à ce congrès.

Adopté

87-102

Nomination d'un inspecteur agraire

ATTENDU l'article 219 du Code municipal qui stipule que le Conseil doit nommer dans le mois de mars, tous les deux ans, un inspecteur agraire pour chaque arrondissement champêtre dans la municipalité;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement DE NOMMER Monsieur Fernand Veillette pour agir à titre d'inspecteur agraire pour les années 1987 et 1988.

Adopté

87-103

Opération cadastrale - lots 103-404 à 103-489

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 16 janvier 1987 concernant les lots 103-404 à 103-489 inclusivement propriété de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et Les Gestions Haché Inc.;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 7044 étant la subdivision des lots 103-404 à 103-489.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L.E
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-104 Opération cadastrale - lots 527-19 à 527-35

ATTENDU la requête effectuée par Régis Levesque, arpenteur-géomètre en date du 16 février 1987 concernant les lots numéros 527-19 à 527-35 inclusivement propriété de Monsieur Gaston Girard;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro RL-86-261 étant la subdivision des lots 527-19 à 527-35.

Adopté

87-105 Opération cadastrale - lots 572-42 et 572-43

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 16 février 1987 concernant les lots numéros 572-42 et 572-43 propriété de Monsieur Jacques Boucher & al.;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 7107 étant la subdivision des lots 572-42 et 572-43.

Adopté

87-106 Rapport des permis émis pour le mois de février

ATTENDU le rapport émis par le Service technique sur les permis émis mensuellement;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACCEPTER le rapport des permis émis au cours du mois de février pour une valeur totale estimée de $285,000.

Adopté

87-107 Comptes

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

9439	Marcel Milot	(Frais de déplacement)	101.90
9440	Claudette Toupin	(Petite caisse)	69.25
9441	Receveur Gén. du Canada	(DAS à payer)	4565.34
9442	Ministre du Revenu	(DAS à payer)	5450.36
9443	Syndicat Can. Fonc. Pub.	(Cotisations syndicales)	107.84
9444	CSST	(Santé et sécurité travail)	1113.00
9445	Jean Mercier	(Frais de déplacement)	28.35
9446	Hydro-Québec	(Eclairage des rues)	7515.85
9447	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	3359.79
9448	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	786.50
9449	Jules Milette Inc.	(Enlèvement ordures)	3454.67
9450	Danielle Bouchard	(Taxes à recevoir)	216.99
9451	Jocelyne Grondines	(Garderie-animation)	220.00
9452	Fernand Veillette	(Frais de déplacement)	154.82
9453	Bell Canada	(Téléphone)	54.28
9454	FCC Leasing	(Location équip. bureau)	386.95
9455	Société Can. des Postes	(Frais de poste)	900.00
9456	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	3045.56
9457	Gaston Girard	(Déneigement 17762.34 (Sablage 6788.19)	24550.53

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

9458	Régie Assurance Auto.	(Immatriculation camions)	580.00
9459	Stéphane Masse	(Loisirs Prairies)	140.00
9460	Michel Tremblay	(Loisirs Prairies)	140.00
9461	Jean Mercier	(Frais de déplacement)	19.44
9462	Receveur Général Canada	(Immatriculation)	236.00
9463	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires Conseil)	1817.91
9464	La Corp. Sec. Municipaux	(Cotisation)	295.00
9465	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	3240.69
9466	Michel Proulx	(Loisirs St-Laurent)	500.00
9467	Yvan Dumas	(Loisirs St-Malo)	425.00
9468	Lucien Chaussé	(Frais de déplacement)	69.12
9469	Richard Loranger	(Réclamation domm. et int.)	860.35
9470	Laurier Mongrain	(Frais déplacement Congres)	400.00
9471	Guy Doucet	(Frais de déplacement)	127.26
9472	Marcel Milot	(Frais de déplacement)	145.19
9473	Serge Turcotte	(Salle comm. - entretien)	10.00
9474	Jocelyne Grondines	(Garderie - animation)	220.00
9475	La Laurentienne	(Assurance collective)	221.87
9476	Dynabec Ltée	(Traitement des données)	1633.54
9477	Jean Tourigny	(Frais de déplacement)	89.37
9478	Maurice Ayotte	(Achat actif immobilisé)	5000.00
9479	Antonin Doucet	(Hockey mineur)	1000.00
9480	Laurier Mongrain	(Frais de déplacement)	333.78
9481	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	3727.04
9482	Trust Général Canada	(Fonds de pension)	1684.16
9483	Claudette Toupin	(Petite caisse)	43.25
	TOTAL:		$79040.95

9484	Hydro-Québec	(Electricité aqueduc)	1769.31
9485	Hydro-Québec	(Electricité H. Mun.)	473.62
9486	Hydro-Québec	(Electricité St-Malo)	513.33
9487	Hydro-Québec	(Elect. Centre comm.)	
	Hydro-Québec	(Elect. Garage 843.88)	1687.76
9488	Hydro-Québec	(Elect. station pom.)	238.81
9489	Bell Canada	(Tél. Hôtel Mun.)	466.16
9490	Bell Canada	(Tél. station pompage)	30.42
9491	Gaston Bédard Inc.	((Meuble ordinateur 468.10)	
		(Loc. équipement 207.10)	
		(Fournitures 32.70)	
			708.50
9492	Burotec Inc.	(Fournitures photocopieur)	125.89
9493	Municipalité Champlain	(Eclairage rg.St-Pierre)	21.19
9494	Carole Chevalier	(Production Vidéo)	25.00
9495	Coop. Agr. Champlain	(Ent. fournaise 161.00)	
		(Huile chauf. 238.19)	399.19
9496	J.B.Deschamps Inc.	(Frais gestion obl.)	444.40
9497	Dynabec Ltée	(Papeterie et soutien technique)	4394.13
9498	Formules Municipales	(Papeterie)	56.21
9499	Gélio Express	(Transport bobines)	19.33
9500	Imprimerie Vallières	(Bulletin mun. et imp.)	1018.15
9501	Librairie du Cap Inc.	(Fournitures bureau)	208.87
9502	R.Magnan & Fils Inc.	(Entretien salle com)	200.56
9503	Marc Montambeault	(Transport handicapés)	136.00
9504	Le Nouvelliste	(Avis public)	875.00
9505	Purolator	(Livraison papeterie)	12.51
9506	SQAE	(Financement travaux)	521.25
95-7	Trophées Elka	(Parchemin)	43.55
9508	Céline Turcotte	(Publicité)	25.00
9509	Aluminium Dufresne Inc.	(Plaques de rues)	110.17
9510	Atelier Usinage Gomex	(Réparation	162.82
9511	Garage M. Ayotte	(Essence)	91.70
9512	Bastien Excavation Enr.	(Déneigement Boul. Ind.)	120.00

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

9513	Bélitec Inc.	(Reproduction plans)	83.52
9514	Centre Décoration Paré	(Fourniture entretien)	28.73
9515	Cie Can. Serv. Linge	(Entretien salle comm.)	61.67
9516	Robert Delisle Inc.	(Huile)	15.83
9517	Fournier & Martin Inc.	(Pièces camions)	53.76
9518	Richard Piché Inc.	(Pièces machinerie)	110.75
9519	Pluritec Ltée	(Honoraires analyse eau)	240.00
9520	Portes Arco Inc.	(Porte - Parc St-Laurent)	517.53
9521	Reliure Vitaction Enr.	(2 pajco noir)	61.04
9522	Reynolds Radio Inc.	(Batterie)	103.55
9523	St-Cyr Photo Hall	(Films)	25.04
9524	Sergaz Inc.	(Essence, diesel)	169.74
9525	Service de pneus CTR	(Crevaison)	29.08
9526	P.A.Thibeault Ltée	(Pièces et accessoires)	11.18
9527	T.R. Chevrolet Inc.	(Pièces de véhicules)	147.99
9528	T.R. Location Inc.	(Location équipement)	142.56
9529	Westburne Québec	(Accessoires et compteurs)	1428.02
9530	J.M. Lottinville	(Déneigement)	260.00
9531	Morin & Fères Inc.	(Fournitures entretien)	176.50
	TOTAL:		$18565.32

Adopté

87-108 Correspondance

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier pour le mois de février 1987.

Adopté

✓ 87-109 Avis de motion - Règlement numéro 214

Monsieur Louis St-Arnaud donne avis de motion à l'effet de présenter lors de la prochaine session ou lors d'une ultérieure, un règlement relatif à la construction d'un réseau d'aqueduc, d'égout pluvial et sanitaire, mise en forme de rues, pose de bordure de béton et pavage sur une partie de la 10e, 11e, 12e rues et une partie de la 1ère avenue, une partie de la 2ième avenue et son raccordement à la Route 138 - (Secteur Village).

Adopté

✓ 87-110 Avis de motion - Règlement numéro 215

Monsieur Louis St-Arnaud donne avis de motion à l'effet de présenter lors de la prochaine session ou lors d'une session ultérieure, un règlement relatif à la construction d'un réseau d'aqueduc, d'égout pluvial et sanitaire, mise en forme de rues, pose de bordure de béton et pavage sur une partie de la 10e, 11e, 12e rues, une partie de la 2ième avenue et une partie de la 3ième avenue ainsi que dans les rues connues sous les numéros de cadastre 96-24 et 96-25 (Secteur Village).

Adopté

INITIALES DU MAIRE
L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-111 Adoption du règlement numéro 211 - Relatif à la construction et aux coûts des branchements des services d'aqueduc et d'égout

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 211.

Adopté

87-112 Levée de l'assemblée

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Lucien Chaussé ...Maire... Marcel Milot ...SEC.TRES.
Lucien Chaussé Marcel Milot

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 16 mars 1987

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 16 mars 1987 à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Michel Nobert, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 16e jour de mars 1987 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

DONNE ce 13e jour du mois de mars 1987.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-112 Avis de motion - Règlement numéro 213

Monsieur Jean-Pierre Sévigny donne avis de motion à l'effet de présenter lors de la prochaine session ou lors d'une session subséquente un règlement relatif à l'acquisition d'un camion, d'équipements, d'outillage, à l'aménagement d'édifices et à l'aménagement d'un parc floral dans le parc industriel.

Adopté

87-113 Opération cadastrale - lots 96-169, 96-170 et 96-171

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 22 septembre 1986 concernant les lots 96-169, 96-170 et 96-171 propriété de Monsieur Claude Champoux;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 6905 étant la subdivision d'une partie du lot 96.

Adopté

87-114 Tournoi Provincial Balle Donnée

ATTENDU que le Club Optimiste Ste-Marthe en collaboration avec le Club de Balle Donnée de M. Christian Gamache souhaite organisé un tournoi de Balle Donnée d'envergure provinciale sur leur terrain, le tout du 26 au 31 mai 1987;

ATTENDU que les bénéfices seront partagés à part égale entre les 2 entités et seront utilisés à des fins de loisir

ATTENDU que les joutes se joueront pour une bonne part en soirée et qu'il sera éventuellement nécessaire d'utiliser l'éclairage et la sonorisation après 23 heures;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'AUTORISER l'utilisation de l'éclairage et la sonorisation du terrain Optimiste lors de la tenu dudit tournoi, tel que prévu au règlement #178.

Adopté

87-115 Versement au Comité des Loisirs - Place Norbert

ATTENDU que des dépenses de $1043.75 ont été encourues par le Comité des Loisirs du Secteur Norbert depuis le début de l'année 1987;

ATTENDU que ces dépenses sont directement reliées au mandat du comité et qu'elles ont été vérifiées par le Directeur des Loisirs et le Secrétaire-trésorier;

Proposé parMichel Nobert, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE REMBOURSER au Comité des Loisirs Place Norbert le montant dépensé en 1987, soit $1043.75.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.
Mue.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

87-116

Parc industriel - Engagement des ingénieurs-conseils pour la deuxième partie de la phase I du projet

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ENGAGER la firme d'ingénieurs-conseils Les Consultants VFP Inc. pour procéder aux appels d'offres et à la surveillance des travaux à être exécutés dans la deuxième partie de la phase I du projet du parc industriel conditionnellement à l'approbation du règlement par le Ministère des Affaires Municipales

Adopté

Lucien Chaussé .....MAIRE Marcel Mitchell .....SEC.TRES.

INITIALES DU MAIRE
R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 23 mars 1987

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 23 mars 1987 à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Michel Nobert, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 23e jour de mars 1987 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

DONNE ce 20e jour de mars 1987

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. M.M.

No. de résolution ou annotation

87-117

Adoption du règlement numéro 197-A-1 - Pour modifier le règlement de zonage numéro 197-A

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 197-A-1.

Adopté

87-118 Adoption du règlement numéro 212 - Relatif à la construction d'un réseau d'aqueduc, d'égout sanitaire, d'égout pluvial, la pose de bordure de béton et pavage pour une partie du Boulevard Industriel dans le parc industriel

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 212.

Adopté

87-119 Pour fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique des électeurs propriétaires d'immeubles imposables - Règlement numéro 212

ATTENDU l'adoption du règlement numéro 212 en date du 23 mars 1987;

ATTENDU les dispositions de la Loi;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement QUE le règlement numéro 212 concernant la construction d'un réseau d'aqueduc, d'égout sanitaire, d'égout pluvial, pose de bordure de béton et pavage pour une partie du Boulevard Industriel dans le parc industriel et à un emprunt de $368,700.00, soit soumis aux électeurs propriétaires d'immeubles imposables lors d'une assemblée publique qui sera tenue le 20 avril 1987 à dix-neuf (19:00) heures à l'Hôtel Municipal, au 2061 rue Notre-Dame.

Adopté

87-120 Règlement numéro 209 - Acceptation de la soumission de la firme Panpierre Inc.

ATTENDU que quatre (4) entrepreneurs ont soumis des prix pour la réalisation des travaux d'infrastructures et de voirie sur une partie de la neuvième rue - Secteur Village;

ATTENDU que les quatre (4) soumissions reçues ont été jugées conformes suite à une analyse par Le Consortium Pluritec Ltée et Les Consultants VFP Inc.;

ATTENDU que la firme Panpierre Inc. est la firme recommandée par Le Consortium Pluritec Ltée et Les Consultants VFP Inc. et que celle-ci a remis la plus basse soumission, soit: $98,180.99;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- D'ACCORDER à la compagnie Panpierre Inc. le contrat au montant de $98,180.99 pour les travaux d'infrastructures et de voirie sur une partie de la neuvième rue - Secteur Village, conditionnellement à l'approbation du règlement par le Ministère des Affaires Municipales;

2- DE MANDATER MM. Lucien Chaussé, maire et Marcel Milot, secrétaire-trésorier, pour signer le contrat et tous autres documents pour donner effet aux présentes pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Adopté

INITIALES DU MAIRE R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. Jmc

No. de résolution ou annotation

87-121
Vente pour taxes - mandat accordé au secrétaire - trésorier

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE MANDATER le secrétaire-trésorier pour représenter la Municipalité lors de la vente pour taxes le 9 avril 1987.

Adopté

√87-122 Plaquettes aux armoiries de la Municipalité

ATTENDU les échantillons fournis par la firme C. Lamond & Fils Ltée;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE COMMANDER 125 plaquettes aux armoiries de la Municipalité de la firme C. Lamond & Fils Ltée.

Adopté

√87-123 Règlement numéro 202 - Engagement des ingénieurs-conseils pour la deuxième phase du projet 6e, 8e, 9e rues et l'avenue reliant ces trois rues - Secteur St-Malo

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement DE PROCEDER à l'engagement de la firme Le Consortium Pluritec Ltée et Les Consultants VFP Inc. pour procéder aux appels d'offres et à la surveillance des travaux à être exécutés dans la deuxième partie du projet 6e, 8e, 9e rues et l'avenue reliant ces trois rues (Secteur St-Malo).

Adopté

√ 87-124 Demande de subvention au Ministère des Transports

ATTENDU la nécessité de faire des travaux de drainage et de pavage dans divers secteurs de la Municipalité;

ATTENDU que ces travaux représentent des coûts importants pour les contribuables;

ATTENDU les estimés des coûts fait par le service technique à cet effet;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE DEMANDER au Ministère des Transports une subvention au montant de $80,000.00 pour permettre à la Corporation Municipale d'effectuer les travaux décrits en annexe.

Adopté

√ 87-125 Opération cadastrale - lots 95-71 à 95-98

ATTENDU la requête effectuée par Yves Leblanc,arpenteu géomètre en date du 6 mars 1987 concernant les lots 95-71 à 95-98 propriété de Claude Deschênes & Fils Inc.;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 94 étant la subdivision des lots 95-71 à 95-98.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
LC
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-126 Adoption du règlement numéro 213 - Relatif à l'acquisition d'un camion, d'équipements, d'outillage, à l'aménagement d'édifices et à l'aménagement d'un parc floral dans le parc industriel

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 213.

Adopté

87-127 Pour fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique des électeurs propriétaires d'immeubles imposables - Règlement numéro 213

ATTENDU l'adoption du règlement numéro 213 en date du 23 mars 1987;

ATTENDU les dispositions de la Loi;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement QUE le règlement numéro 213 concernant l'acquisition d'un camion, d'équipements, d'outillage, à l'aménagement d'édifices et à l'aménagement d'un parc floral dans le parc industriel et à un emprunt de $112816.00 soit soumis aux électeurs propriétaires d'immeubles imposables lors d'une assemblée qui sera tenue le 13 avril 1987 à dix-neuf (19:00) heures à l'Hôtel Municipal, 2061 rue Notre-Dame.

Adopté

87-128 Demande au Ministère des Transports

ATTENDU les demandes faites antérieurement auprès du Ministère des Transports pour l'amélioration de certains endroits devenus dangereux pour la circulation;

ATTENDU que deux accidents sont survenus face au numéro civique 1930 rue Notre-Dame, dû à l'accumulation d'eau et de glace au cours du printemps;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE DEMANDER au Ministère des Transports d'effectuer les travaux décrits ci-après et démontré sur un plan fourni en annexe.

1- Pose d'un puisard entre les numéros civiques 1900 et 1920 rue Notre-Dame

2- Elargir le pavage à l'intersection EST de la route Red Mill sud

3- Pose d'une pièce d'asphalte face au numéro 3410 rang St-Malo

4- Eliminer le cahot face au numéro civique 3079 rang St-Malo

5- Elargir le pavage à l'intérieur de la rue St-Maurice et Courteau côté SUD-EST et pose d'une bordure de béton afin que les automobilistes circulent sur le pavé.

Adopté

Lucien Chaussé ....MAIRE.... Marcel Milot .....SEC.TRES.
Lucien Chaussé Marcel Milot

INITIALES DU MAIRE
R.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 30 mars 1987

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 30 mars 1987 à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Michel Nobert, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 30e jour de mars 1987 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

DONNE ce 27e jour du mois de mars 1987.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.C. ✓ INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-129 Achat de timbres

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE PROCEDER à l'achat de $900.00 de timbres pour l'expédition du courrier, tels que comptes et reçus de taxes, correspondance et lettres dans le cours normal des affaires de la Municipalité.

Adopté

✓87-130 Opération cadastrale - lots 103-403 à 103-410(rue) et 104-77(rue)

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 15 août 1986 concernant les lots numéros 103-403 à 103-410(rue) et 104-77(rue) propriété de Les Gestions Haché Inc.;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 6835 étant la subdivision des lots 103-403 à 103-410(rue) et 104-77 (rue).

Adopté

Opération cadastrale - lots 103-403 à 103-410(rue) et 104-77(rue)

MÊME QUE CI-HAUT

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 15 août 1986 concernant les lots numéros 103-403 à 103-410(rue) et 104-77(rue) propriété de Les Gestions Haché Inc.;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 6835 étant la subdivision des lots 103-403 à 103-410(rue) et 104-77 (rue).

✓87-131 Achat d'un compresseur à air et équipement de peinture

ATTENDU qu'il est devenu nécessaire de faire l'achat d'un compresseur à air pour l'entretien des équipements de la Corporation Municipale;

ATTENDU les prix soumis par 3 fournisseurs;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACHETER de Equipement Industriel du Cap Inc., un compresseur de marque FINI-AIR d'une puissance de 3H-P avec réservoir à peinture de 2.5 gallons et fusil, boyau à air et boyau à peinture et raccord, le tout suivant le meilleur prix soumis, soit la somme de $2083.54 taxe incluse.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.
M

No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

87-132
Remboursement Padel au Comité des Loisirs St-Laurent

ATTENDU que le Comité des Loisirs du Secteur St-Laurent a défrayé des équipements de terrains de jeux, tel que convenu dans le plan triennal d'aménagement des parcs de secteur;

ATTENTU que ces équipements étaient admissibles au financement du programme Padel et qu'ils ont effectivement été incorporés à notre demande de subvention dans ledit programme;

ATTENDU que le comité a financé 32.36% du coût des achats ($5,300. sur un total de $16,377.25) et qu'une part de la subvention de Padel, au montant de $4,293.00 leur serait dévolue, si le Comité avait fait sa demande indépendamment de la Municipalité, tel que les années antérieures;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE VERSER au Comité des Loisirs du Secteur St-Laurent 32.36% de la subvention Padel, soit $1,389.21.

Adopté

Lucien Chaussé ..... MAIRE ..... Marcel Milot SEC.TRES.
Lucien Chaussé Marcel Milot

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L. C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.
Mau.

No. de résolution
ou annotation

Lundi le 6 avril 1987

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 6 avril 1987 à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Michel Nobert
Maurice Dumas

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Michel Nobert, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 6 avril 1987 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

N.B.: 19:00 heures - Assemblée publique des électeurs
Règlement 197-A-1 (Stoycheff)

21:00 heures - Session spéciale

DONNE ce 3e jour du mois d'avril 1987.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-133

Adoption du règlement numéro 214 - Relatif à la construction d'un réseau d'aqueduc, d'égout pluvial et sanitaire, mise en forme de rues, pose de bordure de béton et pavage sur une partie de la 10e, 11e, 12e rues et une partie de la 1ère avenue, la 2ème avenue et son raccordement à la Route 138 - (Secteur Village)

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 214.

Adopté

87-134 Adoption du règlement numéro 215 - Relatif à la construction d'un réseau d'aqueduc, d'égout pluvial et sanitaire, mise en forme de rues, pose de bordure de béton et pavage sur une partie de la 10e, 11e, 12e rues, une partie de la 2e avenue et la 3e avenue ainsi que dans les rues connues sous les numéros de cadastre 96-24 et 96-25 (Secteur Village)

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 215.

Adopté

87-135 Pour fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique des électeurs propriétaires d'immeubles imposables - Règlement numéro 214

ATTENDU l'adoption du règlement numéro 214 en date du 6 avril 1987;

ATTENDU les dispositions de la Loi;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement QUE le règlement numéro 214 relatif à la construction d'un réseau d'aqueduc, d'égout pluvial et sanitaire, mise en forme de rues, pose de bordure de béton et pavage sur une partie de la 10e, 11e, 12e rues et une partie de la 1ère avenue, la 2ème avenue et son raccordement à la Route 138 - (Secteur Village) et à un emprunt de $502,100.00 soit soumis aux électeurs propriétaires d'immeubles imposables lors d'une assemblée publique qui sera tenue le 21 avril 1987 à 19:00 heures à l'Hôtel Municipal, au 2061 rue Notre-Dame.

Adopté

87-136 Pour fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique des électeurs propriétaires d'immeubles imposables - Règlement numéro 215

ATTENDU l'adoption du règlement numéro 215 en date du 6 avril 1987;

ATTENDU les dispositions de la Loi;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QUE le règlement numéro 215 relatif à la construction d'un réseau d'aqueduc, d'égout pluvial et sanitaire, mise en forme de rues, pose de bordure de béton et pavage sur une partie de la 10e, 11e, 12e rues, une partie de la 2e avenue et la 3e avenue ainsi que dans les rues connues sous les numéros de cadastre 96-24 et 96-25 (Secteur Village) et à un emprunt de $1,045,600. soit soumis aux électeurs propriétaires d'immeubles imposables lors d'une assemblée publique qui sera tenue le 27 avril 1987 à 19:00 heures à l'Hôtel Municipal, au 2061 rue Notre-Dame.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-137

Certificat attestant que le Conseil a pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée publique aux fins d'approbation du règlement numéro 197-A-1 ZONAGE

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE le procès-verbal de l'assemblée publique aux fins d'approbation du règlement 197-A-1 soit adopté tel que lu; qu'il soit consigné aux archives de cette corporation.

PROCES-VERBAL Reglement no. 197-A-1

Procès-verbal de l'assemblée publique des électeurrs pour l'approbation du règlement numéro 197-A-1 visant à modifier le règlement numéro 197-A ZONAGE.

Cette assemblée fût tenue à l'Hôtel Municipal de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, le 6 avril 1987 à dix-neuf (19:00) heures sous la présidence de Monsieur Lucien Chaussé, Maire.

Le secrétaire-trésorier donne lecture du règlement numéro 197-A-1.

Après deux heures d'attente, conformément à la Loi, aucun électeur ne s'étant opposé à l'adoption dudit règlement, le président de l'assemblée déclare le règlement approuvé par les électeurs.

Adopté

87-138 Règlement numéro 194 - Acceptation de la soumission de la Firme Les Constructions J.Y.Côté (1984) Inc.

ATTENDU que trois (3) entrepreneurs ont soumis des prix pour la construction d'un panneau d'identification pour le Parc Industriel;

ATTENDU que sur les trois (3) soumissions reçues, les trois (3) soumissions ont été jugées conformes suite à une analyse effectuée par l'inspecteur municipal;

ATTENDU que la Firme Les Constructions J.Y.Côté (1984) Inc. a remis la plus basse soumission, soit: $21,460.00

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement

1- D'ACCORDER à la Firme Les Constructions J.Y.Côté (1984) Inc. le contrat au montant de $21,460.00 pour effectuer les travaux tels que décrits aux plans et devis.

2- D'AUTORISER MM. Lucien Chaussé, Maire et Marcel Milot, Secrétaire-trésorier à signer le contrat et tous autres documents pouvant donner effet aux présentes pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-139
Etats financiers au 31 décembre 1986

ATTENDU les dispositions de la loi;

ATTENDU le travail effectué par la firme Dessureault, Lemire, Desaulniers & Associés;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ADOPTER les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1986.

Adopté

✓87-140 Plan et devis pour soumission - (Parc Industriel phase 1.A)

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement:

1- D'ACCEPTER les plans et devis pour soumission, préparés par la firme Les Consultants VFP Inc.;

2- D'AUTORISER Les Consultants VFP Inc. à déposer ces plans au Ministère de l'Environnement pour approbation.

Adopté

✓87-141 Acquisition d'immobilisations

ATTENDU la nécessité d'acquérir du mobilier de rangement pour le service informatique et autres;

ATTENDU nos besoins et que nos fournisseurs habituels ne peuvent nous fournir exactement ce que nous demandons;

ATTENDU la soumission préparée par M. Henri Veillette pour la fabrication des meubles au montant de $1635.00;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACHETER de M. Henri Veillette, le mobilier nécessaire et ce pour la somme de $1635.00.

Adopté

✓87-142 Campagne d'économie d'eau potable 1987

ATTENDU la documentation reçue de l'AQTE en date du 30 mars 1987;

ATTENDU que la contribution de notre municipalité a été établie à 350$ pour 1987;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- D'ADHERER à la Campagne d'économie d'eau potable pour l'année 1987.

2- DE NOMMER M. Fernand Veillette, responsable des communications avec l'AQTE.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-143
Opération cadastrale - lot 577-47

ATTENDU la requête effectuée par Régis Levesque, arpenteur-géomètre en date du 12 février 1987 concernant le lot 577-47 propriété de Monsieur Robert Héon;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro RL-87-07 étant la subdivision du lot 577-47.

Adopté

87-144 Achat d'une brosse et d'un système d'arrosage pour le balai mécanique

ATTENDU l'obligation de remplacer la brosse sur le balai mécanique au cours du printemps à cause de son usure;

ATTENDU qu'il est devenu nécessaire de faire l'acquisition d'un système d'arrosage pour le balai mécanique afin de réduire la poussière lors du balayage;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACHETER de la Compagnie Ludger Malboeuf Inc.

1- Une brosse de remplacement pour le balai mécanique au prix de $643.10 taxe incluse.

2- Un système d'arrosage complet comprenant matériel et main d'oeuvre ainsi que le transport de l'équipement pour le prix de $719.20 et ce suivant les meilleurs prix soumis.

Adopté

87-145 Demande de subvention pour la Fête Nationale des Québécois

ATTENDU l'importance de souligner la Fête Nationale des Québécois;

ATTENDU l'existence d'un comité crée à cet égard dans notre Municipalité;

ATTENDU les nombreux frais à encourir pour organiser une fête de qualité;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement QUE M.Laurier Mongrain du Comité de la Fête Nationale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine soit autorisé à formuler une demande d'assistance financière auprès du M.L.C.P. pour l'organisation de la Fête Nationale 87.

Adopté

87-146 Inscription au concours Villes, Villages et Campagnes Fleuris

ATTENDU l'importance pour une Municipalité d'avoir une image de propreté et de quiétude;

ATTENDU que le Concours Villes, Villages et Campagnes Fleuris incite notre population à se préoccuper de l'aspect esthétique de leur résidence et par voie de conséquence, de l'apparence de notre municipalité;

INITIALES DU MAIRE R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'AUTORISER M. Marcel Milot, secrétaire-trésorier, à inscrire notre municipalité au concours "Villes, Villages et Campagnes Fleuris".

Adopté

87-147 Demande à Hydro-Québec - Ajout de six (6) lampes de rues

ATTENDU la demande reçue pour la pose d'une nouvelle lampe de rue coin Denise et Jacinthe;

ATTENDU les travaux de développement sur la sixième rue et avenue secteur St-Malo et la neuvième rue (Secteur Haché);

ATTENDU la nécessité de faire la pose d'éclairage dans ces deux secteurs;

ATTENDU la vérification faite par le service technique, lequel recommande la pose d'éclairage , tel que les plans soumis;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE DEMANDER à la Compagnie Hydro Québec de faire la pose de six (6) nouvelles lampes de rues.

1- 8500 lumens SODIUM face au 20 rue Jacinthe
1- 8500 lumens " lot 103-405, 9e rue
1- 8500 lumens " lot 103-408, 9e rue
1- 10000 lumens MERCURE face 1165 6e rue
1- 10000 lumens " 1195 6e rue
1- 8500 lumens SODIUM 20 avenue St-Malo

Adopté

Lucien Chaussé ..... Maire ..... Marcel Milot SEC.TRES.
Lucien Chaussé Marcel Milot

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Lundi le 13 avril 1987

No. de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 13 avril 1987 à 21:00 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:-

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Michel Nobert
Jean-Pierre Sévigny
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

87-148 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Michel Nobert, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

87-149 Adoption des minutes

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ACCEPTER les minutes des sessions tenues les 9, 16, 23, 30 mars et 6 avril 1987.

Adopté

V 87-150 Certificat attestant que le Conseil a pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables - Règlement numéro 213

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement QUE le procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement numéro 213 soit adopté tel que lu; qu'il soit consigné aux archives de cette corporation.

PROCES-VERBAL REGLEMENT NUMERO 213

Procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement numéro 213 relatif à l'acquisition d'un camion, d'équipements, d'outillage, à l'aménagement d'édifices et à l'aménagement d'un parc floral dans le parc industriel et à un emprunt de $112,816.00 pour ces fins.

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Cette assemblée fût tenue à l'Hôtel Municipal de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine le 13 avril 1987 à dix-neuf (19:00) heures sous la présidence de Monsieur Lucien Chaussé, Maire.

No. de résolution ou annotation

Le secrétaire-trésorier donne lecture du règlement numéro 213 ainsi que de l'article 1061 du Code Municipal.

Après deux heures d'attente, conformément à la Loi, aucun électeur propriétaire d'immeubles imposables ne s'étant opposé à l'adoption dudit règlement, le président de l'assemblée déclare le règlement approuvé par les électeurs.

Lucien Chaussé MAIRE
Président de l'assemblée

Marcel Dontot SEC.TRES.
Secrétaire de l'assemblée

Adopté

✓ 87-151 Règlement numéro 201 - Paiement à l'entrepreneur et emprunt temporaire d'un montant correspondant

ATTENDU le décompte progressif revisé numéro 3 préparé par le Consortium Pluritec Ltée et les Consultants VFP Inc. pour la compagnie Panpierre Inc. au montant de $21,133.26 pour des travaux exécutés jusqu'au 14 janvier 1987 sur la 6e, 8e, 9e rues et l'avenue projetée - (Secteur St-Malo);

ATTENDU l'approbation du règlement par le Ministère des Affaires Municipales en date du 15 septembre 1986;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à un emprunt temporaire au montant de $21,200.00 à la Banque Nationale du Canada;

2- D'UTILISER le produit de cet emprunt pour verser une troisième avance à la compagnie Panpierre Inc. pour les travaux exécutés au 14 janvier 1987 au montant de $21,133.26.

Adopté

✓ 87-152 Règlement numéro 201 - Paiement des honoraires professionnels et emprunt temporaire d'un montant correspondant

ATTENDU les comptes reçus à ce jour de:

Laboratoire Choisy Ltée	$207.00
Me Hugues Germain	216.00
	$423.00

ATTENDU l'approbation du règlement par le Ministère des Affaires Municipales en date du 15 septembre 1986;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à un emprunt temporaire au montant de $500.00 à la Banque Nationale du Canada.

2- D'UTILISER le produit de cet emprunt pour payer les comptes ci-dessus mentionnés.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-153 Règlement numéro 214 - Plans et devis pour soumissions - partie de la 10e, 11e, 12e rues, partie de la 1ere avenue, partie de la 2ième avenue et son raccordement à la Route 138 (Secteur Village)

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement:

1- D'ACCEPTER les plans et devis pour soumissions préparés par la firme Pluritec Ltée.

2- D'AUTORISER la firme Pluritec Ltée à déposer ces plans au Ministère de l'Environnement pour approbation.

Adopté

87-154 Règlement numéro 215 - Plans et devis pour soumissions - Partie de la 10e, 11e, 12e rues, partie de la 2ième avenue et une partie de la 3ième avenue, ainsi que dans les rues connues sous les numéros de cadastre 96-24 et 96-25 (Secteur Village)

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1- D'ACCEPTER les plans et devis pour soumissions préparés par la firme Pluritec Ltée.

2- D'AUTORISER la firme Pluritec Ltée à déposer ces plans au Ministère de l'Environnement pour approbation.

Adopté

87-155 Adhésion au Conseil des loisirs de la Mauricie Inc. pour l'exercice 1987-1988

ATTENDU la lettre du Conseil des Loisirs de la Mauricie reçue le 31 mars 1987;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement:

1- D'ADHERER au CLM Inc. pour l'exercice 1987-1988 en contribuant la somme de $50.00.

2- DE NOMMER M. Jean-Guy Bergeron, conseiller et M. Laurier Mongrain, directeur des loisirs, délégués de la Municipalité auprès de cet organisme.

Adopté

87-156 Don à la Société Canadienne de la Croix-Rouge

ATTENDU la lettre de Monsieur Michel Veillette, président de la campagne "Corvée - Souscription 87" reçue en date du 7 avril 1987;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'EFFECTUER un don de $25.00 à la Société Canadienne de la Croix-Rouge dans le cadre de sa campagne "Corvée - Souscription 87".

Adopté

INITIALES DU MAIRE h.c
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-157 Achat d'une soudeuse électrique et accessoires de base indispensable

ATTENDU qu'il est devenu nécessaire de faire l'acquisition d'une soudeuse électrique pour la réparation des biens de la Corporation Municipale;

ATTENDU que l'achat de cet équipement était prévu dans le règlement numéro 204 - Achat d'actifs immobilisés;

ATTENDU les prix soumis par 4 fournisseurs;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ACHETER une soudeuse électrique de marque HOBART, avec fil à souder, un casque, une paire de gant, un marteau flux, un porte électrodes et électrodes, le tout suivant le meilleur prix sousmis, soit la somme de $1,855.40 taxe incluse.

Adopté

87-158 Rapport des permis émis pour le mois de Mars

ATTENDU le rapport émis par le service technique sur les permis émis mensuellement;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCEPTER le rapport des permis émis au cour du mois de mars pour une valeur totale estimée de $1,395,300.

Adopté

87-159 Opération cadastrale - lot 104-102

ATTENDU la requête effectuée par Roland Milette, arpenteur géomètre en date du 3 avril 1987 concernant le lot 104-102 propriété de Monsieur Yves Laroche et Madame Linda Larkin;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 87-055 étant la subdivision du lot 104-102;

Adopté

87-160 Interdiction de la circulation lourde - rue des Bouleaux blancs

ATTENDU les plaintes reçues des résidents de la rue des Bouleaux Blancs concernant le camionnage allant et venant de la Sablière Ste-Marthe;

ATTENDU que les conditions physiques du sol sur la rue des Bouleaux Blancs sont inférieures à celles de la rue Parc Frigon;

ATTENDU que la rue Parc Frigon est développée seulement sur un (1) côté;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- D'INTERDIRE la circulation lourde sur la rue des Bouleaux Blancs entre la rue des Mélèzes et le rang St-Malo, sauf les véhicules autorisés;

2- DE PERMETTRE aux camionneurs d'utiliser la rue Parc Frigon seulement et Des Mélèzes pour avoir accès à la Sablière Ste-Marthe.

3- DE LIMITER la vitesse sur ce parcours à 50KM.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-161
Correspondance

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire- trésorier pour le mois de mars 1987.

Adopté

87-162 Comptes

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

9480	Chèque annulé		
9532	CSST	(Santé et sécurité)	10152.52
9533	Hydro-Québec	(Eclairage des rues)	6788.50
9534	Syndicat Can. Fonc. Pub	(Cotisations syndic)	86.57
9535	Ministre du Revenu	(D.A.S. à payer)	4532.48
9536	Receveur Gén. du Canada	(D.A.S. à payer)	3807.60
9537	Mun. Ste-Marthe du Cap	(Salaires)	3582.53
9538	Hydro-Québec	(Electricité)	800.69
9539	Jules Milette	(Ordures ménagères)	3454.67
9540	CSMQ	(Frais déplacement)	55.00
9541	Bell Canada	(Téléphone)	36.12
9542	Jocelyne Grondines	(Garderie-animation)	220.00
9543	Claudette Toupin	(Petite caisse)	74.17
9544	André Cyrenne I rc.	(Dû fonds règl.emp)	19581.29
9545	La Fond. Jean Lapointe	(Frais déplacement)	50.00
9546	Comité Place Norbert	(Contribution)	1043.75
9547	Guy Doucet	(Frais déplacement)	126.19
9548	Loisirs Prairies Michel Tremblay	(Contribution)	140.00
9549	Légion Royale Canadienne	(Frais représentation)	30.00
9550	Lucien Chaussé	(Frais déplacement)	91.53
9551	Mun. Ste-Marthe du Cap	(Salaires)	5223.11
9552	Gaston Girard	(Déneig. 14209.88) (Sabl. 5430.54)	19640.42
9553	Fernand Veillette	(Frais déplacement)	500.00
9554	FCC Leasing	(Loc. équipement)	386.95
9555	MRC de Francheville	(Quote-part MRC) (Adm. 1711.34) (Eval. 17310.97)	19022.31
9556	Hydro-Québec	(Eclairage des rues)	75.00
9557	YAM Vidéo Enr.	(Frais représentation)	25.00
9558	Richard Loranger	(Récl. dommage, int.)	860.35
9559	Mun. Ste-Marthe du Cap	(Salaires)	2726.77
9560	Mun. Ste-Marthe du Cap	(Salaires conseil)	1817.91
9561	Soc. Canadienne Postes	(Frais de poste)	900.00
9562	Loisirs St-Laurent	(Contribution)	1389.21
9563	Jean Tourigny	(Frais déplacement)	123.12
9564	Gaston Girard	(Remboursement)	24.00
9565	La Laurentienne	(Assurance collective)	221.87
9566	Sylvain Bellemare	(Dist. circulaires)	22.05
9567	Michel Courteau	(Dist. circulaires)	12.60
9568	Mme René Beauchesne	(Dist. circulaires)	28.00
9569	Robert Jutras	(Dist. circulaires)	25.55
9570	Patrick Dumas	(Dist. circulaires)	24.15
9571	Mun. Ste-Marthe du Cap	(Salaires)	2939.53
9572	Trust Général Canada	(Fonds retraite)	1529.22
9573	Jean-Guy Bergeron	(Frais representation)	25.08
9574	Laurier Mongrain	(Frais déplacement)	189.03
9575	Jocelyne Grondines	(Garderie-animation)	220.00
9576	Comité Fête du 150e	(Frais représentation)	24.00
9577	Serge Turcotte	(Salle comm.-ménage)	15.00

INITIALES DU MAIRE R.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

9578	Fernand Veillette	(Frais déplacement)	121.88
9579	Laurier Mongrain	(Frais déplacement)	71.80
9580	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	3123.92
9581	Receveur Gen. Canada	(D.A.S. à payer)	3722.93
9582	Ministère Revenu	(D.A.S. à payer)	4544.29
9583	Syndicat Can. Fonc. Publ.	(Cotisations synd.)	83.44
9584	Claudette Toupin	(Petite Caisse)	70.48
9585	Comm. Mun. du Québec	(Rachat obl. 6988.33)	
		(Int. obl. 4808.09)	11796.42
9586	Conseil Loisirs Québec	(Fourniture bureau)	45.00
9587	AQTE	(Cotisation)	350.00
9588	Jocelyne Grondines	(Garderie animation)	220.00
	TOTAL:		$136794.00

Comptes à payer au 31 mars 1987

9589-	Hydro-Québec	(Eclairage des rues)	7580.90
9590-	Hydro-Québec	(Elect. D. Savio)	153.80
9591-	Hydro-Québec	(Elect. Pl. St-Laurent)	215.96
9592-	Hydro-Québec	(Elect. - Aqueduc)	1620.48
9593-	Hydro-Québec	(Elect. - Prairies)	562.59
9594-	Bell Canada	(Tél. Hôtel Municipal)	459.71
9595-	Bell Canada	(Tél. Station pompage)	30.42
9596-	AQTE	(Abonnement)	30.00
9597-	Gaston Bédard Inc.	(Fournitures et location)	260.51
9598-	Henri Bourgeois Inc.	(Fournitures salle comm.)	61.15
9599-	Burotec I nc.	(Papeterie photocopieur)	136.25
9600-	Cie Can. Service Linge	(Entretien salle comm.)	61.67
9601-	Coop. Agricole Champlain	(Huile chauffage Hôtel Municipal)	171.18
9602-	Dynabec Ltée	(Fournitures et entretien ordinateur)	2457.33
9603-	Formulaires Ducharme I nc.	(Papeterie)	42.35
9604-	Hugues Germain	(Honoraires lot P.96-1)	168.00
9605-	Imprimerie Vallière	(Impression bulletin mun.)	891.18
9606-	Librairie du Cap Inc.	(Chaises 288.85)	
		(Papeterie 84.95)	373.80
9607-	Marc Montambault	(Transport handicapés)	136.00
9608-	Le Nouvelliste	(Avis public)	700.00
9609-	Pluritec Inc.	(Honoraires urbanisme)	2749.50
9610-	Serv. Gestions Ind.G.R.	(Avis public)	218.40
9611-	Soc. Que. Ass. eaux	(Quote-part financement)	14.67
9612-	Ville du Cap	(Ent. chaussée, entente)	4333.86
9613-	C.Bastien Excavation Enr.	(Location machinerie)	120.00
9614-	Bélitec Inc.	(Copies de plans)	106.00
9615-	Bo-Bain Inc.	(RDE - pièces)	15.61
9616-	Armand Brière	(Déneigement)	240.00
9617-	Gaston Brouillette Inc.	(PTJ - entretien)	59.26
9618-	Carete, Lemaire Ltée	(Réparations camion)	141.13
9619-	Cie Dollard Const.	(Location machinerie)	1110.00
9620-	Fournier & Martin Inc.	(Pièces de camions)	90.25
9621-	Gaz Bar Gélinas	(Essence)	387.30
9622-	Gouv. du Québec	(Loyer lot de grève)	43.00
9623-	Réjean Lepage	(Supports extincteurs)	199.47
9624-	Morin & Frères Inc.	(Articles quincaillerie)	68.96
9625-	Outibo Enr.	(Petits outils)	74.77
9626-	Pagé Construction Inc.	(Biens non durables)	664.19
9627-	Polygrafic	(Copies de plans)	14.08
9628-	Sani-Marc I nc.	(Fournitures entretien)	53.45
9629-	Sécurité Plus	(RDE - accessoires)	128.40

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

9630-	Sergaz Inc.	(Essence et diesel)	442.00
9631-	Service Pneus CTR Ltee	(Crevaison)	14.73
9632-	Rolland Théoret Inc.	(Fournitures entretien)	327.30
9633-	P.A.Thibeault Ltée	(Articles quincaillerie)	67.16
9634-	Trois-Rivières Location	(Location équipement)	238.90
9635-	Vaugeois & Fils Auto.	(Location machinerie)	317.53
9636-	Westburne Québec	(Compteurs)	7133.75
	TOTAL:		$35486.95

Adopté

87-163 Règlement numéro 213 - Soumission refusée à la firme Pépinière Cormier

ATTENDU qu'un (1) seul soumissionnaire a soumis un prix pour l'aménagement d'un parc floral dans le parc industriel;

ATTENDU que la soumission reçue de la firme Pépinière Cormier au montant de $11,984.83 est plus élevée de $4,000.00 selon nos prévisions;

ATTENDU que selon une demande faite à l'automne dernier pour ces items, nos prévisions étaient de $5,500.00;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- DE REFUSER la soumission présentée par la firme Pépinière Cormier au montant de $11,984.83.

2- DE REVISER les devis et d'autoriser l'inspecteur municipal à demander d'autres prix aux entrepreneurs.

Adopté

87-164 Réprimandes à la Société Protectrice des Animaux de la Mauricie Inc.

ATTENdU l'entente que nous avons signée avec vous pour un service de 24 heures;

ATTENDU qu'à chaque fois qu'un citoyen, la Municipalité ou la police provinciale fait une demande pour cueillir un animal blessé, dangereux ou autre en dehors des heures régulières, nous devons faire face à un enregistrement;

ATTENDU que même avec un numéro confidentiel, nous constatons qu'il n'y a jamais de retour d'appel de votre part;

ATTENDU le manque de collaboration de votre part;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'AVISER la Société qu'il devient urgent pour nous de vous le souligner afin que le tout revienne à l'ordre.

Adopté

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-165

Panneaux de signalisation - "Attention à nos enfants"

ATTENDU la circulation assez rapide dans certaines rues de la Municipalité;

ATTENDU que des accidents sont susceptibles de se produire et des jeunes enfants risquent d'être frappés parce que certains automobilistes ne respectent pas les limites de vitesse;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'INSTALLER des panneaux de signalisation "Attention à nos enfants" à quelques endroits spécifiques afin de sensibiliser tous les automobilistes qui circulent dans les rues de la Municipalité aux danger de la vitesse.

Adopté

87-166

Levée de l'assemblée

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Lucien Chaussé .....MAIRE..... Marcel Milot .....SEC.TRES.

Lucien Chaussé — Marcel Milot

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE h.l

INITIALES DU SEC.-TRÉS. mm

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 20 avril 1987

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 20 avril 1987 à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Michel Nobert
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre sévigny, Michel Nobert, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 20 avril 1987 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

N.B.: 6:30 heures - Rencontre S.S.J.B.

7:00 heures - Assemblée publique - Règlement 212 Parc Industriel

9:00 heures - Session spéciale

DONNE ce 16e jour du mois d'avril 1987.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

N.B.: Session spéciale reportée au 21 avril 1987 - jour férié.

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-167

Certificat attestant que le conseil a pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables - Règlement numéro 212

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement QUE le procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement numéro 212 soit adopté tel que lu; qu'il soit consigné aux archives de cette corporation.

PROCES-VERBAL REGLEMENT NUMERO 212

Procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement numéro 212 relatif à la construction d'un réseau d'aqueduc, d'égout sanitaire, d'égout pluvial, la pose de bordure de béton et pavage pour une partie du Boulevard Industriel dans le parc industriel et à un emprunt de $368,700.00.

Cette assemblée fût tenue à l'Hôtel Municipal de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine le 20 avril 1987 à dix-neuf (19:00) heures sous la présidence de Monsieur Lucien Chaussé, Maire.

Le secrétaire-trésorier donne lecture du règlement numéro 212 ainsi que de l'article 1061 du Code municipal.

Après deux heures d'attente, conformément à la Loi, trois électeurs propriétaires d'immeubles imposables s'étant opposés à l'adoption dudit règlement, le président de l'assemblée déclare le règlement approuvé par les électeurs.

Lucien Chaussé .....MAIRE
Président de l'assemblée

Marcel Dostaler .....SEC.TRES
Secrétaire de l'assemblée

Adopté

87-168 Demande aux médias d'informations

ATTENDU que pendant la période estivale, beaucoup d'enfants s'amusent dans les rues et aux abords des rues;

ATTENDU que des accidents sont plus susceptibles de se produire et des enfants risquent d'être happés parce que certains automobilistes ne respectent pas les limites de vitesse;

ATTENDU que c'est surtout pendant cette période de l'année qu'il est primordial de rappeler aux automobilistes la prudence lorsqu'ils circulent dans les rues et plus particulièrement près des parcs et terrains de jeux;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE DEMANDER aux médias d'informations de sensibiliser la population de la MRC de Francheville, à la prudence au cours de la période estivale.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

87-169

Nomination d'un inspecteur régional adjoint de la MRC de Francheville sur le territoire de la Municipalité

ATTENDU la démission de Monsieur Guy Doucet en date du 20 mars 1987;

ATTENDU la nécessité de nommer un nouveau fonctionnaire pour l'application de la règlementation de contrôle interimaire sur le territoire de la Municipalité;

ATTENDU que cette mesure a pour but d'assurer qu'en cas d'incapacité d'agir du premier inspecteur, pour quelques raisons que ce soit, le second pourra agir au même titre que le premier;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement DE NOMMER Monsieur Jean Mercier pour agir à titre d'inspecteur régional adjoint de la MRC de Francheville sur le territoire de la Municipalité.

Adopté

Lucien Chaussé ..... MAIRE ..... SEC.TRES.

Lucien Chaussé Marcel Milot

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. Mar

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 27 avril 1987

CANADA
PROVINCEDE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 27 avril 1987 à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Michel Nobert, Jean-Pierre Sévigny, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 27 avril 1987 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

N.B.: 19:00 heures - Assemblée publique - Règlement 215
Secteur Deschenes

21:00 heures - Session spéciale

DONNE ce 24e jour du mois d'avril 1987.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-170 Certificat attestant que le conseil a pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables - Règlement numéro 214

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement QUE le procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement numéro 214 soit adopté tel que lu; qu'il soit consigné aux archives de cette corporation.

PROCES-VERBAL REGLEMENT NUMERO 214

Procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement numéro 214 relatif à la construction d'un réseau d'aqueduc, d'égout pluvial et sanitaire, mise en forme de rues, pose de bordures de béton et pavage sur une partie de la 10e, 11e, 12e rues et une partie de la 1ere avenue, la 2ième avenue et son raccordement à la Route 138 (Secteur Village) et à un emprunt de $502,100.00 pour ces fins.

Cette assemblée fût tenue à l'Hôtel Municipal de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine le 21 avril 1987 à dix-neuf (19:00) heures sous la présidence de Monsieur Lucien Chaussé, Maire.

Le secrétaire-trésorier donne lecture du règlement numéro 214 ainsi que de l'article 1061 du Code municipal.

Après deux heures d'attente, conformément à la Loi, un électeur propriétaire d'immeubles imposables s'étant opposé à l'adoption dudit règlement, le président de l'assemblée déclare le règlement approuvé par les électeurs.

Lucien Chaussé .....MAIRE
Président de l'assemblée

Marcel Dubé .....SEC.TRES
Secrétaire de l'assemblée

Adopté

87-171 Certificat attestant que le conseil a pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables - Règlement numéro 215

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE le procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement numéro 215 soit adopté tel que lu; qu'il soit consigné aux archives de cette corporation.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

PROCES-VERBAL REGLEMENT NUMERO 215

Procès-Verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement numéro 215 relatif à la construction d'un réseau d'aqueduc, d'égout pluvial et sanitaire, mise en forme de rues, pose de bordures de béton et pavage sur une partie de la 10e, 11e, 12e rues, une partie de la 2ième avenue et une partie de la 3ième avenue ainsi que dans les rues connues sous les numéros de cadastre 96-24 et 96-25 (Secteur Village) et à un emprunt de $1,045,600.00 pour ces fins.

Cette assemblée fût tenue à l'Hôtel Municipal de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine le 27 avril 1987 à dix-neuf (19:00) heures sous la présidence de Monsieur Lucien Chaussé, Maire.

Le secrétaire-trésorier donne lecture du règlement numéro 215 ainsi que de l'article 1061 du Code municipal.

Après deux heures d'attente, conformément à la Loi, aucun électeur propriétaire d'immeubles imposables ne s'étant opposé à l'adoption dudit règlement, le président de l'assemblée déclare le règlement approuvé par les électeurs.

Lucien Chaussé .....MAIRE
Président de l'assemblée

Maurice Dumas .....SEC.TRES
Secrétaire de l'assemblée

Adopté

87-172 Avis de motion - Règlement numéro 216

Monsieur Maurice Dumas donne avis de motion à l'effet de présenter lors de la prochaine session ou lors d'une session ultérieure, un règlement relatif à la construction d'un puits, à la rénovation d'une partie du réseau d'aqueduc avec protection incendie dans le rang St-Malo est, à la pose d'une conduite d'aqueduc sur une partie de la 2e avenue et un raccordement de réseaux sur la 8e rue.

Adopté

87-173 Demande à la Corporation Municipale de Champlain - pose d'une vanne régulatrice de débit d'eau

ATTENDU la demande croissante en eau potable pour desservir les usagers du réseau d'aqueduc ainsi qu'une partie de la Corporation Municipale de Champlain;

ATTENDU que les débits de pointe se situe entre 10 heures et 20 heures et par le fait même réduit la pression sur le réseau;

INITIALES DU MAIRE h.l.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. mm

No. de résolution ou annotation

ATTENDU que la Corporation Municipale de Champlain peut accumuler dans son réservoir une quantité suffisante d'eau pour desservir ses usagers entre 10 et 20 heures;

ATTENDU que si le réservoir de la Corporation Municipale de Champlain était rempli la nuit soit entre 20 heures et 10 heures, cela permettrait un meilleur équilibre de pression sur le réseau du secteur de la rue Notre-Dame EST;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE DEMANDER à la Corporation Municipale de Champlain de se munir d'une vanne d'ouverture et fermeture à horaire controlé pour l'alimentation de leur réservoir d'eau.

Adopté

87-174 Achat d'un compacteur (plaque vibrante)

ATTENDU la nécessité de compacter le sol lors des travaux d'excavation et remblai;

ATTENDU l'avantage de faire l'achat d'un compacteur étant donné que les coûts de location s'avèrent dispendieux;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACHETER de la Compagnie OUTIBO un compacteur (plaque vibrante) de marque Mikassa modèle MVC 90A pour le prix de $1,962.00 taxe incluse, suivant le meilleur prix soumis.

Adopté

87-175 Versement à la Ligue de Soccer

ATTENDU que la saison 87 de Soccer débute le 1er mai;

ATTENDU que des dépenses s'élevant à $743.69 ont été encourues par la Ligue de Soccer Ste-Marthe afin de bien lancer la saison;

ATTENDU que ces dépenses sont directement reliées au mandat de la ligue;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE VERSER un montant de $500.00 à la Ligue de Soccer Ste-Marthe, tel que prévu au budget.

Adopté

87-176 Règlement numéro 175 - Paiement du solde dû sur le contrat de Excavation René Gélinas Inc.

ATTENDU que la compagnie Excavation René Gélinas Inc. a fait cession de ses biens le 14 avril 1986;

ATTENDU qu'il reste un montant à payer sur le contrat effectué par Excavation René Gélinas Inc.;

ATTENDU que Beaumier, Richard & Associés sont mandatés pour s'occuper de la faillite de Excavation René Gélinas Inc.;

INITIALES DU MAIRE L.C

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

ATTENDU l'autorisation reçue de la Commission Municipale du Québec le 18 décembre 1984;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement:

1- DE VERSER la somme de $8146.18 à Beaumier, Richard & Associés in trust en paiement final des sommes dues à Excavation René Gélinas Inc.

2- D'AVISER la firme Beaumier, Richard & Associés de retenir cette somme en fiducie tant et aussi longtemps qu'une quittance finale n'aura pas été obtenue des créanciers concernés.

Adopté

Lucien Chaussé .....MAIRE..... Marcel Milot .....SEC.TRES.

Lucien Chaussé Marcel Milot

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R-C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 4 mai 1987

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 4 mai 1987 à laquelle étaient présents , savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Michel Nobert, Maurice Dumas, Jean-Pierre Sévigny, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 4 mai 1987 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

DONNE ce 1er jour du mois de mai 1987.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Avis de motion - Règlement numéro 217

Ce point est retiré de l'ordre du jour

✓87-177 Plans pour travaux d'aqueduc

ATTENDU que des améliorations doivent être apportées au réseau d'aqueduc pour donner une protection contre l'incendie, rang St-Malo EST;

ATTENDU la demande reçu par M. Clément Bastien pour prolonger le service d'aqueduc jusqu'à la limite de sa propriété;

ATTENDU la nécessité de boucler le réseau d'aqueduc entre la 12e rue et le Secteur Place St-Laurent par la 2ième avenue pour un meilleur équilibre de la pression;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement:

1- D'ACCEPTER les plans faits par le service technique pour ces projets;

2- D'AUTORISER le service technique à déposer ces plans au Ministère de l'Environnement pour approbation.

Adopté

✓87-178 Nomination de responsable de l'organisation des mesures d'urgence pour la Protection Civile

ATTENDU le remplacement de responsable de l'organisation des mesures d'urgence au poste de directeur de police, radioprotection, sauvetage et transport;

ATTENDU la nécessité que cette personne soit nommée par le Conseil;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE NOMMER M. Jean Mercier, directeur de police, radioprotection, sauvetage et transport de la protection civile pour la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Adopté

✓87-179 Achat de produit abat-poussière (Calcium liquide)

ATTENDU que la Municipalité à 18 kilomètres de rues non pavées;

ATTENDU que ces rues doivent être traitées avec des produits abat-poussière;

ATTENDU qu'il faudrait une quantité d'environ 174,000 litres de calcium liquide pour faire un traitement efficace au cours de la saison d'été;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACHETER de la compagnie CALCLO LTEE une quantité de 160,000 litres de chlorure de calcium liquide au prix de 0.169$ le litre pour un montant total de 29 475$ taxe incluse et ce suivant le prix soumis.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-180
Demande de Carrosserie Mauricie Enr. Boul. des Prairies

ATTENDU la demande faite par Monsieur Yves Brunelle représentant la compagnie Carrosserie Mauricie Enr. pour la construction d'une clôture tel que plus amplement démontré sur un plan d'aménagement;

ATTENDU que ladite clôture à pour effet de dissimuler de la vue des véhicules accidentés, en attente de réparation, ainsi que des pièces d'autos recyclées;

ATTENDU la résolution numéro 84-251;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement:

1- DE PERMETTRE à la compagnie Carrosserie Mauricie Enr. de faire la construction d'une clôture en acier émaillé d'une hauteur maximale de 2 mètres de hauteur tel que démontré sur la plan numéro 87-002 fait en date du 1er mai 1987;

2- D'ACCORDER un délai d'un (1) an à la compagnie Carrosserie Mauricie Enr. pour construire un ou des entrepot(s) afin de remiser toutes les pièces de véhicules recyclés ainsi que toutes les autos considérées comme rebuts;

3- D'AVISER ladite compagnie que les pièces ne pourront être empilées de façon à être vue de l'extérieur de la clôture;

4- QU'ADVENANT le non respect du ou des propriétaires actuels ou subséquents, les lieux devront être nettoyés au complet et la clôture devra être modifiée pour devenir ajourée dans une proportion égale à au moins 25%.

Cette résolution rescinde la résolution numéro 84-251.

Adopté

Lucien Chaussé ...MAIRE... Marcel Milot ...SEC.TRES.

INITIALES DU MAIRE h.c
INITIALES DU SEC.-TRÉS. [illegible]

No. de résolution ou annotation

Lundi le 11 mai 1987

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 11 mai 1987 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:-

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

87-181 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

87-182 Adoption des minutes

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCEPTER les minutes des sessions tenues les 13, 20, 27 avril et 4 mai 1987.

Adopté

✓ 87-183 Adoption du règlement numéro 206 - Pour décréter une dépense au montant de $773,403.89 en vue d'acquérir un immeuble à des fins industrielles

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 206.

Adopté

✓ 87-184 Engagement de la firme d'ingénieurs pour le projet de construction de services sur une partie de la 10e, 11e, 12e rues et une partie de la 1ère avenue, de la 2ème avenue et son raccordement à la Route 138 (Secteur Village) - Règlement numéro 214

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE PROCEDER à l'engagement de la firme Pluritec Ltée pour la confection des plans et devis dans le projet de construction de sevices sur une partie de la 10e, 11e, 12e rues et une partie de la 1ère avenue, de la 2ème avenue et son raccordement à la Route 138 (Secteur Village), conditionnellement à l'approbation du règlement par le Ministère des Affaires Municipales.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-185

Engagement de la firme d'ingénieurs pour le projet de construction de services sur une partie de la 10e, 11e, 12e rues, une partie de la 2e avenue et de la 3e avenue ainsi que dans les rues connues sous les numéros de cadastre 96-24 et 96-25 (Secteur Village) - Règlement numéro 215

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement DE PROCEDER à l'engagement de la firme Pluritec Ltée pour la confection des plans et devis dans le projet de construction de services sur une partie de la 10e, 11e, 12e rues, une partie de la 2e avenue et de la 3e avenue ainsi que dans les rues connues sous les numéros de cadastre 96-24 et 96-25 (Secteur Village) conditionnellement à l'approbation du règlement par le Ministère des Affaires Municipales.

Adopté

87-186 Rapport de contrôle budgétaire

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE le rapport de contrôle budgétaire au 31 mars 1987 soit adopté.

Adopté

87-187 Conciliation du solde en banque

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement QUE la conciliation du solde en banque au 31 mars 1987 soit adoptée.

Adopté

87-188 Conciliation du solde aux livres

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement QUE la conciliation du solde aux livres au 31 mars 1987 soit adoptée.

Adopté

87-189 Adhésion à l'Association Touristique du Coeur du Québec pour l'exercice 1987/1988

ATTENDU la lettre du directeur général, Monsieur Yvon Caron, en date du 29 avril 1987;

ATTENDU que c'est dans un esprit de collaboration, de concertation et d'action que nous voulons joindre l'Association comme membre pour l'année 1987/1988;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- D'ADHERER à l'Association Touristique du Coeur du Québec pour l'exercice 1987/1988 en contribuant la somme de 100$;

2- DE NOMMER Monsieur Pierre Juneau délégué de la Municipalité auprès de cet organisme.

Adopté

INITIALES DU MAIRE L-C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-190

Correspondance

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire- trésorier pour le mois d'avril 1987.

Adopté

87-191

Comptes

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

9637	Jules Milette Inc.	(Enlèvement ordures)	3454.67
9638	Municipalité Champlain	(Entente intermunicipale)	3943.50
9639	Serge Turcotte	(Salle comm. ménage)	15.00
9640	Lucien Chaussé	(Frais déplacement)	70.99
9641	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	3127.35
9642	Conseil Loisirs Mauricie	(Cotisation)	50.00
9643	La Croix Rouge	(Don)	25.00
9644	Henri Veillette	(Achat actif imm.)	1600.00
9645	Bell Canada	(Téléphone)	43.87
9646	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	3076.99
9647	FCC Leasing	(Location équip. bur.)	386.95
9648	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	1817.91
9649	Corp. Secrétaire Mun.	(Cotisation)	145.00
9650	Ligue de Soccer	(Contribution)	500.00
9651	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	3093.18
9652	Richard Loranger	(Réclamation domm. int.)	860.35
9653	Lucien Chaussé	(Frais déplacement)	185.80
9654	Serge Turcotte	(Salle comm. ménage)	12.50
9655	Ginette Launier	(Petite Caisse)	72.85
9656	Diane Boisvert	(Autre compte à rec.)	200.00
9657	Lucien Chaussé	(Frais représentation)	700.00
9658	Maurice Dumas	(Frais représentation)	700.00
9659	Jean-Guy Bergeron	(Frais représentation)	700.00
9660	Pierre Juneau	(Frais représentation)	700.00
9661	Jean-Pierre Sévigny	(Frais représentation)	700.00
9662	C.Pop. Ste-Madeleine	(Int. sur billets - Règlement 187)	3030.34
9663	Fernand Veillette	(Frais déplacement)	104.04
9664	Jean Tourigny	(Frais déplacement)	76.95
9665	Gaston Girard	(Enl. neige 10,667.41) (Cont. sablage 4,072.92)	14730.33
9666	La Laurentienne	(Ass. collective)	221.87
9667	Provigo Ste-Marthe	(Réception)	433.27
9668	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	3313.69
9669	Jean Mercier	(Frais déplacement)	82.08
9670	André Drouin	(Remboursement taxes)	140.00
9671	Serge Turcotte	(Salle comm. ménage)	20.00
9672	Réal Turcotte	(Salle comm. ménage)	20.00
	TOTAL:		$48354.48

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Liste des comptes à payer au 30 avril 1987

No. de résolution ou annotation			
9673	Hydro-Québec	(Elect. salle 682.23) (Elect. gar. 682.23)	1364.45
9674	Hydro-Québec	(Elect. Hotel Mun.)	333.87
9675	Hydro-Québec	(Elect. station pompage)	196.90
9676	Hydro-Québec	(Eclairage rues)	7345.09
9677	Bell Canada	(Tél. Hotel Mun.)	428.35
9678	Bell Canada	(Tél. station pompage)	30.42
9679	Beaumier & Associés	(Service juridique)	264.50
9680	Gaston Bédard Inc.	(Loc. service entretien)	498.55
9681	Kathleen Bédard	(Musique fête bénévoles)	225.00
9682	Centre des Roses	(Tributs floraux)	239.40
9683	Cie Can. Serv. Linges	(Entretien salle comm.)	123.34
9684	Conseil Loisirs Québec	(Publications)	17.00
9685	Luc D'Anjou	(Réclamation dommages)	52.22
9686	Publications CCH/FM Ltée	(Règlements sur Mun.)	80.00
9687	Librairie du Cap Inc.	(Fournitures de bureau)	220.22
9688	Jean-Marie Lottinville	(Déneigement)	290.00
9689	Marc Montambault	(Transport handicapés)	160.00
9690	Le Nouvelliste	(Appels d'offres)	595.00
9691	Pitney-Bowes	(Location équipement)	80.93
9692	L.P.Tanguay Ltée	(Fournitures entretien)	37.33
9693	Atelier d'Usinage Gomex	(Réparation pépine)	115.92
9694	Bélitec Inc.	(Copies plans et fournitures)	168.90
9695	Gar. Réal Biron	(Entretien pépine)	40.00
9696	Gar. Jacques Blais Enr.	(Réparations camion)	157.21
9697	Henri Bourgeois Inc.	(Fournitures entretien)	262.68
9698	Cap Diesel Injection	(Réparations pépine)	129.83
9699	Centre décoration Paré	(Fournitures entretien)	47.31
9700	Chaussures Lavergne Enr.	(Bottes de sécurité)	140.00
9701	Coop. Agricole Champlain	(Engrais PTJ)	325.25
9702	Cie Const. Dollard Ltée	(Loc. machinerie)	180.00
9703	Robert Delisle Inc.	(Huile et graisse)	116.58
9704	Fournier & Martin Inc.	(Pièces camions)	172.42
9705	Electricité Francoeur	(Pièces camions)	141.70
9706	Gaston Girard	(Location machinerie)	800.00
9707	Général Bearing Service	(Réparation pépine)	135.12
9708	Marchand Audio-Vidéo	(Matériel informatique)	19.24
9709	Métropolitain Equip. Enr.	(Réparations tracteur)	305.90
9710	Morin & Frères Inc.	(Fournitures diverses)	79.12
9711	Outibo Enr.	(Fournitures diverses)	12.42
9712	Richard Piché Inc.	(Réparations pépine)	162.28
9713	R.T.Spécialités Inc.	(Réparations balai)	125.49
9714	Sergaz Inc.	(Essence et diesel)	210.91
9715	Services Pneus CTR Ltée	(Crevaison)	14.73
9716	Théoret Inc.	(Fournitures entretien)	67.13
9717	P.A. Thibeault Ltée	(Entretien édifices)	454.01
9718	Westburne Québec	(Fournitures diverses)	260.05
9719	Mario Lamond	(Plaques avec sigle)	6104.00
9720	J.B. Lanouette Inc.	(Assurance flottante)	189.66
	TOTAL:		$23520.43

Adopté

✓ 87-192 Rapport des permis émis pour le mois d'avril

ATTENDU le rapport émis par le service technique sur les permis émis mensuellement;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER le rapport des permis émis au cours du mois d'avril pour une valeur total estimée de $1,013,800.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-193

Achat de matériaux d'aqueduc et d'égout

ATTENDU la nécessité de faire l'achat de matériaux d'aqueduc et d'égout pour faire l'entretien des réseaux et construire de nouveaux branchements de services, ainsi que la pose de compteur d'eau et la pose de 3 nouvelles bornes d'incendies;

ATTENDU les soumissions demandées à 3 fournisseurs les plus compétitifs, soit: J.U. Houle, Westburne et Réal Huot;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACHETER de la Compagnie Westburne, une quantité de matériaux pour le prix de $13,013.13, taxe incluse suivant le meilleur prix soumis.

Adopté

87-194

Achat de signalisation routière

ATTENDU qu'il est devenu nécessaire de faire l'achat de signalisation;

ATTENDU les prix soumis par 2 fournisseurs;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ACHETER de la Compagnie Aluminium Dufresne, les panneaux de signalisation routière, suivant le meilleur prix soumis, soit la somme de $2,615.62.

Adopté

87-195

Règlement numéro 213 - Acceptation de la soumission de la Compagnie Centre Horticole du Cap Inc.

ATTENDU que trois (3) entrepreneurs ont soumis des prix pour l'aménagement d'un parc floral dans le parc industriel

ATTENDU que les trois (3) soumissions reçues ont été jugées conformes suite à une analyse par Monsieur Fernand Veillette, inspecteur municipal;

ATTENDU que la firme Centre Horticole du Cap Inc. a remis la plus basse soumission soit: $6,885.00;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- D'ACCORDER à la firme Centre Horticole du Cap Inc. le contrat au montant de $6,885.00 pour les travaux d'aménagement d'un parc floral dans le parc industriel conditionnellement à l'approbation du règlement par le Ministère des Affaires Municipales;

2- DE MANDATER MM. Lucien Chaussé, Maire et Marcel Milot, Secrétaire-trésorier, pour signer le contrat et tous autres documents pour donner effet aux présentes pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.
M.M.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

87-196

Nomination d'un représentant - Corporation pour le développement de la récupération et du recyclage des déchets de la région 04 Inc.

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE MANDATER Monsieur Louis St-Arnaud conseiller pour agir à titre de représentant de la Municipalité aux assemblées de la Corporation pour le développement de la récupération et du recyclage des déchets de la région 04 Inc. en remplacement de Monsieur Michel Nobert.

Adopté

87-197

Levée de l'assemblée

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Lucien Chausse ...MAIRE... Marcel Milot ...SEC.TRES.
LUCIEN CHAUSSE MARCEL MILOT

INITIALES DU MAIRE L.C

INITIALES DU SEC.-TRÉS. mm

No. de résolution ou annotation

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

Mardi le 19 mai 1987

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce mardi 19 mai 1987 à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Pierre Juneau
Michel Nobert
Jean-Pierre Sévigny
Louis St-Arnaud
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Michel Nobert, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une session spécile du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, mardi le 19 mai 1987 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

N.B.: 7:00 heures - Rencontre avec M. Gilles Bouchard
Marché Provigo
Projet d'agrandissement

DONNE ce 15e jour du mois de mai 1987

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-198 Adoption du règlement numéro 216 - Relatif à la construction d'un puits, à la rénovation d'une partie du réseau d'aqueduc avec protection incendie dans le rang St-Malo EST, à la pose d'une conduite d'aqueduc sur une partie de la 2ième avenue et un raccordement de réseaux sur la 8ième rue

Proposé par Michel Nobert, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 216.

Adopté

87-199 Pour fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique des électeurs propriétaires d'immeubles imposables - Règlement numéro 216

ATTENDU l'adoption du règlement numéro 216 en date du 19 mai 1987;

ATTENDU les dispositions de la Loi;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement QUE le règlement numéro 216 relatif à la construction d'un puits, à la rénovation d'une partie du réseau d'aqueduc avec protection incendie dans le rang ST-Malo EST, à la pose d'une conduite d'aqueduc sur une partie de la 2ième avenue et un raccordement de réseaux sur la 8ième rue et à un emprunt de $179,112.00, soit soumis aux électeurs propriétaires d'immeubles imposables lors d'une assemblée publique qui sera tenue le 1er juin 1987 à dix-neuf (19:00) heures à l'Hôtel Municipal, au 2061 rue Notre-Dame.

Adopté

Adopté

87-200 Engagement de la firme d'ingénieurs pour le projet de construction d'un puits tubé et d'une conduite de branchement au réseau d'aqueduc - Règlement numéro 216

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE PROCEDER à l'engagement de la firme Pluritec Ltée pour la confection des plans et devis dans le projet de construction d'un puits tubé et d'une conduite de branchement au réseau d'aqueduc, conditionnellement à l'approbation du règlement par le Ministère des Affaires Municipales.

Adopté

87-201 Règlement numéro 209 - Modification de l'article 1 et abrogation de l'article 10

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- DE MODIFIER l'article numéro 1 du règlement numéro 209 en ajoutant à la fin les mots suivants: le tout conformément aux plans et devis numéro 87,610-5261 et numéro de dossier 1343-5060-E-23 préparés par la firme Le Consortium Pluritec Ltée et VFP Inc. en date du mois de février 1987;

2- D'AJOUTER l'article 1-A en mentionnant que le préambule fait partie intégrante du présent règlement;

3- D'ABROGER l'article 10 du présent règlement.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-202

Règlement numéro 212 - Modification de l'article 1

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement:

1- DE MODIFIER l'article numéro 1 du règlement numéro 212 en ajoutant à la fin les mots suivants: le tout conformément aux plans et devis numéro 5036 (5277) et numéro de dossier 1343-5060-AE-24 préparés par la firme Les Consultants VFP. Inc. en date du mois d'août 1985 et revisés le 6 avril 1987;

2- D'AJOUTER l'article 1-A en mentionnant que le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

Adopté

87-203

Règlement numéro 214 - Modification de l'article 1 et abrogation de l'article 11

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- DE MODIFIER l'article numéro 1 du règlement numéro 214 en ajoutant à la fin les mots suivants: le tout conformément aux plans et devis numéro 87209 et numéro de dossier 1343-5060-AE-26 préparés par la firme Pluritec Ltée en date du 6 avril 1987;

2- D'AJOUTER l'article 1-A en mentionnant que le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

3- D'ABROGER l'article 11 du présent règlement.

Adopté

87-204

Règlement numéro 215 - Modification de l'article 1 et abrogation de l'article 11

Proposé par Michel Nobert, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement:

1- DE MODIFIER l'article numéro 1 du règlement numéro 215 en ajoutant à la fin les mots suivants: le tout conformément aux plans et devis numéro 87209 et numéro de dossier 1343-5060-AE-25 préparés par la firme Pluritec Ltée en date du 6 avril 1987;

2- D'AJOUTER l'article 1-A en mentionnant que le préambule fait partie intégrante du présent règlement;

3- D'ABROGER l'article 11 du présent règlement.

Adopté

87-205

Nomination de représentants - Négociation ententes du personnel cadre de la Municipalité

ATTENDU que les ententes du personnel cadre de la Municipalité sont expirés depuis le 31 décembre 1986;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement DE MANDATER Messieurs Maurice Dumas et Jean-Guy Bergeron, pour représenter le personnel cadre lors des négociations à intervenir avec la Municipalité.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS. Mic

No. de résolution ou annotation

87-206 Achat de matériaux pour la construction d'une grille de protection fixe, en acier galvanisé, pour le terrain de jeux - Parc St-Laurent

ATTENDU les dangers évidents qui risquent de causer des blessures aux utilisateurs du terrain de jeux Parc St-Laurent;

ATTENDU que l'installation du filet que le Comité des Loisirs possède s'avère dispendieux à cause de la location d'un camion-nacelle à tous les ans;

ATTENDU que la construction d'une grille de protection fixe en acier galvanisé s'avère plus dispensieuse dans l'immédiat mais plus économique et plus sécuritaire à long terme;

ATTENDU les prix soumis par 3 fournisseurs de la région;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACHETER les matériaux du plus bas soumissionnaire, soit Maurice Couture Ltée suivant le meilleur prix soumis.

Adopté

87-207 Règlement numéro 212 - Parc Industriel (Phase 1.A) - Acceptation de la soumission de la firme Asphalte Continental

ATTENDU que huit (8) entrepreneurs ont soumis des prix pour la réalisation des travaux d'infrastructures et de voirie dans la phase 1.A du Parc Industriel;

ATTENDU que toutes les soumissions reçues ont été jugées conformes suite à une analyse faite par les Consultants VFP Inc.;

ATTENDU que la firme Asphalte Continental est la firme recommandée par les Consultants VFP Inc. et que celleci a remis la plus basse soumission, soit $249,744.00;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Louis StArnaud et résolu unanimement:

1- D'ACCORDER à la firme Asphalte Continental le contrat au montant de $249,744.00 pour les travaux d'infrastructures et de voirie pour la phase 1.A du Parc Industriel, conditionnellement à l'approbation du règlement par le Ministère des Affaires Municipales;

2- DE MANDATER MM. Lucien Chaussé, maire et Marcel Milot, secrétaire-trésorier pour signer le contrat et tous autres documents pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la- Madeleine.

Adopté

87-208 Restructuration des politiques en loisirs

ATTENDU qu'il est essentiel et urgent d'établir une politique en loisirs;

ATTENDU que ce dossier doit être considéré prioritaire pour le bon fonctionnement en loisirs;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCORDER à Monsieur Laurier Mongrain, directeur des loisirs, un délai de 15 jours soit jusqu'au 1er juin 1987 pour présenter son rapport sur la restructuration des politiques en loisirs.

Adopté

INITIALES DU MAIRE R.L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. M.M.

No. de résolution ou annotation

* 87-209

Enlèvement du sol arabe sur les lots 88 et 89

ATTENDU la résolution numéro 86-334 adoptée par le Conseil Municipal à une séance spéciale tenue le 20 octobre 1986;

ATTENDU que les propriétaires ne se sont pas rendus conformes à notre demande;

ATTENDU que les camionneurs circulent très rapidement dans ce secteur et que la circulation est devenue dangereuse;

ATTENDU l'abondance de poussière occasionnée par les camionneurs dans ce secteur;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- D'ACCORDER un délai de trois (3) jours aux propriétaires desdits lots pour se rendre conforme à notre demande tel que stipulé dans la résolution 86-334;

2- D'AVISER les propriétaires qu'à défaut de se conformer à la présente résolution, le Conseil se verra dans l'obligation de prendre des procédures légales pour faire cesser ces activités.

Adopté

*87-210

Demande de Monsieur Fernand Milette

ATTENDU que la Corporation est disposée à céder une partie de terrain aux propriétaires riverains du lot 110P situé entre la rue Notre-Dame et le Boulevard Ste-Madeleine;

ATTENDU les négociations intervenues entre la Corporation et les propriétaires riverains;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCEPTER de vendre une lisière de terrain du lot 110P à Monsieur Fernand Milette, tel qu'entendu, au prix de $1.00 le pied carré, d'une largeur approximative de 20 pieds et d'une superficie approximative de 303.32 mètres carrés telle que démontrée à l'annexe "A" par un trait rouge. Les dimensions réelles seront connues lorsque le terrain sera cadastré officiellement.

Adopté

*

Les membres du Conseil étant tous présents, ces résolutions ont été ajoutées.

Lucien Chausse ..... MAIRE
LUCIEN CHAUSSE

Marcel Milot ..... SEC.TRES
MARCEL MILOT

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Lundi le 25 mai 1987

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 25 mai 1987 à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Michel Nobert, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 25 mai 1987 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

N.B.: 7:00 heures - Rencontre Conseil Administration Association de Soccer

7:30 heures - Session spéciale

DONNE ce 22e jour du mois de mai 1987.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-211

Achat de drapeaux avec les armoiries de la Municipalité

ATTENDU la nécessité d'acheter des drapeaux pour identifier les couleurs de la Municipalité;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACHETER du Centre du trophée, 40 drapeaux aux couleurs de la Municipalité au prix unitaire de $76.30 pour un total de $3,052.00.

Adopté

87-212

Convention collective de travail 1987-1989

ATTENDU le texte de la convention collective de travail 1987-1989 et les lettres d'entente relatives à l'article 12:02;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- D'ACCEPTER le texte de la convention collective de travail 1987-1989 et le contenu des deux lettres d'entente relatives à l'article 12:02;

2- DE MANDATER MM. Lucien Chaussé, maire et Marcel Milot, secrétaire-trésorier pour signer ces documents pour et au nom de la Corporation Municipalede Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Adopté

Lucien Chaussé .....MAIRE..... Marcel Milot .....SEC.TRES.
LUCIEN CHAUSSE MARCEL MILOT

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 1er juin 1987

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 1er juin 1987 à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Maurice Dumas
Jean-Pierre Sévigny
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 1er juin 1987 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANEXE"

N.B.: 7:00 heures - Assemblée publique des électeurs
Règlement numéro 216 (puits)

9:00 heures - Session spéciale

DONNE ce 29e jour du mois de mai 1987.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

* Monsieur Michel Nobert, conseiller, a remis sa démission le 25 mai 1987 après la session spéciale à 9:00 heures.

INITIALES DU MAIRE R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. M.D. ✓

No. de résolution ou annotation

87-213

Certificat attestant que le conseil a pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables - Règlement numéro 216

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement QUE le procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement numéro 216 soit adopté tel que lu; qu'il soit consigné aux archives de cette corporation.

PROCES-VERBAL REGLEMENT NUMERO 216

Procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement numéro 216 relatif à la construction d'un puits, à la rénovation d'une partie du réseau d'aqueduc avec protection incendie dans le rang St-Malo EST, à la pose d'une conduite d'aqueduc sur une partie de la 2ième avenue et un raccordement de réseaux sur la 8ième rue et à un emprunt de $179,112.00 pour ces fins.

Cette assemblée fût tenue à l'Hôtel Municipal de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine le 1er juin 1987 à dix-neuf (19:00) heures sous la présidence de Monsieur Lucien Chaussé, Maire.

Le secrétaire-trésorier donne lecture du règlement numéro 216 ainsi que de l'article 1061 du Code Municipal.

Après deux heures d'attente, conformément à la Loi, aucun électeur propriétaire d'immeubles imposables ne s'étant opposé à l'adoption dudit règlement, le président de l'assemblée déclare le règlement approuvé par les électeurs.

Lucien Chaussé MAIRE
Président de l'assemblée

Marcel Dubois SEC.TRES.
Secrétaire de l'assemblée

Adopté

✓87-214

Règlement numéro 216 - Plans et devis pour soumissions Projet de construction d'un puits tubé et d'une conduite de branchement au réseau d'aqueduc

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1- D'ACCEPTER les plans et devis pour soumissions préparés par la firme Pluritec Ltée;

2- D'AUTORISER la firme Pluritec Ltée à déposer ces plans au Ministère de l'Environnement pour approbation.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.L
INITIALES DU SEC.-TRÉS. Marcel

No. de résolution ou annotation

87-215

Règlement numéro 214 - Acceptation de la soumission de la firme Les Pavages de Nicolet Inc.

ATTENDU que six (6) entrepreneurs ont soumis des prix pour la réalisation des travaux d'infrastructures et de voirie sur une partie de la 10e, 11e, 12e rues et une partie de la 1ière avenue et la 2ième avenue et son raccordement à la route 138 (Secteur Village);

ATTENDU que les six (6) soumissions reçues ont été jugées conformes suite à une analyse par la firme Pluritec Ltée;

ATTENDU que la firme Les Pavages de Nicolet Inc. est la firme recommandée par Pluritec Ltée et que celle-ci a remis la plus basse soumission, soit: $328,400.50;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1- D'ACCORDER à la firme Les Pavages de Nicolet Inc. le contrat au montant de $328,400.50 pour les travaux d'infrastructures et de voirie sur une partie de la 10e, 11e, 12e rues et une partie de la 1ière avenue et la 2ième avenue et son raccordement à la Route 138 (Secteur Village) conditionnellement à l'approbation du règlement par le Ministère des Affaires Municipales;

2- DE MANDATER MM. Lucien Chaussé, maire et Marcel Milot, secrétaire-trésorier pour signer le contrat et tous autres documents pour donner effet aux présentes pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Adopté

87-216

Règlement numéro 215 - Acceptation de la soumission de la Cie Construction Dollard Ltée

ATTENDU que quatre (4) entrepreneurs ont soumis des prix pour la réalisation des travaux d'infrastructures et de voirie sur une partie de la 10e, 11e, 12e rues, une partie de la 2ième avenue et une partie de la 3ième avenue ainsi que dans les rues connues sous les numéros de cadastre 96-24 et 96-25 (Secteur Village);

ATTENDU que les quatre (4) soumissions reçues ont été jugées conformes suite à une analyse par la firme Pluritec Ltée;

ATTENDU que la Cie de Construction Dollard Ltée est la firme recommandée par Pluritec Ltée et que celle-ci a remis la plus basse soumission, soit: $791,022.00;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement:

1- D'ACCORDER à la Cie de Construction Dollard Ltée le contrat au montant de $791,022.00 pour les travaux d'infrastructures et de voirie sur une partie de la 10e, 11e, 12e rues, une partie de la 2ième avenue et une partie de la 3ième avenue ainsi que dans les rues connues sous les numéros de cadastre 96-24 et 96-25 (Secteur Village) conditionnellement à l'approbation du règlement par le Ministère des Affaires Municipales;

2- DE MANDATER MM. Lucien Chaussé, maire et Marcel Milot, secrétaire-trésorier, pour signer le contrat et tous autres documents pour donner effet aux présentes pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-217 Règlement numéro 204 - Paiement du fournisseur et emprunt temporaire d'un montant correspondant

ATTENDU le compte reçu à ce jour de garage Charest & Frères Inc. au montant de $54935.46 pour la fourniture d'un camion International 1987;

ATTENDU l'adoption du règlement numéro 204 qui prévoit l'acquisition de ce camion;

ATTENDU l'approbation du règlement par le Ministère des Affaires Municipales, en date du 25 septembre 1986;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à un emprunt temporaire de $55000.00 à la Banque Nationale du Canada;

2- D'UTILISER le produit de cet emprunt pour verser la somme de $54935.46 au Garage Charest & Frères Inc.

Adopté

87-218 Nomination du maire suppléant

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE NOMMER Monsieur Jean-Pierre Sévigny, maire suppléant pour le prochain terme soit jusqu'au 31 août 1987.

Adopté

87-219 Echange de lots entre la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et Les Gestions Haché Inc.

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- QUE la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine cède, à titre d'échange, à Les Gestions Haché Inc. les lots CENT, DEUX CENT CINQUANTE-TROIS, DEUX CENT SOIXANTE-DIX, DEUX CENT QUATRE-VINGT-DIX, TROIS CENT UN et TROIS CENT SOIXANTE-DIX de la subdivision officielle du lot originaire numéro CENT TROIS (103-100, 103-253, 103-270, 103-290, 103-301 et 103-370) de même qu'une partie des lots DEUX CENT SOIXANTE-QUINZE, TROIS CENT SOIXANTE-DIX-HUIT, DEUX CENT QUATRE- VINGT-TROIS, TROIS CENT, TROIS CENT QUARANTE-SEPT, TROIS CENT CINQUANTE-SEPT, TROIS CENT UN et CENT VINGT-SIX de la subdivision officielle du lot originaire numéro CENT TROIS (103-Ptie 275, 103-Ptie 378, 103-Ptie 283, 103-Ptie 300, 103-Ptie 347, 103-Ptie 357, 103-Ptie 301 et 103-Ptie 126) du cadastre de la paroisse de Cap-de-la-Madeleine, le tout tel que plus amplement décrit dans un projet préparé par Me Michel Leblanc, notaire, dont un exemplaire a été lu et accepté tel quel;

2- QUE la Corporation, en échange des lots ci-haut mentionés, acquiert de Les Gestions Haché Inc. une partie des lots DEUX CENT QUARANTE-HUIT, DEUX CENT QUATRE-VINGT-QUATRE, DEUX CENT QUATRE-VINGT- DIX-NEUF, TROIS CENT QUARANTE-HUIT, TROIS CENT CINQUANTE-HUIT, DEUX CENT SOIXANTE-TREIZE, DEUX CENT SOIXANTE-QUATORZE, DEUX CENT QUATRE-VINGT, DEUX CENT QUATRE-VINGT-UN, DEUX CENT QUATRE-VINGT- DEUX, TROIS CENT SOIXANTE-QUATORZE et TROIS CENT SOIXANTE-QUINZE de la subdivision officielle du lot originaire numéro CENT TROIS (103-Ptie 248, 103-Ptie 284, 103-Ptie 299, 103-Ptie 348, 103-Ptie 358, 103-Ptie 273, 103-Ptie 274, 103-Ptie 280, 103-Ptie 281, 103-Ptie 282, 103-Ptie 374 et 103-Ptie 375) du cadastre de la paroisse de Cap-de-la-Madeleine;

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

3- QUE ledit échange soit fait sans soulte ni retour, chacun des co-échangistes renonçant aux droits de répéter l'immeuble donné en échange pour le cas où il serait évincé de l'immeuble reçu en échange;

4- QUE Messieurs Lucien Chaussé, maire ou Marcel Milot, secrétaire-trésorier, soient et sont autorisés par les présentes à signer ledit acte d'échange pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, le tout conformément au projet d'acte préparé par Me Michel Leblanc, notaire, ci-haut mentionné.

Adopté

87-220

Acte de servitude en faveur de Bell Canada

ATTENDU le projet d'acte de servitude par la Corporation Municipale en faveur de Bell Canada préparé par Me Jean Paquin;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement:

1- D'ACCEPTER le projet d'acte de servitude en faveur de Bell Canada;

2- D'AUTORISER MM. Lucien Chaussé, maire et Marcel Milot, secrétaire-trésorier à signer ledit acte de servitude ou tous autres documents destinés à donner effet aux présentes pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la- Madeleine.

Adopté

87-221

Remerciements à la Ville de Cap-de-la-Madeleine

ATTENDU la demande de prêt d'estrades à la Ville de Cap-de-la-Madeleine;

ATTENDU que la Ville de Cap-de-la-Madeleine a accepté de prêter au Club Optimiste de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, les estrades nécessaires pour le festival de balle donnée qui a été tenue du 26 au 31 mai dernier;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'OFFRIR nos remerciements aux membres du Conseil de la Ville de Cap-de-la-Madeleine pour leur excellente collaboration dans ce dossier.

Adopté

87-222

Plans pour travaux d'aqueduc

ATTENDU que des améliorations doivent être apportées au réseau d'aqueduc pour donner une protection contre l'incendie, rang St-Malo Est;

ATTENDU la demande reçue de Monsieur Clément Bastien pour prolonger le service d'aqueduc jusqu'à la limite de sa propriété;

ATTENDU la nécessité de boucler le réseau d'aqueduc entre la 12e rue et le Secteur Place St-Laurent par la 2ième avenue pour une meilleur équilibre de la pression:

INITIALES DU MAIRE R-L
INITIALES DU SEC.-TRÉS. Mm.

No. de résolution ou annotation

ATTENDU les plans préparés pour ces projets;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'AUTORISER la firme Pluritec Ltée à déposer ces plans au Ministère de l'Environnement pour approbation.

Adopté

√87-223 Clôture Place St-Laurent

ATTENDU le prix fourni par Maurice Couture au montant de $3669.36;

ATTENDU qu'il y a eu erreur dans sa soumission et qu'il refuse de faire les travaux au montant de $3669.36;

ATTENDU qu'avec les nouveaux prix qui ont été soumis, il n'est plus le plus bas soumissionnaire ($4568.46);

ATTENDU que le choix se portera sur le deuxième plus bas soumissionnaire;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1- D'ACHETER de clôture Cambrek au montant de $4003.57 les matériaux servant à la construction d'un écran de protection à Place St-Laurent;

2- DE RESCINDER la résolution numéro 87-206.

Adopté

√87-224 Versement au Comité de la Fête Nationale des Québécois

ATTENDU qu'un montant de $2500.00 a été budgeté pour la tenue de la Fête Nationale des Québécois à Ste-Marthe;

ATTENDU que nous sommes à moins d'un mois de la fête et que des dépenses doivent être encourues incessamment;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement DE VERSER un montant de $2500.00 au bénéfice du Comité de la Fête Nationale des Québécois de Ste-Marthe.

Adopté

Lucien Chausse .....MAIRE..... Marcel Milot .....SEC.TRES
LUCIEN CHAUSSE MARCEL MILOT

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R-C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Lundi le 8 juin 1987

No. de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 8 juin 1987 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:-

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron
Jean-Pierre Sévigny

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

87-225

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

87-226

Adoption des minutes

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCEPTER les minutes des sessions tenues les 11, 19, 25 mai et 1er juin 1987.

Adopté

87-227

Acceptation de la soumission pour les assurances pour l'année 1987-1988

ATTENDU que trois (3) firmes furent invitées à soumissionner;

ATTENDU le prix soumis par un (1) seul soumissionnaire, soit:

R.Ravary & Associés Inc. (La Laurentienne)
au montant de $20,355.28

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCORDER le contrat d'assurance à la firme R. Ravary & Associés Inc. pour la période du 8 juin 1987 au 8 juin 1988 pour un coût global de $20,355.28 taxes incluses.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-228 Opération cadastrale - lots 103-490, 103-491, 96-172 et 96-173

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 4 juin 1987 concernant les lots 103-490, 103-491, 96-172 et 96-173 propriété de Monsieur Alain St-Arnaud et als;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 7388 étant la subdivision des lots 103-490, 103-491, 96-172 et 96-173.

Adopté

87-229 Location d'une débroussailleuse (avec opérateur)

ATTENDU la Campagne Villes, Villages et Campagnes fleuris en cours dans notre Municipalité;

ATTENDU qu'il est nécessaire de faire la location d'équipement pour débrousailler les fossés afin d'améliorer l'ensemble de la Municipalité;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement DE LOUER des Entreprises DEBROUNEGA Enr. une débroussailleuse modèle CASE pour une durée approximative de 40 heures de travail au taux horaire de $52.00 l'heure pour un total approximatif de $2080.00.

Adopté

87-230 Achat de décalques (auto-collants)

ATTENDU qu'il est nécessaire d'acheter des décalques pour identifier la machinerie qui est à l'usage de la Municipalité;

ATTENDU les prix de deux soumissionnaires;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACHETER d'Imprimerie Générale les décalques au montant de $437.53, soit le plus bas prix soumis.

Adopté

87-231 Adhésion à l'Association québécoise des directeurs du loisir municipal pour l'année 1987

ATTENDU le renouvellement de la cotisation à l'AQDLM pour l'année 1987;

ATTENDU que cette cotisation permettra au directeur des loisirs d'assister au congrès en août prochain et qu'il est important qu'il puisse y participer;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement DE VERSER la somme de $125.00 à l'AQDLM en paiement de la cotisation annuelle 1987.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-232

Correspondance

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire- trésorier pour le mois de mai 1987.

Adopté

87-233

Comptes

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

9721	Marcel Milot	(Frais déplacement)	160.31
9722	Trust Général du Canada	(Fonds de retraite)	1530.32
9723	Marcel Milot	(Frais déplacement)	150.00
9724	Raymond Duval	(Remboursement dépot de garantie)	750.00
9725	Syndicat Can. Fonc. Pub.	(Cotisastions)	85.28
9726	Ministre du Revenu	(D.A.S. à payer)	3638.34
9727	Receveur Général Canada	(D.A.S. à payer)	3043.80
9728	Laurier Mongrain	(Frais déplacement)	203.16
9729	Bell Canada	(Téléphone)	45.15
9730	Serge Turcotte	(Salle comm. ménage)	10.00
9731	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	3292.85
9732	Lucien Chaussé	(Frais déplacement)	165.00
9733	Ass. Touristique	(Cotisation)	100.00
9734	Jules Milette Inc.	(Ordures ménagères)	3454.67
9735	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	3306.14
9736	Maurice Dumas	(Frais déplacement)	246.91
9737	Jean-Guy Bergeron	(Frais déplacement)	397.03
9738	Forum Maritime Grands Lacs St-Laurent	(Frais déplacement)	260.00
9739	Serge Turcotte	(Salle comm. ménage)	40.00
9740	Loews Le Concorde	(Frais déplacement)	124.02
9741	Jean-Guy Bergeron	(Frais déplacement) (Avance colloque)	300.00
9742	Henri Veilleux	(Fourniture bureau)	36.75
9743	FCC Leasing	(Location équipement)	386.95
9744	Jean-Pierre Sévigny	(Frais déplacement)	571.33
9745	Municipalité Ste-Marthe	(Immatriculation)	122.00
9746	Pierre Juneau	(Frais déplacement)	351.66
9747	Lucien Chaussé	(Frais déplacement)	319.63
9748	Réal Turcotte	(Salle comm. ménage)	10.00
9749	Claudette Toupin	(Petite caisse)	66.88
9750	Richard Loranger	(Récl. domm. et intéret)	860.35
9751	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	3268.80
9752	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires conseil)	1817.91
9753	Mme Germaine Hamel	(Achat actif imm.)	6750.00
9754	M. Lucien Chaussé	(Frais déplacement)	121.49
9755	Comm. Scolaire Cap	(Licence et permis)	2192.00
9756	Claudette Toupin	(Petite caisse)	71.98
9757	Corp. Mun. St-Maurice	(Entretien chemins hiver)	1287.00
9758	Jean Tourigny	(Frais déplacement)	92.34
9759	Danielle Toupin	(Edifice - entretien)	159.00
9760	Pierre Juneau	(Frais déplacement)	122.00
9761	Jean-Guy Bergeron	(Frais déplacement)	364.87
9762	La Laurentienne	(Assurances collectives)	221.87
9763	Comité Fête Nationale	(Contribution)	2500.00
9764	Soc. Canadienne des Postes	(Frais de poste)	76.32
9765	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	3330.73
9766	Stéphane Dumas	(Publicité)	103.10
9767	M. Fernand Veillette	(Frais déplacement)	150.07
9768	Centre des Roses	(Publicité)	13.02
9769	Trust Général Canada	(Fonds retraite)	1912.90
	TOTAL:		$48583.93

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Liste des comptes à payer au 31 mai 1987

No. de résolution ou annotation			
9770-	Hydro-Québec	(Electricité aqueduc)	2664.13
9771-	Hydro-Québec	(Elect. Pl. St-Laurent)	89.37
9772-	Hydro-Québec	(Elect. Prairies)	249.55
9773-	Hydro-Québec	(Elect. St-Malo)	273.13
9774-	Bell Canada	(Tél. Hôtel municipal)	454.70
9775-	Bell Canada	(Tél. Station pompage)	30.42
9776-	Gaston Bédard Inc.	(Loc. et fourniture de bureau)	262.69
9777-	Bélitec Inc.	(Reproduction plans)	36.14
9778-	Bijouterie Dupuis Inc.	(Coffret avec gravure)	87.20
9779-	Burotec Inc.	(Fournitures photocopieur)	124.26
9780-	Chastenay, Gagné & Ass.	(Hon. professionnels)	1713.00
9781-	Cie Can. Serv. Linge	(Entretien salle comm.)	61.67
9782-	Librairie du Cap Inc.	(Fournitures bureau)	180.72
9783-	Marc Montambault	(Transport handicapés)	128.00
9784-	Le Nouvelliste	(Avis public & appel d'offres)	873.90
9785-	MRC de Francheville	(Frais d'adjudication) (C. Champoux)	97.71
9786-	R. Ravary & Ass.	(Avenant - pol. comb.)	63.22
9787-	St-Cyr Photo Hall Inc.	(Films)	53.64
9788-	Service Gestion Ind. G.R.	(Appel d'offres)	638.40
9789-	Soc. Queb. Ass. eaux	(Quote-part)	232.00
9790-	Arbo Service Inc.	(Location nacelle)	229.95
9791-	Atelier Usinage Gomex	(Pièces et acc.)	12.21
9792-	C. Bastien Excavation	(Location machinerie)	1055.00
9793-	Coop. Agricole Champlain	(Engrais)	250.25
9794-	Eco Equipement Inc.	(Réparation pompe)	165.69
9795-	Electricité ACA Inc.	(Réparation Chalet des Prairies)	31.00
9796-	Fournier & Martin Inc.	(Pièces & accessoires véhicules)	116.23
9797-	Gaz Bar Gélinas	(Essence)	259.00
9798-	Gaston Girard	(Location machinerie)	1520.00
9799-	Guillevin International	(PTE - pièces)	41.08
9800-	Launier Ltée	(PTE - accessoires)	413.66
9801-	Mercier & Fils	(Barils)	65.40
9802-	Métropolitain Equipement	(Réparations pépine)	1768.70
9803-	Morin & Frères Inc.	(Fournitures diverses)	173.15
9804-	Pièces d'Auto H.P.Jacques	(Coffre)	209.28
9805-	Pneus S.L. Enr.	(Pneus et réparations)	208.76
9806-	Produits Chimiques Calclo	(Calcium)	25791.24
9807-	Protection Incendie CFS	(Entretien)	9.54
9808-	Reynolds Radio Inc.	(Réparation)	21.00
9809-	Sergaz Inc.	(Essence & Diesel)	368.87
9810-	Service de pneus CTR Ltée	(Crevaison)	28.66
9811-	Roland Therrien Elect.	(Main d'oeuvre élect.)	150.00
9812-	P.A.Thibeault Ltée	(Fournitures diverses)	5.63
9813-	Vaugeois & Fils	(Location machinerie)	640.00
9814-	Westburne Québec	(RDE - pièces et acc.)	4736.82
	TOTAL:		$ 46584.97

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-234 Rapport des permis émis pour le mois de Mai

ATTENDU le rapport émis par le service technique sur les permis émis mensuellement;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCEPTER le rapport des permis émis au cours du mois de mai pour une valeur total estimée de $291,700.00.

Adopté

87-235 Vente d'une partie du lot 110-P

ATTENDU que la Corporation est disposée à céder une partie de terrain aux propriétaires riverains du lot 110-P situé entre la rue Notre-Dame et le Boulevard Ste-Madeleine;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- QUE la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, vende de gré à gré pour le prix de un ($1.00) dollars le pied carré payable comptant, une lisière de terrain du lot 110-P telle que démontrée à l'annexe "A" et délimitée par un trait rouge, aux propriétaires riverains soient: MM. Eloi Michaud, Raymond Rocheleau, Laurent Rocheleau, Fernand Milette, Rosaire Levesque et Yvon Beaudet;

2- QUE Messieurs Lucien Chaussé, Maire, et Marcel Milot, Secrétaire-trésorier soient et ils sont par les présentes autorisés à signer pour et au nom de la Corporation Municipale l'acte de vente notarié, à recevoir le prix de vente et à en donner quittance.

Adopté

87-236 Règlement numéro 202 - Acceptation de la soumission de la firme Les Pavages de Nicolet Inc.

ATTENDU que quatre (4) entrepreneurs ont soumis des prix pour la réalisation de travaux d'infrastructures et de voirie pour la deuxième phase du projet 6e, 8e, 9e rues et l'avenue reliant ces trois rues (Secteur St-Malo);

ATTENDU que les quatre (4) soumissions reçues ont été jugées conformes suite à une analyse par le Consortium Pluritec Ltée et Les Consultants VFP Inc.;

ATTENDU que la firme Les Pavages de Nicolet Inc. est la firme recommandée par le Consortium Pluritec Ltée et Les Consultants VFP Inc. et que celle-ci a remis la plus basse soumission, soit: $176,580.00;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement:

1- D'ACCORDER à la firme Les Pavages de Nicolet Inc. le contrat au montant de $176,580.00 pour les travaux d'infrastructures et de voirie pour le projet 6e, 8e, 9e rues et l'avenue reliant ces trois rues (Secteur St-Malo);

2- DE MANDATER MM. Lucien Chaussé, Maire et Marcel Milot, Secrétaire-trésorier pour signer le contrat et tous autres documents pour donner effet aux présentes pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Adopté

INITIALES DU MAIRE L. C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. M.

87-237 voir plus bas

87-238

Levée de l'assemblée

No. de résolution ou annotation

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

***

Dépôt d'une pétition remis au Conseil concernant bruit, poussière et rue dangereuse (St-Maurice Nord) au sujet de Toiture Mauricienne

87-237 Enlèvement du sol arabe sur les lots 88 et 89

ATTENDU la résolution numéro 87-209 adoptée par le Conseil Municipal à une séance spéciale tenue le 19 mai 1987;

ATTENDU que les propriétaires de ces lots ne se sont pas conformés à notre demande dans les délais accordés;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE MANDATER l'étude Beaumier, Richard & Associés, avocats, afin de signifier aux propriétaires des lots 88 et 89 une mise en demeure afin de faire cesser immédiatement tout enlèvement de sol arabe, tout transport ainsi que tout décapage auxquels ils procèdent sur lesdits lots sur le territoire de la Municipalité.

Adopté

Lucien Chaussé .....MAIRE..... Marcel Milot .....SEC.TRES.

Lucien Chaussé Marcel Milot

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L-E
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 15 juin 1987

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITÉ DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 15 juin 1987 à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Jean-Guy Bergeron
Maurice Dumas

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 15 juin 1987 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

DONNE ce 12e jour du mois de juin 1987.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-239

Avis de motion - Règlement numéro 217

Monsieur Pierre Juneau donne avis de motion à l'effet de présenter lors de la prochaine session ou lors d'une session ultérieure, un règlement pour approuver les prévisions budgétaires pour l'exercice 1987 de la Régie Intermunicipale d'Assainissement des Eaux du Trois-Rivières Métropolitain.

Adopté

87-240

Nomination d'un inspecteur (salubrité et usage de l'eau)

ATTENDU la résolution numéro 85-154 définissant les restrictions relatives à l'usage de l'eau;

ATTENDU le projet "Action Embellissement Ste-Marthe" prévoyant le nettoyage des propriétés mal entretenues;

ATTENDU que le projet DEFI 87 nous permet d'engager un inspecteur pour une période de 10 semaines;

ATTENDU la nécessité de faire respecter cette règlementation pour le bien-être de l'ensemble des citoyens;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- DE NOMMER M. Francis Duquette à titre d'inspecteur pour la période estivale.

2- D'AUTORISER M. Francis Duquette à émettre des contraventions et à signer tous documents reliés à sa tâche.

Adopté

87-241

Achat de macarons aux armoiries de la Municipalité

ATTENDU la demande de prix pour la confection de macarons aux armoiries de la Municipalité auprès de quatre (4) fournisseurs de la région;

ATTENDU que la firme le Centre du Trophé a soumis le meilleur prix;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ENTERINER la commande de 5000 macarons aux armoiries de la Municipalité à la firme Centre du Trophée pour un coût total de $1144.50, taxes incluses.

Adopté

Lucien Chausse .....MAIRE..... Marcel Milot .....SEC.TRES.
LUCIEN CHAUSSE MARCEL MILOT

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 22 juin 1987

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 22 juin 1987 à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Pro-Maire: Jean-Pierre Sévigny
MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Pro-Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 22 juin 1987 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

DONNE ce 19e jour du mois de juin 1987.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-242
Adoption du règlement numéro 217 - Pour approuver les prévisions budgétaires pour l'exercice 1987 de la Régie Intermunicipale d'assainissement des eaux du Trois-Rivières Métropolitain

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 217

Adopté

87-243 Cueillette et transport des déchets

ATTENDU qu'un appel d'offres pour l'enlèvement et le transport des ordures ménagères pour la période du 20 juin 1987 au 19 juin 1990 a été publié selon les exigences de l'article 935 du Code Municipal;

ATTENDU le prix soumis par un (1) entrepreneur soit: Jules Milette Inc. - $146,526.00;

ATTENDU que la firme Jules Milette Inc. s'est avérée un soumissionnaire conforme;

ATTENDU la période couverte par ce contrat soit du 20 juin 1987 au 19 juin 1990;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement:

1- D'OCTROYER le contrat pour la cueillette et le transport des déchets à la firme Jules Milette Inc. pour la somme de $146,526.00 pour la période du 20 juin 1987 au 19 juin 1990;

2- QUE Messieurs Lucien Chaussé, maire et Marcel Milot, secrétaire-trésorier, soient et ils sont autorisés à signer ledit contrat pour et au nom de la Corporation Municipale.

Adopté

87-244 Demande de Monsieur Jules Milette

ATTENDU la demande reçue de Monsieur Jules Milette, entrepreneur, préposé à la cueillette des ordures ménagères, pour faire l'enlèvement des ordures le vendredi au lieu du jeudi;

ATTENDU qu'il s'engage à aviser les contribuables du changement de jour de cueillette des ordures ménagères par la distribution de feuillets, de porte à porte et non par courrier;

ATTENDU qu'il s'engage à répéter ces avis de changements et à ses frais, aussi longtemps que les inconvénients du changement l'exigeront;

ATTENDU qu'il s'engage à revenir à la cueillette des ordures ménagères le jeudi, advenant que le Conseil ne soit pas satisfait de la situation;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- D'ACCEPTER la demande de Monsieur Jules Milette;

2- DE RESCINDER la résolution numéro 85-387.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-245
Opération cadastrale - lots 108-8, 109-14 et 109-15

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 28 mai 1987 concernant les lots numéros 108-8, 109-14 et 109-15 propriété de Les Constructions J.Y. Côté Inc.;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 7379 étant la subdivision des lots 108-8, 109-14 et 109-15.

Adopté

87-246 Demande d'appui du Comité de concertation pour personnes handicapées du Trois-Rivières Métropolitain

ATTENDU la lettre reçue de Monsieur Maurice Vandal, secrétaire du Comité de concertation du Trois-Rivières Métropolitain en date du 16 juin 1987;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- QUE le Conseil appuie la démarche du Comité de Concertation du Trois-Rivières Métropolitain préparée par son comité sur la règlementation des stationnements réservés pour les personnes handicapées, demandant au Gouvernement du Québec d'apporter un amendement aux articles de la loi 127 sur le Code de la Sécurité routière qui limitent le permis de stationnement aux seules personnes handicapées propriétaires d'un véhicule routier et titulaires d'un permis de conduire;

2- QUE le permis soit rattaché à la personne handicapée afin de permettre à toute personne handicapée d'avoir accès aux stationnements réservés dans le but de faciliter leur intégration sociale.

Adopté

87-247 Demande du Ministère des Transports

ATTENDU la demande de permis d'excavation adressée au Ministère des Transports le 20 mai dernier pour des travaux projetés dans différents chemins de la Municipalité;

ATTENDU la lettre reçue de Monsieur Fernand Lemire le 15 juin 1987;

ATTENDU qu'avant de débuter les travaux projetés, le Ministère demande un dépôt de garantie au montant de $15,000.00 pour la bonne remise en état des lieux avant d'émettre un permis d'excavation nous autorisant à procéder auxdits travaux;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'EMETTRE un chèque au montant de $15,000.00 payable au Ministre des Finances comme dépôt de garantie de la bonne remise en état des lieux.

Adopté

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-248

Versement au Comité de la Fête Nationale des Québécois

ATTENDU qu'une subvention de $2,400.00 a été accordée au Comité de la Fête Nationale des Québécois de Ste-Marthe;

ATTENDU qu'un montant de $1850.00 a déjà été versé à la Municipalité;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE VERSER un montant de $1850.00 au Comité de la Fête Nationale des Québécois.

Adopté

.....PRO-MAIRE. .....SEC.TRES. ADJ.
JEAN-PIERRE SEVIGNY JEAN TOURIGNY

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 29 juin 1987

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITÉ DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 29 juin 1987 à laquelle étaient présents, savoir:

MM. les Conseillers: Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Maurice Dumas

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 29 juin 1987 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

DONNE ce 19e jour du mois de juin 1987.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

87-249
Ajournement d'une session du Conseil

ATTENDU qu'après une (1) heure d'attente, le défaut de quorum ayant été constaté à 20:30 heures par MM. Louis St-Arnaud, Pierre Juneau et Maurice Dumas, conseillers;

Proposé par Maurice Dums, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement QUE la séance soit ajournée au 6e jour de juillet 1987 à dix-neuf (19:00) heures au lieu ordinaire des sessions du Conseil.

Adopté

.....MAIRE.....SEC.TRES.
LUCIEN CHAUSSE MARCEL MILOT

Livre des Délibérations F M - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS. Mme

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 6 juillet 1987

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale d'ajournement du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 6 juillet 1987 à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Maurice Dumas

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

✓ 87-250 Règlement numéro 194 - Paiement à l'entrepreneur et emprunt temporaire d'un montant correspondant

ATTENDU l'adjudication du contrat à la firme Les Constructions J.Y. Côté (1984) Inc. en date du 6 avril 1987 pour la construction d'un panneau d'identification dans le parc industriel, au montant de $21460.00;

ATTENDU la demande de paiement au montant de $21460.00 présentée par la firme Les Constructions J.Y. Côté Inc. pour des travaux exécutés dans le parc industriel à ce jour;

ATTENDU que les travaux sont terminés et trouvés conformes suite à une inspection effectuée par l'inspecteur municipal;

ATTENDU l'approbation du règlement par le Ministère des Affaires Municipales en date du 23 septembre 1986;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à un emprunt temporaire de $21500.00 à la Banque Nationale du Canada;

2- D'UTILISER le produit de cet emprunt pour verser la somme de $21460.00 à la firme Les Constructions J.Y. Côté Inc. en paiement complet des travaux exécutés à ce jour;

Adopté

✓ 87-251 Règlement numéro 204 - Paiement des fournisseurs et emprunt temporaire d'un montant correspondant

ATTENDU les comptes reçus à ce jour de:

Outibo Enr.	$1962.00
Fer Ornemental Champlain Inc.	382.00
Equipements Industriels du Cap	2018.98
Oxygène Weldco Inc.	1879.99
Quévis Inc.	582.71
	$6825.68

INITIALES DU MAIRE R.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

ATTENDU l'approbation du règlement par le Ministère des Affaires Municipales en date du 25 septembre 1986;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à un emprunt temporaire de $6900.00 à la Banque Nationale du Canada;

2- D'UTILISER le produit de cet emprunt pour payer les fournisseurs ci-dessus mentionnés.

Adopté

✓87-252 Dénomination de rue - Secteur St-Malo

ATTENDU qu'il est devenu nécessaire de nommer une nouvelle rue qui est située dans le secteur St-Malo, sur le lot 104;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QUE la rue portant le numéro de cadastre 104-71 soit désignée sous le nom de rue "Des Pionniers" en l'honneur des premiers pionniers de Ste-Marthe.

Adopté

✓87-253 Dénomination de rue - Secteur des Prairies

ATTENDU qu'il est devenu nécessaire de nommer une nouvelle rue qui est située dans le secteur des Prairies sur le lot 527;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement QUE la rue portant le numéro de cadastre 527-19 soit désignée sous le nom de rue "Girard" en l'honneur des familles Girard du Secteur des Prairies.

Adopté

✓87-254 Dénomination de rue - Secteur Village

ATTENDU qu'il est devenu nécessaire de nommer une nouvelle rue qui est située dans le secteur Village sur le lot 96;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement QUE la rue portant le numéro de cadastre 96-25 soit désignée sous le nom de rue "Pie IX" en l'honneur du Pape Pie IX.

Adopté

Lucien Chausse .....MAIRE..... Marcel Milot .....SEC.TRES.
LUCIEN CHAUSSE MARCEL MILOT

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
LC
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 6 juillet 1987

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 6 juillet 1987 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:-

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Maurice Dumas

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

87-255 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

87-256 Adoption des minutes

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ACCEPTER les minutes des sessions tenues les 8, 15, 22 et 29 juin 1987.

Adopté

✓ 87-257 Règlement numéro 201 - Paiement à l'entrepreneur et emprunt temporaire d'un montant correspondant

ATTENDU la demande de paiement, préparée par le Consortium Pluritec Ltée et Les Consultants VFP Inc. pour la compagnie Panpierre Inc. au montant de $14,000.00 pour des travaux exécutés sur la 6e, 8e, 9e rues et l'avenue projetée (Secteur St-Malo) en date du 16 juin 1987;

ATTENDU que suite à une dernière inspection de chantier effectuée par l'inspecteur municipal, il recommande de retenir la somme de $2,000.00 pour couvrir les coûts engendrés par le déplacement des bordures de béton tel que convenu avec l'entrepreneur;

ATTENDU l'approbation du règlement par le Ministère des Affaires Municipales en date du 15 septembre 1986;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à un emprunt temporaire au montant de $12,000.00 à la Banque Nationale du Canada;

2- D'UTILISER le produit de cet emprunt pour remettre une tranche de la retenue au montant de $12,000.00 à la compagnie Panpierre Inc. pour les travaux exécutés sur la 6e, 8e, 9e rues et l'avenue projetée (Secteur St-Malo).

Adopté

INITIALES DU MAIRE R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-258

Règlement numéro 216 - Acceptation de la soumission de la firme R.J. Levesque & Fils Ltée

ATTENDU que deux (2) entrepreneurs ont soumis des prix pour la construction d'un puits;

ATTENDU que les deux (2) soumissions reçues ont été jugées conformes suite à une analyse par la firme Pluritec Ltée;

ATTENDU que la firme R.J. Levesque & Fils Ltée est la firme recommandée par Pluritec Ltée et que celle-ci a remis la plus basse soumission, soit $58238.00;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement:

1- D'ACCORDER à la firme R.J. Levesque & Fils Ltée le contrat au montant de $58238.00 pour le forage et développement d'un puits, conditionnellement à l'approbation du règlement par le Ministère des Affaires Municipales;

2- DE MANDATER MM. Lucien Chaussé, maire et Marcel Milot, secrétaire-trésorier pour signer le contrat et tous autres documents pour donner effet aux présentes pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Adopté

✓ 87-259

Subvention du Ministère des Transports

ATTENDU la résolution numéro 87-124 demandant une subvention pour effectuer des travaux de drainage et de pavage dans divers secteurs de la Municipalité;

ATTENDU la lettre de Monsieur Marc-Yvan Côté, Ministre, en date du 15 juin 1987 nous confirmant une subvention au montant de $15000.00 pour l'amélioration du réseau routier de la Municipalité;

ATTENDU que ce montant est nettement insuffisant, considérant que les travaux à réaliser en 1987 sont estimés à $518,900.00;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE DEMANDER à Monsieur Pierre A. Brouillette, Député, de reviser le montant alloué pour l'exercice 1987-1988 en nous accordant une subvention additionnelle de $15,000.00, compte tenue des sommes importantes que la Municipalité budgète chaque année pour l'amélioration de son réseau routier.

Adopté

✓ 87-260

Demande du Ministère des Transports

ATTENDU la résolution numéro 87-247 adoptée par le Conseil à une session tenue le 22 juin 1987;

ATTENDU que le Ministère accepte un bon de cautionnement au montant de $15,000.00 payable au Ministre des Finances pour la bonne remise en état des lieux avant de vous autoriser à procéder aux travaux;

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE MM. Lucien Chaussé, maire et Marcel Milot, secrétaire-trésorier soient et ils sont autorisés à signer pour et au nom de la Corporation Municipale le bon de cautionnement comme dépôt de garantie de la bonne remise en état des lieux.

Adopté

√87-261 Offre d'achat sur une partie du lot 103-129

ATTENDU l'offre d'achat de Monsieur Denis Thibault pour une partie du lot 103-129 mesurant approximativement 28 pieds en bordure de la neuvième rue par 10 pieds à l'arrière du lot tel que démontré sur un plan annexé à la présente;

ATTENDU que Monsieur Denis Thibault est propriétaire du lot adjacent numéro 103-42;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement:

1- QUE la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine vende de gré à gré pour le prix de 0.37$ le pied carré une partie du lot 103-129 tel que démontré sur le plan annexé aux présentes;

2- QUE Monsieur Denis Thibault devra assumer tous les frais reliés au cadastre ainsi qu'à l'acte notarié pour la cession de cette partie du lot;

3- QUE Messieurs Lucien Chaussé, maire et Marcel Milot, secrétaire-trésorier, soient et ils sont par les présentes autorisés à signer pour et au nom de la Corporation Municipale l'acte de vente notarié, à recevoir le prix de vente et à en donner quittance.

Adopté

√87-262 Opération cadastrale - lots 107-5, 108-9, 109-16 et 110-11

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 28 mai 1987 concernant les lots 107-5, 108-9, 109-16 et 110-11 propriété de La Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 7390 étant la subdivision des lots 107-5, 108-9, 109-16 et 110-11.

Adopté

√87-263 Opération cadastrale - lot 89-167

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 29 mai 1987 concernant le lot 89-167 propriété de Monsieur Roger Arcand;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 7243 étant la subdivision du lot 89-167.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-264

Opération cadastrale - lot 110-10

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 2 juin 1987 concernant le lot numéro 110-10 propriété de Monsieur Sylvain Janvier et Dame Sylvie Chevalier;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 7354 étant la subdivision du lot 110-10.

Adopté

87-265

Rapport des permis émis pour le mois de juin

ATTENDU le rapport émis par le service technique sur les permis émis mensuellement;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ACCEPTER le rapport des permis émis au cours du mois de juin pour une valeur total estimée de $555,950.00.

Adopté

87-266

Correspondance

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier pour le mois de juin 1987.

Adopté

87-267

Comptes

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

9815	M. Fernand Veillette	(Réception)	78.99
9816	C. Pop. Ste-Madeleine	(Intérêts sur billets)	13791.86
9817	Beaumier & Associés	(Acompte)	1500.00
9818	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	1793.45
9819	Hydro-Québec	(Electricité)	363.86
9820	Claudette Toupin	(Petite caisse)	45.00
9821	Francis Duquette	(Frais déplacement)	49.68
9822	Carole Chevalier	(Frais déplacement)	23.49
9823	Danielle Toupin	(Salle comm. ménage)	177.00
9824	Laurier Mongrain	(Frais déplacement)	71.49
9825	Ass. Qué. Loisirs	(Cotisation)	125.00
9826	M. Lucien Chaussé	(Frais déplacement)	175.05
9827	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	3773.58
9828	Receveur Général Canada	(D.A.S. à payer)	3924.74
9829	Ministre du Revenu	(D.A.S. à payer)	4672.04
9830	Syndicat Can. Fonc. Pub.	(Cotisations syndicales)	106.51
9831	M. Fernand Gagnon	(Villes, Villages fleuris)	49.00
9832	Jules Milette Inc.	(Enlèvement ordures)	3454.75
9833	FCC Leasing	(Location équipement)	386.95
9834	Bell Canada	(Téléphone)	55.12
9835	Marcel Milot	(Frais déplacement)	82.28
9836	Carole Dumas	(Frais déplacement)	63.09
9837	Ginette Launier	(Petite caisse)	73.56
9838	Serge Turcotte	(Salle comm. ménage)	35.00
9839	Carole Skelling	(Edifice - ménage)	126.00

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation			
9840	Danielle Toupin	(Edifice - ménage)	171.00
9841	Hydro-Québec	(Electricité)	7928.39
9842	Hydro-Québec	(Electricité)	1505.82
9843	Centre du Trophée	(Publicité et inf.)	1144.50
9844	M. Richard Thibault	(Licences-permis 70.00) (autres taxes 52.50)	122.50
9845	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	4417.65
9846	Corp. Sec. Municipaux	(Inscription congrès)	190.00
9847	Michel Courteau	(Distribution circulaires)	40.60
9848	Sylvain Bellemare	(Distribution circulaires)	22.05
9849	Robert Jutras	(Distribution circulaires)	25.55
9850	Patrick Dumas	(Distribution circulaires)	24.15
9851	Mme Marcelle D. Brûlé	(Permis 70.00) (Services 52.50)	122.50
9852	Nathalie Rodrigue	(Frais déplacement)	29.66
9853	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	4519.88
9854	Comité Fête Nationale	(Fête Nationale)	1850.00
9855	Serge Turcotte	(Salle comm. ménage)	40.00
9856	M. Richard Loranger	(Récl. dommage et int.)	860.35
9857	MRC de Francheville	(Quote-part adm. 1711.33) (Quote-part éva.17310.98)	19022.31
9858	Comité Fête 150e St-Maurice	(Publicité et inf.)	38.00
9859	Danielle Toupin	(Edifice - ménage)	120.00
9860	Carole Skelling	(Edifice - ménage)	105.00
9861	Claudette Toupin	(Petite caisse)	64.39
9862	Sylvain Bellemare	(Distribution circulaires)	22.05
9863	Michel Courteau	(Distribution circulaires)	40.60
9864	Robert Jutras	(Distribution circulaires)	25.55
9865	Patrick Dumas	(Distribution circulaires)	24.15
9866	Réal Turcotte	(Distribution circulaires)	42.50
9867	La Laurentienne	(Assurance collective)	221.87
9868	Serge Turcotte	(PTJ - entretien)	62.50
9869	Patrick Dumas	(PTJ - entretien)	62.50
9870	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	1631.71
9871	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	4564.02
	TOTAL:		$84059.24

Liste des comptes à payer au 30 juin 1987

1	Aluminium Dufresne Inc.	2782.88
2	Asphalte Continental Inc.	300.00
3	C. Bastien Excavation Enr.	222.50
4	Gaston Bédard Inc.	91.56
5	Bell Canada	437.42
6	Béton du Cap Inc.	141.37
7	Gaston Brouillette Inc.	19.62
8	Bell Canada	30.42
9	Centre de Décoration Paré Inc.	151.79
10	Municipalité de Champlain	3943.50
11	Cie Canadienne Service de Linge Inc.	61.67
12	Coop. Agricole de Champlain	164.00
13	Centre Horticole du Cap Inc.	663.84
14	Copie X Press	77.28
15	Clotures Cambrek Inc.	4141.39
16	Chambre de Commerce Cap-de-la-Madeleine	40.00
17	Encadrements Madelinois Enr.	142.14
18	FCC Leasing	386.95
19	Formules Municipales Enr.	432.95
20	Gaz Bar Gélinas	37.00
21	Gaston Girard	400.00

INITIALES DU MAIRE R.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

No. de résolution ou annotation		
22	Les Jardins Vivaces Mauricie Enr.	83.11
23	Launier Ltée	364.28
24	Librairie du Cap Inc.	372.69
25	Le Saisonnier	267.38
26	Luminaire Yves St-Laurent	138.83
27	Marchand Audio-Vidéo	34.84
28	Le Nouvelliste	455.00
29	Pagé Construction Inc.	153.46
30	Richard Piché Inc.	67.19
31	Provigo Ste-Marthe	132.31
32	Panpierre Inc.	246.00
33	Pépinière 55	40.00
34	R. Ravary & Ass. Inc.	18495.98
35	Diffusion Canada Inc.	103.99
36	Sani-Marc Inc.	341.02
37	Sergaz Inc.	720.77
38	Service de Gestion Ind. G.R. Inc.	178.50
39	St-Cyr Photo	127.74
40	Serrurier Fusey Enr.	71.25
41	P.A. Thibeault Ltée	181.80
42	Westburne Quebec	6572.66
43	Carole Chevalier	70.85
44	Francis Duquette	51.84
45	Jean Mercier	70.74
46	Laurier Mongrain	146.03
47	Sylvain St-Cyr	50.44
48	Jean Tourigny	102.87
49	Fernand Veillette	170.92
	TOTAL:	$44480.77

Adopté

87-268 Travaux de pavage

ATTENDU la nécessité de faire le rapiécage de pavage dans certaines rues de la Municipalité;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'AUTORISER la firme Pavage de Nicolet Inc. à exécuter les travaux de rapiécage au prix de $0.78/pi^2 suivant le meilleur prix soumis.

Adopté

87-269 Contrat de déneigement des rues - Appel d'offres publiques

ATTENDU l'expiration du contrat avec l'entrepreneur actuel, Monsieur Gaston Girard;

ATTENDU que le devis actuel a fait l'objet d'une revision par le service techinque;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à un appel d'offres publiques pour le déneigement des rues de la Municipalité pour une période de un (1), deux (2) et trois (3) ans;

2- D'OUVRIR les soumissions reçues le 31 juillet 1987.

Adopté

INITIALES DU MAIRE R-L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-270
Cession d'une partie du lot 88-1

ATTENDU l'acceptation de la proposition faite à Groupe B & B Inc. pour la cession d'une partie du lot 88-1 en date du 26 juin 1987;

ATTENDU que l'acheteur accepte d'assumer les frais d'arpentage ainsi que de l'acte notarié;

ATTENDU que cette cession de terrain est conditionnelle à l'agrandissement du commerce Provigo;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement QUE la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-dela-Madeleine vende de gré à gré pour le prix de $12250.00, payable comptant, l'immeuble décrit ci-après:

Un terrain de forme trapézoidale situé à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, connu et désigné au cadastre officiel de la paroisse de Cap-de-la-Madeleine, comme étant une partie de la subdivision UN du lot originaire QUATRE-VINGT-HUIT (ptie 88-1) mesurant soixante-treize mètres et vingt-sept centièmes (73,27,) vers le nord-est, six mètres et vingt et un centièmes (6,21m) vers le sud, soixante-huit mètres et soixante-seize centièmes (68,76m) vers le sud-ouest et quatre mètres et vingt-sept centièmes (4,27m) vers le nord-ouest et borné de la façon suivante: vers le nord-est par les lots 88-53-2-1, 88-53-2-2-2 et 88-53-2-3-2 et tous les autres côtés par des parties du lot 88-1 (rue Des Jonquilles). Sans bâtisse. Le tout tel que montré sur un plan préparé par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre, le 25 juin 1987 sous le numéro 7458 de ses minutes.

* 2- Voir Page 1415

Adopté

87-271
Demande à la MRC de Francheville - Revision de la zone agricole permanente

ATTENDU que la MRC de Francheville est présentement en négociations avec la CPTAQ en vue de la révision des zones agricoles permanentes;

ATTENDU que le côté sud-ouest de la rue Jacques fait déjà partie de la zone blanche;

ATTENDU qu'il serait opportun de demander que le côté nord-est de la rue Jacques soit exclus de la zone agricole sur une profondeur de lot de 60 mètres;

ATTENDU qu'il serait également primordial que les lots P-87, P-86, P-85 et P-84 soient exclus de la zone agricole afin de permettre l'implantation d'un terrain de golf;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement QU'UNE nouvelle demande soit faite à la MRC de Francheville pour inclure une partie du lot P-584 (rue Jacques) ainsi que les lots P-87, P-86, P-85 et P-84 dans la zone blanche.

Adopté

87-272
Levée de l'assemblée

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

INITIALES DU MAIRE L. C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. M.M.

No. de résolution ou annotation

87-270
Cession d'une partie du lot 88-1 (suite)

2- QUE Messieurs Lucien Chaussé, maire et Marcel Milot, secrétaire-trésorier, soient et ils sont par les présentes autorisés à signer pour et au nom de la Corporation Municipale l'acte de vente notarié, à recevoir le prix de vente et à en donner quittance.

Adopté

Lucien Chaussé ..... MAIRE ..... Marcel Milot SEC.TRES.
LUCIEN CHAUSSE MARCEL MILOT

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.C. INITIALES DU SEC.-TRÉS. Mâ.

No. de résolution ou annotation

Lundi le 3 août 1987

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 3 août 1987 à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Maurice Dumas
Jean-Pierre Sévigny
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

* Avis de convocation: Voir page 1421

87-273 Cession et rétrocession des parties des lots 107, 108, 109, 110 et 111

ATTENDU que la Municipalité, aux termes d'un acte de vente reçu devant Me Robert Carrier, Notaire, le 1er août 1985, et dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Champlain le 2 août suivant sous le numéro 308-707, a acquis de NL CHEM CANADA INC. différentes parties des lots 107, 108, 109, 110 et 111 du cadastre de la paroisse de Cap-de-la-Madeleine, le tout tel que plus amplement décrit dans ledit acte de vente;

ATTENDU que, bien que ce ne soit pas indiqué à l'acte de vente, la Municipalité avait l'intention d'acquérir lesdits immeubles à des fins industrielles, soumis à la Loi sur les immeubles industriels municipaux;

ATTENDU que ledit acte de vente n'a pas été précédé de tous les avis, règlements et approbations requis par ladite Loi, de sorte que les terrains faisant l'objet de ladite vente n'étaient pas soumis à la Loi sur les immeubles industriels municipaux, et ce suite à un vice de procédure;

ATTENDU que la Municipalité désire que lesdits immeubles soient soumis à la Loi sur les immeubles industriels municipaux;

ATTENDU que la Municipalité a demandé à ladite compagnie d'accepter la rétrocession desdits immeubles, de manière à ce que la Municipalité puisse les acquérir à nouveau, après avoir au préalable accompli toutes les formalités nécessaires à l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles soumis à la Loi;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- QUE la Municipalité cède à NL CHEM CANADA INC. parties des lots 107, 108, 109, 110 et 111 du cadastre de la paroisse de Cap-de-la-Madeleine telles que plus amplement décrites dans un projet d'acte préparé par Me Michel Leblanc, Notaire, dont un exemplaire a été lu à l'assemblée et accepté tel quel;

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

2- QUE cette cession soit faite pour la somme nominale de UN DOLLAR (1.00$);

3- QUE la Municipalité acquière par la suite de NL CHEM CANADA INC. pour la somme nominale de UN DOLLAR (1.00$) sans autre garantie que celle des faits personnels du vendeur, les mêmes immeubles, le tout suivant les termes et conditions d'un projet d'acte préparé par Me Michel Leblanc, Notaire, dont un exemplaire a été lu à l'assemblée et accepté tel quel;

4- QUE Messieurs Lucien Chaussé, Maire et Marcel Milot, Secrétaire-trésorier, soient et sont par les présentes autorisés à signer les actes notariés, de même qu'à signer tous autres documents destinés à donner effet aux présentes.

Adopté

87-274 Cession d'une partie du lot 88-1

ATTENDU la résolution numéro 87-270 adoptée par le Conseil en date du 6 juillet 1987;

ATTENDU que l'acheteur désire acquérir cette partie de lot par l'entremise de la compagnie Entreprises Jeamace Inc. représentée par Monsieur Gilles Bouchard dûment autorisé aux fins des présentes;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER la modification demandée par Monsieur Gilles Bouchard afin que les Entreprises Jeamace Inc. soit l'acquéreur d'une partie lot 88-1 tel que décrit et aux conditions énoncées dans la résolution numéro 87-270.

Adopté

87-275 Congrès de la Corporation des secrétaires municipaux du Québec - 1987

ATTENDU la tenue du congrès des secrétaires municipaux les 12, 13 et 14 août 1987;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement:

1- D'AUTORISER Monsieur Marcel Milot, secrétaire-trésorier pour assister à ce congrès;

2- DE COUVRIR les frais d'inscription du secrétaire-trésorier et d'assumer les frais inhérents pour assister à ce congrès.

Adopté

87-276 Congrès de l'Association Québécoise des Directeurs de Loisirs Municipaux - 1987

ATTENDU la tenue du congrès de l'Association Québécoise des Directeurs de Loisirs Municipaux les 20, 21 et 22 août 1987;

ATTENDU l'intérêt personnel d'un tel congrès pour notre Directeur des Loisirs et que les informations qu'il y acquérera lui seront couramment utiles;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- D'AUTORISER Monsieur Laurier Mongrain, directeur des loisirs pour assister à ce congrès;

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
J.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

2- D'AUTORISER des frais de représentations ne dépassant pas 500.00$.

Adopté

87-277 Demande d'appui de la Corporation de la Paroisse de Ste-Anne de la Pérade

ATTENDU que lors de la débâcle du 1er avril 1987, le pont du Canadien Pacifique a été emporté par la crue des eaux;

ATTENDU que pour l'économie et le développement de toute la région, le transport ferroviaire est indispensable;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- D'APPUYER la demande de la Corporation de la Paroisse de Ste-Anne de la Pérade auprès du Canadien Pacifique afin qu'il procède à la reconstruction du pont sur la rivière Sainte-Anne dans les plus brefs délais;

2- DE DEMANDER à la Commission Canadienne des Transports d'intervenir dans ce dossier afin que se réalise la reconstruction de ce pont.

Adopté

87-278 CPTAQ - demande d'autorisation - lot P81

ATTENDU la demande de Monsieur André Montplaisir;

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec les activités exercées dans le secteur concerné;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'APPUYER la demande d'autorisation de Monsieur André Montplaisir auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec et ce pour une superficie de 16,144 pieds carrés, soit la superficie minimum exigé par le règlement de zonage municipal.

Adopté

87-279 Opération cadastrale - lot 104-105

ATTENDU la requête effectuée par Jean Chateauneuf, arpenteur-géomètre en date du 2 juillet 1987 concernant le lot 104-105 propriété de Monsieur Jean-Claude Legault et Dame Louise Giguère;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 1488 étant la subdivision du lot 104-105 en remplacement du lot 104-21.

Adopté

87-280 Opération cadastrale - lot 104-106

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 9 juillet 1987 concernant le lot numéro 104-106 propriété de Succession Donatien Guilbault;

INITIALES DU MAIRE R-C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 7488 étant la subdivision du lot 104-106.

Adopté

87-281 Opération cadastrale - lots 110-11 à 110-15

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 3 juillet 1987 concernant les lots 110-11 à 110-15 inclusivement propriété de Messieurs Laurent Rocheleau, Raymond Rocheleau, Garage Levesque & Fils Inc., Eloi Michaud et Yvon Beaudet;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 6780 étant la subdivision du lot 110-11 à 110-15 inclusivement.

Adopté

87-282 Opération cadastrale - lot 446-14

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 17 juin 1987 concernant le lot 446-14 propriété de Monsieur Luc Tousignant;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

ATTENDU l'autorisation accordé par la Commission de Protection du Territoire Agricole;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 7264 étant la subdivision du lot 446-14.

Adopté

87-283 Opération cadastrale - lot 88-1-1

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 8 juillet 1987 concernant le lot 88-1-1 propriété de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 7486 étant la subdivision du lot 88-1-1.

Adopté

87-284 Opération cadastrale - lot 463-36

ATTENDU la requête effectuée par Jean Pinard, arpenteur géomètre en date du 9 juin 1987 concernant le lot 463-36 propriété de Monsieur Philippe Hayes;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 766 étant la subdivision du lot 463-36, à la condition ci-après énoncée: les coûts inhérents pour le prolongement de la rue et du service d'aqueduc face au lot 463-36 dans toute sa largeur devront être payés au comptant à la Corporation Municipal pour qu'un permis de construction soit émis pour le lot 463-36.

Adopté

87-285 Opération cadastrale - lot 452-16

ATTENDU la requête effectuée par Jean Chateauneuf, arpenteur-géomètre en date du 10 juin 1987 concernant le lot 452-16 propriété de Monsieur Daniel Héon;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 1446 étant la subdivision du lot 452-16 à la condition énoncée ci-après: les coûts inhérents pour le prolongement de la rue et du service d'aqueduc face au lot 452-16 dans toute sa largeur devront être payés comptant à la Corporation Municipale pour qu'un permis de construction soit émis pour le lot 452-16.

Adopté

87-286 Tournoi de Balle Donnée St-Laurent

ATTENDU que le Comité des Loisirs du Secteur St-Laurent tiendra un tournoi de Balle Donnée les 20, 21, 22 et 23 août 1987;

ATTENDU que les bénéfices escomptés de cette activité permettront l'acquisition d'équipements de terrain de jeux dans le parc;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'AUTORISER exceptionnellement l'utilisation des lumières et de la sonorisation en dehors des heures prévus à notre règlementation.

Adopté

87-287 Règlement numéro 212 - Paiement des fournisseurs et emprunt temporaire d'un montant correspondant

ATTENDU les comptes reçues à ce jour de:

Laboratoires Choisy Limités	$218.50
Asphalte Continental Inc.	265,365.82
	$265,584.32

ATTENDU l'approbation du règlement par le Ministère des Affaires Municipales en date du 7 juillet 1987;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à un emprunt temporaire de $265,600.00 à la Banque Nationale du Canada;

2- D'UTILISER le produit de cet emprunt pour payer les fournisseurs ci-dessus mentionnés.

Adopté

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-288 Règlement numéro 209 - Paiement des fournisseurs et emprunt temporaire d'un montant correspondant

ATTENDU les comptes reçus à ce jour de:

Panpierre Inc.	$104300.80
Le Consortium Pluritec & Les Consultants VFP Inc.	10800.00
	$115100.80

ATTENDU l'approbation du règlement par le Ministère des Affaires Municipales en date du 7 juillet 1987;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à un emprunt temporaire de $115100.00 à la Banque Nationale du Canada;

2- D'UTILISER le produit de cet emprunt pour payer les fournisseurs ci-dessus mentionnés.

Adopté

87-289 Règlement numéro 213 - Paiement du fournisseur et emprunt temporaire d'un montant correspondant

ATTENDU le compte reçu à ce jour de Centre Horticole du Cap Inc. au montant de $7023.06;

ATTENDU l'approbation du règlement par le Ministère des Affaires Municipales en date du 8 juillet 1987;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à un emprunt temporaire de $7025.00 à la Banque Nationale du Canada;

2- D'UTILISER le produit de cet emprunt pour verser la somme de $7023.06 à Centre Horticole du Cap Inc.

Adopté

* AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil lundi le 3e jour d'août 1987 à 7:00 heures et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants:

Voir "ANNEXE"

N.B.: 7:00 heures - Session spéciale

7:30 heures - Rencontre avec M. Laurier Mongrain
Re: Politique des Loisirs

* S.V.P. apporter vos documents

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE h.l.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. donne

No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

DONNE ce 31e jour de juillet 1987.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

Lucien Chaussé .....MAIRE..... Marcel Milot .....SEC.TRES.
LUCIEN CHAUSSE MARCEL MILOT

INITIALES DU MAIRE
L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.
Mlle

Lundi le 10 août 1987

No. de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 10 août 1987 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:-

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron
Jean-Pierre Sévigny

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

87-290 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

87-291 Adoption des minutes

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER les minutes des sessions tenues les 6 juillet et 3 août 1987.

Adopté

√ 87-292 Offre d'achat - Terrain dans le Parc Industriel

ATTENDU l'offre d'achat de Monsieur Claude Lavoie pour une partie de terrain des lots P-111 et P-110 mesurant 100 pieds de façade sur le Boulevard Industriel par une profondeur approximative de 262.5 pieds pour une superficie totale d'environ 26,250 pieds carrés;

ATTENDU que cette partie de terrain devra être cadastré aux frais de l'acheteur;

ATTENDU que le prix des terrains dans le parc industriel situés dans cette zone est fixé à 0.15 le pied carré;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- D'ACCEPTER l'offre d'achat de Monsieur Claude Lavoie d'une partie des lots P-111 et P-110 pour une superficie approximative de 26,250 pieds carrés au prix de 0.15 le pied carré et payable comptant à la signature de l'acte notarié;

2- QU'UNE entente devra être signée entre les parties selon les règlements régissant le parc industriel;

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS. Ma.

No. de résolution ou annotation

3- QUE Messieurs Lucien Chaussé, Maire et Marcel Milot, Secrétaire-trésorier, soient et ils sont par les présentes autorisés à signer pour et au nom de la Corporation Municipale, tous les plans préparés ainsi que l'acte de vente notarié, à recevoir le prix de vente et en donner quittance.

Adopté

√ 87-293

Demande de subvention PADEL

ATTENDU le programme d'immobilisation triennal de notre municipalité qui prévoit des dépenses en immobilisation de $15,420. en 1987, sans compter quelques $3,000. qui seront défrayés par le Comité des Loisirs Place St-Laurent;

ATTENDU l'existence du programme PADEL qui peut subventionner ces achats jusqu'à concurrence de 40%;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'AUTORISER Monsieur Laurier Mongrain, directeur des Loisirs, à faire une demande de subvention dans le cadre dudit programme afin de munir le parc Norbert d'un module (Go-Elan MAB 611) et d'un tourniquet, le parc St-Malo d'un module (Go-Elan, Camion de Pompier), le parc St-Laurent d'une balancoire à bascule sur ressort et d'un tourniquet 8' et enfin de faire l'acquisition de 35 sièges de balancoire souples, le tout évalué à $16,573.43.

Adopté

√ 87-294

Ligue de Sacs de sable

ATTENDU que la Ligue de Sacs de sable doit renouveller annuellement ses sacs de sable;

ATTENDU que les sacs de sable sont utilisés aussi par certains clubs sociaux et dans le cadre d'autres activités que celles de la ligue;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE DEFRAYER l'achat de six (6) nouveaux jeux de sac au montant de $60.00

Adopté

√ 87-295

Restauration des chaises de la Salle Communautaire

ATTENDU que près d'une centaine de chaises de la Salle Communautaire ont besoin d'être recouvertes suite à des bris divers;

ATTENDU que 3 firmes ont fait une offre pour réparer les chaises détériorées;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimememt DE RETENIR les services de la firme M. Thompson & Fils Inc., soit le plus bas soumissionnaire, au montant de $850.00.

Adopté

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-296

Correspondance

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire- trésorier pour le mois de juillet 1987.

Adopté

Comptes

Ce point est reporté à une session ultérieure

87-297

Rapport des permis émis pour le mois de juillet

ATTENDU le rapport émis par le service technique sur les permis émis mensuellement;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et rÉsolu unanimement D'ACCEPTER le rapport des permis émis au cours du mois de juillet pour une valeur total estimée de $547,300.00

Adopté

87-298

CPTAQ - demande d'autorisation - lot P-86

ATTENDU la demande de Monsieur René Abel;

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec les activités exercées dans le secteur concerné;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'APPUYER la demande d'autorisation de Monsieur René Abel auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec.

Adopté

87-299

Levée de l'assemblée

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Lucien Chausse' ..... MAIRE ..... Marcel Milot SEC.TRES.

LUCIEN CHAUSSE MARCEL MILOT

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L-C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 17 août 1987

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 17 août 1987 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:-

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil lundi le 17 août 1987 à 7:00 heures et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants:

Voir "ANNEXE"

N.B.: 7:00 - Session spéciale

7:30 - Rencontre avec M. Laurier Mongrain
Politique des Loisirs

* S.V.P. apporter vos documents

DONNE ce 14e jour du mois d'août 1987.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-300
Comptes

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

50	Julie Lafleur	(Animatrice parc)	60.00
51	Julie Lafleur	(Animatrice parc)	60.00
52	Julie Lafleur	(Animatrice parc)	60.00
53	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	11149.19
54	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	2917.90
55	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	2917.90
56	Hydro-Québec	(Elect. station pompage)	114.98
57	Hydro-Québec	(Elect. Hôtel Mun.)	207.06
58	C. Pop Ste-Madeleine	(Intérêt sur billet)	4540.25
59	Trust Général Canada	(Fonds de pension)	2687.46
60	Receveur Général Canada	(D.A.S. à payer)	4334.16
61	Ministère du Revenu	(D.A.S. à payer)	5162.33
62	Syndicat Can. Fonc. Publ.	(Cotisations syndicales)	154.14
63	Hydro-Québec	(Eclairage des rues)	7672.64
64	Marcel Milot	(Frais déplacement)	104.26
65	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	4846.92
66	Julie Lafleur	(Animatrice parc)	72.00
67	Jules Milette Inc.	(Enlèvement ordures)	4070.16
68	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	1631.71
69	Laurier Mongrain	(Congrès AQDLM)	500.00
70	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	5907.85
71	Julie Lafleur	(Animatrice parc)	60.00
72	Patrick Dumas	(Voirie)	378.00
73	Mme Lucille Cyrenne	(Remboursement taxes)	105.00
74	Soc. Can. des Postes	(Frais de poste)	300.00
75	Carole Chevalier	(Frais déplacement)	61.55
76	Michel Deschenaux	(Frais déplacement)	79.65
77	Jean Mercier	(Frais déplacement)	83.43
78	M. Lucien Chaussé	(Frais déplacement)	148.94
79	Sylvain St-Cyr	(Frais déplacement)	87.53
80	Francis Duquette	(Frais déplacement)	29.16
81	Laurier Mongrain	(Frais déplacement)	197.70
82	Danielle Toupin	(Edifice - entretien)	66.00
83	Soc. Can. des Postes	(Fourniture de bureau)	10.00
84	UMRCQ	(Frais déplacement)	1675.00
85	Marcel Milot	(Frais déplacement) (Congrès)	800.00
86	Richard Loranger	(Réclamation dommages et intérêts)	860.35
	TOTAL:		$64113.22

Liste des comptes à payer au 31 juillet 1987

87	Aluminium Dufresne Inc.	625.95
88	C.Bastien Excavation Enr.	180.00
89	Gaston Bédard Inc.	158.05
90	Belitec Inc.	8.18
91	Bell Canada	459.58
92	Béton du Cap	100.17
93	Thomas Bellemare Ltée	550.00
94	Bell Canada	30.42
95	Bell Canada	54.19
96	Cie Canadienne Service de Linge Inc.	61.67
97	Cie Construction Dollard Ltée	475.00
98	Caisse Pop. Ste-Madeleine	415.07
99	Centre Horticole du Cap Inc.	111.79
100	Chastenay, Gagné & Associés Inc.	1276.00
101	Centre du Trophée	3052.00
102	Dynabec Ltée	1208.00
103	Robert Delisle Inc.	127.40
104	Debrounega Enr.	2080.00
105	Gaston Girard	750.00
106	Guillevin International Inc.	1023.98
107	Eloi Guillemette	21.80
108	Hydro-Québec	7928.39

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

109	Hydro-Québec	1958.90
110	Hydro-Québec	319.55
111	Hydro-Québec	182.90
112	Hydro-Québec	42.10
113	Hydro-Québec	172.36
114	Imprimerie Art Graphique Inc.	349.52
115	Imprimerie Vallière Inc.	982.74
116	Librairie du Cap Inc.	229.15
117	Matériaux Gauvin Inc.	446.66
118	Matériaux Les Rives Inc.	424.76
119	Metropolitain Equipement Enr.	321.77
120	Marc Montambault	152.00
121	Major Mini Moteur Enr.	48.07
122	Melco Enr.	87.85
123	M.T.S. Sports Inc.	174.73
124	Le Nouvelliste	210.00
125	Pagé Construction (1983) Inc.	646.92
126	Pitney Bowes	80.93
127	Polygrafic	115.61
128	Provigo Ste-Marthe	14.96
129	Panpierre Inc.	400.00
130	Pièces d'Auto H.P.Jacques Inc.	98.05
131	Prince & Fils	75.00
132	Les Pavages de Nicolet Inc.	290.20
133	R.Ravary & Ass Inc.	225.00
134	R.M. Textile Enr.	45.78
135	Service de pneus C.T.R. Ltée	294.11
136	St-Cyr Photo	71.63
137	Serrurier Fusey Enr.	70.20
138	P.A. Thibeault Ltée	28.37
139	T.L.G. Inc.	63.15
140	Henri Veillette	224.00
141	Charles Charest	100.00
	TOTAL:	$ 29644.61

Adopté

√ 87-301 Achat d'une Camionnette modèle Cargo pour les employés du service technique

ATTENDU qu'il est devenu nécessaire de faire l'acquisition d'un véhicule pour le service technique;

ATTENDU que le choix d'une camionnette modèle Cargo s'avère le véhicule le plus utile pour l'utilisation du service technique;

ATTENDU que les soumissions ont été envoyées à six (6) soumissionnaires et que deux (2) ont répondu;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACHETER une camionnette modèle Cargo de "La Pérade" au montant de $16,399.05 taxe incluse, soit la plus basse soumission.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-302
Opération cadastrale - lot 577-48

ATTENDU la requête effectuée par Régis Levesque arpenteur-géomètre en date du 5 août 1987 concernant le lot numéro 577-48 propriété de Monsieur Pierre Héon;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro RL 87-228 étant la subdivision du lot 577-48.

Adopté

√87-303 Opération cadastrale - lot 583-31

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay arpenteur-géomètre en date du 10 août 1987 concernant le lot numéro 583-31 propriété de Monsieur Jean-Claude Dupuis;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 7542 étant la subdivision du lot 583-31.

Adopté

Opération cadastrale - lots 110-2 et 111-5

Ce point est reporté à une session ultérieure.

√87-304 Versement Baseball Mineur

ATTENDU que la saison de baseball mineur est maintenant terminée;

ATTENDU qu'aucun montant n'a été versé à la ligue en 1987;

ATTENDU que la comptabilité a été vérifié par le secrétaire-trésorier et le directeur des loisirs et que les dépenses encourues sont conformes aux objectifs et mandats de la ligue;

ATTENDU qu'un rapport financier complet sera fourni au début de septembre;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE VERSER une première tranche de $500.00 à la Ligue Baseball Mineur afin de rencontrer des dépenses urgentes et justifiées.

Adopté

√87-305 Demande au Ministère de l'Environnement (approbation de plan pour des modifications au réseau d'aqueduc rang St-Malo EST

ATTENDU que des essais de pression effectués récemment n'ont pas donné la pression minimale afin de pouvoir ajouter des bornes d'incendie sur la partie du réseau à modifier, soit entre les numéros civiques 4050 et 4360rang St-Malo;

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.C

INITIALES DU SEC.-TRÉS. Marcel

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

ATTENDU que des travaux d'inspection du réseau ainsi que des tests de pression par secteur sont présentement effectués par le service technique de la Municipalité;

ATTENDU que si ces travaux d'inspection et d'essai préliminaire ne donne pas les résultats escomptés pour rencontrer un débit minimale en cas d'incendie, la Corporation Municipale s'engage à faire effectuer des recherches par une Firme spécialisée ou une Firme d'ingénieurs conseil afin de pouvoir améliorer ce tronçon du réseau;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement DE DEMANDER au Ministère de l'Environnement d'accorder l'autorisation demandée aux conditions suivantes:

1- La Municipalité de Ste-Marthe s'engage à corriger les problèmes actuels du réseau et de rendre le débit minimale acceptable en cas d'incendie.

2- DE COMPLETER les travaux de correction au printemps 1988.

3- DE FAIRE la pose de la conduite et des tés avec bouchons et de faire la pose des bornes d'incendie seulement lorsque le débit minimal incendie sera revenu à la normale.

Adopté

Lucien Chausse .....MAIRE..... Marcel Milot .....SEC.TRES.
LUCIEN CHAUSSE MARCEL MILOT

INITIALES DU MAIRE
L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Lundi le 24 août 1987

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 24 août 1987 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:-

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil lundi le 24 août 87 à 19:30 heures et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants:

Voir "ANNEXE"

DONNE ce 21e jour du mois d'août 1987.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-306
Adjudication du contrat de déneigement

ATTENDU qu'un appel d'offres pour le déneigement pour les exercices 1987-1988, 1988-1989 et 1989-1990 a été publié selon les exigences de l'article 935 du Code Municipal;

ATTENDU les prix soumis par deux (2) entrepreneurs, soit: Thomas Bellemare et Fils - $230,877.00 et Gaston Girar - $172,871.18;

ATTENDU que les deux (2) soumissionnaires ont remis des soumissions conformes;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- D'OCTROYER le contrat de déneigement à la firme Gaston Girard pour la somme de $172,871.18 pour les exercices 1987-1988, 1988-1989 et 1989-1990;

2- QUE Messieurs Lucien Chaussé, maire et Marcel Milot, secrétaire-trésorier soient et ils sont autorisés à signer le dit contrat pour et au nom de la Corporation Municipale.

Adopté

Offre d'emploi - Coordonnateur(trice) des Services professionnels

Ce point est reporté à une session ultérieure.

/ 87-307

Abonnement à la revue "Oxygène" - Villes, villages et campagnes fleuris

ATTENDU l'utilité pour le Comité d'embellissement de Ste-Marthe d'avoir cette revue comme référence et information;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ABONNER la Municipalité à cette revue pour une période de 5 ans.

Adopté

/87-308

Versement au Hockey Mineur Ste-Marthe

ATTENDU que le soutien financier de notre Municipalité envers la Ligue de Hockey Mineur n'est pas proportionnel au budget de ces derniers;

ATTENDU que ladite ligue a justifié une augmentation de notre soutien;

ATTENDU que des fonds sont disponibles et que la subvention demandée ne grèvera pas le budget loisir;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE VERSER la somme de $2,000.00 à la Ligue de Hockey Mineur Ste-Marthe.

Adopté

INITIALES DU MAIRE L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS. J

No. de résolution ou annotation

87-309
Opération cadastrale - lot 103-492

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 30 juillet 1987 concernant le lot 103-492 propriété de Monsieur Daniel Baribeau;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 7509 étant la subdivision du lot 103-492.

Adopté

J87-310

Opération cadastrale - lots 110-2 et 111-5

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 13 août 1987 concernant les lots numéros 110-2 et 111-5 propriété de Monsieur Claude Lavoie;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 7555 étant la subdivision des lots 110-2 et 111-5.

Adopté

Lucien Chausse ..... MAIRE ..... Marcel Milot ..... SEC.TRES.
LUCIEN CHAUSSE MARCEL MILOT

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE P.L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. Marcel

No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 31 août 1987

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi le 31 août à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:-

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil lundi le 31 août 1987 à 19:30 heures et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants:

Voir "ANNEXE"

DONNE ce 28e jour du mois d'août 1987.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-311

Nomination du maire suppléant

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE NOMMER M. Maurice Dumas maire suppléant pour le prochain terme soit jusqu'au 30 novembre 1987.

Adopté

87-312

Dénomination des circonscriptions électorales municipales

ATTENDU que la Municipalité est asujettie aux chapitres II et III de la "Loi sur les élections dans certaines municipalités";

ATTENDU que nous avons procédé à la division du territoire en circonscriptions électorales en vue de la prochaine élection;

ATTENDU que la Commission de Toponymie nous invite à transmettre les dénominations retenues en vue de leur application;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE les six districts électoraux soient nommés:

- Village
- Place St-Laurent
- Norbert
- St-Malo ouest
- St-Malo est
- Des Prairies

Adopté

87-313

Opération cadastrale - lot 583-32

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 21 août 1987 concernant le lot 583-32 propriété de Monsieur Denis Bellemare;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 7570 étant la subdivision du lot 583-32.

Adopté

87-314

Opération cadastrale - lot 582-12

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 11 juillet 1986 concernant le lot 582-12 propriété de Madame Gisèle Turcotte;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 6710 étant la subdivision du lot 582-12.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. mm

No. de résolution ou annotation

87-315
Versement - Ligue de Soccer Ste-Marthe

ATTENDU que la saison de la Ligue de Soccer Ste-Marthe tire à sa fin;

ATENDU que la Municipalité n'a versé que $500.00 à ladite ligue;

ATTENDU que des dépenses urgentes sont à encourir et que la ligue prévoit un déficit d'environ $150.00;

ATTENDU que la comptabilité a été vérifié par le secrétaire-trésorier et le directeur des loisirs;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1- D'EFFECTUER un 2e versement de $500.00 à la Ligue de Soccer Ste-Marthe, tel que prévu au budget;

2- D'AJOUTER à ce versement un montant de $150.00 couvrant le déficit, le budget permettant cette aide additionnelle.

Adopté

87-316 Règlement numéro 213 - Paiement des fournisseurs et emprunt temporaire d'un montant correspondant

ATTENDU les comptes reçues à ce jour de:

La Pérade Ford Mercury Inc.	$16399.05
Malbeuf Equipement Inc.	1362.30
Launier Ltée	969.01
	$18730.36

ATTENDU l'approbation du règlement par le Ministère des Affaires Municipales en date du 8 juillet 1987;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à un emprunt temporaire de $18750.00 à la Banque Nationale du Canada;

2- D'UTILISER le produit de cet emprunt pour payer les fournisseurs ci-dessus mentionnés.

Adopté

87-317 Achat de deux (2) radios communication

ATENDU la nécessité de faire l'achat de deux (2) radios communication (radio-mobile) pour être installé dans les camions, soit un (1) dans le camion six (6) roues et un (1) dans la camionnette des employés du service technique;

ATTENDU les prix fourni par deux (2) soumissionnaires, soit Motorola Ltée pour un radio de marque Motorola Modèle V2090, MCX90 P.L. VHF 30 watts synthétisé et Reynolds Radio Inc. pour un radio de marque Général Electric Modèle Phoenix SX synthétisé;

ATTENDU que ces deux marques et modèles sont des équivalents;

INITIALES DU MAIRE L. C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

ATTENDU que la Corporation Municipale possède actuellement 3 radios modèle Phoenix SX de Général Electric;

ATTENDU que le Modèle V2090, MCX90 de Motorola est compatible avec les équipements que nous possédons actuellement;

ATTENDU que l'achat de deux (2) radios Motorola pourrait nous prouver la meilleure qualité pour d'autres achats éventuellement;

ATTENDU que le représentant et un technicien de la Compagnie Motorola sont des propriétaires et demeurent à Ste-Marthe du Cap;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACHETER deux (2) radios communication de la Compagnie Motorola Modèle V2090, MCX90, tel que décrit dans la soumission et ce pour le prix de $2,354.40.

Adopté

✓ 87-318

Nomination d'une coordonnatrice des services professionnels

ATTENDU que la Municipalité connaît un essor très évident depuis plus d'un an;

ATTENDU qu'il est nécessaire de réorganiser le travail de bureau et de planifier l'organigramme municipal;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement:

1- DE NOMMER Madame Carole Chevalier Dumas au poste de coordonnatrice des services professionnels;

2- QUE son traitement sera fixé dans la nouvelle convention des cadres de la Municipalité et deviendra effectif à la date de sa nomination.

Adopté

Lucien Chausse .....MAIRE..... Marcel Milot .....SEC.TRES.
LUCIEN CHAUSSE MARCEL MILOT

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Mardi le 8 septembre 1987

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce mardi, 8 septembre 1987 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:-

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil mardi le 8 septembre 1987 à 19:30 heures et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants:

Voir "ANNEXE"

DONNE ce 4e jour du mois de septembre 1987.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-319

Règlement numéro 212 - Paiement des ingénieurs et emprunt temporaire d'un montant correspondant

ATTENDU le compte reçu à ce jour de la firme Consultants VFP Inc. relatif à des honoraires professionnels pour les travaux effectués dans le parc industriel - Phase 1-A au montant de $15779.64;

ATTENDU l'approbation du règlement par le Ministère des Affaires Municipales en date du 7 juillet 1987;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à un emprunt temporaire de $15800.00 à la Banque Nationale du Canada;

2- D'UTILISER le produit de cet emprunt pour verser la somme de $15779.64 à la firme Consultants VFP Inc. en paiement des honoraires professionnels.

Adopté

✓87-320

Règlement numéro 214 - Paiement des honoraires professionnels et emprunt temporaire d'un montant correspondant

ATTENDU les comptes reçus à ce jour de:

Pluritec Ltée	$24921.13
Chastenay, Gagné & Associés Inc.	621.00
	$25542.13

ATTENDU l'approbation du règlement par le Ministère des Affaires Municipales en date du 7 juillet 1987;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à un emprunt temporaire de $25600.00 à la Banque Nationale du Canada;

2- D'UTILISER le produit de cet emprunt pour payer les comptes ci-dessus mentionnés.

Adopté

✓87-321

Règlement numéro 215 - Paiement des honoraires professionnels et emprunt temporaire d'un montant correspondant

ATTENDU les comptes reçus à ce jour de:

Pluritec Ltée	$45003.47
Chastenay, Gagné & Associés Inc.	680.00
	$45683.47

ATTENDU l'approbation du règlement par le Ministère des Affaires Municipales en date du 9 juillet 1987;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à un emprunt temporaire de $45700.00 à la Banque Nationale du Canada;

2- D'UTILISER le produit de cet emprunt pour payer les comptes ci-dessus mentionnés.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. Marcel

No. de résolution ou annotation

87-322 Contrats de vente définitive des lots 88-62 et 89-32

ATTENDU que la municipalité s'est portée adjudicataire des immeubles ci-dessus mentionnés lors de la vente pour taxes tenue le 11 avril 1985;

ATTENDU que plus de deux (2) années se sont écoulées depuis et le droit de retrait n'a pas été exercé;

ATTENDU que la Municipalité est donc devenu le propriétaire des dits immeubles, et ce, en vertu de l'article 1043 du Code Municipal de la province de Québec;

ATTENDU que la MRC de Francheville peut nous délivrer des contrats de vente et procéder à l'enregistrement des droits réels, ce qui constitue, nos titres de propriétés;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QUE Messieurs Lucien Chaussé, Maire et Marcel Milot, Secrétaire-trésorier soient et ils sont par les présentes autorisés à signer pour et au nom de la Corporation Municipale les actes notariés ou tous autres documents pouvant donner effet aux présentes.

Adopté

87-323 Demande à la Compagnie Bell Canada - Déplacement de quatre poteaux sur la 10ième rue

ATTENDU que suite aux travaux effectués sur la 10ième rue, il serait nécessaire de déplacer quatre (4) poteaux appartenant à Bell Canada;

ATTENDU que les frais à payer par la Municipalité sont de l'ordre de $978.48, ce qui représente environ 50% des frais de main d'oeuvre et machinerie;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE DEMANDER à la Compagnie Bell Canada de relocaliser 4 poteaux dans la limite Nord/Est de l'emprise de la 10ième rue et ce pour le prix de $978.48.

Adopté

87-324 Sommet régional du Sport en Mauricie

ATTENDU que les municipalités de la M.R.C. de Francheville autres que Trois-Rivières, Trois-Rivières-Ouest et Cap-de-la-Madeleine sont invitées à déléguer un élu municipal;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE DELEGUER M. Jean-Guy Bergeron pour siéger au comité organisateur et pour agir comme gérant de siège lors du Sommet qui aura lieu les 14 et 15 avril 1988.

Adopté

87-325 Versement au Comité de la Fête Nationale des Québécois

ATTENDU qu'une subvention de $2400.00 a été accordée au Comité de la Fête Nationale des Québécois de Ste-Marthe;

ATTENDU qu'un montant de $1850.00 a déjà été versé au Comité de la Fête Nationale des Québécois en date du 22 juin 1987;

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

ATTENDU qu'un montant de $370.00 a déjà été versé à la Municipalité le 13 août 1987 par le M.L.C.P.;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE VERSER un montant de $370.00 au Comité de la Fête Nationale des Québécois.

Adopté

√ 87-326

Achat d'un téléviseur

ATTENDU la grande utilité qu'aurait un téléviseur à la Salle Communautaire du Fleuve, entre autres pour l'Atelier d'Animation3-5 ans;

ATTENDU qu'un modèle "portatif" avec écran de 20" serait l'idéal;

ATTENDU que des prix ont été demandé aux firmes Marchand Audio-Vidéo, Claude Trudel T.V. et Demers T.V.;

ATTENDU que les 2 premières ont fourni leur soumission dans les délais prévus et que la 3e a préféré s'abstenir;

ATTENDU que la firme Marchand Audio-Vidéo nous offre, sur le modèle C.M. 906 de Toshiba, la garantie la plus longue, soit 50 mois, et que les produits qui nous sont offerts semblent de qualité équivalente;

ATTENDU que l'achat de cet équipement est prévu dans le règlement d'emprunt numéro 213;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimementD'ACHETER le téléviseur chez Marchand Audio-Vidéo au montant de $446.90, le tout incluant la taxe de 9%.

Adopté

Achat de matériaux d'aqueduc

Ce point est reporté à une session ultérieure.

Lucien Chausse .....MAIRE..... Marcel Milot .....SEC.TRES.
LUCIEN CHAUSSE MARCEL MILOT

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE h'C
INITIALES DU SEC.-TRÉS mac.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 14 septembre 1987

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 14 septembre 1987 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:-

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

87-327 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

87-328 Adoption des minutes

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ACCEPTER les minutes des sessions tenues les 10, 17, 24, 31 août et 8 septembre 1987.

Adopté

✓87-329 Rapport de contrôle budgétaire

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE le rapport de contrôle budgétaire au 31 août 1987 soit adopté.

Adopté

✓87-330 Achat de timbres

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE PROCEDER à l'achat de $900.00 de timbres pour l'expédition du courrier, tels que comptes et reçus de taxes, correspondance et lettres, dans le cours normal des affaires de la Municipalité.

Adopté

✓87-331 Travaux d'aménagement à l'intersection des rues Des Jonquilles et Notre-Dame - Bordure de béton

ATTENDU la nécessité d'apporter des modifications à cette intersection;

INITIALES DU MAIRE R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

ATTENDU que des invitations à soumissionner ont été donné à au moins deux (2) entrepreneurs;

ATTENDU que les prix demandés sont pour la pose de bordure de béton;

ATTENDU les prix soumis par deux (2) entrepreneurs, soit: Lambert & Grenier $12,170.50 et Raymond Bertrand $11,085.00;

ATTENDU que les deux (2) soumissionnaires ont remis des soumissions conformes;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'OCTROYER à la Compagnie Raymond Bertrand, soit le plus bas soumissionnaire, les travaux de pose de bordure de béton tel que montré au plan no. 87-6 et plus amplement décrit dans le devis 87-6A.

N.B.: Les travaux de mise en forme de rue et sciage du pavage seront effectués en régie par les employés de voirie.

Adopté

✓87-332

Travaux d'aménagement de l'intersection des rues Des Jonquilles et Notre-Dame - Pavage

ATTENDU la nécessité d'apporter des modifications à cette intersection;

ATTENDU que des invitations à soumissionner ont été donné à au moins trois (3) entrepreneurs;

ATTENDU que les prix demandés sont pour la préparation finale et la pose de pavage;

ATTENDU les prix soumis par deux (2) entrepreneurs, soit: Les Pavages de Nicolet Inc. $4,200.00 et Pagé Construction (1983) Inc. $6,895.00;

ATTENDU que les deux (2) soumissionnaires ont remis des soumissions conformes;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'OCTROYER à la Compagnie Les Pavages de Nicolet Inc., soit le plus bas soummissionnaire, les travaux de préparation finale ainsi que la pose du pavage tel que montré au plan numéro 87-6 et plus amplement décrit dans le devis no. 87-6B.

Adopté

✓87-333

Achat de matériaux d'aqueduc (conduites)

ATTENDU la nécessité de rénover une partie du réseau d'aqueduc Municipal se trouvant sur le rang St-Malo entre le terrain des loisirs de St-Malo et de la limite de Champlain, sur une distance aproximative de 800 mètres;

ATTENDU les prix demandés à deux (2) fournisseurs pour des tuyaux d'aqueduc, soit: Westburne $13,348.99 et Fred Poliquin $12,950.05 taxe incluse;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACHETER du plus bas soumissionnaire, soit Fred Poliquin au montant de $12,950.05 tel que décrit dans l'annexe A et ce conditionnellement à l'approbation du règlement no. 216 par le Ministère des Affaires Municipales.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-334
Achat de matériaux d'aqueduc (accessoires)

ATTENDU la nécessité de rénover une partie du réseau d'aqueduc Municipal se trouvant sur le rang St-Malo entre le terrain des loisirs de St-Malo et de la limite de Champlain, sur une distance de 800 mètres;

ATTENDU les prix demandés à deux (2) fournisseurs pour des accessoires d'aqueduc, soit: Westburne $7,505.78 et Fred Poliquin $9,373.64 taxe incluse;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACHETER du plus bas soumissionnaire, soit Westburne, au montant de $7,505.78 tel que décrit dans l'annexe B et ce conditionnellement à l'approbation du règlement no. 216 par le Ministère des Affaires Municipales.

Adopté

87-335
Demande à l'Hydro-Québec - Ajout de deux (2) lampes de rues

ATTENDU la demande reçue pour la pose de deux (2) lampes de rues sur la rue des Jonquilles face au Centre d'alimentation Provigo;

ATTENDU la nécessité de faire la pose d'éclairage dans ce secteur;

ATTENDU la vérification faite par le service technique, lequel recommande la pose de lampes de rues;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE DEMANDER à l'Hydro-Québec l'ajout de deux (2) lampes de rues 8,500 lumens à vapeur de sodium.

Adopté

87-336
Versement au Comité de la Fête Nationale des Québécois

ATTENDU qu'une subvention de $2480.00 a été accordée au Comité de la Fête Nationale des Québécois de Ste-Marthe

ATTENDU qu'un montant de $2220.00 a déjà été versé au Comité de la Fête Nationale des Québécois en date du 9 septembre;

ATTENDU qu'un montant de $2480.00 a été versé à la Municipalité par le M.L.C.P.;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE VERSER un montant de $260.00 au Comité de la Fête Nationale des Québécois.

Adopté

87-337
Correspondance

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire- trésorier pour le mois d'août 1987.

Adopté

INITIALES DU MAIRE — INITIALES DU SEC.-TRÉS.

87-338

Comptes

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

No. de résolution ou annotation		
142	Municipalité Ste-Marthe	4866.66
143	Fernand Veillette	81.54
144	La Laurentienne	221.87
145	Julie Lafleur	60.00
146	Ville de Cap-de-la-Madeleine	65799.00
147	Ministre du Revenu	4724.89
148	Receveur Général du Canada	4061.09
149	Syndicat Canadien Fonction Publique	130.59
150	Jules Milette Inc.	4070.16
151	Trust Général du Canada	1851.60
152	Municipalité Ste-Marthe	4544.17
153	Baseball Mineur Ste-Marthe	500.00
154	Fernand Veillette	64.80
155	Lucien Chaussé	98.29
156	Sylvain St-Cyr	41.18
157	Michel Deschenaux	4.05
158	Benoit Therrien	149.95
159	R.Ravary & Ass. Inc.	1959.30
160	Oxygène	38.85
161	Hockey Mineur Ste-Marthe	2000.00
162	MRC de Francheville	80.00
163	Orchestre Symphonique de Trois-Rivières	150.00
164	Municipalité Ste-Marthe	4244.51
165	Micheline Courteau	91.00
166	Carole Chevalier	83.05
167	Ginette Launier	74.52
168	Ligue Soccer Ste-Marthe	650.00
169	La Laurentienne	221.87
170	Claudette Toupin	62.14
171	Municipalité Ste-Marthe	4270.04
172	Julien Vaillancourt	144.00
173	Municipalité Ste-Marthe	939.58
174	Trust Général du Canada	2150.00
175	Syndicat Canadien Fonction Publique	158.41
176	Lucien Chaussé	139.00
177	Régie Assurance Automobile du Québec	77.00
178	Municipalité Ste-Marthe	3958.65
179	Comité Fête Nationale des Québécois	370.00
180	Ministre du Revenu	5947.73
181	Receveur Général du Canada	5041.01
	TOTAL:	$124120.50

Liste des comptes à payer au 31 août 1987

182	Atelier D'Usinage Gomex Inc.	312.91
183	Acier de Trois-Rivières Ouest Inc.	300.19
184	Autobus Bell-Horizon Inc.	200.00
185	Accessoires D'Auto Leblanc Ltée	25.71
186	André Pélissier Inc.	332.80
187	C. Bastien Excavation Enr.	310.00
188	Gaston Bédard Inc.	185.85
189	Bélitec Inc.	15.04
190	Bell Canada	461.68
191	Béton du Cap Inc.	499.62
192	Burotec Inc.	119.90
193	Bell Canada	31.08
194	Bell Canada	35.55
195	Centre de Décoration Paré Inc.	415.62
196	C.C.A.T.	30.00
197	Cie Canadienne Service de Linge Inc.	61.67
198	Coop. Agricole de Champlain	230.00
199	Centre Horticole du Cap Inc.	31.61

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation		
200	Clôtures Cambrek Inc.	301.80
201	Canadien Tire	56.27
202	Charest & Frères Inc.	174.86
203	Corp. Développement Ile St-Quentin	191.00
204	Dynabec Ltée	10592.03
205	Garage Carette & Lemaire Ltée	147.73
206	Gaz Bar Gélinas	361.10
207	Gaston Girard	160.00
208	Guillevin International Inc.	130.82
209	Eloi Guillemette	1241.29
210	Hydro-Québec	7944.48
211	Hydro-Québec	1460.84
212	Hydro-Québec	217.48
213	Hydro-Québec	106.77
214	Hydro-Québec	96.09
215	Imprimerie Art Graphique Inc.	336.09
216	Imprimerie Vallières Inc.	717.83
217	Imprimerie Générale (1983) Enr.	470.23
218	Les Jardins Vivaces Mauricie Enr.	120.00
219	Launier Ltée	86.00
220	Librairie du Cap Inc.	454.13
221	L.D.N. Protection Service Enr.	60.00
222	Les Entreprises R.M.I. Enr.	70.00
223	Matériaux Gauvin Inc.	25.02
224	Matériaux Les Rives Inc.	214.19
225	Morin & Frères Inc.	510.58
226	MRC de Francheville	300.00
227	Marchand Audio-Vidéo	62.12
228	Melco Enr.	290.48
229	M.T.S. Sports Inc.	5.00
230	Montambault Marc	96.00
231	Pagé Construction (1983) Inc.	352.21
232	Richard Piché Inc.	7.41
233	Pluritec Ltée	247.00
234	Pièces d'auto H.P.Jacques Inc.	56.86
235	Les Pavages de Nicolet Inc.	1171.79
236	Quévis Inc.	133.61
237	R.J.Levesque & Fils Ltée	67.79
238	J.A.Roberge	239.29
239	R. Vallerand Enr.	375.00
240	Sani-Marc Inc.	62.02
241	Sergaz Inc.	693.86
242	Service de Pneus C.T.R. Ltée	405.09
243	L.P. Tanguay Ltée	63.82
244	Roland Therrien Electrique	425.00
245	P.A.Thibeault Ltée	80.15
246	Trois-Rivières Location Inc.	74.85
247	Ville de Trois-Rivières	261.73
248	Westburne Québec	6162.53
249	Jean Mercier	44.28
250	Fernand Veillette	167.39
251	Michel Deschenaux	17.55
252	Les Publications CCH/FM LTEE	90.00
253	Maurice Thompson & Fils Ltée	866.00
254	Ginette St-Onge	40.00
	TOTAL:	$42704.69

Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-339

Rapport des permis émis pour le mois d'Août

ATTENDU le rapport émis par le service technique sur les permis émis mensuellement;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCEPTER le rapport des permis émis au cours du mois d'Août pour une valeur total estimée de $623,700.

Adopté

Nomination d'un adjoint à l'Inspecteur Municipal et au Directeur des travaux publics

Ce point est reporté à une session ultérieure.

87-340

Demande à la Sureté du Québec - Surveillance sur la 9ième rue

ATENDU l'affluence de circulation sur la 9ième rue;

ATTENDU le non respect, par les automobilistes et autres véhicules, de la limite de vitesse permise, soit 50KM/hre;

ATTENDU les risques d'accidents pour les enfants, à certaines heures de pointes;

ATTENDU les renseignements obtenus du Caporal Gingras, responsable des patrouilleurs à la Sureté du Québec, nous confirmant qu'il y aura une surveillance accrue si la situation s'avère nécessaire;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE DEMANDER à la Sureté du Québec de faire de la surveillance sur la 9ième rue - Secteur St-Malo aux heures suivantes:
Entre 7:30 et 8:30 heures
12:00 et 13:30 heures
15:30 et 17:30 heures

Adopté

87-341

Levée de l'assemblée

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Lucien Chausse .....MAIRE Marcel Milot .....SEC.TRES.
LUCIEN CHAUSSE MARCEL MILOT

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
R.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 21 septembre 1987

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 21 septembre 1987 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:-

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil lundi le 21 septembre 1987 à 19:30 heures et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants:

Voir "ANNEXE"

DONNE ce 18e jour du mois de septembre 1987.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-342

Règlement numéro 215 - Paiement à l'entrepreneur et emprunt temporaire d'un montant correspondant

ATTENDU la demande de paiement numéro 1, préparée par la firme Pluritec Ltée pour la Cie de Construction Dollard Ltée au montant de $151,720.25 pour des travaux exécutés sur la 10e, 11e, 12e rues, 2e et 3e avenue - Phase II (Secteur Village) en date du 8 septembre 1987;

ATTENDU l'approbation du règlement par le Ministère des Affaires Municipales en date du 9 juillet 1987;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à un emprunt temporaire de $151,725.00 à la Banque Nationale du Canada;

2- D'UTILISER le produit de cet emprunt pour verser la somme de $151,720.25 à la Cie de Construction Dollard Ltée en paiement du décompte progressif numéro 1 pour les travaux exécutés jusqu'au 28 août 1987.

Adopté

87-343

Félicitations aux membres du Comité d'Embellissement de Ste-Marthe 1987

ATTENDU le franc succès de la soirée de remise des trophées du concours "Maisons fleuries";

ATTENDU que cette participation massive de la population est le résultat direct de l'excellent travail du Comité;

ATTENDU que notre Municipalité s'est classée 2e dans sa catégorie au niveau provincial;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'OFFRIR nos plus sincères félicitations, pour les résultats éclatants obtenus, aux membres du Comité Villes, Villages et Campagnes Fleuris ainsi qu'à tous ceux qui ont collaboré à cette réussite, et de les assurer de notre soutien financier et technique pour les années à venir.

Adopté

87-344

Opération cadastrale - lots 32-1, 32-2, 33-1 à 33-3

ATTENDU la requête effectuée par Jean Pinard, arpenteur-géomètre en date du 11 septembre 1987 concernant les lots numéros 32-1, 32-2, 33-1 à 33-3 propriété de Monsieur Fernand Lemieux, Madame Pierrette Lemieux et Succession Joseph Lemieux;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

ATTENDU qu'il nous apparait que ces lots nous semblent protégés par des droits acquis considérant qu'il y a cinq (5) chalets sur ces lots depuis nombre d'années;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 887 étant la subdivision des lots 32-1, 32-2, 33-1 à 33-3.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS. mm

No. de résolution ou annotation

87-345 Opération cadastrale - lots 107-6, 108-10 et 109-17

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 16 septembre 1987 concernant les lots 107-6, 108-10 et 109-17 propriété de Monsieur Rosaire Champoux;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 7614 étant la subdivision des lots 107-6, 108-10 et 109-17.

Adopté

87-346 Travaux de réfection du terrain de Soccer - Secteur des Prairies

ATTENDU l'analyse effectuée par la firme Centre Horticole du Cap Inc. pour l'amélioration du terrain de Soccer;

ATTENDU que ce travail doit être fait par des spécialistes et avec de l'équipement spécialisé, pour une plus grande résistance, considérant que ce terrain est utilisé à des fins d'athlétisme;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACORDER à la firme Centre Horticole du Cap, les travaux de réfection du terrain de Soccer du Secteur des Prairies, au prix de $0.50 le mètre carré et ce sur une superficie de 55 X 90 mètres, soit environ 5000 mètres carrés.

Adopté

87-347 Cause - Monsieur Jean-Guy Lemire faisant afaires sous l'appellation d'Antirouille Lemyre

ATTENDU le jugement rendu en date du 8 septembre 1987 dans la cause de Monsieur Jean-Guy Lemire par l'Honorable Robert Legris, J.C.S.;

ATTENDU la lettre reçue de notre aviseur juridique le 14 septembre dernier;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE MANDATER la firme Beaumier, Richard & Associés d'inscrire cette cause en Cour d'appel pour ainsi tenter de faire confirmer notre position.

Adopté

Lucien Chausse ....MAIRE.... Marcel Milot .SEC.TRES.
LUCIEN CHAUSSE MARCEL MILOT

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

Lundi le 28 septembre 1987

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 28 septembre 1987 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:-

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil lundi le 28 septembre 1987 à 19:30 heures et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants:

Voir "ANNEXE"

N.B.: 7:00 heures - Rencontre avec le secrétaire-trésorier

DONNE ce 25e jour du mois de septembre 1987.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Rapport du secrétaire-trésorier

Ce point est reporté à une session ultérieure.

Contrat d'assurance collective

87-348

ATTENDU que le contrat d'assurance collective des employés vient à échéance le 1er octobre 1987;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement DE RENOUVELLER le contrat d'assurance collective avec le Groupe La Laurentienne pour la période du 1er octobre 1987 au 1er octobre 1988 tel que proposé.

Adopté

87-349

Programme de création d'emplois - Article 38

ATTENDU la résolution numéro 87-91 adoptée par le Conseil Municipal à la session tenue le 2 mars 1987;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1- QUE la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine accepte la responsabilité du projet Aménagement des services techniques et équipements de loisirs présenté dans le cadre du programme de création d'emplois en vertu de l'article 38 de la Loi de l'assurance-chômage;

2- QUE Messieurs Lucien Chaussé, Maire et Marcel Milot, secrétaire-trésorier, sont autorisés au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine à signer tout document officiel concernant ledit projet et ce, avec le Gouvernement du Canada;

3- QUE la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine s'engage par ses représentants, à couvrir tout coût excédant la contribution allouée par le Gouvernement du Canada dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.

Adopté

87-350

Demande à la Compagnie N.L. CHEM CANADA INC.

ATTENDU les besoins de services d'utilité publique, tel que le téléphone et l'électricité, pour desservir le Parc Industriel;

ATTENDU que les services requis sont existants sur la rue Alice à Cap-de-la-Madeleine à proximité des limites du Parc Industriel, soit une distance d'environ 40 mètres;

ATTENDU que pour faciliter l'accès et préserver l'esthétique des lieux, il serait nécessaire que la Compagnie Bell Canada obtienne une servitude de la Compagnie N.L. CHEM CANADA INC. tel que démontré sur le plan ci-joint;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'APPUYER la demande de la Compagnie Bell Canada pour l'obtention d'une servitude pour la pose de services d'utilité publique pour desservir le Parc Industriel;

Adopté

INITIALES DU MAIRE
L. E.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-351 Soirée spéciale de l'Association Touristique du Coeur-du-Québec

ATTENDU la soirée spéciale des grands prix du tourisme régional et du 10e anniversaire de l'Association Touristique du Coeur-du-Québec qui se déroulera le 23 octobre 1987;

ATTENDU que nous sommes membres de cet organisme depuis un certain temps et notre intérêt pour le tourisme;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- DE DELEGUER Monsieur Pierre Juneau, conseiller pour assister à cette soirée spéciale.

2- DE DEFRAYER les coûts inhérents à cette participation;

Adopté

87-352 Achat d'une machine à perforer et à relier les documents

ATTENDU le prix soumis par la compagnie Diverbec Inc. pour une machine à perforer et à relier les documents;

ATTENDU que cette compagnie est spécialisée dans ce genre d'équipement;

ATTENDU que l'achat de cet équipement est prévu dans le règlement d'immobilisations numéro 213;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACHETER une machine à perforer et à relier les documents de la compagnie Diverbec Inc. tel que décrit dans la soumission et ce pour le prix de $595.00 plus taxe provinciale.

Adopté

87-353 Demande de permis pour maison de pension

ATTENDU la demande de permis de Madame Susan Lafrenière pour la construction d'une maison de pension pour personnes retraitées;

ATTENDU que le site visé est situé à l'angle de la rue Des Géraniums et de la 2ième avenue;

ATTENDU que le site se trouve dans la Zone R-51 et que les résidences multifamiliales sont permises jusqu'à douze (12) logements;

ATTENDU que la propriétaire reconnait qu'il y a deux (2) terrains de balles éclairés qui sont situés à proximité du site visé et par le fait même, trouve avantageux d'être situé près des terrains de jeux;

ATTENDU que cet immeuble ne pourra en aucun temps être converti en unités de motels;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCEPTER la demande de Madame Susan Lafrenière.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.
M.M.

No. de résolution ou annotation

87-354 Opération cadastrale - lot 89-168

ATTENDU la requête effectuée par Jean Chateauneuf, arpenteur-géomètre en date du 18 septembre 1987 concernant le lot 89-168 propriété de 2538-2755 Québec Inc.;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 1575 étant la subdivision du lot 89-168.

Adopté

87-355 CPTAQ - demande d'autorisation - lot P-75

ATTENDU la demande de Madame Gertrude Montplaisir;

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec les activités exercées dans le secteur concerné;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'APPUYER la demande d'autorisation de Madame Gertrude Montplaisir auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec.

Adopté

87-356 Nettoyage et prolongement du cours d'eau des Cormiers

ATTENDU les demandes d'un groupe de personnes intéressées dans les travaux d'aménagement du cours d'eau des Cormiers;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1- D'APPUYER Monsieur Jacques Godin dans sa demande auprès du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour le nettoyage et le prolongement du cours d'eau des Cormiers;

2- DE DEMANDER au Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec de bien vouloir se charger, à titre gratuit, au nom et pour le compte de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, de l'exécution des travaux de drainage projetés dans le cours d'eau des Cormiers.

Adopté

Lucien Chausse ...MAIRE... Marcel Milot ...SEC.TRES.
LUCIEN CHAUSSE MARCEL MILOT

INITIALES DU MAIRE
h.c
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 5 octobre 1987.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 5 octobre 1987 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:-

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil lundi le 5 octobre 1987 à 19:30 heures et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants:

Voir "ANNEXE"

N.B.: 19:00 heures - Rencontre avec Le Club de l'Age d'Or Ste-Marthe

19:30 heures - Session spéciale

DONNE ce 2e jour du mois d'octobre 1987.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

N.B.: M. Pierre Juneau arrive à la réunion à 20:15 hres.

INITIALES DU MAIRE R.L
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-357

Règlement numéro 214 - Paiement à l'entrepreneur et emprunt temporaire d'un montant correspondant

ATTENDU la demande de paiement numéro 1 en date du 15 septembre 1987, préparée par la firme Pluritec Ltée pour la compagnie Les Pavages de Nicolet Inc. au montant de $199,126.92 pour des travaux exécutés sur la 10e, 11e, 12e rues, 1ière et 2ième avenue - Phase I (Secteur Village) en date du 31 août 1987;

ATTENDU l'approbation du règlement par le Ministère des Affaires Municipales en date du 7 juillet 1987;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à un emprunt temporaire de $199,150.00 à la Banque Nationale du Canada;

2- D'UTILISER le produit de cet emprunt pour verser la somme de $199,126.92 à la compagnie Les Pavages de Nicolet Inc. en paiement du décompte progressif numéro 1 pour les travaux exécutés jusqu'au 31 août 1987.

Adopté

87-358

Règlement numéro 202 - Paiement à l'entrepreneur et emprunt temporaire d'un montant correspondant

ATTENDU la demande de paiement numéro 1 en date du 8 septembre 1987, préparée par la firme Le Consortium Pluritec Ltée et VFP Inc. pour la compagnie Les Pavages de Nicolet Inc. au montant de $177,737.50 pour des travaux exécutés sur la 6e, 8e, 9e rues et l'avenue reliant ces trois rues (Secteur St-Malo) en date du 31 août 1987;

ATTENDU l'approbation du règlement par le Ministère des Affaires Municipales en date du 24 septembre 1986 au montant de $180,341.81;

ATTENDU que le Ministère des Affaires Municipales nous autorise des emprunts temporaires n'excédant pas 90% du montant du règlement soit $162,307.62;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à un emprunt temporaire de $162,300.00 à la Banque Nationale du Canada;

2- D'UTILISER le produit de cet emprunt pour verser la somme de $162,300.00 à la firme Les Pavages de Nicolet Inc. en paiement d'une tranche du décompte progressif numéro 1.

Adopté

87-359

Convention collective de travail des employés cadres pour 1987, 1988 et 1989

ATTENDU le texte de la convention collective de travail 1987, 1988 et 1989 des employés cadres de la municipalité;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

1- D'ACCEPTER le texte de la convention collective de travail 1987, 1988 et 1989 des employés cadres de la Municipalité;

2- DE MANDATER Messieurs Lucien Chaussé, maire et Marcel Milot, secrétaire-trésorier pour signer la convention pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Adopté

J 87-360

Rapport du secrétaire-trésorier et de Monsieur Louis St-Arnaud, conseiller

ATTENDU le rapport écrit du secrétaire-trésorier en date du 24 septembre 1987;

ATTENDU le rapport écrit du conseiller Louis St-Arnaud en date du 4 octobre 1987 suite à sa rencontre avec Monsieur Jean Tourigny, secrétaire-trésorier adjoint, en date du 30 septembre 1987;

ATTENDU les renseignements obtenue lors d'un appel téléphonique entre Monsieur Louis St-Arnaud, conseiller et Madame Claudette Toupin , secrétaire à la Municipalité, en date du 30 septembre 1987;

ATTENDU les renseignements obtenus du médecin, le Dr. Gilles Vincent;

ATTENDU les renseignements obtenus de Emploi et Immigration Canada, assurance-chômage, avis relatif aux prestations de maladie;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu DE RECONDUIRE Monsieur Jean Tourigny à son poste de secrétaire-trésorier adjoint, et ce sans perte de salaire, rétroactivement au 28 septembre 1987.

Abstention: Jean-Pierre Sévigny

Adopté

✓ 87-361

Expropriation du terrain de Monsieur Gilles Gauthier - Prolongement de la 2ième avenue

ATTENDU la lettre reçue de Me Bertrand Lamothe le 28 septembre 1987;

ATTENDU que Monsieur Gilles Gauthier est disposé à accepter une somme additionnelle de $3,700.00 en règlement final d'expropriation;

ATTENDU que Me Bertrand Lamothe verra à faire signer à Monsieur Gilles Gauthier les quittances d'usage dans cette cause;

ATTENDU les autres frais judiciaires s'élevant à $421.00 payable à Me Jean Pinsonnault;

ATTENDU la lettre de Me Jean Pinsonnault en date du 23 septembre 1987;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

1- DE FAIRE parvenir un chèque au montant de $3,700.00 à Me Bertrand Lamothe et fait à l'ordre de Monsieur Gilles Gauthier comme règlement définitif d'expropriation;

2- D'EMETTRE un chèque au montant de $421.00 à l'ordre de Me Jean Pinsonnault en paiement de ses frais judiciaires.

Adopté

87-362

Sommet Sportif 04

ATTENDU que le Conseil des Loisirs de la Mauricie prépare actuellement un Sommet Sportif régional;

ATTENDU que Monsieur Laurier Mongrain, Directeur des Loisirs de notre Municipalité, a été approché par ledit organisme pour participer au comité du contenu;

ATTENDU que Monsieur Jean-Guy Bergeron, Conseiller, a été désigné par notre Municipalité pour participer à cet évènement à titre de Gérant de Siège;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE DESIGNER Monsieur Laurier Mongrain pour participer au comité, afin que notre Municipalité bénéficie au maximum du Sommet Sportif régional.

Adopté

87-363

Colloque du Regroupement Québécois du Loisir Municipal

ATTENDU que le Regroupement Québécois du Loisir Municipal tient un colloque sur l'intervention communautaire;

ATTENDU que le titre en est "Evolution et enjeux de l'intervention communautaire dans les Municipalités du Québec";

ATTENDU l'importance que prend de plus en plus ce volet de la tâche du Directeur des Loisirs de notre Municipalité;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement:

1- DE DESIGNER Monsieur Laurier Mongrain au colloque du Regroupement Québécois du Loisir Municipal afin qu'il soit à la fine pointe de l'information dans le domaine d'intervention communautaire;

2- D'ASSUMER les frais inhérents à cette délégation;

Adopté

87-364

Opération cadastrale - lots 710 et 711

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre, en date du 10 septembre 1987 concernant les lots 710 et 711 propriété de Toitures Mauriciennes 1982 Inc.;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 6569 étant la subdivision des lots 710 et 711 en remplacement des lots 754-2 et d'une partie des lots 574, 575 et 576.

Adopté

INITIALES DU MAIRE R.L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. mac.

No. de résolution ou annotation

87-365

Achat d'équipement pour l'épandage de sel et abrasifs et d'une charrue réversible avec harnais

ATTENDU que suite à une étude faite par le service technique, il serait plus économique que la Corporation Municipale fasse elle même les travaux d'épandage d'abrasif et sel, ainsi que le déneigement des édifices de la Municipalité;

ATTENDU que pour effectuer ces travaux, il est nécessaire de faire l'achat d'équipement;

ATTENDU que des soumissions sur invitation ont été demandées à deux (2) fabriquants d'équipements, soit: Les Machineries Tenco Ltée et Phil Larochelle Equipement Inc.;

ATTENDU que les deux (2) soumissions ont été jugées conformes;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ACHETER de Les Equipements Phil Larochelle Equipement Inc., un épandeur de sable et abrasifs, ainsi qu'un chasse neige réversible avec harnais à accouplement rapide tel que décrit dans le devis de soumission et ce pour le prix de $18,460.00 suivant le meilleur prix soumis.

Adopté

✓87-366

Travaux de terrassement et d'engazonnement - Règlement numéro 214

ATTENDU que des travaux de terrassement et d'engazonnement ont été prévus dans l'estimé préliminaire pour le règlement numéro 214;

ATTENDU que des soumissions sur invitation ont été demandées à 4 soumissionnaires spécialisés;

ATTENDU que les 4 soumissions ont été jugées conformes;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCORDER à la Compagnie J.M.B. Inc. les travaux de terrassement et d'engazonnement tel que spécifié dans la demande de soumission, ce pour le prix de $9.920.25 et ce suivant le meilleur prix soumis.

Adopté

✓87-367

Opération cadastrale - lot 536-1

ATTENDU la requête effectuée par Régis Levesque, arpenteur-géomètre en date du 25 septembre 1987 concernant le lot numéro 536-1 propriété de Monsieur Benoit Therrien;

ATTENDU les documents fournis par Monsieur Benoit Therrien et représentants, concernant le développement de la partie du lot No. 536, laquelle partie est située entre la rue Courteau et le Boulevard des Prairies, le long de la rue St-Maurice;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 87-287 étant la subdivision du lot numéro 536-1.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-368 Acceptation de la soumission - Travaux de terrassement et engazonnement en plaque - intersection Des Jonquilles et Notre-Dame

ATTENDU les travaux de terrassement et d'engazonnement à faire à l'intersection des rues Des Jonquilles et Notre-Dame;

ATTENDU que des soumissions sur invitation ont été demandées à 4 soumissionnaires spécialisés;

ATTENDU que les 4 soumissions ont été jugées conformes;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACCORDER à la Compagnie J.M.B. Inc. les travaux de terrassement et d'engazonnement, tel que démontré au plan et devis, et ce pour le prix de $1845.00, soit le plus bas soumissionnaire.

Adopté

87-369 Achat de matériaux d'aqueduc

ATTENDU la nécessité de faire l'achat de matériaux d'aqueduc pour faire les travaux suivants:

1- Construction de la conduite de raccordement entre le puits No. 5 (nouveau puits) et le réseau actuel (6" en fonte ductile)

2- Construction d'une conduite 6" en fonte ductile pour raccorder la 2ième avenue à la rue des Géraniums

3- Pose d'un compteur d'eau de 2" de diamètre pour le condominium au 1400 rue Notre-Dame

ATTENDU que les items 1 et 2 sont prévus dans le règlement numéro 216;

ATTENDU les prix demandés à 3 fournisseurs soit: J.U. Houle Ltee, Westburne Québec Inc. et Fred Poliquin division EMCO;

ATTENDU que seulement 2 fournisseurs ont fourni des prix;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACHETER de Westburne Québec Inc. des matériaux d'aqueduc pour un montant de $21,378.82, suivant le meilleur prix soumis et ce conditionnellement à l'approbation du règlement par le Ministère des Affaires Municipales.

Adopté

* Les membres du Conseil étant tous présents, ce point fut ajouté.

Lucien Chausse ...MAIRE... Marcel Milot ...SEC.TRES.
LUCIEN CHAUSSE MARCEL MILOT

INITIALES DU MAIRE
RC.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Mardi le 13 octobre 1987

No. de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce mardi 13 octobre 1987 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:-

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

87-370 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

87-371 Adoption des minutes

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCEPTER les minutes des sessions tenues les 14, 21, 28 septembre et 5 octobre 1987.

Adopté

✓87-372 Règlement numéro 201 - Paiement des honoraires professionnels et emprunt temporaire d'un montant correspondant

ATTENDU les comptes reçues à jour de la firme Le Consortium Pluritec Ltée et les Consultants VFP Inc. au montant de $20,630.00;

ATTENDU l'approbation du règlement par le Ministère des Affaires Municipales en date du 15 septembre 1986;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à un emprunt temporaire de $20,630.00 à la Banque Nationale du Canada;

2- D'UTILISER le produit de cet emprunt pour verser la somme de $20,630.00 à la firme Le Consortium Pluritec Ltée et les Consultants VFP Inc. en paiement des honoraires professionnels.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-373

Règlement numéro 214 - Paiement à l'entrepreneur et emprunt temporaire d'un montant correspondant

ATTENDU la demande de paiement numéro 2 en date du 5 octobre 1987, préparée par la firme Pluritec Ltée pour la compagnie Les Pavages de Nicolet Inc. au montant de $99,489.79 pour des travaux exécutés sur la 10e, 11e, 12e rues, 1ière et 2ième avenues - PHASE I (Secteur Village) en date du 30 septembre 1987;

ATTENDU l'approbation du règlement par le Ministère des Affaires Municipales en date du 7 juillet 1987;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à un emprunt temporaire de $99,500.00 à la Banque Nationale du Canada;

2- D'UTILISER le produit de cet emprunt pour verser la somme de $99,489.79 à la compagnie Les Pavages de Nicolet Inc. en paiement du décompte progressif numéro 2 pour les travaux exécutés jusqu'au 30 septembre 1987.

Adopté

87-374

Règlement numéro 215 - Paiement à l'entrepreneur et emprunt temporaire d'un montant correspondant

ATTENDU la demande de paiement numéro 2 préparée par la firme Pluritec Ltée pour la Cie de Construction Dollard Ltée au montant de $218,623.67 pour des travaux exécutés sur la 10e, 11e, 12e rues, 2ième et 3ième avenues - PHASE II (Secteur Village) en date du 1er octobre 1987;

ATTENDU l'approbation du règlement par le Ministère des Affaires Municipales en date du 9 juillet 1987;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à un emprunt temporaire de $218,625.00 à la Banque Nationale du Canada.

2- D'UTILISER le produit de cet emprunt pour verser la somme de $218,623.67 à la Cie de Construction Dollard Ltée en paiement du décompte progressif numéro 2 pour les travaux exécutés jusqu'au 30 septembre 1987.

Adopté

87-375

Conciliation du solde en banque

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QUE la conciliation du solde en banque au 30 septembre 1987 soit adopté.

Adopté

87-376

Campagne du Coquelicot - 1987

ATTENDU la lettre du président de la campagne du Coquelicot - 1987, Monsieur Maurice Campbell;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

INITIALES DU MAIRE R.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

1- DE VERSER la somme de $25.00 à la Légion Royale Canadienne (Filiale No. 204);

2- DE DELEGUER Monsieur Maurice Dumas pour déposer une couronne de fleurs pour le jour du Souvenir le 8 novembre 1987 qui se tiendra au Cénotaphe du Cap-de-la-Madeleine.

Adopté

J 87-377 Demande d'appui financier - "Les Maralga"

ATTENDU la lettre reçue le 25 septembre 1987 de Le Club de Nage Synchronisé Les Maralga;

ATTENDU que cet organisme à but non-lucratif compte, cette année, 51 membres résidant sur tout le territoire de la M.R.C.;

ATTENDU que 8 ou 9 membres de cet organisme sont des jeunes qui demeurent dans la Municipalité;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACQUIESCER à la demande du Club de Nage Synchronisé Les Maralga et de verser la somme de $50.00 comme appui financier à cet organisme pour qu'il puisse continuer d'offrir un service de qualité.

Adopté

√ 87-378 Achat de sable abrasif contenant 10% de sel

ATTENDU que la Corporation Municipale doit effectuer ses travaux d'épandage d'abrasif et fondant au cours de la saison d'hiver 1987/1988 pour une longueur totale de rues et chemins de 45 kilomètres;

ATTENDU la nécessité de faire l'achat d'une quantité d'environ 700 tonnes de sable abrasif mélangé à une quantité de sel à 10%;

ATTENDU les prix demandés à 2 fournisseurs;

ATTENDU que le plus bas soumissionnaire est Gravier Mont-Carmel;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACHETER de la Compagnie Gravier Mont-Carmel, une quantité de 700 tonnes métriques de sable abrasif contenant 10% de sel au prix de $7.52 la tonne métrique.

Adopté

√ 87-379 Opération cadastrale - lots 96-174 et 96-175

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 3 septembre 1987 concernant les lots 96-174 et 96-175 propriété de Monsieur Maurice Ayotte et de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 7590 étant la subdivision des lots 96-174 et 96-175 en remplacement du lot 96-1.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.E
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-380 Opération cadastrale - lot 86-3

ATTENDU la requête effectuée par Roland Milette, arpenteur-géomètre en date du 9 octobre 1987 concernant le lot numéro 86-3 propriété de Monsieur René Abel;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 87-248 étant la subdivision du lot 86-3.

Adopté

87-381 Versement au Comité des Loisirs Norbert

ATTENDU qu'au 31 août 1987, un montant de $1,115.00 avait été versé au Comité des Loisirs Norbert;

ATTENDU que du 11 mars au 1er septembre 1987, des dépenses de $1,881.47 ont été encourues;

ATTENDU que ces dépenses ont été effectuées en conformité avec le mandat du comité et ont été vérifiées par le Directeur des Loisirs et le Secrétaire-trésorier;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE VERSER un montant de $1,881.47 au Comité des Loisirs Norbert.

Adopté

87-382 Versement au Comité des Loisirs St-Laurent

ATTENDU qu'au 31 août 1987, un montant de $545.00 avait été versé au Comité des Loisirs St-Laurent;

ATTENDU que depuis le 1er janvier 1987, des dépenses de $4,695.56 ont été encourues;

ATTENDU que des dépenses de près de $3,000.00 seront encourues pour défrayer le coût d'acquisition de différents équipements de terrain de jeux;

ATTENDU que ces dépenses ont été ou seront encourues conformément au montant du Comité et qu'elles ont été vérifiées par le Directeur des Loisirs et le Secrétaire-trésorier;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE VERSER au Comité des Loisirs St-Laurent, une somme de $2,455.00, ce montant complétant la subvention maximum pouvant être versé audit comité en 1987.

Adopté

87-383 Correspondance

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire- trésorier pour le mois de septembre 1987.

Adopté

INITIALES DU MAIRE R.e
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-384

Comptes

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

255	Sylvain Bellemare	23.80
256	Michel Courteau	12.60
257	Mme René Beauchesne	28.00
258	Robert Jutras	25.55
259	Patrick Dumas	24.15
260	Ginette Launier	17.01
261	Laurier Mongrain	99.05
262	Soc, Canadienne des postes	900.00
263	Comité Fête Nationale des Québécois	260.00
264	Municipalité de Ste-Marthe	3921.44
265	Richard Loranger	860.35
266	Jules Milette Inc.	4070.16
267	Provigo Ste-Marthe	189.71
268	Alain Lefebvre	450.00
269	Laurier Mongrain	39.60
270	Jacques Larivière	15.24
271	M. Lucien Chaussé	500.00
272	M. Jean-Guy Bergeron	500.00
273	M. Pierre Juneau	500.00
274	M. Jean-Pierre Sévigny	500.00
275	M. Maurice Dumas	500.00
276	Ass. Touristique du Coeur du Québec	100.00
277	Municipalité de Ste-Marthe	3595.28
278	Réal Turcotte	10.00
279	Marcel Milot	326.82
280	Fernand Veillette	428.61
281	Laurier Mongrain	246.98
282	Jean Tourigny	204.99
283	Claudette Toupin	73.84
284	Serge Turcotte	12.50
285	La Laurentienne	238.72
286	Micheline Courteau	217.00
287	Municipalité de Ste-Marthe	3852.36
288	Marcel Milot	87.38
289	Luc Belair	62.70
290	Richard Loranger	860.35
291	Carole Chevalier	28.89
292	Municipalité de Ste-Marthe	1631.71
293	M. Lucien Chaussé	57.28
294	Trust Général du Canada	1631.32
295	Syndicat Canadien de la Fonction Publique	103.89
296	Me Jean Pinsonneault	421.00
297	Gilles Gauthier	3700.00
298	Jocelyne Grondine	280.00
299	Serge Turcotte	15.00
300	Sylvain Bellemare	23.80
301	Michel Courteau	40.60
302	Robert Jutras	27.30
303	Patrick Dumas	25.20
304	Receveur Général du Canada	3654.96
305	Ministre du Revenu	4366.50
306	Jean-Pierre Sévigny	427.68
307	Municipalité de Ste-Marthe	3895.47
308	Stéphane St-Arnaud	4.20
309	Henri Veilleux	55.57
	TOTAL:	$44144.56

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation		
	Comptes à payer au 30 septembre 1987	
310	Aluminium Dufresne Inc.	118.91
311	Clément Bastien Excavation Enr.	195.00
312	Gaston Bédard Inc.	230.54
313	Burotec Inc.	104.64
314	Henri Bourgeois Inc.	98.75
315	Bell Canada	707.47
316	Bell Canada	208.82
317	Centre de Décoration Paré Inc.	610.82
318	Centre des Roses Enr.	92.20
319	Chaussures Lavergne Inc.	280.00
320	Cie Canadienne Service de Linge Inc.	61.67
321	Canadian Tire	43.08
322	Dessureault, Lemire & Desaulniers	5190.00
323	Dynabec Ltée	1222.00
324	Robert Delisle Inc.	37.23
325	FCC Leasing	773.90
326	Formulaires Ducharme Inc.	96.53
327	Fleuriste 4 saisons Enr.	98.10
328	Gaz Bar Gélinas	185.50
329	Gaston Girard	425.00
330	Hydro-Québec	1605.78
331	Hydro-Québec	246.89
332	Hydro-Québec	149.14
333	Hydro-Québec	28.06
334	Imprimerie Vallières Inc.	791.00
335	J.U.Houle Ltée	376.92
336	Librairie du Cap Inc.	1576.27
337	Librairie Wilson & Lafleur Ltée	232.00
338	La Cie Construction Dollard Ltée	62.00
339	Montambault Marc	144.00
340	Morin & Frères Inc.	196.45
341	MRC de Francheville	68.00
342	M.T.S. Sports Inc.	44.23
343	McKerlie-Millen (Québec) Inc.	28.34
344	Matériaux Economiques Inc.	563.20
345	Le Nouvelliste	175.00
346	Pagé Construcion (1983) Inc.	1159.05
347	Richard Piché Inc.	107.10
348	Pitney-Bowes	80.93
349	Pièces d'auto H.P. Jacques Inc.	329.87
350	R. Ravary & Ass. Inc.	435.75
351	Sergaz Inc.	564.70
352	St-Cyr Photo	63.76
353	L.P. Tanguay Ltée	35.50
354	Techni FM	14.00
355	Télé-Communication	459.98
356	P.A. Thibeault Ltée	27.90
357	T.L.G. Inc.	48.46
358	Trois-Rivières Location Inc.	364.12
359	Tuvico	741.20
360	Ville de Cap-de-la-Madeleine	1529.05
361	Henri Veilleux	36.75
362	Westburne Québec	3337.53
363	Boutique du Trophée	685.50
364	Gelco Express	30.20
365	Garage Levesque & Fils	89.70
366	Guides Publicor Inc.	82.50
367	Papeterie Mauricienne Inc.	283.40
	TOTAL:	$27574.39

Adopté

INITIALES DU MAIRE h.c
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-385 Rapport des permis émis pour le mois de septembre

ATTENDU le rapport émis par le service technique sur les permis émis mensuellement;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACCEPTER le rapport des permis émis au cours du mois de septembre pour une valeur total estimée de $1,141,350.00.

Adopté

87-386 Rapport de contrôle budgétaire

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE le rapport de contrôle budgétaire au 30 septembre 1987 soit adopté.

Adopté

87-387 CPTAQ - demande d'autorisation - lot 442-P

ATTENDU la demande de Madame Mireille Raiche;

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec les activités exercées dans le secteur concerné;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'APPUYER la demande d'autorisation de Madame Mireille Raiche auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec.

Adopté

87-388 Comité du projet d'une rampe de mise à l'eau

ATTENDU la lettre de Monsieur Guy De La Chevrotière, président du comité;

ATTENDU que ce comité a été formé en vue d'étudier et structurer le projet de construction d'une rampe de mise à l'eau pour desservir les citoyens de la Municipalité;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE RECONNAITRE le comité du projet de construction d'une rampe de mise à l'eau.

Adopté

87-389 Levée de l'assemblée

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Lucien Chausse .....MAIRE..... Marcel Milot .....SEC.TRES.
LUCIEN CHAUSSE MARCEL MILOT

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
R.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

PROCES-VERBAL

L'AN DE GRACE MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-SEPT, en ce dix-huitième jour d'octobre.

Je soussigné, président d'élection, déclare sous mon serment d'office ce qui suit, savoir:

Je me suis rendu au bureau de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, situé au 2061, Notre-Dame, et j'ai reçu de douze à quatorze heures (12.00 à 14.00) (heure avancée) précises tous les bulletins de présentation pour les candidats mis en nomination pour la charge de MAIRE et des CONSEILLERS aux districts numéro un (1) VILLAGE, numéro deux (2) PLACE ST-LAURENT, numéro trois (3) NORBERT, numéro quatre (4) ST-MALO OUEST, numéro cinq (5) ST-MALO EST et numéro six (6) DES PRAIRIES.

Comme un seul candidat fut mis en nomination et admis au poste de MAIRE je déclare:

Nom et prénom: Chaussé Lucien
Adresse : 3064, Valley Inn
Occupation : Technicien-arpenteur

élu par acclamation au poste de MAIRE.

Comme plusieurs candidats furent mis en nomination et admis au poste de CONSEILLER pour le district numéro un (1) VILLAGE, je déclare que le scrutin est nécessaire pour l'élection d'un CONSEILLER pour le district numéro un (1) VILLAGE.

Les votes seront admis pour:

Nom et prénom: Larkin Gérard
Adresse : 210, 5e rue
Occupation : Papetier

Nom et prénom: Trépanier Beaudoin Jeannine
Adresse : 90, 8e rue
Occupation : Professeur

Comme un seu candidat fut mis en nomination et admis au poste de CONSEILLER pour le district numéro deux (2) PLACE ST-LAURENT, je déclare:

Nom et prénom: Juneau Pierre
Adresse : 205, Des Jonquilles
Occupation : Publiciste

élu par acclamation au poste de CONSEILLER pour le district numéro deux (2) PLACE ST-LAURENT.

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS

No. de résolution
ou annotation

Comme un seul candidat fut mis en nomination et admis au poste de CONSEILLER pour le district numéro trois (3) NORBERT, je déclare:

Nom et prénom: Latour Pierre
Adresse : 5, Ward
Occupation : Directeur du service

élu par acclamation au poste de CONSEILLER pour le district numéro trois (3) NORBERT.

Comme un seul candidat fut mis en nomination et admis au poste de CONSEILLER pour le district numéro quatre (4) ST-MALO OUEST, je déclare:

Nom et prénom: Charland Yvon
Adresse : 1195, 9e rue
Occupation : Agent immobilier

élu par acclamation au poste de CONSEILLER pour le district numéro quatre (4) ST-MALO OUEST.

Comme plusieurs candidats furent mis en nomination et admis au poste de CONSEILLER pour le district numéro cinq (5) ST-MALO EST, je déclare que le scrutin est nécessaire pour l'élection d'un CONSEILLER pour le district numéro cinq (5) ST-MALO EST.

Les votes seront admis pour:

Nom et prénom: Daigle Francine
Adresse : 4340, Rg St-Malo
Occupation : Femme au foyer

Nom et prénom: Dumas Maurice
Adresse : 3870, Rg St-Malo
Occupation : Briqueteur

Nom et prénom: Spénard Jean-Marc
Adresse : 3340, Rg St-Malo
Occupation : Papetier et homme d'affaires

Comme un seul candidat fut mis en nomination et admis au poste de CONSEILLER pour le district numéro six (6) DES PRAIRIES, je déclare:

Nom et prénom: Bergeron Jean-Guy
Adresse : 1720, St-Maurice
Occupation : Conseiller pédagogique

élu par acclamation au poste de CONSEILLER pour le district numéro six (6) DES PRAIRIES.

Le jour du scrutin est fixé au dimanche premier (1er) novembre 1987 et se tiendra aux endroits suivants:

Salle Communautaire du Fleuve, 1771, Notre-Dame

Bâtisse des loisirs St-Malo, 4050, Rang St-Malo

De plus, un bureau de votation par anticipation sera ouvert dimanche le 25 octobre 1987, à l'endroit suivant:

Hôtel Municipal, 2061, rue Notre-Dame

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Les heures de votation seront de huit (8:00) heures jusqu'à dix-huit (18:00) heures (heure normale) le jour du scrutin et de quatorze (14:00) heures à vingt-deux (22:00) heures (heure normale) pour le vote par anticipation.

L'addition officielle des votes se fera le soir du scrutin, dimanche le premier (1er) novembre 1987, au fur et à mesure que les boîtes me parviendront.

DONNE SOUS MON SEING à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, ce dix-huitième jour d'octobre 1987.

Marcel Milot

MARCEL MILOT, Président d'élection

INITIALES DU MAIRE R.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Je, soussigné, président d'élection, sous mon serment d'office déclare ce qui suit, SAVOIR:

PROCES VERBAL DE L'ELECTION

L'AN DE GRACE MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-SEPT, CE DIMANCHE PREMIER NOVEMBRE.

Conformément aux dispositions de la loi, cette année la journée des élections pour la votation s'est tenue un dimanche.

Correspondant à mes avis publics, la votation avait lieu à la Salle Communautaire du Fleuve, 1771, rue Notre-Dame, Ste-Marthe et à la bâtisse des loisirs St-Malo, 4050, rang St-Malo, Ste-Marthe, de 8 heures du matin jusqu'à 18 heures. Quatre (4) bureaux de votation étaient ouverts pour y recevoir les bulletins de votation conformément au règlement de votation.

A dix huit (18) heures précises les quatre (4) bureaux de votation fermèrent et l'on procéda au décompte des bulletins.

Le résultat du vote le soir de l'élection fût le suivant:

NOMBRES DE VOTES DONNES EN FAVEUR DES CONSEILLERS

DISTRICT NUMERO 1

Bureau no. 1	Beaudoin:	83	Bureau no. 2	Beaudoin:	78
	Larkin :	65		Larkin :	51

MAJORITE BEAUDOIN: 18 — MAJORITE BEAUDOIN: 27

Total des votes en faveur de Jeannine T. Beaudoin: 161

Total des votes en faveur de Gérard Larkin: 116

MAJORITE JEANNINE TREPANIER BEAUDOIN: 45

DISTRICT NUMERO 5

Bureau no. 10	Daigle:	63	Bureau no. 11	Daigle:	50
	Dumas :	100		Dumas :	120
	Spénard:	3		Spénard:	12

MAJORITE DUMAS: 37 — MAJORITE DUMAS: 70

Total des votes en faveur de Francine Daigle: 113

Total des votes en faveur de Maurice Dumas: 220

Total des votes en faveur de Jean-Marc Spénard: 15

MAJORITE MAURICE DUMAS: 107

TOUS LES EFFETS DE VOTATION SONT SCELLES ET GARDES en ma possession durant le laps de temps prévu aux dispositions de la loi. Après cette période prévue ces effets seront détuits.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. mm

No. de résolution ou annotation

N.B. En aucun temps après le temps expiré, toute personne qui voudrait prendre connaissance de la votation ne sera admise à le faire.

Des félicitations aux officiers des bureaux de votation et à tout le personnel engagé pour la journée des élections pour leur magnifique travail durant cette journée, ainsi qu'aux candidats qui ont maintenu une parfaite discipline.

Fait à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine ce seizième jour de novembre mil neuf cent quatre-vingt-sept.

Marcel Milot

MARCEL MILOT

Président d'élection

INITIALES DU MAIRE
R.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

Lundi le 16 novembre 1987

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 16 novembre 1987, à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs
les Conseillers : Jeannine Trépanier Beaudoin
Pierre Juneau
Yvon Charland
Pierre Latour
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

Assermentation (7:00 heures)

Le Secrétaire-trésorier, Marcel Milot, procède à l'assermentation du maire, Lucien Chaussé et des conseillers suivants: Madame Jeannine Trépanier Beaudoin, Messieurs Pierre Juneau, Yvon Charland, Pierre Latour, Maurice Dumas et Jean-Guy Bergeron. La prestation du serment est faite et entrée au livre de délibération du Conseil comme suit:

MUNICIPALITE DE STE-MARTHE DU CAP-DE-LA-MADELEINE

SERMENT D'OFFICE

Je, soussigné, CHAUSSE LUCIEN, MAIRE, de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, jure (ou affirme) solennellement que je remplirai avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge, au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi Dieu me soit en aide!

Assermenté (ou affirmé) devant moi à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine ce seizième jour de novembre 1987.

Marcel Milot ..... Lucien Chaussé .....
MARCEL MILOT LUCIEN CHAUSSE, MAIRE

MUNICIPALITE DE STE-MARTHE DU CAP-DE-LA-MADELEINE

SERMENT D'OFFICE

Je, soussigné, TREPANIER BEAUDOIN JEANNINE, CONSEILLER, pour le district numéro un (1) VILLAGE, de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, jure (ou affirme) solennellement que je remplirai avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge, au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi Dieu me soit en aide!

INITIALES DU MAIRE
h.l.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.
mm

No. de résolution
ou annotation

Assermenté (ou affirmé) devant moi à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine ce seizième jour de novembre 1987.

Marcel Milot — Jeannine Trepanier Beaudoin

MARCEL MILOT — JEANNINE TREPANIER BEAUDOIN
CONSEILLER

MUNICIPALITE DE STE-MARTHE DU CAP-DE-LA-MADELEINE

SERMENT D'OFFICE

Je, soussigné, JUNEAU PIERRE, CONSEILLER, pour le district numéro deux (2) PLACE ST-LAURENT, de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, jure (ou affirme) solennellement que je remplirai avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge, au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi Dieu me soit en aide!

Assermenté (ou affirmé) devant moi à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine ce seizième jour de novembre 1987.

Marcel Milot — Pierre Juneau

MARCEL MILOT — PIERRE JUNEAU, CONSEILLER

MUNICIPALITE DE STE-MARTHE DU CAP-DE-LA-MADELEINE

SERMENT D'OFFICE

Je, soussigné, LATOUR PIERRE, CONSEILLER, pour le district numéro trois (3) NORBERT, de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, jure (ou affirme) solennellement que je remplirai avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge, au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi Dieu me soit en aide!

Assermenté (ou affirmé) devant moi à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine ce seizième jour de novembre 1987.

Marcel Milot — Pierre Latour

MARCEL MILOT — PIERRE LATOUR, CONSEILLER

MUNICIPALITE DE STE-MARTHE DU CAP-DE-LA-MADELEINE

SERMENT D'OFFICE

Je, soussigné, CHARLAND YVON, CONSEILLER, pour le district numéro QUATRE (4) ST-MALO OUEST, de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, jure (ou affirme) solennellement que je remplirai avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge, au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi Dieu me soit en aide!

Assermenté (ou affirmé) devant moi à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine ce seizième jour de novembre 1987.

Marcel Milot — Yvon Charland

MARCEL MILOT — YVON CHARLAND, CONSEILLER

INITIALES DU MAIRE R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

MUNICIPALITE DE STE-MARTHE DU CAP-DE-LA-MADELEINE

SERMENT D'OFFICE

Je, soussigné, DUMAS MAURICE, CONSEILLER, pour le district numéro cinq (5) ST-MALO EST, de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, jure (ou affirme) solennellement que je remplirai avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge, au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi Dieu me soit en aide!

Assermenté (ou affirmé) devant moi à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine ce seizième jour de novembre 1987.

Marcel Milot ..... Maurice Dumas .....
MARCEL MILOT MAURICE DUMAS, CONSEILLER

MUNICIPALITE DE STE-MARTHE DU CAP-DE-LA-MADELEINE

SERMENT D'OFFICE

Je, soussigné, BERGERON JEAN-GUY, CONSEILLER, pour le district numéro six(6) DES PRAIRIES, de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, jure (ou affirme) solennellement que je remplirai avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge, au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi Dieu me soit en aide!

Assermenté (ou affirmé) devant moi à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine ce seizième jour de novembre 1987.

Marcel Milot ..... Jean-Guy Bergeron .....
MARCEL MILOT JEAN-GUY BERGERON, CONSEILLER

87-390 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

87-391 Adoption des minutes

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER les minutes de la session tenue le 13 octobre 1987, le procès-verbal de la mise en nomination du 18 octobre 1987 ainsi que le procès-verbal de l'élection du 1er novembre 1987.

Adopté

✓ 87-392 Procès-verbal dressé lors de la mise en nomination

ATTENDU l'article 317 du Code Municipal;

Proposé par Jeannine Trépanier Beaudoin, secondé par Pierre Latour et résolu unanimement D'ACCEPTER le procès-verbal dressé lors de la mise en nomination en date du 18 octobre 1987, par le président d'élection.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-393
Nomination du maire suppléant

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE NOMMER Monsieur Pierre Juneau maire suppléant pour le prochain terme soit jusqu'au 31 janvier 1988.

Adopté

√87-394 Photos des nouveaux élus

ATTENDU les récentes élections tenues dans la Municipalité;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Yvon Charland et résolu unanimement D'EFFECTUER des demandes de prix auprès de trois (3) photographes et de retenir le plus bas soumissionnaire pour effectuer ce travail, soit Studio Henrichon.

Adopté

√87-395 AQTE - Conférence régionale annuelle

ATTENDU l'invitation reçue pour la quinzième conférence régionale annuelle organisée par l'Association Québécoise des Techniques de l'Eau, région Mauricie - Bois- Francs qui aura lieu le 26 novembre 1987 à l'Hôtellerie Le Baron de Trois-Rivières;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- DE DELEGUER Madame Jeannine Trépanier Beaudoin, Messieurs Yvon Charland et Fernand Veillette pour assister à cette conférence.

2- DE DEFRAYER les coûts inhérents à cet évènement.

Adopté

√87-396 Achat d'huile à chauffage

ATTENDU le besoin d'acheter de l'huile à chauffage pour la période hivernale 1987-1988;

ATTENDU les prix demandés à trois (3) soumissionnaires soit: Jules Milette Inc., Société Coopérative Agricole de Champlain et la Charbonnerie Champlain Ltée.

ATTENDU que le plus bas soumissionnaire est La Société Coopérative Agricole de Champlain;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Pierre Latour et résolu unanimement D'ACHETER de la Société Coopérative Agricole de Champlain, l'huile à chauffage nécessaire pour l'hiver, soit une quantité approximative de 6,000 litres ainsi que le nettoyage des deux (2) fournaises pour un montant total approximatif de 1 512$ plus taxe.

Adopté

√87-397 Récurage d'égout

ATTENDU qu'il est nécessaire de nettoyer des parties de conduites d'égouts sanitaires et pluvials;

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

ATTENDU les prix demandés à trois (3) fournisseurs soit: Camvac Inc., Servac Inc., et Sanivan Inc.;

ATTENDU que seulement deux (2) soumissions ont été reçues, soit Camvac Inc. et Servac Inc.;

ATTENDU que le plus bas soumissionnaire est Camvac Inc.;

Proposé par Pierre Latour, secondé par Yvon Charland et résolu unanimement DE LOUER de Camvac Inc., pour une période de 24 heures, un camion vacuum (60$/heure) et un camion écureur (63$/heure) pour un montant total approximatif de 3 000$.

Adopté

√87-398 Opération cadastrale - lots 28-10 et 29-8

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 21 octobre 1987 concernant les lots 28-10 et 29-8 propriété de Succession Emile Vaillancourt;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jeannine Trépanier Beaudoin et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 7717 étant la subdivision des lots 28-10 et 29-8.

Adopté

√87-399 Rapport des permis émis pour le mois d'octobre

ATTENDU le rapport émis par le service technique sur les permis émis mensuellement;

Proposé par Yvon Charland, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACCEPTER le rapport des permis émis au cours du mois d'octobre pour une valeur total estimée de 844 100$.

Adopté

√87-400 Achat d'équipements - Loisirs Des Prairies

ATTENDU que pour l'année en cours, nous avions prévu faire l'acquisition de 2 bancs et 2 poubelles pour le parc du Secteur Des Prairies, conformément au Plan Triennal d'Aménagement des Parcs;

ATTENDU qu'une estrade serait nécessaire à côté du terrain de Soccer;

ATTENDU que les fonds prévus pour les dépenses courantes de loisir dans ledit secteur n'ont pas tous été engagés et qu'il reste 2 261$;

ATTENDU que lesdits équipements pourraient être défrayés à même ce solde;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Yvon Charland et résolu unanimement D'ACQUERIR 2 bancs de parc, 2 poubelles du même type et un gradin de la firme Go-Elan au montant de 2 180$ taxes incluses.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-401 Achat d'équipements - Loisirs Village

ATTENDU que le Comité des Loisirs du Secteur Village a 1 700$ qu'il a amassé par des moyens divers, dont la participation au Carnaval;

ATTENDU que le Comité désire se procurer 3 bancs de parcs, 2 poubelles, 1 mini gradin (33 places) et 1 glissoire ondulée, le tout au montant de 3 542$;

ATTENDU que des fonds sont disponibles à l'intérieur de l'enveloppe budgétaire qui leur était destinée et qu'on peut combler la différence;

ATTENDU que certains de ces équipements étaient prévus au Plan Triennal;

Proposé par Jeannine Trépanier Beaudoin, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE VERSER un montant de 1 842$ au Comité des Loisirs du Secteur Village afin qu'il puisse faire l'acquisition desdits équipements.

Adopté

87-402 Location du Casse-Croûte du Chalet des Loisirs Des Prairies

ATTENDU que le chalet des loisirs du Secteur Des Prairies n'est pas très accessible à la population du secteur parce que fermé;

ATTENDU qu'un citoyen du secteur serait intéressé à louer le casse-croûte, et de ce fait, ouvrir le chalet à la population;

ATTENDU que le locataire serait intéressé à entretenir la patinoire, si les préposés de l'an passé ne sont pas intéressés;

ATTENDU que le locataire se propose d'organiser des activités telles que des tournois et une ligue de hockey afin de rentabiliser son commerce;

ATTENDU que ce serait une façon de créer un peu d'animation populaire dans ce secteur;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement DE LOUER le casse-croûte du chalet des loisirs Des Prairies à Monsieur Desrosiers aux mêmes conditions qu'il avait été loué à Mlle France Courteau cet été, pour une période de 3 mois à compter du 1-12-1987 ou à des conditions différentes acceptées par le Conseil.

Adopté

87-403 Correspondance

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire- trésorier pour le mois d'octobre 1987.

Adopté

87-404 Comptes

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Pierre Latour et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation		
368	Laurier Mongrain	69.66
369	Pierre Juneau	334.47
370	Serge Turcotte	10.00
371	Municipalité de Champlain	3943.50
372	Jules Milette Inc.	4070.16
373	Jean-Guy Bergeron	364.11
374	Municipalité Ste-Marthe	4531.13
375	Le Club de Nage Synchronisée	50.00
376	La Légion Royale Canadienne	25.00
377	Comité Loisirs Place Norbert	1881.47
378	Comité Loisirs Place St-Laurent	2455.00
379	Municipalité Ste-Marthe	6021.00
380	Raymonde Corriveau	345.50
381	Micheline Courteau	236.30
382	Céline Turcotte	375.20
383	Francine Proulx	362.30
384	Louise Larivière	381.20
385	Serge Turcotte	45.00
386	Jocelyne Grondines	280.00
387	Les Publications du Québec	13.95
388	Michel Deschenaux	44.55
389	Claudette Toupin	71.80
390	Municipalité Ste-Marthe	5457.61
391	Jocelyne Landry	200.00
392	Lucien Chaussé	203.39
393	Fondation Culturelle Trifluvienne	250.00
394	O.S.T.R.	250.00
395	Fernand Veillette	50.00
396	Roger Guilbault	75.00
397	Gilles Carignan	75.00
398	France Courteau	50.00
399	Luc Belair	78.34
400	Municipalité Ste-Marthe	5180.55
401	Serge Turcotte	10.00
402	Soc. Can. de la Sclérose en plaques	50.00
403	Carole Chevalier	47.23
404	Johanne Laflamme	65.34
405	Richard Loranger	860.35
406	Micheline Courteau	269.50
407	La Laurentienne	238.72
408	Serge Turcotte	15.00
409	Jocelyne Grondines	280.00
410	R.Q.L.M.	75.00
411	Caisse Populaire Ste-Madeleine	4148.84
412	Marcel Guay	39.15
413	Jean Mercier	8.10
414	Laurier Mongrain	260.24
415	Paulette Roy	75.00
416	Michelle St-Martin	75.00
417	Claude-Orise Hubert	75.00
418	Pierrette Lahaie	75.00
419	Marie-Paule Guilbault	55.00
420	Françoise Tremblay	55.00
421	Jocelyne Roy	55.00
422	Lorraine Dumas	55.00
423	Jean Roger Paul-Hus	60.00
424	René Steben	60.00
425	Jocelyne Filion	55.00
426	Sylvain Bellemare	23.80
427	Michel Courteau	40.60
428	Robert Jutras	27.30
429	Patrick Dumas	25.20
430	Linda Thiffeault	55.00
431	Carole Chevalier	120.00
432	Municipalité Ste-Marthe	5816.60
433	Trust Général du Canada	3532.78
434	S.C.F.P.	138.89
435	Photocartothèque Québécoise	21.80

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE h.c
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation		
436	Presses de l'Université du Québec	30.00
437	Ministre du Revenu	9296.85
438	Receveur Général du Canada	7412.34
439	Secrétaire Moderne	28.50
440	Université du Québec à Trois-Rivières	9.50
441	Serge Turcotte	30.00
442	Fernand Veillette	86.13
443	Municipalité Ste-Marthe	4435.12
444	Serge Turcotte	56.00
445	Fernand Veillette	46.71
	TOTAL:	$76076.78

Comptes à payer au 31 octobre 1987

446	Aluminium Dufresne Inc.	1916.02
447	Bell Canada	663.53
448	Béton du Cap Inc.	412.07
449	Béton Vibré Ltée	427.28
450	Burotec Inc.	341.17
451	Bell Canada	30.42
452	Bell Canada	42.44
453	Centre de Décoration Paré Inc.	191.43
454	Centre des Roses Enr.	99.20
455	Cie Canadienne Service de Linge Inc.	61.67
456	Conseil Loisirs de la Mauricie Inc.	8.00
457	Centre Horticole du Cap Inc.	2475.00
458	Copie X Press	280.96
459	Chastenay, Gagné & Ass. Inc.	725.00
460	Clément Bastien Excavation Enr.	1105.00
461	Donat DeMontigny	80.00
462	Dynabec Ltée	2028.00
463	FCC Leasing	386.95
464	Formulaires Ducharme Inc.	418.68
465	Gaz Bar Gélinas	329.60
466	Gaston Girard	6545.00
* 467	Gravier Mont-Carmel Inc.	17.99
469	Hydro-Québec	10924.30
470	Hydro-Québec	50.78
471	Hydro-Québec	1654.11
472	Hydro-Québec	18.85
473	Hydro-Québec	1243.79
474	Hydro-Québec	292.08
475	Hydro-Québec	104.36
476	Hydro-Québec	20.13
477	Hydro-Québec	30.92
478	Henri Bourgeois Inc.	84.20
479	Imprimerie Art Graphique Inc.	715.88
480	J.U.Houle Ltée	208.19
481	Les Gazonnements J.M.B.Inc.	1524.78
482	Librairie du Cap Inc.	555.55
483	Les Entreprises R.M.I. Enr.	98.10
484	L'Hebdo Journal	37.00
485	Les Pavages de Nicolet Inc.	6308.58
486	Les Outillages Melco Inc.	87.74
487	Le Nouvelliste	370.00
488	Matériaux de Construction R.B. Ltée	10006.00
489	Marc Montambault	144.00
490	Morin & Frères Inc.	241.80
491	MRC de Francheville	50.00
492	M.T.S. Sports Inc.	223.55
493	Pagé Construction (1983) Inc.	13,112.41
494	Purolator Ltée	58.19
495	Pièces D'Auto H.P.Jacques Inc.	371.11
496	Protection Incendie CFS Ltée	108.48
497	P.A. Thibeault Ltée	43.60

INITIALES DU MAIRE R.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

498	Permacon Trois-Rivières Inc.	1071.87
499	Quévis Inc.	265.46
500	Richard Piché Inc.	269.60
501	Robert Delisle Inc.	136.42
502	Sani-Marc Inc.	65.78
503	Sergaz Inc.	1848.54
504	Soc. Quebécoise Assain. des eaux	1539.24
505	St-Cyr Photo	25.05
506	Serrurier Fusey Enr.	186.54
507	Sablière Ste-Marthe Inc.	225.00
508	Télé-Communication	50.70
509	Westburne Québec	4496.85
510	BV Hydrau-Mécanique Inc.	68.36
511	Canadian Pacifique Ltée	5.00
512	Le Grand Hotel	53.85
513	Société des Festivals Pop. du Québec	20.00
* 468	Gaston Bédard Inc.	522.66
	TOTAL:	$78124.81

Adopté

✓ 87-405

Construction d'une clôture pour le terrain de soccer du Secteur Des Prairies

ATTENDU qu'il est devenu nécessaire de construire une clôture vis-à-vis le terrain de soccer en bordure de la rue Courteau par mesure de sécurité;

ATTENDU que le coût de ces travaux doit être récupéré dans le projet article 38;

ATTENDU que des prix ont été soumis par trois (3) entrepreneurs spécialisés, soit: Clôtures Cambrek, Clôtures Mauricienne et Maurice Couture Ltée.;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Yvon Charland et résolu unanimement DE CONFIER à Maurice Couture Ltée la construction d'une clôture en acier galvanisé de 6 pieds de hauteur par 280 pieds de longueur pour le prix de 2 575$ et ce suivant le meilleur prix soumis.

Adopté

✓ 87-406

Demande de subvention dans le cadre du Programme de Développement de l'Emploi

ATTENDU la demande faite au Programme de Développement de l'Emploi;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jeannine Trépanier Beaudoin et résolu unanimement:

1- QUE la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine accepte la responsabilité du projet présenté dans le cadre du Programme de Développement de l'Emploi - Projets subventionnés;

2- QUE M. Lucien Chaussé, Maire et/ou M. Marcel Milot, secrétaire-trésorier sont autorisés au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine à signer tout document officiel concernant ledit projet et ce, avec le Gouvernement du Canada;

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. M.M.

No. de résolution ou annotation

3- QUE la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine s'engage par ses représentants à couvrir tout coût excédant la contribution allouée par le Gouvernement du Canada dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.

Adopté

✓ 87-407 Demande du Ministère de l'Environnement (Construction d'une clôture pour la protection du puits numéro cinq (5)

ATTENDU les exigences du Ministère de l'Environnement concernant la protection des puits à l'intérieur d'un rayon de trente (30) mètres;

ATTENDU que des argents sont disponibles dans les fonds du règlement numéro 216 pour la construction d'une clôture pour le puits numéro cinq (5);

Proposé par Yvon Charland, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- D'AVISER le Ministère de l'Environnement qu'une clôture sera construite à l'extérieur d'un rayon de trente (30) mètres pour la protection du puits numéro cinq (5) tel que le plan fourni par Pluritec;

2- QUE les puits numéros un (1), deux (2), trois (3) et quatre (4) seront protégés par une clôture au plus tard le premier (1er) juin 1988 selon les directives du Ministère de l'Environnement;

Adopté

87-408 Levée de l'assemblée

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Yvon Charland et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Lucien Chausse .....MAIRE..... Marcel Milot .....SEC.TRES.
LUCIEN CHAUSSE MARCEL MILOT

INITIALES DU MAIRE R.C

INITIALES DU S.

No. de résol. ou annotat.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 23 novembre 1987

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 23 novembre 1987 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:-

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs : Jeannine Trépanier Beaudoin
les Conseillers Pierre Juneau
Pierre Latour
Yvon Charland
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Madame, Messieurs: Lucien Chaussé, Jeannine Trépanier Beaudoin, Pierre Juneau, Pierre Latour, Yvon Charland, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Madame,
Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil lundi le 23 novembre 1987 à 19:30 heures et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants:

Vois "ANNEXE"

N.B.: 7:00 heures - Rencontre avec M. Raymond Daviault

7:30 heures - Session spéciale

DONNE ce 20e jour du mois de novembre 1987.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-409 √ Discours du Maire

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Yvon Charland et résolu unanimement D'ADOPTER le discours du Maire.

Adopté

87-410 √ Fixation du taux d'intérêt pour l'exercice 1988

ATTENDU que le contexte économique n'a pas tellement varié au cours du présent exercice;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Pierre Latour et résolu unanimement DE MAINTENIR le taux d'intérêt sur les comptes de taxes impayés à 15%.

Adopté

87-411 √ Conciliation du solde en banque

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jeannine Trépanier Beaudoin et résolu unanimement QUE la conciliation du solde en banque au 31 octobre 1987 soit adopté.

Adopté

87-412 √ Association des communicateurs municipaux du Québec (A.C.M.Q.)

ATTENDU les avantages de communiquer d'une manière adéquate entre les différents intervenants municipaux et les autres villes en pleine expansion;

ATTENDU l'utilité de cette association pour le développement de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- DE NOMMER Madame Carole Chevalier Dumas et Monsieur Marcel Milot, membres de l'Association des communicateurs municipaux du Québec;

2- DE DEFRAYER les coûts d'adhésion au montant de 190$ annuellement.

Adopté

87-413 √ Demande d'appui au Ministère des Transports

ATTENDU la limite de vitesse de 80km entre la rue Courteau et la voie ferrée sur la rue St-Maurice;

ATTENDU que la circulation est passablement rapide au niveau de la courbe et que le champ de visibilité est considérablement réduit;

ATTENDU qu'il y a des arrêts d'autobus à cet endroit et qu'il y a déjà un panneau de signalisation indiquant la présence d'écoliers (sans effet sur la vitesse);

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Yvon Charland et résolu unanimement DE DEMANDER au Ministère des Transports d'abaisser la limite de vitesse entre la rue Courteau et la voie ferrée sur St-Maurice avant qu'un drame ne se produise.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-414 Demande de travaux au Ministère des Transports pour les rues St-Maurice et Courteau

ATTENDU que la lumière clignotante au coin des rues St-Maurice et Courteau est peu efficace à l'heure actuelle;

ATTENDU la circulation très intense et rapide sur la rue Courteau;

ATTENDU les accidents qui se produisent de façon régulière;

ATTENDU la proximité d'un terrain de loisirs (moins de 300 pieds) et la présence de jeunes enfants qui ont à traverser ce coin de rues;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement:

1- D'INTERVENIR auprès du Ministère des Transports pour qu'il puisse corriger la situation que nous considérons dangereuse au coin des rues St-Maurice et Courteau;

2- DE RECOMMANDER l'installation de lumières (feux de circulation) aux quatre coins;

3- DE RECOMMANDER un système de lignage plus adéquat sur la rue Courteau et sur St-Maurice, près de Courteau. Une ligne double sécuriserait les citoyens immédiats de ce coin qui se font souvent doubler lorsqu'ils signalent pour entrer dans leur cour;

4- DE RECOMMANDER un élargissement de cette intersection afin d'accroître la sécurité;

5- D'ABAISSER la limite de vitesse sur la rue Courteau près des intersections St-Maurice et Des Prairies.

Adopté

87-415 ✓ Achat de signalisation routière

ATTENDU qu'il est devenu nécessaire d'acheter de l'équipement de signalisation routière pour délimiter et rendre sécuritaire les rues de la Municipalité;

ATTENDU les prix demandés à deux fournisseurs, soit: Signalisation ACME Inc. et Aluminium Dufresne Inc.;

ATTENDU que le plus bas soumissionnaire est Aluminium Dufresne Inc.;

Proposé par Jeannine Trépanier Beaudoin, secondé par Pierre Latour et résolu unanimement D'ACHETER 150 poteaux catadioptres et 10 "ARRET" avec poteaux et accessoires, le tout au montant de 2012,15$ taxe incluse.

Adopté

87-416 ✓ Location d'une pelle hydraulique pour travaux d'aqueduc

ATTENDU que des travaux prévus dans le règlement numéro 216 sont actuellement en cours sur la deuxième avenue et au puits numéro cinq (5);

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

ATTENDU l'obligation de louer une pelle hydraulique pour effectuer lesdits travaux;

ATTENDU les prix demandés à quatre (4) fournisseurs;

Proposé par Yvon Charland, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE LOUER, de la firme Thomas Bellemare Ltée, un pelle hydraulique d'une capacité de 1.25 verge cube pour le prix de 75$ l'heure, suivant le meilleur prix soumis et ce pour une durée approximative de 55 heures.

Adopté

87-417 ✓ Location de machinerie pour chargement et transport de sable sur la neuvième rue

ATTENDU que l'état actuel de la neuvième rue dans la partie non pavée devient impraticable lors des jours de pluie et sera de même lors de la période de dégel à cause d'une grande affluence de circulation;

ATTENDU que cette section de rue pourrait être améliorée en y ajoutant une couche de sable d'environ 1 pied d'épaisseur par environ 25 pieds de largeur;

ATTENDU l'évaluation faite par le service technique, soit l'ajout d'environ 2 000 verges cubes de sable pour un coût approximatif de 2 500$;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Yvon Charland et résolu unanimement DE RETENIR les services de la firme Gaston Girard pour faire le chargement, le transport et le nivelage de sable pour une durée d'environ 12 heures suivant les prix soumis, soit: Chargeur 3 verges cubes 50$ l'heure, 3 camions 10 roues 40$ l'heure chacun et 1 bélier mécanique CAT D3 40$ l'heure.

Adopté

87-418 ✓ Achat d'une clôture pour la protection du puits numéro cinq (5)

ATTENDU la construction d'un nouveau puits (#5);

ATTENDU les exigences du Ministère de l'environnement pour la protection des puits dans un rayon de trente (30) mètres;

ATTENDU les prix soumis par trois entrepreneurs spécialisés, soit: Clôture Cambreck, Maurice Couture Ltée et Clôture Mauricienne;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Pierre Latour et résolu unanimement D'ACHETER, de Clôture Cambrek, une clôture de marque sentinelle pour le puits numéro cinq (5) ayant une longueur de 800 pieds linéaires et une hauteur de 6 pieds pour le prix de 5 254,00$incluant l'installation et ce suivant le meilleur prix soumis.

Adopté

87-419 ✓ Promotion - Carnaval

ATTENDU l'importance de faire une bonne promotion;

ATTENDU la demande du comité d'installer des panneaux publicitaires aux entrées ouest et est de la Municipalité sur la Route 138, ainsi qu'un autre à la sortie de l'autoroute (Secteur des Prairies);

INITIALES DU MAIRE L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Proposé par Yvon Charland, secondé par Jeannine Trépanier Beaudoin et résolu unanimement:

1- D'AUTORISER l'installation publicitaire à l'entrée est de la Municipalité, soit sur le terrain du parc industriel;

2- D'AVISER le comité que l'installation de panneaux supplémentaires à d'autres endroits pourrait contrevenir à certaines lois gouvernementales et de s'y conformer.

Adopté

87-420

Demande au Ministère des Transports

ATTENDU la limite de vitesse de 80km sur le Boulevard Des Prairies entre la rue Courteau et la rue St-Maurice;

ATTENDU le court trajet sur cette rue, soit une longueur approximative de 0.8km;

ATTENDU la proximité d'un terrain de jeux à cet endroit;

ATTENDU que c'est un secteur résidentiel;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Yvon Charland et résolu unanimement DE DEMANDER au Ministère des Transports d'abaisser la limite de vitesse à 50km sur le Boulevard Des Prairies entre la rue Courteau et la rue St-Maurice.

Adopté

Lucien Chausse ..... MAIRE Marcel Milot ..... SEC.TRES.
LUCIEN CHAUSSE MARCEL MILOT

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 30 novembre 1987

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 30 novembre 1987 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:-

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs : Jeannine Trépanier Beaudoin
les Conseillers Pierre Juneau
Pierre Latour
Yvon Charland
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Madame, Messieurs: Lucien Chaussé, Jeannine Trépanier Beaudoin, Pierre Juneau, Pierre Latour, Yvon Charland, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Madame,
Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil lundi le 30 novembre 1987 à 19:30 heures et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants:

Voir "ANNEXE"

DONNE ce 27e jour du mois de novembre 1987.

(Signé)
Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-421

Règlement numéro 213 - Paiement des fournisseurs et emprunt temporaire d'un montant correspondant

ATTENDU les comptes reçues à ce jour de:

Marchand Audio-Vidéo	446,90$
Les Outillages Melco Inc.	248,17
Westburne Québec Inc.	544,97
Diverbec Inc.	660,54
Motorola Limitée	2342,70
Atelier Go-Elan Inc.	8203,71
	12446,99$

ATTENDU l'approbation du règlement par le Ministère des Affaires Municipales en date du 8 juillet 1987;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Pierre Latour et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à un emprunt temporaire de 12 450,00$ à la Banque Nationale du Canada;

2- D'UTILISER le produit de cet emprunt pour payer les fournisseurs ci-dessus mentionnés.

Adopté

✓87-422

Avis de motion - Règlement numéro 218

Monsieur Maurice Dumas donne avis de motion à l'effet de présenter lors de la prochaine session ou lors d'une session ultérieure un règlement pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 1988.

Adopté

✓87-423

Nomination des membres du Conseil dans les dossiers municipaux

ATTENDU la nécessité de nommer des responsables dans les dossiers municipaux;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Yvon Charland et résolu unanimement:

1- QUE les membres ci-après nommés soient et ils sont responsables des dossiers municipaux suivants:

Dossier	Responsables
1. Comité de gestion Entente Intermunicipale de gestion des déchets	Lucien Chaussé Maurice Dumas
2. Comité du Parc Industriel de Ste-Marthe du Cap - Création	Lucien Chaussé Pierre Juneau Pierre Latour
3. Comité Touristique	Pierre Juneau
4. Commission Municipale (Représentants des différents organismes pour recommandations au Conseil) (A venir)	Pierre Juneau
5. Concours d'emploi, conventions, négociations, griefs d'employés, programmes d'emplois subventionnés	Jean-Guy Bergeron

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

6.	Conseil des Loisirs de la Mauricie (CLM) et loisirs Municipaux	Yvon Charland
7.	Conseil régional de la Culture (CRC)	Jeannine Trépanier Beaudoin
8.	Dossier "Rampes de mise à l'eau"	Yvon Charland
9.	MRC de Francheville	Lucien Chaussé et Maire suppléant
10.	Projet Domiciliaire	Maurice Dumas Jeannine Trépanier Beaudoin
11.	Programme d'Hébergement (PARCQ, LOGINOVE, HLM)	Jeannine Trépanier Beaudoin
12.	Protection Civile et Comités de citoyens	Lucien Chaussé Pierre Juneau
13.	Protection Incendie	Yvon Charland Pierre Juneau
14.	Recyclage des déchets	Maurice Dumas
15.	Régie d'assainissement des eaux du Trois-Rivières Métropolitain	Lucien Chaussé Maurice Dumas Pierre Juneau
16.	Responsable des relations entre le Conseil et employés cadres de la Municipalité (Organigramme Municipal)	Jean-Guy Bergeron
17.	Service à la Communauté Plaintes	Jean-Guy Bergeron
18.	Signalisation routière	Jeannine Trépanier Beaudoin
19.	Suivi des Priorités de l'année et du budget	Lucien Chaussé Jean-Guy Bergeron Pierre Latour
20.	Urbanisme et aménagement du territoire	Lucien Chaussé Pierre Latour
21.	Villes, villages et campagnes fleuris	Pierre Latour
22.	Voirie	Jeannine Trépanier Beaudoin Maurice Dumas

2- QUE le maire soit d'office dans chacun de ces dossiers.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-424

Félicitations au "Maire d'un jour"

ATTENDU le concours organisé par le Club Optimiste de Ste-Marthe du Cap en collaboration avec l'Ecole Dominique-Savio;

ATTENDU que ce concours a permis aux jeunes de Ste-Marthe de s'intéresser davantage au monde municipal;

ATTENDU le succès obtenu auprès des participants(es) à ce concours;

ATTENDU la nomination de Monsieur Eric Champoux au poste de "Maire d'un jour" de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap le 27 novembre 1987;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Yvon Charland et résolu unanimement:

1- DE FELICITER Monsieur Eric Champoux pour sa nomination comme premier magistrat maire d'un jour de la Municipalité;

2- DE MANDATER le "Maire d'un jour", Monsieur Eric Champoux, pour remercier les organisateurs de cette merveilleuse journée municipale.

Adopté

✓87-425

Acte de servitude - Bell Canada

ATTENDU le projet d'acte de servitude par la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap en faveur de Bell Canada préparé par Me Jean Paquin, notaire;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Jeannine Trépanier Beaudoin, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement:

1- D'ACCEPTER le projet d'acte de servitude en faveur de Bell Canada, tel que présenté;

2- QUE Messieurs Lucien Chaussé, Maire et Marcel Milot, Secrétaire-trésorier, soient et ils sont par les présentes, autorisés à signer l'acte notarié pour et au nom de la Corporation Municipale et tous autres documents pouvant donner effet aux présentes, à recevoir le prix de vente et à en donner quittance.

Adopté

✓87-426

Achat et transport de gravier pour la neuvième rue

ATTENDU la résolution no. 87-417 concernant la réparation de la neuvième rue (chemin de sable);

ATTENDU que l'ajout de sable ne permet pas une circulation libre;

ATTENDU la nécessité d'ajouter une couche de gravier d'environ 3 pouces d'épaisseur, soit une quantité d'environ 400 tonnes;

Proposé par Yvon Charland, secondé par Pierre Latour et résolu unanimement:

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

1- D'ACHETER de la Compagnie Gravier Nord-Sud Inc. une quantité d'environ 400 tonnes de gravier 0" à 21/2" au prix de $2.725 la tonne taxe incluse;

2- DE FAIRE TRANSPORTER et niveler ledit gravier par la firme Gaston Girard au taux horaire de 40,00$ l'heure pour ces équipements afin d'aider le camion de la Municipalité.

Adopté

✓ 87-427

Opération cadastrale (95-3-1, 95-3-2 et 95-99 à 95-108)

ATTENDU la requête effectuée par Yves Béland, arpenteur-géomètre en date du 30 novembre 1987 concernant les lots 95-3-1, 95-3-2 et 95-99 à 95-108 propriété de Claude Deschesnes & Fils Inc.;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Yvon Charland et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 301 étant la subdivision des lots 95-3-1, 95-3-2 et 95-99 à 95-108.

Adopté

✓ 87-428

Opération cadastrale (remplacement des lots 95-77 et 95-78 lesquels seront connus sous les numéros 95-99 et 95-100)

ATTENDU la requête effectuée par Yves Béland, arpenteur-géomètre en date du 30 novembre 1987 concernant le remplacement des lots 95-77 et 95-78 lesquels seront connus sous les numéros 95-99 et 95-100;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 300 étant le remplacement des lots 95-77 et 95-78 lesquels seront connus sous les numéros 95-99 et 95-100.

Adopté

✓ 87-429

Pour enlever le caractère de rue au lot numéro 95-97 ainsi qu'une partie du lot numéro 95-3 qui sera sonnu sous les numéros 95-3-1 et 95-3-2 parties

ATTENDU la requête effectué par Yves Béland, arpenteur-géomètre en date du 30 novembre 1987 concernant les lots 95-97 et une partie du lot 95-3;

ATTENDU que le lot 95-97 connu sous le nom de rue ne respecte pas le plan de zonage actuel;

ATTENDU qu'une partie de la 3e avenue étant connu sous le numéro 95-3 a une largeur actuel de 66 pieds et devrait avoir une largeur de 50 pieds tel que prévu au plan de zonage;

Proposé par Jeannine Trépanier Beaudoin, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- D'ACCEPTER la demande de Monsieur Yves Béland, arpenteur-géomètre afin d'enlever le caractère de rue au lot numéro 95-97 ainsi qu'une partie du lot 95-3 laquelle partie sera connu sous les numéros 95-3-1 et 95-03-2;

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. M.M.

No. de résolution ou annotation

2- DE CEDER pour la somme de un dollard (1,00$) lesdites parties de rues à Monsieur Claude Deschesnes lequel est propri.étaire des lots adjacents à la condition suivante:

2.1-L'acquéreur devra payé les frais de cadastre et les frais de notaire;

3- D'AUTORISER Monsieur Lucien Chaussé, maire et Monsieur Marcel Milot, secrétaire-trésorier à signer tous les documents pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la- Madeleine à en recevoir le prix de vente.

Adopté

✓87-430

Règlement numéro 214 - Paiement des fournisseurs et emprunt temporaire d'un montant correspondant

ATTENDU les comptes reçus à ce jour de:

Les Gazonnements J.M.B. Inc.	12 641,67$
Clément Bastien Excavation Enr.	280,00
La Cie Construction Dollard Ltée	740,00
Laboratoires Choisy Limitée	625,57
	14 287,24$

ATTENDU l'approbation du règlement par le Ministère des Affaires Municipales en date du 7 juillet 1987;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Pierre Latour et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à un emprunt temporaire de 14 300,00$ à la Banque Nationale du Canada;

2- D'UTILISER le produit de cet emprunt pour payer les fournisseurs ci-dessus mentionnés.

Adopté

✓87-431

Règlement numéro 215 - Paiement à l'entrepreneur et emprunt temporaire d'un montant correspondant

ATTENDU la demande de paiement numéro 3 préparée par la firme Pluritec Ltée pour la Cie de Construction Dollard Ltée au montant de 244 353,96$ pour des travaux exécutés sur la 10e, 11e, 12e rues, 2e et 3e avenues - Phase II (Secteur Village) en date du 11 novembre 1987;

ATTENDU l'approbation du règlement par le Ministère des Affaires Municipales en date du 9 juillet 1987;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à un emprunt temporaire de 244 360,00$ à la Banque Nationale du Canada;

2- D'UTILISER le produit de cet emprunt pour verser la somme de 244 353,96$ à la Cie de Construction Dollard Ltée en paiement du décompte progressif numéro 3 pour les travaux exécutés jusqu'au 11 novembre 1987.

Adopté

Lucien Chaussé .....MAIRE..... Marcel Milot .....SEC.TRES.
LUCIEN CHAUSSE MARCEL MILOT

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 7 décembre 1987

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 7 décembre 1987 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:-

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs : Jeannine Trépanier Beaudoin
les Conseillers Pierre Juneau
Pierre Latour
Yvon Charland
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Madame, Messieurs: Lucien Chaussé, Jeannine Trépanier Beaudoin, Pierre Juneau, Pierre Latour, Yvon Charland, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Madame,
Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil lundi le 7 décembre 1987 à 19:30 heures et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants:

Voir "ANNEXE"

DONNE ce 4e jour du mois de décembre 1987.

(Signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

87-432

Appui aux citoyens - Expropriation de terrains longeant le chemin de fer dans le cadre des travaux d'assainissement des eaux

ATTENDU la demande d'appui de plusieurs citoyens concernant l'expropriation de terrains pour la pose d'une conduite d'égout le long du chemin de fer;

ATTENDU que ces citoyens refusent le montant proposé pour l'expropriation de leur terrain;

ATTENDU que Monsieur Roger Chouinard, évaluateur pour la SQAE, ne tient pas compte que ces terrains sont boisés;

ATTENDU que Monsieur Roger Chouinard ne tient pas compte également que ces terrains sont hypothéqués pour toujours;

ATTENDU qu'aucune construction ne pourra être faite dans cette partie de terrain;

ATTENDU que l'offre proposée est ridicule;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jeannine Trépanier Beaudoin et résolu unanimement D'APPUYER les revendications faites par ces citoyens ainsi qu'aux citoyens qui ont signé sous la contrainte des intervenants.

Adopté

87-433

Demande à la Société d'Habitation du Québec - H.L.M.

ATTENDU que les membres du conseil sont conscients qu'il existe à l'intérieur des limites territoriales de la Municipalité un besoin de logements pour personnes agées ou familles à faible revenu;

ATTENDU qu'en vertu de sa loi, la Société d'habitation du Québec est autorisée à procéder elle-même à la préparation, à la réalisation et à l'administration de programmes d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu;

ATTENDU que la Société d'habitation du Québec est le maître d'oeuvre de la réalisation de ses programmations et demeure propriétaire des ensembles d'habitation réalisés dans le cadre de celles-ci, tout en assumant les coûts de réalisation proprement dits;

ATTENDU que l'administration des logements est habituellement confiée à un organisme local appelé "Office municipal d'habitation" (en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec) qui devient un agent de la municipalité. La constitution de cet Office n'est autorisée par la Société d'habitation du Québec que lorsque celle-ci a reçu l'autorisation du gouvernement de réaliser un projet d'habitation dans la municipalité requérante et ordinairement dès que les appels d'offres ont eu lieu;

ATTENDU que les coûts d'exploitation sont partagés entre les gouvernements du Canada, du Québec et la Municipalité;

Proposé par Yvon Charland, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

1- QUE le conseil demande à la Société d'habitation du Québec de faire bénéficier la municipalité des avantages de la loi;

2- QUE le conseil demande à la Société de considérer la possibilité de réaliser un programme d'habitation pour familles ou personnes agées à faible revenu ou à revenu modique, d'environ 12 unités de logements dont 6 unités destinées aux familles et/ou 6 unités destinées aux personnes agées;

3- QUE le conseil s'engage à signer une convention avec la Société d'habitation du Québec par laquelle la Municipalité participera financièrement aux déficits d'exploitation selon les modalités de la loi et des règlements de la Société d'habitation du Québec;

4- QUE le conseil s'engage à collaborer à la réalisation par la Société d'habitation du Québec au programme d'habitation;

5- QUE le conseil fournira les infrastructures nécessaires, s'il y a lieu, pour la réalisation du programme;

6- QUE le conseil s'engage à adopter, s'il y a lieu, un code du logement acceptable à la Société dans un délai satisfaisant à cette dernière.

Adopté

√ 87-434 Cotisation à l'Association des inspecteurs municipaux de l'environnement du Québec

ATTENDU l'importance pour un officier municipal de faire partie d'une association afin d'être mieux renseigner sur les nouveaux changements dans son champs d'activités;

ATTENDU que l'Association des inspecteurs municipaux contribue par ses informations à la défense de la cause de l'environnement;

Proposé par Pierre Latour, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE DEFRAYER la somme de 45$ permettant à l'inspecteur municipal de renouveler sa cotisation annuelle.

Adopté

√ 87-435 AIMEQ - Cours de formation des inspecteurs municipaux de l'environnement

ATTENDU les cours de formation des inspecteurs municipaux de l'environnement qui se tiendront les 9, 10 et 11 février 1988 pour le cour de base et le 10 mars 1988 pour le cours spécialisé;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Pierre Latour et résolu unanimement DE DELEGUER Monsieur Jean Mercier, Inspecteur adjoint pour assister à ces cours de formation.

Adopté

√ 87-436 Opération cadastrale - lot 95-3-3

ATTENDU la requête effectuée par Yves Béland, arpenteur-géomètre en date du 30 novembre 1987 concernant le lot 95-3-3 propriété de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 303 étant la subdivision du lot 95-3-3.

 Adopté

INITIALES DU MAIRE L.-C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. Marcel

No. de résolution ou annotation

87-437

Versement au Comité des Loisirs St-Malo

ATTENDU les frais qu'entraîneront les préparatifs de la saison hivernale, qu'il s'agisse de l'achat d'équipements, de la préparation de la patinoire et de son entretien, etc;

ATTENDU que le Comité des Loisirs St-Malo estime ses besoins financiers à environ 800$;

ATTENDU que 2 033,44$ ont été dépensés depuis le début de 87, que ces dépenses ont été vérifiées par le Directeur des Loisirs et le Secrétaire-trésorier et qu'elles sont conformes à leur mandat;

ATTENDU que la Municipalité ne leur a versé que 925$ depuis le début de l'année et qu'ils n'utiliseront qu'environ 60% du budget qui était disponible en 87;

Proposé par Yvon Charland, secondé par Jeannine Trépanier Beaudoin et résolu unanimement DE VERSER un montant de 800$ au Comité des Loisirs St-Malo, cette somme leur permettant de démarrer la saison hivernale.

Adopté

87-438

Nomination d'un représentant sur le Comité de gestion de l'entente intermunicipale de gestion des déchets (site d'enfouissement sanitaire)

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement DE NOMMER Monsieur Maurice Dumas représentant substitut de la Corporation Municipale dans ce dossier en remplacement de Monsieur Louis St-Arnaud.

Adopté

Lucien Chausse .....MAIRE..... Marcel Milot .....SEC.TRES.
LUCIEN CHAUSSE MARCEL MILOT

Livre des Délibérations F M - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine